This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32101 064991597

3
0
48

Library of

Princeton University.

GUSTAVE BORD
COLLECTION

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VIII
(TOME XLVIII DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1880. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1880

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

UNE EXCURSION

DANS

LA PRESQU'ILE DE RHUYS

NOTES DE VOYAGE (1879)

L'auteur de ces notes rapides n'a pas la prétention de faire connaître un nouveau monde : d'autres voyageurs ont parlé de la presqu'île de Rhuys, avec plus d'érudition et de science. Son but unique est de dire ce qu'il a vu, s'arrêtant à loisir devant un paysage pour le peindre, un monument pour le décrire, un grand homme pour l'admirer.

Ecrites, au jour le jour, sur mer, au bord d'une route, à l'ombre d'un dolmen ou dans quelque demeure hospitalière, ces pages n'ont d'autre mérite que de reproduire fidèlement ses impressions. *Revues, mais à peine corrigées,* et gardant ainsi la spontanéité de la rédaction première, complétées, cependant, pour certains détails, après le retour, elles inspireront peut-être à quelques lecteurs le désir de faire le même voyage. Nous en serions heureux, car ils verraient que, si cette esquisse est restée bien imparfaite, malgré la bonne volonté de l'auteur, il faut en accuser le peintre et non pas le tableau qu'il a essayé de copier.

(RECAP)

1513
.210
.76

524892

I

La rivière d'Auray. — Châteaux et villas. — Le pont de César. — Port-Navalo. — César et les Vénètes. — Les Marins. — Un mot d'enfant. — Les Arzonnaises. — Gavr'inis. — Chapelle du Croësty. — Tumiac.

20 août, midi. — Sainte-Anne, le Champ des Martyrs, Auray : la piété, la persécution, la gloire, quels souvenirs réveillent ces trois noms ! Hier, je priais dans la basilique où la Bretagne a mis son cœur et sa foi ; ce matin, je contemplais, à la Chartreuse, les ossements des victimes de nos discordes, après avoir admiré le champ de bataille où Montfort fut victorieux ; et comme, en voyage, la ligne droite n'a pour moi aucun charme, je prends, pour me rendre à Vannes, le chemin des écoliers.

Le *Bellilois* va lever l'ancre. Pendant que les derniers préparatifs s'achèvent, les curieux, debout sur le quai, regardent en causant, et le pont se couvre de voyageurs. Enfin, le sifflet strident de la machine donne le signal, et nous sortons lentement du port.

Le navire qui va d'Auray à Belle-Ile n'est pas un vaisseau de haut bord ; son salon n'a rien de luxueux, mais tout y est propre et bien entretenu. D'ailleurs, le paysage est charmant, le ciel pur, le soleil radieux. Que faut-il de plus pour jouir ?

Pendant que mon voisin, s'installant de son mieux près d'un rouleau de cordages, lance philosophiquement dans l'espace la fumée de son londrès, je regarde et je griffonne, ne voulant rien perdre ni rien oublier.

Autour de nous, les passagers s'assoient ou se promènent, sans rien offrir de saillant à mes regards. Sur l'avant, s'entassent un certain nombre de paysans et de pêcheurs à l'énergique figure, au milieu desquels plusieurs femmes, portant le bonnet long de Belle-Ile, agitent habilement les aiguilles de leurs tricots. Près de moi, un homme à face rébarbative s'enfonce, d'un air somnolent, dans

la lecture de son journal ; une vieille dame, ornée d'un sac antédiluvien, dorlote un king-Charles qui tressaille au moindre roulis. Enfin, mes regards s'arrêtent avez plaisir sur le mâle visage d'un vieux marin, qui fume avec délice, en regardant les flots.

Insensiblement nous nous rapprochons et nous causons :

— La mer est belle, lui dis-je, puisqu'il faut commencer toujours par quelque banalité.

Il me regarda : — Vous êtes de Paris, sans doute ? fit-il brusquement, d'un air presque dédaigneux.

— Pas précisément, mais j'en viens, et je suis ravi de tout ce que je vois dans ce pays splendide.

Le farouche marin se dérida. C'était un ancien capitaine au long-cours. Rassuré bien vite sur mes intentions, et prenant pitié de mon ignorance, il me parla, *con amore,* de la vraie mer, la grande, si belle avec ses calmes et ses tempêtes. Le gulf-stream, l'ancien monde et le nouveau alimentèrent sa verve originale, et je fus heureux d'étudier sur le vif ce type loyal du marin breton, où la franchise et le bon sens se recouvrent d'une certaine rudesse qui n'exclut pas la bonté.

On jouit vraiment, loin des bruits du boulevard, au milieu de cette riche nature où la campagne et les flots forment un paysage charmant. La ville d'Auray se perd dans le lointain, avec ses maisons blanches, étagées sur le flanc d'une colline, le belvédère du Loch et la tour massive de Saint-Gildas. Nous glissons entre des rives pittoresques, où les champs dépouillés et les prairies en pente alternent avec la sombre verdure des bois.

Çà et là, cachés comme des nids parmi les arbres, ou découvrant leurs murailles élégantes au milieu d'une clairière, des villas viennent égayer le tableau. A droite, le Plessis-Kaër, vaste castel aux allures féodales, Kerentré avec sa terrasse qui domine la rivière, au delà des futaies épaisses de Rosnarho ; à gauche, plusieurs maisons de campagne, précédées d'un tapis de gazon qui descend jusqu'à la rive, et, sur les hauteurs, les bois qui entourent le château de Kerispers.

Saluons en passant un important débris de l'occupation romaine. Des fouilles récentes ont mis au jour les piles en briques d'un pont auquel la tradition a attaché le nom de César. Peut-être n'a-t-il jamais mis le pied sur ce coin de terre ; mais, dans les légendes que se transmettent les générations, il fallait réunir autour d'un homme les souvenirs qu'ont laissés les vainqueurs, et la tradition a choisi le conquérant.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est digne des Romains, qui, après avoir détruit, savaient parfaitement bâtir. Une série de piliers d'inégale grandeur remontent la pente de la rive, couverts au sommet d'une épaisse couche de béton, dans lequel entre, pour une grande part, ce fameux ciment qui peut braver les siècles.

C'est mon brave capitaine qui me donne ces détails, mais d'un ton rude où perce une sorte de mauvaise humeur.

— On croirait, lui dis-je, que vous en voulez à César d'avoir enrichi votre rivière d'une œuvre dont les débris sont encore dignes d'être admirés ?

— Comment ne lui en voudrais-je pas ? Après *nous* avoir défaits, il *nous* a massacrés ou vendus, comme si la victoire autorisait toutes les cruautés. Qu'importe, après cela, que les Romains aient importé leur luxe militaire dans notre patrie conquise ? Leur souvenir m'est odieux.

Voilà certes du patriotisme, et il faut être Breton pour conserver, après dix-huit cents ans, cette haine vigoureuse. Ainsi sont faites ces races fortes, qui ne savent pas oublier.

Nous avançons rapidement. Déjà la rivière s'élargit, et bientôt la pleine mer apparaît, entre les deux pointes de Port-Navalo et de Locmariaquer. A droite, c'est la terre célèbre par son menhir géant, que la foudre a brisé, son tumulus de cendre, ses dolmens et ses constructions romaines naguère découvertes ; à gauche, c'est l'entrée du Morbihan, défendue par des courants brisant contre d'énormes rochers, et la presqu'île de Rhuys, qu'illustrent tant de souvenirs.

Du petit port où de nombreux navires sont à l'ancre, une barque

vient vers nous. Il faut descendre. Nos bagages d'abord, nos personnes ensuite, prennent place dans l'embarcation, et, après un salut sympathique au capitaine patriote, nous voguons vers la terre arzonnaise, pendant que le vapeur poursuit sa route vers Belle-Ile, en promenant sur la mer bleue l'ombre de son panache de fumée.

Port-Navalo, soir. — Me voilà donc sur cette terre de Rhuys où le passé a si fortement gravé son empreinte. Ses saints, ses grands hommes, ses ducs, mêlés à des événements célèbres qui tiennent à la vie de la Bretagne, sa situation entre les deux mers qui baignent ses rivages, son climat exceptionnel, ses habitants, tout m'attire et me promet une ample moisson de jouissances.

Je pourrais disserter sur le nom de la presqu'île, sur l'étymologie d'Arzon (ainsi s'appelle la paroisse où se trouve Port-Navalo), et imiter ces érudits qui, suivant l'expression de Voltaire, s'amusent à peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je pourrais me demander si Rhuys vient de Rhoë-Inis (île du roi), ou, avec le bon abbé Déric, de Reug-Wis, déchirure par l'eau, ce qui expliquerait la formation du golfe ; si Port-Navalo signifie, comme le disent certains savants, *Port-Naval* — Portus-Navalis, — ou plus simplement *port des pommes*, puisque, dit-on, *avalo* ou *avaleu* signifie *pommes* en breton, et que le *n* euphonique complète admirablement le mot. Mystères de l'étymologie !

J'aime mieux contempler le charmant spectacle que j'ai sous les yeux. Rien de plus coquet, par ce beau soir d'été, que le petit port, entouré de maisons blanches et rempli de navires à l'ancre, qui viennent animer le tableau. L'un embarque des provisions de voyage, l'autre dépose sur le quai la cargaison venue d'Angleterre ou d'Espagne ; et, au milieu de ces travaux divers, c'est un va et vient de barques sur les flots, de marins, de femmes et d'enfants sur la terre. Tout cela, éclairé par un magnifique soleil d'août, prend une physionomie vivante, que je ne me lasse pas de regarder.

A mes pieds, la mer se joue entre les barques et vient franger le rivage, avec un léger clapotis. Plus loin, elle forme des courants d'une force et d'une vitesse incroyable, au milieu desquels se

dresse le terrible écueil qu'on appelle *le Mouton* — Er Meud, — sans doute parce qu'il est sans cesse couvert d'écume, comme d'une blanche toison.

Après un modeste repas, assaisonné du robuste appétit que possèdent d'ordinaire les touristes, je me dirige vers le phare élevé près du village, sur une éminence qui domine l'Océan. Moyennant l'inscription préalable de mon nom et de mes qualités sur un registre *ad hoc,* que me présente le gardien, je monte jusqu'à la lanterne, d'où le regard plonge sur la mer dont la couleur se confond avec le bleu du ciel.

Les îles, les barques qui passent, l'eau tranquille, s'étendant devant moi comme un lac immense, forment un panorama splendide. Les côtes de la Loire-Inférieure, perdues dans un brouillard léger, commencent la vaste baie que continuent les rivages de Rhuys et qu'achèvent les côtes pittoresques de Carnac, prolongées par l'étroite langue de terre de Quiberon.

Quel beau champ de bataille! me disais-je. Et voilà que ce désert s'anime. Les vaisseaux qui sortent de la Loire, petits et peu nombreux, mais couverts de soldats intrépides, ce sont ceux des Romains commandés par Brutus, lieutenant de César. Une autre flotte vient du Morbihan. Ce sont les navires des Vénètes, à la carène de chêne, aux voiles de peau, bravant les écueils et capables de résister aux plus violentes tempêtes. Ils portent les Vénètes et leur fortune.

On connaît les causes de la guerre : redoutant le joug de Rome, le peuple de Vannes avait retenu les envoyés de Crassus, venus pour demander du blé, et s'était concerté avec ses voisins pour défendre la liberté qu'ils avaient reçue de leurs ancêtres. Fier de ses navires, de ses forts inaccessibles qu'entouraient, deux fois par jour, les flots de la mer, comptant sur la valeur de ses soldats luttant pour la gloire de la patrie et pour la liberté, il se croyait sûr de la victoire.

Mais César était là avec son génie : il n'a pas de navires, les chantiers de la Loire lui en fournissent ; il manque de matelots, la

province lui en envoie. Puis tenant en respect les plus dangereux des autres peuples, il isole les Vénètes, prend lui-même le commandement des troupes de terre et ordonne à Brutus de se mettre à la tête de la flotte.

Le vainqueur a décrit la bataille avec cette froideur et cette brièveté souveraine — *imperatoria brevitas* — qui distinguent son talent. On sait que, coupant les cordages au moyen de faux tranchantes, et faisant tomber les voiles, pour empêcher les navires ennemis de se mouvoir, Brutus changea la face des choses, et termina, au coucher du soleil, par une victoire complète, ce combat naval qui durait depuis dix heures du matin [1].

C'en était fait de l'indépendance des Vénètes. Hier encore, ils étaient le peuple le plus puissant de la côte : le grand nombre de leurs navires, leur habileté dans l'art de la navigation, les impôts qu'ils prélevaient sur les étrangers, tout contribuait à leur assurer le premier rang.

Aujourd'hui vaincus, demain ils seront condamnés par César.

Lui-même rapporte, avec un sang-froid glacial, la sentence qu'il fit exécuter. Pour apprendre aux barbares à ne plus violer le droit des ambassadeurs, le vainqueur fit massacrer le Sénat et vendit *le reste* à l'encan. *In quos eo gravius Cæsar vindicandum statuit, quo diligentius in reliquum tempus a barbaris jus legatorum conservaretur. Itaque, omni senatu necato, reliquos sub corona vendidit* [2]. Moyen radical de se débarrasser d'un peuple !

Il est curieux de voir comment Napoléon a flétri cette vengeance sauvage :

« L'on ne peut que détester, dit-il, la conduite que tint César contre le Sénat de Vannes. Ces peuples lui avaient donné lieu de leur faire la guerre, sans doute, mais non de violer le droit des gens à leur égard et d'abuser de la victoire, d'une manière aussi

[1] Par une série de suppositions ingénieuses, M. de Penhouët arrive à cette conclusion que la flotte armoricaine devait porter environ 90,000 hommes. — *Recherches historiques sur la Bretagne.* 1814.

[2] *Comm. de César sur la guerre des Gaules,* VII à XVI.

atroce. Cette conduite n'était pas juste. Elle était encore moins politique : ces moyens ne remplissent jamais leur but ; ils exaspèrent et révoltent les nations[1]. »

Les Armoricains, frappés dans leur indépendance et leur fierté, n'oublièrent pas. Subissant le joug, mais toujours indomptés, ils attendirent le jour où, profitant de la faiblesse de Rome, ils purent se proclamer libres comme autrefois.

Le souvenir de la catastrophe se retrouve, croyons-nous, jusque dans un poème populaire du Ve siècle, cité par M. de la Villemarqué :

— « Chante-moi la série du nombre dix.

— Dix vaisseaux ennemis qu'on a vus venant de Nantes. Malheur à vous, malheur à vous, hommes de Vannes !

— Chante-moi la série du nombre onze.

— Onze prêtres armés, venant de Vannes, avec leurs épées brisées et leurs robes ensanglantées, et des béquilles de coudrier. De trois cents plus qu'eux onze. »

Le savant commentateur dit, à propos de ce curieux passage : « Avec les dix vaisseaux ennemis venant de Nantes dans la capitale des Vénètes, pour le malheur des habitants ; avec les onze *belek* ou prêtres, débris de trois cents, qui reviennent de Vannes où ils ont été vaincus, comme l'atteste leur bâton de coudrier, symbole celtique de la défaite, nous semblons quitter le domaine de la mythologie pour celui de l'histoire.... les dix vaisseaux mentionnés par le poète armoricain ne représenteraient-ils pas la flotte romaine tout entière, et les onze *belek* fugitifs les débris dispersés du collège druidique[2] ? »

Je laisse aux savants le soin de déterminer le lieu exact de la bataille. Est-ce près du rivage de Rhuys ? Est-ce plus près de l'embouchure de la Loire ? *Adhuc sub judice lis est.*

Descendu de mon observatoire, je m'assis aux pieds du phare,

[1] Cité par M. Baudemont, dans ses notes sur les *Commentaires de César.* — Collection Didot.

[2] Barzaz-Breiz. — *Les Séries.*

sur un fragment de rocher planté dans un gazon ras brûlé par le vent et le soleil. Quelques vaches maigres erraient dans ce maigre pâturage, poursuivies par des enfants qui s'apprêtaient à les ramener à l'étable. Peu à peu la solitude se fit autour de moi, et le silence. Jamais décor de théâtre ne donnera une idée du panorama grandiose que j'avais sous les yeux. Pendant qu'au loin les îles et la terre disparaissaient dans une lumière moins éclatante, le soleil couchant, embrasant les flots, calmes comme une mer de glace, déployait jusqu'à moi un immense ruban lumineux.

D'où vient que les montagnes, avec leurs sites sauvages, leurs torrents, leurs sapins et leurs glaciers, tout en remplissant l'âme d'émotion et presque d'effroi, ne la saisissent pas comme la majesté de l'Océan ? Ici, l'émotion, plus vague peut-être, est aussi plus intense, car il n'y a pas d'image plus complète et plus belle de l'infini.

La nuit vient : de tous côtés les phares s'allument, en même temps que les étoiles. Les feux tournants du Four et de Bangor, les feux fixes de Sauzon, de la Teignouse, de Quiberon, et bien d'autres, donnent à la nuit qui vient quelque chose de plus solennel et de plus joyeux.

21 août. — On dort bien, au bruit des vagues. Aussi, dès le matin, me voilà sur le port, où je fais plus ample connaissance avec les habitants. Pourquoi ne pas le dire ? j'ai un faible pour les marins. Et ici tous les hommes sont marins. Enfants, ils jouent avec les galets et les flots, et se font un plaisir d'être bercés par la tempête. Puis ils partent, séduits par cette mer qu'ils redoutent mais qu'ils aiment ; et, devenus hommes, leur vie se passe sur les navires, au milieu d'expéditions lointaines. Ce sont bien les fils de ces hardis navigateurs qui traitaient la mer comme une esclave, de ces Vénètes qui ne craignaient que la chute du ciel, et faisaient baiser une épée nue à leurs enfants nouveau-nés.

Vous retrouverez dans l'Arzonnais l'énergie des vieux Gaulois, que le Christianisme a adoucie, sans la faire disparaître. C'est un Celte baptisé. Il a pris, sans doute, à la nature qui l'entoure quelque

chose d'âpre et de primitif, qui a passé dans son langage et dans ses manières. Mais « sous cette rude écorce, il cache un cœur viril, une foi vive, dont son existence aventureuse ne peut lui faire perdre le souvenir. Parfois endormie, jamais éteinte, elle se réveille toujours au moment du danger, à l'heure où il comprend que s'il est *maître* de son navire, il ne l'est qu'*après Dieu*. Alors ces matelots sont simplement sublimes. Le capitaine rassemble son équipage, et, calmes en face de la mort, ces hommes intrépides promettent de faire un pèlerinage au sanctuaire vénéré de Sainte-Anne d'Auray. Chacun apporte son offrande, et le petit trésor est mis de côté, pour bien marquer qu'il n'appartient plus qu'à Dieu. C'est à Dieu aussi qu'ils ont donné leur parole : s'ils revoient le clocher natal, ils viendront à Sainte-Anne, pieds nus souvent, malgré la rigueur de l'hiver, accomplir religieusement leur vœu [1]. »

Cette piété robuste fortifie et console. Que de fois ceux qui restent et ceux qui s'en vont n'ont-ils pas besoin de ces consolations puissantes ? Trop souvent, la mer leur fait chèrement payer le pain qu'elle leur fournit. Il n'y a peut-être pas une seule famille de marins qui n'ait à pleurer quelque naufrage. Heureux encore quand on sait que les naufragés reposent en terre bénite et qu'on a des détails sur leurs derniers instants ; car parfois, après un long intervalle où aucune nouvelle n'arrive de ceux qui sont partis, après de cruelles incertitudes, mêlées d'un peu d'espoir, les mois et les années s'écoulent et il faut bien se faire à la réalité. Il est triste de voir comme ces malheurs bouleversent des familles entières, jusqu'à les faire tomber d'une aisance qui était presque la richesse, dans un état de gêne qui est presque la pauvreté.

[1] J'emprunte à l'*Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne*, par M. l'abbé Nicol, — 2e éd., p. 189, — cette esquisse qui confirme et complète mes propres impressions.

On pourra voir, dans le même ouvrage, avec quelle fidélité les Arzonnais visitent, tous les ans, le célèbre sanctuaire breton, pour remercier sainte Anne d'avoir préservé 42 de leurs ancêtres, dans un combat naval livré à la flotte de Ruyter (1673). — Le cantique qu'ils chantent, en cette circonstance, est charmant de simplicité et de foi.

Cependant, ils continuent de donner à la mer des matelots... et des victimes.

On vient de me citer un mot d'enfant qui montre combien ils aiment la barque qui est pour eux une seconde maison paternelle. Par une nuit sombre, un navire du pays, revenant de voyage, échoua, à l'entrée du port, sur le terrible écueil — le Mouton — dont nous avons parlé. Les cris de détresse attirent du secours, la cargaison est sauvée, et les hommes, recueillis dans des barques, abandonnent le navire, que plus tard on sauvera aussi peut-être. Or un petit mousse, le fils du capitaine, assistant, les larmes aux yeux, à ce lugubre sauvetage, se tourne, au dernier moment, vers son père et lui dit : « Laisserez-vous donc le *Saint-Pierre* se noyer ? » Ce mot naïf exprime, ce me semble, d'une manière touchante, l'affection qui unit le malelot aux quelques planches qui deviennent sa patrie errante, puisque, dans le danger, ce pauvre petit s'oubliait lui-même, pour penser à l'ami qu'il fallait abandonner.

Pendant les longues absences des marins, les femmes s'occupent des travaux de la terre ; avec une énergie virile, elles labourent, sèment et moissonnent, ne reculant devant aucune fatigue, acceptant, au contraire, avec joie, les soucis de ces pénibles labeurs.

En mettant le pied sur la terre arzonnaise, une chose me frappa dans leur costume : c'est leur coiffe blanche, retombant sur les épaules, et donnant à leur physionomie un air monastique, tout en rappelant les bandelettes qui tombent du front d'Isis, dans les statues égyptiennes que le temps nous a conservées. Dans toute la presqu'île de Rhuys, la coiffure, paraît-il, est la même, plus élégante à Sarzeau, un peu différente à Saint-Gildas, mais offrant partout le même type de grâce modeste et de simplicité.

Les marins portent l'habit des villes, tout en conservant je ne sais quoi qui les distingue, tandis que les paysans revêtent la veste courte, plus commode peut-être, mais moins majestueuse que l'habit long d'autrefois.

Arzon, midi. — Je reviens d'une excursion en plein passé. Rien de plus facile et de plus agréable, quand le temps est beau. Une

barque vous prend à Kerner, populeux village voisin d'Arzon, et, en suivant les sinuosités que connaissent les vieux routiers de la mer, au milieu des courants et des écueils, vous arrivez à Gavr'inis, — Ile de la Chèvre, — célèbre par son monument druidique, un des plus curieux que l'on connaisse.

Quand je dis *druidique*, c'est pour parler la langue ordinaire, car il paraît que les menhirs, les dolmens et toutes ces grandes pierres que nous attribuons aux vieux Celtes, ont une origine plus reculée. N'essayons pas de sonder ces problèmes : longtemps encore on demandera, avec Brizeux, à ces monuments inexpliqués :

Quels bras vous ont dressés, à l'Occident des Gaules [1] ?

Le peuple, qui s'inquiète fort peu des discussions des savants, a poétisé ces pierres :

— En avez-vous beaucoup dans votre presqu'île ? demandai-je au marin qui m'avait conduit.

— Oh ! oui, monsieur, beaucoup. Vous pourrez voir, entre autres, le dolmen du Clos de la tombe, *Clos er Bé*, le menhir qu'on appelle le Fuseau de Jeannette, *Gourit Janet*, — sans doute quelque fileuse géante des contes de la veillée, — la Pierre bénite, *Men-Beniguet*, la Pierre du soleil, *Men-Hiôl*, la Moche de beurre, *Guirignen-Amonen*. Il faudrait du temps pour vous les nommer toutes.

Souvent des histoires, fantastiques ou gracieuses, se cachent sous ces masses étranges ; la légende, comme le lierre, s'attache aux ruines et aux débris.

Nous sommes à Gavr'inis. C'est une île cultivée, qu'habite un laboureur. Dans la ferme, il me montre un crucifix en cuivre repoussé, d'un curieux travail (XIIe siècle), et je me dirige vers l'allée couverte, dont j'ai souvent entendu parler. Un tumulus recouvre ce monument, assemblage de dolmens qui se suivent jusqu'à une sorte de réduit où l'une des pierres qui forme la paroi a été creusée,

[1] *L'Élégie de la Bretagne.*

de manière à présenter en relief un anneau dont on essaie en vain de trouver la destination. Sur d'autres pierres des caractères bizarres ont été sculptés. Il paraît que les constructeurs de ces merveilles — Celtes ou Aryas, c'est peut-être tout un — avaient leurs hiéroglyphes, comme les savants de l'Egypte.

Devant ces souvenirs, d'un passé inconnu, les hypothèses se heurtent et du choc des opinions ne jaillit pas la lumière. Il faut se résigner à dire, comme le poète breton, parlant de l'enfer : « La clef en est perdue. »

Pour couper court à ces inquiétudes archéologiques, je retire de notre barque les provisions que j'ai apportées. Rien n'est plus agréable que ces festins en plein air. Ici la salle à manger est splendide. Sur le haut de la tombelle, où le couvert est mis, je m'installe nonchalamment, et je commence ; mais le gigot à tort, car le spectacle est si beau, la musique de la mer est si douce, que j'écoute avec mon cœur et que je rêve avec mes yeux. Berchoux disait, dans sa *Gastronomie :*

Ne dérangez jamais l'honnête homme qui dîne.

Mais le moyen de n'être pas distrait, en face de ces merveilles, où les îles, les flots, la verdure et le ciel s'unissent pour former le plus charmant des tableaux ?

Tumiac, 3 heures. — Après l'excursion, un pèlerinage. A l'entrée du bourg d'Arzon, la mer s'ouvrant passage entre deux collines dont la plus haute est le Petit-Mont, vient baigner la route qui conduit à Sarzeau. C'est la baie du Croësty, que domine une chapelle, bien humble, mais vénérée des marins et dédiée à la Vierge Marie.

Il y a bien longtemps, saint Gildas, le grand apôtre de l'Armorique, avait érigé, sur ce rivage, un sanctuaire en l'honneur de la Croix. Le nom est resté (Croës-ty, maison de la Croix.)

Quelques années plus tard, le saint allait mourir, dans cette solitude d'Houat, qu'il avait choisie pour se préparer à l'éternité.

Ces hommes de Dieu ont la vue plus longue que la nôtre. Pré-

voyant que ses disciples se disputeraient ses restes, et voulant laisser à Dieu le choix de sa sépulture, il leur ordonna, avant de mourir, de déposer son corps dans une barque qu'ils abandonneraient sur les flots.

Ainsi fut fait. Conduite par une main invisible, la barque vint échouer sur la terre de Rhuys, près de la chapelle qu'avait élevée saint Gildas. C'est pourquoi ses précieuses reliques reposèrent dans l'antique abbaye, que j'espère visiter demain.

La vieille chapelle a disparu depuis longtemps. Celle qui la remplace attire, aux pieds de la sainte Vierge, les matelots qui vont partir, les mères et les épouses qui tremblent pour les absents.

Il y a quelques années à peine, les marins, avant leur départ, inscrivaient leur nom sur les murs du modeste sanctuaire ; usage touchant qui prouvait leur confiance naïve ; ils tenaient à conserver, d'une manière visible, sous les yeux de Notre-Dame, les marques de leur fidélité.

Lorsqu'un navire du pays, sortant de Port-Navalo, arrive en vue de la chapelle, la voix du capitaine fait entendre ces mots : Cessez l'ouvrage ! et tous les marins, la tête découverte, tombent à genoux et récitent une prière, pendant que le pavillon s'abaisse trois fois pour saluer la maison de Dieu. Puis ils continuent sans crainte leur périlleux voyage : ils ont confié leur vie à la Vierge qui les ramènera, s'il plaît au ciel, à leurs modestes foyers.

La légende, qui vient toujours jeter ses gracieuses broderies sur la trame sévère de l'histoire, ne pouvait pas manquer de fleurir au pied de ce sanctuaire. Voici celle qu'un vieux matelot m'a racontée : Au temps jadis, les Anglais, ces ennemis intimes des Bretons, descendirent sur ces côtes, et, n'ayant pas trouvé de trésor dans la pauvre chapelle, voulurent au moins en emporter la cloche. Elle était bien petite, cette cloche, et le navire était grand. Mais à l'humble métal s'ajoute, sans doute, le poids de leur larcin ; car, à peine le vaisseau est-il en marche, qu'il s'enfonce, s'enfonce, et va disparaître sous les flots. Effrayés, les ravisseurs jettent à la mer la cloche merveilleuse, et le navire allégé s'empresse de quitter le

rivage que garde la Vierge Marie. Depuis lors, quand le ciel est clair, quand la mer est tranquille, on entend sous les eaux des tintements joyeux.

De la baie du Croësty, la grande route vous conduit directement au village de Tumiac, près duquel s'élève le fameux tumulus que le peuple appelle aussi Butte de César[1]. Cette persistance de la tradition à mêler le nom du conquérant aux souvenirs de ce pays indique-t-elle que, dans les récits populaires, il y a quelque chose de vrai ? Pourrait-on supposer que le tumulus ait servi d'observatoire au grand capitaine ? Peut-être. Il n'a d'ailleurs rien de Romain. Les fouilles qu'on y a faites, il y a une vingtaine d'années, les magnifiques celtæ, les grains de jadéite et la chambre sépulcrale qu'on y a trouvés, prouvent que ce monument est antérieur à l'expédition de César. C'est un tombeau. Mais de quel personnage recouvre-t-il les restes ? Le champ est ouvert à toutes les suppositions. « Est-ce, comme le dit Souvestre, la tombe de quelque grand commerçant de la Vénétie, qui a voulu dormir au bruit de la mer, et dont l'ombre vient, le soir, guetter une voile à l'horizon, car il attend ses navires qui sont allés chercher l'étain de Thulé, la pourpre de Tyr et les fers de l'île d'Ilva[2] ? » Les ossements non calcinés, les celtæ et les grains de colliers qu'il contenait indiquent-ils la sépulture d'un Druide ? Ou bien, dirons-nous, avec M. de Penhouët, que c'est peut-être le tombeau d'Himilcon, mort dans son expédition sur les bords de l'Océan[3] ?

L'imagination et la science ont pu faire toutes ces hypothèses ; mais la mort garde son silence, et personne ne pourra pénétrer le mystère de cette tombe illustre.

Du haut de ce monticule, on jouit d'un admirable panorama. Devant vous, l'Océan, immense, splendide, soit qu'il s'étende à vos

[1] Formé, en grande partie, de vase prise au bord du Morbihan, il a 300 m. de circonférence, et près de 30 m. de hauteur.

[2] *Les Derniers Bretons.*

[3] *Himilco, missus a senatu Carthaginiensi, ut occidua Europæ littora explorare hoc officio defunctus, etc...* (*Festus Avienus*). — Maudet de Penhouët, *op. cit.*, p. 92.

pieds dans sa majesté paisible, soit qu'il soulève ses flots blancs d'écume, pour les lancer sur les rocs qui découpent le rivage. A l'horizon, Belle-Ile, la Vindilis des Anciens, Hœdic et Houat, si heureuses à l'abri de leurs antiques coutumes. A droite, la longue presqu'île de Quiberon, dont le nom réveille des souvenirs lugubres et glorieux; Carnac, avec son Mont-Saint-Michel et ses alignements de menhirs. Derrière vous, Locmariaquer où s'élevait peut-être le Vénéda de l'Armorique; puis ce sont des prairies et des arbres, au milieu desquels apparaissent des clochers élancés et de gracieuses villas. Voici Baden, — un nom Germain sur la terre celtique, — Auray, la ville sainte d'autrefois; et, dominant le pays tout entier, la tour qui porte la statue dorée de la patronne des Bretons. Plus près de vous, le Morbihan, déroulant ses eaux paisibles, semble se jouer entre les îles qui varient et animent cet ensemble pittoresque. Enfin, à gauche, c'est la presqu'île de Rhuys, avec ses plaines fertiles qui rappellent, sous le ciel breton, la végétation puissante du midi de la France.

En route maintenant. Saint-Gildas est loin encore et des nuages sombres s'entassent à l'horizon.

A. DE KERMAINGUY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

SAINT CARADEC APPARTIENT-IL A LA BRETAGNE ?

Saint Caradec est-il un saint breton ?

A cette question, déjà précédemment formulée, on a répondu : « Non ! Saint Caradec est parfaitement connu : c'est un saint prêtre « qui, après avoir mené la vie érémitique, mourut dans le monas- « tère de Saint-Ismaël, au pays de Galles. Sa fête se célèbre au « 13 avril. »

Cette réponse ne nous paraît pas résoudre la question. Nous allons, dès lors, formuler autrement notre demande, et dire : — Saint Caradec, honoré en Bretagne, est-il le même que saint Caradec d'Angleterre ?

I

On trouve dans le canton de Loudéac une paroisse portant le nom de *Saint-Caradec*. Elle faisait autrefois partie de cette région inculte ou déserte nommée *Poutrecoët* ou *Porhoët*, donnée en apanage par Eudon Ier, comte de Porhoët, à son fils Alain, vers la fin du XIe siècle. Le bourg, assis aux bords de l'Oust, *ad Uldam*, portait le nom de « ville » il y a deux siècles. Dans la notice substantielle que M. l'abbé Audo a consacrée, en 1871, à la commune de Saint-Caradec, nous lisons : « Cette paroisse a pris son nom de « son patron titulaire, saint Caradec. A-t-il habité ce lieu ? On peut « le croire. Un monastère bâti en son honneur a-t-il existé là ? On « ne peut le nier. C'est à l'extrémité du diocèse de Cornouaille ou

« Quimper, dans l'archidiaconé de Poher et Quintin, sur un petit « promontoire, entre deux vallées, qu'était bâti le monastère de « Saint-Caradec : c'est là que fut le commencement de la paroisse « de ce nom. Pour un grand nombre de paroisses, l'ermitage d'un « cénobite, ou une chapelle élevée en son honneur, fut le motif et « le commencement de l'agglomération. Tels Bourbriac, Lanvollon... « On ne peut mettre en doute l'existence d'un monastère placé « dans ce lieu. Des actes authentiques, conservés par les Bénédic- « tins, nous montrent cette paroisse portant encore à la fin du « XIIIe siècle le nom de *Monastère de Saint-Caradec, Monasterium « Caradoci,* et en breton *Mostoer-Caradec.* Au premier volume des « *Preuves* de Dom Morice, colonne 1069, on lit que : Olivier, dit « Bodic, donne et cède spontanément à Josselin de Rohan et à ses « héritiers, à perpétuité, la prévôté féodée qu'il avait dans les « paroisses de Mûr et du monastère de Caradec (*in parochiis de « Mur et de monasterii Caradoci*), avec toutes et chacune des « appartenances de ladite prévôté. C'était en 1283. — Six ans plus « tard, un autre acte daté du mois d'avril, le vendredi après le « dimanche des Rameaux, rappelle qu'Eudon Le Febvre (*Eudo « Faber*) et Typhaine (*Theophania*), son épouse, ont poursuivi « devant la cour de juridiction de Rohan la vente de sept arpents « de terre, situés dans le fief d'Hardouin, dans la paroisse de « *Mostoer Caradec,* lesquels arpents avaient été saisis sur Julienne, « veuve de Bernard de Kerdudaval..... »

Comme plusieurs paroisses portent ce même nom de Saint-Caradec, on pourrait croire que celle dont il est question dans les actes mentionnés par M. Audo n'est pas la nôtre ; — mais le nom de Kerdudaval est encore porté aujourd'hui par un village de cette dernière commune, et un autre village, tout proche du bourg, quoique compris dans les limites de Trévé, a évidemment emprunté à Eudon Le Febvre ou à sa race son titre de La Ville-au-Febvre. — Nous sommes donc bien certains d'avoir ici le monastère de Saint-Caradec.

Pourtant, à 6 kilomètres, existe un autre bourg nommé *Hénon-*

stoir, ar mostoer ; ne serait-ce point là l'ancien Saint-Caradec ? — L'objection ne supporte pas l'examen. D'abord, Hémonstoir pourrait avoir eu un autre monastère, sans que ce fût nécessairement celui de Saint-Caradec; puis, Hémonstoir pourrait bien tirer tout simplement son nom de *Hent ar mostoer, chemin du moutier;* ensuite, l'église d'Hémonstoir est dédiée à saint Arnoult, évêque de Metz (mort vers 641), et ceci seul indique une origine relativement récente, le culte des saints étrangers à la Bretagne s'étant introduit très tardivement parmi nous, excepté, bien entendu, les anciennes églises des diocèses de Nantes, Vannes et Rennes qui remontent à saint Clair; enfin Hémonstoir a fait partie longtemps de Saint-Caradec et n'en a été détaché que vers le quatorzième siècle, croit M. Aude, pour conserver jusqu'à la Révolution le même seigneur et le même fondateur.

II

Maintenant, ce point acquis, faut-il en conclure que le monastère dont nous venons de déterminer l'emplacement précis et dont l'antiquité est attestée par les cryptes et par quelques substructions de l'église actuelle, a dû son origine à un saint nommé Caradec?

Dom Lobineau a écrit dans la vie de saint Guénaël : « Après ce « long séjour dans les îles, Guénaël, moine de Landevennec et « successeur de saint Guénolé, enrichi de plusieurs reliques et « d'un grand nombre de livres, revint dans l'Armorique suivi de « cinquante religieux qui n'avaient pu se résoudre à le quitter. Ce « fut, selon la légende manuscrite, dans la Cornouaille qu'il aborda, « et non dans l'île de Groix, comme il est porté dans les leçons de « l'ancien bréviaire de Léon, et il y bâtit trois monastères. Allant « un jour au *monastère d'un solitaire nommé Caradec*, situé, « selon toute apparence, en terre ferme, il vit venir à lui un cerf, « poussé par les veneurs de Hoël Ier, surnommé Rivoal, comte du « pays de Vannes, qualifié roi dans cette histoire; » l'animal vint, dit-on, se réfugier sous le manteau du saint.

M. l'abbé Audo ajoute à cet extrait de Lobineau quelques remarques fort sérieuses : « Une distance de seize à dix-huit lieues « ne pouvait guère arrêter saint Guénaël dans sa visite au monas- « tère de Saint-Caradec ; ce dernier était placé dans les limites du « pays de Vannes, et, pour s'y rendre, le pieux voyageur devait « nécessairement traverser le territoire de Hoël. Albert Le Grand « relate le fait, mais sans parler de Caradec, ni de son mo- « nastère. — Il est important de faire observer que deux cha- « pelles sont élevées, en l'honneur de saint Guénaël, dans la « paroisse de Caudan, diocèse de Vannes, sur la rive gauche du « Scorff, et qu'une tradition, conservée jusqu'à ce jour, veut qu'il « ait habité près de ces lieux, à Loc-Eguinel. »

Remarquons, de notre côté, que sur ces mêmes rives du Scorff existe une chapelle Saint-Quidic ; que saint Quidic est précisément un ermite de Saint-Caradec ; et l'on trouvera sans doute avec nous que la conjecture de M. l'abbé Audo réunit en sa faveur toutes les vraisemblances, toutes les probabilités.

Ces vraisemblances et ces probabilités ne s'étaient malheureusement jusqu'ici sur aucun autre document écrit que sur le passage dont nous venons de donner copie. Les archives de Saint-Caradec, déposées derrière l'autel de la crypte sur laquelle est bâtie la sacristie, furent découvertes et brûlées, pendant la Révolution, par l'imprudence d'un enfant. Ce qui subsiste nous fournit pourtant une donnée précieuse. Aux processions solennelles qui se faisaient le jour de la fête du saint, on chantait en son honneur des Litanies que nous sommes surpris de ne pas voir, imprimées, aux mains des fidèles de la paroisse. La dernière copie manuscrite est de 1773. Les invocations attribuent à saint Caradec toutes les vertus d'un parfait religieux et d'un pasteur vigilant, *pastor vigilantissime ;* notre saint était donc ABBÉ. La paroisse de Saint-Caradec, près Hennebont a, sur ce point, la même tradition ; comme Saint-Caradec-sur-Oust, elle fait aussi la fête de son patron le 16 mai.

Le seul souvenir que l'on ait recueilli dans le pays, veut que saint Caradec ait été le maître de saint Gonery et de saint Connec,

patrons de deux paroisses voisines, honorés aussi comme abbés. Nous croirions volontiers qu'il faut joindre à ces deux saints les nombreux ermites dont les chapelles entourent l'ancien *Monasterium Caradoci ;* ce fut certainement, à une époque, un centre monastique très important.

III

Nous verrions donc volontiers, dans les indications que nous venons de donner, la preuve que le Monastère dut sa fondation à un saint abbé nommé Caradec, compagnon peut-être des Gildas, des Kadok, des Vollon, de tous les moines qui, fuyant devant les Saxons, émigrèrent et vinrent peupler au VIe siècle les solitudes armoricaines. Cette origine bretonne ne repose pas sur une supposition purement gratuite. Comme le remarque encore M. Audo, « la con-
« servation de la langue bretonne, jusqu'à nos jours, dans plusieurs
« villages ; la dénomination bretonne de toutes les habitations ;
« presque toutes les églises et chapelles placées sous l'invocation
« de saints bretons, confirment l'opinion que le monastère de
« Saint-Caradec a pu être fondé par ce saint lui-même. » Une paroisse limitrophe a pris le nom de saint Thélo, évêque de Landaff à la fin du sixième siècle. Les ravages des Normands ont détruit bien d'autres monastères dont l'existence est néanmoins certaine, dont les fondateurs sont toujours honorés, bien que souvent, comme à Saint-Caradec, le nom seul de ces fondateurs ait survécu.

Si l'on se refuse absolument à admettre l'existence d'un saint Caradec tout à fait local et distinct de celui dont parlent les Bollandistes au 13 avril, la conjecture de M. Audo, que nous essayons de fortifier et de remettre en lumière, tombe-t-elle par cela même? Non, tant s'en faut. Cet autre saint Caradec, seul indiqué jusqu'ici dans les Martyrologes, serait né dans la Bretagne insulaire ; il aurait été disciple de saint Patrice et l'aurait suivi en Irlande, où il serait mort vers la fin du Ve siècle, dans un âge fort avancé. L'an-

cien Bréviaire de Léon, où il est qualifié abbé, lui consacrait un office de neuf leçons le 17 des calendes de juin ou 16 mai, comme aujourd'hui à Saint-Caradec. Albert Le Grand, qui ne parle d'aucun saint Caradec en la vie de saint Guénaël, fait de celui d'Irlande un saint et savant homme, maître de saint Ténénan. Sous sa direction, Ténénan était déjà, à treize ans, un parfait philosophe, mais encore un meilleur chrétien. L'abbé Le Cren, en composant les leçons du Bréviaire de Léon, a traduit exactement : *Caradocum sanctitate et doctrina puer audivit.* C'est à Caradec que Ténénan dut la guérison de l'horrible lèpre dont il avait obtenu d'être frappé, pour se soustraire aux obsessions de la fille du comte d'Arundel ; aussi, devenu évêque de Léon, fonda-t-il en l'honneur de Caradec une église devenue la paroisse de Carantec. M. de Kerdanet identifie les noms de *Karantec*, *Caradec*, *Carádoc*, *Caradeuc* et leur donne pour racine le verbe breton *karet*, aimer.

Saint Caradec, abbé sur les bords de l'Oust, mal connu ou connu par son nom seul, s'est-il trouvé plus tard confondu avec son plus célèbre homonyme? Ces substitutions entre des saints de même nom sont fréquentes ; au XVIIe siècle elles ont été volontaires.

Il serait, en tous cas, fort admissible, la légende de saint Guénaël étant ce qu'elle est, et saint Ténénan étant venu lui-même en Armorique, que le saint Caradec de la Bretagne insulaire se fût plus tard fixé dans la petite Bretagne, soit pour y passer seulement quelque temps, soit pour y mourir.

Une seule chose nous paraît hors de doute : la présence d'un saint abbé nommé Caradec, au VIe siècle, en Armorique, sur la limite des diocèses de Vannes et de Quimper, probablement à Saint-Caradec-sur-Oust.

IV

Une circonstance qui a échappé à M. Audo et qui nous semble tout à fait concluante, c'est l'existence actuelle de reliques de saint Caradec au centre de la France.

Autrefois, à Donzy, diocèse de Nevers, on faisait le 16 décembre l'office de la *translation de saint Caradeuc*, confesseur non pontife. Cette translation aurait eu lieu au douzième siècle, et des religieux fugitifs, émigrant devant les armées qui ravageaient leur pays, en auraient été les instruments. D'après une ancienne légende de la Collégiale de Saint-Caradeuc, le corps fut transporté dans l'ancienne paroisse de Bagneaux, près Donzy; une chapelle s'éleva dans le lieu où il fut déposé, nommée la *chapelle du saint Breton*, puis la *chapelle Bretonnière*; enfin le village qui se forma prit le nom de Bretonnière, qu'il porte encore. Une fontaine qui coule au-dessous du village se nomme fontaine de saint Caradeuc; auprès d'elle sont quelques pierres provenant de la chapelle, aujourd'hui détruite. Vers 1170, le corps fut porté de la Bretonnière à Donzy; en 1180, Hervé III, baron de Donzy, bâtit sur le tombeau une église et fonda un chapitre. Le 18 septembre 1569, les Calvinistes pillèrent et détruisirent les reliques de la collégiale. Tury ayant obtenu autrefois des parties considérables du corps saint, en céda deux ossements, qui furent transférés solennellement à Donzy, le dimanche 21 août 1689. Innocent XII, par une bulle du 17 avril 1693, accorda pendant sept ans des indulgences aux visiteurs de l'église de Donzy, pendant l'octave de la translation. Mgr Crosnier, auquel nous empruntons ces détails, affirme qu'un ossement de saint Caradec existe encore.

Or comment admettre que le corps de saint Caradec d'Irlande soit jamais parvenu jusqu'à Donzy, s'il est mort il y a treize cents ans de l'autre côté de la Manche? Un semblable fait serait, à notre connaissance, sans précédent. Il faut donc bien admettre, soit que le disciple de saint Patrice et maître de saint Ténénan est venu mourir en Armorique ; soit qu'il y a eu un autre saint du même nom, abbé sur les bords de l'Oust, maître de saint Gonery, de saint Connec, de saint Quidic, de saint Elouan, de saint Dardanaou, et des autres solitaires du même temps, honorés autour de Saint-Caradec. Les reliques de l'un ou de l'autre auraient pu alors, avec beaucoup moins d'invraisemblance, — étant données les nombreuses transla-

tions du neuvième siècle, — aller échouer en Nivernais. Dans les deux cas, l'Armorique pourrait revendiquer saint Caradec comme sien.

V

Nous présentons ces hypothèses avec quelque timidité, mais néanmoins avec une certaine confiance, car elles nous semblent fondées sur des données dignes de foi. Il ne nous serait pas indifférent qu'elles trouvassent dans les découvertes de Dom Plaine, dans l'inépuisable fonds des Blancs-Manteaux, dans des fouilles intelligentes pratiquées soit au champ de la vieille église, soit à l'église actuelle de Saint-Caradec, des confirmations et des preuves positives. Si riche que soit la couronne de la patrie bretonne, un fleuron de plus ajouterait encore à sa splendeur; et quelle plus grande gloire pour un pays que d'avoir fourni des saints? Les saints ne sont-ils pas l'honneur de l'humanité, la floraison ou plutôt la fructification de l'arbre que Paul peut planter, qu'Apollon peut arroser, mais auquel Dieu seul donne de croître et de grandir?

ROBERT OHEIX.

L'INVENTAIRE SOMMAIRE

DES ARCHIVES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE*

Le volume de la série E que nous venons d'achever avec les allocations encourageantes du Conseil général de la Loire-Inférieure, est certainement le plus important de la collection que formera la publication de l'inventaire sommaire des Archives de la Loire-Inférieure. Il comprend quatre parties bien distinctes : 1° les titres féodaux, c'est-à-dire les actes des grands barons et des seigneurs réglant l'exercice de leur puissance, la conservation de leurs droits ou la mouvance de leurs domaines ; 2° les titres de famille ou autrement les pièces des filiations, les débats de successions, les transmissions d'héritages ; 3° les minutes sorties des études des notaires ; 4° les archives des corporations d'arts et métiers.

Dans la première partie, la principale place est occupée par le fonds du *Trésor des Chartes des ducs de Bretagne*, qui contient 4,090 pièces. Au point de vue historique, il n'y en a pas de plus précieux dans les dépôts des cinq départements de la Bretagne. Bien que les Bénédictins Dom Lobineau et Dom Morice aient emprunté à ce trésor la majeure partie des preuves de leurs histoires de Bretagne, nous assurons qu'ils sont loin d'en avoir épuisé l'intérêt. Les auteurs qui ont eu à examiner un fait particulier ou à écrire une biographie, savent que les textes des Bénédictins sou-

* Un fort volume in-4°, en vente à Nantes, à la librairie Morel, rue Crébillon. Prix : 10 fr.

vent tronqués ne peuvent pas remplacer les originaux, quand il s'agit de serrer de près une question.

Chaque époque envisage l'histoire à sa manière. L'érudition moderne est plus curieuse que celle du siècle dernier : elle ne se contente plus d'assertions générales, elle veut connaître jusque dans les plus petits détails les hommes et les choses qui ont exercé une influence quelconque sur la marche des événements. Notre trésor se prête à ces investigations. Il contient sur une foule de sujets des documents ignorés ou mal connus que les chercheurs n'interrogeront pas en vain. Nous l'avons analysé avec un soin scrupuleux dans le répertoire que nous publions, afin de mettre en relief toutes ses richesses.

Cet inventaire est une œuvre personnelle, entièrement neuve, qui n'a pas le moindre rapport avec les travaux de nos devanciers. Jusqu'en 1870, le *Trésor des Chartes des ducs de Bretagne* est resté dans le plus grand désordre, quoiqu'il eût été inventorié en 1395, en 1430, en 1450, en 1456, en 1479, en 1509, en 1566 et en 1758. Les officiers chargés de l'opération n'ont jamais pris le souci d'adopter aucun ordre dans le classement ; à toutes les époques ils se sont bornés à entasser les titres dans des sacs ou des cassettes, puis l'inventaire s'est fait au hasard de la rencontre. René de Bourgneuf, premier président au Parlement de Bretagne, Nicolas Blanchet, garde des archives, et Pierre Gautier, notaire royal, qui pendant treize années travaillèrent à la rédaction du répertoire le plus connu en Bretagne, n'ont pas fait plus d'efforts pour imaginer une méthode. Ils ont pris les documents tels qu'ils se présentaient dans les armoires et les cassettes où ils reposaient depuis 1509, pour les énumérer tantôt longuement, tantôt brièvement, dans un volume in-folio de 373 feuillets.

On s'aperçut au XVIIIe siècle que le volume de ces commissaires était plutôt un procès-verbal qu'un instrument de recherches. Alors Sabry de Montpoly, procureur du roi au siége des Eaux et Forêts de Nantes, se mit à composer en 1758 une table, par ordre alphabé-

tique, de noms de lieu, de noms de personnes et de matières qui forme un gros volume in-folio de 424 feuillets dont on a plusieurs copies. Ce répertoire a rendu des services, mais il était impossible de le considérer comme un inventaire définitif. Il reproduit une partie des imperfections du travail de R. de Bourgneuf dont il est la compilation, il n'en comble pas les lacunes, et dans l'ordre des matières il ne présente pas de séries de pièces assez continues pour que le lecteur soit à même de juger de l'intérêt, de la date et du nombre des documents relatifs à un objet déterminé.

L'œuvre de nos prédécesseurs n'étant pas susceptible d'être améliorée, nous n'avons pas hésité à la mettre de côté complètement. Le classement dont nous offrons les résultats s'est fait sur une base tout à fait neuve, sans avoir égard aux cotes consignées dans les inventaires précités. Il nous a semblé que l'ordre des matières devait primer tous les autres. Les pièces sont réunies par catégories, suivant leur nature, et elles sont énumérées dans une gradation décroissante, depuis les plus notables jusqu'aux moins dignes d'attention. Après les pièces de famille de la maison de Bretagne, viennent les bulles de la Cour de Rome, les actes des rapports avec les églises, puis les traités avec les Cours de France et d'Europe, les relations avec les vassaux, l'administration et enfin les titres particuliers.

Les actes les plus anciens de ce fonds ne remontent pas au delà de l'an 1030 et les plus récents ne dépassent pas 1514, c'est-à-dire le règne de la duchesse Anne. Chaque siècle est représenté très inégalement : le XIV et le XVe siècles comptent beaucoup plus de chartes que les autres ; cependant le XIIIe en a aussi une bonne part. Nous ne relèverons pas toutes les lacunes ; elles sont nombreuses, surtout dans les concessions aux abbayes et aux communautés d'habitants, dans les actes d'administration, la comptabilité, les montres et les provisions de charge. Il y a au contraire abondance de documents sur les rapports de la Bretagne avec la Cour romaine, la France et l'Angleterre, sur les droits souverains et les prérogatives du duché.

La Bretagne, pays d'obédience, vivait dans la dépendance immédiate du Saint Siége ; ses ducs, qui avaient repoussé la Pragmatique sanction signée par Charles VII, traitaient directement avec le Pape, recevaient le serment de fidélité des évêques et percevaient les revenus des évêchés pendant la vacance des siéges épiscopaux. Princes d'un Etat jaloux de ses libertés, ils ne consentaient pas à être les feudataires sans réserve de la couronne de France, et quand ils prêtaient hommage à leur avénement, ils avaient soin de rester debout pour marquer que leur acte de déférence était un hommage de paix ou de confédération et non pas l'hommage lige des vassaux. Tantôt amis, tantôt ennemis des rois de France et d'Angleterre, ils concluaient avec eux des traités comme les souverains d'Europe et passaient sans scrupule d'un parti à l'autre, suivant que les besoins de leur politique l'exigeaient. Inquiétés sans cesse par les rois de France, qui ne pouvaient tolérer près d'eux des voisins aussi rebelles au joug français, ils étaient sans cesse dans la nécessité de résister aux entreprises hostiles et de négocier pour le maintien de l'intégrité de leurs droits. On peut suivre tous les incidents de cette lutte opiniâtre à l'aide de notre inventaire.

Dans une Cour où les relations étaient aussi étendues, où tant d'affaires importantes se décidaient, il est surprenant qu'aucun prince n'ait eu la pensée de créer un dépôt d'archives dès l'origine. Jusqu'à la fin du XIVe siècle, les ducs ont conservé l'habitude de confier aux églises et aux monastères la garde de leurs lettres originales. Il faut descendre jusqu'au règne de Jean IV de Montfort pour voir naître le projet de constituer une collection régulière. Ce prince paraît être le fondateur du Trésor qui, en 1395, est indiqué comme existant à la Tour-Neuve du château de Nantes, dans une salle nommée la *Trésorerie*. Le dépôt établi en cet endroit ne fut pas déplacé, même après la réunion de la Bretagne à la France, contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup de provinces, et la Bretagne eut par surcroît le privilège de garder jusqu'en 1790 les témoins de ses antiques franchises.

L'asile qui avait été assigné au Trésor des Chartes bretonnes

derrière les murs épais de cette imposante forteresse, après l'avoir protégé pendant quatre siècles contre toute dilapidation, faillit lui être funeste pendant la période révolutionnaire. Le Château de Nantes, transformé en arsenal, était le gouffre qui dévorait le plus de parchemins pour la confection des gargousses. Des commissaires firent un jour une descente dans la salle des archives à l'effet d'en explorer le contenu. Ils se préparaient sans doute à condamner en masse à la destruction tous ces restes du régime féodal, mais il arriva par bonheur que les portes des armoires du Trésor étaient encombrées par d'énormes barriques de sous démonétisés qui attendaient la refonte. Devant cet obstacle imprévu et difficile à écarter sans renfort de portefaix, les délégués ajournèrent leur opération et ne revinrent jamais. En l'an IV, la fureur était apaisée. Le directeur de l'artillerie ayant demandé une extension des magasins destinés aux approvisionnements, il fut décidé, par arrêté du 19 vendémiaire an IV, que le Trésor des Chartes serait transféré avec ses armoires dans le local actuel des archives départementales.

Quoique peu lettrés, les préposés au triage qui avaient éliminé tant de titres intéressants comprirent l'importance historique du nouveau versement qui leur arrivait et le conservèrent intact. Par suite des remaniements que nous avons opérés dans ce fonds pour le classer, nous avons pu réduire le nombre des layettes, grandes et petites, de 138 à 108. Les doubles étaient nombreux. Nous avons pensé qu'il serait utile, à divers points de vue, de les disperser en Bretagne, et le Ministère a autorisé les envois adressés aux départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Morbihan. En retour, le Trésor a reçu l'annexion de plusieurs pièces qui se trouvaient à tort mêlées au fonds de la Chambre des Comptes, tels que *le Livre des Osts des Ducs, le recueil des Sessions du Parlement du XIVe siècle*, un cartulaire de Chartes ducales et des montres d'hommes d'armes. On pourrait dire qu'en général les pièces sont dans un état parfait de conservation si un audacieux collectionneur, profitant du défaut de surveillance sous nos prédécesseurs, n'avait

eu la barbarie de couper un grand nombre de sceaux pour enrichir ses vitrines. Malgré cette indignité, nos Chartes offrent encore une belle collection de types aux amateurs de sigillographie.

Dans la section des titres féodaux nous avons fait des pertes irréparables pendant les années 1793 et 1794. L'acharnement aveugle avec lequel on poursuivait tout ce qui rappelait la féodalité a creusé des vides que nous ne comblerons jamais ; on s'est aperçu bien des fois depuis, et surtout lors des partages des communs, qu'on eût sauvegardé bien des intérêts en conservant les aveux des vassaux et les rentiers des frairies.

Le comté de Nantes se divisait autrefois en dix ou douze grandes seigneuries dont les domaines étaient considérables. Au midi, les sires de Retz, de Clisson et de Goulaine se partageaient le territoire de la rive gauche de la Loire, et au nord, les sires de Châteaubriant, de Derval, de Blain, d'Assérac, de la Roche-Bernard, de Donges et d'Ancenis jouissaient du pays compris entre la Vilaine et l'Anjou. Aucun des chartriers de ces grandes terres ne nous est parvenu entier ; il en est même plusieurs dont nous ne possédons que des débris insignifiants, et nous serions très embarrassé pour recomposer leurs limites, si nous n'avions les terriers et les aveux généraux de la Chambre des Comptes. On a vu brûler sur les places publiques de Blain et de Châteaubriant, pendant plusieurs jours, les innombrables titres que les Rohan, les Brient, les Laval, les Montmorency et les Condé avaient accumulés dans leurs châteaux depuis le XIIIe siècle. M. Bizeul a pu sauver à Blain une vingtaine de cartons contenant les titres généalogiques, les lettres de charges, d'alliances et d'honneurs des Rohan que son fils a donnés à la bibliothèque de Nantes, plus une quarantaine de liasses de contrats et d'aveux qui ont été remises aux Archives du département. Ce lot paraît bien petit quand on pense que l'inventaire de ce chartrier formait à lui seul sept ou huit gros volumes in-folio.

A Châteaubriant, où étaient réunies les Archives des baronnies d'Issé, de Derval, de Vioreau, de Rougé, du Teil et de Châteaubriant, tout paraît avoir été détruit par les flammes comme à

Clisson. M. le duc de Lorges nous a abandonné la plus grande partie de ce qu'il avait recueilli sur la baronnie d'Ancenis ; il a gardé seulement ce qui se rapportait à la succession des seigneurs. Les Archives des marquisats d'Assérac et de Coislin nous sont venues par M. de Coislin, qui en a fait lui-même le dépôt quand il a vendu ses terres de la Loire-Inférieure. Ces fonds, malgré leurs lacunes, sont notre principale richesse avec ceux du duché de Retz e de la terre de Briord. Le greffe du Tribunal de Saint-Nazaire nous a remis 57 liasses ou registres qui nous renseignent parfaitement sur la nature des terres sises entre la vicomté de Donges et la châtellenie d'Escoublac. Les seigneuries suzeraines se suivent dans l'inventaire par ordre alphabétique et autour de chacune d'elles sont groupés les fiefs subalternes dont elles recevaient l'obéissance féodale.

La section des titres de famille, qui dans l'inventaire général des Archives de France de 1848 figure pour un total de 690 pièces, en comprend maintenant plus de 75,000. Cet accroissement ne provient pas tout entier de versements venus de l'extérieur ; il est en majeure partie le résultat du triage d'une quantité considérable de sacs de quittances annexés à la comptabilité de la Chambre des Comptes de Bretagne qu'on laissait sommeiller. Un mot d'explication sur leur origine ne sera pas superflu.

Quand les Etats de Bretagne avaient besoin d'avances pour s'acquitter envers le fisc royal, leur trésorier général allait à Paris faire un appel de fonds et souscrivait des actes d'emprunts nommés contrats de constitution dont le principal était accessible aux plus petits capitalistes. Il y avait donc grand empressement autour des bureaux du trésorier. Les artisans, les négociants, les domestiques apportaient leurs épargnes comme les banquiers et les gentilshommes. Ces constituts passaient ensuite de main en main comme nos titres de rente modernes, se donnaient en douaire et en gratification ou se transmettaient en dot et en héritage. Quand l'époque du remboursement arrivait, les titulaires étaient obligés de produire non seulement le titre primordial, mais encore les actes justificatifs de

leur possession. L'un apportait un contrat de mariage, l'autre un testament, celui-ci un acte de filiation, celui-là un acte de cession. C'est ainsi que sont venus à la Chambre des Comptes de Bretagne et ensuite aux Archives de la Loire-Inférieure ces innombrables titres de famille qui semblent empruntés à tous les dépôts de France. Les quittances auxquelles ils étaient attachés ayant été détruites comme inutiles, nous avons été autorisés à les extraire du fonds de la Chambre des Comptes où ils faisaient double emploi avec les registres de la comptabilité du *quart* pour les annexer à la série E. Cette translation, en leur ôtant leur caractère de pièces de comptabilité, nous a permis de modifier le classement suranné par période de gestion et nous a laissé toute liberté pour les ranger dans l'ordre alphabétique. On reconnaîtra les pièces provenant de la Chambre des Comptes à leurs dates extrêmes qui se renferment entre 1680 et 1789, tandis que l'ancien fonds comprend des titres remontant au XIIIe siècle. Nous avons dû recomposer un supplément pour les dossiers qui sont survenus pendant l'impression. Les familles bretonnes sont en minorité dans notre nomenclature, pour plusieurs raisons : les plus modestes n'avaient pas assez de fortune pour participer aux emprunts de la province, et les plus puissantes ont perdu leurs papiers généalogiques dans la tourmente qui a emporté les chartriers féodaux. Au moment des saisies faites chez les émigrés, il était possible de recueillir des collections importantes, mais les archivistes de l'époque, surchargés de travail par suite des opérations du triage, n'ont pas pris soin de presser la centralisation. Les restitutions qui se sont accomplies sous la Restauration ont achevé d'appauvrir le dépôt du département.

La majeure partie des minutes de Notaires se rapporte au ressort de la sénéchaussée de Guérande, c'est-à-dire aux communes comprises entre l'embouchure de la Loire et celle de la Vilaine. Ce lot, confondu avec les Archives judiciaires de ce pays, nous est venu lors de la translation en 1860. Ce que nous avons recouvré en dépouillant les Greffes de Paimbœuf, de Châteaubriant et d'Ance-

nis, ne mérite pas d'être cité. Il est à présumer qu'on trouvera dans les études ce qui nous manque, à moins qu'on ne veuille remonter très haut.

Pour l'arrondissement de Nantes, il y a, dans le local où se réunit la Chambre des Notaires, un dépôt considérable de minutes en ordre, dont les plus anciennes atteignent les années 1560 environ. Il est douteux que les portefeuilles conservés dans les études surpassent cette antiquité. Nous avons dans les titres de famille, à l'article Nepvouet, deux registres de tabellion du XVe siècle qui sont de rares spécimens du genre.

Les Archives municipales n'ont rien envoyé au chef-lieu : les villes qui ont pu sauver quelques documents les ont gardés. Châteaubriant a une belle collection de comptes ; Ancenis, quelques registres de délibérations ; Saint-Nazaire et le Croisic, des chartes de franchise ; mais Guérande, Clisson, Machecoul et Bourgneuf ont perdu leurs titres. Nous ferons connaître exactement, dans le supplément de la série E, ce qui reste dans les villes et les communes les moins importantes.

La partie relative aux corporations et frairies d'arts et métiers est si minime qu'elle ne peut pas donner une idée de leur nombre, de leurs rivalités et de leur origine. Nous avons heureusement plusieurs publications qui renferment des collections de statuts, notamment le recueil publié par le maire Mellier en 1723 [1].

Nous sommes parvenu à combler quelques vides, grâce aux dons qui nous ont été faits depuis huit ans et nous ne renonçons pas à l'espoir de recouvrer de nouvelles liasses dans l'avenir. Il faut qu'on sache partout que le dépôt reste ouvert sans limites. Si les détenteurs de parchemins voulaient bien ouvrir les yeux sur les tresors cachés qu'ils enfouissent dans leurs coffres sans profit pour personne, s'ils consentaient à se dessaisir de ce qui leur est indifférent, nous aurions bientôt doublé le volume des Archives de la Loire-Inférieure.

Nantes, ce 8 juillet 1879.

LÉON MAITRE.

[1] Bibliothèque de Nantes, N° 8346.

POÉSIE

—

MADEMOISELLE DE JOURDAIN

—

JANVIER 1794.

—

A Madame Albert Bourgault-Ducoudray.

Qui donc sans l'admirer passerait auprès d'elle ?
Raphaël eût choisi sa beauté pour modèle
Et placé l'enfant-Dieu sur ses chastes genoux.
Son front, que tant d'éclat, tant de grâce environne,
Semble avoir été fait pour ceindre une couronne...
Heureux qui dans sa main mettra sa main d'époux !

Un époux ! l'avenir !... Ah ! pauvre Vendéenne !
Elle vit en un temps de fureur et de haine,
Où sans trêve l'orage embrase l'horizon.
Sur sa joue a coulé plus d'une larme amère :
Carrier vient de lui prendre et sa sœur et sa mère,
Et c'est pour la noyer qu'on la sort de prison !

Parmi les rangs épais de femmes condamnées,
Ainsi, dans la splendeur de ses dix-huit années,
Vers la fatale barque elle s'avance, un soir ;
Et quand ses pas légers abandonnent la berge,
Un doux sourire éclot aux lèvres de la vierge :
O famille adorée, elle va te revoir !

En chrétienne elle boit le fiel de son calice.
Être étouffé par l'eau, c'est un affreux supplice !
Mais, conduisant au ciel, est-il payé trop cher ?...
Avant de la jeter, comme un rebut, aux ondes,
Sur elle un des bourreaux porte ses doigts immondes :
Pour vendre sa dépouille, il met à nu sa chair !...

Que de cris !... Sortent-ils de la poitrine humaine ?
Les malheureux qu'aux bords de la gabare on mène,
Sont poussés pêle-mêle au sein des flots maudits.
Or la jeune victime, en sa chute, est lancée
Sur des noyés d'hier, dont la masse entassée
Livre son corps sans voile aux regards des bandits.

D'horreur, de désespoir, tout son être frissonne,
Et ce cri suppliant de sa pudeur résonne :
« Aidez-moi ! pour mourir je n'ai pas assez d'eau !... »
On l'aide, et ce lys pur roule enfin sous la Loire...
— Vierge sainte, accueillez la vierge dans la gloire,
Et vous, anges, chantez votre chant le plus beau !

ÉMILE GRIMAUD.

Nantes, avril 1880.

LES MANSARDES

NOUVELLE *

VI. — Henriette.

Quelques jours après la réunion du frère et de la sœur, un matin, Alfred et Paul travaillaient dans leur mansarde, le premier ayant déjà regagné le temps perdu, lorsqu'une visite inattendue vint les surprendre au milieu de leurs problèmes de navigation.

— Monsieur Baudoin! s'écria M. Bignon étonné.

— Moi-même, Alfred.

M. Baudoin, le père de la jeune fille qui fut fiancée à Alfred, dans le temps où la fortune souriait à celui-ci, était un homme de cinquante ans, à la figure franche et ouverte, à la mise simple et de bon goût, mais sans recherche. Il continua d'un air de bonté.

— Oui, c'est moi qui veux bien faire le premier pas, puisque tu persistes à oublier le chemin de ma demeure.

— Monsieur Baudoin !

— Je ne te ferai pas de reproches, mon enfant; et pourtant tu sais si j'en ai le droit. Tu pars sans me dire adieu ; tu fais un long voyage ; tu arrives, tu ne viens pas me voir ; nouveau voyage, nou-

* Voir la livraison de juin 1880, pp. 459-472.

vel oubli... Je fus cependant ton ami, Alfred, et peut-être qu'en cherchant bien, tu aurais trouvé quelque raison de te confier à moi.

— Pardonnez-moi. Oui, ma conduite vous semble entachée d'ingratitude ; mais, s'il est vrai que nous ne manquons pas d'amis dans la prospérité, mes yeux furent dessillés, à l'époque fatale que vous connaissez, et le découragement, qui s'était emparé de mon cœur, m'empêcha d'aller vous voir.

— Tu fis très mal, Alfred ! J'avais été l'associé de ton père, son ami et le tien, et tu savais que tu pouvais compter sur moi. J'ai agi envers toi d'une tout autre manière : je t'ai suivi partout où tu es allé ; j'ai connu tes voyages, je sais le bon usage que tu as fait de ton temps ; je sais aussi que tu es un des meilleurs élèves qui suivent les cours de navigation.

— Le meilleur, dit Paul.

— Le meilleur, répéta M. Baudoin.

— Vous m'avez suivi et n'avez pas cessé de vous intéresser à moi ; je vous en remercie bien sincèrement. Mais ma mère, morte si malheureusement, n'a-t-elle pas été oubliée par ses premiers amis ?

— Ta mère, Alfred ? Que la digne femme ne puisse-t-elle se faire entendre ! Je n'avais pas de fortune à lui donner, et elle était trop fière pour accepter une aumône. Je crois avoir fait pour elle, dans sa situation, tout ce que comportaient sa dignité et la mienne. Tu vas d'ailleurs en avoir la preuve.

Alors, par des papiers placés sous les yeux du jeune homme, M. Baudoin prouva qu'il avait formé sous son nom, avec M. Bignon père, une association industrielle ; que cette affaire n'avait pas réussi à son début, et qu'elle n'avait prospéré qu'après le départ de M. Bignon. L'honnête banquier avait profité de quelques heureuses opérations, pour faire accepter des secours à Mme Bignon. L'affaire était actuellement en bonne voie. M. Baudoin prouvait, par la production de ses comptes, qu'il avait réalisé quarante mille francs de bénéfices, et il apportait la moitié de cette somme au fils de son associé.

En présence de tant d'honnêteté, devant les marques indéniables d'affection qui lui étaient données, Alfred sentit tout à coup fondre toutes les glaces de son cœur. Il s'empara des mains de M. Baudoin, lui demanda pardon d'avoir manqué de confiance en lui, et le pria d'oublier l'abandon dans lequel il l'avait laissé. Le négociant attira le jeune homme dans ses bras, en lui disant qu'il n'avait aucune raison de lui en vouloir pour des torts qu'un excès de délicatesse avait causés.

Le lendemain, Alfred alla remercier M. Baudoin. Ce ne fut pas sans émotion qu'il passa le seuil de cette porte, souvent franchie par lui autrefois, pour un bal, une soirée, une visite ; et ce ne fut pas sans un certain trouble qu'il leva les yeux sur celle qui avait été sa fiancée. M. Baudoin alla au devant de lui et le présenta à sa femme et à sa fille, comme un enfant retrouvé que l'on voit avec joie revenir à la maison paternelle.

Mlle Henriette Baudoin était alors dans tout l'éclat de la jeunesse ; les traits de son visage étaient beaux et réguliers ; sa taille était haute et gracieuse ; sa chevelure, noire et abondante. Son regard n'avait peut-être pas le charme qui attire, le sourire qui séduit ; le pli de sa lèvre trahissait peut-être un peu de dédain ; son air avait peut-être quelque chose d'imposant ; mais elle se faisait remarquer par une grande distinction de mouvements et par beaucoup de noblesse dans la pose.

Henriette était adorée de son père et de sa mère, dont elle était l'unique enfant. Son instruction était très étendue. Elle avait peu de goût pour les travaux à l'aiguille, et la broderie ne lui offrait aucun intérêt ; mais elle savait à merveille l'histoire et la géographie, elle aimait beaucoup les voyages ; la littérature moderne n'avait point de secrets pour elle. Bonne musicienne, écrivant correctement les vers et dessinant assez bien le paysage, la jeune fille avait beaucoup des qualités morales que l'on rencontre chez l'homme d'étude, et elle joignait à cela tous les dehors séduisants de la femme du monde.

Alfred se montra plein de réserve avec Mlle Baudoin ; il ne fit

aucune allusion au passé. De son côté, Henriette n'eut pas l'abandon qu'on aurait pu attendre d'une amitié qui remontait à l'enfance. La conversation des deux jeunes gens fut sérieuse.

Henriette avait beaucoup appris depuis qu'elle n'avait vu M. Bignon ; malgré sa réserve, elle mit cependant une certaine coquetterie à déployer devant lui ses connaissances littéraires. Alfred avait pu reconnaître les qualités positives de l'esprit de la jeune fille, et il l'avait sincèrement applaudie, lorsque, parlant de nos contemporains, elle avait flétri le cynisme de certaine littérature qui, avec ses tableaux chargés, sanglants, fangeux, fausse l'esprit et le jugement de la foule et lui fait dédaigner les tableaux vrais, simples, honnêtes et naturels.

En quittant Henriette, M. Bignon se rendit chez sa sœur où il rencontra Mlle Charrier. Il raconta le bon accueil qu'il avait reçu de la famille Baudoin ; il parla avec un certain entraînement des connaissances variées de la jeune fille, et ne s'aperçut pas du sentiment pénible qu'éprouvait Marie en l'écoutant.

Cependant, à ce sourire de la destinée, le premier soin d'Alfred fut d'améliorer la position de sa sœur. Il continua d'habiter avec son ami la mansarde qui le tenait rapproché de Mlle Charrier, et il donnait à Marie et à Clarisse, unies l'une et l'autre par les liens de la plus sincère affection, tous les instants que lui laissait l'étude de la navigation.

L'hiver arrivait. Avec l'hiver s'organisèrent, dans la chambre de Mme Charrier, les veillées à la pâle clarté de la lampe. Souvent Alfred y amenait sa sœur ; et les sœurs Arnaud en étaient les hôtes assidus. Les deux marins y faisaient des lectures ; chacun y contait tour à tour une histoire ; et les femmes se livraient aux travaux à l'aiguille, en écoutant la lecture des auteurs préférés ou les récits des conteurs peu préoccupés de la vraisemblance.

Quelquefois aussi les trois jeunes filles, accompagnées des deux marins, allaient passer la soirée chez Mme Failan.

C'est ainsi que s'écoula une partie de la froide saison ; et pendant ce temps M. Bignon s'était borné à faire de rares visites à M. Bau-

doin, quoique celui-ci l'accueillît toujours avec la plus grande cordialité.

Lorsque la fortune prend un homme par la main, elle ne l'abandonne pas aux premières difficultés de la route. Alfred en vit bientôt la preuve. Au mois de février, la Chambre de commerce de Nantes recevait des nouvelles de M. Bignon père. Sans relation avec sa famille, depuis son départ, ayant appris, dans un voyage à la Réunion, la mort de sa femme, et ne sachant rien de l'existence de son fils, M. Bignon s'adressait à la Chambre de commerce, dont la vie n'est point limitée comme celle de l'homme. Il écrivait que des circonstances plus fortes que sa volonté l'avaient obligé à quitter la France, en y laissant un gros chiffre de dettes et sa famille réduite à la pauvreté ; il racontait son arrivée à Madagascar, où il était allé dans l'espoir de rétablir sa fortune et de s'acquitter un jour envers ses créanciers ; il parlait de la stérilité de ses premiers efforts, et des succès dus à sa persévérance. Il avait, en faisant fortune, rempli la première partie de sa tâche ; pour achever la seconde, il demandait le concours de la Chambre de commerce, et lui envoyait les valeurs nécessaires ; il destinait une partie de ces valeurs à l'acquittement de ses dettes ; le reste devait être remis à sa famille. Si son fils existait encore, il demandait qu'on le chargeât de réparer, non la faute, mais les malheurs du père.

M. Baudoin était membre de la Chambre de commerce, et il assistait à la lecture de la lettre de M. Bignon. Bien connu pour l'attachement qu'il portait au fils de son ancien associé, il fut chargé d'aller le voir et de lui prêter son concours. Il s'acquitta de sa tâche avec empressement.

Alfred éprouva la joie la plus vive lorsqu'il eut tout appris de l'honnête négociant. Il se jeta dans ses bras, en le remerciant avec une grande effusion, et il courut embrasser Paul, qui travaillait, tout distrait, près de la fenêtre de la mansarde.

Aussitôt après le départ de M. Baudoin, Alfred sortit et se dirigea vers la tenue Camus, où demeurait Clarisse ; il s'y rendit presque

en courant, tant il avait hâte d'annoncer l'heureux événement à sa sœur. Clarisse fut un instant effrayée, en le voyant entrer tout ému, tout troublé.

— Que se passe-t-il, mon ami ? lui demanda-t-elle. Qu'est-ce que tu as ? Parle.

— Notre père vit.

— Notre père est de ce monde ? Dieu soit loué !

— Oui, et il a réparé tout ce qui dans nos malheurs est réparable.

— D'où te vient cette bonne nouvelle ?

— De M. Baudoin, qui la tient de notre père.

— Où est notre père ?

— A Madagascar.

Alfred s'aperçut en ce moment de la présence de Marie, qui, en visite chez Clarisse, avait assisté silencieuse à la révélation que le frère venait de faire à la sœur ; il se leva, alla vers elle et lui prit les deux mains, qu'il porta jusqu'à ses lèvres en souriant.

Clarisse pleurait de joie en regardant ses deux enfants, l'objet de sa constante préoccupation.

Alfred exposa ensuite les projets qu'il formait pour l'instruction des enfants, ainsi que pour le repos et le bonheur de sa sœur. Clarisse l'approuvait et, à son tour, mais timidement, elle parla de l'avenir qu'elle lui désirait. Marie était un témoin muet des paroles qu'ils échangeaient. Elle aurait bien voulu, par discrétion, ne pas assister à ces épanchements intimes; mais elle attendait Reine qui, en journée dans une maison voisine, devait bientôt la prendre et la ramener aux mansardes. Et, en effet, le frère et la sœur n'avaient pas encore fini de projeter, que Reine entrait chez Mme Failan.

Lorsque l'heure du départ fut venue, Alfred sortit avec Reine et Marie. En marchant à côté du marin, la jeune fille lui exprima combien elle était heureuse du bonheur qui lui arrivait.

— Vous n'avez plus rien à désirer maintenant, disait-elle ; la fortune vous sourit ; le monde va vous ouvrir ses salons ; vous allez

pouvoir, enfin, reprendre l'existence qui vous est due et à laquelle de funestes événements vous avaient enlevé.

— De quel ton vous dites cela, vous la plus douce des femmes ! Seriez-vous donc fâchée d'un événement heureux qui m'arrive ?

— Fâchée, monsieur Alfred ? Le croyez-vous ? Et ai-je dit quelque chose qui ait pu vous offenser ?

— Loin, bien loin de moi une pareille pensée ! Non ; mais votre expression semblait contenir un sentiment amer, que je ne vous ai jamais connu.

— Alfred !

— Souffrez-vous donc, chère enfant ?

— Non. Je suis heureuse de votre bonheur. Jamais il ne saurait entrer en moi de mauvais sentiment à votre sujet, et rien de ce qui vous arrive d'heureux ne saurait me causer d'amertume ni me trouver indifférente.

La voix de Marie était émue. Alfred se tourna vers elle et la regarda attentivement ; son front était pâle, et on aurait dit qu'elle s'efforçait de retenir une larme.

— Vous me cachez quelque chose, Marie ?

— Sans le vouloir, vous êtes cruel, mon ami. Si mes yeux doivent vous dire ce que mes lèvres voudraient vous taire, pourquoi m'obliger à parler ? J'étais habituée à ces réunions pleines de charme, où les récits enjoués succédaient aux lectures attachantes, je m'y plaisais, et je viens d'apprendre que j'y dois renoncer. J'eus tort, je le confesse, d'accueillir même un moment cette douce existence qu'un jour ou un autre devait briser. Mais il ne s'agit pas de moi. Votre passé m'est connu. Vous avez cru que la chaîne en était rompue : ce n'était qu'un anneau défait, et un événement heureux vient de souder les deux tronçons de cette chaîne. Vous êtes bon, vous êtes un homme de cœur. Vous ne sauriez aller bien loin, sans vous rappeler la parole donnée autrefois.

— Ecoutez-moi, Marie. Vous venez de me rappeler un passé que moi j'avais oublié et dont je ne voudrais pas me souvenir. Je ne m'étais pas encore demandé jusqu'à quel point je suis engagé par

des projets conçus dans un temps où ils étaient réalisables. Pour le devenir aujourd'hui, ont-ils franchi l'abîme qui s'était creusé entre eux et moi ? Je ne le crois pas. Je ne pensais pas à ce passé que vous venez de faire revivre, mais quoi qu'il en soit, je resterai toujours l'homme que vous connaissez, et je ne ferai rien qui puisse m'enlever votre estime.

— J'en suis certaine, monsieur Alfred. Si j'ai dit quelque chose qui ait pu vous blesser, oubliez-le, n'est-ce pas ? Car moi aussi je veux conserver votre estime.

Ils arrivaient alors au seuil de leur demeure. Alfred conduisit Marie chez sa mère, et rentra aussitôt chez lui. La conversation qu'il venait d'avoir avec la jeune fille l'avait bouleversé. Il descendit alors en lui-même et envisagea froidement sa nouvelle situation. Il se rappela l'engagement par lequel le sort d'Henriette avait été lié au sien, et il se demanda si les événements survenus depuis l'avaient suffisamment dégagé. Il interrogea son cœur : il y retrouva Henriette à l'état de souvenir et y reconnut sans peine toute la place qu'y occupait sa jeune voisine.

Alfred était anxieux, indécis ; cette situation le troublait singulièrement. Il se jeta sur son lit ; son front brûlait et son cœur battait plus fort que de coutume. Longtemps et en vain, dans le sommeil, il chercha le repos de la pensée ; mais la pensée veillait toujours, inquiète et tourmentée. Parfois il se sentait près d'Henriette souriante, lui tendant la main, lui parlant de leurs jeunes années ; puis le visage pâle de Marie apparaissait au-dessus des fleurs qui couronnaient les cheveux d'Henriette ; et à cette vue de l'âme, tout son corps frissonnait. Il s'endormit enfin ; mais son sommeil fut agité et plein de songes désordonnés.

VII. — Perplexités.

On était arrivé aux derniers jours de l'hiver. M. Delorme avait fait de grands progrès, et sa tenue était irréprochable, depuis l'incartade qui avait failli coûter la vie à son ami. Ce n'était plus le

jeune homme léger que nous avons vu au commencement de cette histoire. Il avait appris comment ses folies avaient amené le duel provoqué par Lefort, il s'était juré d'observer sa conduite, de réagir contre les entraînements des passions, de ne jamais ouvrir l'oreille aux voix enchanteresses qui conseillent les plaisirs malsains, et il avait tenu parole.

Un jour, les deux jeunes gens travaillaient dans leur mansarde, et M. Bignon, qui était le meilleur des candidats, ne pouvait, malgré son application apparente, résoudre aucun des problèmes posés par le professeur; il prenait le sinus pour la tangente, et la latitude pour la longitude. Paul, étonné de cette situation d'esprit, qu'il n'avait jamais observée chez son camarade, se demandait quelle pouvait en être la cause. Alfred seul le savait et n'était pas disposé à faire entrer son ami dans son secret.

Quoique M. Bignon ressente une sincère affection pour M. Baudoin, les bontés que lui témoigne le négociant l'embarrassent; la réserve d'Henriette ne lui déplaît pas, car il redoute une explication qu'il croit cependant nécessaire, mais sa présence près d'elle lui semble manquer de rectitude. D'un autre côté, il a remarqué que le front de Marie a pâli, et que ses joues n'ont pas toujours les fraîches couleurs qui naguère donnaient tant d'attraits à son doux visage; elle n'a plus la même gaîté qu'autrefois, et son sourire est parfois empreint d'une tristesse qu'elle s'efforce en vain de cacher. Alfred aime Marie de tout son cœur; il désire le bonheur de la jeune fille, il croit connaître la cause de sa souffrance, et il n'ose provoquer un dénouement qu'il craint de voir tourner contre elle. Or les deux marins sont invités, pour le soir même, à un bal que doit donner M. Baudoin; la pensée de ce bal effraie Alfred; les engagements du passé lui reviennent sans cesse à la mémoire, et il ne sait comment sortir de cette situation qui lui est extrêmement pénible. Voilà ce qui cause ses distractions.

A ce moment, un jeune homme entre dans la mansarde; il s'approche sans façon d'Alfred, lui tend la main et lui dit:

— Me reconnaissez-vous?

Alfred lève les yeux sur le nouveau venu, presse la main gantée qui lui est tendue et répond en souriant :

— Oui, vous êtes M. Bochet, un de mes bons amis d'autrefois.

— Précisément. Et je viens vous prouver que je n'ai point oublié nos excellentes relations de jeunesse.

— Ni moi, quoique ma réserve semble prouver le contraire. La dernière fois que nous nous rencontrâmes, j'avais dix-huit ans, un peu moins que votre âge, et j'en ai vingt-cinq. Dans cet intervalle de six ou sept ans, le destin nous a fait parcourir des chemins différents. Vous suiviez alors avec succès les cours de l'École de médecine. Êtes-vous docteur ?

— Oui, et quoiqu'au début de ma carrière de médecin, j'ai lieu d'être satisfait de ma situation.

— Je vous revois avec plaisir, mon cher Bochet. Autrefois, j'avais pour vous recevoir une chambre confortable; aujourd'hui, je vous reçois dans cette modeste mansarde, où l'étude de la navigation prend la plus grande partie de mon temps.

— Ces travaux pouvaient vous paraître nécessaires, il y a quelques jours encore; mais aujourd'hui les choses sont bien changées; car il n'est bruit en cette ville que de la fortune de votre père; on la dit colossale. Nul n'a pris plus d'intérêt que moi à cet heureux événement; et je suis accouru pour vous en exprimer toute ma satisfaction. Je n'étais pas à même de vous faire plus tôt mes sincères compliments.

— Je suis touché de vos compliments, mon ami; mais vous exagérez l'importance de ma fortune. L'homme ne sait pas se renfermer dans les limites de la vérité, et il exagère aussi bien le mal que le bien. Quoi qu'il en soit, cette fortune est telle qu'elle a pu me permettre de réparer ce qui était réparable, ce qu'un honnête homme est toujours désireux de réparer.

— Oui, je le sais, votre première action a été celle d'un cœur loyal; ce qui prouve que vous n'êtes pas changé. Quand je dis pas changé, je me trompe peut-être un peu, car autrefois vous aimiez à voir vos amis. En est-il ainsi maintenant ? Vous êtes de retour

depuis six mois, et on ne le sait que d'hier. Et encore il a fallu, dit-on, toute l'affection que vous porte M. Baudoin, pour vous découvrir au fond de cette mansarde.

— Le travail que j'ai entrepris a besoin de recueillement.

— Actuellement vous n'avez plus heureusement la même raison de vivre ainsi ; et le bal que donne ce soir M. Baudoin va jeter un peu de variété dans votre existence studieuse.

— Je ne sais si j'irai à ce bal.

— J'aurais cru vous y rencontrer le premier.

— Rien ne m'y porte, et tout me retient ici.

— Auriez-vous vraiment des motifs sérieux pour n'y pas aller ? Que penserait M. Baudoin de votre abstention ?

En ce moment, Paul crut devoir intervenir.

— Si tu étais malade, mon ami, je comprendrais ton hésitation. M. Baudoin est le meilleur des hommes ; tu lui dois beaucoup ; fais un effort pour ne pas le blesser.

— Je me sens cependant bien fatigué !

— Bast ! Une nuit de fête est bientôt passée. Tu sais que je désire aller à ce bal ; mais je n'irai pas sans toi.

— Vous voilà vaincu, Alfred.

— Eh bien, soit ; j'irai, mes amis.

— Me permettez-vous de venir vous chercher tous les deux, à neuf heures, et de vous conduire en voiture chez M. Baudoin ?

— Volontiers.

— Alors, à ce soir.

— A ce soir.

A l'heure convenue, M. Bochet vint chercher les deux candidats, comme il l'avait promis, et un quart d'heure plus tard tous les trois faisaient leur entrée dans le salon de M. Baudoin. Délicieusement parée ce soir-là, Henriette reçut Alfred avec la réserve affable des jours précédents. Il dansa avec elle. La jeune fille n'avait pas précisément l'abandon qu'éprouve la jeunesse qui se livre au plaisir ; elle semblait en pleine possession d'elle-même, devant le charme de la musique et l'entraînement de la danse. Tout en se tenant sur

la réserve lui aussi, Alfred, en valsant avec elle, ne pouvait s'empêcher d'admirer sa grâce parfaite et sa tenue irréprochable. Il eut un moment d'abandon : plein de confiance à côté d'elle, assiégé par les souvenirs de leur adolescence, il lui parla de leurs toutes jeunes années, et lui rappela leur intimité passée. Henriette, qui l'écoutait sans paraître émue, au milieu d'une phrase lui sourit et lui fit remarquer qu'ils étaient en retard pour la danse.

Rentré chez lui, plein des souvenirs du bal, et voyant encore scintiller les riants visages et la valse folâtre, Alfred eut une matinée d'insomnie ou d'un sommeil pénible. A son réveil tardif, il réfléchissait aux danses de la nuit et aux paroles qu'il avait échangées avec Mlle Baudoin. Il se disait qu'elle n'avait rien fait pour se prêter à une confidence, et il se demandait s'il l'aimait. A cette question, la douce image de Marie lui apparaissait tout entière avec son beau sourire ; c'est Marie qu'il aimait ; dans ces belles soirées d'hiver passées près de la sympathique jeune fille, heureux de la confiance qu'elle lui montrait, de l'affection qu'elle lui inspirait, il avait cédé sans effort au doux sentiment qui l'entraînait vers elle.

Il en vint naturellement à penser aux liens par lesquels son sort avait dû être uni à celui d'Henriette ; et il se demandait, dans sa délicatesse, si ces liens étaient réellement rompus : s'ils existaient encore, n'aurait-il pas dû résister au sentiment qu'il éprouvait pour Marie ; et s'ils étaient rompus, pouvait-il se conduire, après tous les services qu'il avait reçus de M. Baudoin, comme si le passé n'avait été témoin d'aucun engagement, d'aucune promesse ?

Telles étaient les questions qu'il se posait à son réveil, et pour la solution desquelles il résolut enfin de confier à sa sœur ses sentiments, sa situation et ses doutes. Et le soir même, assis près de Clarisse, dans le petit hôtel de la Tenue-Camus, il abordait avec un certain trouble les confidences qu'il avait résolu de lui faire.

Clarisse avait alors retrouvé l'air de jeunesse et la fraîcheur que lui avaient enlevé de longs jours de souffrance. Elle avait deviné

l'affection de son frère pour Mlle Charrier; elle avait étudié le caractère de Marie, qu'elle avait trouvé plein de droiture et de charme, et elle aimait la blonde jeune fille.

— Je ne sais si cela est bien grave, mon ami, répondit Clarisse après avoir écouté silencieusement l'exposé que venait de lui faire son frère; je ne sais si cela est bien grave, parce qu'il me semble que l'engagement pris il y a sept ou huit ans, a été facilement rompu. Un changement dans la situation l'aurait-il fait revivre? Je ne le crois pas. Cependant, M. Baudoin a été si bon, si généreux pour nous, que tu ne dois rien entreprendre, en cette circonstance, sans te confesser à lui. Il a l'esprit droit, il est de bon conseil; tu ne peux te passer de son avis. Moi je te dirai franchement le mien. L'engagement n'existe plus; mais M. Baudoin, qui t'apprécie, doit être prêt à le renouveler. Je me rappelle à peine Mlle Henriette, que je n'ai pas revue depuis la pension; je ne puis donc deviner ce qu'il faut attendre d'elle. Mais je connais Marie; et je ne sais rien de plus doux, de plus délicat, que la nature de cette enfant. Avec Henriette tu serais riche; avec Marie tu serais heureux. Je me demande si l'existence agitée d'un certain monde convient à ton caractère calme et un peu rêveur; mais je suis bien sûre qu'une vie toute d'intimité est bien mieux ce qu'il te faut.

Après cette conversation, Alfred prit enfin le parti d'aborder avec M. Baudoin le sujet qui, depuis quelques jours, le poursuivait sans cesse. Il alla donc le voir, et, l'ayant rencontré seul, il s'ouvrit à lui; il lui rappela l'intimité qui régnait autrefois entre les deux familles, et les engagements contractés au sujet des deux enfants. Il ne lui cacha pas que, dans sa pensée, ces engagements étaient rompus, qu'il n'avait aucun droit à la main de Mlle Henriette et qu'il n'avait pas l'orgueil d'y prétendre. Il croyait cependant qu'il était de son devoir d'entretenir M. Baudoin de ce sujet délicat, qu'il n'abordait qu'en tremblant, parce qu'il désirait qu'on ne le soupçonnât ni d'un manque de parole, ni de convoitise malsaine, ni d'ambition démesurée.

M. Baudoin lui répondit qu'en effet, les engagements pris huit

ans plus tôt devaient être considérés comme ayant été brisés par les événements. Cependant, ajouta-t-il, je te connais assez, mon enfant, tes qualités offrent des garanties assez grandes pour me permettre de renouer en mon nom, en n'engageant que moi-même, des relations que nous devions à la conformité de nos goûts et de nos situations. Si donc tes desseins sont ce qu'ils étaient naguère, tu trouveras en moi un auxiliaire tout prêt à les favoriser. Laisse-moi prendre en main cette affaire ; je ne puis en dire davantage aujourd'hui ; avant d'aller plus loin, je veux sonder le terrain. Nous en recauserons dans quelques jours.

Le marin ne s'attendait pas, dès cette première entrevue, à une décision si précise, et intérieurement il en ressentit un grand trouble. Quant à M. Baudoin, il entretint bientôt sa fille de M. Alfred Bignon et des projets que le temps et les événements avaient rompus ; et il lui fit entrevoir, après lui avoir parlé des excellentes qualités du jeune homme, qu'il dépendait d'elle de renouer la chaîne du passé.

La jeune fille leva des yeux étonnés sur son père.

— Mon enfant, ai-je mal fait d'aborder avec toi cet entretien ?

— Non, mon père, si nous devons éclaircir une situation qui manque de netteté, et en sortir à notre satisfaction.

— Mais je n'ai rien à t'apprendre sur le caractère élevé d'Alfred, sur sa conduite pleine d'abnégation et de générosité ; et il me semblait que tu l'avais vu avec plaisir revenir en cette maison, où nous l'accueillions autrefois comme un membre de la famille.

— C'est vrai, mon père ; je vois M. Bignon avec les mêmes yeux que vous et j'aurais été heureuse que la destinée l'eût fait mon frère ; mais je ne suis pas préparée à lui donner le titre d'époux. Ce n'est pas par caprice que je vous parle ainsi, mon père. Veuillez me permettre de voir M. Bignon, et de ne vous répondre qu'après l'avoir entretenu.

— Volontiers, ma fille ; mais rappelle-toi qu'en abordant ce sujet, je n'avais absolument en vue que ton bonheur.

— Je le sais, mon père, et vous suis très obligée d'avoir agi ainsi.

Un instant après, Henriette écrivait le billet suivant :

« Mon cher Alfred, j'ai quelque chose de bien important à vous dire. Ayez l'obligeance de venir demain soir, vers quatre heures. Je vous attendrai. »

EUGÈNE ORIEUX.

(*La fin à la prochaine livraison*).

NOS ARTISTES AU SALON DE 1880

Le Salon a fermé ses portes, il y a quelques semaines déjà, et avant que son souvenir n'aille rejoindre celui de ses devanciers dans les limbes du temps, il faut se hâter d'en dire un mot.

J'ai écrit *Salon, halle* eût été plus exact ; qui dit Salon dit choix, mots et choses de leur nature aristocratiques et sonnant mal par ce temps de démocratie débordante.

L'art, cet autre ci-devant aristocrate, se démocratise de plus en plus comme le reste, et pour la quantité et pour la qualité. Son Salon annuel tend progressivement à envahir l'antichambre, la cuisine et les communs (quelques-unes même de ses productions ne seraient pas déplacées dans certains cabinets plus intimes). Si bien que, des quelques centaines d'œuvres d'art du temps jadis, nous voilà arrivés à *sept mille deux cents* et quelques, dont près de *quatre mille* tableaux !

On se demande à quoi sert un jury ; autant vaudrait ouvrir toutes grandes les portes du Palais de l'Industrie à la tourbe toujours grossissante des rapins. Encore, dans un récent discours, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous faisait-il espérer, pour un prochain avenir, la construction de *plusieurs hectares* d'annexes au Salon actuel ! C'est à faire trembler ces infortunés critiques d'art, déjà surmenés et ahuris. Après cela, Son Excellence voulait peut-être railler. Et puis, comme dit le fabuliste :

D'ici là le ministre, l'âne ou moi nous mourrons.

A part cette marée montante d'œuvres, quelques-unes excellentes, la plupart médiocres ou franchement mauvaises, le défunt

Salon ressemble à s'y méprendre aux précédents, tant pour les genres que pour les noms principaux. Comme de raison, la politique y a eu aussi sa large part. Nous avons pu contempler nos grands hommes d'aujourd'hui pendus aux mêmes clous auxquels étaient accrochés nos grands hommes d'hier, et auxquels le seront ceux de demain. La redingote de M. Thiers a fait place à celle de M. Grévy, toutes deux taillées par le même faiseur, M. Bonnat, décidément promu à la dignité de peintre officiel de l'Elysée. La pâle et bilieuse face de M. Clémenceau faisait vis-à-vis à la rubiconde et bourguignonne figure de M. Lepère, le chantre homérique du *Vieux quartier Latin*, le poète inspiré de la *Grande Chaumière*, qui en célébrant en strophes d'un lyrisme si pénétré la pipe et la chope, préludait si dignement à ses futures fonctions de ministre des Cultes. Ministre, hélas! il l'était encore quand s'ouvrit le Salon; quand celui-ci se ferma, il avait cessé de l'être. Grandeur et décadence! Le Salon a pu faire à Son ex-Excellence l'application du vers fameux de Racine :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus!

En avons-nous assez vu de ces évêques de contrebande redevenus meuniers, dans cette étourdissante fantasmagorie de nos révolutions!

Gardons-nous d'omettre de saluer au passage un de nos autres maîtres, futur celui-là, M. Naquet, dont l'anguleuse et blême effigie est gracieusement encadrée entre l'absalonienne chevelure et la gibbosité également légendaires. Le blond Antonin, j'allais dire *Antinoüs*, Proust, encore un ministre ou tout au moins un ambassadeur de demain, ne nous pardonnerait pas non plus si nous ne mentionnions le frais bouquet de roses dont est galamment fleurie sa boutonnière, et le chapeau que son ami Manet lui a crânement campé sur l'oreille, avec un petit air vainqueur qui lui sied à ravir.

A ce rendez-vous des illustrations contemporaines, il manque M. Ferry, dont mes regards anxieux cherchent en vain les longs et soyeux *favoris*. En revanche, et la compensation en vaut

la peine, j'aperçois le masque grimaçant de son *alter ego* M. Paul Bert, qui dans son coin ricane, en songeant sans doute au Frère ou à la Sœur dont il vient de déjeuner et au Jésuite dont il dînera ce soir.

J'allais oublier le plus franc succès — d'hilarité, et de tristesse aussi — du Salon : cet abracadabrant triptyque offrant à la dévotion, ou bien plutôt à la curiosité goguenarde du public, la trinité loysonnienne, *Monsieur, Madame et Bébé,* Monsieur, « Recteur de l'église catholique française (??), » va de profil, en redingote de prédicant; Madame la Rectoresse, en tenue non moins puritaine, avec un air pincé, raide et rogue, fort peu rassurant pour Monsieur, et qui explique de reste les doléances du malheureux Bichery, cet étonnant *vicaire à tout faire*, dont les journaux ont récemment retenti, lors de ce désopilant procès dans lequel le *loysonnisme* a lavé en public quelques-unes des pièces les plus intimes de son linge sale, à la grande joie de la galerie ; — puis enfin, entre papa et maman, le jeune produit du couple, malingre, chétif, de physionomie peu intelligente, laid (moins toutefois que le péché dont il est le fruit), un de ces pauvres enfants vieillis avant de grandir et dont la vue inspire la pitié. Le tout, peint à la manière noire, par un disciple de l'école de Ribot, et frotté, ce semble, avec le résidu de la marchandise de ce négociant en charbon, dont l'infortuné Bichery était condamné par Madame à porter les sacs, pour les besoins du ménage.

Impossible de passer devant ce trio de charbonniers sans éclater de rire... Après le rire venait la réflexion : on se demandait comment un homme qui fut le Père Hyacinthe était tombé assez bas pour afficher ainsi sa chute en triple exemplaire, comme pour mieux braver le sens moral en même temps que le sens commun, car il devient évident que l'un et l'autre sont chez lui également oblitérés. Le malheureux ne semble pas se douter que, déjà tué moralement par le ridicule de son mariage, le ridicule de ce portrait l'achève.

M. Loyson va-t-il appendre cette jolie effigie de famille à la porte

de l'ex-théâtre des Folies-Montholon où il pontifie? Je doute que l'enseigne lui attirât beaucoup de chalands et accrût notablement le nombre, fort restreint, de ses fidèles, au premier rang desquels brille très justement le citoyen-comte de Douville-Maillefeu.

..... *Sed paulò minora canamus* :

Descendons de l'Olympe des demi-dieux de la politique et des pontifes du *loysonnisme* et du *bicherysme* (deux noms qui sentent moins le temple que la ménagerie), et arrivons enfin aux simples desservants de l'art, spécialement à ceux qui nous intéressent au titre particulier de compatriotes. Mais comment arriver à les découvrir au milieu de cet immense Capharnaüm où noms et œuvres sont brouillés à plaisir, où, pour comble d'embarras, nous n'avons pas cette année, pour nous guider, le fil d'Ariane de l'ordre alphabétique? Essayons pourtant, en demandant pardon aux nombreux oubliés et en les renvoyant demander à l'administration raison de notre silence involontaire.

Citons tout d'abord les deux beaux portraits à la Titien exposés par M. Paul Baudry, et traités dans sa nouvelle manière, qui n'est pas la plus séduisante, mais qui est estimée la plus forte parmi les connaisseurs.

M. Gustave Marquerie a exposé un portrait aussi, celui de son petit-fils, gentille et espiègle figurine de *bambino,* caressée *con amore* par le pinceau *grand-paternel.* En outre, et pour la première fois, si je ne me trompe, l'artiste nous a donné un paysage : *Chute d'eau près d'Avon,* un coin de cette admirable forêt de Fontainebleau qui en offre tant de séduisants et de grandioses. Qui peut le plus peut le moins. Celui qui sait traiter la figure humaine avec l'habileté de M. Marquerie (habileté attestée de reste par maints beaux portraits dont l'excellent artiste accroît chaque année le nombre, notamment en Vendée et dans notre pays nantais, dont il est en quelque sorte devenu le portraitiste attitré), — celui-là est tout préparé pour aborder avec supériorité le paysage, ce portrait de la nature, qui se contente volontiers de l'à peu près et n'exige

pas comme l'autre cette précision de rendu, cette ressemblance physique et surtout morale, si difficile à saisir parce qu'elle procède tout à la fois de l'âme du modèle et de celle du peintre. M. Marquerie ne se bornera donc pas, nous l'espérons, à cet essai, et permettra bientôt au public d'apprécier mieux encore cet aspect nouveau de son talent, en traitant sur une toile de dimensions moins restreintes l'un de ces autres motifs empruntés à la forêt ou au palais de Fontainebleau, dont nous avons vu dans son atelier des études déjà si achevées.

Voilà M. Delhumeau devenu décidément le peintre ordinaire de ces dames du vaudeville et de l'opérette. Après Mlle Girard, Mme Chaumont : joli portrait vraiment, rendant bien le peu régulier mais piquant minois de l'original. Du même un diptyque où se fait vis-à-vis un digne couple bourgeois déjà mûr : peinture bourgeoise aussi, cossue, vernissée, lustrée, tirée à quatre épingles, traitée avec cette conscience quasi excessive habituelle au jeune artiste vendéen.

Mlle Joséphine Houssay nous apporte tout un petit musée de portraits, à l'huile, au pastel, à l'aquarelle, variété de procédés qui atteste celle des aptitudes. C'est d'abord le portrait de Mme Ch. Bl..., à la spirituelle physionomie, vivement saisie et finement rendue ; puis celui de Mme ***, qu'à mon vif regret je n'ai pu arriver à découvrir, et enfin celui de la propre mère de l'auteur, que celui-ci a su traiter avec son talent d'artiste en même temps qu'avec son amour filial, et où revit de façon si frappante l'aimable et douce placidité du modèle. En outre, Mlle Houssay a exposé une touchante et expressive figure que le livret appelle : *La Prière,* mais qui pourrait fort bien se décorer du glorieux titre de : *Jeanne d'Arc.* Les voix sont matériellement absentes, il est vrai, mais on les devine, on les entend, bien mieux que dans certains tableaux où elles sont corporellement mais si étrangement présentes, par exemple, dans la *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage, toile remarquable par l'expression du visage de l'héroïne, mais si défectueuse pour le reste.

Passons à la peinture dite d'histoire et de genre.

Dans une page des plus estimables et non inférieure à un tel sujet, M. Baader nous représente *Washington faisant ses adieux à sa mère,* avant d'aller prendre la présidence de la naissante république, à laquelle il vient d'être appelé.

Depuis longtemps M. Luminais n'avait pas envoyé au Salon une toile de l'importance de ses *Énervés de Jumiéges.* Nous voyons passer les fils révoltés de Clovis II, pâles, exsangues, quasi mourants, couchés sur le bateau qui les emporte au hasard du courant, jusqu'à ce qu'il les fasse aborder à Jumiéges, dont les moines recueilleront et soigneront ces deux pitoyables victimes d'une cruelle vengeance paternelle. La scène est rendue avec toute la vigueur de ce talent robuste et viril. Nous en dirons autant de la *Prisonnière disputée* par des soldats (gaulois, naturellement) du même peintre.

Mme Hélène Luminais a de qui tenir, et elle tient. Son *Portrait de Mme la marquise de S**** peut compter parmi les meilleurs du Salon.

La *Fontaine* et l'*Éventail,* de M. Tillier, sont d'assez fades mièvreries, proches parentes des nymphes néo-grecques de M. Picou. La pente est dangereuse et l'artiste fera sagement de la remonter au plus vite.

L'*Ismaël* de M. Raub (de Brest) est d'une tout autre facture, sobre, forte et saine. Mourant de soif, l'enfant s'est couché sur l'aride sable du désert, à côté de sa cruche renversée. Où est Agar ? Sans doute à la recherche de quelque source, qui puisse lui donner un peu d'eau pour sauver de la mort son fils, le père futur du grand peuple arabe. Un enfant, un vase d'argile, gisant côte à côte au sein du vaste désert syrien, c'est là une scène bien simple, quasi naïve, mais qui vous émeut dans sa simplicité, dans sa grandeur aussi. On se prend, en effet, à se demander à quoi tiennent les humaines destinées : quelques gouttes d'eau de moins, et tout un peuple, âgé aujourd'hui de quarante siècles, manquait au grand drame de l'histoire, dont il fut l'un des principaux acteurs.

M. Raub, qui sans doute n'a pas songé à ce côté de son sujet,

dont il n'avait pas d'ailleurs à tenir compte, est un débutant, si nous ne faisons erreur. Pour son début il a reçu du jury des récompenses une *mention honorable*, bien méritée, en attendant la médaille prochaine, si le jeune artiste sait persévérer dans sa voie.

M. Julien Le Blant, fils du savant épigraphiste de ce nom, est un Breton-Vendéen de cœur, sinon de naissance, qui poursuit avec un succès croissant la série de ses compositions sur les grandes guerres vendéennes. Après la *Mort de d'Elbée*, qui valut au jeune artiste une médaille de 3e classe, il y a deux ans, et *Henri de la Rochejaquelein* adressant à ses soldats cette laconique et immortelle harangue, sans modèle dans l'histoire de l'éloquence militaire, voici le *Bataillon carré* (affaire de Fougères, en 1793), une page excellente de tout point, qui classe décidément M. Le Blant dans la phalange de nos jeunes maîtres-peintres militaires.

De Neuville, Detaille, Dupray ont dû saluer l'œuvre de l'un des leurs dans cette composition d'une touche à la fois si ferme et si aisée, d'un dessin si précis, d'un coloris si vrai, dans cette mêlée sans confusion où les *Blancs, égaillés* dans les herbes, la plupart armés de faulx, de piques et de bâtons, quelques-uns seulement de fusils de chasse, attaquent avec tant de furie les *Bleus* formés en carré et se défendant avec la discipline d'une vieille troupe. Si les armes sont inégales, la bravoure est la même des deux parts, car des deux parts, hélas ! ce sont des Français. Aussi vainqueurs et vaincus peuvent-ils regarder avec le même sympathique intérêt ce tableau racontant l'un des mille épisodes de la guerre des Géants. Malgré ce qu'un tel sujet avait de peu actuel, pour ne pas dire de contraire au courant des préoccupations et passions présentes, le jury n'a pu passer devant cette maîtresse toile sans y appendre une médaille de 2e classe, qui aurait pu et dû être de 1re.

Voilà M. Le Blant hors concours en deux années ; c'est un fort beau résultat ; mais les platoniques suffrages de ses pairs ne suffisent pas à un artiste ; il a besoin de quelque chose de plus positif, et, nous en avons la confiance, ce quelque chose ne fera pas défaut à M. Le Blant, qui mérite si bien, et par son talent et par ses ten-

dances, d'être encouragé à persévérer dans une voie si délaissée et, disons-le, si peu populaire à l'heure actuelle.

Au premier rang de nos paysagistes, nous retrouvons M. Bernier, dont le *Matin* est une belle et grande page, tout imprégnée de la poésie de la nature. Le *Vivier* de M. de Bellée est un lumineux paysage hivernal, qu'anime une chasse à courre avec meutes, piqueurs sonnant du cor, cavaliers, cavalières et cerf au *bat-l'eau* (c'est, je crois, le terme technique ; sinon, que les disciples de saint Hubert veuillent bien me pardonner mon hérésie !) La *Matinée d'octobre*, de M. Tancrède Abraham, est également une excellente toile, de solide et saine peinture. La *Vue du Gardon*, de M. de Curzon, est dans cette gamme grisâtre et douce qu'affectionne l'auteur, l'un des derniers tenants du paysage dit *historique*. La *Jeune fille et son ange gardien* (celui-ci jouant de la flûte à l'oreille de celle-là), par le même, ne me séduit pas absolument, j'ai le regret de le dire : outre que la composition me semble quelque peu bizarre, le rendu en est *flou* et sans grand accent.

Ils ont de la fraîcheur et de la vérité, ces *Herbiers* et ces *Dunes de Saint-Cast*, par M. Paul Sébillot, qui sait manier avec une égale aisance la plume et le pinceau, car, si je ne me trompe, il est en même temps l'auteur, ou tout au moins l'éditeur, des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, récemment publiés chez Charpentier. M. Bidau est toujours l'un de nos plus habiles *fleuristes*. Nous ne pouvons rien dire des paysages exposés par un autre artiste vendéen, M. Daudeteau, n'ayant pu arriver à mettre *l'œil* dessus, non plus que sur l'*Etude* de Mme Pilon (de Nantes).

Dans le clan des *mariniers* nous retrouvons Mme Elodie La Villette, au moins égale à elle-même ; Mme Espinet, son émule, inférieure toutefois ; M. Coroller, leur maître commun, dépassé par la première de ses deux élèves ; M. Le Sénéchal de Kerdréoret, dont la touche est si franche, si sincère. Les *Rochers du Nord, à Granville*, par M. Espivent de la Villeboisnet, sont un début plein de promesses, déjà tenues en partie.

Le curieux *Luisant,* à l'effet miroitant, exposé par M. Lansyer nous plaît moins, nous l'avouons, malgré la difficulté vaincue, que certaines autres toiles de ce paysagiste émérite. M. Lansyer nous présente, en outre, dans un large cadre, toute une collection de vues du magnifique château de Ménars et de ses dépendances, étudiées sous tous leurs aspects, — demeure quasi royale, hier la propriété des princes de Chimay, aujourd'hui celle d'un citoyen conseiller municipal parisien qui, comme il est assez de mode aujourd'hui, sait mener de front la démocratie la plus avancée et la plus raffinée aristocratie de fortune et de goûts.

La section des peintres céramistes nous offre tout d'abord le vétéran du genre et son rénovateur, sinon créateur, M. Michel Bouquet, dont la *Galiote hollandaise* et le *Ruisseau* viennent s'ajouter à tant d'autres *faïences* sorties des mêmes habiles mains.

A la suite du maître vient toute la gracieuse troupe, chaque année plus nombreuse, des *faïencières, porcelainières, émaillistes,* etc., parmi lesquelles nous remarquons Mlle Alice Hardy, qui a exposé en famille le portrait de son père et celui de son frère, gentiment peints, et de plus fort ressemblants, point capital en l'espèce. Mêmes qualités dans le portrait du P. Didon (l'un des *lions* du Salon), par Mlle Duchesne (de Nantes), qui nous a également donné une scène de kief oriental, la *Sieste.*

J'en passe, mais, à défaut de la vérité, la galanterie m'interdirait d'ajouter : et des meilleurs.

Dans la Sculpture, nous remarquons un joli buste, en plâtre teinté, de la *Marie* de Brizeux, par M. Gourdel :

> Marie, ô brune enfant, dont je suivais la trace,
> Quand vers l'étang du Rorb tu courais avec grâce,
> Montre-toi belle et simple et douce avec gaieté,
> Pareille au souvenir qui de toi m'est resté !...

Ce n'est pas précisément de grâce et de beauté que brillent les deux bustes, en plâtre aussi, exposés par M. Le Bourg, celui de

M. Emile de Girardin, l'inépuisable publiciste qui continue depuis près d'un demi-siècle de dépenser *une idée par jour* sans trop se soucier du reste de mettre ces multiples idées d'accord), et celui d'Auguste Comte, le père du positivisme, la religion ou mieux l'*irreligion* de l'avenir, prétendent ses adeptes.

Le *Pilleur de mer*, par M. Ogé (de Saint-Brieuc), et le *Harponneur*, par M. Richard (de Nantes), sont deux morceaux que l'on dirait pétris par le même ébauchoir. Outre l'analogie des sujets et des proportions, ces statues jumelles se distinguent par les mêmes qualités d'énergie et de modelé anatomique. Toutes deux aussi ont été achetées par la ville de Paris, et nous ne tarderons pas à les voir, de plâtre devenues marbre, orner quelque jardin public. Ajoutons toutefois qu'elles n'ont pas été traitées avec une égale faveur par le jury, qui décernait une médaille de 3e classe au *Harponneur* de M. Richard, tandis qu'il n'accordait aucune récompense au *Pilleur de mer* de M. Ogé, sans doute pour le punir de son peu honorable métier ; ce qui témoignerait chez ces messieurs d'une regrettable petitesse d'âme par ce temps de généreux oubli, de pardon et d'amnistie plénière. Il est vrai que la politique est étrangère aux méfaits du sauvage héros de M. Ogé, lequel se borne, le naïf! à piller les maigres épaves que lui apportent les naufrages, au lieu de piller et d'incendier des palais et même d'assassiner un peu. Aussi le jury a-t-il fort justement refusé la *grâce amnistielle* à ce rustre de délinquant, qui ne sait pas mettre dans son jeu le plus plus petit grain de politique.

A l'article *Gravure*, signalons une eau-forte de M. Litoux (de Nantes) : *Porte du palais ducal à Venise*, et le *Petit Poucet*, de M. le baron de Wismes, que l'habile artiste a su traiter avec l'esprit qne le sujet comporte.

M. Octave de Rochebrune, et nous ne pouvons plus dignement clore cette rapide revue que par son nom, a ajouté sept eaux-fortes nouvelles à cette œuvre monumentale qu'il intitule : *A travers la France*, et qui doit comprendre la fleur de nos édifices religieux ou civils, cathédrales romanes et gothiques, palais, castels féodaux,

châteaux Renaissance, etc. Les ruines elles-mêmes trouveront ici le moyen de braver les suprêmes outrages du temps. L'éloge de l'éminent artiste vendéen n'est plus à faire dans ce recueil, où tant de fois on a signalé l'habileté magistrale de sa pointe, son dessin à la fois précis et libre, son entente des ombres et de la lumière, toutes qualités qui font de M. de Rochebrune le premier de nos aquafortistes architectoniques, et qui feront d'*A travers la France* le plus magnifique des albums.

L. D.

DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE

LETTRES INÉDITES DE M. DE BOUILLÉ

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROI EN BRETAGNE

(1568-1574)

De 1562 à 1589, pendant que le reste de la France était en proie aux désastres des guerres de religion, la Bretagne continua de jouir de la paix et d'une prospérité sans égale, que lui enviaient toutes les autres provinces.

Ce n'est pas qu'en Bretagne, comme ailleurs, des brouillons, des fanatiques de divers partis n'eussent tenté de violer la paix religieuse et de susciter des troubles, sous divers prétextes. Pour réprimer ces criminelles tentatives par l'alliance de la modération et de la vigueur, deux hommes se rencontrèrent en Bretagne : le gouverneur, Jean de Bretagne, duc d'Etampes, et le premier lieutenant-général commandant sous lui dans la province, M. de Bouillé.

Dans cette action commune, le duc d'Etampes semble avoir surtout représenté la modération, M. de Bouillé, la vigueur. Mais tous deux s'entendaient parfaitement, car tous deux avaient le même but, le maintien de la paix.

Heureux les pays qui, dans des crises analogues, trouvent pour les gouverner de pareils hommes. En tous les temps ils sont rares, — aujourd'hui plus que jamais.

Les *Preuves de l'Histoire de Bretagne* (t. III) renferment déjà un certain nombre de lettres missives de M. de Bouillé ; en voici encore cinq inédites ; on ne saurait en avoir trop, car toutes elles portent véritablement l'empreinte de l'homme, et cet homme est un caractère, une physionomie originale, qui mérite d'être mise dans tout son jour.

Nous prenons ces cinq lettres, non sur les originaux, mais sur des copies du XVIIe siècle très-scrupuleusement faites (elles reproduisent toutes les irrégularités orthographiques et grammaticales des originaux), et qui existent à la Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, n° 22 310, volume qui a jadis fait partie du n° III des Blancs-Manteaux.

Nous nous sommes borné à ajouter quelques apostrophes et quelques virgules, là où elles manquaient.

A. DE LA BORDERIE.

I

Mr de Bouillé au capitaine Soulleville [1].

(5 novembre 1568). — Monsieur de Soulleville [2], j'envoye aux officiers de justice de Sainct Brieuc une reqte, qui m'a esté presentée, de la plaincte qu'on m'a faict du sieur de la Villaudran, et d'aultant que c'est chose qui requert prompte et exemplaire justice, je leur escrips en faire dilligemment informer, et que s'ils ont besoing de forces, que leur assisterés. A ceste cause je vous ay voulu escripre la presente, affin que regardiés de leur assister avec tel nombre de gentilshommes de vostre arriere ban, pour l'exon de leurs decrets, qu'ils verront estre requicts. Sur ce, Monsr de Soulleville, je prie Dieu vous donner ce que desirés. A Nantes ce vme de nobre 1568. — Et s'il est besoing de plus grandes forces, m'en advertissant, je ne fauldray de les vous envoyer, iusques à y aler moy mesme s'il en est besoing.

Vostre bien bon amy

BOUYLLÉ.

Et sur le dos est escrit : A Monsieur de Soulleville, commissre de l'arriere ban de Sainct Brieuc. — *Le cachet est tombé.*

II [3]

Au même.

(30 mars 1572). — Monsr de Soubsleville, le sr de Kerverdio est venu vers moi, qui m'a dit comme les gentilshommes de l'evesché de St Brieuc font bonne dilligence de s'assembler. Par

[1] Bibl. Nat., Ms. fr. 22 310, f. 129 Re.

[2] Guillaume de Lescouët, se de Souleville, pensionnaire du Roi en Bretagne, commandant de la place de Quintin le 19 mai 1558, capitaine de 50 arquebusiers à cheval le 11 avril 1559, — nommé à ces deux postes par Jean de Bretagne, duc d'Etampes, gouverneur de Bretagne, était l'un des hommes de confiance et comme e bras droit de M. de Bouillé dans l'évêché de Saint-Brieuc.

[3] *Ibid.*, f. 130 ve.

quoy je vous prye de les haster encores le plus que pourés, et qu'ils s'en viennent me trouver à Becherel dimenche prochain, ou entre cy et là s'ils sont prests à marcher. Et n'estant la presente à autre fin, ne vous en diray davantage que pour prier Dieu, Monsr de Souleville, vous avoir en sa s^te et digne garde. A St Malo, ce xxxe mars 1572.

Vostre entierement [bon] amy

BOUYLLÉ.

Sur le dos est escrit : A Monsr de Soulleville, commissaire des gentilshommes de l'evesché de St-Brieuc. — *Et sur le dos dans un autre endroit, d'une autre escriture :* Du dimanche 1er jour d'avril, devant le seig^r de Souleville, en l'auditoire de la court de Lan^le [1], les lettres cy de l'aultre part ont esté publyées en presence des gentilshommes de l'arriere ban.

III [2]

Au capitaine et au commissaire de l'arrière-ban de Saint-Brieuc.

(*20 mars 1574*). — Messieurs, pour ce que je suis contrainct faire un voiaige jusqu'à Nantes pour le service du Roy, i'ay lessé Monsr de Mesjusseaume du costé de sà, afin que si, spendant que je seré audit Nantes, ceulx qui ont prins les armes voulloenct entreprendre d'entrer en ce pays ou y faire quelque surprinse, vous faciez ce que vous ordonnera led. s^r de Mejusseaume et luy obeissez en mon absence comme à moy mesmes, affin qu'il ny aict aulcun retardement pour le service du Roy et la conservation de ce gouvernement. Priant Dieu, Messieurs, vous avoir en sa tressaincte et digne garde. De Fougeres, ce xx mars 1574.

Vostre entierement bon amy

BOUYLLÉ.

Et sur le dos est escrit : A Messrs les cap^ne et commissaire des

[1] *Sic*, Lamballe.
[2] *Ibid.*, f. 135 r°.

gentilshommes subgects aux ban et arriere ban de l'evesché de St-Brieuc.

IV [1]

A Mr de Souleville.

(*Sans date*). — Monsr de Soulleville, j'ay advisé de laisser tous les gentilshommes de St-Brieuc qui doibvent le service à cheval pour la garde de la coste, sans qu'ils tiennent garnison, affin de les soullager, à la charge qu'ils se tiendront tousjours prests pour marcher lorsque je les manderé et pour deffendre la coste s'il y survient quelque chose. Et quant aux gens de pied, vous me les envoyerez touts, sans avoir esgart aux retenus, sinon aux trante qui ont acoustumé de demeurer pour la garde de l'isle de Brehal [2]. Car puisque les gens de cheval demeurent, je veulx avoir tous lesd. gens de pied, que le capitaine La Mothe Granton m'amenera tout incontinant et le plus tost qu'il sera possible, par les chemins dont je luy envoye la liste. Pryant Dieu, Monsr de Soulleville, vous avoir en sa garde.

Vostre bien bon amy

BOUYLLÉ.

Et sur le dos est escrit : A Monsr de Soulleville, commissaire de l'arriere ban de St-Brieuc.

V [3]

Au commissaire et au capitaine de l'arrière-ban de Saint-Malo.

(*17 mai 1574*). — Messieurs, voyant que le comte de Montgommery est tenu si resserré dedens Domfront qui n'a moien d'en sortir pour nous venir faire guerre, et que d'aultre part ses menées et pratiques..... [4] qui pretendoict faire obeir par la force, sont venus à moy se meptre d'eulx mesmes en l'obeissance du Roy, je

[1] *Ibid.*, f. 134 r°.
[2] *Sic*, Bréhat.
[3] *Ibid.*, f. 133 r°.
[4] Ici un blanc de quelques mots dans la copie, répondant à un trou dans l'original : de là l'obscurité du membre de la phrase qui suit.

avise aussi d'aultre part, pour ne vous fatiguer sans besoing, de renvoyer tous les gentilshommes qui sont..... [1] chascun chez soy..... [2] vous prye de leur faire entendre que je suys bien mary de les mander si souvent, mais que ces guerres ycy se font comme l'occasion se presente. Ausquels vous ordoneriez qu'ils aient neantmoins à se tenir près au premier mandement. Car je suys encore adverty que, du costé de Nantes et bas Anjou, il y a apparence qui se vieille [3] remuer quelque chose, et de moy je suys resolu de ne laisser allumer le feu si grand en lieu où je commande que je ne le puis bien esteindre quand je vouldray. Vous sçavez que la negligence de n'y avoir pourveu de bonne heure est cause du malheur que nous voions aujourdhui regnier presque par touttes les autres provinces. Duquel je prie Dieu qu'il vieille (*sic*) garder ceste cy, et que vous donne, Messieurs, apres m'estre recommandé à vostre bonne gracze, en bien bonne santé, ce que plus desirez. De Rennes ce dix septiesme may 1574.

Vostre bien affectionné cousin et amy

BOUYLLÉ.

Et pour suscription : A Messieurs de Pontbriant et de Quer.... [4], commissaire et capitaine des gentilshommes de l'evesché de St Malo.

[1] Ici, blanc d'une demi-ligne dans la copie.

[2] Blanc d'une ligne presque entière dans la copie.

[3] Qu'il se veuille remuer quelque chose. *Vieille* pour *vueille* ou *veuille*.

[4] Ces points sont dans la copie, répondant à un trou ou une mouillure dans l'original.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

FLEURS DU PASSÉ, poésies, par Louise d'Isole. — Un volume in-12. Paris, 1880. A. Ghio, éditeur, galeries d'Orléans.

Ainsi que le dit dans une charmante préface M. de la Breure, ces *Fleurs du passé* sont nées « d'une grande et irrémédiable souffrance » et de « l'espèce de nécessité où s'est trouvée » l'âme brisée d'une mère « de donner à ses plaintes et à ses gémissements une forme qui convienne à d'autres douleurs. »

C'est le souvenir d'un fils perdu qui anime tout ce livre ; ces pièces de vers sont des chants de mort, et rarement l'auteur a eu des accents d'une éloquence aussi pénétrante. On sent que ces pages ont été arrosées de vraies larmes.

Le poète a trouvé, presque sans les chercher, les belles images dont il a revêtu sa douleur. Le sentiment est tellement intense que l'émotion gagne le lecteur malgré lui, et qu'il ne songe point à désirer plus de variété dans les idées. Nous allons citer quelques fragments de ces poésies; ils montreront que le talent de Mme d'Isole est plus vibrant et plus remarquable que jamais. L'inspiration est chez elle toujours aussi spontanée et son style a pris par la concision plus d'éclat et d'énergie.

HORLOGE ARRÊTÉE

Depuis combien de temps, mon fils, m'as tu quittée ?
Mon pauvre cœur, semblable à l'horloge arrêtée,
Vient toujours demander : Depuis quand est-il mort ?
A ma mémoire inerte, incapable d'effort.
Si quelqu'un dit ton nom, c'est comme une morsure
Qu'on me ferait ; je fuis, j'ai peur de ma blessure ;
J'en vois couler le sang, ainsi qu'aux premiers jours ;
Je sens qu'elle se creuse et s'élargit toujours !
Mais tu viens de mourir, je sens encor ta lèvre
Sur mon front, chaude encor de ta dernière fièvre.
Tout est trop vif, il n'est qu'un instant de passé !...

Non. Je me trompe, et meurs du désir insensé
De te revoir ! Ce sont de longs siècles, des mondes
Qui nous ont séparés... Et d'angoisses profondes
Ton souvenir revient m'accabler au réveil.
Quelquefois il me tombe un rayon de soleil.
Je revois aux clartés du rêve qui m'enivre
Ce midi lumineux où tu semblais revivre,
Les splendides jardins et les blancs parasols,
Le costume éclatant des marchands espagnols.
J'entends ta voix, j'entends la clochette des chèvres,
Je présente leur lait écumeux à tes lèvres.
Les grands bois pleins d'espoir montent en pleine fleur
Et tout cela revient me battre dans le cœur !
J'oubliais qu'en ce ciel passait l'inquiétude.
Quel atroce frisson !... malgré ma lassitude
Il fallait parcourir, de l'aube jusqu'au soir,
Ce clavier qui descend de joie à désespoir !
Puis, à la fin du jour, quand des cimes perdues
Mon âme retombait, les ailes étendues,
La nuit me rapportait de nouvelles douleurs,
Ton souffle plus pressé... de subites pâleurs,
Les sueurs ou ta soif ! — C'était une torture !...
Et le jour revenait ! A présent, je le jure,
Malgré le désespoir que ta mort appela,
Mes nuits craignent encor rêver de ces temps-là !

Presque toutes les pièces de ce recueil mériteraient d'être citées. *Foyer désert, le Sang, Dans les salles funéraires du Louvre, Lassitude, les Dieux de Laban, La souveraineté de la Mort, Un départ pour le Midi,* témoignent d'une imagination riche et vaste, pleine d'éclatantes couleurs. De hautes pensées y sont exprimées sous une forme originale et saisissante, et tout ce livre est traversé par un large souffle de poésie.

Mme d'Isole a jeté une note douce et gracieuse au milieu de ces chants désolés. La pièce intitulée : *Marie!* qui porte pour dédicace : *A celui qui me reste seul,* est un petit chef-d'œuvre.

MARIE !

L'oranger en fleur couronne ma tête;
Je viens apporter la coupe de miel;

Je suis le rayon après la tempête :
Ma couronne blanche est votre arc-en-ciel !

Je viens éclairer votre nuit obscure.
Belle et jeune enfant, j'entre sans frayeur ;
Je sais qu'à l'aspect d'une flamme pure,
Vont fuir loin du seuil l'ombre et la douleur.

Je sais que le sort en brisant votre âme
A pleurer longtemps vous a condamnés,
Que le tisserand a coupé la trame,
Que Dieu vous a pris vos fils premiers-nés !

Père, embrassez-moi, je suis votre fille !
Je viens ranimer votre cœur flétri,
J'aime le dernier de votre famille,
Je suis la colombe au rameau fleuri.

Mère, écoutez-moi, je suis la colombe ;
Je suis le berceau, le doux avenir.
Mère, pour jamais est close la tombe,
Mais vos bras fermés peuvent se rouvrir !

Les œuvres de Mme Louise d'Isole sont déjà nombreuses. Elle a publié plusieurs volumes de poésies, des romans, des pièces de théâtre. C'est aujourd'hui l'un des écrivains qui honorent le plus la Bretagne, qu'elle aime passionnément, et dont elle a célébré la lutte suprême contre la France dans un de ses meilleurs livres.

JOSEPH ROUSSE.

HISTOIRE DE LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE DANS LES DIOCÈSES DE QUIMPER ET DE LÉON, DE 1790 A 1801, par M. l'abbé Joseph-Marie Téphany, chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper. — Quimper, Kerangal, 1879. In-8o de XIV-668 pp.

Ce livre n'est pas à proprement parler une histoire, mais un recueil de précieux documents et de souvenirs inédits, laborieusement rassemblés, sur la persécution révolutionnaire. Les notes de l'abbé Boissière, secrétaire de Mgr de Saint-Luc, évêque de Quimper, au moment de la proclamation de la constitution civile du clergé, les archives de l'évêché et de la ville de Quimper, les ouvrages des auteurs qui ont déjà écrit sur ce sujet et les lettres ou les notes des

familles ou des communautés, sont les sources principales auxquelles l'auteur a puisé. Il n'a prétendu, d'ailleurs, que tenter un essai que l'on pourra compléter plus tard, et il fait appel à toutes les personnes qui pourraient posséder des renseignements complémentaires, en les priant de lui venir en aide et de n'être pas avares de leurs trésors. Il s'agit de réunir le plus de matériaux qu'il sera possible pour arriver à reconstituer l'histoire complète de ce courageux clergé finistérien qui montra tant de dévouement pendant ces jours troublés et qui compta en somme peu de défaillants.

Cette œuvre est essentiellement méritoire et patriotique, et nous devons remercier très sincèrement M. le chanoine Téphany de l'avoir entreprise. Il est très opportun, à l'heure actuelle, de montrer ce que furent, d'un côté, les partisans de la constitution civile du clergé, c'est-à-dire les ennemis de l'Eglise catholique, et de l'autre, ce que furent les prêtres et les chrétiens qui la repoussèrent, c'est-à-dire les seuls vrais serviteurs de cette Eglise. Quel enseignement dans le simple contraste des biographies du vénérable abbé de Saint-Luc et du renégat Expilly ! Le livre de M. Téphany abonde en traits dignes des premiers âges de l'Eglise, et notre ami M. Emile Grimaud en tirait dernièrement une scène poétique de l'intérêt le plus saisissant entre l'évêque intrus et l'un des prêtres fidèles :

Et vous, Monsieur, comment ferez-vous pour mourir ?

Il était utile, pour relever nos cœurs, en ce temps de faiblesse morale et d'amoindrissement des caractères, de remettre sous nos yeux les actes de sacrifice et de courage chrétien de nos prélats, de nos prêtres et des simples fidèles, qui, pour obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, surent tout souffrir : la persécution, les cachots, l'exil et la mort. Des exemples de vigueur morale nous sont même donnés par de faibles femmes, n'hésitant pas à exposer leur vie et celle de leurs familles pour secourir les persécutés. On se reporte involontairement à l'ère des martyrs et l'on se dit qu'une terre arrosée d'un sang si généreux ne peut manquer de produire un

jour les mêmes héroïsmes. Ce qui ressort, en effet, le plus évidemment du livre de M. Téphany, c'est que l'Etat ne peut porter atteinte à la constitution de l'Eglise; sans rencontrer une résistance qui ne doit pas céder, même devant l'échafaud. Fasse le ciel que nous n'ayons pas à l'expérimenter encore une fois !

LARVORRE DE KERPENIC.

La *Bretagne artistique, pittoresque et littéraire,* dont nous avions annoncé l'apparition prochaine, vient de publier sa 1re livraison. Nous lui souhaitons bonne vie et longue. Voici le texte de ce numéro de début :

I. Préface, par M. Paul Perret. — II. Les vieilles cités bretonnes. — Vitré, ses vieilles maisons, son château (1er article), par M. Arthur de la Borderie. — III. L'art gaulois et les broderies bretonnes, par M. Henri du Cleuziou. — IV. Les artistes bretons au Salon de 1880 (1er article), par M. Olivier Merson. — V. Poésie sur le Salon, par M. Adrien Dézamy. — VI. Les *Fragonard* de la collection du baron des Jamonières (Nantes), par M. le baron Roger Portalis. — VII. Le Mois artistique, par M. Louis Le Bourg. — VIII. Bibliographie, par M. Léon Guillet.

Congrès breton de Quintin (6 septembre 1880).

Programme de la section d'Archéologie.

I. — ARCHÉOLOGIE.

1. Compléter et rectifier, s'il y a lieu, la statistique monumentale de la Bretagne, et particulièrement celle du département des Côtes-du-Nord, pour l'époque celtique, l'époque romaine, le moyen âge et la renaissance.

2. Quels sont les monuments celtiques qui n'ont pas encore été signalés : *dolmens, menhirs, cromlechs, alignements de pierre ?*

(Le programme demande de ces monuments non signalés des descriptions précises, complètes, relevant minutieusement toutes les circonstances, tous les détails de leur situation et de leur construction).

3. Quelles sont les voies et constructions romaines (forts, camps, villas, aqueducs, etc.), non signalées jusqu'ici ?

4. Reste-t-il des monuments religieux, civils ou militaires du moyen âge, de quelque valeur, tels qu'églises, chapelles, abbayes, maisons anciennes, qui n'aient pas été signalés ou suffisamment décrits ? Indiquer les objets précieux qu'ils peuvent renfermer : peintures, sculptures trésors d'orfèvrerie, etc.

Faire connaître les meubles bretons curieux et rares qui existent dans certaines familles, les ustensiles de ménage anciens, etc.

Produire des inventaires de nature à donner une idée exacte des maisons nobles, bourgeoises, ou de cultivateurs, dans l'ancienne société bretonne.

II. — Histoire et Philologie.

5. Y a-t-il lieu de reprendre la question de la géographie gallo-romaine en Armorique et de déplacer certaines populations, particulièrement les *Diablintes?* Occupaient-ils un canton de la Bretagne actuelle?

6. Quelle était la population indigène dans la haute et la Basse Armorique, à l'époque de l'arrivée des Bretons? Doit-on admettre qu'ils aient été absorbés dans une masse de peuple considérable?

7. Les émigrants ont-ils trouvé ou non le paganisme régnant en Armorique? Quelle est la valeur des textes hagiographiques qui parlent de la conversion des Armoricains?

8. Discuter l'opinion qui donne saint Clair de Nantes pour disciple à l'apôtre saint Pierre, et l'église nantaise comme une *église apostolique.*

9. Est-il utile de faire des recherches sur les saints bretons qui n'ont pas d'histoire écrite? Quelle méthode adopter dans ces recherches pour arriver à des résultats satisfaisants?

10. La critique doit-elle toujours croire les historiens des vainqueurs? Dans les récits de la lutte des Bretons contre les Carlovingiens, Ermold Le Noir n'a-t-il point passé sous silence un échec que Morvan aurait fait subir à Louis-le-Débonnaire, avant la victoire de ce dernier?

11. La forêt de Brocéliande; histoire et légendes.

12. Les poètes et prosateurs français de Bretagne, avant le XVIe siècle. Tracer le plan d'une histoire littéraire de cette province.

13. La *liberté bretonne,* d'après les anciens documents originaux.

14. La *fraternité bretonne,* principalement d'après les statuts des confréries.

15. Histoire de la ville et de la seigneurie de Quintin.

16. Le comté de Porhoët et la vicomté de Rohan.

17. Le tiers-état et les populations rurales en Bretagne.

18. Quelle est, pour l'histoire des idiomes celtiques, l'importance des manuscrits latins du IXe au XIe siècle, écrits avec gloses bretonnes dans les abbayes de la haute et basse Bretagne?

19. Y a-t-il une autre méthode philologique à suivre en Bretagne que la méthode employée aujourd'hui partout?

CHRONIQUE

SOMMAIRE.— Le 30 juin 1880.— M. Jégou d'Herbeline.— M. Alfred Giraud. — M. E. du Laurens de la Barre. — M. Lucien Dubois, chevalier de la Légion d'honneur.

La journée du 30 juin 1880 restera tristement fameuse dans les annales de l'Eglise de France. Comment la passer sous silence, dans un recueil *catholique et breton toujours?* Ce qu'elle a été à Brest, à Quimper et partout, on le saura, en lisant cette page de la *Semaine religieuse* de Nantes, qui dit ce qu'elle a été dans notre ville :

Mercredi, 30 juin, les RR. PP. Jésuites de Nantes ont été expulsés violemment de leur résidence de la rue Dugommier.

A quatre heures du matin, M. le commissaire central, agissant au nom de M. le Préfet, escorté des commissaires du 5e et du 6e arrondissement et d'un grand nombre d'agents de police, dont plusieurs avaient revêtu le costume bourgeois, se présentait à la porte de la maison des Révérends Pères.

Le grand portail a été ouvert, et les agents de la force publique ont pénétré dans la loge du concierge qui mène au parloir de la communauté. Ils se sont trouvés là en présence du R. P. Foucault, supérieur, assisté de M. Octave Reneaume, avoué, de M. Pincet, huissier, et de témoins dont voici les noms : M. l'amiral de Cornulier, M. Le Cour, conseiller général, M. Le Maignan de la Verrie, M. Thibeaud-Nicollière, avocat, et de MM. Grassal et Vivier, comme mandataires.

Le commissaire central a déclaré qu'il venait procéder à l'expulsion des Pères, en exécution des décrets du 29 mars, et en vertu d'un arrêté préfectoral dont il a donné communication. Le R. P. Supérieur a immédiatement protesté contre l'arrêté, qu'il considérait comme absolument illégal, attentatoire à la liberté individuelle, au droit de propriété et à l'inviolabilité de domicile. M. Octave Reneaume a lu ensuite sa protestation juridique.

Les sommations légales ont alors été faites, et le R. Père Supérieur a de nouveau refusé de quitter sa maison, déclarant ne vouloir céder qu'à la force.

On a tenté alors de forcer la serrure de la porte qui donne accès dans la communauté. Mais cette porte était solidement garnie de targettes; il a fallu recourir à l'effraction, briser les vitres afin de pouvoir atteindre les ferrures intérieures.

La brèche était ouverte. Les agents pénétrèrent dans la maison et se trouvèrent tout à coup en face d'un groupe d'hommes des plus honorables, entourant les RR. Pères, et qui ne purent retenir un cri d'indignation.

Le R. P. Supérieur, toujours digne et admirable, déclara que ses religieux et lui ne sortiraient que s'ils étaient appréhendés au corps. Les commissaires et leurs agents durent alors exécuter jusqu'au bout les ordres qu'ils avaient reçus et saisir au collet, un à un, comme des malfaiteurs, les condamnés du 29 mars.

— Où nous conduisez-vous ? dit le R. P. Supérieur.

— Hors de la maison ! lui fut-il répondu.

— Eh bien ! je n'entends pas que vous nous laissiez à moitié chemin, vous nous traînerez jusque sur le pavé de la rue.

Ainsi fut-il fait. Mais lorsque le R. P. et le P. Derice (un Nantais) apparurent au seuil du grand portail, la foule qui stationnait au dehors s'avança frémissante et barra le passage.

— Vive la liberté ! Vivent les Jésuites ! criait le peuple. Les agents essayèrent de se frayer un chemin. Efforts inutiles ! Une émeute allait éclater. On menaça d'envoyer quérir les gendarmes.

Le R. P. Supérieur fit signe qu'il voulait parler, et le silence se rétablit à l'instant.

— Mes chers amis, dit le vénéré Père, je vous remercie de toutes les marques de sympathie que vous voulez bien nous donner en ce moment ; nous en conserverons à jamais le souvenir. Mais n'oubliez pas que nous sommes avant tout des hommes d'ordre et de paix. Laissez-nous passer avec calme et sans tumulte : le procès-verbal constatera que vous avez cédé à mon invitation et à ma prière.

Le Sauveur, allant au Calvaire, n'avait-il pas dit à ses disciples : — Remettez votre glaive au fourreau. Ne faut-il pas que je boive le calice qui m'est présenté par mon Père ? Et comment donc s'accompliraient les Écritures qui nous apprennent qu'il en doit être ainsi ?

C'est à ce moment que s'avança l'honorable M. Waldeck-Rousseau, ancien bâtonnier du barreau de Nantes, ancien député de la Loire-Inférieure, ancien maire de Nantes ; il prit le bras du vénéré Père Supérieur, et traversant la double haie des spectateurs qui se découvraient avec respect en serrant affectueusement la main des expulsés, il l'introduisit dans sa propre maison avec plusieurs autres des saints religieux. M. Dulac, qui habite aussi le même quartier, s'empressa de donner asile aux autres enfants de saint Ignace.

Le R. P. Supérieur et le P. Gally ont pu rentrer ensuite à la résidence ; ils sont autorisés à y demeurer comme gardiens de l'immeuble, avec deux Frères servants.

Et maintenant toutes les portes de la chapelle sont closes ; les scellés y ont été apposés, tant à l'intérieur de la communauté qu'à l'extérieur. La demeure du Christ est une prison fermée et déserte, le Sauveur des hommes est comme au tombeau, en attendant le prochain réveil et la résurrection triomphante.

Et pendant ce temps-là, les bagnes de la Nouvelle-Calédonie seront ouverts, et tous les Barabbas de la Commune vont être rendus à la liberté. — L. G.

— Le 26 juin, on enterrait à Nantes un des hommes à qui Saint-Nazaire doit le plus de reconnaissance. Un des quais du bassin à flot o rte son nom, et cet hommage fut largement mérité. M. Jégou d'Herbe-

line, inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, ancien directeur de l'école des ponts-et-chaussées, commandeur de la Légion d'honneur, etc., est mort à Nantes le 25 juin, à 74 ans, après une carrière des plus laborieusement et des plus honorablement remplies. Ce fut son projet définitif qui fut adopté en 1847 pour l'établissement du bassin à flot de Saint-Nazaire. Il fit approuver le système de construction à l'abri d'une digue de ceinture, contrairement au projet Cabrol, et l'exécution en commença aussitôt par les soins de M. Jules de la Gournerie, ingénieur ordinaire de l'arrondissement, aujourd'hui inspecteur général. M. Jégou resta ingénieur en chef du service des ports maritimes de la Loire-Inférieure depuis 1846 jusqu'à 1859. Il vit par conséquent livrer au commerce le bassin dont il avait fait approuver les dispositions principales. Nommé en 1859 inspecteur général, il prit une grande influence au conseil général des ponts-et-chaussées et devint, en 1873 directeur de l'école de la rue des Saints-Pères. Depuis sa retraite, en 1876, il habitait Nantes, son pays natal. Son opinion sur les travaux de la Basse-Loire a pu être contestée, mais il n'en reste pas moins l'un des plus éminents ingénieurs qu'ait produits notre département.

— M. Alfred Giraud, ancien représentant de la Vendée à l'Assemblée nationale, vient de mourir à Fontenay-le-Comte, où il était né. Conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, docteur en droit, archiviste-paléographe, auteur d'un remarquable volume de vers intitulé : *les Vendéennes,* et de plusieurs écrits en prose, dont la plupart avaient la Vendée pour objet, M. Alfred Giraud appartient à notre pays à trop de titres, il laisse parmi nous des regrets trop nombreux et trop justifiés, pour que la *Revue* ne se fasse pas un devoir de consacrer prochainement à la mémoire de cet homme de bien une étude biographique et littéraire, que nous désirons faire aussi complète que possible, et pour laquelle nous faisons appel aux amis d'Alfred Giraud.

— Au dernier moment, nous apprenons avec douleur la mort de notre cher et si aimable collaborateur, M. E. du Laurens de la Barre. Nous lui rendrons bientôt l'hommage auquel il a droit.

— Une bonne nouvelle pour finir : notre ami M. Lucien Dubois vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ce n'est que justice, et même justice tardive. Trente-deux ans d'excellents services dans l'administration de la Marine, (sans parler des titres littéraires de l'auteur du *Pôle et l'Equateur*), méritaient bien une telle distinction.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ASSOCIATION BRETONNE. ARCHÉOLOGIE. 22e session, tenue à Landerneau en 1879. (Comptes rendus, procès-verbaux et mémoires publiés par la direction.) In-8°, XXIX-180 pp. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

CHARLEMAGNE, par Alphonse Vétault, ancien élève de l'Ecole des Chartes, conservateur de la Bibliothèque publique de Rennes. Introduction par Léon Gautier. 2e éd. gr. in-8°, XXV-556 pp. avec 22 pl. hors texte, dont plusieurs en chromolithographie, et 125 lettrines, culs-de-lampe, etc., d'après les monuments originaux. Tours, imp. et lib. Mame..... 20 fr.

COLLECTIONS DE TERRE-NEUVE, appartenant à Octave de Rochebrune. Les Armes depuis l'âge celtique jusqu'au XVIIIe siècle. N° 1. Epoques de la pierre et du bronze, par Octave de Rochebrune. In-4°, 19 pp. et 2 pl. Fontenay-le-Comte, imp. Gaurit; Niort, lib. Clouzot.

DEUX BIJOUX, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 3e éd. In-18, 292 pp. Paris et Lyon, lib. Lecoffre.

GLAIVE DES DÉSARMÉS (LE), NOTRE UNION DE PRIÈRES, par Paul Féval. In-18, 35 pp. Paris, lib. Palmé.

MORT (LA), LES FUNÉRAILLES ET L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE. Récit attribué à S. Méliton, évêque de Sardes, au IIe siècle. Paraphrase par Ad. Hamon de la Thébeaudière. In-8°, 24 pp. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PANÉGYRIQUE DU VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, prononcé dans la cathédrale de Nantes, le 24 juin 1880, à l'occasion du 2e centenaire de la fondation de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, par l'abbé F. Laprie, chan. hon., professeur à la Faculté de théologie de Bordeaux. In-8°, 42 pp. Nantes, chez les principaux libraires..... 50 c.

PRISE DE POSSESSION DE LA HAUTE ET ANCIENNE BARONNIE DE LA ROCHE-BERNARD, par le comte de Boisgelin, marquis de Cucé, en 1744; par le docteur G. de Closmadeuc. In-8°, 15 pp. Vannes, imp. Galles.

QUESTIONS DU DROIT ATTIQUE, POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET PRIVÉ, par Félix Robiou, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes. In-8°, 104 pp. Paris, lib. Didier et Ce.

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM ET SAINTE-ANNE D'AURAY. Lettre à Mgr l'évêque de Vannes, par l'archevêque d'Alger. In-8°, 85 pp. Saint-Cloud, imp. veuve Belin.

SIGNUM FIDEI. Poésie en l'honneur du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle. 2e centenaire de la fondation de son Institut, par E. L., ancien élève du pensionnat Saint-Joseph de Nantes. — In-8°, 8 pp. En vente à Nantes, au Noviciat des Frères, place du Croisic.

TOMBEAU (LE) MONUMENTAL ET LE PÈLERINAGE DE S. RONAN A LOC-RONAN EN BRETAGNE, par Dom François Plaine, bénédictin de l'abbaye de Ligugé. In-8°, 16 pp. et pl. Arras, imp. Laroche.

YVONNE DE COATMORVAN, par Zénaïde Fleuriot. 7e édition. In-18 jésus, 296 pp. Paris, lib. Dillet..... 2 fr.

ÉTUDES SUR LA TERREUR A NANTES

LE SANS-CULOTTE J.-J. GOULLIN*

Le nom de Carrier est indissolublement lié au souvenir des cruautés commises à Nantes pendant la Révolution.

« Tout ce qu'on fit devant Troie d'exploits héroïques, dit quelque part M. Michelet, c'est Achille qui l'a fait ; et tout ce qu'on fit dans Nantes de choses effroyables, la tradition ne manque pas d'en faire honneur à Carrier. »

Carrier cependant ne fut pas à Nantes le seul coupable ; il eut des complices qui le servirent, l'aidèrent, le conseillèrent, et sans lesquels il n'eût pas fait tout le mal qui l'a rendu célèbre.

Une étude attentive des événements montre qu'avant le séjour de Carrier à Nantes, le Comité révolutionnaire, dont les membres avaient été choisis par ses collègues Philippeaux, Gillet et Ruelle, avait déjà établi la Terreur dans cette ville, et que la conduite de Carrier, dans ses précédentes missions, n'avait point été de nature à attirer l'attention sur lui.

Envoyé d'abord à Rouen et dans diverses parties de la Norman-

* Dans quelques jours, M. Alfred Lallié publiera, sous ce titre, un volume, tiré à petit nombre (voir la *Bibliographie*), dont il veut bien nous laisser détacher l'avant-propos et le premier chapitre, qui, nous n'en doutons pas, inspireront à nos lecteurs le désir de posséder cette biographie d'un de nos plus célèbres révolutionnaires nantais. On y verra ce que valaient, dans la vie publique et la vie privée, ces hommes dont on voudrait aujourd'hui nous faire écouter « les grandes voix. » (*Note de la Rédaction*).

die pour combattre les efforts du fédéralisme, il avait ensuite exercé ses pouvoirs à Saint-Malo [1] et à Rennes, et avait, durant quelques semaines, suivi en Vendée les opérations des armées républicaines.

Malgré le séjour de Carrier à Rouen, cette ville est peut-être la seule grande ville de France où ne siégea aucun tribunal révolutionnaire. Quelques habitants de Rennes ayant manifesté à Carrier la ferme intention de lui résister, on a raconté qu'il avait quitté Rennes sans y avoir ordonné une seule arrestation [2].

Dans la Vendée il n'avait été ni plus ni moins cruel que ses collègues.

Il est ainsi permis de supposer que si le monstre se révéla aussitôt son arrivée à Nantes, c'est qu'il trouva, parmi les membres du Comité révolutionnaire nouvellement établi, des gens animés de passions semblables à celles qui couvaient en lui [3].

L'étude qui va suivre, et qui est surtout consacrée à Goullin, montrera à quel point fut néfaste l'influence de cet homme; on y verra aussi qu'à côté de Goullin, ou plutôt au-dessous de lui, deux membres du Comité révolutionnaire, dont l'un s'appelait Chaux et l'autre Bachelier, prêtèrent leur concours aux plus abominables mesures de Carrier.

Chaux était, avant la Révolution, un négociant dont les affaires allaient mal. Déconsidéré dans son commerce, moins estimé encore de ses créanciers, il s'était jeté dans le mouvement révolutionnaire, comme l'ont fait depuis beaucoup de ses semblables, avec l'espoir d'y trouver une position, qui lui permît de vivre à l'aise et de rétablir, aux yeux de la foule, sa considération perdue. Intelligent, hardi, brutal, sans conscience, il avait, en traversant les sociétés populaires, fait son chemin jusqu'au cabinet d'un Représentant

[1] Voir la déposition du député Chaumont, séance du 22 frimaire an III, *Courrier républicain* du 24 frimaire, p. 361.

[2] *Bibliographie universelle* de Michaud, v° Joseph Blin, t. LVIII.

[3] Le témoin Laënnec dans sa déposition du 14 frimaire an III le dit expressément. *Papiers de Villenave*, p. 512. (Collection de M. Gustave Bord.)

dont il était devenu le secrétaire. Les fonctions de membre du Comité révolutionnaire avaient été sa récompense. Bien que sa signature valût peu de chose, il eut l'habileté de ne pas la compromettre dans les affaires publiques. Tout en demeurant l'ami et le collaborateur constant de Goullin au Comité révolutionnaire, Chaux ne signa directement aucun ordre de mort.

Bachelier avait une nature et des antécédents très différents. C'était un légiste ; il occupait dans le fief de l'Évêché un office dont les attributions tenaient à la fois de celles du notaire et de celles du procureur. Il exerçait paisiblement sa profession, et quoiqu'il fût craintif, gauche et sournois, — faux par faiblesse, dit M. Michelet, — il avait son grain d'ambition. Peut-être, sous la Monarchie, se fût-il contenté de trôner à l'église au banc des marguilliers, ou bien à la Mairie dans un des postes secondaires de l'Échevinage, mais son ambition s'était accrue en proportion des chances que le bouleversement social lui donnait de pouvoir la satisfaire. Appelé en 1791 aux fonctions de notable de la Municipalité, il était de ces hommes qui se font apprécier dans les corps délibérants, parce qu'ils sont exacts, ponctuels, parlent peu et savent tenir une plume. Girondin aussi longtemps que les Girondins avaient été les plus forts, il était devenu Montagnard à la chute de la Gironde. Dans un Comité dont la mission était d'opérer des arrestations il fallait un homme de loi, et l'on avait choisi Bachelier, qui avait accepté, autant peut-être pour le salaire que pour le pouvoir, car il n'était pas riche. Bachelier fit de la terreur parce qu'il était lui-même terrorisé tout le premier ; il avait peur de Goullin, peur de Carrier, et, comme il l'a dit lui-même, croyant peut-être que cette qualité devait tout excuser, il était père de famille. Père de famille, soit, mais d'une espèce bien autrement dangereuse que ceux dont Talleyrand disait en riant qu'ils étaient capables de tout.

Bachelier fut, pendant les deux premiers mois, président du Comité révolutionnaire, et à moins d'admettre qu'il fût un parfait imbécile, son nom mérite d'être associé à celui de Goullin dans les annales de notre histoire locale. Il y a bien des manières

de faire le mal, et les complices par lâcheté sont les plus méprisables.

En effet, c'est à faire le mal, et rien qu'à cela, que ces hommes employèrent leur autorité. Jamais on ne vit pareille absence d'idées et de systèmes. Leur seule politique fut de satisfaire leurs rancunes, et de perdre ceux qu'ils croyaient capables de leur porter ombrage. Il y eut à Nantes aussi bien qu'à Paris une mêlée des partis, où, comme dans le règne animal, le combat pour la vie, — *the struggle for life,* — dirait un naturaliste, absorba toutes les forces. C'est de ce temps que le conventionnel Bailleul a si bien dit : « Il est évident qu'on ne vit jamais plus de maladresse, plus d'ignorance dans le gouvernement, indépendamment de l'atrocité qui en était le caractère [1]. »

Écrivant la biographie de Goullin dans une ville où ce nom est porté par une famille honorable, je crois devoir prévenir des susceptibilités légitimes, en rappelant qu'à la suite d'une enquête minutieuse, dont les résultats furent consignés dans un procès-verbal signé le 11 septembre 1865, il a été établi, d'une manière péremptoire, que Jean-Jacques Goullin n'avait aucun lien de parenté avec la famille dont le chef était alors M. P.-B. Goullin, qui a occupé à Nantes diverses fonctions publiques, et notamment la présidence du Tribunal de commerce, et qui y a laissé de si bons souvenirs.

CHAPITRE PREMIER. — Lieu de naissance de Goullin. — Son signalement d'après son passe-port. — Sa mauvaise santé. — Sa répugnance pour le service militaire. — Difficultés qu'il rencontre à ce sujet. — Son attitude envers le Clergé dès 1791. — Détails sur son caractère et ses habitudes. — Sa nomination au District. — Son attitude dans cette administration. — Il obtient une place lucrative dans l'Enregistrement. — Sa correspondance avec le Procureur-Syndic du District. — M. de la Bregeolière, prédécesseur de Goullin, dans la régie de l'Enregistrement.

Quelques jours avant son arrestation, qu'il avait des raisons de croire prochaine, et peut-être en vue d'y échapper, Goullin se fit

[1] *Observations sur les finances et les factions,* par Ch. Bailleul, membre du Conseil des Cinq-Cents, p. 7.

donner une mission par le Conseil général de la commune de Nantes pour aller à Paris conférer avec la Commission d'agriculture et des arts. Un passe-port signé « le sans-culotte Renard » lui fut délivré à cet effet le 16 prairial an II (4 juin 1794). Ce passe-port, dont il ne fit point usage [1], nous apprend que Goullin, Jean-Jacques, né à Saint-Domingue, âgé de trente-sept ans, domicilié dans la commune de Nantes depuis vingt ans, demeurait rue Félix, N° 12, depuis quatre ans. Le signalement porte : taille, cinq pieds trois pouces ; cheveux et sourcils noirs ; yeux noirs et petits ; nez un peu long et retroussé ; visage ovale et pâle. Le lieu de sa naissance à Saint-Domingue était le Fort-Dauphin, où son père, mort à Nantes le 15 août 1785, avait été à la fois négociant et capitaine de milices.

J.-J. Goullin a donné lui-même, dans un mémoire manuscrit, rédigé pendant le procès des Cent trente-deux Nantais, daté de Paris le 24 fructidor an III (10 septembre 1794) et dont je dois la connaissance à une bienveillante communication de M. Dugast-Matifeux, quelques renseignements sur son passé.

« Ayant reçu de la nature, dit-il, l'organisation la plus frêle, une éducation trop molle l'ayant encore affaiblie, de tout temps j'eusse fait un mauvais soldat. Depuis, un poison dévorant, dont j'ai rappelé par miracle, un poison qui pendant trois ans m'a privé de toute digestion, avait achevé de débiliter mon chétif individu. En 89 et 90, toujours agonisant..... mon existence était un problème, et il m'était impossible, malgré mon ardent amour pour la Révolution, de m'engager à un service nocturne. »

Goullin répondait ainsi au reproche qu'à l'une des audiences du procès des Cent trente-deux Nantais, un des accusés patriotes lui avait adressé de n'avoir pris les armes qu'au moment de la chute du *tyran ;* mais ce n'était pas la première fois qu'il était mis en demeure de s'expliquer sur ce point. Le journal *la Chronique de la Loire-Inférieure,* du 11 juin 1791, contient une lettre, signée « Jean-Jacques Goullin, citoyen français », dans laquelle il répon-

[1] Archives départementales de Nantes.

dait « aux accusations journalières de plaider la cause de sa patrie et de ne rien faire pour elle..... Ignorant les premières notions de la tactique, inhabile à manier un fusil, incapable de résister à la moindre fatigue, trop faible pour veiller une seule nuit, de quel secours, disait-il, puis-je être à mes concitoyens dans un corps de garde ou dans une action? Ce sont des hommes qu'il faut et non des impotents. Chacun sert l'Etat à sa manière. Le laboureur paie de ses bras, le soldat de son sang, le magistrat de ses veilles; quelques individus plus heureux savent le servir doublement. Quant à moi, je n'ai qu'une faible tête, et j'en fais hautement l'entier hommage à ma patrie. Si, malgré cet aveu, un seul patriote persistait à me voir enrôlé sous le drapeau national, je me résigne. »

Goullin se résigna ; du moins il l'affirme dans le mémoire déjà cité du 24 fructidor an III ; mais « ses forces parurent si douteuses à ses camarades de la compagnie de la *Liberté* qu'ils jugèrent à propos, pour l'exempter de service, de lui confier le poste de sergent-major, qui n'exigeait qu'un travail de jour et de plume, et des fonctions analogues à ses goûts et à ses facultés. »

Le banqueroutier Chaux, à cette époque, était déjà devenu un homme important, et présidait la Société des *Amis de la Constitution*, séant aux Cordeliers ; Goullin, lui aussi, était certainement membre de la même Société, mais il n'avait point encore pris position. Ce fut probablement pour attirer l'attention sur lui qu'il fit insérer dans *la Chronique de la Loire-Inférieure* du 18 juin 1791 une pétition qu'il avait adressée à la Société populaire. Le but de cette pétition était d'indiquer un moyen pour dégoûter à jamais les ci-devant jacobins de porter leur costume monacal, et le moyen indiqué consistait dans une invitation aux juges du District « de faire revêtir de la robe jacobite le premier criminel qu'ils condamneraient au carcan. »

Les gens qui ne sont arrivés à la notoriété que par leurs crimes sont fort exposés au malheur d'être jugés sévèrement dans leur passé. Goullin, mis en évidence par le célèbre procès où il se trouvait impliqué, eut ce malheur. A l'exception de quelques témoins,

qui avaient été ses complices, la plupart de ceux qui furent appelés à s'expliquer sur sa moralité en donnèrent une fort triste idée, et comme il n'est pas dans la nature humaine de passer subitement de l'honnêteté à la scélératesse, les accusations les plus sévères dirigées contre la partie de sa vie antérieure à l'époque où il exerça des fonctions publiques, ont ainsi acquis une vraisemblance des plus fâcheuses pour sa mémoire.

Mauvais fils, au point de battre son père, si l'on en croit un propos répété par Giraud, directeur de la poste aux lettres [1], « Goullin était connu, avant 1789, par ses talons rouges, ses plumets et sa longue et innocente rapière ; son libertinage lui avait mérité le titre de *roué* [2]. » « Homme de café, jamais il n'eut l'estime publique », dit Caton, maître de poste à Nantes, qui ajouta ne lui avoir jamais connu d'autre état que celui de joueur de trictrac [3].

Avec de pareilles habitudes, on s'explique aisément qu'il fallut que les circonstances lui vinssent en aide pour qu'il réussît à se faire prendre au sérieux ; mais, dans les temps de révolution, les gens capables de nuire sont toujours appréciés, et l'heure de Goullin devait arriver. Ses aptitudes n'étaient point vulgaires ; son intelligence était vive, il savait écrire convenablement, et son procès a révélé un certain talent de parole ; sans principes, et partant sans scrupules, capable d'oser, ne redoutant aucune responsabilité, n'ayant rien à perdre et tout à gagner dans un bouleversement social, il avait bien ce qu'il faut pour arriver au succès en temps de révolution. Plus d'une fois sans doute, en voyant la Convention peuplée de médiocrités pour qui sonnaient les trompettes de la renommée, il maudit le sort jaloux qui l'avait relégué sur le théâtre mesquin d'une ville de province ; mais, s'il ne fut point de ceux qui

[1] *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, de Clément, in-4°, VI° partie, p. 301.

[2] *Phelippes, dit Tronjolly, accusé et détenu, ex-président des Tribunaux criminel et révolutionnaire, séants à Nantes, à la Convention nationale, à la République française, et à ses juges*; in-4°, Paris, 12 fructidor an II, p. 17.

[3] *Bullet. du Tribun. révol.*, VI, 362.

composaient la tragédie, il a montré que nul n'était plus capable que lui d'y jouer un rôle sanglant.

Pendant plus de six mois à Nantes, on peut dire que Goullin remplit la scène ; ses compagnons ne sont que des comparses. Il est vrai que Carrier est auprès de lui, Carrier, le monomane de destruction, auquel est échue la puissance de détruire ; mais Carrier est un étranger dans Nantes où il ne connaît personne ; il y passe ses jours et ses nuits vautré dans la débauche, et quand il sort de son hébétement pour donner quelques-uns de ces ordres d'une cruauté invraisemblable, et qui pourtant sont vrais, on peut être sûr que Goullin n'est pas loin.

Malgré son désir d'arriver, Goullin n'était encore à la fin de 1792 que simple commis-greffier de la municipalité ; on retrouve quelquefois, dans les Archives, des pièces administratives couvertes d'une écriture élégante et hardie et signées : J.-J. Goullin, commis-greffier [1].

La première marque d'estime que les patriotes lui donnèrent en récompense de son exaltation révolutionnaire, fut sa nomination aux fonctions de membre du Directoire du District de Nantes. Cette élection eut lieu le 1er décembre 1792, et, sur 105 votants, il ne fut élu qu'au second tour et à la majorité relative par 47 voix [2] ; le lendemain, ses trois collègues du Directoire l'élurent président. L'administration du District avait peu d'importance et surtout donnait peu de relief à ses membres dans les grandes villes où il y avait à la fois des Administrations Municipales et Départementales ; aussi Goullin s'empressa de quitter le District, aussitôt qu'il put, grâce à l'amitié de Fouché, trouver une meilleure place. Dans son mémoire manuscrit du 24 fructidor an III, il se défend d'avoir « quêté » cette place. « Elle me fut offerte franchement, dit-il, et je l'acceptai de même... Je fus d'autant plus aise de passer à mon

[1] Ce fut Goullin qui rédigea le procès-verbal contenant inventaire et acte de transport au district des vases d'or et d'argent de la cathédrale de Nantes, le 18 octobre 1792 ; cet inventaire comprenait 515 marcs d'or et d'argent.

[2] Registre du district, 1er décembre 1792, n° 579. (Archives départem.)

nouveau poste que, professant des opinions différentes de la grande majorité de mes collègues, mes fonctions devenaient chaque jour plus pénibles. Les épithètes de montagnard, de maratiste, m'étaient dédaigneusement prodiguées. La haine des fédéralistes contre Fouché, dont je soutenais les principes, rejaillissait sur moi. Tous ces dégoûts me firent embrasser avec plaisir un changement d'état. »

La place valait plus de cinq mille livres, et l'arrêté qui la lui conféra mérite d'être reproduit en partie ; il est signé de Fouché et de Villers, en date du 2 avril 1793, et aucun artifice de langage n'en déguise l'arbitraire :

« Vu la destitution du sieur Bouhier, dit Brégeolière, de la place de receveur des droits d'enregistrement, en date du 30 mars ;

« Ayant reconnu que le citoyen Jean-Jacques Goullin a les talents et le civisme pour la remplir dignement ;

« Dérogeant, pour le bien public, à une disposition de la loi du 27 mai 1791, qui prescrit d'appeler aux places vacantes les employés ou soumissionnaires de la régie ;

« Considérant qu'il ne faut, dans les circonstances présentes, confier le timon des affaires qu'à des républicains éclairés et purs, appelons provisoirement à la place de Receveur des droits d'enregistrement d'actes civils et privés, ainsi que des déclarations de successions, tant directes que collatérales, le citoyen J.-J. Goullin qui entrera en fonctions de suite, le présent lui servant de commission, sauf l'aveu de la Convention Nationale et des régisseurs nationaux, auxquels il en sera adressé copie, ainsi qu'au directeur de la régie nationale de ce département [1]. »

Le 7 avril 1793, une lettre des mêmes représentants, adressée à Fidière, directeur de la régie nationale, ordonna de procéder au plus tard, le mardi 9, à l'installation de Goullin dans ses nouvelles fonctions.

L'installation eut lieu ; les liasses des papiers des émigrés contiennent de nombreuses pièces relatives à des successions ou à des inventaires, sur lesquelles on retrouve la mention de la perception

[1] Archiv. départem.

des droits par Goullin. Néanmoins la chose n'alla pas sans quelques tiraillements de la part des employés de la régie ; aussi Goullin, en homme prudent, tarda-t-il à donner sa démission de membre du District. Le 19 avril 1793, il adressait au procureur-syndic du District, Clavier, le billet suivant, qui montre avec quelle désinvolture il savait dire les choses les plus gracieuses à des gens qui n'avaient cessé, comme on l'a vu tout à l'heure, de l'accabler d'injures.

L'adresse porte : « Au républicain Pierre Clavier, le républicain Goullin, *salus et honor :*

« .... Daignez, brave camarade, être auprès de mes collègues l'interprète des sentiments d'estime et de sympathie que je leur voue. Remerciez-les de leur extrême complaisance à vouloir bien porter ma part du fardeau administratif; engagez-les à patienter encore huit jours seulement, passé lequel délai, je jure d'être entièrement des leurs ou de donner ma démission. Je vous recommande ma cause, certain qu'en passant par votre bouche elle acquerra un degré de faveur de plus. Adieu. *Amplector te totis ulnis;* parlons français, je vous étreins en vrai sans-culotte.

Signé : « J.-J. Goullin. »

Le 6 mai 1793, dans une lettre aux administrateurs, où il leur exprimait ses regrets d'abuser si longtemps de leur complaisance, et les assurait de son attachement, il les priait, « malgré l'incertitude de sa nouvelle place », de vouloir bien accepter sa démission. Cette lettre ne leur ayant point été communiquée par le « républicain Pierre Clavier, » Goullin lui en témoigna sa reconnaissance; pour être moins joli que l'autre, ce billet mérite encore d'être cité.

L'adresse porte : « A l'obligeant et républicain Clavier, l'obligé et républicain aussi J.-J. Goullin, salut. »

« 12 mai matin.

« Mon cher Clavier,

« Je ne puis vous exprimer combien je vous suis reconnaissant du généreux procédé que vous avez eu à mon égard ; mais, encore

une fois, mes collègues souffrent, et je ne puis me résoudre à voir si longtemps tout en souffrance pour le bien-être d'un seul. De grâce, mon cher, faites usage de ma précédente missive, et, malgré l'incertitude continuelle de mon sort, annoncez à mes confrères que je dois et que je sais sacrifier mes intérêts particuliers au bonheur général... Je leur souhaite pour mon successeur un citoyen, non pas aussi capable (aisément on me remplacera sur ce point), mais un homme aussi *attaché* à ses collègues, et aussi pénétré de l'amour de sa patrie. Je ne suis pas modeste, comme vous voyez, mais le siècle de l'humilité n'est plus, les capucins sont morts; d'ailleurs la modestie n'est qu'un raffinement de l'amour-propre, et nous sommes parvenus au point où l'on doit franchement dire ce que l'on pense, même de soi. Assez, brave compatriote... Je vous donne l'accolade républicaine et vous quitte. JEAN-JACQUES GOULLIN. »

Le post-scriptum est d'un bon comptable : il y est question d'une somme de 18 livres 10 sous due pour une adjudication, et le receveur demande qui lui en tiendra compte.

Le 27 mai, la démission n'étant pas encore parvenue à son adresse, le District convoqua Goullin à une séance de permanence pour la nuit suivante. Celui-ci répondit aussitôt, et, après s'être confondu en compliments pour l'excessive complaisance de ses collègues, qui le traitent encore comme un des leurs, il ajoutait :

« Braves camarades, deux motifs puissants m'empêchent de me rendre à votre injonction. Ma santé, premier obstacle ; depuis quatre jours, j'éprouve des coliques d'estomac qui me tourmentent cruellement. Deuxième raison, plus forte encore : observateur rigide de la loi, il m'est impossible de remplir deux fonctions à la fois. En un mot, la loi me défend de faire aucun acte administratif. D'après ces considérations, citoyens administrateurs, veuillez me dispenser de ma corvée nocturne, et me faire remplacer par un de vos membres qui, à coup sûr, vaudra mieux sur tous points que votre concitoyen GOULLIN. »

Il est évident qu'il préférait enregistrer ; la loi, la vraie loi, était

celle qui lui donnait moyen de le faire, et celle qu'on avait violée pour lui donner une place était, par la même raison, de ces lois qui ne comptent pas.

Cette lettre fut enfin regardée comme une démission, et, le 29 mai, Clavier écrivait à Vandamme, celui des candidats qui, le 1er décembre 1792, avait eu le plus de voix après Goullin, de venir le remplacer. La position était peu recherchée; Vandamme déclina l'offre ; on se rabattit sur Bougon et sur Athenas, qui refusèrent également ; l'un parlait de sa fabrique d'huile, l'autre de sa société du commerce et des arts, et je ne saurais dire s'il fut possible de trouver un successeur au démissionnaire.

Quant à La Bregeolière, comme il n'était pas d'un civisme bien pur, tout bon républicain dira qu'il n'eut que ce qu'il méritait. Parmi les requêtes et dénonciations adressés au représentant Bo, il s'en trouve une datée de l'hospice de la Réunion (ancienne maison des Frères, rue Mercœur) où Mme de la Bregeolière expose que l'insatiable cupidité de Goullin a privé son mari d'une place qu'il occupait depuis trente ans, et qu'afin de se l'attribuer à lui-même, Goullin lui fit refuser un certificat de civisme ; qu'investi de la place, ajoute Mme de la Bregeolière, celui-ci fit arrêter son mari, qui se jeta par la fenêtre, et qui, ayant survécu à sa chute, fut emprisonné. Une autre pièce, signée Delorme, qui se trouve à côté de celle-ci, expose, à la date du 5 brumaire an III, que le fils du signataire est au Sanitat depuis six mois pour avoir fait une réclamation au nom de Mme de la Bregeolière. Goullin, est-il dit dans cette pièce, s'était fait donner la place de M. de la Bregeolière, et l'administration n'ayant pas approuvé sa nomination, il a poursuivi de sa haine tous les employés de la Régie, à laquelle appartenait le fils du pétitionnaire [1].

ALFRED LALLIÉ.

[1] M. Delorme, qui donna son nom au boulevard, avait deux fils ; l'un était le prisonnier du Sanitat, l'autre avait été tué dans une rencontre avec les Vendéens. Ayant abandonné à la ville de Nantes le terrain sur lequel fut tracé le boulevard, M. Delorme obtint que ce boulevard portât son nom, en souvenir de la mort de son fils.

HISTOIRE VÉRITABLE DE FALL-I-TRO

CONTE BRETON

Les *disrévellers* ou conteurs sérieux sont rares par le temps qui court ; on n'entend plus guère aux *veillées* que des *marvailleries* ou contes plaisants. Pourtant le vieux Bideau, l'ancien garde de Koat-ar-Roch, était un *disréveller* terrible et plaisant à la fois. C'est lui qui m'a conté cette vieille histoire. Il est mort depuis, laissant à son fils ses fameuses *tenailles* et la mémoire de ses récits. Maintenant laissons-le parler :

— Ah ! mes amis, quel beau temps de novembre ! Le vent siffle dans la vieille cheminée du manoir, le toit tremble, la grêle craque sur les ardoises ; oui, un bon temps pour faire flamber la lande sur le foyer et conter des choses terribles... faites silence, enfants ; ne bougez plus. Un signe de croix pour les défunts :

« Marche aujourd'hui, marche demain ;
A force de marcher tu feras du chemin. »

Il y avait autrefois sur le pont de l'Elorn, dans la belle ville de Landerneau, un vieux moulin, habité par un vieux meunier, le père *Fall-i-tro,* ou Mal-y-tourne en français. C'était un *Pagan* (païen) sans foi ni loi. Son moulin chômait presque depuis que l'on avait établi un autre moulin auprès du bourg de la Roche-Morice à une lieue plus haut sur la rivière de *Dour-Doun* [1].

Fall-i-tro avait en vérité une mine de sacripant : sa large face, mal blanchie par la farine, était ornée d'un nez rouge colossal, lequel accusait les nombreuses *banné* que le coquin avait goûtées pendant cinquante à soixante ans. En outre, il possédait une panse

[1] *Dour-doun,* eau profonde; ancien nom de l'Élorn.

énorme et, par bonheur pour une malheureuse quelconque, il était garçon. Voilà notre homme. Un jour qu'il regardait l'eau couler sous le pont, vu qu'il n'avait plus d'argent pour aller au cabaret du coin, il s'écria : « Que le diable me brûle, si je ne vais à la Roche mettre le feu au moulin neuf ! »

Tout à coup il vit paraître dans la brume, au-dessus de l'eau, un grand personnage vêtu d'un long manteau jaune-rouge, à peu près de la couleur de l'habit du *miliner*, qui jadis avait été bleu.

— Pas besoin, mon fils, lui dit le personnage d'une voix pareille à un soufflet de forge, pas besoin de mettre le feu à l'autre moulin. Si tu veux seulement me prendre pour valet pendant trois mois, nous ferons de la *farrrine* et du pain capables d'achalander ton moulin pour *toujourrre* [1]...

— Ça me va, compère, répondit Fall-i-tro, en remuant son nez rouge.

— C'est bon, mon joli garçon, pour *lorrss*, mets ta main dans la mienne.

— Oh ! là, ho ! cria le Pagan ; tes griffes brûlent autant que braise ; on dirait que...

— Je suis le diable ! interrompit l'autre ; ainsi tu renonces ?

— Pas du tout, farceur... j'ai topé : commençons tout de suite. Il n'y a plus de blé au moulin et il m'en faut pour la prochaine foire de Guipavas. Mais comment te nommes-tu ?

— Fistiloup, pour te *servirre*.

— Un joli nom de meunier : en route. — En rrroute, répéta un écho infernal.

Une heure moins un quart après, Mal-y-tourne se tenait dans la cave de son moulin, auprès de la gueule du four, où il jetait des brassées de lande (car il était meunier et fournier en même temps); tout à coup, une voix de tonnerre qui cassa l'unique vitre du soupirail, lui commanda d'ouvrir.

Fall-i-tro étonné ouvrit le soupirail ; la grosse voix dit : « *Maigres ou gras, les voilà !* » — Et au même instant un corps tomba dans la

[1] Orthographe et prononciation usitées en enfer.

cave, puis un autre et un autre encore. Et de trois pour commencer la fournée. Ensuite le grand valet se mit à fourrer les trois corps dans le four rouge, et le moulin de tourner rondement, car les eaux étaient grandes. Le four ronflait terriblement sous le souffle formidable de Fistiloup, si bien qu'au bout de cinq minutes il trouva la *chose* cuite à point, l'enleva proprement avec sa fourche et roula le tout sous les meules. Ah! ah! on n'a pas vu souvent pareils meuniers dans le pays!

C'est bon!... La farine était superbe et le pain de Mal-y-tourne eut bientôt dans les environs une réputation telle que tous les autres mitrons en séchaient de misère et de dépit.

Il est bon de vous dire aussi jusqu'où allait le pouvoir du grand Fistiloup, qui n'était autre qu'un meunier de l'enfer où il y en a beaucoup, à ce qu'on dit, vu qu'il faut pas mal de pain de la sorte pour nourrir tant de compagnie. Donc le pouvoir de ce grand démon était borné comme toute chose soumise à la volonté de Dieu... pas vrai? Ainsi il avait le pouvoir de s'emparer des corps de tous ceux qui mouraient en état de péché mortel et de les réduire en pâte; mais s'il lui arrivait un jour de jeter au four le corps d'un juste, pris par erreur, alors adieu la boutique... Vous verrez plus tard.

Tous les soirs donc à la brune, quand le pont était désert (et dans ce temps-là il n'y avait pas beaucoup de flâneurs à Landerneau), la voix formidable criait : — *Maigres ou gras, les voilà!* — Les corps tombaient un à un dans la cave; le four ronflait et les meules... les meules broyaient les os!... C'était affreux, mais ça faisait, m'a-t-on assuré, de bon pain au levain de *bière*[1].

Vous saurez de plus que nos compères avaient un autre genre de distraction tout à fait gentil. Fistiloup, pour s'amuser, avait appris de jolis tours en enfer avec un Parisien récemment débarqué. Un soir que la récolte avait été mauvaise, — car les coquins commençaient à diminuer dans le pays, et c'est pourquoi il n'y a plus que d'honnêtes gens à Landerneau, — un soir donc, Fistiloup, qui n'ap-

[1] Pardonnez au vieux marvailler cette lugubre plaisanterie.

portait rien de plus, tira de dessous son manteau une veste usée qu'il jeta par terre.

— Pourquoi faire ça ? dit Fall-i-tro.

— Pour nous *vengerre*, répondit le grand valet.

— De qui ou de quoi ? reprit le miliner.

— D'un coquin de tailleur de la Roche-Morice que tu connais bien. Le particulier allait mourir d'ivresse, quand il m'a glissé comme une anguille entre les *grrriffes*, en me laissant sa méchante veste.

— Oh ! tu t'es laissé refaire, mon Fisty !

— Oui, et c'est dommage pour toi, car le *brrrigand* te réclame dix écus pour ton dernier habit.

— Boh ! c'est un voleur ; mais que veux-tu faire de cette veste percée ?

— Tu vas *voirrre*...

Là-dessus Fistiloup prit son gourdin endiablé, et se mit à taper à tour de bras sur la veste en disant : « *Passe-lui ça, passe-lui ça.* » — Après une douzaine de coups il dit au miliner : Si tu veux payer ton tailleur, rends-toi chez lui sans argent ; *alorrss* tu lui diras de te donner quittance ; s'il refuse, le reste me regarde. Tu comprends ?

— Ma foi, non.

— C'est pas malin, pourtant. Moi je dauberai ici sur la veste du tailleur, en disant : *Passe-lui ça,* et mes coups tomberont là-bas sur ses épaules... Comprends-tu maintenant ?

— Oui, à peu près... d'ailleurs, mon Fisty, tu es cousin germain du diable et ça me suffit...

Voilà donc le Pagan en route avec sa grosse panse, pour aller trouver le *Quémener* de la Roche. Le gros *mal blanchi* suait avant d'arriver et n'avait pas l'humeur trop tendre. Gare au tailleur ! A peine entré dans la maison, Fall-i-tro lui dit qu'il venait savoir des nouvelles de sa santé et demanda un coup à boire.

— Tu ferais mieux de me payer, failli Pagan ! répondit l'autre en se frottant les reins.

— Patience, mon vieux, reprit le miliner en remuant son nez, ça va venir tout à l'heure et je te paierai en bonne monnaie...

— *Aïe, aïe,* fit aussitôt le tailleur en se retournant ; voilà que ça recommence : c'est donc toi, voleur ? Holà ! holà ! finiras-tu, Fall-i-tro ; ce sont de vilaines plaisanteries et tu tapes comme un sourd.

— Moi, regarde-donc, j'ai les deux mains dans mes poches.

— Possible, mais tu cognes trop dur tout de même... holà ! ho !...

Et le tailleur de beugler comme un veau, et l'autre de rire à se rompre la panse.

Enfin, quand le couturier eut reçu une bonne rossée du gourdin invisible, son débiteur lui dit :

— A présent, si tu es content de la recette, donne-moi quittance de dix écus que je ne crois pas te devoir pour un mauvais habit tout usé.

— Quittance ? répliqua le tailleur; mais tu ne m'a pas payé !.. *Aïe, aïe !* voilà que ça tombe sur ma tête, à présent... holà, là, j'y vois trente-six chandelles...

— Donneras-tu quittance, double voleur ?

— Je ne puis en vérité... holà, holà, assez, oui, oui, je te donne quittance et va-t-en à tous les diables ! s'écria le tailleur en tombant éreinté sur la terre boueuse de son taudis.

Le Pagan lui mit une plume dans les mains, écrivit sur un chiffon sale : Quittance de dix écus pour l'habit bleu de Fall-i-tro, et le tailleur fit son paraphe. Après quoi le meunier satisfait le laissa se frotter les reins tout à son aise. Chemin faisant il se disait : « Tout de même voilà une jolie manière de payer ses dettes ! » — Qu'en pense-t-on par ici ?... Y a-t-il, par le temps qui court, des gens qui paient de même ? Les uns disent : oui ; d'autres : non. Là-dessus que chacun pense comme il voudra et voyons la fin de l'aventure.

Le miliner rendit compte à Fistiloup de son expédition, et le valet fut si content qu'il embrassa Mal-y-tourne sur les deux joues si fort que le gros farinier portait ensuite deux belles cloches bleues de chaque côté de sa face blanche.

— Par tous les diables ! tu as tort, Fisty, d'embrasser les amis quand tu as si chaud.

— C'est la *chaleurre* de l'amitié, fit l'autre en grimaçant.

C'est bon. Le commerce allait si bien que nos boulangers ne pouvaient suffire à fournir du pain au levain de *bière* à leurs nombreuses pratiques. A force de coups de bâton, avec la recette de *passe-lui-ça,* Fall-i-tro qui, auparavant, était dans la débine, avait déjà payé toutes ses dettes. Il lui suffisait de se procurer, par un moyen quelconque, les guenilles de ses créanciers ; Fistiloup daubait dessus, comme vous savez, et le tour était joué.

Pourtant les meilleures ruses ne tournent pas toujours bien en ce pauvre monde. Le tailleur, payé en monnaie *de trique,* était aussi un rusé compère. Il avait flairé la mèche et s'en vint un soir rôder sur le pont, autour du vieux moulin. Nos deux complices, tout fins qu'ils étaient (mais on sait qu'un tailleur est souvent plus fin que le diable), nos complices, ce soir-là comme les autres, avaient bu un coup de trop, et, sans se douter de rien, ils s'amusaient à faire le joli tour de *passe-lui-ça,* au profit du bedeau de Saint-Houardon, dont ils avaient volé la vieille soutane.

Et ils s'en donnaient de cogner sur le pauvre rat d'église, de rire et de boire, si bien qu'à la fin ils roulèrent côte à côte et ronflèrent bientôt à réveiller les morts. Notre *quémener,* qui avait compris la recette, entra doucement dans le moulin, s'empara du bâton de Fistiloup et de la veste de Fall-i-tro (celle-là même qui lui avait été payée en monnaie que vous savez) ; puis il s'en retourna chez lui. Ce qu'il fit, vous le devinez bien : il étendit la défroque par terre et se mit à piler dessus en disant le *Passe-lui-ça* nécessaire.

Ah ! ah ! c'est dans le moulin que cela était comique de voir le réveil du gros *mal blanchi,* qui sautait, courait, tombait, hurlait et cherchait dispute à son ami Fisty en lui disant : — « C'est toi qui as volé ma veste, scélérat, oh ! là ! oh ! là !... et tu fais taper dessus. »

— Moi ? allons donc, répondait le valet avec une grimace de

damné; moi, je dormais, et tu étais si soûl que tu auras jeté veste et bâton par la *lucarrrne*.

— C'est pas vrai! tu mens, brigand !.. Oh ! là, assez... tu es un traître...

— Possible, ce sont là les vertus qu'on estime chez nous... Allons, tais-toi, ne braille pas si fort, c'est fini ; je m'en vais *voirre* là-bas.

Et voilà le grand diable en route pour la Roche, où il trouva le tailleur en train de se rafraîchir au cabaret. Fistiloup, déguisé en marchand de cochons (sauf votre respect), entra aussi et paya tant de *banné* au tailleur que notre ivrogne roula bientôt sous la table, et de là dans la grande poche du diable, qui l'emporta.

Comme il passait sur le bord de la rivière, il faisait déjà nuit noire ; la grêle craquait sur les pierres, le vent sifflait dans les vieux arbres et l'eau débordée tourmentait les rochers avec un bruit sinistre... Fistiloup crut entendre crier à quelque distance : il pressa le pas et vit alors, au milieu du courant rapide, un corps blanc que l'eau emportait. — C'est bon, se dit-il, en allongeant ses grands bras pour harponner le cadavre : c'est sans doute quelque ivrogne que des voleurs ont dévalisé et jeté dans la rivière. *Maigres ou gras*, en voilà deux.

Oui, en voilà deux sans doute, maître démon ! mais non pas de même pâte. Non, non, car le dernier était ni plus ni moins que le sire de la Roche-Maurice, un saint homme que des routiers avaient volé, dépouillé et jeté dans la *Dour-doun* [1].

N'importe : le démon, aveuglé par la volonté de Celui dont la patience est longue, mais se lasse à la fin, le démon trompé à son tour arriva auprès du moulin avec sa capture.

— *Maigres ou gras*, cria la voix formidable à la lucarne de la cave où Fall-i-tro attendait....

Ah ! ah ! mes amis, il y eut alors un changement que personne ne pourrait vous raconter : un grand coup de vent semblable au tonnerre, un tremblement, une odeur de brûlé, de soufre et de

[1] La légende dit que le sire de la Roche se précipita du haut d'une tour dans la *Dour-doun*, et que deux guerriers, Néventer et Derrien, le sauvèrent. (IVe siècle).

salpêtre, et le vieux moulin... cherchez, cherchez bien : le vieux moulin avait sombré dans la rivière...

Sur le bord, le sire de la Roche priait tranquillement à genoux. Enfin, il faut bien vous dire ce qui se passa à cinq cent mille pieds sous terre, juste au-dessous du moulin maudit, sous le pont de Landerneau : la lucarne de l'enfer s'ouvrit toute grande ; la voix, plus formidable encore, hurla pour cette fois : — *Gros et gras, le voilà !!* — Et un corps, un corps si ventru que tous les démons s'en donnèrent de rire, tomba dans le gouffre infernal.

C'était Fistiloup, qui, pour se consoler, jetait son ami Mal-y-tourne dans la gueule du four suprême, où il servit à faire une belle miche aux damnés.

— Voilà notre conte fini. C'est à vous, Messieurs, de décider s'il est gras ou maigre, Sarrasin ou Breton [1].

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Koat-ar-Roch, août 1879.

[1] Ce récit était destiné au congrès de Landerneau (1879) et devait servir de *preuve* à une étude sur l'origine des *Contes bretons*. Un autre récit a été lu à la place de celui-ci.

UNE EXCURSION

DANS

LA PRESQU'ILE DE RHUYS

NOTES DE VOYAGE (1879)

II *

Un moine du VIe siècle. — Navigation miraculeuse. — Saint Bieuzy. — Le barde Taliésin. — Invasions normandes. — Saint Félix. — Abélard. — L'église de Saint-Gildas. — Les tombes. — Saint Goustan. — Visite aux reliques. — Le couvent et la fontaine.

Saint-Gildas, 22 août. — Hier soir, je me serais cru dans le midi de la France, par un de ces moments d'orage, si fréquents pendant la saison d'été. Vent violent, pluie torrentielle, éclairs bleuâtres déchirant coup sur coup l'espace et suivis des bruyants éclats du tonnerre, rien ne manquait à la beauté sinistre de cette scène. Je n'eus pas le courage, bien que j'en fusse violemment tenté, de sortir pour contempler la mer. Elle devait être bien belle, au milieu de ces convulsions de la nature, avec ses vagues courroucées dont le bruit, mêlé à la voix de l'orage, arrivait jusqu'à moi.

Ce matin elle est calme, bleue et limpide. Le ciel et les flots ont quelque chose de reposé qui plaît à l'œil ; on dirait que le passage

* Voir la livraison de juillet, pp. 5-20.

de la tempête fait mieux ressortir les grâces toujours jeunes de la nature, qui prennent dans l'agitation des éléments une nouvelle fraîcheur.

L'Océan m'attire, les souvenirs aussi. Après une promenade matinale sur la falaise étrangement découpée, où les flots trouvent du sable fin qu'ils caressent, aux heures de calme, et des grottes profondes qu'ils remplissent parfois de leurs mugissements, j'entreprends une excursion d'un autre genre à travers l'histoire de ce coin de terre illustre.

Rien n'est plus agréable que de rendre, par la pensée, à un pays sa physionomie primitive, que de vivre avec les grands hommes qui l'ont habité, et d'assister aux événements dont il a été le théâtre.

Ici a vécu saint Gildas.

C'est une grande figure que ce moine, à l'énergie toute bretonne, placé par la Providence entre un peuple dont la puissance s'écroule et un autre peuple, jeune, ardent et fort, qui, en donnant asile aux vaincus, puisera, à leur contact, une vie plus haute, car, parmi ces débris d'une nation dispersée, il y aura des apôtres et des saints.

Saint Gildas fut un des plus grands. Fils d'un prince d'Écosse, pouvant aspirer par sa position aux honneurs de la terre, il préféra le ciel. Les enseignements de saint Philbert, disciple de saint Germain, et plus tard la pieuse et savante discipline à laquelle le soumit saint Iltut, jetèrent dans son âme des germes puissants qui se développèrent d'une manière merveilleuse. A vingt-cinq ans, il était religieux et prêtre.

Se livrant déjà aux pratiques les plus sévères de la mortification, il sentit bien vite le besoin d'épancher sur d'autres âmes la charité qui brûlait son cœur. L'amour de Dieu le fit apôtre. La Grande-Bretagne et l'Irlande entendirent sa parole, virent ses miracles, et sa réputation grandit de jour en jour.

C'est alors qu'il part pour Rome. De tout temps, les convertisseurs de peuples se sont sentis attirés vers le centre de l'unité catho-

lique, et ont aimé à retremper leur âme aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

Au retour, il veut passer en Armorique pour visiter ses compatriotes exilés, qui y ont trouvé une seconde patrie.

C'est là que Dieu l'attendait. Espérant jouir dans l'île de Houat, jetée loin du monde, au milieu des flots de l'Océan, de la solitude qu'il cherchait, pour y servir Dieu, il se retire dans ce lieu sauvage, et y commence, dans l'ombre, une vie d'humilité, de prière et de mortification. Mais la violette se trahit par son parfum. Sa piété angélique lui attire des imitateurs ; des disciples, avides de le suivre, accourent de toutes parts, et la sainte tribu est forcée d'émigrer dans un pays plus fortuné.

Ce que La Fontaine disait, peut-être avec une pointe d'ironie, est exactement vrai :

Dieu prodigue les biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Guéreck, comte du pays de Vannes, fut, en cette circonstance, l'instrument des desseins de Dieu. Il possédait, dans la presqu'île de Rhuys, un château fort qu'il offrit à saint Gildas. L'apôtre en fit un monastère, c'est-à-dire, une forteresse d'un nouveau genre, où grandissaient les conquérants pacifiques qui travaillent à l'œuvre du ciel.

Je ne puis m'étendre sur son administration sage et paternelle, ses miracles, sa retraite au bord du Blavet, les vertus qu'il pratiqua d'une manière éminente. Il faudrait raconter sa vie.

Aussi, laissant de côté la résurrection de sainte Triphine, l'épouse du cruel Commore ; la fabrication du moulin merveilleux qui, bien que vide, donnait toujours une abondante farine ; le ruisseau miraculeux, coulant à Couët-Lahen, sous le bâton que promenait sa main, je me contenterai de citer le fait suivant, que j'emprunte à Albert de Morlaix, pour lui conserver la naïve simplicité qui distingue les œuvres du pieux Dominicain : Un jour, « le diable lui dépescha quatre démons accoutrez en moynes, qui se disoient reli-

gieux de saint Philbert, lequel, disoient-ils, estoit nouvellement décédé, et qu'on ne faisoit que l'attendre pour l'inhumer ; partant le supplioient de s'embarquer hastivement dans un vaisseau qu'ils avoient amené. » — Après avoir fait ses préparatifs, le saint abbé s'embarqua. « Les ancres levées, les voiles tendues, le vaisseau s'élargit en pleine mer, de sorte que, sur l'heure de Prime, ils se trouvèrent avoir perdu terre de veüe, de toutes parts. Alors saint Gildas dit :

— Or ça, frères, que l'un de nous tienne le gouvernail, et les autres disent les Primes, et, pour plus attentivement nous en acquitter, baissons la vergue du grand mât.

Ces faux frères lui répliquèrent :

— Si vous retardez tant soit peu notre course, vous n'arriverez pas à temps au monastère.

— N'importe, répondit saint Gildas. Ne manquons pas pour cela à rendre nos vœux à Dieu.

Alors l'un d'eux, se mettant en colère contre le saint, luy dit brusquement :

— Ah ! que tu nous romps la teste avec tes Primes !

Saint Gildas, voyant qu'il ne gagnoit rien, commença le *Deus in adjutorium,* s'estant jetté à genoux, et, tout à l'instant, la barque et tout son attirail et les quatre moynes disparurent, et le saint se trouva seul sur les vagues de la mer. Se voyant en ce danger, il se recommanda à Dieu et acheva ses Primes ; puis, ayant osté son manteau ou froc, se mit dessus, et en attacha le bout à son bourdon pour cueillir le vent, s'en servant de voile, et cingla en cette sorte jusques à la côte d'Hybernie, et arriva au monastère de saint Philbert, auquel ayant raconté toute l'histoire de son voyage, ils en rendirent grâces à Dieu. »

Après avoir admiré les prodiges qui éclairent la vie des saints, j'aime toujours à considérer les âmes sœurs qu'ils ont groupées autour d'eux. Dans leurs amitiés, il y a quelque chose de touchant, car tout est pur, désintéressé, fidèle, et empreint de cette grâce céleste qui est une conséquence de la charité.

Parmi les amis de saint Gildas, je n'en signalerai que deux : saint Bieuzy et le barde Taliésin, dont la vie si différente montre, d'une manière diverse, l'action miséricordieuse du ciel.

Le premier, qui fut son disciple, partagea sa solitude sur le bord du Blavet, habitant la même grotte, priant dans le même oratoire, et buvant à la même source limpide, qui jaillit à la prière de saint Gildas. Quand le grand abbé retourna à Rhuys, Bieuzy resta à la tête du monastère qu'ils avaient fondé. Le récit de sa mort a quelque chose de si merveilleux que je tiens à le consigner rapidement dans ces notes, qu'il enrichira comme une page détachée de la *Légende d'or*.

Bieuzy avait reçu du ciel le pouvoir de guérir la rage. Un seigneur des environs, puissant et riche, et se croyant tout permis, envoya chercher le moine, pour en délivrer ses chiens. Tout entier à la célébration des saints mystères, le saint attendit trop longtemps, paraît-il, au gré du seigneur impatient. Voilà que tout à coup l'église est envahie par des hommes d'armes, le sire du Garo (c'était son nom) arrive furieux jusqu'à l'autel, et porte au vénérable prêtre un coup d'épée si terrible, que le fer reste dans la plaie.

Mais Bieuzy achève le sacrifice commencé. Et alors s'organise une procession touchante. En tête marche le saint qui porte, toujours enfoncé dans le front, le coutelas meurtrier; la foule de ses paroissiens le suit. Il y a loin du Blavet à Saint-Gildas; mais la confiance en Dieu fait oublier la fatigue. Arrivés au bord du Morbihan, ils trouvent des matelots et des barques, que leur fournit un miracle du ciel et arrivent à l'abbaye de Rhuys, à l'heure où, réunis dans l'église, les moines chantaient les vêpres solennelles. La procession y entre à son tour ; le martyr, à genoux aux pieds de son ancien maître, incline la tête et meurt dès qu'il a reçu la suprême bénédiction qu'il est venu chercher de si loin.

Ainsi la vie des saints est pleine de ces fleurs célestes, les unes blanches comme l'innocence qu'ils ont gardée, les autres rouges comme leur sang qu'ils ont répandu.

L'autre ami de saint Gildas est un barde. La légende entoure son berceau de brillants nuages. Abandonné au bord de l'eau, il est trouvé par un prince, qui s'écrie en le voyant : Tal-Iesin, — front brillant; — de là, son nom. Plus tard, condisciple de notre saint, mais suivant, en quittant leur maître, une voie bien différente, il sent s'éveiller dans son âme le souffle de l'inspiration poétique, s'attache à un prince qu'il chante au delà du tombeau, fait retentir dans la salle des festins et sur les champs de bataille les accents de son génie, mélancolique quand il pleure, violent quand il maudit. Plein de haine contre les envahisseurs et les lâches, il chante les vertus guerrières, exalte les braves et pleure en vers éloquents les douleurs de la patrie.

Les Saxons sont vainqueurs. Partout des ruines, l'asservissement et la mort. Le peuple fuit; il reste pour pleurer et chanter.

On dit que, vieux et brisé, il abandonna la solitude qu'il s'était choisie, pour traverser la mer et passer ses derniers jours près de son ami d'autrefois. Dans l'abbaye de Rhuys, au bord de cet océan agité comme sa vie, il revint, avant de mourir, aux enseignements de sa jeunesse. L'affection de saint Gildas, ravivée par le charme des souvenirs lointains et la tristesse de communs malheurs, consola la fin de sa vie, en élevant son âme vers le ciel.

La douleur qu'éprouvait son ami, à la vue des malheurs de la Bretagne, brisait aussi le cœur de saint Gildas. Il écrivit l'histoire de la ruine de son pays — *Gildæ de excidio Britanniæ liber querulus.* — Mais l'historien restait apôtre. Unissant le zèle de saint Paul à la rude éloquence de Tertullien, mêlant dans ses pages ardentes les récits de l'histoire aux accents émus de l'élégie et à l'indignation de la satire, il recherche, devant Dieu, les causes de ces malheurs, adjure les princes et les clercs de revenir au bien, et leur montre que le repentir sera plus puissant que les armes pour fléchir la colère du ciel.

Ce livre, œuvre d'un vigoureux génie, n'a pas, que je sache, été complètement traduit en français. Le savant abbé Gorini en a cependant donné quelques extraits dans ses *Mélanges des Pères latins.*

On ne sait où reposent dans l'église du monastère les restes de saint Bieuzy. On sait moins encore ce que sont devenus ceux de Taliésin. Mais il a fallu l'érudition patriotique d'un Breton éminent [1], pour faire revivre le souvenir du barde oublié, pendant que le nom du moine martyr s'est transmis, avec son histoire, jusqu'aux populations croyantes de nos jours, qui s'édifient de ses vertus et recourent à sa protection. Tant il est vrai que les dons les plus brillants de l'esprit ne peuvent laisser dans la mémoire des hommes les traces profondes qu'y creuse toujours la sainteté !

L'abbé de Rhuys se retirait souvent, pour vaquer à la retraite, dans l'île de Houat où il avait passé de si douces heures, à son arrivée en Armorique. C'est là qu'un ange vint lui annoncer la fin de ses souffrances, c'est là qu'il mourut, au milieu de ses disciples en larmes, après leur avoir fait les recommandations dont je parlais hier, dans ma visite à la chapelle du Croësty. Il avait environ soixante-dix ans.

Dans la chapelle où furent placés ses restes, son tombeau, glorifié par de nombreux miracles, attira des foules de pèlerins et, vivant toujours dans le souvenir de ses frères, il put bénir et voir croître, du haut du ciel, l'œuvre qu'il avait fondée.

Elle eut ses jours de tribulations. Les Normands, pillards et envahisseurs, ne respectèrent pas le monastère ; mais les moines avaient fui, sous la conduite de leur abbé Daoc, emportant leurs saintes reliques jusqu'au centre de la France, où ils firent vénérer le nom de leur grand fondateur ; et, quand le pays de Rhuys fut délivré de ses terribles ennemis, d'autres moines vinrent réparer les ruines et donner à l'abbaye renaissante une nouvelle splendeur.

Le chef de la petite colonie s'appelait Félix. C'est une chose merveilleuse de voir l'action de la Providence sur des âmes que le monde entoure de toutes ses félicités ; elle les prépare au sacrifice héroïquement et joyeusement accompli, en leur montrant la vanité du plaisir pour les acheminer vers le bonheur. C'est l'histoire de ce jeune homme qui devint un saint. La haute position de sa famille

[1] M. de la Villemarqué. — *Les Bardes bretons du VIe siècle.*

dans la Cornouaille armoricaine, les splendeurs de la maison du comte Alain Caignart, où il passa deux ans, rien ne put l'attacher au monde : la solitude l'attirait.

Après un séjour de quelques années dans l'île d'Ouessant, où avait vécu saint Paul Aurélien, désirant visiter les reliques du grand évêque, qui avaient été transportées à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, pendant les invasions normandes, il arriva, après bien des traverses, au but de son pèlerinage.

Reçu avec bienveillance par l'abbé Abdon, guéri miraculeusement par saint Paul d'une maladie terrible, et devenu moine, il y vécut dans la pratique de la plus austère piété, jusqu'au jour où l'abbé Gozlin, cédant à la prière de Geoffroy, duc de Bretagne, l'envoya, avec quelques autres religieux, relever de ses ruines le monastère de Saint-Gildas.

Tout était à rétablir. Plusieurs jeunes gens des premières familles vinrent se mettre sous sa direction ; mais les difficultés, se multipliant autour de lui, déconcertèrent son courage, et, se rappelant la paix dont il avait joui dans son premier monastère, il alla se réfugier près de son ancien supérieur. Bon, mais ferme et blâmant ce manque d'énergie, Gozlin lui ordonna de retourner à son poste de combat, et, pour l'attacher plus intimement à la maison dont il devait être le père, il le bénit abbé de Rhuys.

C'était en 1025. Dès lors, plus d'hésitation et de crainte. Le nouvel abbé se met à l'œuvre, bâtit le monastère et la chapelle, dont une partie considérable subsiste encore, fonde une école où se pressent les enfants des seigneurs, qu'il instruit « tant ès études des bonnes lettres que de la vertu [1], » déjoue les ruses du diable, « crevant de rage de voir la sainte vie que menoient ces moynes,[2] » et, après une longue et heureuse administration, meurt saintement comme il avait vécu (1038).

Nous retrouverons son tombeau en visitant l'église. Il est glorieux,

[1] Albert de Morlaix, *Vie des saints de Bretagne.*
[2] *Id., id.*

car la grande voix des miracles a proclamé hautement la sainteté du second fondateur de l'abbaye de Rhuys.

Moins d'un siècle plus tard, un homme, d'une célébrité bien différente, était appelé à recueillir l'héritage de saint Félix. La vie si tourmentée d'Abélard, pleine d'incidents et d'accidents étranges, attire, malgré tout, car, si ce pauvre grand homme pouvait répéter, plus que bien d'autres, le mot de Térence :

Homo sum, et humani nihil a me alienum puto,

la fin de sa vie racheta les erreurs de son orageuse carrière et, comme on l'a si bien dit, il put, avant de mourir, reposer sa tête fatiguée sur le doux oreiller de la foi [1].

Dialecticien consommé, maniant le syllogisme et le dilemme, comme d'autres l'épée et le bâton, célèbre à vingt-deux ans et attirant, autour de sa chaire, des milliers d'auditeurs, rival victorieux de Guillaume de Champeaux, ce philosophe batailleur semblait au faîte de ses désirs ambitieux.

On sait sa lamentable histoire, ses relations avec Héloïse, sa chute.

Dans cette âme orgueilleuse, brisée par l'humiliation, il y avait une indomptable fermeté. Le cloître lui sert de refuge. De Saint-Denis, où régnait Suger, il s'enfonce dans la solitude. Ses disciples le suivent et, pour jouir de sa parole, habitent, autour de lui, dans des huttes de roseaux. C'est l'origine du monastère si célèbre sous le nom de Paraclet.

Rentré à Saint-Denis, il est mis, quelque temps après, à la tête de l'abbaye de Rhuys, où il essaie en vain une réforme nécessaire. Lui-même parle de son séjour au bord de l'océan sauvage, de la langue barbare qu'il ne comprend pas, des moins qui ornent de pieds de biches les portes du monastère. S'il faut prendre à la lettre ces lamentations de l'exilé, l'esprit de saint Félix avait disparu de cette maison, où il fit fleurir la sainteté.

Luttant toujours et s'absorbant dans l'étude pour oublier ses en-

[1] H. Violeau, *Pèlerinages de Bretagne.*

nuis, Abélard passa près de quinze ans à Rhuys; enfin, lassé de combattre toujours, il s'enfuit par une ouverture que l'on montre encore (?) dans un vieux mur du couvent.

Je n'ai pas à le suivre après son départ. Ajoutons seulement qu'après avoir cruellement payé sa faute, il eut aussi à expier les audaces de son génie. On a dit qu'il fut le premier des libres-penseurs. C'est faux ; ce ne serait pas, d'ailleurs, un titre de gloire. Ce qui est vrai, c'est que, avide de nouveautés, il ne sut pas mesurer la distance qui sépare les dogmes révélés des vérités humaines, et que, fier de son habileté dialectique, il voulut appliquer aux choses de la foi les raisonnements de la philosophie.

Cité au concile de Sens, où il eut pour adversaire saint Bernard, qui, circonscrivant le débat dans de justes limites, empêcha le novateur de faire parade de son éloquence, il en appela au pape, avant le prononcé de la sentence qui fut une condamnation, et partit pour Rome.

La miséricorieuse bonté de Dieu l'arrêta sur la route, à l'abbaye de Cluny, que lierre le Vénérable illustrait par ses vertus. Plein de compatissance, comme toutes les âmes vraiment grandes, le bon abbé l'encouraga à recourir au pape, pour obtenir *justice ou indulgence,* le consola, le fortifia par des preuves d'une affection toute paternelle; si bin que, touché de la grâce, Abélard, qui, sans doute, était de bonne fi dans ses erreurs, laissa passer les jours et resta dans cette douce retraite, où il avait retrouvé la paix.

Il mourut, en 1142, au couvent de Saint-Marcel où Pierre le Vénérable l'avai envoyé, pour rétablir sa santé chancelante.

C'est une gloire pour Rhuys d'avoir possédé cet homme qui fut faible, malgré son génie, mais dont la fin si humble et si pieuse montre l'énergi d'une âme chrétienne s'inclinant avec amour sous la main de Dieu Des romanciers ont pu écrire sous son nom des lettres d'une sotimentalité fade qui plaît aux esprits légers. Ses lettres véritable restent, comme un monument de son repentir et de l'élévation de se sentiments. Aussi, quand je me le représente errant par les longs orridors ou le cloître de l'abbaye bretonne, j'oublie

ses fautes et ses erreurs, pour me rappeler que son oraison funèbre a été faite, à sa gloire, dans une magnifique épitaphe composée par le vénérable abbé de Cluny.

Voilà, avec quelques autres que nous retrouverons plus tard, les personnages principaux qui ont illustré l'abbaye de Rhuys. Les moines ne conservèrent pas cet esprit indompté dont se plaignait Abélard, et, sous la règle de saint Benoît, le monastère fleurit. Au dix-huitième siècle, la réforme de saint Maur y fut introduite, et subsista jusqu'aux jours sanglants de la Révolution française, où, comme partout ailleurs, la maison fut vendue nationalement et les religieux dispersés.

Saint-Gildas, 1 heure. — Après avoir parcouru sur place l'histoire de ces lieux célèbres et celle des hommes remarquables qui y ont vécu, je devais étudier avec soin l'église que je n'avais fait qu'entrevoir. C'est un monument curieux par les souvenirs qu'il rappelle et par certains détails de son architecture. La nef, reconstruite au XVIIe siècle, et l'un des bras du transept, de construction encore plus récente, n'offrent rien de remarquable. Néanmoins l'ensemble de la nef est harmonieux, avec ses piliers un peu lourds, reliés par des arcades cintrées, ses bas côtés qui n'ont guère que la largeur d'un déambulatoire, et ses deux étages de fenêtres, dont plusieurs ont été fermées par de la maçonnerie ; ce qui nuit à la régularité de l'édifice.

Cette partie de l'église n'arrête guère le visiteur ; mais le sanctuaire, entouré de belles grilles, les chapelles rayonnant autour du chœur et le transept *nord* appartiennent à l'église bâtie par saint Félix, au XIe siècle, et, malgré la souillure du badigeon, offrent un beau spécimen de l'architecture romane de cette époque. Les colonnes qui ferment le chœur, supportant des arcades et entourant le maître-autel, seraient d'un bel effet, avec leurs chapiteaux où le sculpteur a semé les caprices variés de son ciseau. Malheureusement, le XVIIIe siècle, si fécond en restaurations maladroites, n'a pas compris que, pour embellir ce sanctuaire, il fallait conserver la simplicité des lignes et la pureté du vieux style. Le con-

traire a été fait. Une lourde décoration, plus ou moins *renaissance*, que les détails exécutés avec soin ne réussissent pas à rendre belle, obstrue l'ouverture des arcades et vient plaquer ses ornements d'un goût douteux sur l'ensemble roman qui disparaît étouffé. On dirait vraiment que les *restaurateurs* d'autrefois — aujourd'hui, grâce à Dieu, on revient à l'art vrai — se sont ingéniés à ne pas faire ce que demandent Horace et le bon sens :

Denique sit quodvis simplex dumtaxat et unum.

Le maître-autel, bien qu'il n'ait rien de roman, est remarquable par l'heureux choix des marbres qui le composent.

Derrière cet autel, se trouve, dans un caveau ouvert, le tombeau de saint Gildas, simple pierre de granit sans ornements qui recouvre encore quelques reliques du grand moine. Bien des générations y ont prié dans les siècles de ferveur, où la foi attirait les foules aux tombeaux des saints. Pourquoi ne rétablirait-on pas ce pèlerinage autrefois si florissant ? Saint Gildas a la même puissance et nos besoins sont peut-être plus impérieux. Le concours des fidèles — et leurs aumônes — fourniraient, sans doute, les ressources nécessaires pour restaurer cette église, qui serait très belle, si on lui rendait son cachet primitif de simplicité et de grandeur. *Fiat !*

Dans la chapelle du fond, en face du glorieux tombeau, une petite pierre, encastrée dans le mur, porte cette inscription : *Sanctus Gingurianus, monachus istius loci.* Saint Gingurien (XIe siècle), n'était qu'un frère convers, probablement sans instruction ; mais la vraie science consiste à employer pour Dieu tous les moments de la vie. Chargé du soin des abeilles, il se sanctifia en s'acquittant de son humble tâche, donnant ainsi une grande leçon à ces chrétiens trop terrestres qui s'absorbent dans leurs affaires et ne prennent pas le temps de servir Dieu.

Le sanctuaire contient les tombes de cinq jeunes princes de la famille ducale : Nicolas, Thibaut, Aliénor et un autre Thibaut, enfants de Jean Ier, duc de Bretagne (XIIIe siècle), et Jeanne, fille du duc Jean IV (XVe siècle). Les princes tenaient à reposer dans cette terre sur laquelle avaient passé des saints.

En entrant dans le transept *nord*, nous trouvons une pierre brute, entourée d'une grille de fer. C'est le tombeau de saint Goustan (*Gulstanus*) (Xe et XIe siècles). Pris par des pirates, sur le rivage de la Grande-Bretagne, sa patrie, jeté par eux sur la côte de Léon, parce qu'une maladie l'empêchait de leur être utile, il fut reçu par saint Félix dans l'abbaye de Rhuys, et commença dès lors une vie de mortification sublime, qui le porta à se retirer dans la solitude. L'île de Hœdic, inculte et déserte, devint sa demeure ; un autre religieux l'accompagnait. Rien n'est plus touchant que la vie qu'ils menèrent dans cette retraite sauvage, au milieu des flots souvent irrités, où le démon, furieux de se voir défier par l'énergie de ce jeune homme, le harcela de toutes les manières. Il fut vainqueur, et, par de nombreux miracles, Dieu récompensa sa vertu. Dans cette flore céleste, aussi variée que celle de ces pittoresques rivages, on peut puiser à pleines mains. Je me contente de cueillir, en passant, quelques traits caractéristiques.

Son compagnon étant malade, Goustan l'engageait à prendre quelque nourriture : « Eh ! que sauriez-vous m'apprêter en ce désert ? » répliqua le pauvre religieux. Le saint demanda la réponse au ciel. A genoux sur le bord de la mer, il pria, et voilà qu'un poisson vint expirer à ses pieds. Le malade fut soulagé, et le reste du poisson — car il était gros — fut envoyé à l'abbaye de Rhuys.

C'est charmant, n'est-ce pas ?

Une autre fois, pendant une tempête, le vent qui soufflait avec violence, avait éteint la lampe de l'église. Pas de feu, dans l'île, et le bon saint se désole. Mais il a encore à sa disposition le grand moyen qu'il emploie toujours. Il prie, et la lampe se rallume d'elle-même.

Il paraît que les vivres manquaient souvent aux solitaires. Un jour que les provisions étaient épuisées, le compagnon du saint montrait quelque peu d'impatience ; mais lui, comme toujours, dit une prière, se rendit sur le rivage et fit signe à un navire qui voguait en pleine mer. Aussitôt le vent changea ; obligé d'aborder à l'île, le capitaine y laissa des vivres, et continua tranquillement sa route.

On ne se lasse pas de citer ces traits de filiale confiance de la part de l'homme, récompensé par des preuves de bonté paternelle de la part de Dieu. Nous serions plus tranquilles, si comme les saints nous obéissions à la divine parole : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste viendra par surcroît.

Envoyé dans le Poitou, pour les affaires de l'abbaye, saint Goustan y mourut, mais l'abbé de Rhuys réussit à obtenir ses précieux restes qui sont une des richesses de l'église dont nous essayons de retracer les splendeurs.

A quelques pas du saint tombeau, qui m'a rappelé cette belle vie, se trouvent deux grandes pierres, taillées en biseau, qui recouvrent les restes de saint Félix et ceux de l'abbé Rioc, comme l'indiquent les inscriptions qui y sont gravées : *Riocus, abbas ;* et : † *II. Id. Febr. obiit Felix abb. istius loci.*

Parmi les autres tombes, qui pavent la même chapelle, je remarque : celle d'un Beaumanoir, avec écusson chargé de billettes et de besants ; celle de l'abbé G. de Montcontour, ornée de la crosse et portant cette inscription : † *Hic jacet Guill. de Moncontor. Quondam abbas istius loci. Anima ejus requiescat in pace. Amen.*

La matinée finissait. A travers les vitres des fenêtres les rayons du soleil, envahissant la nef, se jouaient sur le pavé, enlaçaient les lourds piliers, et en projetaient l'ombre sur les murs. C'était un moment de silence, qu'interrompaient à peine les bruits confus du bourg et le murmure lointain de la mer. Personne dans l'église, si ce n'est, à genoux près de la grille du chœur, un vieux marin, déroulant lentement entre ses doigts amaigris les grains de son chapelet.

Je l'abordai : « Pourriez-vous me dire à qui je dois m'adresser pour voir les précieuses reliques que l'on conserve dans cette église ?

— Ah ! Monsieur, il faut aller au presbytère ; c'est M. le recteur qui garde la clef du trésor. »

Audentes fortuna juvat. J'allai au presbytère, où je demandai M. le recteur, qui ne se fit pas attendre. A peine eus-je formulé

ma demande, qu'il voulut bien se mettre à ma disposition avec l'empressement le plus aimable, et, sans plus tarder, nous regagnâmes l'église. La clef tourna dans une lourde porte et la sacristie s'ouvrit devant nous, séparée de l'église par un mur d'une épaisseur peu commune. C'est là que, symétriquement rangés dans une armoire vitrée, se trouvent les objets précieux qui forment le *trésor ;* vrai trésor, en effet, sinon par la valeur artistique des reliquaires, bien qu'il y en ait de remarquables, au moins par les importantes reliques qu'il contient.

Voici d'abord une partie du chef de saint Gildas renfermée dans un buste d'argent ; la couronne de cheveux est en vermeil, ainsi que l'agrafe qui retient le manteau.

Une châsse d'argent, fabriquée à Vannes, au XVIIIe siècle, contient des reliques du même saint et de plusieurs autres. Semée de fleurs de lys et d'hermines, — France et Bretagne, — elle porte sur l'un des pignons les armes de la province, sur l'autre la devise bénédictine *Pax,* et les clous de la Passion, entourés d'une couronne d'épines que surmontent une crosse et une mitre d'abbé, avec cette légende : *Tutum stat quod spina coronat.* Sur la porte de chaque pignon, se voient, dans une niche, les statues de saint Gildas et de saint Félix, les deux pères de l'abbaye.

Un reliquaire de chêne, lamé d'argent, renferme un bras de saint Gildas bénissant. Les initiales du donateur, Jean de Malestroit, évêque de Nantes, au XVe siècle, sont gravées sur les parements en vermeil de la manche. Les armes de Bretagne complètent l'ornementation de ce reliquaire d'autant plus remarquable qu'on lui a donné la forme de l'objet vénéré qu'il contient.

D'autres reliques importantes, un genou, une cuisse et un bras, sont enchâssées dans deux petites tours d'argent ornées de fenêtres et de rosaces délicatement ajourées.

Bien que l'origine de ces restes précieux ne soit pas douteuse, il est regrettable que, pour quelques-uns, on soit privé des authentiques qui permettraient de les exposer à la vénération des fidèles.

Parmi les autres richesses de ce trésor, je signalerai : un calice

renaissance portant six statuettes d'apôtres dans des niches que recouvre un toit en imbrication ; un crucifix en vermeil (XVIe siècle), enrichi d'une parcelle de la vraie Croix. Autour du pied, qui porte les armes de Philippe de Monti, abbé de Saint-Gildas, se développe une série de petits médaillons représentant l'Annonciation, la Nativité, la Circoncision et la Résurrection. Ajoutez à ces détails les têtes d'anges ailés, qui forment l'extrémité des branches, et vous comprendrez que ce reliquaire est en même temps un curieux objet d'art. Je ne veux pas oublier une vieille mitre, soie et or, qui, d'après une tradition locale, aurait servi à Abélard. On y voit, d'un côté, la sainte Vierge et saint Jean ; de l'autre, deux personnages, à la tête auréolée, qui sont peut-être encore saint Gildas et saint Félix.

Un vieux tableau, qui exigerait une restauration urgente, si l'on tient à le conserver, est appendu au mur de la sacristie. Il représente Guérech, père de sainte Triphine, allant trouver, après le meurtre de sa fille par Commore, saint Gildas qui devait la ressusciter. Cette toile, trouée et en partie effacée, n'a d'intérêt que par le souvenir qu'elle rappelle. C'est déjà quelque chose.

En sortant de l'église, mon aimable cicérone me fit remarquer les bénitiers placés aux deux portes, qui sont d'énormes chapiteaux provenant de l'ancienne nef, et creusés pour leur destination nouvelle. Ils montrent que l'architecture de cette nef n'était pas sans mérite. Sur chaque face de ce bloc de granit, s'enroulent des ornements bizarres, des feuillages capricieusement jetés au milieu de têtes grimaçantes, de lions accroupis ou d'animaux ailés.

— « Maintenant, me dit le recteur, quand nous fûmes dehors, il vous reste à voir le monastère, les rochers et la fontaine de Saint-Gildas. »

Je le remerciai de mon mieux ; et, pendant qu'il rentrait au presbytère, à travers le petit jardin qui le sépare du couvent, j'examinai l'extérieur de l'église, dont les beautés intérieures m'avaient tout d'abord attiré.

Rien à signaler, excepté un vieux bas-relief représentant deux

chevaliers, la lance en arrêt, dans l'attitude du combat ; l'appareil en forme d'épi de blé — *opus spicatum* —que l'on remarque dans une partie des murs, chose d'autant plus curieuse qu'elle est plus rare ; les figures fantaisistes, qui grimacent sous la corniche, — et la tour. Ce n'est pas que cette masse, carrée et lourde, plaise aux regards de l'artiste. Elle porte trop bien le cachet du XVIIIe siècle, qui l'a vu bâtir. Mais on dit qu'autrefois, les cloches suspendues là-haut sonnaient d'elles-mêmes, quand un navire, battu par la tempête, était en péril au milieu des flots de la mer. Touchante croyance, qui donne en quelque sorte au métal bénit une âme compatissante pour les matelots dont le regard se tourne avec espoir vers le clocher qui surmonte la maison de Dieu.

Saint-Gildas, soir. — Près de cette église, on voit encore, dans le cimetière, les restes de l'ancienne église paroissiale, dédiée à saint Goustan. Quelques pans de murs debout au milieu des tombes — ruine parmi d'autres ruines plus caduques encore — voilà tout ce qui rappelle le culte voué pendant des siècles au glorieux disciple de saint Félix.

L'ancienne abbaye est occupée par les Dames de la Charité de Saint-Louis, florissante congrégation fondée naguère, dans le diocèse de Vannes, par Mmes Molé et de Lamoignon. Elles s'y dévouent à l'éducation de pauvres orphelines, et ouvrent, pendant l'été, leur maison aux nombreux baigneurs qui veulent jouir en même temps de la tranquillité et des charmes de la mer. Ici, rien du tumulte des villes d'eau. Pas de salles de jeu, pas de casino, pas de ce luxe effréné qui étale trop souvent ailleurs ses ruineuses magnificences. Il n'est pas nécessaire d'y suivre les exigences du high-life, et le négligé du matin reparaissant, à midi, au bord des flots, ne causerait aucun scandale. En revanche, société paisible et choisie, agréables promenades, air vif capable de remplacer la pepsine et la diastase, on y trouve tout cela, et avec cela, je le crois sans peine, le moyen de ne pas s'ennuyer.

Je visite, en me rendant à la mer, ce qui reste de la célèbre abbaye. La voilà telle que le XVIIe siècle l'a refaite, avec ses vastes

bâtiments, auxquels le dernier abbé de Saint-Gildas, Jean-Joseph de Villeneuve, fit ajouter ce qu'on nomme encore l'abbatiale, construction assez importante, entièrement séparée du reste par une double cour.

Rien à signaler par ailleurs, si ce n'est le cloître en partie conservé, le vaste jardin, près duquel on voyait il y a quelques années les derniers murs de l'ancienne abbaye, et surtout, à l'extrémité de l'enclos, près de la mer, un bosquet, où l'on peut jouir — chose rare sur ces côtes — du *frigus opacum* dont parle Virgile, ce que je me permets de traduire par une ombre épaisse et la fraîcheur. Autrefois, dit-on, la presqu'île de Rhuys était tellement boisée qu'on lui donna le nom de Forêt. Depuis longtemps sans doute, elle a perdu sa parure de feuillage, si bien que, sur tout le territoire d'Arzon et de Saint-Gildas, les champs, très-bien cultivés d'ailleurs mais où pas un arbre ne s'élève, excepté près des maisons des villages, ressemblent aux plaines monotones de la Beauce. Mais ici on a l'Océan. Le bosquet de l'abbaye est donc un vrai trésor. Chose curieuse, les arbres s'inclinent tous du côté opposé à la mer, brûlés, tordus et courbés par le terrible vent du sud-ouest, qui a fourni une page pleine de couleur au journal de Maurice de Guérin.

Du petit belvédère bâti au fond de cette paisible retraite, le regard embrasse l'immense panorama qui s'étend des rivages de la Loire-Inférieure aux dunes blanches de Quiberon. Ce soir, le ciel plus sombre donne à l'eau une teinte verdâtre, et les îles se rapprochent. Hœdic et Houat semblent à quelques pas ; Belle-Ile même se dessine nettement et accuse d'une manière précise les lignes de ses côtes rocheuses.

Une visite à la mer et à la fontaine, j'aurai fini. Jusqu'à la pointe élevée du Grand-Mont, les amateurs de pittoresque peuvent satisfaire leur goût. Terrain mouvementé, rochers abrupts, crevasses profondes, grottes où la mer s'engouffre avec le bruit sourd du tonnerre, rien n'y manque de ce qui pourra les charmer. Je voudrais y passer par un jour de tempête. Maintenant, les flots, sans être en

courroux, comme disaient nos pères, se couvrent de légers flocons d'écume ; le vent les brise contre les masses de granit, et parfois, poussés à travers les fissures des rocs, ils montent à une hauteur prodigieuse et lancent jusque sur moi leurs gerbes de gouttelettes humides. Ces douches bénignes sont plus poétiques que celles des établissements où l'hydrothérapie guérit ceux qu'elle fait souffrir.

Voici la fontaine. Elle coule dans les rochers, au fond d'une large et profonde crevasse, tapissée d'herbes marines ; une vasque de pierre, terminant un petit édicule que surmonte la statue de saint Gildas, reçoit l'eau limpide qui s'écoule dans plusieurs petits bassins. Rien de plus sauvage et de plus joyeux que cet endroit solitaire, en face de l'Océan qui le remplit parfois de son écume et de son bruit. On y descend, du côté du bourg, à travers les rocs où des entailles profondes permettent de poser sûrement le pied ; de l'autre, un escalier véritable, taillé dans la pierre, conduit à une croix de granit, qui domine la mer et se montre de loin aux matelots.

Tout cela est dû au zélé recteur de Saint-Gildas. C'est un bâtisseur de fontaines. Saint Trémeur, fils de sainte Triphine miraculeusement ressucitée ; saint Félix et saint Bieuzy ont la leur, avec leur statuette, placée tout au fond, au-dessus de l'eau. Ainsi le souvenir des saints se réveille, les malheureux, employés à ces travaux, gagnent un peu d'argent, de sorte que chacun y trouve son compte : les paroissiens, les pauvres et le bon Dieu.

Demain, départ pour Sarzeau. Après une journée si pleine, un peu de repos est nécessaire. Aussi je m'applique avec joie le vers si connu de l'églogue :

Claudite jam rivos, pueri : sat prata biberunt,

que je traduis librement : Ferme ton encrier, c'est assez de papier noirci.

A. DE KERMAINGUY.

(*La fin à la prochaine livraison*).

HERMINE

—

LÉGENDE DU XVe SIÈCLE

—

A M. F. du Breil de Marzan.

I. — LE CHATEAU DE NANTES.

Près du grand pont-levis du beau château de Nantes,
Sous une voûte sombre, entre deux grosses tours,
Quelques jeunes seigneurs en toilettes brillantes,
Maillots bleus ou gris-perle et pourpoints de velours,
Sont groupés à côté d'un vieux soldat de garde
Dont un rayon joyeux frappe la hallebarde.

Par ce matin d'avril, les douves du château
Frissonnent au vent frais, et, se croisant sur l'eau,
Voltigent en criant les folles hirondelles.
Dans la cour, lentement, deux jeunes demoiselles,
Que suit leur gouvernante, approchent pour sortir.
On les voit en passant légèrement rougir,
Quand chacun des seigneurs devant elles s'incline.

C'est Hermine de Brech, une riche orpheline,
Et l'enfant de Landais, le puissant Trésorier.

Hermine dans sa main porte un joli psautier
D'où sort un romarin, car c'est Pâques fleuries.
Elle est blonde et charmante avec ses grands yeux bleus,

Et sa blancheur rosée et son port gracieux,
Sous son manteau de soie aux souples draperies.
Tous les jeunes seigneurs la suivaient du regard,
L'un d'eux surtout, le bel Olivier de Bégard.

De l'église voisine il gagne les approches.

Dans la ville sonnaient gaîment toutes les cloches.

II. — DANS LA CATHÉDRALE.

Portant des romarins, des rameaux de buis verts,
Le peuple à flots bruyants sort de la cathédrale.
Dans la nef Olivier est immobile et pâle :
Il observe un rival ; ses pensers sont amers.
Debout, non loin d'Hermine, éclatant de parure,
Le prince de Léon la dévore des yeux.
Il est de haute taille et de fière tournure,
Jeune aussi, redouté, vaillant et généreux.

Hermine, assise, attend que le peuple s'écoule.
Dès qu'elle s'est levée, il écarte la foule
Et la suit. Aussitôt rejoint par Olivier,
Ils arrivent ensemble auprès du bénitier,
Puis à la jeune fille, émue et rougissante,
Ils offrent l'eau lustrale. Un moment hésitante,
Hermine fait au prince un salut gracieux,
Mais, se tournant soudain vers Olivier joyeux,
Prend, en les effleurant, l'eau sur ses doigts humides,
Et, le cœur tout troublé, s'éloigne à pas rapides.

Le prince de Léon, Olivier de Bégard,
Comme d'un glaive nu se percent du regard.

III. — LA PRAIRIE DE MAUVES.

Avec sa gouvernante, Hermine était assise
Sur la berge du fleuve, où le soleil couchant
Jetait des reflets d'or dans l'onde lente et grise.
Derrière ses remparts, sur un ciel pâlissant,

Nantes montrait ses toits et la haute tour sombre
Du Bouffay, vieux donjon déjà voilé par l'ombre.
Hermine s'attristait de la rivalité
D'Olivier de Bégard et du prince irrité.

Le galop d'un cheval, au loin, dans la prairie,
La surprit tout à coup, troublant sa rêverie.
Elle leva les yeux, et dans le cavalier
Eut vite reconnu l'élégant Olivier,
A son chaperon vert et son aigrette noire.

Il suivait un sentier qui conduit à la Loire.
Il fut bientôt près d'elle et s'arrêta soudain,
Puis à la gouvernante indiquant de la main
Qu'elle eût à s'éloigner, il s'approcha d'Hermine.
— « Je vous aime, dit-il ; Hermine, m'aimez-vous ? »
— « Olivier, je n'aurai que vous seul pour époux ;
« Je le dis devant Dieu, » répondit l'orpheline.

Il lui baisa la main, et, lançant son coursier,
Disparut sous un frêne, au détour du sentier.

IV. — LA CONSPIRATION.

Le chancelier Chauvin, prisonnier de Landais,
Étant mort de chagrin, de faim et de misère,
Ses amis, les seigneurs du parti des Français,
Contre le Trésorier résolurent la guerre.
Hermine par hasard découvrit leur dessein.
La fille de Landais était sa jeune amie ;
Du père elle voulait au moins sauver la vie.
Ce terrible secret faisait battre son sein.

Dans le château ducal tout dort. Elle se lève ;
Elle allume en tremblant sa lampe de cristal,
Puis écoute, et n'entend que le bruit inégal
Des soldats sur les tours et des flots sur la grève.
Couverte d'un manteau, sa lampe dans la main,
En longeant la muraille, elle va comme une ombre

Dans un long corridor silencieux et sombre ;
Du seuil du Trésorier elle approche. Soudain,
Le cœur glacé, saisi d'une terreur mortelle,
Comme un spectre elle voit se dresser devant elle,
Sortant d'un escalier qui conduit au donjon,
Le rival d'Olivier, le prince de Léon.
Alors elle se trouble ; elle éteint sa lumière,
Mais tout le corridor au même instant s'éclaire.
A l'autre bout s'avance un groupe de seigneurs.
Elle rentre, en fuyant sous leurs rires moqueurs,
Sans songer, pauvre enfant si timide et si pure,
Qu'ils croyaient la surprendre en galante aventure.

V. — L'INSULTE.

Le bruit se répandit que l'infidèle Hermine
Avait pris pour amant le prince de Léon ;
Et qu'on les avait vus descendre du donjon,
Au milieu de la nuit. En raillant l'orpheline,
Un des jeunes seigneurs avertit Olivier ;
Il chercha son rival, voulant le défier.

Hermine traversait le placis de Saint-Pierre.
Près du puits elle vit quelques pauvres vieillards
Et pour les secourir ouvrait son aumônière,
Quand Olivier survint, le feu dans les regards.
En passant auprès d'elle, il détourna la tête.
Devant un tel mépris, Hermine, stupéfaite,
Comprit la calomnie, et, malgré son effort,
Lentement s'affaissa, plus pâle que la mort.

VI. — NUIT DE PRINTEMPS.

L'âme d'Hermine est sombre et pleine d'épouvante :
Le prince de Léon en combat singulier
A tué, le matin, le brillant Olivier.
Il est mort sans savoir qu'elle était innocente.
Son amour, son honneur, tout s'écroule à la fois.

Ses yeux ne sont frappés que d'images sanglantes ;
Le complot des barons est connu des bourgeois.
Landais a pu s'enfuir, mais le peuple de Nantes
Assiège le château pour chasser les seigneurs,
Qui, dans la nuit, guidés par le prince d'Orange,
Ont entouré le duc et sont ses oppresseurs.
Hermine voit, mêlés dans cette foule étrange,
Des marchands, des soldats, des piques, des mousquets.
Elle entend le tocsin et les arquebusades;
Sur le pont les seigneurs ont mis des barricades
Et du haut des remparts font pleuvoir les boulets.
Mais le peuple est immense et grossit d'heure en heure;
La herse est enfoncée. Au parti de Landais
Pour quelques jours encor la victoire demeure.
Les hauts barons vaincus vont chercher les Français.

Tous les bruits sont éteints et la nuit est venue,
Nuit qu'éclaire la lune aux doux rayons d'argent.
L'étoile du Berger scintille à l'orient.
Debout à sa fenêtre, Hermine, demi nue,
La regarde briller avec des yeux hagards.
Elle sort de sa chambre et va sur les remparts.
Sa raison est perdue ; elle se croit souillée,
De sa blancheur de vierge à jamais dépouillée.
Elle ne veut plus vivre. A ses pieds les flots clairs
Qui s'en vont lentement se perdre dans les mers,
En roulant les reflets vacillants des étoiles,
L'invitent à venir se cacher sous leurs voiles.
La voilà qui se penche au-dessus des créneaux,
Et comme un cygne blanc s'élance dans les eaux !

Des pêcheurs qui suivaient le bord de la rivière,
Dirent qu'ils avaient vu, couronné de lumière,
Un ange aux blancs habits paraître sur la tour,
Et s'envoler au ciel avec un chant d'amour.

JOSEPH ROUSSE.

LES MANSARDES

NOUVELLE *

En ces jours-là cependant, MM. Bignon et Delorme avaient fini leurs études; ils avaient passé avec succès l'examen de pratique; celui de théorie était commencé, et les deux amis devaient être interrogés, sur cette seconde partie, le jour même du rendez-vous donné par Mlle Baudoin. La veille au soir, au moment même où Henriette écrivait à Alfred, celui-ci était chez Mme Charrier et y lisait à haute voix la douce idylle de Paul et Virginie; il était placé près de Marie, qui laissait par moments son ouvrage, pour suivre des yeux les pages du livre que lisait le jeune homme; Reine et Pauline ne perdaient pas un mot du récit. C'est pendant cette lecture que le billet d'Henriette fut apporté à Alfred par Paul, qui venait de le recevoir d'un domestique de M. Baudoin.

Alfred laissa son livre, prit la lettre et la décacheta, sans paraître y attacher d'importance; il l'ouvrit sous les yeux de Marie, puis, après avoir regardé négligemment l'écriture, il approcha vivement le papier de son visage. Mais la jeune fille avait pu, d'un regard, voir la signature du billet, et le mouvement d'Alfred ne lui avait point échappé; elle fit un effort sur elle-même pour cacher le sentiment pénible que cette vue lui fit éprouver.

Alfred reprit la lecture de son livre avec une certaine émotion

* Voir la livraison de juillet 1880, pp. 40-54.

dans la voix, et la soirée se passa sans nouvel incident. Mais, au moment de partir, Alfred remarqua que les mains de Marie étaient brûlantes et que son visage avait une coloration plus vive que d'ordinaire. Il lui demanda si elle était indisposée ; elle lui répondit qu'elle ressentait un léger malaise dont le sommeil aurait facilement raison.

Le lendemain, les deux candidats étaient prêts à subir l'épreuve qui devait donner la mesure de leur savoir ; mais Alfred était pris d'un sentiment de tristesse qu'il cherchait en vain à surmonter.

Dès le matin, il était entré chez Mme Charrier, pour avoir des nouvelles de Marie. La jeune fille dormait ; elle avait passé une mauvaise nuit, mais sa mère espérait que cela ne serait rien.

Les deux amis se rendirent à l'examen. Paul fut interrogé le premier, et se tira fort bien de l'épreuve. Le tour d'Alfred vint ensuite : au tableau, il semblait préoccupé, ses réponses étaient brèves, ses mots étaient ménagés ; on eût dit qu'il avait hâte d'en finir ; mais, malgré une concision de langage peut-être exagérée, il répondit avec tant de précision, que son savoir ne laissa aucun doute dans l'esprit des examinateurs.

En quittant le tableau, il rejoignit Paul, qui lui tendit les mains en souriant.

— Tu es satisfait de moi ? lui dit Alfred.

— Je t'envie, mon ami. Tu avais l'air d'être dans la lune, et toute la salle applaudissait de ses sourires à la concision, à l'exactitude de tes raisonnements.

— Et pourtant je ne suis pas satisfait ; j'aurais pu mieux développer ce que j'avais à dire. Quant à toi, mon ami, tu peux être certain que tes efforts vont être couronnés de succès. Pendant ton épreuve, mes yeux allaient du tableau aux examinateurs, de tes lèvres à leur visage, de tes problèmes aux notes qu'ils écrivaient. Tu es noté parmi les meilleurs. Va annoncer ton succès à nos voisines ; empresse-toi de l'écrire à ton père. Je vais faire une course en ce moment ; je te rejoindrai bientôt.

Ce fut sans empressement et avec une sorte de serrement de

cœur, qu'à l'heure indiquée, Alfred se rendit à l'invitation de Mlle Baudoin. Henriette l'attendait.

— Je vous remercie, Alfred, lui dit-elle, d'avoir bien voulu répondre à mon appel ; j'ai à vous parler de choses sérieuses ; asseyons-nous.

Le marin s'assit machinalement, frappé du ton grave dont étaient prononcées ces paroles.

— Ecoutez-moi, reprit-elle. Je n'ai rien oublié du passé, et je sais l'engagement par lequel nous avons été liés tous les deux. Depuis ce temps, bien des années se sont écoulées ; nous avons vécu éloignés l'un de l'autre, et nous avons bien pu croire que cet engagement n'existait plus. N'est-ce pas votre sentiment ?

— Je ne saurais dire le contraire. C'est bien mon sentiment.

— S'il en est ainsi, ne devons-nous pas reprendre notre libre arbitre, nous placer de bonne foi en face l'un de l'autre et raisonner comme si le passé n'existait pas ?

— Oui, je pense exactement comme vous, répondit Alfred, en éprouvant un certain soulagement.

— Très bien, mon cher Alfred ; nous voilà bien près de nous entendre. Nous sommes dégagés des liens du passé ; nous nous connaissons assez pour nous estimer l'un et l'autre, et nous sommes en présence d'un des plus graves problèmes de la vie ; il s'agit de le résoudre, en raisonnant comme de bons amis qui se veulent mutuellement du bien.

Le jeune homme demeurait surpris devant le calme, l'assurance de la jeune fille ; il ne savait ce qu'il devait penser de ce qu'elle lui disait, et il attendait avec une certaine impatience le mot de l'énigme qu'elle venait de poser.

— Puisque j'ai pris l'initiative de ce rendez-vous, poursuivit-elle, je dois être la première à confesser le fond de mes pensées. Vous savez que je suis vraie ; vous me reconnaîtrez le mérite de la franchise. Vous connaissez mes goûts ; vous n'avez pas été sans remarquer comment je vis ici. Voyez mes pinceaux, mes livres, mon piano : c'est entre tout cela que se passent mes plus belles

heures. Je sais, par l'observation, ce que sont les joies du monde et de la famille, et je ne les envie pas. Dans ce moment solennel, vous cacherai-je mes défauts ? Vous avouerai-je que j'aime la liberté, que je suis un peu fière, que je me montre parfois impérieuse, que je saurais mal me soumettre à l'obéissance que l'on doit à son mari, et que mes goûts auraient de la peine à descendre aux soins du ménage ? Si je dois conserver mon amour pour les arts, il me semble qu'il me serait difficile d'être bonne mère ; et, pour m'efforcer d'être bonne mère, il faudrait dire adieu au bonheur que me procurent les arts. Ce sont là, ne le croyez-vous pas ? des dispositions qui ne vont guère avec la qualité d'épouse, et qui ne sauraient s'allier avec celle de mère.

— Dans l'excès de votre franchise, Henriette, il y a certainement beaucoup d'exagération. Quoi qu'il en soit, vos sentiments seront religieusement respectés par moi. Je ne veux pas entrer plus avant dans votre cœur. Nous l'avons dit au commencement de cet entretien, nous sommes entièrement dégagés des liens du passé. Je ne puis être votre époux, permettez-moi de demeurer votre ami.

Henriette lui tendit la main ; le jeune homme la prit et la porta à ses lèvres.

— Oui, vous serez mon ami, dit-elle. Vous perdez une épouse ; vous pouvez compter sur le dévouement d'une amie.

VIII. — Un beau soleil couchant.

En quittant M. Bignon, à l'issue de l'examen, M. Delorme se dirigea tout joyeux vers sa demeure. Son premier soin fut d'écrire à son père ; le fils repentant racontait en peu de mots son existence vagabonde, ses travaux des derniers mois et le succès qui venait de les couronner. Il demandait grâce pour ses folies de jeune homme.

Cela fait, il se rendit chez Mme Charrier, qu'il trouva au chevet du lit de sa fille ; Marie était couchée et elle avait une fièvre violente. Le marin proposa d'aller chercher un médecin ; Mme Charrier y ayant consenti, il sortit immédiatement pour remplir sa mission.

En ce moment la jeune fille avait le délire ; des mots incohérents s'échappaient de ses lèvres. Elle parlait des bords du fleuve, des fleurs des champs, et elle semblait poursuivie par une vision qu'elle s'efforçait en vain de chasser.

Accablée par la douleur que lui causait la souffrance de sa fille, la pauvre mère attendait avec impatience l'arrivée du docteur, et trouvait que M. Delorme tardait bien à revenir. Cependant, celui-ci avait fait diligence ; s'étant souvenu de M. Bochet, l'ami d'Alfred, il s'était rendu en toute hâte chez le jeune médecin ; ne l'y ayant pas trouvé, il s'était dirigé vers l'hospice, où on lui avait assuré qu'il l'y rencontrerait ; il l'y rencontra, en effet, et l'amena avec lui.

M. Bochet s'assit au chevet du lit de la malade, et l'examina attentivement. Le délire avait cessé ; la fièvre avait diminué ; mais la jeune fille éprouvait une extrême faiblesse. Le médecin donna quelques instructions à Mme Charrier, et lui recommanda de ne négliger aucun des soins qu'il lui prescrivait, si elle voulait sauver son enfant de la fièvre maligne qui la menaçait.

Après cette visite, Marie s'assoupit un instant ; son sommeil était agité ; le nom d'Alfred s'échappait quelquefois de ses lèvres. M. Bignon arriva sur ces entrefaites. La malade venait de s'éveiller ; il lui prit les mains, qu'il trouva brûlantes.

— Comment êtes-vous maintenant, ma chère Marie ?

— Je souffre, lui dit-elle en souriant tristement.

— Quel est votre mal ? Où souffrez-vous ?

— Ne la fatiguez pas, dit Mme Charrier ; elle vient d'avoir un violent accès de fièvre, et le médecin lui a recommandé un repos absolu.

— Ne puis-je parler devant elle ? Une nouvelle agréable ne saurait lui faire de mal.

Mme Charrier se méprit sur le sens de ces derniers mots.

— Nous savons par votre ami, dit-elle, que votre examen a été brillant et que votre réception ne fait aucun doute.

— Ce n'est pas de cela que je veux vous entretenir, madame

Charrier ; il s'agit de choses qui intéressent autrement votre chère enfant.

— Parlez avec ménagement, monsieur Bignon.

Alfred alla prendre un siège et vint s'asseoir auprès du lit ; il prit une main de la jeune fille qui ne le quittait pas des yeux, et poursuivit ainsi, en parlant lentement et à mi-voix :

— Ma chère Marie, si je vous ai causé quelque chagrin, je puis tout réparer aujourd'hui, car les liens qui me retenaient à Mlle Baudoin viennent d'être tout à fait rompus.

Alfred sentit la main de la jeune fille presser la sienne, et il vit deux larmes poindre au bord de ses cils. Alors il raconta brièvement l'explication qu'il venait d'avoir avec Mlle Baudoin.

— Maintenant, dit-il en terminant, aucune promesse ne m'engage et je m'appartiens tout entier.

Il entretint ensuite Mme Charrier de ses projets ; il lui fit connaître l'affection qu'il avait pour sa fille, et la pria d'approuver sa résolution de l'épouser.

— Que la volonté de ma fille soit faite, lui répondit-elle ; je ne saurais désirer pour elle un plus grand bonheur.

Et se tournant vers son enfant :

— Tu as entendu la demande de M. Bignon ?

— Oui, ma mère, et je prie Dieu qu'il veuille bien me permettre d'en faire le plus heureux des hommes, comme il en sera le plus aimé.

Je ne sais quelle transformation se fit alors sur le pâle visage de la jeune fille : les couleurs revinrent sur ses joues ; son regard exprima la sérénité, et la satisfaction brilla dans son sourire. La fièvre avait cessé de la tourmenter ; elle renaissait à l'espérance, à la vie, au bonheur.

Alfred resta près d'elle toute l'après-midi ; il la quitta un instant pour aller dîner, et il revint ensuite s'asseoir au chevet de son lit. Elle le reçut en souriant et lui tendit la main, qu'il pressa de ses lèvres. Il lui demanda si elle était assez forte pour entendre une lecture ; elle lui répondit que cela lui ferait plaisir et ne la fatiguerait pas.

Le jeune homme retourna chez lui et revint bientôt avec un volume de poésies. Il lut lentement, presque à voix basse, avec un accent un peu monotone et des intonations caressantes qui berçaient la malade. Marie l'écoutait, le regard attaché sur lui ; cependant ses yeux se fermaient par moments; elle les rouvrait bientôt pour les fixer de nouveau sur le lecteur ; mais elle finit par s'endormir. Alfred montra à Mme Charrier sa fille qui souriait dans son sommeil.

— Soyez béni pour le bien que vous me faites ! lui dit-elle; vous me donnez la consolation et la vie. Rentrez chez vous maintenant. Ma fille dort sans agitation ; la nuit promet d'être bonne ; je vais chercher à reposer dans ce fauteuil. Permettez-moi de compter sur vous, si la fièvre reprend mon enfant.

— Je vous en prie, au moindre besoin, faites-moi un signe, et je serai aussitôt près de vous.

Alfred revint le lendemain au point du jour. Mais Marie n'avait plus le calme de la veille au soir ; la fièvre l'avait reprise et elle commençait à frissonner. Elle attendait avec une certaine impatience l'arrivée de son ami ; elle l'accueillit avec un sourire empreint de tristesse.

— Ma souffrance est revenue, lui dit-elle ; que pouvez-vous pour me sauver ?

— Pour vous sauver ? Mais vous n'êtes pas en danger ; et si vous l'étiez, nous emploierions, pour vous guérir, tout ce que l'affection la plus profonde peut suggérer de soins ingénieux, de délicates attentions.

— Je le sais ; mais mon mal est bien grand ; par moments, la tête me tourne, ma raison s'enfuit, et je vois la mort planer au-dessus de ma couche.

— Marie, écartez cette affreuse image et ne pensez plus qu'au bonheur qui nous attend, lorsque vous serez guérie.

— Je le voudrais bien. N'est-ce pas malgré moi que ma raison se trouble ? Alfred, ne me laissez pas mourir. La vie est si belle, si belle près de vous ! Mon ami, vous me donnerez une maison et un

jardin au bord du fleuve ; de la fenêtre de ma chambre, qui sera éclairée par le soleil, nous dominerons les grands prés et nous verrons passer les vaisseaux avec leurs voiles blanches... Oh ! ma tête est brûlante !

— Marie, ma chère Marie, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez ; au devant de la maison, il y aura un beau jardin ; derrière, il y aura un grand bois de sapins, dont le feuillage chantera doucement à la brise du soir.

— Oui, et dans le jardin il y aura une volière, car j'aime les oiseaux... Mais ne me quittez pas, Alfred .. Donnez-moi votre main.

Alfred lui tendit les deux mains, qu'elle prit dans les siennes, pour les porter à ses lèvres, puis sur son cœur, en arrêtant sur le jeune homme un regard plein d'une tendresse infinie. Elle poursuivit :

— Vous avez bien vu que je vous aimais, n'est-ce pas ? Je ne pouvais pas l'avouer, parce que ce n'eût pas été bien ; mais je puis le dire maintenant sans commettre aucun mal. Oui, je vous aime de tout mon cœur, mon ami ; oui, je vous aime de toute mon âme !.. O mon Dieu, que je souffre ! La vie va-t-elle donc m'abandonner ? Et vais-je donc mourir pour avoir trop aimé ?

La fièvre augmentait, la jeune fille frissonnait, et le délire commençait à troubler ses esprits.

En ce moment, entra Clarisse, qui avait été prévenue, par un billet de son frère, du danger que courait Mlle Charrier. Elle avait confié ses deux enfants à une femme dont elle était sûre, et elle venait se consacrer tout entière aux soins que réclamait la maladie de la jeune fille.

Elle s'approcha de Marie, embrassa son front et lui dit :

— Je viens pour vous soigner, pour vous guérir, ma bonne sœur.

— Sa sœur ! C'est vous, Clarisse ? Vous savez, votre frère m'a promis de me rendre heureuse ; je veux le rendre heureux, à mon tour, car il est bon ; mais il faut que je sois forte et que je sois belle.

— Vous êtes belle toujours, dit Alfred ; et vous serez forte bientôt.

— Doux ami, ne me flattez-vous pas ?.. Touchez mon front ; il est brûlant, n'est-ce pas ? Que faut-il faire ? Le médecin est-il donc impuissant ?

— Ne craignez rien, mon amie ; le médecin va venir ; c'est un de mes bons amis ; je lui ai dit les liens qui m'attachent à vous ; il s'intéresse à vous comme nous-mêmes ; il vous guérira ; ne vous tourmentez pas, car cela ne ferait qu'aggraver votre mal.

— Je serai docile. Clarisse, ma mère, Alfred, venez... ; soyez là tous les trois... Je vous aime... Mais qui donc est là, au pied de mon lit ?.. Cette femme encore ? Pourquoi la laissez-vous ici ?.. Où êtes-vous, Alfred ? Le lit tourne. Je ne vous vois plus... Ne m'abandonnez pas !

Le docteur Bochet venait d'arriver. C'était un homme plein de dévouement, à l'âme fortement trempée, et pour qui la médecine n'était pas un moyen de s'élever à la fortune : il était attaché tout entier à sa profession par devoir, par affection, par humanité. M. Delorme était entré sur ses pas.

Après avoir serré la main de M. Bignon, le docteur s'approcha de la malade ; Marie ne le reconnut pas ; la fièvre était à son apogée. Après quelques minutes d'examen, il alla prendre Alfred par le bras, et l'entraîna dans l'embrasure de la fenêtre.

— Mon ami, lui dit-il, vous savez que je ne veux rien négliger pour sauver Mlle Charrier ; mais je ne saurais vous cacher que son état présente quelque gravité. Je crois nécessaire de consulter à ce sujet un de mes savants confrères. Je vais écrire un billet que vous allez lui faire porter sans retard ; je l'attendrai ici.

M. Delorme se chargea du billet ; il trouva le médecin chez lui et l'amena aussitôt.

M. Bochet entretint un instant, à voix basse, son confrère, qui était un vieux docteur très estimé ; ensuite, tous les deux s'approchèrent de la malade. Le vieillard l'examina attentivement. L'examen fini, les deux médecins passèrent dans la chambre de

Mme Charrier, où ils délibérèrent loin de la famille. Pendant ce temps-là, l'anxiété était grande dans le cœur de Mme Charrier, de M. Bignon et de sa sœur. Bientôt, M. Bocher les rejoignit et il les prit à part tous les trois ; il était seul.

— L'état de Mlle Charrier n'est pas désespéré, leur dit-il ; mais il ne faut jamais être pris au dépourvu par les événements. La malade sortira bientôt de sa crise ; elle sera très abattue, très faible. Je serai là, mes amis, car je veux lutter jusqu'à vaincre, si Dieu le permet. Peut-être trouverez-vous bon qu'un prêtre vienne relever son courage, lorsque le calme lui sera revenu ?

Cette déclaration jeta le trouble dans tous les cœurs. Mme Charrier éclata en sanglots ; Clarisse alla s'agenouiller près de l'infortunée, lui prit les mains et les embrassa en pleurant ; Alfred se détourna pour cacher ses larmes.

En songeant à cette maladie si subite, si imprévue, le malheureux jeune homme fit un retour sur les choses passées : il se rappela l'existence rêveuse et solitaire de la douce enfant ; il se rendit compte de l'amour muet de la jeune fille ; il la vit renfermant en elle-même une affection qu'elle voulait cacher ; évidemment elle avait cru qu'il aimait Henriette, et elle en avait cruellement souffert. Alors, il se reprocha amèrement ses doutes prolongés, ses hésitations, ses incertitudes. Il était la cause de cette terrible maladie et il allait être puni par son propre péché, au moment où le bonheur lui tendait la main, lorsqu'il avait la ferme volonté de guérir les blessures qu'il avait pu faire malgré lui. Et dans son désespoir, il se laissa aller à maudire l'inexorable destinée qui se montrait si cruelle envers la meilleure des créatures.

Cependant peu à peu le calme revint à la malade, et, avec le calme, la connaissance des objets extérieurs. Lorsque le médecin eut constaté la fin de la crise, il présenta lui-même une potion à la jeune fille ; il fit quelques recommandations à Mme Failan, dont il avait remarqué les soins attentifs, et il sortit en promettant de revenir dans la soirée. Alfred s'approcha de Marie ; il avait essuyé ses pleurs et il s'efforçait de montrer un visage rassuré.

— Mon amie, comment vous trouvez-vous maintenant? lui dit-il.

— Bien mal ; j'ai fait des rêves affreux.

— Cela ne sera rien ; vous guérirez bientôt. Tout le monde s'intéresse à vous, ma chère Marie ; tout le monde vous aime. Le curé de la paroisse lui-même a fait demander de vos nouvelles, quand il a connu votre indisposition.

— Monsieur le curé ? Je voudrais bien le voir.

— Vous désirez le voir, mon amie?

— Ne le trouvez-vous pas bon ?

— Si, chère enfant, si ; et, du moment que vous le désirez, je vais le lui faire savoir.

— Merci, mon ami. Vous me rendrez service.

On manda le curé, qui s'empressa de venir. Il eut un court entretien avec la malade ; il annonça à Mme Charrier qu'il reviendrait le lendemain matin, sa fille ayant manifesté le désir de communier.

La soirée fut calme. Marie eut un instant de sommeil, et Mme Charrier profita de ce moment pour dormir dans un fauteuil. Alfred et Clarisse prirent un léger repas — bien triste, — dans la chambre de la veuve. A son réveil, Marie les retrouva près de son lit : une touffe abondante de ses cheveux, détachée pendant son sommeil, retombait le long des draps blancs ; Alfred s'en était emparé et il les pressait dans ses mains en regardant tendrement la jeune fille. Celle-ci, en le reconnaissant, lui sourit d'un triste sourire, qui alla jusqu'au fond du cœur du jeune homme et lui arracha des larmes muettes.

La nuit était venue. Il y eut quelques lueurs d'espoir. Puis la fièvre et le délire se montrèrent de nouveau, et les heures qui suivirent furent mauvaises.

Mais il fut de cet accès comme de celui qui l'avait précédé : l'agitation cessa, le calme revint, et lorsque le jour parut, Marie avait toute sa connaissance.

Elle était entourée de ses amis : Alfred était placé au chevet du lit ; Mme Charrier et Clarisse étaient près de lui ; un peu plus bas

était Paul ; venaient ensuite Reine et Pauline. Alfred, avec des larmes dans la voix, cherchait à la distraire.

— Je vois bien que vous voulez me consoler, disait-elle. Mais pourquoi pleurez-vous ?

— Nous pleurons pour vous montrer la part que nous prenons à votre souffrance.

— Oui, je le sais bien ; mais n'est-ce pas assez de ma peine ?

— Et pouvons-nous donc montrer un front joyeux, lorsque vous souffrez ?

— Non ; mais vos larmes m'attristent. Oh ! j'aimerais bien la vie, Alfred ; mais j'ai réfléchi : mourir, n'est-ce pas vivre d'une autre manière ?

— Oui, et c'est bien mieux vivre, car l'âme est l'intelligence même, et elle ne doit pas mourir.

— Ne croyez-vous pas qu'elle puisse venir, après la mort, planer autour de ceux qu'elle a aimés ?

— Cette douce croyance est la mienne. Voilà pourquoi nous devons être bons pendant la vie terrestre qui nous est donnée.

— Eh bien, moi qui vous aime, je viendrai vous voir, et si je vous sais heureux, mon âme sera satisfaite.

— Oui, mon amie, si vous mourez la première ; mais peut-être — car nul ne sait nos destinées — peut-être nous survivrez-vous et vivrez-vous de longues années après nous. Si vous disparaissez de ce monde avant nous, votre âme viendra quelquefois planer au milieu de nous : aux heures où nos facultés seront absorbées par les nécessités de l'existence, vous irez habiter les régions heureuses ; mais votre âme reviendra vers nous, lorsque, pour la patrie des rêves bénis, nos pensées abandonneront ces lieux où la souffrance a établi sa demeure ; alors, elle se fera voir à nous sous la forme gracieuse de votre jeunesse, et nous vivrons de nouveau avec vous, comme au temps de nos jours les plus heureux.

— Je vous crois, mon ami ; ne pleurez donc pas ; vous voyez bien qu'il est doux de mourir ainsi. Aurez-vous moins de courage que moi, qui ai tant de regrets de vous quitter ?

En ce moment arriva le ministre d'un Dieu de paix ; il apportait cette suprême et sublime consolation que la Religion donne à ceux qui vont quitter le monde sans avoir sali leur vêtement à ses impuretés.

La jeune fille était résignée ; elle sentait bien que sa dernière heure approchait ; mais elle avait la volonté de se montrer calme devant la mort, pour atténuer, s'il était possible, la douleur qu'elle savait exister au cœur de son fiancé ; elle puisait une force suprême dans cette croyance que son âme, dégagée des liens matériels, allait revivre dans un monde où les pleurs sont inconnus ; qu'elle ne perdrait pas de vue sa mère, son fiancé, ses amis, et que peut-être elle viendrait souvent revivre dans les rêves du seul être qu'elle eût aimé sur la terre. Par ces pensées, elle s'efforçait d'oublier la souffrance des derniers moments.

Elle s'était mise sur son séant pour recevoir la communion ; son pâle et doux visage avait une expression céleste ; elle priait, elle était recueillie, elle paraissait heureuse.

Lorsque l'hostie sacrée eut passé ses lèvres, on la vit faire un effort pour l'avaler ; puis soudain elle fut prise de faiblesse. Alfred se porta à son secours, lui prit le bras gauche qui était de son côté, et la soutint en la regardant avec anxiété. Elle priait tout bas ; ses yeux fixes, légèrement levés, semblaient s'attacher à une vision ; elle n'apercevait rien de ce qui se passait autour d'elle. On pouvait entendre quelques-uns des mots qu'elle murmurait ; on distinguait : Dieu... mon âme... le ciel ; puis les sons diminuèrent ; puis les lèvres continuèrent à remuer sans rendre aucun son. Tout à coup elle laissa échapper un soupir ; sa bouche cessa de prier et sa tête inanimée s'inclina sur l'épaule de son meilleur ami.

Je ne sais point de mots pour peindre le désespoir dont fut alors témoin cette chambre en deuil, où les femmes à genoux sanglotaient en priant ; où Alfred, fou de douleur, tenait embrassé le corps de la jeune fille ; où Paul lui-même, le brave marin, montrait un visage inondé de larmes.

Ce fut lui qui le premier eut le sentiment de la réalité. Il voulut

enlever son ami à cette scène déchirante ; mais Alfred le repoussa doucement. Le malheureux jeune homme était penché sur la couche insensible ; après avoir donné un libre cours à ses pleurs, il passa son anneau au doigt de la chère morte, il lui ferma les yeux et lui croisa les bras sur la poitrine ; puis il assista, témoin muet et en larmes, à la triste cérémonie de l'ensevelissement.

Sa sœur et Reine s'étaient chargées de ce soin pieux : elles avaient revêtu la jeune fille de son linge le plus fin et l'avaient ensuite enveloppée d'un blanc linceul de lin ; puis elles l'avaient étendue sur sa couche, où l'on eût pu la prendre pour la statue de la Résignation. Un beau soleil d'avril éclairait une partie de la chambre désolée, et le lit virginal restait tout entier dans l'ombre. Le linceul laissait à découvert un beau visage endormi dans la tristesse, et il dessinait les formes gracieuses dont le ciel avait paré la douce et pure créature qui venait de prendre possession de l'éternité.

EUGÈNE ORIEUX.

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE

L'ILE DE BRÉHAT SOUS LA LIGUE

DE 1591 A 1595

L'île de Bréhat, poste avancé de la côte nord de la Bretagne, donne, en guerre, au parti qui la tient, la plus grande facilité pour entretenir ses communications d'un bout à l'autre de ce littoral et pour rompre celles du parti contraire.

Aussi, voyons-nous, pendant la Ligue, les ligueurs et les royaux se disputer cette île avec acharnement et attacher à sa possession la plus grande importance.

En avril 1591, elle est aux mains des ligueurs, mais menacée par le prince de Dombes et par les Anglais, alliés d'Henri IV, qui la prennent effectivement vers le milieu de mai. Elle ne leur reste guère : du 1er au 3 juin, elle est reprise sur eux de vive force, pour le compte de la Ligue, par un hardi capitaine malouin, Jean Jonchée, sieur des Portes, qui en garde le commandement sous l'autorité du Conseil de ville de Saint-Malo.

Les délibérations de ce Conseil, dont le Registre pour 1590-1591 nous a été conservé, relatent ces événements comme on le voit par huit extraits de ces délibérations — du 24 avril au 25 juin 1591 — que nous publions ci-dessous et qu'on trouve dans le Registre original aux fol. 167 R°, 177 R°, 179 R°, 189 V°, 192 V°, 194 V°, 195 V°, 203 et 209 R°.

Il y a lieu de croire que les Malouins surent conserver cette île jusqu'au temps où, Henri IV s'étant converti au catholicisme, Saint-Malo reconnut volontairement son autorité (1594). Alors Bréhat dut, comme Saint-Malo, rentrer dans le parti du roi.

En 1594 et 1595, on voit effectivement commander dans cette île un gentilhomme royaliste, appelé M. de Kerhalec. Aux Manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, dans le volume [1] coté maintenant 22311, nous avons trouvé, aux fol. 167-170 et 179, dix-huit lettres missives inédites adressées à ce Kerhalec, la première par John Norris, chef des auxiliaires anglais, les autres par le maréchal d'Aumont, gouverneur de Bretagne pour le roi, ou par son lieutenant Saint-Luc.

Ces lettres montrent l'utilité singulière que retirait le parti du roi de la possession de Bréhat; elles renferment nombre de détails curieux et nous semblent fort instructives pour l'histoire de la Ligue en Bretagne.

On n'a point les originaux de ces lettres, mais on en possède l'équivalent: car les copies d'après lesquelles nous les reproduisons sont toutes de la main de dom Lobineau.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

EXTRAITS DU REGISTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE VILLE DE SAINT-MALO

I

(*1591, 24 avril*). — Sur la demande adressée par l'évêque de St-Brieuc et Mr de St-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur, aux habitans de St-Malo, de « vouloir secourir ceux de l'isle de Bréhat de quelques forces et pataches, à raison que le prince de Dombes est aux environs d'icelle, lequel fait faire par La Tremblaye estant à Paimpol tous préparatifz de pataches et bateaux pour entrer en ladicte isle et s'emparer d'icelle et y establir l'Angloys, au grand préjudice de nostre saint party et de ceste province, » — il est ordonné « qu'il sera envoyé deux pataches équipées de cent hommes aux fraiz et gaiges de ceste ville pour ledict secours, et pour chef et capitaine desquelz Pierre Gravé, sr de Bellechaussée, a esté commis et député... auquel est donné pouvoir et commission de faire le plus promptement qu'il sera possible la levée de ladicte compagnye, laquelle sera payée par le miseur de ceste ville pour un moys...

[1] Ce volume est formé de pièces autrefois comprises dans le n° 3 de la collection des Blancs-Manteaux.

Et attendant que lesdictes patasches et levée d'hommes soient préparées, Françoys Grout sr de Boisouse a esté député de soudain équiper une petite patache avec 20 soldatz pour aller audict Bréhat les advertir de la diligence que l'on fait de les secourir et s'informer de leurs affaires, lequel retournera par deçà en donner avis à MM. du Conseil, ce qu'il a accepté. »

II

(*1591, 11 mai*). — « Sur l'advertissement que Messieurs ont reçu que l'armée angloise est aux isles de Jarzay, preste à passer en Bretaigne et vers Bréhat : pourquoy a esté conclud qu'il sera envoyé une patache audict Bréhat avec 12 ou 15 hommes pour avertir le capne Bellechaussée et sa compagnye du dessein de ladicte armée, à ce qu'ils tiennent fort en ladicte isle si faire se peut, si elle (l'armée anglaise) y veut faire descente, vu qu'ils auront une bonne composition, et qu'ils regardent et avisent avecq le capne d'icelle isle s'il est besoing d'avoir leur navire *le Pierre* avecq son artillerye ou qu'ils le retiennent, le tout à leur discrétion et selon qu'ils jugeront à propos. — Pour la conduite duquel bateau Guillaume Dupré a esté commis. »

III

(*1591, 13 mai*). — « Mr le procureur remonstre que Guillaume Dupré est retourné de Bréhat, lequel luy a faict entendre avoir veu l'armée angloise, qui est nombre de XXXIII voiles, faisant route droit à l'isle de Bréhat, tellement que ceux de ladicte isle voiant ladicte armée, il y a apparence qu'ils se rendront, pource qu'ils n'ont moyen de tenir contre icelle, joinct que l'armée du prince de Dombes est aux environs dudict Bréhat. Lesquelz ayant prins ladicte isle pourront entreprendre sur l'isle de Saezambre, afin de travailler et empescher l'entrée de ce hâvre, si bien qu'il seroit à propos y remédier. »

(*Pris sur l'original*).

IV

(*1591, 1er juin*). — « Est permis au capne Jan Jonchée, sr des Portes, d'armer et équiper navires pour faire la guerre aux ennemys, parce qu'il ne pourra prendre sur les Angloys, Allemans, Flamans, Hirois et Ecossois, et amènera les prinses qu'il fera en ce lieu pour les faire juger, et particulièrement essayer à surprendre les ennemys qui ont pris l'isle de Bréhat, démolir leurs fortifications. »

V

(*1591, 3 juin*). — « Lecture faite d'une lettre missive présentée par Mr le Procureur [1], luy escrite par le capitaine Jan Jonchée sr des Portes, par laquelle il donne avis avoir conquis l'isle de Bréhat sur l'ennemy, qu'on luy envoye du secours, et quel ordre on veut donner pour la conservation et garde d'icelle, en laquelle il délibère demeurer jucq à ce qu'on y ait pourvu.

« Ce que mis en délibération, a esté conclud qu'il sera, le plus promptement que faire se pourra, envoyé 30 ou 40 soldatz à ladicte isle pour secourir et fortifier ledict sr des Portes, lesquels seront aux fraiz du butin qui sera prins sur les ennemys d'icelle.

« Sera par Mr le Procureur escrit à Mr de St-Laurens de la forme de ladicte reprise, à ce qu'il pourvoye pour la conservation et garde d'icelle isle et qu'il y envoye de ses soldatz s'il le juge nécessaire, et en donne avis à Mgr de Mercueur s'il le juge à propos.

« Cependant lesdiz soldatz qui ont conquis ladicte isle et ceux qu'on y envoye seront advertiz se comporter honnestement, sans faire aucun ravaige aux isliens, ains les traiter le plus doucement que faire se pourra. »

VI

(*1591, 8 juin*). — Le sr des Portes présente requête « tendante que luy soit adjugé de bonne et légitime prise le capitaine Lespine,

[1] Le procureur syndic des bourgeois, chef de la communauté de ville de Saint-Malo : c'était le maire d'alors.

le capitaine Lefour et autres soldatz du party contraire, qu'il a prins dans le chasteau de Bréhat, comme aussi deux bateaux de Grandville qu'il a prins audict Bréhat, appartenans aux Grandvillais. » — Le surlendemain (10 juin) la prise est déclarée bonne et légitime, après information et rapport, par le Conseil de ville.

VII

(*1591, 17 juin*). — « Ordonné qu'il sera délivré par moy greffier commission à Bernart Lequéré, de l'isle de Bréhat, d'équiper et armer une patache pour courir sus et faire la guerre aux ennemys de nostre saint party, parce que les prinses qu'il fera il les amènera en ce hâvre pour les faire juger, la huitiesme partie réservée pour la cause. »

VIII

(*1591, 25 juin*). — Le Conseil, après information et rapport, déclare bonne et légitime la prise faite par Bernart Lequéré, Robert Le Drehenec et consorts, Bréhatins, d'un bateau de Grandville chargé de soldats, marchands, et d'un grand nombre de balles de laine, pris par la patache dud. Lequéré.

LETTRES A M. DE KERHALEC, GOUVERNEUR DE BRÉHAT.

I

Lettre du général anglais Norris.

(*18 juin 1594*). — Monsieur, come il est tres nécessayre pour le servyce du Roi d'avoir proptement (*sic*) de shalouppes bien garnies des maryniers et des remes jusques à troys ou quatre, sy cela se peult, je vous prye de faire promptement equiper lesdits shalouppes avec des mariniers et remes, et de les envoyer en cest havre, et faysant un estat des gages qu'ils doyvent avoir, tant pour leurs barques que pour le (*sic*) mariniers, je leur feray payer touts les

jours. Cest affayre requiert grand haste : parquoy je vous prie d'y tenyr la mayn, comme aussy de tenir prest des pilotes pour des navyres de guerre de la Royne, qui pourront arriver bientost en ce pays. Vous me trouverez toujours vostre tres affectionné à vous fayre service.

J. NORREYS.

A Lanion, ce XVIIIe de juin 1594.

Les shalouppes doyvent estre de syx à huyct tonneaux ou moindres.

(*En superscription*): A Monsieur Monsieur de Carralec, ou en son absence, à Monsieur des Forges, commandant à Brehat.

Pris sur l'original.

II

Lettre du maréchal d'Aumont.

(*5 août 1594*). — Monsieur de Kerallec. J'ai receu lettre de Monsieur le collonel de Baskerville, par laquelle il mande qu'il n'a point receu encore les batteaux que vous vous estiez chargé de faire venir de Painpol pour transporter les vivres des Anglois à Lanion, à quoi je pensais que vous eussiez desjà satisfait, comme à une chose qui est necessaire et pressée, d'autant que, sans avoir de vivres, lesdits Anglois ne peuvent déloger de là où ils sont pour aller audit Lanyon : qui me fait vous prier de mettre ordre à cela en toute dilligence, pour envoier lesdits batteaux et en faire provision encores de quatre ou cinq pour un effet que je vous dirai mais que je vous voie.

Priant Dieu, Monsieur de Keralec, qu'il vous conserve. A Guingamp, ce 5 aoust 1594.

Vostre entierement affectionné amy,

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur de Kerallec.

Pris sur l'original.

III

Lettre du même.

(*1er janvier 1595*). — Monsieur de Kerallec. Je viens presentement d'estre adverty que le vaisseau où sont les munitions et canon que je fais venir de Brest est arrivé à Breal[1] : qui me fait vous prier de faire tout descharger ce qui y est dans vostre place, en lieu où rien ne se puisse gaster, et faire un inventaire de tout ce que vous trouverez. Je vous feray payer de ce qu'il vous coustera pour ce faire. Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde. Au camp devant Corlay, ce 1er jour de janvier 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur de Keralec, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

IV

Du même.

(*4 janvier 1595*). — Monsieur de Querhalayt. Je vous prie de faire tout debvoir et dilligence de faire trouver des batteaux et barques necessaires pour conduire toutes les pouldres, balles et maiches qui sont descendues à Brehal, et assister et favoriser Monsieur de Meneuf en tout ce qu'il vous demandera pour cela, ou ceux qui iront de sa part, sans y espargner auchuns frais ni dilligence, d'autant que cela importe trop le service du Roy. N'estant ceste pour autre effait, je prie Dieu, Monsieur de Queralayt, qu'il vous ait en sa garde. A Kimpercorentin, ce IV jour de Janvier.

Vostre entierement bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur Monsieur de Querralay.

Pris sur l'original.

(*La suite prochainement*).

[1] *Breal* et ailleurs *Brehal*, c'est toujours ici *Bréhat*.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

CONTES DE CHARLES PINOT DUCLOS, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — Paris, A. Quantin, 1880. 1 vol. in-8° de xc-256 pp. avec portrait et autographe.

Duclos était Breton et figure au premier rang des illustrations dinannaises. Ce volume, édité avec un grand luxe pour les bibliophiles, — et non pas pour les jeunes filles, — fait partie de la collection des *Petits conteurs du XVIIIe siècle*, que publie depuis quelques années M. Octave Uzanne, et contient les *Confessions du comte de* ** et le conte d'*Acajou et Zirphile*. On connaît assez ces deux ouvrages qui caractérisent le ton de la société frivole du siècle dernier, pour qu'il ne soit pas besoin de répéter ici à leur sujet des jugements qui ne pourraient avoir l'attrait de la nouveauté. Mais nous devons une mention toute spéciale à la longue et savante notice que M. Octave Uzanne a consacrée à Duclos en tête de ce joli volume. Cette notice est sans contredit la meilleure qui ait encore été faite sur ce philosophe bourru, dont l'esprit toucha tant de choses. M. Uzanne, dont le style est chatoyant comme celui de l'époque dont il fait revivre les souvenirs, est un érudit de la plus scrupuleuse conscience : nous en avons eu maintes fois des preuves, et plus il produit de notices, plus il les fouille et plus il les perfectionne. Il n'est pas de ceux que grise le succès et qui se reposent sur une réputation une fois faite pour traiter cavalièrement leurs lecteurs. Le succès est pour lui un aiguillon pour de nouvelles recherches, et sa patience infatigable l'amène à de véritables découvertes. Dans cette notice sur Duclos en particulier, il a pu nous donner de l'inédit biographique et il a parlé plus complètement que tous ses prédécesseurs du rôle de l'académicien comme maire de Dinan et comme député aux États de Bretagne. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est que, très riche en documents de toute espèce, il ait

été un peu avare en reproductions; avouons pourtant que la faute n'est pas sienne : il était pris dans les serres de l'éditeur, et il a dû à son grand regret se limiter étroitement; mais tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre province voudront posséder sa notice et lui donneront une place de choix dans leur bibliothèque.

RENÉ KERVILER.

HEURES DE TRISTESSE ET D'ESPÉRANCE. *Entretiens sur la vie et sur la douleur.* Un vol. in-18 de 304 pages. DIEU ET SON AMOUR POUR SES CRÉATURES. *Élévations philosophiques et religieuses.* Un vol. in-18 de 352 pages, par M. l'abbé de Bellune, secrétaire de Mgr l'archevêque de Tours, avec approbation de Sa Grandeur. Tours, Cattier; Paris, Larcher, rue Bonaparte, 57.

Mgr de Tours a tout dit, en quelques mots, sur ces deux excellents ouvrages, en les représentant comme « très propres à éclairer les intelligences, à émouvoir les cœurs, à fortifier les courages, à développer une solide piété dans les combats de la vie. Le lecteur y trouvera, ajoute-t-il, non seulement une doctrine toujours pure, mais une peinture saisissante du cœur aux prises avec la souffrance. Outre que cet ouvrage (les *Heures de tristesse et d'espérance*) est remarquable par la richesse du style et de l'inspiration, il abonde en pensées élevées, en sentiments vrais et touchants, en leçons éloquentes et en réflexions très justes. Selon le but de l'auteur, il fait mieux comprendre, estimer, accepter, et peut-être aimer la souffrance. »

Que pourrions-nous dire de plus? Les *Heures de tristesse et d'espérance* descendent, en ligne directe, de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Comme l'*Imitation*, c'est *un voyage dans l'intérieur de l'âme*, pour nous servir d'une expression de l'auteur, et un voyage aussi dans la vie, afin d'en mieux apprécier le but qui est la *souveraine Beauté;* pour ceux qui veulent se faire de la vie un roman, c'est le vrai *roman de la vie.* « Oh! chrétien! s'écrie M. l'abbé de Bellune, crois au roman de la vie, et ne faiblis pas et ne sois pas lâche dans les voyages. Marche, marche toujours en avant!... gravis les

montagnes, franchis les obstacles, déchire-toi aux épines, ensanglante ton front et tes mains, mais arrive ! arrive jusqu'à Celui qui t'attend et qui sera lui-même ta récompense, une récompense plus grande que tes épreuves, plus grande même que tes désirs (p. 16) ».

C'est enfin un colloque, non point entre Jésus et l'âme fidèle, comme dans l'*Imitation*, mais entre les âmes éprouvées et les anges que leur rappellent ces épreuves ; à celle qui chancelle dans la souffrance, l'*Ange du jardin des oliviers ;* à celle qui serait tentée de refuser l'épreuve et demande à Dieu la *convalescence* de cette *maladie mortelle* qu'on appelle *la Vie*, répond l'*Ange du Sinaï ;* au chrétien qui se sent brisé non par l'épreuve mais par *la continuité de l'épreuve*, l'*Ange de Jacob* crie : « Relève-toi, sèche tes larmes... ce n'est pas la souffrance d'une heure, ni même d'un jour, ce sont les longues douleurs qui métamorphosent l'âme ; ce sont les longues humiliations qui ont fait fondre ton orgueil comme la glace au soleil.... ce sont les longues déceptions qui ont détaché ton cœur et ont brisé tant de fils ignorés par lesquels il était retenu captif ; ce sont les longues tentations qui t'ont appris à combattre et à vaincre ; ce sont les longues privations qui t'ont rendu robuste et fort ; c'est la continuité des larmes qui a poli ton âme comme un ruisseau polit une pierre, et qui, de cet obscur caillou, a fait un diamant du ciel (p. 65) ».

D'autres fois, c'est l'*Ange du prophète Elie*, c'est l'*Ange du désert*, c'est l'*Ange du combat*, l'*Ange du tabernacle*, l'*Ange de la dernière heure*, qui ont des baumes pour toutes les plaies, des lumières pour toutes les obscurités, des consolations pour toutes les tristesses. Enfin, dans une chambre que la mort vient de rendre vide et où un mari en deuil vient raviver sa douleur, c'est la voix d'une épouse bien-aimée qui lui dit : « Si tu m'aimes, ne pleure pas. »

Il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, beaucoup de philosophie ; mais érudition et philosophie y parlent toujours, chose rare, le langage du cœur.

Je voudrais pouvoir citer quelques-uns de ces tableaux *saisissants* dont parle Mgr de Tours ; mais je ne puis que rappeler quelques

mots. Combien vrai, par exemple, est celui-ci, tout poignant qu'il soit : la vie est *une douleur prolongée* (p. 61), « elle *commence par une fausse joie ;* on croit que le bonheur est là, tout près, mais, à mesure qu'on avance, le bonheur se retire; on fait un pas, il recule ; on le poursuit, il s'éloigne ; ce n'était pas le bonheur, ce n'était que son fantôme. Le bonheur n'est point ici ; il est plus loin, plus haut, pour plus tard (p.75) ». Et cette observation: « Au seuil de notre vie, il y a presque toujours un sacrilége [1]. » Y avons-nous jamais bien pensé lorsque nous faisions fumer l'encens pour d'autres que pour Celui à qui seul est dû l'encens ? « L'épreuve est cachée dans la vie, non comme le serpent dans l'herbe, mais comme le diamant dans la terre (p. 55); il y a deux vies, mais il n'y a pas *deux joies,* dit le pieux auteur de l'*Imitation ;* ce qui nous importe, c'est, en cette vie, de gagner notre autre vie, *non comme un ouvrier qui gagne sa paie, mais comme un héros qui gagne sa gloire* (p. 55). » Quelle peinture triste et vraie de la vie d'une femme mondaine : « une course folle à travers la soie, les dentelles, les bals, les spectacles... » (p. 177 et suiv.). Celle de ces prétendus philosophes qui, à force de douter, ont fini par faire le vide en eux, est plus déplorable encore : *Je suis desséché comme un roseau,* dit l'un ; *j'ai perdu le goût du bonheur,* dit un autre ; et Michelet, le plus éloquent, ne peut entrevoir les *belles fêtes chrétiennes,* sans envier les fidèles, sans se dire : *Que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de leurs enfants !* (p. 214).

L'ouvrage se termine par cette éloquente apostrophe : « O Paris, Paris ! aussi grand par tes fautes que par tes splendeurs et ta renommée, et dans lequel rien n'est petit, pas même le crime, comment t'appelles-tu ? dis-moi ton vrai nom. Est-ce Jérusalem ou Babylone? Hélas ! j'aimerais que ce fût plutôt Babylone, mais je crains que ce ne soit Jérusalem, la vraie ville des prophètes, la ville de leur triomphe et de leur mort, la ville où on les acclame et où on les tue ! ».

« Mais vous, Seigneur Jésus-Christ, allez-vous donc vous laisser

[1] *Dieu et son amour,* p. 120.

vaincre ? L'horrible ennemi, l'ennemi acharné, le démon, va-t-il triompher ? Est-ce encore une fois son *heure et la puissance des ténèbres?* ».

«.... Vingt fois, répond l'*Ange du tabernacle*, vingt fois depuis sa révolte, Satan a cru triompher ; vingt fois, il s'est écrié : J'ai vaincu; vingt fois, il s'est rencontré dans son triomphe avec la *moquerie de Dieu.* Nous sommes à une de ces heures ; Satan secoue l'humanité parce qu'il va être contraint d'en sortir. Peut-être, en se retirant d'elle, la laissera-t-il tellement épuisée, tellement affaiblie par la lutte, qu'on dira : — Elle est morte ! — mais Jésus se penchera vers elle ; il la prendra par la main, et, la soulevant avec douceur, il dira d'elle comme de la fille de Jaïre : — Elle n'était pas morte, mais elle dormait. »

Le second ouvrage : *Dieu et son amour pour les créatures. Élévations religieuses et philosophiques*, se recommande par les mêmes qualités de pensée et de style. Mgr l'archevêque de Tours le signale comme très propre à intéresser, à instruire et à édifier les fidèles : « Le lecteur attentif y apprendra, dit-il, à réfléchir sur lui-même, sur le monde visible et le monde invisible, sur les grandes choses qui l'environnent ici-bas ou l'attendent par delà le tombeau. »

Tout, en effet, devrait nous étonner autour de nous et rien ne nous étonne, tout devrait nous inspirer mille questions : Où sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Chez qui sommes-nous ? Et c'est à peine si ces questions nous préoccupent accidentellement et un instant. Tout ce qui est mystérieux cependant *nous attire*, suivant une remarque très profonde de l'auteur. Châteaubriand pensait la même chose lorsqu'il disait : « Il n'est rien de beau, de doux, de grand dans la vie que les choses mystérieuses », et Alfred Tonnellé constatait, non sans admiration, que c'étaient surtout les mystères, *les idées métaphysiques les plus hautes et les plus ardues...* qui *attiraient* et *séduisaient le plus l'intelligence de l'enfant à son éveil* : — « Ce sont pourtant, ajoutait-il, ces choses-là, ce sont ces intérêts, les plus élevés de notre nature, qu'étouffent et que relèguent en nous, du moins chez le plus grand nombre, les soucis,

les affaires et tout ce que nous appelons les choses sérieuses [1]. »

Réagir contre cette inattention, scruter le monde et nous scruter nous-mêmes, tel est le but que s'est proposé M. de Bellune et qu'il a atteint avec un rare bonheur d'observation. Lorsqu'on écoute bien, il est impossible, en effet, de ne pas entendre en nous et partout ce Verbe, qui était, dit l'Évangile, *dès le commencement*, et qui fit ouïr à nos pères *l'honneur de sa voix* [2]. La philosophie païenne reproduisit, sans s'en douter, plusieurs de ses enseignements; mais elle ne l'écoutait plus; de là ses mille contradictions et erreurs; la philosophie chrétienne l'écoute; de là son unité et son autorité. C'est la foi cherchant l'intelligence, suivant le mot de saint Anselme, *fides quærens intellectum*.

M. de Bellune suit les traces de Bossuet et de Fénelon, tout en restant lui-même. Son ouvrage est divisé en deux parties : *Dieu cherché par la raison* et *Dieu connu par la foi*. Tout est là, philosophie et religion, et tout se développe, avec une netteté, une clarté, et j'ose dire, une suavité qui convainquent et qui charment. Le nom de Bellune rappelle une noble gloire et de célèbres combats. Si les luttes du petit-fils n'ont pas l'éclat de celles de l'aïeul, leur succès est plus doux et il sera, nous n'en doutons pas, plus durable.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

POUILLÉ HISTORIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE RENNES, par M. l'abbé Guillotin de Corson [3].

« Les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, » dit si justement Mgr Place, « savent avec quel bonheur votre plume exercée

[1] *Fragments d'art et de philosophie*. 3e édition, p. 333.

[2] *Honorem vocis audierunt aures eorum*. Eccli., XVII, 11.

[3] *Le Pouillé historique de l'archevêché de Rennes* comprendra 5 volumes qui paraîtront successivement chaque année, dans le courant du mois d'août. Le premier, de 808 pages, est actuellement en vente.

Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50 pour les souscripteurs à l'ouvrage entier. Pour les autres acheteurs, il est fixé à 10 fr.

On souscrit à l'ouvrage et on le trouve en vente : *A Rennes, rue aux Foulons*, 19, *chez* M. FOUGERAY, *libraire éditeur ; A Paris, rue Bonaparte*, 33, *chez* M. René HATON, *libraire-éditeur*.

fond dans un sobre et attachant récit les documents dont vos laborieuses recherches vous mettent en possession. »

M. le chanoine Guillotin de Corson n'est point en effet un inconnu pour nous, et le plus bel éloge de son « œuvre, vraiment bénédictine, » est tracé dans la lettre si honorable adressée à l'auteur par S. G. Mgr l'Archevêque de Rennes.

Plusieurs diocèses de l'église de France possèdent déjà leur pouillé, c'est-à-dire l'état des bénéfices de toute nature compris dans l'étendue de la juridiction épiscopale. Mais du premier coup, il est permis de le dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, celui de Rennes est destiné à prendre une des premières places parmi ces publications, et à servir de modèle et d'exemple à celles qui seront éditées postérieurement.

Quelques-unes de ces publications ne sont en effet qu'une suite de tableaux indiquant des dates et des noms, en un mot des dictionnaires, utiles aux travailleurs, qu'on consulte comme renseignements, mais qu'on ne lit pas. Ici au lieu de tables sommaires d'une ossature aride et ingrate, les faits encadrés dans une narration rapide et mesurée permettent de suivre sans efforts les développements historiques tracés sur ces pages, qui, tout en procurant de nombreux matériaux aux chercheurs, offrent un intérêt réel et soutenu aux lecteurs.

Les listes des évêques de Rennes, de Dol et de Saint-Malo (l'archidiocèse actuel de Rennes comprend ces trois évêchés bretons) contiennent de nombreuses rectifications et ajoutent de sérieux compléments aux travaux abrégés de Dom Morice et Dom Taillandier, trop servilement copiés par l'abbé Tresvaux et pas assez étudiés par M. Hauréau. Les détails généalogiques et héraldiques développés à chaque personnage forment un véritable armorial. Les sceaux des évêques y sont décrits avec exactitude, et la plupart des épitaphes gravées sur les tombes des prélats ont été relevées et reproduites; la description de plusieurs de ces tombeaux est faite même avec une véritable science archéologique.

Mais l'auteur, maître de son sujet, qu'il n'a traité qu'après de

longues et patientes investigations, de constantes études des sources de notre histoire, ne s'est point arrêté là. Ce qui eût amplement suffi à bien d'autres lui a paru tronqué et incomplet. Au catalogue des évêques succède le chapitre : l'ÉVÊQUE DE RENNES ET SES AUXILIAIRES ; c'est à dire l'*entrée solennelle, les privilèges honorifiques, les regaires, les manoirs épiscopaux, la juridiction temporelle et les droits féodaux, l'élection de l'évêque, les revenus de l'évêché,* les vicaires-généraux, l'officialité, la *chancellerie* ou *secrétariat*, la pénitencerie. Puis viennent LES DIGNITÉS DE L'ÉGLISE DE RENNES ; LE CHAPITRE, LE PERSONNEL DE LA CATHÉDRALE ; L'HISTORIQUE DE LA CATHÉDRALE elle-même ; LES USAGES de l'église DE RENNES, qui sont des plus curieux et des plus instructifs, sur les cérémonies religieuses usitées au moyen âge ; LES BÉNÉFICES DU DIOCÈSE.

Cette division, fort bien choisie, se reproduit pour les diocèses de Dol et de Saint-Malo ; et les multiples renseignements recueillis par M. l'abbé Guillotin de Corson passent sans fatigue sous les yeux du lecteur, qui se prend à relire avec attrait des passages de ce substantiel volume, dont les 808 pages pourraient effrayer de prime abord, mais que certainement chacun placera sur le rayon privilégié, bien à portée de la main pour y recourir souvent.

Le *Pouillé historique de Rennes* se divise en trois parties principales :

La première expose ce que furent les anciens évêchés de Rennes, Dol et Saint-Malo, et ce qu'est présentement l'archevêché. Le chapitre, qui traite en particulier des origines de chacun de ces diocèses, est une bonne page d'histoire bretonne, dans laquelle sont résumées les importantes études des de Courson, la Borderie, etc...

La seconde fera connaître les monastères, abbayes, prieurés, collégiales, commanderies, couvents, hôpitaux, écoles chrétiennes qui se trouvaient, ou se trouvent encore dans l'étendue de l'archidiocèse.

La troisième partie formera un dictionnaire de toutes les paroisses de ce vaste diocèse, indiquant leurs origines et leurs anciens

noms ; donnant la description des églises, la liste des pasteurs, des chapelles, des monuments et des fondations religieuses de chaque paroisse.

Ce plan est grandiose et bien conçu. Il embrasse tous les détails que l'on peut désirer. La première partie, si largement traitée, nous laisse entrevoir ce que seront les suivantes. Nous nous permettrons toutefois d'appeler l'attention de l'auteur sur les listes des abbés, en général si peu étudiées jusqu'à présent et qui laissent beaucoup à désirer.

En résumé, le magnifique travail de M. le chanoine Guillotin de Corson est un véritable monument de patience et d'érudition élevé en l'honneur de l'antique Église de Rennes, et que peuvent lui envier ses sœurs bretonnes et françaises.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

CHRONIQUE

I

LE CONGRÈS BRETON EN 1880.

Nous recevons d'excellentes nouvelles sur la préparation du Congrès, dont la Direction de l'Association bretonne et la Commission locale s'occupent activement.

Il s'ouvrira à Quintin le lundi 6 septembre, à 8 heures du matin, par une messe du Saint-Esprit que célébrera Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc. — A deux heures après-midi, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Quintin, séance d'inauguration et élection du bureau.

La SECTION D'AGRICULTURE aura une exposition d'instruments et de produits agricoles, un concours de charrues organisé par les comices de Quintin et des cantons voisins (8 septembre); concours d'animaux des espèces bovine et porcine (9 septembre); concours hippique (10 et 11 septembre); distribution des récompenses, défilé d'honneur des chevaux primés, — et enfin, concert, le dimanche 12 septembre.

Elle aura de plus diverses conférences sur des sujets extrêmement intéressants au point de vue agricole, entre autres, sur les moyens d'arrêter la propagation des maladies contagieuses, par M. Abadie; — sur la production animale, par M. Georges Ville; — sur les traités de commerce et les tarifs compensateurs, par M. de la Rochemacé; — sur la statistique agricole, par M. Kersanté.

Les travaux de la SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE seront d'un intérêt non moindre.

M. de la Villemarqué, l'éminent traducteur des *Bardes Bretons* et des *Chants populaires de la Bretagne*, traitera la question de *la fraternité bretonne*, d'après les documents historiques. Il fera connaître aussi l'histoire légendaire de cette mystérieuse forêt de Brocéliande, qui occupait jadis tout le centre de notre péninsule et dont celle de l'Hermitage (près Quintin) n'est qu'un débris.

M. de Kerdrel contera, de sa voix éloquente, l'héroïque lutte de Morvan, roi des Bretons, contre l'empereur Louis le Débonnaire.

La liberté bretonne, d'après les documents historiques : ce sujet a pour tout Breton un attrait exceptionnel; il sera traité par M. de Rorthays, ancien préfet du Morbihan.

M. A. de la Borderie tracera les grandes lignes de l'histoire littéraire de la Bretagne, en insistant sur deux figures très curieuses : Marie de France, femme poète du XIIe siècle (qui est bel et bien bretonne), — et Mlle de Malcrais, qui mystifia plaisamment Voltaire au XVIIIe siècle.

MM. du Laurens de la Barre et Robert Oheix entretiendront l'un et l'autre le Congrès des traditions populaires de la Bretagne : M. Oheix explorera la veine grave et religieuse, les traditions et légendes relatives à nos vieux saints ; M. de la Barre, la veine imaginative et facétieuse, en un mot les contes bretons.

Nous ne parlons là que des questions qui seront traitées le soir, dans les séances publiques de la section d'Archéologie : nous ne dirons rien de celles qui sont réservées pour les séances particulières du matin ; cela nous mènerait trop loin.

Au cours du Congrès, la *Société des Bibliophiles Bretons* tiendra (le 10 septembre, croyons-nous), une séance où tous les membres de l'Association Bretonne seront admis et où sera exposé le plan d'une grande publication que cette *Société* doit prochainement entreprendre sous le titre d'*Archives de Bretagne :* recueil destiné à continuer les travaux des Bénédictins Bretons et à comprendre toutes les chroniques, titres et documents qui intéressent l'histoire de notre province et qui ne sont pas encore publiés.

Après les discussions et les travaux des séances, un mot de l'exposition et des excursions.

L'exposition artistique et archéologique aura véritablement un caractère, un intérêt tout à fait exceptionnel. On y verra d'abord, rassemblées dans les salles du château de Quintin, toutes les belles et curieuses reliques des ducs de Lorges-Quintin aux XVIIe et XVIIIe siècles : gobelins et tapisseries de Flandre magnifiques, une vraie galerie de portraits et de tableaux du XVIIe siècle (plus de 50), plusieurs très beaux et tous très curieux ; le lit ducal XVIIe siècle, à pentes, rideaux, couverture de soie brodée, et tout le mobilier de la chambre ducale de la même époque. Avec cela, nombre de vieux meubles du XVIe au XVIIIe siècle, vieux bois

sculptés, vieille faïence, vieille orfèvrerie, provenant soit du château de Quintin, soit des anciennes familles et des amateurs de la ville. Quant aux archéologues *difficiles* qui ne trouveraient pas tout cela assez vieux, ils auront satifaction; ils trouveront là toute une collection de celtés d'objets gaulois et d'antiquités préhistoriques.

L'excursion principale aura pour but les ruines de l'abbaye de Bonrepos, 8 lieues au sud de Quintin, au fond de la vallée du Blavet, au cœur du Centre-Armorique, dans un pays que personne ne connaît, car on ne visite en Bretagne que le littoral et la région adjacente: ce qui n'empêche pas ce centre si négligé d'avoir à chaque pas des sites magnifiques, forêts, montagnes, roches, vallées profondes; on en verra de toute sorte dans cette promenade à Bonrepos, qui embrassera encore Corlai, les gorges de Poulancre, la superbe chapelle de Saint-Léon (en Merléac), etc.

D'autres excursions seront faites par le Congrès dans la ville de Quintin et ses environs si pittoresques, la première, dès le mardi 7, aux curieux et nombreux monuments celtiques — ou préhistoriques — dont le sol est semé entre Quintin et le Vieux bourg.

Et voilà pourquoi, lecteur, je vous donne avec confiance rendez-vous à Quintin, le 6 septembre prochain.

II

Un mort bien vivant. — M. l'abbé Ferdinand Baudry. — Nos lauréats du prix Montyon.

— Au siècle dernier, le Père du Cerceau — un Jésuite, il faut bien l'avouer — et des plus spirituels, — il faut bien en convenir — reçut, un jour, de l'évêque d'Angers, son ami, une lettre où ce prélat lui mandait que, n'entendant point parler de lui, il l'avait cru mort, et avait dit nombre de *De profundis* à son intention. Sur quoi, le bon Père s'empressa de lui répondre gaiement :

De vos nombreux et beaux *De profundis,*
Seigneur Prélat, bien grand merci vous dis :
Toujours ai fait grand cas de vos prières,
Toujours de même en veux faire grand cas :
Mais celles-ci sont un peu meurtrières;
J'en ai tremblé, je ne le cèle pas.

Nous venons de jouer à peu près, vis-à-vis de M. E. du Laurens de la Barre, le rôle du prélat vis-à-vis du Père Jésuite. On nous avait annoncé sa mort, et nous avons aussitôt transmis à nos lecteurs cette pénible nouvelle. Grâce à Dieu, c'était un *conte,* et l'auteur des *Fantômes bretons*

s'est empressé de nous avertir qu'il n'était pas temps de faire son oraison funèbre.

« Vous avez eu la bonté, nous dit-il, d'annoncer *ma mort* dans votre Chronique. Je ne puis mieux vous prouver que je ne suis pas encore un *fantôme breton* qu'en vous adressant un conte. Ce serait mieux, s'il pouvait paraître dans votre prochaine livraison, à cause de l'*actualité de mon trépas,* auquel vous n'êtes pas seul à avoir cru. »

Et nous nous sommes empressé de faire place à l'*Histoire véritable de Fall-i-tro,* autrement réjouissante, n'est-ce pas? qu'une notice nécrologique. Comme le P. du Cerceau, puisse notre cher collaborateur être en mesure de nous dire, pendant de longues années encore :

Conclusion, je me porte à merveille.
Or, sur cela, voici mon compliment :
Tant qu'ici-bas, bien dormant, bien mangeant,
Je jouirai d'une santé pareille,
De vos nombreux et beaux *De profundis,*
Ami Kerjean, bien grand merci vous dis.

— Ce qui s'est si heureusement passé pour notre aimable conteur, ne se renouvellera certainement pas pour M. l'abbé Ferdinand Baudry, dont M. l'abbé du Tressay, trop bien informé, nous retrace ainsi la studieuse existence :

La Vendée vient de perdre un de ses prêtres zélés, la science un de ses pionniers les plus intelligents et les plus tenaces : M. l'abbé Ferdinand Baudry, curé du Bernard, a rendu son âme à Dieu.

Né en 1816, prêtre en 1840, M. l'abbé Baudry consacra aux Missions, dans la congrégation de Chavagnes, les premières années de son ministère. Il évangélisa, avec une ardeur qui ne connaissait pas de repos, un nombre considérable de paroisses dans les diocèses de Luçon et de Poitiers. Ses forces finirent par trahir son zèle et, après un apostolat de 14 à 15 ans, il fut obligé d'aller prendre du repos dans sa famille, à Chantonnay. Quand sa santé fut rétablie, il fut nommé à la cure du Bernard et s'y rendit en 1858.

L'abbé Baudry, dont le talent souple et flexible se prêtait à tous les genres de travaux d'esprit, sous l'impulsion d'une imagination vive, était plus particulièrement porté vers les recherches archéologiques. La Providence servit à souhait ses goûts : des ouvriers qui travaillaient à une route, sur le territoire de sa paroisse, trouvèrent un puits funéraire, dont ils se hâtèrent de parler à M. le curé. M. l'abbé Baudry examina le terrain, le monument et les objets qu'il contenait. Pensant, à juste titre,

avoir trouvé un trésor scientifique, il fit de nouvelles fouilles et découvrit un cimetière gallo-romain, dont il a donné les détails dans divers opuscules, et surtout dans son important ouvrage des *Puits funéraires*.

Dans le bourg même du Bernard, il constata l'existence d'anciens bains romains. Il prouva par ses différentes découvertes qu'à l'époque gallo-romaine, le Bernard et ses environs formaient un centre de civilisation.

Il explora les communes environnantes et y fit de précieuses trouvailles. Son attention se porta aussi sur l'antique pays de Pareds. Les travaux qu'il fit de ce côté amenèrent d'excellents résultats et lui promettaient une ample moisson, lorsque la cruelle maladie qui l'a enlevé mit fin à ses recherches. Un de ses regrets, nous le tenons de lui-même, a été de ne pouvoir mener à fin ses fouilles de Pareds.

Mortellement atteint depuis plus d'un an, il couronna ses études en écrivant la *Vie de Mgr Chauveau, évêque de Sébastopolis*. Nous l'avons vu corrigeant, sur un lit de douleur, les épreuves de ce dernier ouvrage. Avec Mgr Chauveau, il avait commencé ses classes ; avec lui, il devait terminer sa vie de prêtre et d'écrivain.

— Dans sa séance du 5 août, l'Académie française a décerné ses récompenses annuelles. M. Victorien Sardou, directeur, avait été chargé du rapport sur les prix de vertu. C'est un charmant tableau des actes de généreux dévouement qui ont mérité de fixer l'attention de l'Académie. Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner qu'une sèche analyse de la partie de ce travail qui concerne spécialement notre Bretagne.

La fondation Marie Lasne, destinée surtout aux actes de piété filiale, a été divisée entre six personnes, qui recevront chacune une médaille de 300 fr. L'une de ces récompenses a été décernée à Marie Davy, du Hinglé (Côtes-du-Nord).

Sur la fondation due à la générosité de Mme la duchesse d'Otrante, une médaille de 500 fr. a été décernée à la dame Jagoret, de Lanvollon (Côtes-du-Nord) ; une autre à Mlle Clarisse Guillou, institutrice à Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine), qui, pour nourrir les six enfants de sa sœur, et pour donner à sa mère infirme tout le bien-être désirable, s'est condamnée à ne vivre strictement que de pain et d'eau pendant des mois entiers, si bien qu'aujourd'hui sa santé est ruinée et sa vie très atteinte.

Une 3e médaille de 500 fr., de la même fondation, a été également accordée à Joséphine-Marie Chantereau, de Paimbœuf (Loire-Inférieure), qui n'a que son travail de couture pour faire vivre deux vieillards et une sœur idiote, depuis trente-quatre ans. Enfin, une quatrième, à Mlle Sabessales, de Nantes (Loire-Inférieure), proposée comme un exemple de reconnaissance qui ne recule devant aucun sacrifice.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE. 3e année (1879-1880). — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. In-8°, 80 pp.

COMPTES RENDUS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES CÔTES-DU-NORD. T. 16 (1879). In-8°, XV-132 pp. et pl. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SUR L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER, par Jules de la Gournerie, membre de l'Institut (Académie des Sciences), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite. — Gr. in-8°, 182 pp. Paris, Gauthier-Villars, quai des Augustins, 55.

ÉTUDES SUR LA TERREUR A NANTES. — LE SANS-CULOTTE J.-J. GOULLIN, MEMBRE DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE, par Alfred Lallié. — In-12, 168 pp. Titre rouge et noir. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, H. Champion, quai Malaquais, 15.

Tiré à 200 ex. : 150 vergé, à fr. 5.
50 pap. mécan., à fr. 3.

LÉGENDE (LA) DE SAINT GURTHIERN, FONDATEUR DE QUIMPERLÉ, par le Vte Hersart de la Villemarqué, de l'Institut. In-8°, 28 pp. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme ; Paris, lib. Didier.

LIGNES (LES) DE TRANSIT INTERNATIONAL DE L'OUEST DE LA FRANCE, par Alphonse Marchegay, ingénieur civil des Mines. In-8°, 18 pp. et carte. Lyon, imp. Storck.

MORT (LA) DE DU GUESCLIN, drame historique en 3 actes avec chants, par l'abbé P. G. D. In-12, 44 pp. Bordeaux, imp. Boussin..... 1 fr.

PÊCHEUR (LE) BRETON, par E. Rosary. In-12, 143 pp. et gravure. Rouen, imp. et lib. Mégard..... 75 c.

PETIT (LE) CHEF DE FAMILLE, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 5e éd. In-18 jésus, 295 pp. avec 51 vign. Paris, lib. Hachette..... 2 fr. 25

PETITE ÉTOILE (LA), suivie de *la Sœur aînée*, par Gabrielle d'Ethampes. — In-18 jésus, 319 pp. Paris, lib. Bourguet-Calas.

POUILLÉ HISTORIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE RENNES, par l'abbé Guillotin de Corson. — T. I. Gr. in-8°, 808 pp. Rennes, lib. Fougeray ; Paris, lib. René Haton, rue Bonaparte, 33. — Pour les souscripteurs, 7 fr. 50 et 10 fr. pour les autres acheteurs.

PRÉVALONNAIS (LES), scènes de province, par Zénaïde Fleuriot, 4e éd., revue et corrigée. 2 vol. in-18, 498 pp. Paris, lib. Bray et Retaux.

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS, par Jules Verne. 1re partie. 22e éd. In-18 jésus, 308 pp. Paris, lib. Hetzel..... 3 fr.

MÉMOIRE

SUR LA

CANALISATION DE LA PROVINCE

PRÉSENTÉ AUX ÉTATS DE BRETAGNE

Tenus à Rennes en 1746

PAR

M. LE COMTE FRANÇOIS-JOSEPH DE KERSAUSON

Plus de cent ans avant cette date de 1746, un Kersauson (François Ier, sr de Mesguen), ancêtre du comte François-Joseph, qui va nous occuper, avait préparé les voies à son descendant, en présentant aux États un premier projet de canalisation de la Bretagne, projet qui n'eut pas de suite, mais qui, après avoir mûri pendant deux siècles, devait enfin voir le jour au commencement de celui que nous traversons.

Fils aîné d'Hamon de Kersauson, sr de Vieux-Chastel, impliqué dans la conspiration de Pontcallec (1719-1720), et de dame Anne-Agnès Le Levier, le comte François-Joseph, outre le mémoire de 1746, en présenta un second aux États en 1765. Ces deux rapports, mis sous les yeux de Louis XV, valurent de Sa Majesté, à leur auteur, une lettre que la famille conserve précieusement dans ses archives.

Nous ne possédons malheureusement que le mémoire de 1746. Imprimé, comme on le verra en note à l'autre page, aux frais des

États, ce curieux travail, encadré d'un double filet noir à chaque feuillet, porte pour épigraphe le vers suivant de Juvénal :

Veniet classis quocumque vocarit spes lucri,

et pour frontispice l'écusson de France et de Bretagne, surmonté de l'écusson royal : « *A Rennes, chez Joseph Vatar, imprimeur de Nosseigneurs les Estats de Bretagne, place du Palais, au coin de la rue Royale.* MDCCXLVIII [1].

A la dernière page, le rapport est revêtu des armes et de la devise des Kersauson [2].

Le comte de Kersauson débute par une courte dédicace aux membres des États. En voici le texte :

« NOSSEIGNEURS,

« L'auteur de ce mémoire, de l'Ordre de la Noblesse, et, en cette qualité, l'un des membres ordinaires de vos Assemblées, estime qu'on ne s'est pas encore avisé de vous en présenter aucun d'une aussi considérable importance.

« Quelle que puisse être votre décision, Nosseigneurs, à l'égard des trois projets qu'il a l'honneur d'y soumettre, elle sera sûrement à l'avantage d'un cœur toujours pénétré d'un amour invariable pour le bien de

[1] Cette date de 1748 s'explique par le fait que le mémoire ci-joint est publié après l'approbation que les États y ont donnée, ainsi qu'il résulte des termes ci-dessous de l'extrait du Registre du greffe des États de Bretagne, tenus à Rennes, du samedi 3 décembre 1746 et du lundi 19 décembre 1746. (Les tenues d'États avaient lieu tous les deux ans).

« Monseigneur l'Évêque de Dol,

« Monseigneur le prince, comte et baron de Léon,

« Monsieur le sénéchal de Rennes,

« Monsieur le président de Bédée a fait rapport et parlé d'une proposition que faisait M. François de Kersauson, de l'Ordre de la Noblesse, pour la construction de trois canaux dans la Province, suivant le projet qu'il a présenté, etc., etc.

« Les Estats ont ordonné et ordonnent que le mémoire de M. de Kersauson sera imprimé à leurs frais, avec les Mémoires, Plan et devis faits par le sieur Abeille, pour le canal par lui proposé entre la rivière de Rance et la Vilaine, pour que l'Assemblée soit à lieu de faire toutes les réflexions que mérite un pareil projet, etc. »

[2] Le blason, timbré de la couronne de marquis, porte : de gueules au fermail d'argent, avec la devise : PRED BO PRED AO. *Prêt toujours, toujours prêt.*

la Patrie, amour dont il ose espérer qu'on regardera cet écrit comme un nouveau témoignage. »

Le seul défaut de ressources fit ajourner les plans de M. de Kersauson, approuvés et encouragés de la manière la plus flatteuse par les trois Ordres, les gens les plus compétents, et, par dessus tout, comme nous l'avons dit précédemment, par le Roi lui-même.

Le mémoire se divise en cinq articles, dont les trois premiers se subdivisent chacun en deux paragraphes. Il a pour objet de couvrir la Bretagne d'un réseau de navigation fluviale, destiné à remplacer avantageusement le transport si onéreux des objets de toute nature par la voie de terre. Ce projet fait le plus grand honneur aux connaissances géologiques, géographiques et mathématiques de M. de Kersauson, à une époque où ces sciences étaient bien moins avancées qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Le premier paragraphe de chaque article subdivisé traite de l'importance des travaux à exécuter, et le deuxième, de leur possibilité et facilité.

Le premier article tend 1° à faire entreprendre un canal reliant la *Rence* (Rance) à la Vilaine; 2° à rendre la première navigable depuis l'embranchement de ce canal de jonction jusqu'à la mer.

« Par le percement de ce canal, dit l'auteur, et par la navigabilité donnée à la rivière de Rance, on met en communication les trois villes de Rennes, de *Rhedon* (Redon) et de Saint-Mâlo.

« Rennes est l'une des principales villes du Royaume, la capitale de la Province, le siège de son Parlement, et le lieu ordinaire des Assemblées des États. Elle mérite donc bien de devenir le centre du commerce Breton.

« Quant à Redon et à Saint-Malo, toutes deux sont dignes aussi d'une considération spéciale, malgré la léthargie commerciale qui pèse sur elles. La première, Redon, a donné le jour à M. Meurier, que consultait souvent le cardinal de Richelieu. La seconde est la patrie de Jacques Cartier, le Thyphis des Argonautes Bretons qui ont découvert et conquis la nouvelle France, de du Gué-Trouïn, le fléau de l'orgueil anglais, et enfin de Moreau de Maupertuis, le démonstrateur de la vraie figure de la Terre. »

L'ouverture de ce canal, continue M. de Kersauson, réveillera l'industrie de toute la partie haute (septentrionale) de la Bretagne; les habitants des côtes pourront correspondre entre eux, par le moyen de cette nouvelle navigation, bien plus sûrement que par mer.

Ce canal sera pour la Manche et l'Océan ce que le canal de Riquet (le canal du Languedoc) est pour l'Océan et la Méditerranée. Enfin, cette nouvelle voie ouverte permettra de rendre à l'agriculture une multitude de bras, dont elle était privée par le nombre si considérable d'hommes nécessaires à la conduite des chariots et voitures de roulage.

Ces chariots, toujours si lourds, n'effondreront plus les chemins, que l'on pourra tenir, par ce moyen, en bon état de viabilité.

« Si le travail projeté est avantageux à tous points de vue, il n'est pas moins facile d'exécution, et relativement peu coûteux. La première partie en est connue depuis plus d'un siècle; la seconde, la navigabilité de la Rance, est à l'abri de toute contradiction, parce que 1° cette rivière s'accroîtra de toute l'eau qu'elle recevra du canal; 2° le lit de cette rivière, laquelle a été autrefois navigable, en la remontant depuis son embouchure jusqu'à 2 lieues au-dessus de Dinan, n'a presque besoin que d'être désencombré pour être rétabli dans son premier état; 3° enfin, on pourra étrécir et creuser ce lit, et placer dans les distances convenables quelques écluses entre l'embranchement de ce canal dans la *Rence*, et l'endroit où cette rivière commence, suivant son état actuel, d'être navigable. Cela suffira pour faire disparaître toutes les difficultés imaginables [1].

« N. B. 1° Au sujet de l'entreprise ici projetée, et de toutes autres pareilles, le même auteur offre d'indiquer des moyens simples de préserver de tous sédiments les canaux et les rivières qui ont besoin d'écluses, et de rendre continue, tant en montant qu'en descendant, et d'exempter de

[1] Ce projet a été exécuté dans tout son ensemble par la navigation artificielle créée sur l'Ille, affluent de la Vilaine, depuis l'embouchure de ce cours d'eau, à Rennes, jusqu'à environ 10 lieues au nord de cette ville. Là, ce canal, purement de main d'homme, se dirige par Tinténiac vers Dinan, où il rejoint la Rance, dont le lit, désencombré, selon l'idée émise par M. de Kersauson, permet aux bateaux fluviaux de descendre jusqu'à Saint-Malo.

la multiplication des écluses et du changement de bateaux, toute navigation fluviale qui n'est interrompue que par quelques sauts ou cataractes; 2° ce canal peut-être aussi exécuté de façon qu'on n'ait pas besoin d'entreprendre cette féconde opération. »

Le second article tend à procurer une communication réciproque et depuis cette communication jusqu'à la mer, une navigabilité continuelle aux rivières d'*Ould* (Oust) et de *Blaved* (Blavet).

Un canal de jonction entre ces deux rivières, et la navigabilité à elles donnée ou rendue, mettent en communication Redon, Port-Louis, *l'Orient* (Lorient) et Hennebont, et, par ces villes, Malestroit, Josselin et Pontivy, ainsi que par affinité Rennes, Dinan et Saint-Malo, si l'on suppose le premier travail (proposé par le 1er article) exécuté. Les mêmes considérations de commodité, d'utilité, de commerce et d'industrie militent en faveur de ce second projet.

La possibilité d'exécution existe aussi bien pour ce travail que pour le premier. En effet, les deux rivières de Blavet et d'Oust, la première depuis Bieusy, près Pontivy, jusqu'à la mer, et la seconde depuis le pont de *Boqueneuc* (ou Bocneuf), près de Josselin, jusqu'à son embouchure dans la Vilaine, ne sont interrompues par aucun saut remarquable, et jouissent d'une pente de dérivation assez douce, quelquefois même imperceptible. De ces deux points, de Bieuzy et du Boqueneuc ou Bocneuf, aux deux embouchures, il n'y aura donc qu'à nettoyer, creuser et étrécir en quelques endroits les lits des deux rivières, qui se trouveront devenues continuellement navigables au moyen 1° du concours des eaux du canal intermédiaire; 2° des écluses placées pour soutenir et conserver les eaux dans leur descente.

Pour ménager en faveur de ce canal de jonction 1° les niveaux de pente; 2° les rigoles alimentant le bassin de provision; 3° un canal de dérivation toujours prêt à vider en temps requis les eaux du bassin de provision dans le canal de distribution, il faut que le dit canal intermédiaire, partant de Bieuzy, évite : à son nord le bourg de Naizin, la Chapelle de la Villetual, en Pleugriffet, et à son sud : les bourgs de Pluméliau, *Romengol* (Remengol), Moréac,

Buréon (Buléon) et Lentillac, pour aboutir dans l'Oust au pont de Bocneuf. De là il ne restera plus qu'à rendre la rivière d'Oust navigable jusqu'à Malestroit, puisqu'elle se trouve dès à présent telle depuis cette ville jusqu'à son embouchure dans la Vilaine [1].

Le troisième article tend à faire entreprendre la cavation d'un canal établissant une communication mutuelle entre les rivières de Loire et de Vilaine, complément des deux premiers projets, et reliant Nantes, voire même Orléans, Blois et Tours [2], à toutes les villes bretonnes dont il a été fait mention dans les deux projets précédents.

L'intérêt du commerce, ceux de l'industrie et de l'État, répète avec plus de force l'auteur du mémoire, concourent à demander l'exécution de tout ce réseau. L'État même, en temps de guerre, trouvera dans les matelots d'eau douce des hommes plus propres que les laboureurs et les artisans au service de la marine royale.

« La France sera toujours la Puissance dominante de l'Europe, pendant qu'elle aura en mer, durant la paix, autant de vaisseaux de guerre que l'Angleterre, et à chaque commencement de guerre, elle pourra promptement augmenter le nombre de ces vaisseaux, et les armer tous d'une façon avantageuse.

« Toutes ces raisons (dit en terminant cet article le comte de Kersauson), promettent les éloges de la postérité la plus reculée aux personnes puissantes qui, par leur crédit et leurs représentations pressantes, faciliteront l'exécution de ces entreprises. De telles propositions n'ont besoin

[1] C'est encore ce qui a été exactement suivi, sauf une légère modification. Le tracé indiqué par M. de Kersauson donnait pour le canal de jonction une ligne presque droite, de Bieuzy à Bocneuf, tandis qu'en réalité, le canal exécuté continue le Blavet jusqu'à Pontivy, bifurque (au moins pour la partie qui nous occupe) au-dessus de cette ville, devient, vers l'est, purement artificiel, remonte un peu vers le nord, et redescend ensuite rejoindre l'Oust au-dessus de Rohan. De là, il côtoie, quand il ne suit pas, cette rivière jusqu'à Bocneuf, Malestroit et Redon. Le canal fait ainsi un parcours plus considérable que ne le traçait François-Joseph de Kersauson; mais la ville de Pontivy est directement servie et mise en communication avec les autres points susnommés, et même avec Brest, par la bifurcation du canal.

[2] Et Paris actuellement par le canal d'Orléans et celui du Loing, rejoignant la Marne.

que d'être présentées à S. A. S. M. le duc de Penthièvre, pour se trouver très justement recommandées à l'élévation de l'âme et à la bonté du cœur de l'Amiral et du Gouverneur de cette Province [1]. Ces propositions se trouveront encore (pour toutes ces raisons) très spécialement recommandées à la sagacité bienfaisante et courageuse de Messieurs les Ministres d'État, des Finances et du Commerce. »

L'exécution du troisième projet est possible par trois moyens différents :

1° En contournant à mi-coteau quelques terrains montueux, on enjambera le cours de la petite rivière appelée Isack [2], en établissant une rigole et un réservoir intérieur alimentés par les eaux du Don [3].

« La route que donnerait ce canal serait la plus courte de toutes celles qu'un canal peut ménager entre Nantes et Rennes ; mais ce ne serait pas la moins chère, quant à la dépense qu'il faudrait faire pour l'établir.

2° En partant de Nantes, on pourrait remonter l'Erdre jusqu'à Nort, enjamber l'Isack et venir s'embrancher en Vilaine au-dessus de l'embouchure de la première (l'Isack).

« Au-dessus des 2 points de partage serait un bassin de provision, lequel assemblerait avec ses eaux celles de quelques ruisseaux et torrents, et pourrait en tout temps fournir à ce canal toute l'eau nécessaire depuis la partie la plus élevée inclusivement jusqu'à ses deux embranchements. La route que donnerait ce canal serait plus longue, mais moins chère, quant à l'exécution, que celle qu'on vient d'indiquer au nombre précédent.

« 3° Enfin, la jonction de ces deux plus grandes rivières de Bretagne peut aisément être établie par un canal qui, pour aboutir de Vilaine en

[1] Le duc de Penthièvre était en 1746 grand amiral de France et gouverneur de Bretagne.

[2] L'Isack prend sa source dans la Loire-Inférieure, à environ 3 lieues nord de la ville de Nort, et se jette en Vilaine au-dessous de Redon, vis-à-vis Pont-Miny.

[3] Le Don, presque parallèle à l'Isack, prend sa source aux confins de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, et, après un cours de 90 kilomètres, se jette dans la Vilaine, au-dessus de Redon, au lac de Murin.

Loire par la petite rivière de Pontchâteau [1], parcourrait une ligne tirée de Cran [2] à Pontchâteau. Ce canal, par le moyen d'un bassin de provision oblong et voisin de sa partie la plus élevée, recevrait entre ses 2 points de partage, par un petit canal de dérivation, les eaux de deux ruisseaux qui ne tarissent guère; celles qui par une rigole pourraient être conduites de la partie supérieure de la rivière d'Isack, et enfin tout l'amas d'eaux, tant pluviales qu'autres, que deux rigoles, plus élevées que celle-là, amèneraient dans ce bassin de provision, lequel fournirait, en tout temps, au canal de distribution un volume d'eau suffisant pour procurer, non seulement à ce canal, mais encore à la rivière de Pontchâteau, une navigabilité continuelle, moyennant quelques écluses, quelques opérations faites à son lit, et la réduction de ses 2 embouchures en une.

« La route que ce canal ouvrirait serait plus longue mais moins chère qu'aucune des deux autres, quant à l'exécution, et plus utile qu'aucune autre à la ville de Nantes et aux autres villes qui prennent ou prendront part au commerce maritime de celle-ci [3]. »

L'article quatrième se compose de réflexions détachées :

1° Les canaux projetés, passant par des terrains stériles et déserts, n'exigeront pas, par là même, d'indemnités onéreuses à payer aux propriétaires, et serviront, au contraire, à fertiliser des lieux jusqu'alors ingrats et dénués de valeurs et d'habitants;

2° Le premier canal achevé indemnisera facilement les entrepreneurs des dépenses nécessitées par les autres, et sera pour eux d'un grand secours et avantage pour le creusement de ceux-ci;

3° Les trois canaux, mis bout à bout, n'égaleront pas le tiers

[1] La petite rivière de Pontchâteau, le Brivé, prend sa source au-dessus de cette ville, dans la Loire-Inférieure, et joint ses eaux à la Loire, à Méans, près S'-Nazaire.

[2] Cran, sur la Vilaine, rive droite, près de Téhillac (Morbihan).

[3] Dans ces trois tracés pour joindre la Loire à la Vilaine, c'est le second qui a été adopté, et très exactement encore, à la différence toutefois qu'au lieu de côtoyer l'Isack, on en a simplement, dans la majeure partie du cours, rendu le lit navigable Le canal artificiel commence à Quihiex, sous Nort, et va rejoindre l'Isack tout près du point où la route n° 137, de Bordeaux à Saint-Malo, traverse ce cours d'eau. Un peu à l'Ouest de Pont-Miny, le canal quitte de nouveau l'Isack, et vient retrouver la Vilaine à Redon même. Les 2 autres projets étaient aussi fort remarquables, surtout le 3°, et, à part l'ennui et le retard qui résulteraient du changement, à Méans, des bateaux fluviaux ordinaires en navires d'un plus fort tonnage pour aller vers Nantes, nous penchons à croire que ce mode de navigation eût offert de grands avantages.

de la longueur du canal de Riquet, et aucun d'eux ne demandera une opération aussi laborieuse que la transforation de la montagne de Malpas [1];

4° Les aqueducs, sauf un seul, seront très courts, et les ponts qu'ils nécessiteront, d'une dépense relativement minime;

On devra employer aux travaux, non des laboureurs, mais des soldats, qui, sous les ordres de leurs chefs, seront toujours prêts à se rendre à l'endroit quelconque de nos côtes qui pourraient être menacées d'une seconde descente des Anglais [2].

Le comte de Kersauson répond aussi à l'argument que l'on pourra faire de la dépense effrayante que nécessitera le percement de ces différents canaux, et il se livre à ce sujet aux combinaisons suivantes, dont les chiffres, d'une rigoureuse et mathématique exactitude, ne laissent après eux aucun doute dans l'esprit:

« Il est démontré que chaque pied cube d'eau pèse *70 livres* [3], et qu'ainsi chaque charge, qui, par son poids force la matière flottante qui la porte de prendre la place d'un pied cube d'eau, pèse de même *70 livres* [4].

« Un bateau de 120 pieds de long sur 15 de large, que le poids de sa charge force de prendre deux pieds d'eau, porte une charge qui pèse autant que pèseraient trois mille six cents pieds cubes d'eau, parce que 120 multipliés par deux fois 15 (à cause des deux pieds d'eau que prend ce bateau), font justement 3 600.

« 3 600 pieds cubes d'eau pèsent 252 000 livres, puisque chaque pied cube d'eau pèse 70 livres, et que 3 600 multipliés par 70 font 252 000.

« Il faut employer au moins *trois* chevaux et *un* charretier pour mener loin et de suite *une* charrette qui porte le poids de 3 000 livres. Donc, en se servant de cette sorte de voiture pour transporter de Nantes à Paris des marchandises qui pèseraient 252 000 livres, il faudrait employer 84 charrettes, 84 charretiers [5] et 252 chevaux, puisque trois fois 84 font 252.

[1] Malpas, dans les Corbières occidentales, entre Villefranche et Revel (Haute-Garonne).

[2] Il ne faut pas oublier que nous sommes en 1746.

[3] On entend ici l'eau fluviale, c'est-à-dire plus ou moins chargée de matières terreuses ou autres; car le pied cube d'eau pure pèse 74 livres (37 k. 037 g. 037 milligrammes).

[4] Principe d'Archimède.

[5] Puisque 252 000 : 3000 = 84.

« Il ne sera pas contesté qu'il ne faille pour un tel bateau que quatre matelots et six médiocres chevaux au plus, pour transporter par eau, sans risques et presque sans frais, de Nantes à Paris, les meubles et les marchandises que pourraient avec bien de la peine, et certainement avec plusieurs risques, et non sans des frais très considérables et très embarrassants, emmener de l'une de ces villes à l'autre, quatre-vingt-quatre hommes, qui conduiraient quatre-vingt-quatre charrettes, tirées pour le moins chacune par trois bons chevaux; ce qui ferait nécessairement le nombre de 252 chevaux pour le moins.

Les conséquences qui résultent de cet exposé en faveur de la *Voiture fluviale*, sont trop évidents pour qu'on entre dans un plus grand détail. »

Le cinquième article du mémoire du comte François-Joseph de Kersauson est consacré à répondre à deux objections qui pourraient être posées sur le temps qu'il faudra choisir pour exécuter ces travaux de canalisation, et à quelles personnes il faudra les confier.

L'auteur prouve par ce qui s'est fait pour le canal de Briare, commencé sous Henri IV et fini sous Louis XIII, et par ce qui a eu lieu pour celui du Languedoc, que le temps de guerre est aussi propice à l'exécution des différents ouvrages que le temps de paix, ou au moins qu'on peut les mener à bonne fin dans l'un comme dans l'autre, à preuve le canal de Briare, achevé pendant que Louis le Juste était en guerre avec la maison d'Autriche (1637-1638), et celui du Languedoc, terminé pendant les guerres de Louis XIV contre Charles II, roi d'Espagne, l'Empereur d'Allemagne, le Brandebourg, la Suède, la Hollande, le duc de Lorraine, le roi de Danemark, l'Angleterre, etc.

« Vous voyez, ajoute le comte de Kersauson, en tout temps les ouvrages de cette espèce peuvent être entrepris, soit par le Roi et une province d'Etat, soit par les trois Ordres de cette province, soit par une, ou deux, ou même trois sociétés, ou compagnies de particuliers, moyennant les secours et les encouragements que Sa Majesté peut et voudra bien sans doute leur fournir. »

François-Joseph de Kersauson demande ensuite l'intervention des Etats pour obtenir personnellement du Roi les lettres patentes

nécessaires pour autoriser, secourir et encourager les membres de la société ou des sociétés qu'il pourra fournir.

« Faites attention, Nosseigneurs, dit l'auteur en terminant le cinquième article, que tous les ouvrages considérables de cette nature, qui ont été faits en France depuis l'établissement de la Monarchie, sont dus aux règnes des Princes de la Branche de Bourbon, et ont été faits, comme je viens de le prouver, pendant et malgré la guerre, considérations puissantes pour vous engager à demander, dans et pour le temps présent, au digne Rejeton et successeur de ces grands Rois, la grâce de signaler par des monuments semblables, mais moins coûteux et plus utiles, un règne d'ailleurs aussi illustre et aussi glorieux que les leurs.

« Ici finit le mémoire que présenta à Nosseigneurs des Etats, tenus à Rennes en 1746, un de leurs membres ordinaires et leur très respectueux et très dévoué serviteur, *François-Joseph de Kersauson*, aîné de la branche de ce nom, laquelle, de mâles en mâles, descend du mariage de *Sébylle de Saint-Georges* (héritière du lieu de Saint-Georges) avec *Paul de Kersauson*, second fils de *Hervé de Kersauson* (aîné de sa maison) et d'*Alliette de Lanros*, veuve de *Penmarch*, et petit-fils de *Jahan de Kersauson*, chevalier, sieur des noms, armes et lieu de Kersauson (olim, *Kersausen*) et d'*Amicette de Pont-Plancoët*, héritière, etc., nés vers le commencement du *quatorze* siècle [1]. »

Le mémoire du comte de Kersauson s'achève par quelques *post-scripta*, qui closent parfaitement, comme péroraison, son travail déjà si remarquable. Nous croyons devoir les donner in extenso.

« I. Avec la permission du Roi, aux dépens des entrepreneurs, alternativement et concurremment avec des soldats de troupes réglées, les miliciens de Bretagne (*si Sa Majesté en conserve le fond pendant cette paix*) pourront, pendant une moitié de la même année, être occupés à ces travaux, pareils à ceux de la guerre, et pendant l'autre moitié de la même année, travailler à l'agriculture. Depuis leur sortie pour le camp, jusqu'à leur retour chez eux, ces laboureurs-soldats seraient commandés par

[1] Nous ne pouvons, à notre grand regret, admettre complètement la généalogie telle que la présente le comte de Kersauson. Il serait trop long et hors de cadre de signaler ici les divers points sur lesquels nous divergeons. Pour plus amples détails, nous renvoyons les lecteurs de ce court résumé à un travail très étendu que nous préparons sur toute la maison de Kersauson et les nombreuses familles qui lui sont alliées, travail dont nous détachons ces quelques pages, et qui aura, espérons-nous, l'honneur de paraître sous peu.

leurs officiers ordinaires, qui, pendant ce temps, ne perdraient aucune occasion de les contenir et de les discipliner.

« Ainsi, Nosseigneurs, aux dépens des entrepreneurs de ces ouvrages si profitables pour notre Patrie, on y formerait pour Sa Majesté des soldats infatigables, bien disciplinés et toujours prêts, soit de rentrer dans la précieuse classe des laboureurs, soit de se montrer dignes frères et compatriotes de ces miliciens-bretons, dont la valeur, dans les plus chaudes mêlées de cette dernière guerre [1], s'est rendue remarquable aux yeux du Héros [2], dans lequel la France voit revivre et notre *Bertrand du Guesclin*, et notre dernier *Arthur de Bretagne*, nés pour l'honneur de la Bretagne, de la France et du Genre Humain. Semblable en tout à ces deux grands hommes, Maurice [3] a forcé nos ennemis de désirer la paix, et pense que pour faire révérer par toutes les Puissances de l'Univers la Majesté de cet Empire, il reste d'assurer une nouvelle vigueur à son commerce, en la donnant à sa marine, laquelle pourrait, en sortant de ses ports (privilège unique réservé pour ce beau Royaume), paraître dans le même instant sur la Manche, sur l'Océan et sur la Méditerranée, avec cet air respectable qui convient au Pavillon du plus grand Roi du monde.

« II. Vous vous abstiendrez peut-être, Nosseigneurs, d'entreprendre ces trois canaux pour deux raisons : 1° parce que vous vous êtes épuisés pendant cette guerre par des efforts plus convenables à votre zèle qu'à vos forces ; 2° parce que les ouvrages faits aux dépens du public, lui coûtent indéfiniment plus qu'ils ne coûteraient à des particuliers accoutumés à les faire exécuter sous leurs yeux et avec économie.

« En ce cas, Nosseigneurs, vous rempliriez peut-être tout ce que vous devez à votre propre grandeur, à l'utilité publique, au courage des particuliers qui se pourront présenter pour ses entreprises, si, pour le bon plaisir du Roi, vous leur faisiez espérer à la fin de chacune un don qu'ils recevraient comme une grâce, pendant qu'il serait réellement la récompense d'un bienfait qui deviendrait de jour en jour plus avantageux pour la Bretagne. »

Tel est, aussi fidèle que possible, le compte rendu et le résumé du *Mémoire* du comte François-Joseph de Kersauson aux États de

[1] En 1746, on était encore au lendemain de Fontenoy, où la France avait triomphé des armées coalisées de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande.

[2] Maurice de Saxe, vainqueur de Fontenoy.

[3] *Idem*

Bretagne, tenus à Rennes, en 1746. L'étude de ce travail fait regretter encore plus de ne pas posséder celui de 1765, mais le *frère aîné* permet de préjuger le *cadet*.

Une seule lacune existe dans ce vaste réseau de canalisation : nous voulons parler de la partie qui fait aujourd'hui le complément des trois projets ci-dessus, et qui relie actuellement Pontivy à Brest par Châteaulin, partie qui achève le système de navigation méditerranéenne qui sillonne de nos jours la Bretagne.

Mais, nous ne saurions trop le répéter, si notre chère Province est maintenant dotée de ces routes fluviales, qui rendent les communications si multiples, si faciles et si promptes, c'est au comte François-Joseph de Kersauson, seigneur de Vieux-Chastel, qu'en revient en grande partie l'honneur, puisque c'est à ses plans et rapports qu'on a eu recours pour l'exécution des travaux.

J. DE KERSAUSON.

Nous ne pouvons, en déposant la plume, résister au désir de faire encore mieux connaître le comte de Kersauson. Il nous suffit pour cela de citer l'instructif travail de M. Hippolyte Raison du Cleuziou sur les *Relations officielles que les Etats de Bretagne ont entretenues avec les historiens de la Province*. On y voit, en effet, que M. de Kersauson (évidemment l'auteur du Mémoire que nous venons d'exposer) savait mener de front tout ce qui pouvait être utile à son pays, et que, alors même qu'il pensait à la canalisation de la Bretagne, il collaborait à l'œuvre de Dom Morice, et aidait de ses savantes recherches l'érudit bénédictin de Saint-Maur. Nous laissons la parole à M. du Cleuziou :

« Le 5 novembre de cette même année 1742, M. de Kersauson fit dire à l'Assemblée des Etats de Bretagne, par M. de Bédée (n'ayant pu s'y rendre, étant malade), qu'il était en relation intime avec D. Morice, et que le religieux l'avait souvent sollicité et continuait de le solliciter de s'employer à faire rechercher les actes, titres, chartes et monuments pouvant servir à l'*Histoire de Bretagne ;* et que pour cela, il venait prier les Etats de prendre une délibération pour l'autoriser à perquérir dans les monastères et communautés et en tous endroits, les actes, titres, etc.,

pouvant servir à l'histoire de la Province. Les Etats, séance tenante, accordèrent cette autorisation à M. de Kersauson.

« Il ne faut pas s'étonner de voir qu'un gentilhomme breton pouvait entretenir des relations d'intimité avec un savant religieux, uniquement occupé de recherches historiques et d'études excessivement sérieuses. En effet, malgré tout ce qui a été écrit de malveillant contre les hautes classes de l'ancienne société par les révolutionnaires, on ne doit pas se figurer qu'elles croupissaient dans une ignorance crasse, livrées à la plus ignoble paresse. Il suffit d'ouvrir la première biographie venue pour se convaincre du contraire...

« Le même jour (séance des Etats de Bretagne du 26 décembre 1746), M. de Kersauson, ce très dévoué collaborateur de l'infatigable bénédictin, que nous connaissons déjà, dit que si on lui obtenait une lettre de cachet pour pouvoir entrer au château de Nantes, il offrait d'employer son temps avec plaisir à faire, *dans les archives qui s'y trouvent, les recherches des pièces qui pourront être utiles à l'Histoire de Bretagne, et le tout gratuitement*. Les Etats reconnaissants ordonnèrent en conséquence qu'il serait fait article de cette demande d'une lettre de cachet, dans les mémoires de MM. les députés et Procureur-général syndic qui iraient à la Cour ». (*Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1858. *Imp. Prud'homme, Saint-Brieuc*).

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE

L'ILE DE BRÉHAT SOUS LA LIGUE

DE 1591 A 1595 *

(*Suite et fin*)

LETTRES A M. DE KERHALEC, GOUVERNEUR DE BRÉHAT [1].

V

Lettre de M. de Saint-Luc.

(*28 février 1595*). — Monsieur de Queralec. Laissez donc aler les deus navires que vous avez arrestez, puisque l'autre a eu pareille courtoisie, et soudain que les picques seront à Breal [2], avertissez m'en, ou donnez charge à celluy qui commande en vostre absence de me le mander aussitost. Ce mot n'estant pour autre subjet, je prie Dieu, Monsieur de Queralec, vous donner en santé heureuse et longue vie. Au camp de Quimpergaizenec, le XXVIII febvrier 1595.

Vostre plus affectionné amy à vous servir

SAINT LUC.

En superscription : A Monsr Monsr de Kerhalec.

Donnez, je vous supplie, un bateau à ce soldat de mes gardes et luy baillez escorte de six soldats et des matellots pour aller jusques à Beny [3] prendre ce que je luy ay commandé m'appor-

* Voir ci-dessus p. 139-145.

[1] Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 22311, f. 168, 169, 170, 179.

[2] C'est Bréhat.

[3] Binic.

ter de là, qu'a le cappitaine La Varenne, qui sont cent picques; que vostre lieutenant me les face après rendre à Pontrieu. Je feray payer la despense du bateau.

Pris sur l'original.

VI

Lettre du même.

(*15 mars 1595*). Monsieur de Kerrallet. Si les cent picques vous sont arrivées, je vous supplie, s'il est au monde possible, de les envoier, incontinent que vous aurez receu ce mot, à Lantreguer, et y user de toute la diligence que vous pourrez. Priant Dieu qu'il vous donne, Monsieur de Kerrallet, en santé ce que desirez. Au camp de la Rochederien, ce xv mars 1595.

Vostre plus affectionné amy à vous servir

SAINT LUC.

Si les picques ne sont arrivées, poursuivez les et hastez ce marché en quelque sorte que ce soit. Nous en avons affere, et faites venir les picqs et pelles à Lantreguier.

Pris sur l'original.

VII

Du même.

(*16 mars 1595*). Monsieur de Kerhallec. Je vous envoye cest homme exprès, qu'est un des officiers de l'artillerie, pour faire embarquer les picqs et pelles qui sont à Breal. Je vous prie qu'en toutte dilligence vous lui faciez delivrer et les faire embarquer, car j'en ay extremement affaire. Ceci n'estant pour autre effect, je prie Dieu, Monsieur de Kerhalec, de vous donner en santé heureuse et longue vie.

Vostre plus affectionné amy à vous servir

SAINT LUC.

J'ay aussi donné charge de faire embarquer les poudres et d'autres munitions dont nous avons affaire. Baillez lui un bateau propre

pour venir mesme à Lanion, s'il en estoit besoing. A la Rechederien, ce jeudy matin XVI de mars 1595.

En superscription : A Monsr de Kerhallec, à Breal.

Pris sur l'original.

VIII

Du même.

(*20 mars 1595*). Monsieur de Kerhallec. Il faut necessairement que nous ayons cinquante tonneaux de bled des navires qui sont arrestez en vostre coste, de quoi nous avons extremement affaire, mesmes pour envitailler Guingamp qui en a besoing. Voyez donc quelles barques bouclées vous pourriez recouvrer pour faire mettre ledit bled, lequel je feray payer contant ou donner de bonnes assignations aux marchands pour en aller achapter d'autre. Envoyez nous au reste les picqs et les pelles à Pontrieu. J'ay donné charge au garde des munitions de vous laisser trois milliers de poudre pour envoyer à Quimper au premier vent. Je prie Dieu vous donner, Monsieur de Kerrallec, ce que desirez. Au camp de la Rochederien, ce XX mars 1595.

Vostre plus affectionné amy à vous servir

SAINT LUC.

En superscription: A Monsr Monsr de Kerhalec, commandant pour le service du Roy à Breal.

Pris sur l'original.

IX

Lettre du maréchal d'Aumont.

(*22 mars 1595*). Monsieur de Keralec. D'autant qu'il est plus que necessaire que je munisse le chasteau de ceste ville de vivres et de munitions de guerre pour esviter au mal qui pourrait arriver par faulte de cela advenant un siege, j'escris à Messieurs de Saint

Malo et les supplie de me vouloyr envoyer le contenu du memoire que je vous envoye, avec lequel je vous prie d'aller en dilligence audit Saint Mallo, et les solliciter vous mesme de tout cela. Vous y trouverez le commissaire de l'artillerie La Mouchette, qui vous y aidera. Je fis hier une pareille depesche par un bourgeois de ceste ville. Mais parce qu'il s'est allé embarquer à Roscoff et que le temps est contraire, je crains qu'il ne mette trop à s'y rendre. C'est pourquoy je vous prie de rechef d'y aller vous mesme et incontinent la présente receue, sur autant que vous avez d'affection au service du Roy, auquel cela importe extremement. Et m'assurant que n'y ferez faute, je prieray Dieu qu'il vous ayt, Monsieur de Kerallec, en sa sainte garde. A Morlaix, ce XXII mars 1595.

Vostre entierement affectionné amy

D'AUMONT.

Je vous prie user en tout cela de la plus grande diligence qu'il vous sera possible, de sorte que tout le contenu audit mémoire soit icy dans trois ou quatre jours au plus tard. Vous n'aurez que faire de venir icy. Il faudra seullement faire embarquer le tout, et que La Mouchette s'envienne dans le mesme vaisseau.

En superscription: A Monsieur de Keralecq, gouverneur pour le Roy à Brehal.

Pris sur l'original.

X

Lettre du même.

(*30 mars 1595*). Monsieur de Keralec. J'avois escrit au sieur de Coetrousault et au cappitaine Martinière, qu'ils allassent jusqu'à Pimpol trouver le cappitaine Wistoc et faire marché avec luy, tant de deux pièces de fonte que des pouldres, balles et armes qu'il a charge de vendre ; mais comme ils se y acheminoient tous deux, le malheur a voullu qu'ils ont esté pris, dont j'ay un extreme regret. Et parce que je ne veux pour cela laisser d'achepter ce que dessus,

je vous prie d'aller audit Pimpol et faire ledit prix et marché comme eussent fait lesdits Martinière et Coetrousault ; et suyvant cela, le maistre de la Monnoie qui est à Guingamp donnera ordre à faire payer comptant ce que dessus audit Wistoc, ainsy que je le luy ay mandé. Et me promettant que n'y ferez faulte, je prieray Dieu, Monsieur de Kerallec, qu'il vous ayt en sa garde. A Morlaix, ce xxx mars 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur Monsr de Keralec, commandant pour le Roy à Brehal.

Pris sur l'original.

XI

Du même.

(*30 mars 1595*). Monsieur de Keralec. Je vous ay escrit aujourd'huy. Ce mot ne servira sinon pour vous prier que, quand vous serez à Painpol, de faire veoir par tous les vaisseaux des marchands qui y seront, et d'y prendre tout ce que vous y trouverez de picques, vous promettant de les faire payer. Priant Dieu, Monsieur de Keralech, qu'il vous conserve. A Morlaix, ce xxx mars 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur Monsr de Kerallec, commandant pour le Roy à Brehal.

Pris sur l'original.

XII

Du même.

(*31 mars 1595*). Monsieur de Kerallech. Je vous ay escrit que vous vous en alliez à Paimpoul ; mais auparavant que partir, je vous prie de donner ordre que nous ayons ces picques et pouldres, car

nous en avons necessairement affaire. Priant Dieu qu'il vous conserve. A Morlaix, ce dernier jour de mars 1595.

Vostre entierement bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur de Keralech, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XIII

Du même.

(*8 avril 1595*). Monsieur de Kerallec. D'autant qu'il seroit malaisé de mener les quatre pieces aux armes d'Espagne que vous avez à moi par terre depuis Breal jusqu'à Rennes, vous regarderez de les faire mettre en un bon vaisseau et conduire seurement à Saint Malo, où vous les mettrez ez mains du Procureur de ville, à qui j'escris, et vous envoye la lettre. Je feray poyer le fret dudit vaisseau, mais regardez que cela soit mené seurement. Priant Dieu, Monsieur de Kerallec, qu'il vous conserve. A Morlaix, ce VIII avril 1595.

Vostre entierement bon amy

D'AUMONT.

Prenez recepissé desdites pieczes dudit Procureur de ville, et vous m'envoyerez ledit recepissé.

En superscription : A Monsieur Monsr de Kerallec, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XIV

Du même.

(*25 avril 1595*). Monsieur de Kerallec. Parcequ'il n'y auroit point trop de seureté d'envoyer les pieces et armes qui sont à Pimpol à Morlaix par le vaisseau Olonois dont avez escrit à Lesmoal,

j'aime mieux qu'attendiez que la barque par laquelle vous avez envoyé les quatre pieces de fonte à Saint Malo soit de retour, et lors vous la ferez repartir pour porter lesdites deux pieces et armes qui sont à Pimpol audit Morlaix. On m'a dit que les Angloys ont quinze ou seize paires d'armes complettes, faites à la françoyse, et qui sont bonnes et à bon marché, comme quinze ou seize escus, et vingt escus celles qui sont dorées. Je vous prie de les aller veoir et les achepter ; et m'advertissant, je donneray ordre tout aussitost à les faire payer. Priant Dieu qu'il vous ayt, Monsieur de Kerallec, en sa sainte garde. A Guingamp, ce lundy xxv apvril 1595.

Vostre entierement affectionné amy

D'AUMONT.

Je ne veulx pas envoyer lesdites quinze ou seize paires d'armes à Morlaix, ains les faire venir ici, si tant est que je les puisse avoir.

En superscription : A Monsieur Mr de Kerallec, commandant pour le service du Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XV

Du même.

(*26 avril 1595*). Monsieur de Kerallech. J'ai veu la lettre que m'avez escrite. Quand donc vostre barque sera de retour de Saint Malo, faites-la aussitost repartir pour porter les pièces et armes, qu'a achaptées Lesmoal, à Morlaix ; et celuy qui les conduira s'adressera à Mr Hardy, qui luy fera bailler recepissé de celuy que j'ay commis à la garde des munitions de guerre, qui est un fort riche marchand dudit Morlaix. J'escris audit sieur Hardy une lettre que je vous envoye, pour bailler à celui qui menera lesdites pieces et armes. Quant aux Anglois, s'ils continuent les mauvais déportemens que vous m'escrivez, je serai bien aise que vous les en empeschiez ; mais s'ils n'en donnent pas beaucoup d'occasion, vous ne le ferez pas, car ce ne seroit que les irriter et les convier à faire du mal davantage. J'en escris au cappitaine Huistoch, et m'assur

qu'il fera cesser ces desordres, car il est homme de police. Priant Dieu qu'il vous ayt en sa sainte garde. A Guingamp, ce XXVI avril 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription: A Monsieur de Kerallech, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XVI

Du même.

(*3 mai 1595*). Monsieur de Kerhallec. Comme je vous ay cy devant escrit, vous ne faudrez d'envoyer à Morlaix les pieczes, balles et armes qu'achapta Lesmoal à Painpol, et ferez mettre à part quatre cens balles du calibre du canon de ceste ville, que ledit Lesmoal a encore depuis achaptées, lesquelles j'envoyeray querir. Je croy que vous avez aussi envoyé audit Morlaix le reste des pouldres que vous avez. Si vous ne l'avez fait, vous ne fauldrez de les envoyer avec lesdites pieczes, balles et armes. Priant Dieu qu'il vous conserve. A Guingamp, ce III may 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription: A Monsieur de Kerallec, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XVII

Du même.

(*29 mai 1595*). Monsieur de Keralech. J'ay veu la lettre que m'avez escrite et comme vous avez fait embarquer tout ce que je voulois estre mené à Morlaix. Je vous feray rendre les douze escus qu'en a cousté le port, sitost que vous m'aurez envoyé le recepissé

de celuy qui aura tout receu audit Morlaix. Quant aux deux cent piques que vous avez achaptées, j'en suis très aise, et vous prie de les faire venir en ceste ville. Je vous en feray rembourser. Quant aux trois cens autres, prenez les à un escu la piece, je les achepteray aussi. Quant à permettre ceste traitte de bled, je desirerois faire davantage et pour luy et pour vous; mais considerez que je ne puis deroger à mes ordonnances, et d'ailleurs ce seroit faire une ouverture qui causeroit la ruine du pays, car chacun en voudroit faire autant, mesmes deux ou trois conseillers de la Court, que j'en ay refusez. Priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. A Guingamp, ce XXIX may 1595.

Vostre entierement bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur Monsr de Keralech, commandant pour le Roy à Breal.

Pris sur l'original.

XVIII

Du même.

(*19 juin 1595*). Monsieur de Kerallech. Ne faillez, incontinent la présente receue, d'envoyer à Guingamp les deux cens picques que vous avez achaptées, ensemble les trois cens autres dont vous m'avez escript, si elles sont arivées. Mais n'y faillez; autrement vous me donnerez occasion de mescontentement. Je vous feray rembourser de ce qu'elles vous auront cousté. Priant Dieu sur ce qu'il vous conserve. Au camp de Saint Meyn, ce XIX juing 1595.

Vostre entierement bien bon amy

D'AUMONT.

En superscription : A Monsieur Monsr de Keralech, gouverneur pour le Roy.

Pris sur l'original.

LUC

SIMPLE HISTOIRE

I

Par quelque côté que vous arriviez à la petite ville si franchement bretonne de Dinan, vous êtes frappé de son aspect pittoresque. Si surtout vous avez choisi le vapeur qui, partant des quais de Saint-Malo à la marée et se traînant sur la Rance au bruit de ferraille de sa vieille machine époumonée, laisse le touriste jouir à loisir des surprises variées que lui réservent les bords de cette rivière demi-marine, tour à tour sévère et gracieuse, mélancolique et souriante, vous ne pouvez réprimer un cri d'admiration en voyant soudain se démasquer, à un coude du chenal, la ville forte que sauva Du Guesclin, perchée comme une aire d'aigle sur le sommet de sa colline.

Le miroir liquide que vont briser les roues du steamer, reflète — image aux contours aussi fins, aux lignes aussi pures que la réalité, — les vieux remparts drapés de lierre sombre, dominés par la flèche légère de Saint-Malo et le campanile de Saint-Sauveur dont les pointes aiguës percent le ciel ; les sveltes obélisques des hauts peupliers de la rive, dont les racines comme de monstrueux serpents, vont s'abreuver dans les ondes ; les chênes, contemporains peut-être de Françoise de Dinan, géants aux grands bras noueux qui s'étendent comme pour la protéger, sur la route en lacets serpentant aux flancs de la montagne.

A l'arrière-plan, pour servir de fond à cet admirable tableau, le hardi viaduc, défi victorieux de l'art à la nature, enjambe sans effort cette plantureuse vallée au fond de laquelle la Rance, qui n'est plus qu'un ruisseau timide, glisse sans bruit sur le velours des prairies. Chacune des arches sert de cadre à un lumineux lointain.

A demi cachées dans le feuillage, mais heureuses d'être aperçues, comme la bergère de Virgile, s'éparpillent de riantes villas sur les déclivités des deux rives. Vous les diriez sorties du sol tout comme leurs acacias à la luxuriante chevelure et leurs tilleuls aux feuilles d'argent taillés en paravents de verdure. Vous vous surprenez à répéter les beaux vers qu'inspiraient à l'Arioste les alentours célèbres de sa ville natale :

A veder piene di tante ville i colli
Par che il terren ve le germogli come
Vermene germogliar suole e rampolli. [1]

Il y a un peu moins de cent ans, à une demi-heure de marche de cette intéressante cité à la physionomie *medi-œvale*, on rencontrait, en se dirigeant vers le couchant, un vallon resserré et solitaire dont la charrue avait à peine effleuré les pentes raides, en louvoyant parmi les sommités rocheuses qui çà et là s'aventuraient à montrer leurs têtes de granit.

Où le seigle nain et un froment malingre ne pouvaient trouver la vie, des touffes de genêts et d'ajoncs piquants se développaient sans obstacle. Au printemps, leurs pétales jaunes enlevés par le vent, tombaient comme une pluie d'or sur le tapis de serpolet odorant qui ornait ces îlots de terre inféconde.

Tout au fond de la vallée, murmurait une source limpide et glaciale. Elle laissait de rouges incrustations de fer sur chaque objet que rencontrait son cours. Les malades affaiblis venaient et viennent

[1] A voir ces collines couvertes d'innombrables palais rustiques, on croirait que la terre les a fait sortir de son sein, ainsi qu'elle fait germer les plantes et croître les jeunes pousses des arbres.

encore y boire. Elle rend à leur sang liquéfié et pâli la vigueur et le vermillon de la santé. Ce lieu se nommait la *Vallée des eaux*. Le nom lui est resté jusqu'à nos jours.

A quelques pas de la source bienfaisante, vivait heureuse sous un toit de chaume, une famille composée de trois membres. Elle avait pour chef un vieillard septuagénaire, quelque peu cultivateur et par état berger. On le nommait Michel. Michel était robuste de corps, robuste aussi d'honnêteté et de foi. Son esprit était vif et pénétrant, Il connaissait tous les signes précurseurs des orages. Il lisait dans les nuages qui couraient au ciel les pronostics du lendemain. Pour cet homme, les vents n'avaient point de secrets. Il prédisait à coup sûr leurs capricieuses variations. Il comprenait leurs mille voix, comme nous comprenons la voix de nos semblables.

Michel savait la vertu de chaque simple. On recourait souvent à lui dans les accidents et les malaises, car les médecins étaient rares et se faisaient payer cher.

Michel, disons-le avec orgueil, savait lire et écrire. J'ai dit avec orgueil ; en effet il est agréable pour nous de constater que, avant la secousse sanglante de laquelle il est de mode aujourd'hui dans certaines couches sociales, de dater l'extension sinon la naissance de l'instruction populaire, un pauvre pâtre des landes bretonnes savait lire et écrire.

Quoi d'étonnant? Aujourd'hui, le passé sort tout ressuscité des documents qu'il a laissés, précieuses épaves disséminées sur le rivage de l'océan des temps. On sait, ou du moins les gens de bonne foi savent que les écoles primaires en 1789, à la veille de la Révolution, étaient aussi nombreuses peut-être qu'elles le sont aujourd'hui, plus nombreuses sûrement qu'il y a cinquante ans.

En 1779, les baillis et échevins d'une province de France se plaignent du nombre des écoles : « Il n'est pas, disent-ils, de hameau qui n'ait son grammairien. Nos bourgs et nos villages fourmillent d'écoles. » En 1762, l'Université est effrayée « du nombre infini des maîtres d'école et des maîtres de pension. »

Voilà ce qu'avait fait la société sous l'inspiration des idées chré-

tiennes. Mais Voltaire vint et dit : « Quand le peuple se mêle de raisonner, tout est perdu. » Rousseau : « Le pauvre n'a point besoin d'éducation. » La Révolution prit à la lettre les aphorismes de ses précurseurs. En 1792, le rapport de Talleyrand à la Convention était un cri d'alarme : « Les universités ont suspendu leurs opérations. Les collèges sont sans subordination, sans professeurs, sans élèves. » Barrère fait la motion « qu'on supprime tous les livres. » Etonnez-vous qu'au lendemain de la crise, le ministre Chaptal déclare dans son rapport « que l'éducation est nulle partout, que les écoles primaires n'existent presque nulle part. »

Donc, Michel savait lire et écrire. A la vérité, il avait rarement l'occasion d'ouvrir le vieil encrier de faïence blanche à fleurs bleues que lui avait légué son père ; mais pour lire, oh ! assurément il lisait, et il lisait bien !

Trois volumes, debout sur une planche enfumée de l'unique chambre où vivait la famille, composaient toute sa bibliothèque, mais ils en valaient mille.

C'était d'abord la vieille Bible patriarcale aux pages écornées et jaunies, aux vignettes parlantes, non sans mérite artistique, épreuves fatiguées d'une planche due au burin de quelque artiste du grand siècle. L'usure avait vaincu la solidité de la massive reliure et effacé les grandes lettres d'or qui jadis resplendissaient au dos du précieux livre.

Sur la dernière page de l'antique volume, depuis qu'il était dans la famille, le chef de celle-ci inscrivait soigneusement les événements mémorables dont le souvenir était pour elle une joie ou une douleur ineffaçables.

Côte à côte reposaient sur la planchette de chêne vermoulu le paroissien de Rennes aux lettres rouges et noires sur lequel Michel suivait les offices, assis sur la saillie d'un piédestal au bas de la nef de Saint-Sauveur, et le catéchisme,— le plus simple, mais le plus philosophique, dit-on, de tous les livres,— dans lequel tous ses ancêtres et lui avaient appris ce qu'est le chrétien, ce qu'il doit croire, pratiquer, éviter, espérer, conquérir.

Ces trois livres lui suffisaient.

Ils eussent suffi à Platon.

Le second personnage de la famille était Naïc[1], la compagne laborieuse de ce laborieux vieillard. Naïc était une forte et active paysanne, de dix ans plus jeune que Michel. L'intérieur de sa chaumière était son orgueil, son seul orgueil. Elle se mirait dans ses meubles de cerisier verni et de vieux chêne noir comme le bois d'ébène : grandes armoires aux panneaux sculptés en rosaces profondément fouillées; vaisselier aux fines découpures, l'œuvre d'un artiste de la rue Dauphine à Saint-Servan, alors comme aujourd'hui véritable bazar des merveilles de l'art rural ; tables massives à ferrures d'acier poli, aux pieds élégamment tournés en colonnes torses. Pas un grain de poussière ne ternissait l'émail des grands plats de faïence antique semés de fleurs imaginaires aux tons criards, ou offrant à l'œil quelque scène de gaieté naïvement racontée par le pinceau inhabile d'un céramiste de village.

Naïc était fière aussi de ses deux rouets. Ils avaient chanté sous le pied de plusieurs générations de fileuses : l'un, roue immense aux rayons en balustres peints de rouge et de bleu qui lui servait à filer le chanvre ; l'autre, instrument délicat sur lequel ne passaient que les fils argentés du lin.

Vous l'avez deviné, le troisième hôte de notre chaumière était l'enfant de Michel et de Naïc, le fils de leur vieillesse, un vigoureux gars à la taille bien prise, à la figure ouverte et intelligente, qui répondait au nom de Luc. Il venait d'entrer dans sa dix-huitième année. On le disait un vivant portrait de son père.

Durant les mois d'été, la famille de la vallée se livrait aux travaux des champs. La garde du troupeau était d'ordinaire confiée à Luc. Du seuil de sa demeure, sa mère en levant les yeux, pouvait l'apercevoir sur les hauteurs voisines, appuyé sur son long bâton, se profilant dans l'azur du ciel comme une statue antique, entouré de ses moutons à la laine crépue suspendus aux flancs des rochers, ou juchés sur leurs étroites crêtes.

[1] Diminutif d'Anne, en breton.

L'hiver rassemblait Michel, Naïc et Luc autour de la vaste cheminée dont le manteau habillé de serge verte se projetant démesurément en avant, selon l'usage de la campagne, formait comme un abri monumental à l'âtre pétillant.

Dès que le pâle soleil de la saison refusait sa lumière à la terre, Naïc allumait une lampe de bronze ciselé au pied couvert d'armoiries, qui avait dû au moyen âge être arrachée au sac de quelque château féodal. Ou bien, c'était une de ces grossières bougies d'étoupe et de résine, dont les étincelles capricieuses s'envolaient en crépitant follement dans l'immense cheminée. Bientôt on entendait la plainte monotone du grand rouet qui tournait infatigable, tandis que les deux hommes tressaient l'osier flexible en solides paniers de mille formes ingénieuses et commodes. Luc mêlait sa voix vibrante au bourdonnement du dévidoir. Son chant favori était la complainte du Juif-Errant qui se lisait autour d'une image enfumée, aux personnages habillés de vert pomme et de rouge cerise, retenue par quatre clous rouillés à la muraille.

A eux trois, ils se suffisaient. Ils étaient heureux. Le bonheur ne consiste pas dans la multiplicité des désirs et la violence des appétits, mais dans la satisfaction des aspirations pures et modérées. Gœthe a défini le beau : *Le repos dans la simplicité.* Cette définition ne conviendrait-elle pas au bonheur ?

Les voisins étaient reçus à la ferme avec une franche cordialité, mais on ne recherchait pas leur société.

A dix-huit ans, Luc n'avait d'autre ami que son père, d'autre conseiller que le cœur de sa mère.

Le dimanche, il partageait les divertissements des jeunes gens de son âge. Nul ne savait lancer la lourde boule qui servait à leurs jeux avec plus de nerf et de dextérité. Mais la partie terminée, il s'esquivait aussitôt et rentrait sous le toit paternel, abri de sa vertu.

Montait-il à Dinan, après ses affaires conclues ou les saints offices pieusement entendus, il n'allait guère frapper qu'à deux portes.

L'une était celle d'un vieux prêtre octogénaire, ancien recteur de la paroisse de Luc. Il l'avait baptisé; il avait toujours dirigé sa con-

science; il lui avait appris les premiers éléments de la doctrine religieuse. C'était lui, dont la main déjà tremblante avait déposé la première hostie sur les lèvres roses de vie et de bonheur du fils de Michel.

L'autre porte était celle d'un vieillard aussi, mais d'un vieillard incrédule et sceptique. A la fois médecin et apothicaire comme les Hippocrates ruraux de cette époque, — et souvent encore de la nôtre, — quelque peu alchimiste ou tenu pour tel et passionnément philosophe, il avait eu occasion de donner ses soins au jeune pâtre dans une fièvre ardente qui l'avait conduit aux portes du tombeau. Il l'avait sauvé, ou du moins il l'avait soigné, et Dieu l'avait guéri. La reconnaissance est une fibre des nobles cœurs : Luc était reconnaissant.

Le vieux médecin avait sans cesse à la bouche des mots sonores, des mots admirables. Il parlait d'humanité, de philantropie, d'égalité, de liberté, rarement de Dieu, jamais du Christ, de l'Église, de l'Évangile, des saints. Nul ne se rappelait l'avoir vu s'agenouiller sur les dalles de la paroisse. En revanche, on le voyait souvent, à la tombée de la nuit, se glisser le long des murailles dans les tortueuses rues de la vieille ville, et se rendre à des conciliabules mystérieux dont on parlait tout bas et dont on n'augurait rien de bon. Mais on avait besoin de sa science médicale et on eût craint de s'aliéner ses bonnes grâces. Les vieilles femmes, en le voyant venir de loin, branlaient la tête bien fort et murmuraient entre leurs dents le mot de *sorcier ;* mais, passait-il auprès d'elles, il en recevait de profondes révérences accompagnées de gracieux : « Bonjour, maître Pancœolus ! » Pour sorcier, il ne l'était pas. Un jour, il était venu s'installer dans un galetas du Jerzual. D'où venait-il ? Personne ne le sut jamais et ne songea peut-être à s'en enquérir. Mais nous ferons bientôt plus ample connaissance avec ce personnage.

II

Le ciel n'est pas longtemps serein sur les landes de la brumeuse Armorique. Ainsi, dans la vie humaine, les jours heureux passent

rapides et sont rares. Michel et sa famille allaient en faire l'expérience.

La France, à l'avénement de Louis XVI, nageait dans l'ivresse de la joie. La joie est la sœur de l'espérance. Elles vont par le monde en se donnant la main. Heureuses les portes où elles heurtent! Paris faisait frapper des médailles où se lisait en exergue : *Felicitas publica; la félicité publique.* Cette félicité là n'était qu'un rêve, et les rêves des peuples ne se réalisent jamais.

Les désastres financiers de Law et les désordres de la fin du règne précédent avaient fait fuir pour longtemps la fortune de la France.

Michel eut un frère. Ce frère mourut, laissant un fils merveilleusement doué pour les spéculations commerciales. Parti pour les Indes avec un léger ballot de marchandises européennes, il avait promptement réalisé une sérieuse fortune qui devait s'écrouler avec notre prépondérance sur les bords du Gange.

Michel avait prêté à son neveu une partie de ses modestes économies. Il avait répondu pour lui dans ses premiers essais de trafic. La ferme et les quelques arpents de terre qui l'entouraient se trouvaient engagés dans les créances qui fondirent de toutes parts sur les débris de la fortune du jeune négociant.

En même temps, la peste ovine décima les brebis; les pluies d'été noyèrent la récolte de céréales. C'était l'adieu du bonheur ; c'était le coup frappé à la porte par un nouvel arrivant : le malheur.

Le malheur est un bourreau. Il a une mission d'en haut à remplir. Si on ne lui ouvre pas la porte, il l'enfonce.

Pauvre Michel ! voilà donc ses espérance anéanties ! Il n'eût pas cru avoir la force de supporter un pareil coup. Son cœur pourtant ne se brisa pas encore. Il y a dans l'âme humaine des énergies cachées que l'on ne soupçonne pas. Plusieurs jours se passèrent sans qu'il osât jeter sa tristesse dans le cœur de sa femme.

Il fallait pourtant en venir là.

C'était un soir d'automne. Luc était monté à Dinan pour conclure la vente d'un mouton blessé dans une chute au milieu des rochers.

Les deux vieillards avaient, pour la première fois de la saison,

pris place aux deux coins de la vaste cheminée et inauguré les veillées. Pour la première fois, la vieille lampe d'airain ciselé était sortie du bahut où elle disparaissait l'été. La mèche neuve brûlait avec frénésie et répandait sa lumière rougeâtre dans l'intérieur de la chaumière, jetant sur les vieux meubles reluisants, sur les rideaux de lit en camaïeu violet où des bergers à la Watteau dansaient des rondes joyeuses, sur les visages hâlés par le soleil des deux habitants du logis, ces teintes chaudes que les peintres flamands savaient si bien trouver sur leur palette et qui fait le charme de leurs scènes d'intérieur.

— « Femme, dit enfin Michel en poussant un long soupir, voilà plus de cinquante années que nous avons vécu et travaillé ensemble dans la crainte de Dieu et la paix de notre conscience. Aujourd'hui, le malheur, hôte sinistre, s'est assis à notre foyer. Ce toit qui nous abrite, ces champs qui nous font vivre, ces brebis qui nous donnent leur lait et nous procurent l'aisance, ne nous appartiennent plus. Ils vont passer aux mains d'un étranger. Je le sens, si ce coup me frappe, je ne pourrai dormir en paix dans la tombe qui va s'ouvrir pour moi !...

« Un seul espoir me reste. Luc est fort, adroit, intelligent. Qu'il aille dans la grande ville du roi. Les serviteurs s'y font rares ; on les paie cher. Il trouvera des maîtres qui récompenseront sa probité et son dévouement. Dans quelques années, il reviendra prendre possession de son héritage. Mois par mois, il nous enverra ses gages. Il délivrera notre chaumière des mains des créanciers, et son vieux père s'endormira heureux après l'avoir béni. »

Des larmes silencieuses coulaient sur les joues de la mère. A la tristesse qui depuis plusieurs jours se peignait sur les traits de Michel, elle soupçonnait un malheur. Elle ne le prévoyait pas si complet. Elle ne songeait pas qu'il pût lui enlever jusqu'à son fils ! Maintenant elle savait tout.

L'amour conjugal et l'amour maternel se livraient dans ce cœur un suprême combat. Elle n'avait pas la force de dire *oui*. Elle ne se sentait pas le courage de dire *non*.

A ce moment, la porte s'ouvrit. Luc entra en fredonnant une de ces mélopées bas-bretonnes dont la monotonie langoureuse et mélancolique a comme une saveur de terroir ; un de ces chants, vieux comme les dolmens, que l'on aime tant à entendre s'élever le soir dans le silence des landes désertes.

Il prit un escabeau de bois et s'assit vis à vis de la flamme claire qui s'élevait dans l'âtre en léchant la large plaque de fonte représentant en un bas-relief incrusté de suie, la scène du retour de l'Enfant Prodigue.

A peine fut-il mis au courant de la situation, qu'il se jeta au cou de ses vieux parents :

— « Vous m'avez donné la vie, leur dit-il ; cette vie est à votre service ; vous pouvez en disposer. Ce n'est pas en vain que l'on m'a appris à réciter chaque jour les saints commandements de Dieu. Demain soir, je serai sur le chemin de la capitale. Mes bras sont nerveux ; je suis jeune. En peu de temps, je reviendrai vous rendre le bonheur. »

Cette nuit-là, personne ne dormit dans la ferme de Michel ; les yeux étaient trop humides pour se clore.

Au dehors, le vent d'automne gémissait entre les fentes de la porte mal jointe. Les feuilles desséchées, tombées des arbres voisins, tourbillonnaient dans le ravin en frôlant le sol avec un bruissement plaintif. Le grand chien roux qui veillait dans l'étable sur le repos des moutons, hurlait comme s'il avait senti la mort.

Dès les premières lueurs de l'aube, Luc et sa mère firent ensemble les préparatifs du voyage. On retira du fond d'une armoire une valise portative qui devait être là depuis plus d'un siècle. Le bisaïeul de Michel la portait dans ses voyages de Rennes. Depuis sa mort, on n'y avait plus songé. Elle fut remplie des objets de première nécessité, puis Luc escalada le sentier qui conduit à Dinan, pour aller serrer la main de ses deux anciennes connaissances : le prêtre et le docteur.

L'abbé Kloarek était un breton de la vieille roche. Enfant du peuple, il avait consacré à l'évangélisation du peuple sa longue et

fructueuse carrière. Il ne fuyait point les demeures des riches et les salons dorés des puissants du jour, mais il s'y sentait mal à l'aise. Son milieu à lui, c'était la famille de l'artisan qui arrose ses outils de ses sueurs pour donner le pain quotidien à ses enfants et à leur mère; c'était la mansarde, brûlante l'été et glaciale l'hiver, de la pauvre veuve infirme et abandonnée ou du vieillard usé par le travail, auxquels il portait dans son cœur et sous son manteau noir la consolation et les secours ; c'était la cabane au toit de roseaux du pêcheur qui jette toute la nuit ses filets dans la Rance et qui jeûne, lui et les siens, si la Providence ne les lui remplit; c'était la ferme isolée parmi les landes sauvages, avec sa mare bourbeuse où l'on s'enfonce avant de franchir le seuil, avec ses paysans aux habits de bure, aux paroles rudes comme leur vie, aux mains calleuses qui blessaient les siennes de leur étreinte d'étau.

Depuis trois ans, l'abbé Kloarek était immobilisé par la paralysie. Des fenêtres de son rez-de-chaussée, sur le placis Saint-Sauveur, il apercevait la façade de la vieille église, avec sa large porte romane, dans les voussures de laquelle se jouent ou se combattent des monstres bizarres. Il voyait les fidèles se presser sous le porche pour assister aux offices divins ou adorer le Dieu du tabernacle. Et il enviait leur bonheur, lui, pauvre infirme, désormais privé de ces pures délices, privé de monter chaque matin les degrés du saint autel et d'élever de ses mains, entre le ciel et la terre, le corps et le sang de Celui qui sauve le monde.

Après un coup discret frappé à la porte du vieillard, Luc venait d'entrer dans son modeste appartement. Son bonnet de laine à la main, il s'était approché de la pâle mais sereine figure encadrée de longs cheveux argentés, qui se détachait sur le fond obscur d'un grand fauteuil aux formes antiques, comme un bas-relief de marbre blanc sur un coussin de velours noir.

— « Luc, mon enfant, dit le vieux prêtre en se soulevant péniblement pour mieux voir l'arrivant, qui peut t'amener à cette heure matinale? Quelque malheur est-il survenu à la ferme? »

— « Vous l'avez dit, monsieur Kloarek, répondit le jeune homme.

Mon père m'a annoncé hier au soir que les affaires avaient mal tourné. Notre bien, grevé d'hypothèques, peut être vendu d'un jour à l'autre. C'est à moi de sauver par mon travail l'héritage de ma famille et de rendre au vieux Michel la paix et la joie dans sa vieillesse. »

— « Dieu bénira ton dévouement, Luc, si tu lui restes fidèle. Mais, quel parti comptes-tu prendre ? »

— « Ce soir, je pars pour Paris. Je me placerai comme serviteur dans quelque noble famille, et mes gages, envoyés à mon père, rachèteront peu à peu le toit paternel. »

La figure du vieux prêtre s'était rembrunie à ce mot de *Paris*. Il resta quelques instants pensif, les yeux fixés sur les yeux du jeune pâtre, sans prononcer une parole. A la fin, il prit ses mains dans les siennes :

— « Si telle est la volonté de ton père, dit-il lentement, si telle est ta résolution mûrie devant Dieu, pars, mon fils, mais écoute ! La capitale est un gouffre fangeux aussi bien qu'une mine d'or. On y va chercher la fortune ; on y trouve souvent la ruine de l'âme. Passe, les yeux fermés, au milieu du tourbillon de la cité. Il donne le vertige, un vertige mortel ! Reste ce que tu as été jusqu'à ce jour : un chrétien, et les traits de l'ennemi tomberont, dix mille à ta droite et dix mille à ta gauche. Luc, mon enfant, me promets-tu d'être fidèle aux serments de ton baptême ? Me le promets-tu ? »

— « Je vous le promets, mon père, » répondit le jeune homme d'une voix ferme, mais émue.

— « Alors va en paix. La croix sera ton bouclier et ta sauvegarde. La Vierge Marie te serrera dans ses bras, te pressera sur son cœur, comme une mère tient embrassé son enfant. Les saints, qui, eux aussi, ont passé à travers la contagion du monde sans en rester souillés, te tendront la main du haut des cieux ! Que jamais ton oreille ne s'ouvre aux paroles trompeuses de l'impiété, ni tes yeux aux séduisantes visions du plaisir !

« Voici, dit-il, en prenant sur la table voisine un papier où sa main, grelottante du froid de la vieillesse, avait péniblement

tracé des caractères difformes, voici une lettre que j'allais envoyer en réponse à M. le marquis de Trégaté. Cet homme de bien me demandait de lui envoyer un jeune Breton, un enfant de notre pays de foi et de fidélité, pour l'attacher à la personne de son fils Alain, dont l'éducation vient de se terminer au collège des Oratoriens de Nantes. Je venais de lui répondre que ma conscience de prêtre répugnait à lancer dans le tourbillon de la ville des plaisirs aucune de ces âmes pures, droites, heureuses dans la simplicité de leurs désirs et de leur vie, dans leur ignorance du mal. Ta résolution a ébranlé la mienne. Je te crois assez ferme pour sortir victorieux de la lutte. Me trompé-je, Luc?... Je vais, par ce post-scriptum, te présenter et te recommander instamment à cette noble et chrétienne famille. A toi de te montrer digne de ma confiance. Tu remettras toi-même cette lettre à son adresse. »

Le vieillard traça quelques lignes au bas de la feuille, la plia et la remit à Luc. Celui-ci la prit avec reconnaissance et la plaça dans son sein.

— « Maintenant, mon fils, ajouta le prêtre, il me reste à te bénir. Puisse cette bénédiction d'un humble serviteur de Dieu te porter bonheur pour le temps et pour l'éternité ! »

Luc posa un genou en terre. Lentement le vieillard traça de ses longs doigts amaigris le signe du salut sur le front de son jeune ami. Il le tint longtemps serré contre sa poitrine et quand le pâtre sortit de l'appartement les larmes aux yeux, il le suivit d'un long regard aussi plein d'anxiété que d'affection. Le prêtre a, lui aussi, sa paternité, — la paternité des âmes.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

LE JOURNAL DE MGR DANIEL

LES ZOUAVES PONTIFICAUX, ou *Journal de Mgr Daniel, aumônier des Zouaves, camérier secret de S. S. Pie IX et de S. S. Léon XIII,* par M. l'abbé J.-S. Allard, doyen du Chapitre. — 1 vol. in-12 de 544 pages. Nantes, imp. Bourgeois, rue Saint-Clément, 57.

Nous devons des actions de grâces à M. l'abbé Allard pour nous avoir donné le *Journal* de Mgr Daniel, et nous avoir fait pénétrer ainsi dans la vie morale de ces jeunes *croisés,* qui ont montré au monde, en plein XIXe siècle, ce que peuvent être et ce que sont de *vrais soldats de Dieu*[1]. Sans doute, l'histoire de cette vaillante troupe n'est plus à faire. Elle a été burinée sur le bronze à Castelfidardo, Mentana, Loigny, Auvours ; mais un côté de cette histoire n'était pas encore suffisamment connu; on admirait la discipline, la bravoure, le dévouement, mais on ne savait pas assez où ces nobles qualités prenaient leur source ; on voyait d'intrépides soldats, mais on ne se demandait pas toujours à quel point ils étaient chrétiens.

Eh bien ! c'est le caractère chrétien du zouave pontifical que le Journal de Mgr Daniel met surtout en relief, et il le fait tout simplement, par des notes de chaque jour, écrites sans préparation, au courant de la plume, et se bornant presque toutes à constater des faits. Mgr Daniel notait tout, n'oubliait rien, de telle sorte que son manuscrit, laissé par lui au général de Charette, ne comprenait pas moins de quatorze gros cahiers. Y avait-il utilité à reproduire indistinctement toutes ces notes dont beaucoup n'avaient d'intérêt que

[1] Expression du colonel Allet, dans son ordre du jour, après Mentana.

pour celui qui les avait prises ? M. l'abbé Allard ne l'a pas pensé et avec raison. Il a donc supprimé parfois, analysé souvent, cité textuellement les parties importantes, et nous a, en définitive, rendu vivant cet excellent et vaillant prêtre qu'un portrait fidèle nous représente en tête du volume.

Vainement, je le sais, chercherait-on, dans ce portrait, ce qu'on appelle l'air militaire, cet air qui, après tout, va assez mal à un prêtre, fût-il aumônier de régiment ? A celui-là, en effet, plus qu'à tout autre, il importe d'être toujours prêtre et d'en avoir l'air, par la dignité, la réserve, la modestie, et c'était là précisément ce qui distinguait Mgr Daniel. Chez lui la fermeté était douce, l'initiation toujours en éveil, mais toujours prudente, l'affabilité constante et naturelle. Personne, d'ailleurs, ne s'épargnait moins que lui ; c'était un vrai soldat, et il avait à cela d'autant plus de mérite qu'il était sans cesse en lutte avec sa chétive santé. « Je n'ai pas le temps d'être malade », disait-il parfois, et on le rencontrait partout où il y avait du danger à courir et du bien à faire. « Si nous avons notre bon ange pour nous protéger, disait un combattant de Mentana après la bataille, l'abbé Daniel en a eu plus de dix pour le garder aujourd'hui », tant sa belle conduite, son imperturbable sang-froid, son dévouement avaient été admirés. « Il a assisté à tous les combats, a écrit, de son côté, le général de Charette ; mais il a fait mieux, car il a constamment combattu pour le bien et, jusqu'au dernier moment, il lui a consacré ce qui lui restait de forces. »

Pie IX, enfin, ne le rencontrait jamais sans lui adresser de ces mots qui expriment le mieux l'affection et l'estime. Le voyait-il au campement ? « Voilà le bon aumônier, disait-il, qui ne laisse jamais les siens, qui dort avec eux sur le pré, parce que, si quelqu'un a besoin de lui, *eccolo, pronto, subito* (le voilà aussitôt prompt, rapide) ». Et, lorsque Rome fut au pouvoir des Piémontais, l'apercevant parmi ses fidèles : « Daniel, lui dit-il, nous voilà dans la fosse aux lions... Notre bon Daniel... Ah ! celui-là n'a jamais fait que du bien, il s'est donné tout entier à ses pauvres Zouaves ».

Tout entier, c'était bien le mot. Si son âge permettait peu de lui

donner le nom de *Père*, il était du moins pour tous un ami cordial, dévoué, constant ; un ami qu'on ne se bornait pas à estimer, mais qu'on recherchait. Dès son arrivée aux Zouaves, commencèrent chez lui, pour nous servir du mot de M. Allard, ces *aimables réunions* « qui avaient tant de charme, ajoute-t-il, qui ont donné lieu aux relations les plus utiles et produit de si heureux résultats ». Le modeste appartement de l'abbé Daniel était un centre attractif où l'on aimait à se retrouver et qui ne fut jamais désert. Même, depuis la dispersion du régiment, il ne cessa d'être fréquenté ; et, lorsque le pieux aumônier retournait à Rome, il reprenait son *jour* pour les Zouaves qui s'y trouvaient ; c'était un besoin de son cœur, et ce besoin était ressenti par tous.

Ce fut là que prit naissance la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qui fit voir à l'Italie l'édifiant et touchant spectacle de jeunes militaires se faisant, dans toutes leurs garnisons, les bienfaiteurs et les soutiens des pauvres ; ce fut là que se forma la Congrégation de la Vierge, corps d'élite dans la pratique de toutes les vertus. L'adoration spirituelle du Saint-Sacrement fut encore un des fruits de ces réunions, et ce ne fut pas le dernier. Ainsi se développait progressivement et au gré de chacun, cette vie morale qui rend l'homme si fort sur les autres, parce qu'elle le rend fort sur lui-même.

Le mois de Marie était, en outre, célébré chaque année par les Zouaves ; une retraite pour les Pâques était donnée dans tous les cantonnements ; l'abbé Daniel se multipliait, tout en s'effaçant souvent derrière des prédicateurs renommés et surtout des évêques.

Ces jours de Dieu furent longtemps les seuls beaux jours des Zouaves qui avaient compté sur des jours de gloire et de combat. Leur existence pendant sept années, de Castelfidardo à Mentana, fut, en effet, des plus monotones et énervantes. Répartis dans de petites villes, Marino, Frascati, Terracine, n'ayant à lutter parfois qu'avec les brigands qui les évitaient et leur laissaient à peine la chance d'un coup de feu, venus enfin à Rome dans une pensée de sacrifice, et voyant le sacrifice fuir devant eux, ils se trouvaient dans les conditions les plus pénibles et les plus difficiles pour des hommes

jeunes, plusieurs riches, tous volontaires et n'étant retenus par aucun devoir strict sous les drapeaux. On s'étonne même que le bataillon ait pu se maintenir pendant ces longues années d'inaction et l'on ne peut y voir que le sentiment religieux qui dominait tout.

« Le bataillon est l'enfant de la Providence, écrivait un de ces jeunes zouaves, que ses parents désiraient voir revenir pour occuper une position brillante et inattendue, la Providence veille sur lui d'une manière bien visible, et, du reste, nous ne sommes pas inutiles, même dans notre inaction ; nous protestons, nous entravons, nous formons un noyau toujours visible pour ceux qui, au jour du danger, voudront venir défendre la Vérité. J'ajoute que nous sommes à une excellente école; nulle part, ailleurs, il n'existe une semblable école pour former les caractères à la générosité, à la droiture et au bien. Nous avons de beaux modèles autour de nous ; le commandant est incomparable comme droiture et générosité... ».

Il faut lire le récit du choléra à Albano [1], pour voir jusqu'où allaient la charité et la force d'âme chez ces hommes dévoués à une sainte mission. Leur courage sur les champs de bataille était admirable, mais ce qui fut plus admirable encore, ce fut leur ardeur à braver les coups de la peste, non pas même toujours pour sauver des malades, mais pour ensevelir des morts, pour les porter en terre, pour désinfecter des maisons, pour remplir, en un mot, les devoirs les plus rebutants qui incombaient naturellement aux familles et à la police. Les magistrats avaient fui, la population était affolée. Atteint par le fléau, après des prodiges de dévouement, l'un des Zouaves, Peters, disait simplement : « Je vois le ciel au bout de tout cela ». « Les Zouaves frictionnent les malades, écrit l'abbé Daniel, ils les essuient, les couvrent, leur donnent de la glace ; un tablier devant eux, ils ont l'air de n'avoir jamais fait autre chose. »

Le pieux aumônier était resté à Rome où se trouvait la plus grande partie du corps et où le choléra faisait aussi des ravages ; mais il allait de temps en temps à Albano, afin d'avoir l'œil à tout. A Rome, où il demeurait alors près du pont Saint-Ange, c'est-à-dire

[1] Pages 272-281.

fort loin de *Saint-François-de-Paule*, où l'on réunit les cholériques, il n'y allait pas moins deux fois par jour. Le matin, après sa messe, dite à l'église la plus voisine de sa demeure, *San Salvatore in Lauro*, il partait, et sans perdre une minute à rentrer chez lui, il prenait, en chemin, dans quelque modeste *osteria*, le café *indispensable* et était ensuite tout aux malades et aux mourants. On peut voir à quel point Dieu bénit, sous ce rapport, son ministère, par les récits touchants qui forment un des plus pieux attraits du volume.

Mgr Daniel ne s'est pas borné, en effet, à rédiger le *Livre des morts* des Zouaves pontificaux, depuis 1861 jusqu'au mois de septembre 1870, il a de plus donné des détails du plus haut intérêt sur beaucoup de ces morts. C'est d'abord Artus de la Salmonière, enlevé par la maladie en 1861, et admirable devant la mort, comme devait l'être *un petit neveu de Bonchamps*; c'est Ludovic de Taillart, âme d'une douceur qui n'avait d'égale que sa piété ; c'est Auguste Misson, dont l'hôtesse disait: « Ma maison est bénie, car un ange y est mort » ; c'est Paul Saucet, un vieux de Castelfidardo qui, torturé par la souffrance, encourageait tout le monde autour de lui : « Ne pleurez pas, disait-il, et pensez à Dieu » ; c'est le lieutenant de la Villebrune, un autre brave de Castelfidardo, qui s'écriait en mourant : « Quelle bonté de Dieu ! je suis prêt à mourir ! » ; et Leroux, Victor Martin, Genesley, qui ne cherchaient de distraction hors du service que dans la prière ; et Mérot des Granges, dont la grande préoccupation était de mourir martyr ; et le jeune duc de Blacas, dont les personnes qui entouraient sa couche funèbre disaient : « C'est un saint Louis de Gonzague ».

Il faut suivre, dans le livre même, ces touchants récits dont nous ne pouvons citer que quelques-uns et en les déflorant. Et aux victimes de l'hôpital, il faudrait joindre les victimes du champ de bataille, dont la mort plus glorieuse ne fut pas toujours plus héroïque. Comment oublier Guillemin, de Vaulx, de Quatrebarbes, Loirant, Rialan, Leton, de Quelen, d'Herp, d'Alcantara, Pierre Guérin, Henri Pascal, Alexandre de Retz, Foucault des Bigotières et trente

autres, parmi lesquels ces deux intrépides frères Dufournel unis de foi et de cœur, dans la vie et dans la mort. C'est d'Adéodat Dufournel que Mgr Daniel a écrit : « Sa belle figure exprimait à la fois un immense bonheur et d'énormes souffrances... il était heureux de mourir ; la vie, disait-il, est si pleine de dangers, qu'un instant de faiblesse est bientôt venu ; maintenant je me sens fort ».

Rien de fortifiant comme cette lecture. La personne de l'aumônier n'est pas moins attachante. L'abbé Daniel nous est représenté dans son enfance comme un caractère *résolu, déterminé, indépendant et, un tant soit peu, frondeur*. « Il était, ajoute son biographe, retors, habile, capable de monter un coup, de le conduire à ses fins et de se tirer d'affaire sans trop de mal (p. 12) » ; mais, après une Retraite, on ne vit plus que les qualités; les défauts avaient disparu, ou, pour mieux dire, s'étaient transformés en qualités nouvelles. L'habileté et l'esprit de conduite vinrent en aide à l'initiative et à la résolution. Nous avons vu quel cercle de fortes amitiés s'était formé autour de lui chez les Zouaves ; chez les étrangers, il se fit aussi de chauds amis. Une preuve bien touchante lui en fut donnée à Anagni, sa première garnison. Le chapitre de la cathédrale l'élut chanoine honoraire, distinction d'autant plus flatteuse qu'elle fut votée à l'unanimité et sanctionnée avec joie par l'évêque. — C'est le bataillon qui est nommé chanoine, disait gaiement le nouveau dignitaire à ses chers Zouaves ; mais comme il ne pouvait porter ni la *mantelletta* ni la *cappa magna*, on m'a nommé porte-manteau.

Après Mentana, le pape ne crut pouvoir mieux le récompenser qu'en l'appelant près de lui comme camérier secret; c'était lui ouvrir les rangs de la prélature. Une seule personne en fut surprise, ce fut l'abbé Daniel. « Je suis resté interdit et confus, écrivait-il ; être appelé par le Saint-Père à faire partie de sa *famille*, de sa maison, c'était trop reconnaître mes petits services ».

Ici se place un trait de caractère qui peint l'homme. « Mgr Tizzani, raconte-t-il, me dit de faire aussitôt mes visites. J'avais, ce me semble, un devoir plus pressé ; c'était de visiter les détachements. Si je ne les visitais pas cette semaine, quand donc les visiterais-je? »

Et il part pour Mentana, pour Monte-Rotondo, entend les confessions et ne satisfait aux devoirs que lui imposait sa nomination qu'après cette course d'apôtre. On pense bien que Pie IX ne lui en voulut point de l'avoir fait attendre.

La rectitude de son jugement n'était pas moindre que son zèle. On peut s'en convaincre par quelques mots sur le rôle de l'opposition dans le concile et par quelques lignes écrites sur le P. Hyacinthe longtemps avant sa chute. « Le P. Hyacinthe, dit-il, prêche à Saint-Louis ; je ne crois pas qu'à Rome, parmi nos vieux capuchons, il gagne une grande réputation d'exactitude de doctrine et de solidité de principes (p. 363) ».

Le jugement droit est habituellement la conséquence d'un esprit cultivé, mais surtout d'un esprit humble. Sous ce double rapport, il ne pouvait manquer à Mgr Daniel ; on trouvait également en lui cette sûreté de coup d'œil que les passions n'obscurcissent jamais et que donnent la mortification et la prière. Pie IX l'appelait un jour *David*, sans doute à cause de sa petite taille, et il lui recommandait *Goliath*. Mgr Daniel usait peu de la fronde, mais ses moyens d'action n'en étaient pas moins puissants, car personne ne porta de plus rudes coups à ce qui est le fléau de la vie de garnison, le sans-souci et l'inconduite. Plusieurs de ses chers Zouaves sont aujourd'hui enrôlés dans la milice sainte. Le capitaine Wyart est trappiste, Bouquet des Chaux est prêtre, Henri de Villèle est religieux ; on pourrait en citer d'autres. Un grand nombre demeure fidèle à ses leçons, et pour tous, son nom est un encouragement au bien, quelquefois un reproche, mais toujours un pieux et doux souvenir.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

POÉSIE

DANS LA GROTTE DU KORRIGAN *

On m'a dit qu'en ces lieux où mugit l'ouragan,
Sur ces récifs battus par la vague plaintive,
Dansait au clair de lune un joyeux Korrigan,
Que Merlin y venait déchaîner l'océan,
Les Laveuses de nuit y faire leur lessive.

Seul, j'habite en rêvant ce magique palais,
D'où je suis l'onde au loin qui sur les rocs s'élance :
Je n'entends soupirer ni sylphes ni follets ;
Un rayon de soleil dore de ses reflets
Le flot qui sous mes yeux passe et meurt en silence.

Nos pères, que l'on raille, étaient simples et bons :
Ils croyaient aux devins, à la sorcellerie,
Aux damnés dans l'enfer brûlés sur des charbons,
Au Dieu contre lequel, hélas ! nous regimbons ;
Ils honoraient les saints et la Vierge Marie.

Notre siècle est venu, siècle beaucoup vanté,
Qui prône sa science et sa raison sublime,
Et dit, faisant appel à l'incrédulité :
« Il faut reconquérir, hommes, la liberté
Et secouer enfin le joug qui vous opprime.

* Grotte située au Pouliguen, sur la Grande-Côte.

« Pourquoi courber toujours votre front devant Dieu?
Pourquoi vous incliner à l'aspect de ses prêtres?
Vous dévorez l'espace avec des chars de feu,
Et vous osez encor vous estimer si peu
Que de passer le temps à vous créer des maîtres?

« Vous volez sur les eaux et vous voguez dans l'air :
L'humanité n'est plus qu'une famille unie.
Siècle du télégraphe et du chemin de fer,
En face du progrès, lève ton front, sois fier
Des révolutions qu'opère ton génie!

« Vois, ta main à sa guise a refait l'univers
Et du vieux monde usé les systèmes s'écroulent :
Le navire bondit au milieu des déserts;
Le Gothard étonné dans ses flancs entr'ouverts
Ecoute en frémissant des chariots qui roulent.

« Et tu voudrais encore, ô mortel insensé!
Adorer ici-bas d'autres dieux que toi-même?
Sous les dieux, sous les rois, l'homme s'est abaissé;
Du haut de ta grandeur regardant le passé,
Lance à tout ce qui fut un dernier anathème! »

Et le peuple est séduit : le peuple ne voit pas
Qu'on tourne contre lui les traits que ses mains forgent;
Et l'incendie au loin fume et suit les combats;
Le sol des nations est jonché de soldats :
Pour le plaisir des grands les petits s'entr'égorgent!

Par d'avides meneurs citoyens ameutés,
Chantez la liberté, la paix universelle!
Comme de vils brigands les rois sont garrottés;
Des hordes de bourreaux parcourent les cités
En hurlant: « Point de sang! » lorsque le sang ruisselle!

Les tyrans ne sont plus, crie un peuple ignorant
Qui prétend s'affranchir et qui rive ses chaînes.
Quand les rois sont tombés, ô spectacle navrant !
Tout citoyen est roi, tout homme est un tyran :
L'échafaud est rougi d'hécatombes humaines.

Ainsi nous descendons le chemin de la mort;
France, de tes malheurs on se fait un trophée :
Ton ennemi, comptant sur le droit du plus fort,
A dit : Dans le tombeau voilà qu'elle s'endort,
Ainsi que la Pologne et l'Irlande étouffée !

Les chevaux de Berlin sont entrés dans Paris,
Montés par le hulan sanguinaire et sauvage ;
Et nous, de fol orgueil et de haine pétris,
Nous foulons, l'arme au bras, ces funèbres débris,
Par nos divisions scellant notre esclavage.

O quel abaissement après tant de grandeur !
France de saint Denis, France de Geneviève !
On voyait autrefois, aux jours de ta splendeur,
Tes soldats indomptés s'élancer pleins d'ardeur,
Et l'Europe trembler à l'éclair de ton glaive.

Mais depuis !... Vers le ciel lève enfin tes regards,
France, et tu reprendras ton rôle dans l'histoire,
Et tu verras encore, au milieu des hasards,
L'ange de Tolbiac guider tes étendards,
Et tes soldats le suivre en s'écriant : Victoire !

J. Marbeuf.

LE PREMIER AMOUR

Quand je revins dans ma Bretagne,
Le cœur plein de souvenirs d'or,
Je me disais : Voit-on encor
Louise aller sur la montagne,
Dès le matin de chaque jour ?
Est-elle encore aussi jolie ?

Car jamais, jamais on n'oublie
Le premier amour.

Puis je pensais : Elle est trop grande,
Pour s'en aller, chaque matin,
Avec ses sabots dans sa main,
Mener sa vache sur la lande.
Et je pris le chemin du bourg
Qui passe à sa maison vieillie.

Car jamais, jamais on n'oublie
Le premier amour.

Je trouvai la chaumière ouverte,
Mais au bonjour que ma voix dit,
Rien, hélas ! rien ne répondit,
Que l'écho de la cour déserte,

Qui répétait : Bonjour ! bonjour !...
Pareil à ma voix affaiblie.

Car jamais, jamais on n'oublie
Le premier amour.

Dans le bourg j'appris la nouvelle :
Louise allait se marier...
Son vieux père vint me prier,
Pour que la noce fût plus belle ;
Mais je partis avant le jour,
Le cœur plein de mélancolie.

Car jamais, jamais on n'oublie
Le premier amour.

L.-M. Petit.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

L'ESPAGNE, par Simons, Wagner et Lemercier : un vol. in-folio, illustré ; - LE GLOBE TERRESTRE, par Klein et Thomé ; AU PÔLE NORD, par Von Helwald : 2 vol. in-8°, illustrés. — F. Ebhart, éditeur.

M. Ebhart est un nouveau venu parmi les éditeurs parisiens, et de prime saut il vient de conquérir sa place au rang des premiers. Son coup d'essai est un coup de maître. Les trois ouvrages dont nous venons de transcrire les titres, le premier surtout, peuvent compter au nombre des belles publications de ces dernières années. A dire le vrai, nous n'avons pas là, du moins pour les deux derniers livres, des éditions originales, mais simplement des traductions d'ouvrages étrangers, passés en notre langue pour notre plaisir et profit ; leur mérite intrinsèque n'en demeure pas moins entier.

Pendant que, depuis des siècles, l'Italie est l'objet de l'universelle curiosité, le rendez-vous de l'artiste, de l'érudit et du touriste, l'Espagne, digne d'exciter un intérêt quasi égal, supérieur même, à certains égards, s'est vue longtemps délaissée. Cet injuste oubli ou dédain est en voie de disparaître. Sans parler de Théophile Gautier et d'Alexandre Dumas, ces deux types fort divers de touristes, qui, dans deux ouvrages, vieux déjà d'un certain nombre d'années, ont prodigué sur le sujet, l'un les plus éblouissantes couleurs de sa prestigieuse palette, l'autre ses plus spirituelles hâbleries, les curieux du pittoresque ont enfin, les voies ferrées aidant, appris le chemin de la péninsule ibérique.

Par son chaud climat, par sa physionomie déjà africaine (on a dit que l'Afrique commençait au revers méridional des Pyrénées),

l'Espagne semble être un lambeau, détaché par quelque cataclysme, du grand continent voisin, et il paraît en avoir été vraiment ainsi à une époque relativement peu éloignée.

Les peuples les plus fameux, les religions les plus puissantes, ont tour à tour dominé en Espagne et y ont laissé d'indélébiles et éclatantes traces de leur passage plus ou moins prolongé. Les Carthaginois et surtout les Romains revivent encore ici dans de gigantesques constructions, victorieuses du temps. Le mahométisme et le christianisme ont semé à la surface de ce pays des merveilles architecturales, différentes de caractère, mais marquant l'apogée de deux arts rivaux.

Histoire, monuments, paysages variés et parfois admirables, mœurs originales et fortes, pittoresques costumes, que n'a pas encore atteints la plate banalité des nôtres : — voilà certes plus qu'il n'en faut pour solliciter l'attention de l'observateur, et voilà ce qui a tenté l'intelligente curiosité des auteurs du beau livre que nous annonçons, l'un écrivain, l'autre artiste, se complétant par la fraternelle union de leurs talents respectifs. Après une longue et minutieuse exploration de la péninsule, ils viennent nous offrir le fruit de leurs études historiques, littéraires et artistiques, résumé en un ouvrage qui, si nous en jugeons par les livraisons déjà parues, promet d'être aussi attrayant par l'originalité de son texte que par la richesse de ses illustrations, sans parler de l'ampleur du format, de la beauté du papier et de la pureté tout elzévirienne du caractère. L'illustrateur avait à lutter contre la redoutable comparaison des multiples figures dessinées, pour une autre *Espagne*, par Gustave Doré, avec ce talent puissant et original qui confine au génie. S'il n'a pas l'étourdissante fantaisie, le coup de crayon imprévu de son célèbre devancier, M. Wagner a la précision, l'exactitude du trait, en même temps que l'ampleur, l'aisance et la parfaite entente du jeu de la lumière et des ombres. L'ouvrage entier ne contiendra pas moins de 350 planches et gravures, tirées à part ou insérées dans le texte, reproduisant les monuments, paysages, scènes de mœurs, types populaires, etc.

Les touristes en chambre, esclaves du temps ou de l'argent, pourront, en feuilletant ce magnifique album, se donner l'illusion d'une excursion en Espagne, visiter tour à tour la Catalogne et ses vergers, l'opulente *huerta* de Valence, les plaines désertes de l'Aragon, Elché et sa forêt de palmiers, unique en Europe; Tolède et ses palais arabes, Cordoue et ses mosquées, Séville et son Alcazar, l'Alhambra, le Généralife et tant d'autres merveilles auxquelles rêve l'imagination !

Le globe terrestre. — Etudier la terre en elle-même, dans sa constitution physique, dans le rôle qu'elle joue et la place qu'elle occupe relativement au reste de l'univers, dans sa structure intime et les divers accidents que présente sa surface: mers, fleuves, plaines, montagnes, glaciers, etc.; dans l'atmosphère qui l'enveloppe et dans l'ensemble des phénomènes variés qui, par leur jeu combiné, relient entre elles ses diverses parties, dont ils semblent parfois troubler l'harmonieux accord, mais dont, au contraire, ils ont pour but de rétablir l'équilibre lorsqu'il paraît menacer de se rompre : tel est l'objet de cet ouvrage, et ce simple aperçu en raccourci nous dispense d'insister sur l'intérêt qu'un tel sujet présente. C'est la *Terre* d'Elisée Reclus, condensée en un volume et sur un autre plan, enrichie des notions nouvelles acquises à la science depuis la publication du beau livre du savant géographe français.

Des centaines de figures et de cartes ajoutent leur attrayant et instructif contingent à l'intérêt du fond, et achèvent de classer cet ouvrage au premier rang de ces livres de vulgarisation scientifique, qui se font plus nombreux de jour en jour et rendent l'ignorance de moins en moins excusable.

Au pole nord. — On sait avec quelle intense curiosité l'attention publique, comme attirée elle aussi par un mystérieux aimant, s'est portée vers le pôle nord, surtout depuis la tragique catastrophe des équipages de Franklin et les nombreuses expéditions qui l'ont suivie. Tout ici concourt, en effet, à frapper l'esprit et l'imagination : dramatiques épisodes, lutte héroïque de l'homme contre la nature

et ses plus formidables puissances conjurées, paysages sublimes, phénomènes merveilleux, éblouissants météores, longue et lugubre nuit, succédant à un jour d'égale durée, etc. Jamais romans, fussent-ils inventés par l'inépuisable imagination de notre célèbre compatriote Jules Verne, n'atteindront à l'intensité d'intérêt et d'émotion qu'offre la réalité.

Nous avons nous-même essayé de peindre, dans une suite de tableaux, les divers aspects de cette redoutable mais admirable nature polaire, et de résumer les explorations anciennes et modernes qui nous l'ont révélée. L'auteur du livre dont nous nous occupons a pu, dans un cadre moins restreint, développer ce riche et attachant sujet. Nous aurions peut-être à relever certaines inexactitudes de détail (par exemple dans la mesure des *ice-bergs*); mais l'ensemble témoigne d'une connaissance approfondie de la matière, autant du moins qu'il nous est permis d'en juger d'après les premiers fascicules que nous avons sous les yeux.

Inutile d'ajouter que de nombreuses *vues* et cartes, dessinées d'après les données les plus authentiques, achèvent de peindre à nos regards les régions ou les phénomènes que nous décrit la plume du narrateur.

VOYAGE AU CAMBODGE, l'*Architecture Khmer*, par L. Delaporte, lieutenant de vaisseau : — un vol. in-8° illustré. — LE MONDE VU PAR LES ARTISTES, *Géographie artistique*, par René Ménard : — un vol. in-8° illustré : — Delagrave, éditeur.

VOYAGE AU CAMBODGE. — Il y a quelque vingt-cinq ans, le voyageur naturaliste français Mouhot, explorant la presqu'île indo-chinoise, découvrait, au milieu des forêts marécageuses du Cambodge, des monuments d'une architecture grandiose, qui le frappèrent d'admiration. Visitées dès le XVIe siècle par les Portugais et sans doute vues depuis par nos missionnaires, ces merveilles de l'extrême Orient étaient restées à peu près inconnues, ou tout au moins

oubliées. En même temps que Mouhot en refaisait la découverte (il ne tardait pas à la payer de sa vie, sous la mortelle action du climat et des effluves paludéens), la France fondait sa colonie de Cochinchine. La coïncidence était heureuse et allait amener de prompts résultats.

Deux missions principales furent successivement envoyées par notre gouvernement dans ces mystérieuses régions sur lesquelles Mouhot venait d'attirer l'attention.

La première, destinée à devenir célèbre dans l'histoires des expéditions modernes, si nombreuses et si importantes cependant, eut pour chefs successifs le regretté commandant Doudart de la Grée et le non moins regrettable Francis Garnier, destinés à se suivre dans la tombe à quelques années d'intervalle [1]. Remontant le grand fleuve du Mé-Kong jusqu'aux approches de ses sources, dans le puissant massif thibétain, puis traversant en entier, de l'ouest à l'est, le vaste empire chinois, par la vallée du Yang-tse-Kiang, la mission était de retour à Saïgon deux ans après son départ.

La seconde expédition, dont le champ d'opération devait être beaucoup plus restreint, avait pour objectif spécial d'étudier les ruines des monuments signalés par Mouhot, et de recueillir des spécimens destinés à représenter dans nos musées nationaux l'art ancien de ces contrées.

C'est cette autre mission, tout artistique celle-là, dont le *Voyage au Cambodge* nous expose les résultats. L'auteur du livre et en même temps le chef de l'expédition, M. le lieutenant de vaisseau Delaporte, avait pris part à la précédente mission et se trouvait tout préparé pour diriger fructueusement celle-ci, dont il fut, à proprement parler, le promoteur et l'organisateur. Voyageur expérimenté, archéologue sagace, artiste dessinateur des plus habiles, M. Delaporte réunissait toutes les conditions pour mener l'entreprise à

[1] Un autre membre de la mission du Mé-Kong, un jeune Breton, digne fils de l'éminent académicien de Carné, succombait lui-même peu de temps après son retour.

bien. Aussi le résultat répondit de tout point aux espérances conçues.

A travers les solitudes hantées par les fauves, les lacs et les marais pestilentiels, les torrents enchevêtrés de lianes, les forêts aux miasmes morbides, d'une végétation à ce point luxuriante que le soleil tropical n'arrive pas à percer de ses flèches de feu leur épais dôme de verdure, nos missionnaires scientifiques s'en allaient, guidés par les indications des indigènes, à la découverte de monuments restés jusque là ignorés. Chemin faisant, à leur suite, nous voyons surgir les uns après les autres, dégagés par la hache des pionniers, ces palais ou forteresses, des deux Angkor, de Baïon, de Lovêk, de Préa-Khan, et de tant d'autres lieux jadis illustres, aujourd'hui déserts, avec leurs longues colonnades, leurs tours sans nombre, leurs portes soutenues par des cariatides fantastiques, leurs vastes terrasses aux balustres de serpents entrelacés, leurs ponts bordés de géants alignés, leurs superbes avenues et galeries où divinités à quadruple front, reptiles polycéphales et autres êtres chimériques luttent d'étrangeté ; leurs pyramides toutes hérissées de clochetons ; leurs bas-reliefs offrant à la sagacité de l'archéologue la série infinie de leurs scènes mythologiques ou historiques, dont le plus souvent le sens reste et restera sans doute longtemps encore, un mystère.

A chaque pas, ce sont surprises nouvelles pour l'œil fasciné, ébloui de la féerie de ces ruines magnifiques.

Ces monuments, jadis élevés par les ancêtres des Cambodgiens actuels, si dégénérés (ils se donnent à eux-mêmes le nom de *Khmers*), rappellent à la fois l'Inde, l'Égypte, l'ancien Mexique, la Chine, tout en conservant une physionomie propre, et témoignent du haut degré de civilisation auquel étaient parvenues alors des contrées aujourd'hui retombées en pleine barbarie. A quelle époque devons-nous faire remonter la création de ces merveilles? On ne sait au juste. L'histoire des anciens Khmers est des plus obscures et d'ici longtemps il sera difficile, sinon impossible, d'en débrouiller les annales.

De fort beaux spécimens des ruines cambodgiennes ont été rapportés en France par la mission. Ils composent tout un musée archéologique, aujourd'hui déposé au château de Compiègne, et ces restes d'un brillant passé, doublement lointain pour nous, venus ici remplacer de récentes splendeurs également évanouies, offrent à la pensée un nouveau thème à reflexions sur le néant des choses humaines. Regrettons, toutefois, que ces intéressants échantillons d'un art, hier encore, ignoré, soient relégués si loin, et espérons qu'ils ne tarderont pas à venir prendre la place qui les attend dans une des salles de notre incomparable Louvre, entre les antiquités égyptiennes et les assyriennes, qu'ils rappellent à plus d'un titre.

En attendant, l'ouvrage de M. Delaporte, véritable musée descriptif et pictural, nous rend en figures les principaux de ces superbes monuments, soit reproduits tels quels, soit reconstitués, dans une suite de 120 dessins et de 50 gravures hors texte, sur papier teinté, dont 14 sur double page. Le tout dessiné ou photographié d'après nature, par l'auteur lui-même.

Le Monde vu par les Artistes. — C'est une idée originale d'allier l'art à la géographie, de faire, pour ainsi dire parler, raconter celle-ci par celui-là. Jusqu'ici, dans les livres illustrés s'entend, l'art avait servi d'auxiliaire à la géographie; dans l'ouvrage dont nous parlons, c'est, en quelque façon, la géographie qui est l'auxiliaire de l'art; ou plutôt tous deux marchent fraternellement de compagnie, se servant mutuellement de commentaire et d'interprète.

Le livre débute naturellement par la géographie physique générale, la cosmographie et la météorologie, avec les divers accidents ou épisodes des saisons, du jour, de la nuit, des éléments, que nous exposent, concurremment avec un texte abrégé, diverses gravures et figures mythologiques, paysages, cartes, etc., empruntés, soit aux monuments de l'art ancien ou étranger, soit aux œuvres de nos artistes modernes ou même contemporains. Puis l'auteur passe en revue les diverses parties du globe, en commençant par celles où

l'art est encore dans l'enfance, à l'état purement instinctif, pour s'élever graduellement jusqu'aux régions où il a atteint son maximum de développement et d'éclat.

Nous voyons défiler, tour à tour, l'Océanie, ses armes, ses idoles, ses grossiers instruments de musique, les géants mégalithiques de l'île de Pâques, dont l'origine n'est guère moins obscure que celle de nos dolmens et de nos menhirs ; l'Amérique sauvage, ses costumes et tatouages pittoresques, l'architecture rudimentaire de ses *wigwam*, etc.; l'Amérique ancienne et les grandioses ruines du Yucatan et du Pérou ; puis l'Amérique moderne et civilisée avec ses édifices tout européens ; l'Afrique et l'infinie variété de ses aspects physiques et de ses tribus, depuis le Sahel et l'Arabe nomade, le Sahara et le chevaleresque Touareg, jusqu'au Soudan et au plateau central, avec leurs peuples innombrables, présentant dans les nuances de leur épiderme toute la gamme du noir. L'Égypte clôt dignement le chapitre, avec ses colossaux et indestructibles monuments antiques, et les délicates et aériennes merveilles de son art persano-moresque.

Chaque peuple vient, à son tour, illustrer le chapitre qui le concerne et, lorsque son art trop pauvre et trop primitif n'y peut suffire, nos voyageurs et artistes européens viennent à son aide et suppléent à son insuffisance.

Si les trente ou quarante livraisons qui restent encore à paraître répondent aux vingt déjà publiées, comme nous avons tout lieu de l'espérer, nous aurons ainsi le plus instructif tableau de l'art, et dans le temps et dans l'espace, chez les principaux peuples du monde.

Mentionnons, enfin, deux autres ouvrages qui ne sont plus des nouveautés, mais qui gardent encore tout leur intérêt. L'un est la fameuse *Rome souterraine* [1] de l'illustre archéologue romain J.-B. de Rossi, abrégée et résumée par deux savants anglais, MM. Spencer Northcote et Brownslow, traduite en français avec

[1] Didier, éditeur.

addition et notes, par un érudit magistrat, M. Paul Allard. M. J.-B. de Rossi a bien voulu enrichir lui-même d'une préface ce substantiel exposé de ses célèbres découvertes dans les catacombes romaines, découvertes d'un intérêt si capital au double point de vue scientifique et apologétique, qui ont vengé la tradition catholique des accusations de la soi-disant Réforme et achevé de convaincre celle-ci d'innovation et d'erreur, dans son prétendu retour à l'Église primitive. Soixante-dix vignettes et vingt chromos nous rendent la physionomie des catacombes, leur aménagement par étages et leurs monuments principaux, en même temps qu'un plan du cimetière de Calliste nous initie aux mystères de leurs galeries enchevêtrées.

L'autre ouvrage, édité par la maison Didot, et se rattachant au précédent par sa seconde partie, a nom *Pompéi, les Catacombes et l'Alhambra*, et a pour auteur un autre savant magistrat, M. de Lagrèze. C'est une triple étude comparative, à l'aide des monuments, de la vie païenne à son déclin, de la vie chrétienne à son aurore, et de la vie musulmane à son apogée. L'intérêt de ce bel ouvrage est encore avivé par une riche série de près de cent figures et estampes dessinées et gravées par nos meilleurs artistes.

LUCIEN DUBOIS.

(A suivre.)

SOUVENIRS DES GUERRES DE VENDÉE

—

UN MOIS DE CAMPAGNE

(Extrait des Mémoires inédits d'un simple soldat).

Pierre Devaud était des Cerqueux, près de Maulévrier. Il avait environ 25 ans en 1793. Du mois de mars à la fin de septembre, il se battit trente-sept fois contre les bleus. Il était simple soldat et était ordinairement accompagné de son frère, un peu plus jeune que lui.

Il a écrit des Mémoires qui ne sont pas un modèle de littérature, car il n'avait fréquenté que l'école de son village, et encore je doute qu'il y fût le premier ; mais, en revanche, on trouve dans son récit une franchise telle qu'on en rencontre rarement dans les faiseurs de Mémoires, et un calme qui ne serait guère plus grand, s'il parlait des événements passés à l'autre bout du monde.

De plus, il a dévancé tous les historiens qui ont écrit sur le même sujet, car ses Mémoires sont datés du 10 mars 1800.

J'en extrais ce qui se rapporte à la seconde attaque de Luçon et au combat de Chantonnay. Ces deux expéditions lui prirent un mois ; on verra par le détail qu'il fut bien rempli. Je reproduis l'original, sans y faire d'autre changement que de rétablir les règles de la grammaire.

« 1793, août. — Des Cerqueux je suis allé aux Échaubrognes, des Échaubrognes à Loublande, de Loublande aux Échaubrognes, des Échaubrognes aux Aubiers, des Aubiers à Saint-Clémentin, de Saint-Clémentin aux Aubiers, des Aubiers à Saint-Aubin de Baubigné, de Saint-Aubin de Baubigné à Châtillon.

« Là se fit le rassemblement pour aller à Luçon.

« De Châtillon à Mallièvre, de Mallièvre aux Epesses, des Epesses aux Herbiers. Des Herbiers à Ardelay, d'Ardelay à Vendrennes, de Vendrennes aux Quatre-Chemins de l'Oie, des Quatre-Chemins à Sainte-Florence, de Sainte-Florence aux Essarts. Des Essarts à Sainte-Florence, de Sainte-Florence au Château de l'Oie, du Château de l'Oie à Saint-Vincent, de Saint-Vincent à Saint-Hilaire le Vouhis, de Saint-Hilaire à Chantonnay, de Chantonnay au Pont-Charron, du Pont-Charron à la Réorthe, de la Réorthe à Sainte-Hermine, de Sainte-Hermine à Sainte-Gemme, de Sainte-Gemme à Bessay, de Bessay à Luçon.

« Là, nous nous sommes battus, mais nous avons eu la déroute avec perte de 10,000 hommes et de 19 pièces de canon. Nous étions plus de 100,000 hommes, mais le désordre s'est mis dans notre armée, et nous avons fait une grosse perte [1].

« J'ai pris la fuite et j'ai traversé un canal où j'avais de l'eau jusqu'au nez. De là, je suis allé pour passer sur le pont de Bessay, mais le marquis de la Rochejaquelein nous guettait au bout du pont avec deux pièces de canon, en travers sur le pont ; il voulait forcer les hommes à se retrancher.

« Je me suis porté jusqu'au milieu du pont, et l'on était si pressé, que la foule s'est abattue. Pour moi, j'ai tâché de m'approcher du garde-fou, et j'ai regardé en bas pour voir si l'eau était profonde. Je me suis aperçu que je n'étais pas loin du bord, j'ai laissé mon fusil sur le pont et j'ai sauté en bas. J'ai passé le reste de la rivière ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. J'ai ramassé un autre fusil de munition et me suis dirigé vers Bessay.

« La chaleur était si forte, que les hommes en mouraient ; ils s'en allaient à reculons de dix à quinze pas, et ils tombaient morts en se renversant en arrière.

« De Bessay à Bournezeau, de Bournezeau à Chantonnay, de

[1] Le chiffre de 100,000 est exagéré, mais celui de 10,000 hommes, porté comme perte, l'est encore davantage. J'ai toujours entendu dire, dans mon enfance, que le rassemblement pour l'attaque de Luçon fut le plus nombreux de toute la guerre. Dans une partie du pays insurgé, ce fut une véritable levée en masse. Il devait y avoir là 80,000 hommes.

Chantonnay au Puybelliard, du Puybelliard à Monsireigne, de Monsireigne à Saint-Prouant, de Saint-Prouant au Boupère, du Boupère à Saint-Michel-Mont-Mercure, de Saint-Michel à la Flocelière, de la Flocelière à Châteaumur, de Châteaumur aux Chatelliers, des Châtelliers à Saint-Amant, de Saint-Amant à Châtillon, de Châtillon à Saint-Aubin de Baubigné, de Saint-Aubin de Baubigné aux Cerqueux.

« Je suis reparti des Cerqueux à Maulévrier, de Maulévrier à Mazière, de Mazière à la Tessouale, de la Tessouale au Puy-Saint-Bonnet, du Puy-Saint-Bonnet à Mortagne, de Mortagne à la Verrie, de la Verrie aux moulins des Alouettes, des moulins des Alouettes aux Herbiers, des Herbiers à Ardelay, d'Ardelay à Saint-Paul-en-Pareds, de Saint-Paul à Rochetrejoux, de Rochetrejoux au Boupère, du Boupère à Tillay, de Tillay à Chavagnes-en-Pareds, de Chavagnes-en-Pareds à Bazoges en Pareds, de Bazoges à la Caillère, de la Caillère dans la Grande-Forêt, de la Grande-Forêt au Château de l'Hermenault, du Château de l'Hermenault à la Croix de la Réorthe, de la Croix de la Réorthe au Pont-Charron, du Pont-Charron à Chantonnay.

« Nous nous sommes battus. Les bleus étaient 10,000 hommes ; nous les avons battus complètement. Nous avons pris dix pièces de canon, deux obusiers, trois cents chariots venant de la Rochelle, et trois cents vivandières. Nous avons tué entre deux ou trois mille hommes.

« Nous poursuivîmes les ennemis de Chantonnay à Saint-Germain et de Saint-Germain à Saint-Vincent ; mais c'était le soir, ils se sauvèrent par Saint-Hilaire-le-Vouhis et Bournezeau.

« Septembre. — De Chantonnay au Puybelliard, du Puybelliard à Monsireigne, de Monsireigne à Saint-Prouant, de Saint-Prouant au Boupère, du Boupère à Saint-Michel, de Saint-Michel à la Flocelière, de la Flocelière à Châteaumur, de Châteaumur aux Châtelliers, des Châtelliers à Saint-Amant, de Saint-Amant à Châtillon, de Châtillon à Saint-Aubin de Baubigné, de Saint-Aubin de Baubigné aux Cerqueux. »

L'extrait que je viens de donner a bien plus l'air d'une feuille d'étapes que d'un récit historique. Cependant, on y trouve plus d'une indication précieuse à recueillir, au point de vue de l'histoire proprement dite et des habitudes militaires durant cette guerre étrange.

Les auteurs sont tous d'accord, si je ne me trompe, pour attribuer l'encombrement du pont de Bessay à un accident provenant d'un caisson ou d'un canon renversé. On voit que Devaud lui donne une autre cause. S'est-il trompé? Ce n'est guère à croire, car la manière dont il raconte la mort des hommes frappés de congestion cérébrale, prouve qu'il était observateur. Tout médecin dira qu'il a bien vu, et qu'un paysan de vingt-cinq ans n'inventerait pas les détails qu'il a notés.

Il est à croire qu'il a aussi bien vu ce qui se passait au bout du pont, et que, s'il se fût agi seulement de franchir un caisson renversé, il eût évité de sauter dans la rivière.

Les historiens ont dit encore que les Vendéens avaient été tellement effrayés de leur déroute de Luçon, qu'ils n'osaient plus affronter les bleus, et que, pour le combat de Chantonnay, on fit venir ceux qui n'avaient pas assisté à la première bataille, parce qu'ils n'étaient pas démoralisés comme les autres. Devaud ne fut toujours pas de ce nombre et, sûrement, il ne fut pas le seul.

A peine rentré chez lui, il répondit à une nouvelle convocation, et, durant les circuits qu'il eut à faire, il eut tout le temps de réfléchir et toute liberté de regagner sa demeure par un chemin plus direct. Si le découragement eût été général, n'en eût-il pas subi l'influence durant sa longue marche, qu'il décrit minutieusement?

La vérité est que l'on conduisit à Luçon autant de peureux que de véritables soldats. J'en ai connu assez de cette catégorie. L'événement prouva que c'était une faute, et il n'est pas étonnant qu'on vît du découragement parmi ces poltrons, qui trouvaient que c'était déjà trop de s'être battu une fois.

Devaud prouve, en outre, que, si le courage était nécessaire aux Vendéens, ils avaient également besoin de posséder de vigoureux

jarrets. Des soldats réguliers en campagne sont obligés, quelquefois, à des marches forcées, mais, à tout bien prendre, une armée fait peu de chemin par jour ; puis, après le combat, elle avance méthodiquement, ou bien elle se retire sur sa ligne de retraite et s'arrête bientôt.

Les Vendéens, au contraire, rentraient dans leurs foyers après chaque engagement ; il y avait presque autant de campagnes que de combats, et l'on sait s'ils étaient nombreux ! Devaud se battit cinquante-huit fois et quitta sa maison quarante-cinq fois. Il donne tous ses itinéraires dans le moinde détail. Celui que je reproduis ici n'est pas le plus court, mais il y en a de plus considérables. Qu'on juge de la fatigue de ces hommes, exposés à toutes les variations atmosphériques et, bien souvent, aux plus dures privations !

Un dernier fait est encore à noter dans le récit qu'on vient de lire : les 300 vivandières prises à Chantonnay étaient un nombre bien exagéré pour un corps de 10,000 hommes. Leur présence devait avoir un autre motif que le soin des vivres, et laisse planer de vilains soupçons sur les mœurs des armées républicaines.

L. Augereau,

Curé du Boupère.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE SANS-CULOTTE J.-J. GOULLIN, *membre du Comité révolutionnaire de Nantes,* 1793-1794, par Alfred Lallié. — Un vol. in-12, 168 pp. — Paris, H. Champion, quai Malaquais, 15; Nantes, Libaros.

Dans son étude sur les *Noyades de Nantes,* M. Lallié disait, l'an passé, avoir formé sur Goullin un dossier volumineux, qui prouverait que ce personnage, de probité équivoque, s'était fait une carrière du métier de sans-culotte.

M. Lallié a tenu sa promesse, et la monographie qu'il a consacrée à Goullin ne mérite pas moins que ses précédents travaux l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution dans les départements de l'Ouest.

Goullin joua à Nantes un rôle fort important; il était le meneur du Comité révolutionnaire et il eut, en beaucoup de circonstances, une action directe et personnelle, qui ne fut pas moins néfaste à la ville de Nantes que celle de Carrier, dont la mémoire est pourtant demeurée chargée de toutes les malédictions de la postérité. « Tout ce qu'on fit devant Troie, dit avec raison M. Michelet, c'est Achille qui l'a fait; et tout ce qu'on fit dans Nantes de choses effroyables, la tradition ne manque pas d'en faire honneur à Carrier. » M. Lallié s'est efforcé de restituer à chacun sa part de responsabilité; de nombreuses pièces inédites, empruntées aux diverses archives de notre ville, révèlent des faits ignorés ou jettent un jour nouveau sur des actes dont il était intéressant de déterminer le véritable caractère. Ainsi, par exemple, de la correspondance de Goullin avec Fouquier-Tinville, au sujet des 132 Nantais envoyés à Paris, ressort ce fait étrange, que le célèbre accusateur public n'était, en comparaison de Goullin, qu'un scrupuleux obser-

vateur des lois. Goullin n'était pas seulement, comme on l'a présenté, un homme exalté, enfiévré de passions révolutionnaires qui l'ont égaré; M. Lallié a découvert qu'il avait d'abord cherché tout simplement à exploiter ses opinions, en quémandant une place lucrative, qu'il obtint en dépit de la justice et des lois, et dans laquelle, pour le malheur des Nantais, il ne put être maintenu.

Il étudie sa conduite dans les différents actes de sa carrière administrative et dans plusieurs circonstances de sa vie privée, et le montre préoccupé de ses seuls intérêts, de ses plaisirs, guidé par le souci de satisfaire ses rancunes, et portant jusqu'aux dernières limites le mépris de la vie humaine.

Il le suit à Paris où, pendant près de deux mois, Goullin demeura pour son agrément, en compagnie d'un autre membre du Comité révolutionnaire et d'amis qu'il avait emmenés avec lui et qui, tous, furent hébergés aux frais du Comité.

L'auteur a retracé, avec le plus grand soin, les principales phases de la lutte que l'intérêt personnel avait suscitée entre les différents personnages qui détenaient à Nantes l'autorité, et il établit clairement que les sentiments d'humanité furent absolument étrangers aux poursuites que le Comité révolutionnaire exerça contre un noyeur célèbre protégé par Carrier, de même que la vengeance et la sûreté personnelles poussèrent le président Phelippes aux actes qui amenèrent la perte du Comité.

Si Goullin a rencontré, de nos jours, quelques apologistes, qui ont essayé de faire de lui un antagoniste de Carrier, il est aisé de tirer, des témoignages révolutionnaires recueillis par son biographe, la preuve incontestable que les contemporains les moins suspects de modérantisme furent unanimes à le regarder comme un scélérat. Il avait si bien compris lui-même que son nom était un objet d'horreur, qu'il avait cru devoir en prendre un autre. Cela suffit pour le juger.

ÉMILE GRIMAUD.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. — PORTS MARITIMES DE LA FRANCE. — NOTICE SUR LES PORTS DU CROISIC, DU POULIGUEN, ET DE LA TURBALLE, par M. Bonamy, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Paris, Imprimerie Nationale, 1880. In-4° de 56, 32 et 24 pages.

L'Atlas des ports maritimes de France, publié par le ministère des Travaux publics, vient d'achever son quatrième volume, et les trois notices dont les titres précèdent sont les tirages à part des trois notices qui le terminent. Le cinquième volume s'ouvrira l'année prochaine par les ports de Saint-Nazaire et de Nantes. M. Bonamy a traité avec beaucoup d'ampleur les notices qui lui ont été confiées : chacune d'elles est établie sur un plan uniforme, d'après le programme général du Ministère et se divise en cinq chapitres comprenant : 1° les renseignements géographiques et hydrographiques ; 2° l'historique ; 3° la description du port ; 4° les renseignements commerciaux ; 5° la bibliographie. Le second chapitre est surtout remarquable dans la notice sur le Croisic et ne laisse absolument rien à désirer depuis les époques féodales ; mais puisque M. Bonamy remonte à Strabon et cite quelques archéologues qui ont cru reconnaître dans ce port le *Brivates Portus* de Ptolémée, nous eussions désiré qu'il fît observer que cette attribution est généralement abandonnée aujourd'hui, et qu'il ajoutât quelques mots de l'opinion moderne, qui place dans la baie du Croisic, et non pas dans le golfe du Morbihan, le théâtre de la grande bataille navale de César contre les Vénètes.

Un peu plus loin, M. Bonamy, ayant remarqué que, délivré des incursions barbares, le Croisic passa avec tout le pays de Guérande sous la domination des évêques de Vannes, ajoute que cette domination eut pour effet d'introduire dans l'île de Batz le dialecte breton de Vannes, qui a fourni les noms d'un grand nombre de villages et que l'on y rencontre encore sur quelques points. Est-il bien sûr que telle soit l'origine du breton, qui a laissé en effet des traces dans toute la presqu'île guérandaise ?

Il y a, au contraire, beaucoup de raisons de supposer que cette langue était parlée dans le pays bien avant l'annexion de Guérande

à l'évêché de Vannes : cette annexion n'eut lieu que pendant fort peu de temps et n'eût pas suffi pour acclimater un nouveau langage, tandis qu'il paraît bien acquis que le territoire Vénète s'étendait jusqu'à l'embouchure de la Loire, dès les premiers temps de l'invasion romaine. De toute façon, l'introduction de la langue bretonne en ces parages ne doit pas être postérieure à l'émigration de la Grande-Bretagne, qui eut lieu au Ve siècle.

Quoi qu'il en soit, cela n'ôte pas au travail de M. Bonamy le mérite d'être le meilleur et le plus complet qui ait été entrepris jusqu'à présent, sur ce port jadis si florissant, qui put armer à ses frais et en huit jours, pour le service du roi, en 1523, quatre navires jaugeant 540 tonneaux et montés par 520 hommes. Notre critique n'effleure que l'épiderme, et tout ce que nous souhaitons, c'est que la notice qne nous achevons sur Saint-Nazaire, pour le même recueil, ne donne pas prise à plus forte objection.

Le mouvement du Croisic, bien déchu de son ancienne splendeur, est aujourd'hui, par an, entrées et sorties réunies, de plus de mille navires, présentant un tonnage total de 40,000 tonnes de jauge et de 27,000 tonnes de marchandises, dont 5,000 seulement à l'entrée.

Les notices sur les ports du Pouliguen et de la Turballe ont sur celle du Croisic ce mérite particulier d'être les premières qui aient été composées, d'après des documents par conséquent inédits. Le Pouliguen était déjà un port au XVIe siècle et relevait du *miseur* de celui du Croisic. Mais la Turballe ne date que de 1837 et a dû être créé pour donner abri aux pêcheurs de sardines de cette côte. Le mouvement annuel du Pouliguen est aujourd'hui de 650 navires, jaugeant ensemble 19,000 tonneaux et chargés de 16,000 tonneaux de marchandises, dont 10,000 à la sortie. La Turballe ne reçoit, en dehors de ses nombreuses chaloupes de pêche, que 120 navires de 2,000 tonneaux, avec 400 tonneaux seulement de marchandises : la sardine ne figure pas dans ce mouvement et c'est la seule lacune que nous ayons à signaler dans cette intéressante statistique.

Quand toutes les côtes de France auront été décrites avec cette précision, le ministère des Travaux publics pourra se vanter d'avoir

élevé un monument que toutes les nations de l'Europe devront lui envier.

RENÉ KERVILER.

CONTES POPULAIRES DE LA HAUTE-BRETAGNE, par M. Paul Sébillot. — In-18 jésus, XII-360 p. Paris, G. Charpentier.

Plutôt que d'analyser ce livre — des contes s'analysent-ils? — nous préférons, en reproduisant presque toute son intéressante préface, laisser l'auteur expliquer comment il a été amené à en recueillir les éléments.

L'étude de la littérature populaire qui, à l'étranger, et surtout en Angleterre et en Allemagne, a donné naissance à nombre de publications importantes, ne fait pour ainsi dire que commencer en France, et même bien des pays ont été laissés de côté par ceux qui se sont occupés de recueillir les contes, les légendes et les chansons qui forment le bagage littéraire, parlé, mais non écrit, des habitants de la campagne et de ceux du bord de la mer.

Parmi les coins de la France les moins fouillés se place le pays gallot, ou, si l'on aime mieux, la partie de la Bretagne qui parle français, et qui comprend la totalité de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure sauf la commune du Bourg-de-Batz, un tiers du Morbihan, et un peu plus de la moitié des Côtes-du-Nord. Alors que Souvestre, La Villemarqué, Luzel et bien d'autres exploraient avec succès la Bretagne bretonnante, presque personne ne paraissait se soucier de la littérature légendaire de la Haute-Bretagne. Ce dédain m'avait frappé, et il me semblait qu'en cherchant bien, on pourrait trouver chez les paysans gallots des récits légendaires intéressants.

Je me souvenais vaguement de contes gouailleurs et de légendes merveilleuses ou terribles que ma bonne m'avait racontés quand j'étais enfant, et je me rappelais certaines aventures diaboliques qui autrefois m'avaient fait très peur. Vers 1860, je me fis redire ces contes, j'interrogeai plusieurs personnes de la campagne, et dans le seul canton de Matignon, mon pays natal, je recueillis en peu de temps une vingtaine d'histoires. Je les rédigeai alors, puis pendant plusieurs années je les oubliai dans un tiroir.

Je les relus il y a deux ans, et il me sembla que ces récits naïfs présentaient quelque intérêt. Je me trouvais alors dans l'Ille-et-

Vilaine où j'étais allé pour faire des études de paysage, et, comme les pluies d'automne me retenaient souvent à la maison, je résolus d'employer les loisirs auxquels me condamnait le mauvais temps à rechercher si dans ce pays, alors nouveau pour moi, il existait encore des contes et des légendes.

Les premières personnes que j'interrogeai ne me racontèrent d'abord que des fragments d'un intérêt médiocre, et ce ne fut pas sans difficulté que je parvins à leur faire comprendre ce que je désirais. Mes conteurs semblaient peu à l'aise et paraissaient craindre que je n'eusse l'intention de me moquer de leurs « histoires d'autrefois. »

Mais quand je leur eus à mon tour dit ce que j'avais appris ailleurs, j'obtins des récits plus complets qui, pour la plupart, me furent faits par des enfants et par des femmes. Ensuite, il me vint des hommes, et peu à peu j'installai chez moi de véritables veillées, où mes conteurs, bien à l'aise, racontaient leurs histoires au coin du feu; insensiblement ils s'habituèrent à ces sortes de réunions, et pendant plusieurs mois, j'eus presque tous les soirs deux ou trois conteurs qui, prenant la parole tour à tour, se rectifiant parfois l'un l'autre, me donnèrent un plus grand nombre de récits que je n'eusse osé l'espérer. Une légende racontée mettait l'un des auditeurs sur la trace d'une autre à laquelle il ne songeait plus, et qu'il finissait par se rappeler. L'an dernier, je procédai de la même manière à Saint-Cast et à la Saudraie, dans les environs de Moncontour, et en moins de deux ans je ramassai plus de deux cents contes.

Il me fut aisé de voir que les récits légendaires étaient encore en grand nombre dans les campagnes de la Haute-Bretagne; mais aussi, je constatai qu'il était peut-être grand temps de les recueillir. On ne rencontre plus guère aujourd'hui comme autrefois des conteurs possédaut un vaste répertoire, donnant à leurs récits une sorte de forme consacrée, et qui avaient une réputation locale de narrateurs habiles et amusants. Souvent on me disait : « Ah ! si vous aviez connu le père un tel, ou la mère une telle qui sont morts maintenant, ils vous auraient dit des histoires depuis le premier de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre ! »

Jadis on racontait plus volontiers qu'à présent : dans l'hiver les chemins étaient mauvais, on ne pouvait guère sortir de chez soi, et comme alors peu de gens savaient lire, comme les paysans ne s'occupaient pas de politique et ue lisaient pas de journaux, il fallait bien trouver un moyen de charmer l'ennui des longues veillées. Les communications sont maintenant plus aisées et plus fréquentes entre les villages et les bourgs ; on apprend ces histoires au marché de la ville, on en lit dans les journaux, et peu à peu les vieux récits s'oublient; ils disparaîtraient peut-être même tout-à-fait, si les femmes ne les conservaient dans leur mémoire pour amuser les enfants.

La plupart des récits que j'ai recneillis m'ont été contés par plusieurs personnes, parfois même par cinq ou six, originaires de communes souvent éloignées les unes des autres, et qui n'avaient guère quitté leur pays natal. J'ai mis au bas de chaque conte le nom du narrateur qui m'a fourni la version la plus complète, et autant que possible son âge et sa profession.

Je me suis efforcé de conserver ces contes populaires tels que je les ai entendus, en me bornant à les mettre en français correct, à traduire les termes patois qui n'auraient pas été facilement compris, et à élaguer les redites qui ne sont pas utiles à la marche de l'histoire,et qui, supportables dans un récit mimé et parlé, seraient devenues désagréables à la lecture. Je me suis bien gardé de vouloir embellir mon sujet en y ajoutant des épisodes tirés de mon imagination ou empruntés aux recueils publiés en d'autres pays, persuadé qu'en ces sortes de choses la fidélité est à la fois ce qu'il y a de plus honnête et de plus habile. Il est au reste plusieurs de ces contes, — surtout dans la série des féeries et des aventures merveilleuses, — qui ont été écrits presque sous la dictée du narrateur : le lendemain, la mémoire encore fraîche, je transcrivais mes notes, et je les relisais à ma femme qui, ayant écouté le récit de la veille, me servait de contrôle, me rectifiant parfois, parfois me rappelant des phrases pittoresques qui m'avaient échappé.

Les quelques légendes recueillies à Matignon vers, 1860, et qui

ont trait à des diableries, à des histoires de l'autre monde ou à des choses comiques, sont moins littérales ; je ne crois pas cependant en avoir altéré le fond, ni y avoir ajouté des embellissements considérables. Je les donne telles que je les ai retronvées dans mes cartons.

Je laisse à d'autres le soin de rechercher la source difficile à déterminer à laquelle ont puisé mes conteurs. Je me suis borné, quant à moi, à recueillir des récits, et ce que je publie ici est, pour me servir d'une expression empruntée à un art qui m'est plus familier que la littérature, une série d'études d'après nature. Souvent j'ai demandé à mes conteurs de qui ils tenaient le récit, et presque toujours ils me disaient l'avoir entendu dire par une personne âgée ou morte très vieille. Parfois en commençant leur récit, les narrateurs disaient : « Ceci est nu vieux conte d'autrefois que racontait ma grand'mère. »

En Basse-Bretagne et en d'autres contrées de France, les narrateurs ont une tendance à placer la scène racontée dans le pays qu'ils habitent, à donner aux héros des aventures des noms locaux : telle n'est point en général la manière de procéder des paysans et des marins de la Bretagne française, ainsi que j'ai pu l'observer, tant dans les contes que je publie ici, que dans près de deux cents que je conserve en portefeuille. Cela peut tenir à ce que la nationalité des Gallots n'est pas aussi tranchée que celle d'autres anciennes provinces, la Basse-Bretagne par exemple, qui a une langue à part et une sorte de nationalité distincte. Le fait en tout cas m'a paru bon à signaler.

Les pays où j'ai recueilli ces contes forment quatre groupes assez éloignés les uns des autres : c'est d'abord le canton de Matignon, et surtout la commune maritime de Saint-Cast, arrondissement de Dinan ; — Dinan et ses environs ; — les communes de Penguilly et de Saint-Glen, canton de Moncontour (arrondissement de Saint-Brieuc) ; — enfin, Ercé-près-Liffré, arrondissement de Rennes, et les communes voisines.....

Mgr DUPANLOUP DEVANT LE SAINT-SIÈGE ET L'ÉPISCOPAT. Recueil des hommages rendus par le Souverain-Pontife et les évêques à sa personne et à sa mémoire, avec une introduction par M. l'abbé Chapon, vicaire de la cathédrale d'Orléans. — Orléans, Herluison, 1880. In-12, 356 p.

TOMBEAU DE Mgr DUPANLOUP, ÉVÊQUE D'ORLÉANS, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. 2me édition. — *Ibid.*, 1880. In-12, 190 p.

Nous ne pouvons laisser paraître, sans les saluer au passage, les deux volumes dont les titres précédents indiquent suffisamment l'intérêt. Le premier contient, en particulier, avec leur traduction, les 44 brefs adressés à Mgr Dupanloup par S. S. Léon XIII et ses deux prédécesseurs : monument impérissable du dévouement de l'illustre évêque aux intérêts de l'Eglise. Le second renferme des poésies en grec, en hébreu, en latin et en français, composées en l'honneur du vaillant académicien. Parmi les dernières, nous en rencontrons signées de Victor de Laprade et de Prosper Blanchemain. — Nous détacherons ici pour nos lecteurs la plus courte de ces pièces, signée, elle aussi, d'un nom qui ne leur est pas inconnu.

D'autres célèbreront son âme grande et fière,
Qui dans les mauvais jours traçait notre devoir,
Qui jamais ne laissa s'égarer sa prière
De la route du ciel aux sentiers du pouvoir.

D'autres rappelleront que sa mâle éloquence
Fut l'arme du guerrier toujours prêt au combat,
Qu'après Dieu, son Seigneur, il n'aima que la France,
Qu'il fit, pour la défendre, autant qu'un vieux soldat.

Pour moi, dernier venu dans ce cœur noble et tendre,
Sous ses regards si doux un moment abrité,
Je crois encor le voir, lui parler et l'entendre,
Et ce cher souvenir me redit : Sa Bonté.

A. de Pontmartin.

Nous regrettons que le défaut de place nous empêche de citer encore les remarquables sonnets de M. Ludovic de Vauxelles et d'un ancien élève de la Chapelle ; et nous félicitons bien sincèrement M. Herluison, l'habile et sympathique éditeur d'Orléans, d'avoir donné tous ses soins et toute sa science typographique à cet artistique *Tombeau* de son Évêque.

LARVORRE DE KERPÉNIC.

ŒUVRES POÉTIQUES DE VICTOR DE LAPRADE. Tome IV.

M. Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, à Paris, vient de mettre en vente le quatrième volume des ŒUVRES POÉTIQUES DE VICTOR DE LAPRADE ; volume qui comprend *les Voix du silence, Varia, le Livre des adieux*. Nous nous bornons aujourd'hui à cette mention ; la *Revue* dira bientôt en quelle haute estime tout homme de goût et de cœur doit tenir ces trois beaux recueils réunis sous une seule couverture, comme trois diamants dans un même écrin.

CHRONIQUE

LE CONGRÈS DE QUINTIN

(6-12 septembre 1880)

Nous arrivons de Quintin, et c'est sous l'impression toute vive encore de ce que nous y avons vu et entendu, que nous allons essayer de résumer nos souvenirs. Nous ne répondons pas de notre impartialité, disons-le tout de suite : l'accueil fait par la population tout entière à l'*Association bretonne*, l'hospitalité si large qui lui a été offerte, l'empressement si flatteur avec lequel les réunions étaient suivies, — tout cela nous dispose et doit, on l'avouera, nous disposer à voir en beau ce Congrès de Quintin, auquel nous n'avions pas eu tort, ce semble, de prédire quelque splendeur.

I

Le 6 septembre au matin, la messe du Saint-Esprit a été célébrée avec beaucoup de pompe. Mgr David l'a dite, entouré d'un nombreux clergé, dans l'église provisoire (Notre-Dame de la Porte), et a prononcé le discours d'usage. Il est superflu d'ajouter que ce discours était en tous points digne d'un évêque célèbre par la hauteur de ses vues, la délicatesse de ses éloges et l'élégance de sa parole.

Le même jour, à la séance d'ouverture, M. Garnier Bodéléac, maire de Quintin, a souhaité la bienvenue à l'*Association bretonne*, dans une allocution franche et cordiale, chaleureuse et énergique, dont la forme valait le fond. Puis le directeur-général de l'Association, M. Rieffel, le directeur de la section d'Agriculture, M. de Châteauvieux, et M. de la Villemarqué, directeur de la section d'Archéologie, ont pris successivement la parole. L'éloge de M. Louis de Kerjégu a fait presque exclusivement l'objet de ces trois discours. C'était bien le moins que le vaillant

homme de bien, dont l'Association et la Bretagne ont si vivement senti la perte, trouvât, à l'inauguration du dernier Congrès préparé par lui, toutes les voix unies pour étudier son utile vie et pour apprécier ses services. La présence des enfants de M. de Kerjégu augmentait encore l'intérêt de ces oraisons funèbres, variées de forme et chargées de détails extrêmement intéressants.

Le Congrès a ensuite nommé les bureaux chargés de diriger, à Quintin, les séances et les travaux de chacune de ses sections. M. de Bélizal, député des Côtes-du-Nord, a été élu président du Congrès et de la section d'Agriculture; M. de Kerdrel, sénateur, président de la section d'Archéologie.

Cette année, de grands préparatifs avaient été faits par la section agricole; le mauvais temps a entravé les opérations, spécialement le Concours hippique. Sans les pluies torrentielles des derniers jours, le succès eût été très grand; malgré ce contre-temps, si grave, il a été très remarquable. Les agriculteurs des environs ont répondu avec empressement à l'appel qui leur avait été fait. M. Georges Ville n'a point donné de conférence; néanmoins l'auditoire n'a fait défaut à aucun des orateurs. Personne n'ignore combien ces conférences ont pris d'éclat et de développement depuis quelques années; de véritables orateurs spéciaux s'y sont révélés, MM. Kersanté, de Champagny, Limon, par exemple. Ce dernier avait largement contribué à la réunion des neuf comices ou sociétés d'Agriculture, qui s'étaient donné rendez-vous à Quintin. Enfin, nous le répétons, sans ces orages malencontreux, la section d'Agriculture, si ébranlée que l'ait laissée la mort de M. Louis de Kerjégu, si profondément que se fît sentir l'absence de ce puissant organisateur, a obtenu un légitime succès, digne de ses efforts et des libéralités qu'elle prodigue chaque année.

II

Quant à la section Archéologique, elle n'eût guère pu espérer un succès plus complet. Rien ne lui a manqué; rarement elle avait reçu un tel nombre de communications; rarement ses séances du matin avaient été aussi régulièrement suivies; pour les séances du soir, il a fallu les transférer de la grande salle de la mairie, devenue insuffisante, dans l'immense salle des halles, qui ne s'est pas trouvée trop vaste.

Nantes avait envoyé MM. Menard père et fils et M. R. Oheix; Rennes, MM. de la Borderie, Guillotin de Corson et Pocquet; Lorient, M. de Kerdrel; Quimperlé, MM. de la Villemarqué et Audran; Saint-Brieuc, MM. G. du Mottay et Ernault; Vannes, M. de Rorthays..... N'essayons

pas de continuer cette liste, même en n'indiquant que les noms les plus connus. M. de Kerdrel a présidé, comme toujours, avec cette incomparable aisance, cette éloquence et cette bonne grâce auxquelles le don de l'à-propos ajoute à chaque instant un sel nouveau, et que vingt Congrès ont fait ressortir. — Nous allons passer brièvement en revue quelques-uns des travaux de la section.

Les séances du soir ont eu beaucoup d'éclat. M. de la Villemarqué, avec l'autorité particulière qui s'attache à son nom, à ses livres savants, charmants, ingénieux, connus de tous les Bretons, a parlé, le lundi (6 septembre), de la forêt de Brocéliande (dont celle de Quintin est un débris), des traditions et des légendes qui ont eu cours, durant tout le moyen âge sur cette mystérieuse forêt; il n'avait garde d'oublier les fées, les enchanteurs, les sources et particulièrement la fontaine prodigieuse de Baranton. Le vendredi, sous le titre un peu vague de *Fraternité bretonne,* M. de la Villemarqué a tracé l'histoire des pieuses et antiques Confréries bretonnes, et il a su présenter sur ce sujet de nouveaux aperçus, tâche difficile après l'excellente étude qu'y avait consacrée, il y a quatre ans, M. Léon Maître dans le *Bulletin de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure.*

M. de la Borderie a appelé l'attention du Congrès sur l'*Histoire littéraire de la Bretagne ;* il a montré l'importance de cette matière, l'insuffisance des travaux dont elle a été l'objet, la nécessité qu'il y a à s'en occuper; il a indiqué l'intérêt, l'imprévu des résultats auxquels on aboutirait en suivant cette voie; pour prêcher d'exemple, il s'était proposé d'aborder deux sujets, deux figures curieuses de cette histoire : au XIIe siècle, Marie de France, dont il voulait démontrer l'origine bretonne ; au XVIIIe, Mlle de Malcrais, c'est-à-dire le poète croisicais Des Forges Maillard et sa curieuse mystification qui trompa si plaisamment Voltaire, dont la rancune a pesé sur la mémoire de Des Forges, fort injustement, comme l'a très bien démontré M. de la Borderie, qui a vivement intéressé son nombreux et brillant auditoire en contant avec des détails piquants et nouveaux cet épisode original de notre histoire littéraire.

Quant à Marie de France, le temps a manqué à M. de la Borderie pour s'en occuper : mais nous espérons que c'est partie remise.

A Landerneau, M. de Rorthays s'était engagé à parler, cette année, de la *liberté bretonne,* et il s'est acquitté de sa tâche en homme que l'immensité et la hauteur du sujet ne pouvaient effrayer. Les preuves de M. de Rorthays ne sont plus à faire. Comme l'a fait remarquer M. de Kerdrel, il n'est pas de ceux que les événements trouvent sans ressources et sans forces. Rentré dans la vie privée, il a honoré par le travail, par le combat, par la lutte ingrate, mal récompensée parfois — et dans

laquelle les blessures ne sont pas toutes faites par l'ennemi, — la retraite que les fluctuations de la politique lui ont imposée. Mieux que personne, il a compris et rendu, à Quintin, ce qu'il y a de libre et de généreux dans le caractère breton comme dans les anciennes institutions de notre pays, ce qu'il y a de vigoureux, de sain, d'invincible dans notre race, et il a expliqué avec une grande largeur de vues, avec un grand bonheur d'expression, comment la nationalité bretonne s'est conservée forte, indépendante, vivace, grâce précisément à la répugnance qu'elle a toujours eue pour la tyrannie et pour le servilisme.

Dom Alphonse Guépin, au physique, forme avec M. de Rorthays un vrai contraste ; ce sont pourtant, chacun dans leur sphère et avec leurs armes propres, deux champions également habiles de la même cause. — Le Bénédictin était fort désiré, et il n'a fallu rien moins que son érudition, l'aisance et la sûreté de sa parole, pour dépasser l'attente de ses auditeurs. Il a conté avec charme, avec science, et par moments avec une chaleur communicative, l'histoire (surtout l'histoire religieuse) de Quintin, et rendu compte de l'excursion archéologique dans cette ville. On a pris plaisir à entendre ce religieux, à l'extérieur modeste, à l'œil doux et fin, parler, sans embarras comme sans forfanterie, de mille détails locaux, charmants, attrayants, intéressants pour l'auditeur le plus étranger ; on saisissait une fois de plus sur le vif l'amour du pays et du clocher, toujours ardent et expansif, dans une âme de moine, c'est-à-dire dans un de ces cœurs que l'on nous peint desséchés, voués exclusivement soit à l'amour de leur ordre, soit à l'amour du pouvoir ! Nous dirions volontiers, comme on l'a dit à Rome, que dom Guépin, malgré son nom, est *une abeille*, une abeille par le miel et par l'activité féconde.

M. du Laurens de la Barre, qui ne s'est jamais mieux porté, grâce à Dieu ! que depuis sa mort, annoncée ici même, a lu deux jolis contes bretons et une courte notice sur l'origine et le caractère des contes milanais; et il les a lus comme il sait lire, avec la verve et l'entrain qui donnent tant de valeur à ses communications. — Aussi Dieu sait avec quel entrain les rires et les applaudissements de l'auditoire ont répondu au charmant conteur.

M. Audran, vice-président de la Société Archéologique du Finistère, a détaillé, avec l'autorité incontestable dont il jouit depuis longtemps, un mobilier breton du XVIe siècle, en faisant ressortir les indications précieuses qu'un inventaire de ce temps peut fournir relativement à la vie de nos pères. — M. R. Oheix a étudié les saints bretons jusqu'ici oubliés par l'histoire, en essayant de fixer la méthode qui permettait de recueillir avec quelque sûreté sur eux les détails encore inédits. Une grande netteté d'exposition, un vrai charme de style, de brèves légendes

habilement semées dans ce travail, donnaient à cette étude un attrait et une saveur qui ont été vivement goûtés par le Congrès.

Dans les séances du matin, la section a entendu des communications très remarquables. M. Ernault a lu un mémoire très élégant de forme, très neuf de fond, et surtout très solide, sur l'étymologie et l'origine des mots dans la langue bretonne. M. Gaultier du Mottay a inventorié le répertoire archéologique du canton de Quintin, et sa réputation déjà ancienne et solide n'aura qu'à gagner encore à la publication de ce travail. M. Kerviler, avec son infatigable activité, avait envoyé deux mémoires qui ont fait regretter, une fois de plus, son absence forcée : une étude sur les *Chaires extérieures en Bretagne* et la *Bibliographie de Saint-Nazaire*. M. de la Borderie a traité la question des *Diablintes* et de leur situation topographique : il ne sera pas permis d'émettre désormais un doute sur le point qu'ils ont occupé, c'est-à-dire le Bas-Maine et Jublains (près Mayenne) pour capitale; il sera surtout impossible de renouveler, comme on a voulu le faire récemment, la vieille erreur de nos premiers chroniqueurs (Pierre Le Baud et autres), qui les mettaient dans notre péninsule, à Aleth (Saint-Servan) et environs.

Mais, il faut l'avouer, tous les honneurs des séances du matin ont été pour M. l'abbé Audo, recteur du Vieuxbourg-Quintin. Il n'est pas, à quinze lieues à la ronde, un tumulus, un dolmen, un menhir, un cromlec'h, un lec'h, une voie romaine, un vestige quelconque du passé, que ce prêtre érudit et modeste ne connaisse et n'apprécie avec une sagacité sans pareille. Il est arrivé à établir, sur tout ce qui regarde le passé de sa région, des données étonnantes de précision. Honneur à ces travailleurs honnêtes et trop humbles, qui labourent le champ du passé et savent en faire germer pour la science de riches moissons !

M. de Kerdrel seul n'a point traité — en séance publique — le sujet qu'il avait choisi. — Dans une des séances particulières, il a voulu expliquer pourquoi il n'était pas prêt et comment il n'avait pu encore creuser assez profondément, à son gré, l'histoire de la lutte du Breton Morvan contre l'empereur Louis le Débonnaire. Et cette explication, limpide, colorée, savante comme un mémoire de l'Institut, vivante comme un drame d'histoire, a prouvé supérieurement aux auditeurs que l'orateur était bien prêt à parler, — et à parler mieux que personne, — de la question qu'il a ajournée à l'an prochain. — A la séance de clôture, en résumant les travaux de la Section, M. de Kerdrel a soulevé les unanimes applaudissements de l'assistance. Qui pouvait, mieux que lui, en effet, caractériser l'œuvre pacifique de l'Association Bretonne, et faire remarquer combien sont également coupables, et ceux qui désertent leur drapeau sur le champ de bataille, et ceux qui l'exhibent à tout propos, c'est-à-dire mal

à propos, au préjudice des généreuses entreprises, qui devraient réunir, pour le bien commun du pays, sur le terrain neutre de l'agriculture et de l'histoire, les honnêtes gens de tous les partis.

III

C'est sous cette impression heureuse que s'est séparée la section Archéologique; mais notre chronique serait incomplète si nous passions sous silence le concert du samedi soir, les excursions et l'exposition ouverte au château.

Du concert, nous ne pouvons rien dire, sinon qu'il a été magnifique. De l'excursion au Vieux-Bourg, nous ne pouvons non plus parler longuement : les résultats en seront indiqués ailleurs et plus au long. Cette terre, semée de monuments anciens et surtout de mégalithes, réserve bien des découvertes à qui saura la remuer intelligemment sous la conduite de M. Audo. — La grande excursion comprenait un parcours d'environ 20 lieues. Partis à 5 h. 1/2 du matin, les excursionnistes rentraient vers 9 h. du soir, après avoir parcouru et comme découvert la région admirable qui s'étend de Goarec à Quintin, en passant par Bon-Repos, Caurel, Mûr, les gorges de Poulancre, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Léon, Merléac, Saint-Martin-des-Prés et la Harmoye. Le côté pittoresque primait le côté archéologique. Après avoir déjeuné au milieu des ruines de l'abbaye, les voyageurs examinèrent ce qui reste de la croisée centrale de l'église (XIIIe siècle), l'abbatiale et le cloître (XVIIIe siècle) ; ils gravirent ensuite les hauteurs escarpées de *Gwénod* et contemplèrent de ce sommet une des plus belles vues de Bretagne : au sud, et immédiatement sous la montagne, les étangs des Salles, encadrés dans la touffue et plantureuse forêt de Quénécan, et, au loin, les lignes sinueuses, grises d'abord, puis bleuâtres et, tout à l'horizon à peine indiquées, des montagnes du Morbihan. Du côté du Nord, au-delà de l'entonnoir formé par la vallée du Blavet, le plateau de Laniscat et de Corlaï montant, se développant en plans successifs, en pentes variées, et déroulant à perte de vue, en un réseau pittoresque, ses routes, ses clochers, ses landes, ses prés, ses villages et ses manoirs, comme sur une carte géographique dressée à vol d'oiseau.

Deux lieues plus loin, la gorge de Poulancre, avec ses rocs déchiquetés, ses torrents, ses étangs, ses croupes verdoyantes, accrut encore la séduction de ce voyage. Saint-Léon et ses environs l'achevèrent. La chapelle Saint-Jacques (au village de Saint-Léon) est un des monuments historiques les plus curieux et encore les plus complets, malgré de récentes restaurations.

L'exposition avait pour les membres du Congrès des attraits tout différents. Dom Guépin a eu raison de dire qu'en rentrant dans ce vieux château, qui abrita son enfance, il s'était demandé quelles fées, quels enchanteurs avaient passé par là? Les fées, elles sont de sa famille : Mmes Guépin avaient tout fait. Quant aux enchanteurs, ils étaient voisins encore: MM. Edouard Guépin, Hourdin, Boscher-Delangle, Robert Oheix, avaient si bien travaillé, qu'à l'arrivée de M. de la Borderie, le 1er septembre, il ne restait plus guère qu'à classer les richesses réunies. Ce n'est pas dire que ce travail des derniers jours ait été sans fatigues, sans mérite et sans résultat: tant s'en faut. Rarement, il est vrai, il sera possible de rencontrer un pareil cadre, les salons du château, la galerie de portraits qui les décore, les panneaux de vieux Gobelins, et surtout les cinq pièces incomparables de Gobelins du dix-huitième siècle, qui servaient de fonds à l'exposition de Quintin. Ces Gobelins seuls mériteraient une étude; ce sont des tableaux vraiment merveilleux, don royal provenant du château de la Varenne. On avait réuni dans neuf salles se faisant suite, tendues d'Aubussons et de Beauvais, des objets provenant tous de Quintin, tableaux religieux, armes, orfèvrerie, ivoires, bronzes japonais et chinois, vieilles faïences, manuscrits, ornements d'églises, reliquaires, soies anciennes, éventails, miniatures, écrans, pendules, cristaux antiques, pièces historiques (les épingles de tête de Marie-Antoinette, par exemple), que sais je? De tout enfin, et, dans le nombre, pas une pièce médiocre ! Qu'il s'agît des collections préhistoriques de MM. Kerviler et Audo, de bahuts en chêne noir, de christs en ivoire ou en bois sculptés, de consoles, de gravures ou de meubles, tout serait à citer. La salle du lit de la Duchesse, celle du trône ducal (pièce unique peut-être, œuvre du XVIIe siècle), les boudoirs Louis XVI, tout était rempli, rempli à déborder. Il avait fallu, dans ce que chaque maison de Quintin offrait, faire un choix et encore un choix sévère. La porcelaine de Chine avait là des échantillons innombrables de toutes ses variétés; même les plus rares et les plus introuvables. Les porcelaines de Saxe et les faïences de Rennes s'y étalaient à côté des Moustiers et des Rouen....

Maintenant tout cela est dispersé. Jamais peut-être ces pièces uniques ne se retrouveront réunies, dans un ordre qui ajoutait encore à leur valeur. Jamais !... Et pourquoi ? Les Quintinais nous ont dit : « Au revoir ! » d'un air si engageant, qu'il y aurait ingratitude vraiment à ne pas se promettre de retourner chez eux ; on y est si bien !

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ARCHIVES DU BIBLIOPHILE BRETON. Notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne, par Arthur de la Borderie. T. I. In-18, x-180 p. Rennes, lib. Plihon.

Tiré à 50 ex., dont 20 sur vélin fort et 30 sur vergé.

ASSOCIATION BRETONNE, classe d'agriculture. 22e session, tenue à Landerneau en 1879. Comptes rendus, procès-verbaux et mémoires publiés par les soins de la direction. In-8°, XXIX-327 p. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

EPREUVE AVANT LA LETTRE, par Alfred de Courcy. In-8°, 39 p. Paris, lib. Gervais.

Extrait du *Correspondant*.

ESSAI DE QUESTIONNAIRE POUR SERVIR A RECUEILLIR LES TRADITIONS, LES COUTUMES ET LES LÉGENDES POPULAIRES, par Paul Sébillot. — In-8°, 16 p. Paris, Maisonneuve, 25, quai Voltaire.

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE. — SEDAN. — BAZEILLES DIX ANS APRÈS, par Georges Bastard. — Un vol. in-18, 197 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, Dentu..... 2 fr. 50

HISTOR AN DUD DIWAR AR MAES A RAOCK AR REVOLUTION VRAZ 1789. Aliou ha Kuzuliou evit ann electionou. In-16, 47 p. Morlaix. Imp. Mauger.

MANSARDES (LES), nouvelle, par Eugène Orieux. Broch. in-8°, 75 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES TERRESTRES, rédigé par Paul Philouze, juge d'instruction à Rennes. In-8°, 43 p. Rennes, imp. Catel.

SIMPLES RÉCITS, par Mme Colomb, 2e éd. — In-8°, 205 p. Paris, Hachette..... 1 fr. 50

TOUR (LE) DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS, par Jules Verne. 49e éd. In-18 jésus, 316 p. Paris, Hetzel..... 3 fr.

QUINTIN

SOUVENIRS ET ANECDOTES

La réunion de l'Association Bretonne à Quintin nous a inspiré l'idée d'écrire quelques pages sur cette petite ville; non pas sans doute un précis chronologique et historique (nous laissons ce travail aux savants érudits qui s'en acquitteront avec leur talent ordinaire); nous voudrions seulement réunir quelques souvenirs du vieux temps, épis dédaignés du riche moissonneur, rassemblés ici par le glaneur en une gerbe modeste.

Moins fragiles et moins éphémères que nos courtes vies humaines, nos cités de pierres conservent longtemps, à travers les âges, leur aspect primitif, et faisant abstraction des changements de détail, l'ensemble reste le même. Si nos ancêtres, dont les ossements sont mêlés à la poussière de notre vieille collégiale, ou reposent autour des ruines de l'église Saint-Thurian, se levaient de leurs tombes et revenaient parmi nous, ils pourraient encore, placés sur les hauteurs qui dominent Quintin, jouir du tableau qui jadis charmait leurs regards, et que le temps a effleuré à peine d'une aile presque inoffensive. C'est toujours, en effet, la vieille tour massive de Notre-Dame, le Calvaire qui s'élève comme un rempart protecteur contre l'envahissement du scepticisme moderne, les clochetons des diverses chapelles, et le château qui donne à l'entrée de la ville un aspect si pittoresque.

Quintin, situé sur le versant nord de la chaîne de montagnes qui traverse la Bretagne de l'est à l'ouest, est dominé par des collines qui l'enserrent de toutes parts. Cette situation, déplorable au

point de vue de la stratégie militaire, est son plus grand charme. Abritée de tous côtés par ce rempart naturel, la petite ville s'épanouit fraîche et ombragée. Nul feuillage n'est plus doux à l'œil que celui de ses grands bois; rien aussi n'est plus salutaire que ses belles eaux vives, qui sortent en abondance du sol, à la fois rocheux et fertile.

Le Gouët, dont le nom en langue celtique signifie *rivière de sang*, appelé ainsi sans doute en mémoire de quelque terrible combat qui jadis ensanglanta ses eaux, est tout simplement, en dépit de son nom épique, un modeste ruisseau. Il passe en courant dans la partie basse de la ville, en faisant tourner des roues de moulins et d'usines. Il alimente l'étang, dont les eaux paisibles reflètent, comme un miroir, le feuillage des grands arbres qui en ombragent les bords. Cet étang fut creusé, sans aucun doute, pour servir de défense au château-fort, qui s'élevait jadis à la place qu'occupe le pavillon actuel et ses dépendances. Ce premier château, autour duquel se groupa bientôt la ville actuelle, fut construit vers l'an 1226 par le comte Geoffroy. C'est ce preux chevalier qui rapporta de la Terre-Sainte la précieuse relique si chère à notre cité, un fragment de ceinture ayant appartenu à la Vierge Marie et conservé miraculeusement à travers les siècles.

*
* *

L'intérieur de la ville de Quintin n'offre rien de remarquable; les rues en sont accidentées, irrégulières, et bien souvent silencieuses et désertes. Quelques maisons méritent néanmoins une mention.

Ainsi, la maison qui forme l'angle de la place de 1830 et de la rue de la Belle-Étoile a un caractère original; elle date du XVIe siècle; la façade est en bois recouverte d'ardoises, et les différents étages sont soutenus par d'énormes poutres en saillie; les fenêtres sont petites et jetées comme au hasard sur la vieille façade. Au-dessus de la porte d'entrée est écrit VIVE DIEV ET SA PVISSANCE,

et une inscription formant cordon autour de la maison nous apprend que cette construction a été commencée le 18 avril 1564.

A côté, on peut voir, en allant vers la rue au Lait, une jolie fenêtre, surplombée d'un petit pavillon qui, comme la maison voisine, est recouvert d'ardoises. Cette fenêtre, qui semble étonnée de se trouver en si bizarre compagnie, porte écrits sur son fronton, ces mots : *Nil nisi consilio.* L'imagination aime à évoquer, à la lecture de cette devise : *Ne fais rien sans conseil,* le souvenir de quelque vieux procureur ou de quelque jeune avocat, qui habitait autrefois cette singulière maison, dont la partie supérieure est dans un état complet de délabrement.

D'autres maisons du même genre existent encore, tant sur la même place que dans la Grande-Rue; on peut y remarquer de charmants contours de fenêtres ou de portes ; dans cette dernière rue se trouve, sur la façade d'une maison qui date probablement du commencement du siècle dernier, l'inscription suivante :

Si le nom de Marie
En ton cœur est gravé,
En passant ne t'oublie
De lui dire un *Ave.*

*
* *

Quintin possède plusieurs établissements religieux ou charitables. Dans la partie gauche de la ville [1] et sur un plateau assez élevé est une chapelle, sous l'invocation de saint Fiacre, le patron des laboureurs et des jardiniers ; c'est près de cette église, que les Frères des Ecoles chrétiennes distribuent les bienfaits de l'instruction à un grand nombre d'enfants indigents.

Dans la partie opposée de la ville, et sur un terrain également élevé, est bâti le monastère des Ursulines, lieu de repos, de paix et de prières. C'est là que les générations féminines vont à leur tour puiser ces principes de foi, qui soutiennent au milieu des orages de la vie.

Vis-à-vis de ce monastère, existe une bien modeste chapelle,

[1] Le quartier qui se trouve à gauche de la Grande-Rue, en montant.

placée sous le vocable de saint Yves, ce vieux saint breton, *moult luysant en miracles, lequel advocassoit pour les povres, par grâce et pitié, sans prendre pour ce ni argent ni monnoie.*

Nous ne pouvons passer ici sous silence les deux établissements, réunis dans le même local, du bureau de bienfaisance et du bureau de travail. Le premier fut réorganisé en 1818 par les soins de M. Souvestre, curé doyen de Quintin, de sainte et vénérée mémoire, et confié cette même année aux religieuses de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. C'est là que, sous la direction des médecins de la ville et d'une administration spéciale, ces bonnes religieuses distribuent chaque jour aux malheureux des secours en linge, en médicaments, en bouillon; elles soignent aussi les malades à domicile.

Le bureau de travail a pour mission de donner de l'ouvrage aux ouvriers tisserands qui pourraient en manquer. Cet établissement, que l'on doit à l'initiative de M. l'abbé du Bois Saint-Séverin, curé de Quintin, et de quelques négociants renommés pour leur bienfaisance, a bien des fois sauvé de la misère nos infortunés tisserands, notamment lors de la guerre de 1870 et 1871. L'hiver était terrible, toute commande avait cessé, le commerce n'existait plus. En présence d'un tel péril, l'administration sut être à la hauteur de sa mission et ne craignit pas de s'imposer de lourds sacrifices ; grâce à ses soins, le danger fut conjuré, et le travail ne fut pas interrompu.

Quintin possède aussi un bel hospice. Il a été fondé en 1752 par les legs et dons de personnes charitables. Les salles en sont vastes et bien aérées. Le bâtiment destiné aux orphelins, et qui vient d'être terminé, est fort beau. Ce sont des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve qui sont chargées des soins à donner au nombreux personnel de l'établissement, et qui s'en acquittent avec un zèle au-dessus de tout éloge.

*
* *

La ville de Quintin ne tient pas une grande place dans l'histoire de Bretagne ; elle a cependant subi plusieurs vicissitudes, notam-

ment en 1487, lors de la révolte que certains seigneurs bretons avaient organisée contre le duc François II. Le sire de Quintin, Pierre de Rohan, s'était jeté avec ardeur dans la lutte et et tenait le parti des rebelles. Il attira sur sa ville toutes les horreurs de la guerre. Deux fois prise d'assaut, ainsi que le château, elle fut deux fois livrée au pillage. Les troupes victorieuses du duc de Bretagne emportèrent un riche butin et firent un grand nombre de prisonniers.

Un siècle plus tard, en 1589, le duc de Mercœur, gouverneur de notre province, se jeta dans la Ligue après l'assassinat du duc de Guise par Henri III. Il entraîna à sa suite nombre de gentilshommes bretons, et se mit à guerroyer contre les troupes royales. La lutte fut acharnée de part et d'autre, et pendant plusieurs années notre malheureuse Bretagne fut couverte de sang et de ruines.

Quintin, comme les autres places fortes du pays, fut en butte aux attaques des ligueurs, car son seigneur, qui était alors le comte de Laval, tenait pour le roi. Mercœur se rendit facilement maître de la ville, qui n'avait pour défense que de vieux fossés et quelques barricades. Mais le château résista quinze jours ; Liscouët, le brave gentilhomme qui le défendait, ne pouvant plus tenir, fut au bout de ce temps forcé de se rendre, mais *vies et bagues sauves*, selon les expressions du temps ; Mercœur mit garnison au château.

Nos ancêtres, attachés à leur seigneur le comte de Laval, ne supportèrent pas longtemps le joug du vainqueur. N'étant pas en force, les Quintinais eurent recours à la ruse. Ils pratiquèrent une intelligence avec un gentilhomme nommé La Giffardière, qui avait épousé la dame de Robien et qui s'approcha de la ville, à la faveur des bois, à la tête de 60 chevaux. Le sachant proche, les habitants engagèrent les soldats de la garnison à jouer et à boire ; mais tandis qu'ils s'amusaient, La Giffardière et ses hommes les surprirent, en tuèrent une partie, firent les autres prisonniers et s'emparèrent de la ville et du château.

* * *

Une période d'apaisement succéda aux luttes sanglantes de la

Ligue ; cependant la tranquillité ne fut pas complète, car les dissensions religieuses agitaient encore les populations.

Mme de la Moussaye, comtesse de Quintin, était à la tête du parti protestant dans le pays. En 1662, elle commença à élever, sur les ruines de l'ancien château de Quintin, un nouveau château, dont elle comptait faire le quartier général de tous les huguenots du pays.

Denys de la Barde, homme éminent, qui avait été chanoine de Notre-Dame de Paris et prédicateur ordinaire de Louis XIV, était à cette époque évêque de Saint-Brieuc. Il s'effraya des projets de la comtesse, qui voulait ainsi donner un centre et presque une forteresse à l'hérésie dans le diocèse ; il obtint du roi la fermeture du prêche de Quintin ; de plus, Mme de la Moussaye reçut défense de continuer la construction de son château. Ce château devait être composé de quatre beaux pavillons reliés entre eux par de grands corps de logis. Un seul de ces pavillons était construit, et il existe encore aujourd'hui.

Mme de la Moussaye, contrainte de se soumettre, ressentit contre le prélat une violente colère et résolut de se venger. Un jour, se trouvant à Saint-Brieuc, elle rencontra l'évêque auprès de son palais épiscopal ; elle courut à lui, l'accabla d'injures, de reproches, et s'oublia jusqu'à essayer de lui donner un soufflet. Denys de la Barde supporta cet affront en silence, fit à la comtesse de Quintin un profond salut et se retira. Cette scène avait été trop publique, le scandale trop grand, pour que le retentissement n'en fût pas immense. Le bruit en vint jusqu'aux oreilles du roi, qui, dans son indignation, ordonna qu'il fût fait *bonne et brième justice*. L'évêque de Saint-Brieuc, en chrétien qui sait pratiquer le pardon des injures, s'interposa entre la justice de Louis XIV et la coupable, et, à sa prière, les poursuites furent abandonnées.

Mme de la Moussaye, profondément touchée de ce procédé, sentit sa colère s'éteindre et résolut de réparer sa faute. L'occasion s'en présenta bientôt. Peu de temps après, Denys de la Barde vint à Quintin en tournée pastorale. Mme de la Moussaye choisit ce moment ; elle s'avança au devant de lui jusqu'à l'entrée de la ville, et là, en présence de toute la noblesse du pays

et des principaux bourgeois de Quintin, elle demanda en pleurant pardon à l'évêque et le supplia d'oublier son emportement. Le prélat, touché lui-même jusqu'aux larmes du courageux repentir de Mme de la Moussaye, s'empressa de lui assurer que tout était oublié, et pour en donner la preuve, il voulut, avant de quitter Quintin, se rendre au château avec tout son clergé, et faire visite à la comtesse repentante.

*
* *

Peu à peu, les dissensions religieuses cessèrent en Bretagne. Le nombre des protestants diminua, puis le protestantisme lui-même disparut de notre sol pour ne plus revenir. Pendant plus d'un siècle, la petite ville resta paisible. Sauf quelques fondations religieuses, parmi lesquelles nous devons citer la construction de notre bel hospice (1752), rien n'a surgi d'important pendant cette période. Mais on l'a dit bien souvent : heureuses les villes qui n'ont pas d'histoire !

Nous avons en ce moment sous les yeux un petit imprimé sur feuille volante, qui nous semble assez original pour être reproduit ici. Il est du milieu du dernier siècle, et si ce n'est pas une pièce historique, il a du moins le mérite de peindre avec une naïveté charmante les us et coutumes de ce vieux temps.

Au haut de cette feuille est le timbre royal de France, l'écu aux trois fleurs de lys ; au-dessous est écrit :

Par permission de Messieurs les magistrats de cette ville.

Puis, en gros caractère :

PRODIGE EXTRAORDINAIRE.

« Le sieur Ignace Moltine, venant des pays étrangers, nouvelle-
« ment arrivé en cette ville, est conducteur d'une demoiselle ita-
« lienne qui a resté longtemps esclave en Turquie. Elle a eu les
« deux bras coupés jusqu'aux coudes par les barbares. Ce qu'il y a
« de plus surprenant, c'est que cette demoiselle qui n'a ni poignets,

« ni doigts, fait toutes sortes d'ouvrages; elle file au fuseau, enfile « une aiguille, coud très bien, coupe avec des ciseaux, attache avec « des épingles; elle tricote très finement, joue des verres et d'un « instrument; elle s'habille toute seule; elle écrit, coupe avec le « couteau tout ce qu'elle mange, pèle une pomme et la coupe; elle « fait plusieurs tours surprenants avec des œufs, enfin, quantité de « tours qui seroient trop longs à détailler. Ce véritable phénomène « a fait l'admiration de plusieurs princes et princesses tant étran- « gers que français, particulièrement des dames de France.

« Si quelques messieurs et dames de cette ville souhaitent « d'appeler cette demoiselle chez eux, elle se rendra à leurs ordres, « la faisant avertir une demi-heure auparavant. On peut la voir à « toute heure. On prend douze sols aux premières places et six « sols aux secondes. *La noblesse n'est point taxée.*

« Ils sont logés » (ici cessent les caractères d'imprimerie pour faire place à une grosse et irrégulière écriture, à l'orthographe fantaisiste) « *chez Besançon rus o beurre.* » Puis plus bas : « *Pour les R. P. Capucins gratis.* »

Il faut convenir que le sieur Ignace Moltine n'avait pas des prétentions trop exagérées, en ne demandant que quelques sols, pour l'exhibition d'un tel *prodige*. Nous sommes donc en droit de supposer que la ville de Quintin, tout entière, se transporta « *chez Besançon rus o beurre.* »

*
* *

Nous arrivons à la grande époque troublée qui s'appelle la Révolution de 1789. Le souffle orageux, qui s'abattit alors sur la France et la secoua d'un bout à l'autre de son territoire, se fit sentir aussi sur notre modeste cité; mais la secousse fut relativement faible. Le vallon souffre moins de la tourmente que les sommets.

Le sentiment enthousiaste qui salua l'aurore de la Révolution fut d'abord exempt de toute appréhension. La plupart des membres de la noblesse eux-mêmes crurent y voir le triomphe du bien, de la

justice, et rêvèrent pour leur patrie un nouvel âge d'or. On sait, hélas ! que le ciel de la France, si radieux dans ces jours d'espoir, se couvrit bientôt de gros nuages ; les illusions se dissipèrent, et l'anxiété remplit les âmes.

Quintin, comme les autres villes de France, tint à honneur d'entrer avec zèle dans la nouvelle voie. Le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, fut prononcé par les officiers municipaux et les officiers de la garde nationale, le serment fédératif requis par la Nation. On se rendit d'abord à l'église paroissiale où une grand'messe fut célébrée, puis le cortège, au retour, se réunit sur la place du Martray, où un autel avait été élevé. On lisait sur le frontispice : *La liberté rétablie*, puis la devise : *Vivre libre ou mourir !* Pendant la cérémonie de la prestation de serment, on tira vingt et un coups de canon, et toutes les cloches de la ville sonnèrent ; puis le soir, chant du *Te Deum* et feu de joie.

L'année suivante, la ville de Quintin fonda un club sous le titre de *Société des Amis de la Constitution*. Un président et des secrétaires furent élus, et la Société se réunit à certains jours. Elle s'empressa de s'affilier aux *Frères et amis* déjà réunis à Saint-Brieuc, à Guingamp, à Moncontour, etc., et même au club des Jacobins de Paris.

« Entièrement dévouée à obéir fidèlement à la Nation, à la Loi et au « Roi, disait le procès-verbal de la première séance, la Société usera « de tous les moyens que la sagesse, la prudence et le zèle éclairé « pourront lui fournir pour rappeler à cet engagement quiconque « s'en écarterait. Amie de l'ordre et de la loi, elle s'appliquera « toujours avec vigilance à observer et à faire observer les décrets « de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le Roi... »

Le but était beau sans doute ; mais entraînée par la marche rapide des événements, la Société, comme toutes celles de cette époque, glissa rapidement de l'ordre dans le désordre, du respect de la loi dans l'arbitraire et le despotisme.

* * *

La constitution civile du clergé fut le premier sujet de dissension

qui mit aux prises la Société des *Amis de la Constitution*, le Conseil municipal, et la grande majorité de la population.

M. Jacob venait d'être nommé évêque constitutionnel du département des Côtes-du-Nord (mai 1791). A l'occasion de son installation, la Société des *Frères et amis* de Saint-Brieuc adressa à celle de Quintin une invitation, pour venir, suivant leur expression, *partager leur joie et l'ivresse de leur patriotisme*. Une députation de six membres fut nommée pour se rendre à Saint-Brieuc assister à l'intallation de l'évêque, puis il fut décidé qu'à leur retour une fête publique aurait lieu à Quintin, pour célébrer ce *grand* événement. Ce fut alors que les dissentiments éclatèrent. Le recteur de Quintin, M. Souvestre, refusa énergiquement de chanter un *Te Deum* pour l'installation d'un prélat schismatique, retranché de la communion de l'Église. L'affaire fit du bruit ; M. Souvestre, sans s'émouvoir, resta inébranlable en présence de la colère et des menaces dont il était l'objet. Il fallut se contenter, pour la cérémonie, d'un vieux sous-diacre de bonne composition, qui chanta tout ce qu'on voulut. Il y eut à cette occasion, dans notre ville, un feu de joie, une illumination générale, et, qui le croirait ? des danses publiques ! Manière toute nouvelle de fêter le sacre d'un prélat.

Le mois suivant, M. l'abbé Nau fut nommé curé constitutionnel à Quintin en remplacement de M. Souvestre, resté fidèle à sa foi, et qui dut bientôt après s'acheminer vers l'exil. L'installation du curé *jureur*, suivant l'expression populaire, n'inspira pas, paraît-il, un grand enthousiasme à la population, car on se plaignit, dans une des séances du club, de ce qu'une partie des membres de la commune eussent refusé d'y assister. A cette occasion, l'assemblée décida qu'une députation prise dans son sein irait complimenter le nouveau curé, sans doute pour le dédommager de la froideur du corps municipal. M. Nau, très flatté des avances que lui faisait la Société des amis de la Constitution, demanda à en devenir membre, ce qui lui fut accordé. Nous lisons à ce sujet, dans le procès-verbal de la séance du 19 juin 1791, le passage suivant :

« M. Charles Nau, curé constitutionnel, s'est présenté à la barre.

« Sa présence a répandu dans tous les cœurs la joie la plus vive « et la mieux sentie. Ce citoyen zélé a demandé à être admis au « nombre des Amis de la Constitution. Sa conduite connue a été « le garant de son patriotisme. Pour la première fois, et sans tirer « conséquence pour l'avenir, l'allégresse a prévalu sur la forme. « M. Nau a été reçu par acclamation. Il a de suite prêté, entre les « mains du président, le serment prescrit par le règlement, et cet « acte de fermeté à mis le comble à ses vertus civiques... »

Malgré ses vertus civiques, ou peut-être à cause de ces vertus, son ministère, paraît-il, eut peu de succès à Quintin, et les brebis de son troupeau ne montrèrent que de la répugnance à se rallier autour de sa houlette schismatique.

Les plaintes en retentirent de nouveau au club des Amis de la Constitution ; nous lisons en effet à cette occasion, dans le procès-verbal de la séance du 17 juillet de cette même année 1791 :

« L'assemblée a chargé un nouveau commissaire de demander à « la municipalité qu'elle fasse conformer les prêtres à l'ordon- « nance du département, ou qu'elle déduise les motifs de ses « refus ; en observant que dimanche 17, ce jour, beaucoup de per- « sonnes se sont rendues à la messe d'onze heures ; et voyant « qu'elle était célébrée par le curé constitutionnel, sont sorties « scandaleusement de l'église. Restées à la porte jusqu'au moment « où le sieur Gallais commençait à célébrer, elles sont rentrées « avec affluence. Le sieur Gallais est monté à l'autel aussitôt que « le curé constitutionnel en est descendu, et d'une manière affec- « tée, qui dénote le dessein de discréditer les mystères célébrés « par le prêtre constitutionnel. »

« Il a été encore observé, dit le procès-verbal d'une autre « séance, que ce jour, dimanche, pendant les vêpres de la pa- « roisse, il s'était rassemblé au cimetière Saint-Thurian, quantité « de personnes, qui, contre l'usage ordinaire, y chantaient les « vêpres, dans l'intention, sans doute, de fomenter un schisme « dans cette ville. »

*
* *

Les séances du club de Quintin, tour à tour interrompues et reprises, recommencent enfin, le 22 septembre 1793, pour ne cesser qu'à la fin de l'année 1794, époque où l'association fut dissoute.

Mais les temps sont bien changés; les événements, en se déroulant, ont amené les mesures violentes et vexatoires et toutes les horreurs de la guerre civile. Quintin, pris, repris, abandonné successivement par les divers partis qui parcouraient le pays en armes, ne savait parfois que répondre au cri des sentinelles. On raconte, à ce sujet, que dans une sombre soirée d'hiver, alors que la ville se croyait encore occupée par les troupes royalistes, une forte colonne républicaine en avait déjà pris possession. Plusieurs citoyens inoffensifs, auxquels les ténèbres dérobaient la vue des uniformes, répondirent au cri *Qui vive?* des républicains, par le mot de *royalistes*. Les sentinelles envoyaient des balles et les hommes tombaient. Ce ne fut que plus tard, presqu'au milieu de la nuit, après plusieurs *accidents* de cette nature, que Quintin apprit qu'il avait changé de maîtres et devait par suite changer de cocarde et de cri de ralliement.

Le lendemain, les mêmes troupes républicaines tinrent un conseil de guerre; elles avaient à juger un de leurs jeunes soldats. Ce fut dans la chapelle dédiée à saint Yves, dont nous avons parlé, que se réunit ce tribunal militaire. Personne ne nous apprendra jamais les faits relevés à la charge de l'accusé; tout ce qu'on sait, c'est que la peine de mort fut prononcée contre lui; puis, avec la rapidité brutale de cette époque, il fut décidé que la sentence serait immédiatement exécutée. En conséquence, le condamné, en sortant de la chapelle Saint-Yves, fut conduit au *Grand Jardin*, à l'entrée de la ville, placé devant un peloton d'exécution, et passé par les armes.

Nous nous souvenons avoir entendu raconter dans notre enfance, par un témoin oculaire, l'émotion qu'occasionna dans la ville la mort de ce soldat inconnu. Il était dans toute la fleur de

la jeunesse : taille haute et svelte, visage imberbe et d'une grande douceur. La pluie qui ruisselait sur sa tête nue, pendant qu'il marchait au supplice, détrempait les longues mèches de ses cheveux blonds. En passant sur la chaussée, son regard mélancolique s'arrêta longtemps sur la surface de l'étang, dont les eaux sombres reflétaient les branches dépouillées des arbres. On crut, dans ses yeux, voir briller quelques larmes. Peut-être ce paysage paisible rappelait-il au jeune condamné un lointain souvenir d'enfance, et envoyait-il par la pensée un suprême adieu à ceux qu'il ne devait plus revoir....

*
* *

Dans cette malheureuse époque, les passions surexcitées rendaient ceux qui avaient l'autorité en main sourds à toute pitié, insensibles aux souffrances et aux angoisses de leurs compatriotes. La communauté des Ursulines, dont les religieuses avaient été expulsées au nom de la liberté, était alors transformée en maison de détention ; elle renfermait tous les *suspects*. Grâce aux événements du neuf thermidor, le couperet de la guillotine suspendu sur la tête des prisonniers, fut écarté à Quintin comme ailleurs. Nos chers compatriotes, au reste, avec l'inépuisable verve du caractère français, prenaient gaiement la position qui leur était faite, et ils oubliaient, dans de joyeux ébats et de spirituelles causeries, la mort hideuse qui faisait sentinelle aux portes du couvent.

Toutes les églises étaient alors fermées ; le curé constitutionnel avait été, lui aussi, emporté par le torrent ; la France aveuglée, — ou plutôt les bandits qui en avaient fait leur proie — ne voulaient plus d'autre culte que celui de la Raison.

Les motions présentées à cette époque aux séances du club sont le reflet fidèle des passions irréligieuses et subversives du moment; nous en citerons quelques-unes.

Séance du 9 nivôse an II. — « La Société a arrêté que la borne, « proche l'église paroissiale, marque de féodalité, sera abattue aux « frais de la Société. »

« Sur la motion d'un membre, la Société a nommé deux com-

« missaires à l'effet de faire repiquer et marteler les pierres « tombales armoriées dans la ci-devant collégiale et d'autres, s'il « s'en trouve, et partout où on en pourrait découvrir.... »

C'est sans doute à cette décision que nous devons d'avoir retrouvé, en démolissant notre vieille collégiale, deux statues tumulaires de chevaliers brisées et mutilées.

Séance du 13 nivôse an II (3 janvier 1794). — « La Société « arrête que les croix existantes sur les chapelles et dans tous « autres endroits seront descendues, et autorise deux commissaires « de traiter du prix pour cet effet et d'en rendre compte à la « Société. »

« Autorise les président et secrétaires à demander à la munici- « palité que la Société puisse se servir des vieux drapeaux de la « croix de Saint-Yves pour en former des drapeaux tricolores. »

Séance du 7 pluviôse an II. — « Sur différentes motions, on « a arrêté que deux commissaires présenteraient une pétition à la « municipalité, pour qu'elle autorisât à enlever tous les signes ex- « térieurs du fanatisme qui sont dans la commune, tels que croix, « saints, saintes vierges et anges,... et même à changer le nom « des rues qui ont des saints pour avant-courriers. »

Séance du 11 pluviôse an II. — « Sur la proposition d'un membre, « la Société arrête qu'il sera fait mention au procès-verbal d'une « flamme en tôle, aux trois couleurs, surmontée du bonnet de la « liberté, dont elle fait les frais, qu'elle destine à être placée sur la « tour de la ci-devant collégiale. D'un côté de cette flamme seront « inscrits ces mots : *Raison. Primidi, seconde décade de pluviôse,* « *l'an II de la République une et indivisible.* Et de l'autre côté : « *Liberté, égalité. Donné par la Société des républicains sans-* « *culottes de Quintin.* »

(*La fin prochainement*).

ALEXANDRE FARRY.

UNE NUIT ÉTOILÉE

Un soir, ou plutôt une nuit du mois de juin, je revenais seul et à pied d'une maison de campagne fort isolée, à trois heures de Paris, où j'étais allé passer la journée du dimanche, chez des amis.

La famille de mes hôtes était nombreuse; elle m'avait fait l'accueil le plus cordial. Après le dîner, on avait chanté, on avait dansé, je m'étais laissé attarder. J'aurais accepté l'hospitalité qui m'était offerte, si un rendez-vous et des occupations impérieuses ne m'avaient rappelé de très bon matin à Paris. Il était plus de minuit quand je me mis en route. L'heure des voitures et des chemins de fer de banlieue était passée, et je venais d'entendre mugir au loin le dernier convoi. Mais le temps était magnifique, j'étais jeune alors, et je me dis que deux ou trois heures de marche par une si belle nuit seraient une agréable promenade plutôt qu'une fatigue.

Pour atteindre la grande route, en abrégeant, j'avais à traverser par des sentiers une plaine assez vaste de florissantes cultures. L'atmosphère était calme et tiède. Aucun souffle ne faisait onduler les sveltes tiges des seigles. Aucun bruit ne parvenait à mes oreilles; le rossignol se taisait depuis huit jours, et mes pas sur le sentier gazonné n'éveillaient eux-mêmes aucun écho. Aucun nuage ne voilait le ciel, mais la lune était absente. Les étoiles dont les hauteurs de l'espace étaient illuminées ne projetaient sur la terre qu'une pâle clarté sans éclat et sans ombres. Parfois d'autres astres, les étoiles filantes, traçaient devant mes yeux un faible éclair, bientôt effacé.

Je cheminais lentement, ému de ce silence de la nature. Je sentais pénétrer dans mon âme de vagues rêveries.

Tout à coup, à un détour, sur la lisière d'un bois, j'aperçus à quelques pas une forme humaine, étendue dans une complète immobilité.

Je tressaillis involontairement. Que pouvait faire là un homme, à pareille heure, loin de toute habitation? J'avouerai que mon premier sentiment irréfléchi fut celui de la méfiance. Je me rassurai aussitôt, en pensant combien il était peu vraisemblable qu'un malfaiteur passât ainsi la nuit à la belle étoile, en un lieu où il n'avait à guetter aucune proie. Il était mille fois plus probable que c'était quelque buveur surpris dans sa marche par la léthargie de l'ivresse et que réveilleraient seuls les rayons du soleil levant. Pourtant, je m'étais arrêté instinctivement, rien ne me pressait de passer outre, et j'avais du moins tout le loisir de réfléchir. Je contemplais la voûte étincelante du ciel, puis mes regards s'abaissaient sur cette forme inerte, obscure, collée contre terre, dans laquelle il me fallait reconnaître et saluer le roi de la création.

La chose me paraissait difficile. Jamais je n'avais trouvé l'homme aussi misérablement petit, et l'incident vulgaire de cette rencontre inattendue soulevait en moi des pensées tumultueuses. Il me semblait que je les agitais pour la première fois.

Est-ce bien possible? me disais-je en appuyant mon front sur ma main droite. Chacune de ces lampes célestes, suspendues à d'incalculables distances, est un soleil plus vaste peut-être que celui qui va les éteindre dans quelques heures. Des mondes inconnus tournent autour de chacune d'elles. La terre que je foule, si étroite que j'en parcourrais en trois mois tout le circuit, n'est qu'une des plus mesquines planètes asservies à l'un des moindres d'entre les astres. Là naissent et meurent chaque jour des millions de millions d'insectes, dont quelques-uns sont appelés des hommes. En voici un qui dort sur sa tombe. Demain, après-demain, qu'importe? il descendra un peu plus bas pour redevenir poussière, pour se confondre avec cette poussière qu'il baise en ce moment et dont déjà

je le distingue à peine. Et l'homme, grain de poussière imperceptible emporté dans l'immensité de l'espace, serait le roi de cette immensité, de cette création splendide et de ces milliers de soleils? Ce pauvre dormeur, anéanti dans la stupidité de l'ivresse, ce serait là l'image même du Dieu tout-puissant, son chef-d'œuvre, l'objet de ses prédilections et de ses complaisances? Où suis-je? Ai je moi-même les yeux ouverts? Et si je ne rêve pas seul, n'est-ce pas le rêve insensé, l'illusion orgueilleuse de l'humanité en délire?

Pardonnez-moi, mon Dieu, ajoutai-je, ce cri de mon néant en face de l'immensité. — Et je restai quelque temps abîmé dans mes pensées en désordre, jusqu'au moment où je crus entendre comme un écho lointain du chœur des anges : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Je rouvris les yeux que j'avais fermés. C'était toujours le même calme, le même silence de la nature. L'écho n'avait résonné que dans mon cœur. C'était aussi la même immobilité de l'homme étendu devant moi.

Peut-être, me dis-je, l'ai-je calomnié deux fois. Peut-être cette forme indécise est-elle l'enveloppe d'une vive intelligence plongée dans la méditation. Qui me répond que je ne suis pas en présence d'un sage, d'un observateur, d'un profond génie? Je pensai aux simples pasteurs de la Chaldée, étudiant les premiers, dans leurs longs loisirs, près de leurs troupeaux assoupis, la marche auguste des étoiles. Je pensai, confus de mon ignorance, au développement des germes de cette science merveilleuse.

L'homme, insecte si infime, a multiplié ses organes en surprenant les secrets de la nature, en appelant à son aide les plus savantes combinaisons du verre et du métal. Il a résolu les plus hauts problèmes, il a découvert, fixé, vérifié les lois du monde, il a su lire couramment au livre éblouissant des cieux. J'admire les prodigieux efforts de génie que constate et que résume un grossier almanach entre les mains d'un paysan. L'homme, à l'étroit sur notre planète, s'est élancé audacieusement vers les sphères les plus élevées. Il est littéralement vrai que le grain de poussière a

escaladé les cieux. Il a sondé les abîmes, il a mesuré les dimensions et les distances, il a écrit l'histoire des révolutions passées, il a prédit, avec une précision infaillible, l'histoire des révolutions futures. Pauvre créature éphémère, il sait ce qui se passera dans des millions d'années, à des millions de lieues de son tombeau, si Dieu ne brise pas lui-même son œuvre.

Il y a des jours dans l'année où une feuille de papier imprimé annonce qu'en tel lieu, à telle heure, à telle minute, tel phénomène détaillé, une éclipse, par exemple, se produira dans les profondeurs du ciel. Ces jours-là, une foule confiante dans les prédictions de la science se répand sur les places publiques, garnit le haut des collines et le faîte des maisons. Tous les yeux sont levés, tous les instruments sont dressés, depuis les télescopes des astronomes jusqu'aux fragments de verre que des enfants ont noircis à la fumée, et, à l'instant précis qu'a déterminé le calcul, les astres dociles viennent se ranger dans l'ordre que Dieu leur assigna au commencement, et que l'esprit de l'homme a découvert. L'homme, qui me paraissait si petit tout à l'heure, s'élève donc par l'intelligence à des hauteurs incommensurables. Il s'élève au-dessus des étoiles.

Alors, le mot célèbre de Pascal me revint en mémoire : — « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais « c'est *un roseau pensant*. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme « pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. « Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait plus noble que « ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'uni- « vers a sur lui, l'univers n'en sait rien. »

A cette pensée, je me redressai fièrement, et je respirai plus à l'aise l'air vivifiant d'une belle nuit. Je repoussai avec dédain la vanité puérile de l'impression qui avait un moment accablé ma faiblesse. Je reconnus en moi, à n'en pouvoir douter, le principe immatériel et divin qui fait la grandeur de l'homme, que ne borne pas le temps ni l'espace, et que l'humble prison du corps n'empêche pas de s'élancer librement vers l'infini.

Je me remis en marche, curieux de voir de plus près celui de

mes semblables dont l'aspect avait fait passer dans mon esprit de pareils courants d'idées. Mais à mesure que j'approchais, la forme étendue se modifiait singulièrement. Ce ne fut pas sans une véritable confusion que je touchai un tronc d'arbre renversé, sur lequel avait été oubliée une blouse de cultivateur. C'était là le malfaiteur aux aguets, le buveur endormi ou l'astronome en observation.

Il y avait de quoi guérir de la rêverie, et je souris de mes hypothèses. Pourtant, je me trouvais trop engagé dans mes méditations, la solitude leur était trop favorable pour qu'il me fût possible d'en interrompre le cours.

Eh bien ! après tout, me dis-je en cheminant, je ne regrette pas cette méprise, cette illusion passablement ridicule de mes sens. L'impression que j'en ai éprouvée, le contraste entre l'âme et le corps, entre l'intelligence et la matière, entre la grandeur et la petitesse de l'homme, ne me devient que plus sensible. Voilà bien la matière pure, l'inerte et aveugle matière. Ce morceau de bois abattu par le vent ou la cognée et destiné aux flammes, fût-il encore plein de sève et chargé de feuillage, fût-il soutenu par des racines profondes, couronné de fleurs comme l'acacia, majestueux comme le plus haut cèdre du Liban, ce serait toujours la matière. Certes je ne fais pas fi de la matière, et je comprends qu'on s'éprenne d'enthousiasme pour les merveilles de la création matérielle. Le moindre brin d'herbe est aussi merveilleux que le plus vaste des soleils. Mais cet enthousiasme de la nature est encore le privilège exclusif de l'homme et un des signes de sa grandeur. La nature ignore toutes les splendeurs qu'elle étale. Elle ne sait pas le nom du Maître suprême qui lui a dicté des lois, ni le nom de cet autre dominateur qui la déchire, qui la façonne, qui l'observe et qui l'admire.

Ce n'est pas le corps de l'homme qui pourrait observer la matière, car il n'est que matière lui-même, composé des mêmes éléments chimiques, condamné à la même ignorance, au même asservissement, et sans cesse brisé, broyé par des forces qui lui sont supérieures. L'animal doué des instincts les plus développés,

que nous appelons quelquefois de l'intelligence, il ne s'observe pas, il se contente de vivre, comme la plante de végéter, sans savoir comment, sans savoir pourquoi, sans se le demander jamais. Il n'y a que l'intelligence de l'homme qui se pose des questions. Il n'y a qu'elle qui puisse se rendre raison de la matière, et s'élever par là à la notion de ce qui est immatériel, de ce qui est pure intelligence. Quand le chirurgien observe son propre corps, assurément ce quelque chose qui observe, qui scrute, qui étudie, qui analyse, qui découvre des lois et des causes, est autre que la chose observée. L'homme seul se sert de spectacle à lui-même. Tout me révèle cette puissance invisible que mes organes ne touchent pas, mais qui les régit et les domine, qui franchit en un instant des espaces sans limites et qui plonge dans l'infini.

Ce n'est rien encore. Voici que je me demande pourquoi j'ai quitté une maison hospitalière, pourquoi j'ai résisté aux instances de mes amis, pourquoi je me prive de sommeil et je fais vers Paris cette marche nocturne. Je me réponds que c'est pour tenir une promesse, pour me rendre donc à l'appel d'un devoir. Assurément le mérite est mince, dans le cas spécial où je me trouve, et je n'ai pas la sottise de m'en enorgueillir. Pourtant l'idée de Devoir, l'idée de mérite se présente à mon esprit, et je suis frappé de sa magnificence. Je m'enorgueillis, comme homme, de ce nouveau privilège de l'humanité. Je sens que j'accomplis un acte de volonté, un acte de ma liberté morale. J'aurais été libre de manquer à ma promesse, je serais libre de revenir sur mes pas, et je continue de marcher, guidé, entraîné par un sentiment moral. Or, qu'est l'intelligence la plus éclairée, au prix de ce sentiment moral commun à tous les hommes, qui les rend capables d'un libre sacrifice et d'une vertu ? Quel physicien, quel astronome, quel géomètre de génie saura rendre compte de la simple idée du devoir ? Le devoir, qui est la vraie dignité de l'homme, la règle supérieure de sa vie, la mesure de l'estime qu'il fait de lui-même et qu'il inspire aux autres ; le devoir, dont l'accomplissement est, dans les jours mauvais, sa consolation ineffable. Parfois l'on s'étonne et l'on se scan-

dalise des variations que la diversité des temps, des mœurs et des institutions a fait subir à l'idée du Devoir. Je suis bien plus touché de la permanence, de l'universalité de l'idée elle-même. Partout, chez tous les peuples, je retrouve ce fonds commun d'idées morales dont les Commandements de Dieu sont l'immortelle et rigoureuse expression. Je ne lis pas un livre d'histoire, ni un récit de voyages, sans admirer comment, à travers tant de dérèglements et d'usages barbares, s'est cependant perpétuée, dans la conscience du genre humain, la loi souvent enfreinte mais toujours présente du devoir.

Des esprits révoltés ont prétendu secouer le joug des traditions religieuses de l'humanité. Ils se sont pourtant efforcés de préserver l'arche sainte du devoir. Ils ont essayé de la placer sous la sauvegarde d'une religion nouvelle, d'une religion humaine qu'ils ont nommée la religion de l'honneur. Ils ont proclamé bien haut l'excellence et la prédominance de la loi morale, en posant cette maxime : que l'honneur est plus précieux que la vie. Et combien d'hommes, en effet, obscurément ou avec éclat, font tous les jours à l'honneur le sacrifice de leur vie !

Ah ! certes, je ne méprise pas l'honneur, j'y vois encore une preuve de la grandeur morale de l'homme. Tout en trouvant fragiles les lois que ce mot résume, je ne le prononce qu'avec respect. Il a par lui-même, dans la langue française surtout, un prestige et une puissance contre lesquels je ne songe pas à me défendre. Mais alors que les ténèbres de la nuit m'enveloppent, je me souviens que l'honneur a d'ordinaire besoin de la lumière. Je me souviens du mot profond d'une mère chrétienne. En prenant congé d'un fils chéri qui allait affronter loin d'elle les difficultés de la vie, elle lui disait, pour dernière recommandation de sa tendresse : Méfie-toi de l'honneur humain, mon fils. C'est bien peu de chose, lorsque le soleil est couché. — Je me souviens aussi de la manière dont Joseph de Maistre a exprimé la même pensée : « La nuit est dan-
« gereuse pour l'homme, et sans nous en apercevoir nous l'aimons
« tous un peu, parce qu'elle nous met à l'aise. La nuit est une
« complice naturelle constamment à l'ordre de tous les vices, et

« cette complaisance séduisante fait qu'en général nous valons « tous mieux la nuit que le jour. »

Aussi la loi de la conscience, qui est indépendante de la lumière et des ténèbres, la loi sainte du Devoir est plus haute et plus auguste que la loi de l'honneur.

Et ce n'est pas tout. Il y a des âmes d'élite à qui ne suffit pas la loi du devoir, et dont l'activité inquiète aspire à se rapprocher de plus en plus d'un type divin de perfection. Il y a les prodiges journaliers de la chasteté, de l'abnégation, de la charité chrétienne. L'homme ne s'élève pas seulement jusqu'à comprendre par son intelligence l'idée de l'infini, par sa conscience l'idée du devoir. Il monte, il monte encore, il s'unit à Dieu dans une étreinte d'amour. Sa nature alors se transfigure et se divinise. Je vis au milieu de ces prodiges de l'ordre moral. Le peu que je vaux moi-même, je le dois aux soins pieux dont des mains angéliques ont entouré mon enfance. Et que faisais-je tout à l'heure, ingrat et aveugle que j'étais, quand, troublé par le petit espace qu'occupe sur la terre l'enveloppe matérielle de l'âme humaine, je méconnaissais sa grandeur ?

Ainsi se succédaient et s'enchaînaient mes pensées, comme je continuais de cheminer dans le silence de la nuit. Cependant, j'étais arrivé à l'extrémité de la plaine déserte. Des maisons d'humble apparence m'annonçaient le commencement d'un gros village où je savais devoir rencontrer le grand chemin. Je remarquai avec surprise que l'intérieur de l'une d'elles était éclairé. J'eus la curiosité de regarder, par la vitre fêlée d'une petite fenêtre sans rideaux qui était à la hauteur de mes yeux, ce qui pouvait se passer à pareille heure dans ce pauvre réduit.

Je vis une chambre presque nue, à peine garnie de quelques attributs de la misère, un grabat sur lequel gisait une vieille femme aux traits décomposés, et près d'elle le sévère costume d'une sœur garde-malade, dont la coiffe me cachait le visage. Cette fois ce n'était pas une illusion : j'étais bien assuré que de ce nouvel observatoire je ne contemplerais pas la seule matière. Je vis la sœur se

lever pour soulager par quelques soins l'agonie de la mourante. Comme elle se retournait de mon côté, je pus apercevoir son visage, et je le reconnus !

C'était bien la jeune fille que j'avais souvent admirée au bal, trois ans auparavant, dans tout l'épanouissement de la beauté. Elle avait reçu en partage les dons réunis de la nature, de la naissance et de la richesse. Les hommages venaient la chercher de toutes parts, la vie ouvrait devant elle ses plus riantes perspectives. J'avais appris qu'à la fin de l'hiver, quand chacun attendait l'annonce d'un brillant mariage, elle avait dit adieu au monde pour aller se cacher dans un noviciat de sœurs garde-malades des pauvres, dans une de ces maisons que la politique de nos jours proscrit et a résolu de fermer. Le monde frivole, étonné, bientôt distrait, avait lui-même accueilli cette nouvelle avec respect. Je ne l'avais pas revue depuis, mais je n'en pouvais douter, c'était bien elle. Sa tête charmante, encadrée dans la coiffe de lin, me semblait plus belle que lorsqu'elle était parée de fleurs. Sa taille élégante, revêtue de la robe de laine, avait encore la souplesse du roseau. C'était bien le roseau pensant de Pascal, roseau aimant, roseau priant et adorant, digne d'être soutenu par la main divine qui avait un sceptre de roseau.

Je n'essaierai pas de décrire l'émotion que j'éprouvai. Il y a des attendrissements qui doivent se communiquer de l'âme à l'âme, sans phrases.

Je n'osais pas pénétrer dans la masure, je craignais que mon intervention ne fût indiscrète. Je m'arrachai avec peine à la petite fenêtre, lorsque l'aube naissante me fit appréhender d'être aperçu. Je traversai rapidement le village, où quelques bruits commençaient à s'éveiller, et je me trouvai sur le grand chemin. Une file continue de chariots de la campagne apportaient à la ville, au vampire endormi, ses provisions du matin. A la barrière, les employés de l'octroi sondaient le contenu de chaque charrette, cherchant à déjouer la fraude avec cette défiance dont la nécessité est médiocrement honorable pour notre espèce. Dans Paris, et jusqu'à ce que

j'eusse atteint ma demeure, je ne rencontrais que des gens de police ou les mystérieux ouvriers des industries nocturnes, humbles chiffonniers, pauvres balayeuses, tous aux vêtements souillés, tous penchés sur des immondices, et ne songeant pas à relever la tête vers ce ciel où pâlissaient les étoiles, où le soleil allait apparaître dans sa gloire. Assurément, je ne voyais l'homme que sous ses aspects les plus humiliants, le labeur sordide, l'abjection et l'ignorance. Mais je pensais encore à la sœur garde-malade des pauvres ! Et puis, je me disais que chacun de ces travailleurs accomplissait obscurément un devoir, faisait acte de sa liberté morale, était capable d'une vertu sublime. Sur chacun de ces fronts courbés, je croyais voir resplendir le divin rayon de la pensée, le signe de la grandeur de l'homme, le reflet de l'âme immortelle.

ALFRED DE COURCY.

L'ABBÉ DU LAURENS DE LA BARRE

Ce n'est pas ici une notice destinée à retracer la vie, à mettre en lumière les œuvres d'un poète célèbre. Nous nous proposons seulement de rappeler, en peu de mots, la sainte existence d'un homme de bien, ami des lettres et des arts ; d'un prêtre, victime d'un temps néfaste, dévoué à son Dieu, à son Roi !...

Alexandre-Marie du Laurens de la Barre, fils d'Antoine, officier des gardes du corps de Louis XIV, naquit à Concarneau en 1715. Il fut appelé par ses vertus et son savoir à la place de premier aumônier de la pieuse fille du bon roi Stanislas de Pologne, Marie Leczinska, reine de France, épouse de Louis XV. Le vertueux dauphin Louis honorait l'aumônier de la reine d'une sincère et vive amitié, et partageait même souvent ses travaux et ses pieuses veilles.

Des talents modestes, mais sérieux, élevèrent bientôt l'abbé du Laurens au rang de recteur de l'Université. Il fut, en outre, nommé grand-maître du Collège de Navarre ; mais à la mort de la reine, il crut devoir quitter Paris et revenir en Bretagne, où son évêque le nomma grand vicaire (1768).

La Révolution le trouva à son poste avancé. « Il demeura caché quelque temps, nous dit M. l'abbé Téphany, dans son *Histoire de la persécution religieuse*, dans un manoir, aux environs de Quimper. Le saint vieillard se soumettait avec peine aux moyens employés

par ses parents pour le mettre à l'abri. Ils étaient opposés à la droiture de son caractère. Il ne put échapper longtemps aux poursuites dont il était l'objet. Arrêté dès 1792, condamné à être déporté à Cayenne, il fut conduit à Rochefort. En passant à Saint-Fulgent, le commissaire du Directoire, un prêtre apostat, eut la cruauté de lui faire lier les mains avec des cordes tellement serrées, qu'elles furent rougies par le sang de la victime. »

Jeté, avec d'autres prêtres, dans les prisons de Rochefort, puis de l'île de Ré, il périt ainsi, sur un rocher de l'Océan, privé de tout secours, à l'âge de 83 ans, le 16 décembre 1798.

Mgr de Beauregard, son compagnon de captivité, dit, dans ses *Mémoires*, que l'abbé du Laurens était doué d'une belle et noble physionomie, et qu'il charmait ses frères dans le malheur et dans la foi, par ses excellents commentaires des saintes Écritures.

Ce témoignage est confirmé par M. l'abbé Tresvaux, dans son *Histoire de la persécution religieuse en Bretagne* (page 300). Ce savant historiographe ajoute « qu'à cet âge très avancé, le vénérable déporté n'avait rien oublié, et qu'il étonnait par la solidité, la variété, l'étendue de ses connaissances. » Nous savons aussi qu'il se plaisait à soutenir le courage de ses compagnons, voués à la mort comme lui, en leur récitant quelques stances de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont il traduisait en vers et de mémoire des chapitres nombreux, qui par malheur n'ont guère laissé de trace que dans les souvenirs traditionnels de la famille.

Nous n'avons à ce sujet pu découvrir que des notes très incomplètes, peut-être altérées, et dont il serait difficile de donner des extraits suivis. Voici pourtant quelques vers que nous trouvons transcrits sur des marges de vieux cahiers :

Livre Ier, chapitre Ier.

Qui me suit ici-bas ne marche point sans guide,
Au milieu de la nuit, car je suis son égide...
— Nous dit notre Sauveur. — Par ce divin discours
Jésus-Christ nous exhorte à l'imiter toujours,

Si nous voulons des cieux recevoir les lumières
Et bannir de nos cœurs le monde et ses chimères...
Mes frères, que souvent la méditation
De Jésus vous excite à l'imitation...

Livre III, ch. XIV.

Vous avez fait sur moi tonner vos jugemens :
Mes os ont ressenti d'affreux tressaillemens,
Et mon âme, ô Seigneur, d'épouvante est glacée.
Interdit, éperdu, je songe en ma pensée
Que les cieux ne sont pas assez purs à vos yeux [1]...

Nous avons recueilli ces vers, comme on recueille de pieuses reliques ; — mais que sont devenues ces stances, nombreuses, paraît-il, dont notre vénérable parent avait trouvé l'inspiration dans ce beau livre de l'*Imitation* du Christ, du Christ, son maître, qu'il sut imiter par une mort triomphante au fond du cachot révolutionnaire ?

Maintenant il ne nous reste de lui que deux petits ouvrages complets, dont l'actualité fit sans doute le mérite en leur temps. Le premier a pour titre : LES MONUMENTS PUBLICS. *Poëme dédié à Mgr le Dauphin :* avec permis d'imprimer du 5 février 1753, signé Berryer ; de l'imprimerie de Simon, imprimeur de la Reine et de l'Archevêché.

L'opuscule forme un cahier in-4°, avec vignettes fleurdelysées et contient 14 pages.

Les vers ne sont sans doute pas très remarquables comme poésie ; mais on conviendra qu'ils renferment souvent des accents empreints d'une grande et saine philosophie, d'un patriotisme ardent et élevé.

Après la dédicace, le poème débute par l'invocation d'usage en ce temps-là ; puis le poète s'écrie :

O monumens.....
Je laisse à des pinceaux plus féconds en prodiges
Le soin ingénieux d'embellir vos prestiges.

[1] Nous avons intercalé ces vers et quelques autres dans les *fragments tirés de l'Imitation*, que nous avons publiés en 1864. (Bray, édit., Paris. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, impr.)

Moins pompeux et plus vrai, par des accens flatteurs
Je n'encenserai pas ces marbres imposteurs,
Taillés par l'arrogance ou par la main des crimes.
A l'essor des vertus je consacre mes rimes....

Les monuments les plus fameux, le temple d'Ephèse, celui d'Apollon, bâti à Rome par Auguste, après la victoire d'Actium, le temple de Salomon, les Pyramides, etc., défilent alors dans le poème. Puis, nous y lisons cet appel patriotique :

Princes et citoyens, embellissez vos villes
Par le concours des arts, par des travaux utiles :
Redoutez de l'oubli l'indigne obscurité,
Et transmettez vos noms à la postérité....

Le Dieu qui créa l'homme et qui tient en ses mains
Des peuples et des Rois les fragiles destins,
Transporta les talens sur les bords de la Seine :
O Rome, ton éclat n'est plus qu'une ombre vaine.
Mais interromps le cours de tes justes douleurs :
Tu verras les Français réparer tes malheurs...

Mais un nouveau prodige à mes yeux se découvre :
Quel mortel ou quel Dieu dessina de ce Louvre
Le merveilleux contour, qui reflète à la fois
La grandeur du génie et du peuple et des Rois ?...

Ce petit poème est suivi d'un mémoire en prose (22 pages), intitulé : *Très humbles représentations de l'Université au Roi, au sujet du bail pour l'établissement de l'instruction gratuite.*

Voici le début de ce mémoire, qui ne serait peut-être pas sans intérêt en ce moment :

Sire, — L'Université, honorée des premiers bienfaits de Votre Majesté, se présente aujourd'hui aux pieds du trône pour vous en demander l'accomplissement.

En 1719, V. M. établit l'Instruction gratuite de la jeunesse, et pour stipendier les professeurs de la Faculté des Arts, elle accorda le 28e effectif du Bail général des Postes et Messageries du Royaume.

Cet établissement a toujours été regardé comme également glorieux pour V. M. et avantageux pour le Public. C'est sous ce point de vue que l'envisagea M. le duc d'Orléans, régent. Ce prince, ami des lettres, etc.

Il nous reste à citer un dernier ouvrage de l'abbé du Laurens : c'est une ode sur la mort de Mgr le Dauphin, avec permis d'imprimer du 6 février 1766, signé : DE SARTINE.

Le Dauphin, l'ami du poète, était à son lit de mort, ou plutôt tout était fini, lorsque l'aumônier de Marie Leczinska s'écriait :

L'air s'obscurcit, l'orage gronde !...
Français, vous cessez d'être heureux.
Que votre tristesse est profonde :
Je n'entends que cris douloureux !...

Un mal qui tout à coup s'enflamme,
Épuise sur Lui ses fureurs,
Sans pouvoir ébranler son âme,
Plus forte encor que ses douleurs...

La foi, qu'en vain l'erreur outrage
Par ses audacieux écarts,
Lui fait déployer ce courage
Éclatant à tous les regards.

J'ai vu dans sa fougue effrénée
L'Impiété même étonnée
Baisser un front présomptueux. .
Et publier par son silence
Et le triomphe et la puissance
De l'héroïsme vertueux...

L'Éternel dont la main puissante
Produit les biens, permet les maux,
Voit la Religion tremblante,
Lui tend les bras et dit ces mots :
« Ce fils que tu chéris, que j'aime,
« Je le donnai par grâce extrême,
« Pour servir d'exemple et de frein ;
« C'était une faveur insigne,
« Mais la terre n'en est plus digne
« Et je le reprends dans mon sein.

« Aux larmes, aux regrets livrée,
« Console-toi, Fille des Cieux ;
« Descends sur la terre éplorée,
« Sur le Père jette les yeux.

« De ses aïeux qu'il se rappelle,
« Imitateur ferme et fidèle,
« Il fera refleurir tes lois ;
« Il brisera ton ennemie,
« Et pour toujours je te confie
« Au plus aimé de tous les Rois ! »

Tels sont les écrits, peu nombreux, de l'abbé du Laurens de la Barre. Tel fut le prêtre, tel est le poète : modeste, ferme, austère, inébranlable dans ses convictions, et qui poussa le courage et le scrupule jusqu'à se livrer lui-même par ses pieuses imprudences... A défaut de l'auréole que le monde attache au front de ses élus, Dieu lui accorda celle qui luit à jamais sur le front sanglant des Martyrs !

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Coat-ar-Roch, 18 février 1880.

LUC

SIMPLE HISTOIRE

II *

Du placis Saint-Sauveur, Luc descendit au Jerzual par une des sombres ruelles qui y débouchent.

Si vous n'avez vu de vos deux yeux le Jerzual, une de ces vieilles loques du moyen âge, guenilles chéries de l'antiquaire et de l'artiste, qui pendent encore aux vêtements de tant de bonnes villes de la pittoresque Bretagne, il est assez malaisé de vous le dépeindre avec la plume. Figurez-vous cependant un étroit sentier, pavé de dalles glissantes et de cailloux roulés, grimpant par un angle de quarante-cinq degrés des bords de la Rance au sommet de la colline, entre deux rangées de vieilles maisons en torchis, aux façades lézardées, aux soubassements verdis par la mousse. Toutes ces masures semblent trébucher en se serrant mur contre mur, toit contre toit, sur les moindres saillies du roc. Les premiers étages surplombent sur la rue ; les mansardes sur les premiers étages. Etroit est le ruban de bleu céleste que les gables aigus des pignons aux toitures demi-effondrées, cherchant à se rejoindre sur la tête du passant, lui laissent apercevoir. Les rez-de-chaussée sont occupés par des artisans de toutes professions. On y entend le bruit sourd du marteau des cordonniers, le tic-tac monotone du métier des tisserands, le râclement strident de la varlope, le son argentin de l'enclume des forgerons frap-

* Voir la livraison de septembre, p. 184-196.

pée en cadence par des bras nerveux, la complainte langoureuse du tailleur bas-breton, assis les jambes croisées sur son banc et qui coupe ou faufile les *bragou-braz* et les *chupenn* des paysans. L'odeur repoussante, mais tonique, des tanneries vous saisit à la gorge et se dégage des soupiraux tout tendus de toiles d'araignées. Sur vos têtes se balancent en festons, suspendus aux étroites fenêtres, les peaux et les lambeaux de peaux sortis de la cuve au tan, et séchant en plein air. Ni la physionomie de cette rue, ni celle de ses habitants n'ont dû beaucoup changer depuis plusieurs siècles.

Luc entra en se courbant sous une porte au cintre de granit en accolade surbaissée, qui portait gravé dans la pierre le millésime de 1592; puis, franchissant les marches disjointes et oscillantes d'un étroit escalier sans lumière, où l'habitude seule pouvait guider et donner assurance, il se trouva devant la porte, à ce moment grande ouverte, de l'officine du docteur, son unique appartement, qui lui servait à la fois de chambre à coucher et de laboratoire. De son lit, il pouvait, tout en sommeillant d'un œil, surveiller de l'autre la cornue ou le matras qui bouillotait sur la flamme bleuâtre d'un réchaud ébréché.

On l'accusait de chercher la pierre philosophale. Non! Panæolus ne cherchait pas l'*or*, il cherchait l'*âme*, et, comme il ne l'avait jamais trouvée, ni à la pointe de son scalpel, ni au fond de son récipient, il la niait, tout en s'efforçant jour et nuit de surprendre les secrets de la vie et de pénétrer les mystères de la nature. A ce jeu-là, de plus habiles que maître Panæolus ont perdu la partie.

Petit, replet, la face enluminée, l'Esculape dinannais n'avait rien de l'extérieur doctoral qu'affichent ordinairement ses confrères. La malice, presque l'espièglerie, pétillait dans ses petits yeux ronds et gris, enfoncés sous des sourcils en buisson et cachés, plutôt pour en dissimuler les éclairs que pour les besoins de la vision, derrière les verres immenses de vastes lunettes à monture d'or. Le sarcasme errait sur ses lèvres minces et serrées, aux coins relevés par un perpétuel et amer ricanement.

En apercevant le visage triste de son jeune visiteur, les traits du

docteur Panæolus perdirent un instant leur gaieté convulsive. Il faillit laisser échapper de sa main un épais bouquin relié en parchemin jauni dont l'étude paraissait l'absorber.

— « Eh ! eh ! qu'est-ce que ceci ? Luc, le joyeux Luc, revient-il de l'enterrement ? »

— « Ne plaisantez pas, maître, ce n'en est point le temps ! Le malheur a visité notre demeure. Mon père croyait le crédit de son neveu inébranlable. Il a engagé dans ses spéculations tout son modeste avoir. Son neveu l'a entraîné dans sa ruine, et, un jour ou l'autre, notre pauvre maison sera saisie par les hommes de justice, à moins que je ne trouve par mon travail le moyen de la préserver de ce désastre. Je pars ce soir pour chercher fortune au loin. »

— « Il faut de la philosophie, Luc, beaucoup de philosophie dans la vie !... Et tu vas...?

— « A Paris. On dit que les serviteurs bretons y sont recherchés et largement payés. »

A ce mot de Paris, une étincelle de joie brilla dans les yeux du docteur et fit tressaillir les muscles de sa face rubiconde.

— « Bravo, Luc, bravo ! A quelque chose malheur est bon ! Paris !... C'est la capitale de la science et du plaisir, ces deux seuls biens réels qu'il y ait sur la terre ; car vois-tu, ami, — et en disant ces mots il se rapprocha presque jusqu'à toucher l'oreille du jeune pâtre, comme s'il eût craint d'être entendu, — te voilà devenu un homme : il faut secouer les superstitions dont on a amusé ton enfance. Il vient un âge où l'on doute de tout, où l'on rejette comme des rêveries tout ce qu'on ne peut saisir de l'œil ou toucher du doigt. Cet âge, tu y es arrivé. La nature t'a fait intelligent. Pourquoi ne pas chercher à monter dans les régions du savoir ?... Voici une lettre de recommandation pour un de ces philosophes vraiment dignes de ce nom qui ont entrepris de régénérer l'humanité, de la délivrer du fanatisme qui la tient dans ses fers, de l'élever par la seule raison et la seule science aussi haut qu'elle peut atteindre. Cette lettre peut t'ouvrir la voie de la fortune, peut-être de la célébrité. A toi de décider si tu veux rester le serviteur de ceux qui

sont nés tes égaux, ou si tu préfères marcher de pair avec eux, sur eux peut-être. Le jour se prépare... il luira bientôt... tu le verras resplendir sur l'humanité..., où nous, que l'on appelle les enfants de la plèbe, nous qui ne sommes *rien*, serons ce que nous devons être : *tout !...* »

A ces mots, il ouvrit un portefeuille poudreux, en retira une feuille de vélin jauni, y traça quelques lignes d'une main agitée, en jetant de temps à autre un regard perçant sur le jeune homme, étourdi des paroles mystérieuses et du ton d'emphase inaccoutumé du vieux docteur. Il présenta ensuite à la flamme de son fourneau de chimiste un long bâton de cire rouge, l'appliqua tout incandescent sur les plis de la missive et y imprima un large cachet qui portait pour empreinte un triangle.

Ce triangle-là voulait dire bien des choses.

Luc prit la lettre, la plaça à côté de celle de l'abbé, serra comme avec crainte la main charnue du rusé docteur et descendit, sans presque savoir ce qu'il faisait, les marches branlantes du vieil escalier de la masure.

Michel le prit à part, à son retour, et le conduisit auprès d'un amas de pierres brutes qui gisaient à quelques pas de sa demeure. Il les avait lui-même extraites d'une veine rocheuse qu'avait rencontrée son pic.

— « Luc, lui dit-il avec tristesse, me pardonnes-tu de t'éloigner ainsi de ton pays natal ? Si tu savais ce qu'il m'en a coûté de te proposer ce sacrifice !... Mais, vois-tu, mon fils, ni moi, ni ma maison, ni mon champ, ni mon troupeau n'aurions pu supporter un étranger pour maître ! Jusqu'à ton retour, ta mère et moi travaillerons double. Nos brebis manquent, tu le sais, d'un abri assez vaste pour les mettre à couvert dans la saison des agneaux. Vois ces pierres amoncelées. Le matin, avant le travail des champs, je les ai tirées du sol, les destinant à en construire une étable. Je veux qu'avant de me quitter, tu en places de tes mains la première pierre. J'achèverais jour par jour, si Dieu me prête vie ; tu retrouveras les murs élevés à ton retour et couverts d'une toiture

de notre plus beau chaume... Sois courageux, mon fils ; fais ton devoir d'homme et de chrétien. Ton vieux père saura faire le sien. Sa vieillesse le laisse encore bien vert et droit comme le peuplier de nos prairies. Va ! nous prierons pour toi ! Nous irons en pèlerinage à Saint-Jouan-des-Guérets, où Dieu ne refuse rien à qui le prie avec ferveur ; mais Dieu ne fera rien sans ta volonté et ta persévérance. Si tu l'oublies, il t'oubliera. Mais non ! le fils de Michel ne déshonorera point son vieux père et ne contristera point ses derniers jours... Luc, ne pleure pas, soulève cette pierre, la plus pesante et la plus régulière de toutes. Dépose-la sur la place où s'élèvera le mur de notre bergerie. »

Luc se baissa, se signa avec le respect du paysan breton et obéit à son père.

Une heure après, la valise bouclée sur le dos, son *penn-baz* [1] de frêne noueux à la main, le jeune pâtre s'arrachait aux baisers et aux larmes de ses vieux parents et s'éloignait, du pas assuré de l'homme à volonté inébranlable, — les Bretons ont la tête dure, — sur le chemin de traverse qui regagne à travers champs la route de Rennes.

Le chien au long poil roux, son fidèle compagnon dans la garde du troupeau, le suivit en cherchant ses dernières carresses jusqu'à ce qu'il eût rejoint le grand chemin. Il l'aurait suivi jusqu'à la capitale, si Luc, se faisant violence, ne l'avait renvoyé d'un ton qui s'efforçait d'être sévère. L'animal obéissant s'arrêta, mais ses grands yeux tristes restèrent fixés sur son maître, jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue dans l'éloignement.

III

Luc est à Paris. Sur la recommandation de M. l'abbé Kloarek, il est entré au service de l'unique héritier de la noble famille de Trégaté.

Il porte la livrée, mais il n'en rougit pas. Le mal seul fait rougir

[1] Bâton bas-breton à bout en massue.

le chrétien. Le chrétien est disciple de Celui qui, étant Dieu, est venu pour servir et non pour être servi ; de Celui qui a dit : *Celui qui s'humilie sera élevé.* Le chrétien se sent libre et fier dans toutes les positions où la Providence le place. Son maître n'est pas sur la terre, il est au ciel ; ce n'est pas l'homme, c'est Dieu. S'il obéit à l'homme, c'est qu'en l'homme il voit Dieu.

Plusieurs fois l'an, Luc recevait une pièce d'or. Quelques jours après, la pièce d'or était entre les mains de Michel, escortée d'une lettre que Naïc se faisait lire et relire par le vieillard. Elle l'écoutait en pleurant. Elle en racontait le contenu aux voisines. Jamais on n'avait vu lettre si bien tournée.

Cela dura deux ans.

La dette, plus menaçante que profonde, se comblait, grâce aux épargnes de Luc, grâce à la bienveillance de son jeune maître. Alain de Trégaté, qui appréciait le dévouement filial de son serviteur, aimait à lui venir en aide et à arrondir le chiffre de ses envois.

La joie revenait graduellement au front du vieux pâtre. Encore quelques pièces d'or, et la ferme sera délivrée de la menace qui est suspendue sur elle et oppresse le cœur de son maître. Ce sera le réveil bienfaisant d'un cauchemar.

Ces quelques pièces d'or ne devaient jamais venir.

Quelle vie humaine est exempte de la tentation? Elle vient aussi sûrement que le soleil se lève. Dieu la permet, Satan la fait.

L'homme est libre. Dieu respecte cette liberté avec la plus divine délicatesse.

Dieu offre sa puissance à l'homme pour vaincre Satan. L'homme n'a qu'à dire *Oui*. Le plus souvent l'homme dit *Non !*

Mystère et malheur !...

Un jour, Luc avait subi quelques ennuis. Le souvenir du pays breton, de ses vieux parents, de sa chaumière natale, de ses roses bruyères où l'on respirait la vie et la joie, de ses chers moutons qui bondissaient si allègres autour de lui, quand, aux premiers feux du jour, il les menait à travers les pelouses scintillantes de

rosée, vint l'assaillir comme une vision à la fois agréable et pénible.

Jusque-là, il avait vécu d'étonnement et d'impressions nouvelles. La capitale lui avait révélé ses merveilles comme un théâtre dont le décor change à chaque heure, au milieu des symphonies de l'orchestre et de l'enivrement des spectateurs. La satiété se faisait.

Il était resté simple, pur, chrétien, au milieu de ces séductions. Il avait justifié la confiance du prêtre qui l'avait jeté dans la fournaise. Comme les trois enfants d'Israël, il allait en sortir intact; mais nul n'est couronné, s'il n'a persévéré jusqu'à la fin.

Luc n'eut pas cette force-là.

Un jour donc où l'ennui se glissait en son cœur, Luc rouvrit sa vieille valise de voyage qui gisait oubliée dans la poussière. Il voulait revoir ses vêtements de berger, ces habits de bure sous lesquels son cœur avait battu si joyeux. Bientôt, il allait les reprendre. Il les déployait avec une sorte de joie. Sa main rencontra un papier. Ce papier était la lettre de maître Panæolus.

Luc ne l'avait point remis à son adresse. Etait-ce crainte, pressentiment, oubli?...

Toujours est-il que la lettre était là, sous ses yeux, avec son large cachet de cire rouge, marqué de l'empreinte symbolique du triangle.

En y regardant de plus près, Luc remarqua divers autres emblèmes accompagnant ce triangle.

Au-dessus, une branche d'olivier; à gauche, une truelle et un marteau de maçon; à droite, le croissant de la lune; au pied, le soleil, entouré de ses rayons; au centre, deux compas entrecroisés. En exergue se lisaient ces mots : *Loge de la Vertu, Dinan* [1].

Tout cela était nouveau pour le jeune Breton et piquait sa curiosité.

Que se passa-t-il dans son esprit?

La suite de cette histoire nous le fera deviner.

La lettre fut portée à son adresse. L'ami du docteur était un de

[1] Description exacte d'un sceau maçonnique de 1745, dont l'empreinte peut se voir au cabinet de l'auteur.

ces philosophes collaborateurs de l'*Encyclopédie*, dont les théories humanitaires enivraient alors la France.

La semaine suivante, Luc avait brusquement pris congé de ses excellents maîtres. Il avait évité de rencontrer sur son passage le jeune Alain. Il lui en aurait trop coûté de lui dire adieu, trop coûté de le remercier de sa bienveillance. Il craignait de recevoir ses justes reproches. Il avait jeté sur un porte-manteau du vestibule sa livrée, dont il commençait à avoir honte. Il était entré au service de l'illustre philantrope, avec promesse d'appointements doubles, de liberté double, d'une faculté illimitée de s'instruire. On avait ouvert devant ses yeux des perspectives admirables ; il voyait miroiter dans l'avenir mille rayons brillants destinés à ceindre son front.

Le philosophe refit, selon ses principes, toute l'éducation du jeune pâtre. Il lui reconnut une intelligence peu commune. De serviteur, Luc devint disciple.

On lui apprit que le Dieu d'amour des chrétiens, le Dieu qui avait réjoui sa jeunesse, était une invention d'esprits malades, un rêve de cerveaux surexcités. Que l'Être suprême, — si tant est qu'il y ait un Être suprême, — méprisant son ouvrage, avait lancé la terre dans l'espace avec les pygmées qui la peuplent et qu'il ne s'en souciait plus.

On lui apprit que c'était folie de croire à l'âme immortelle, à la vie future et aux sanctions éternelles; que la perfection de l'homme est l'état sauvage, suivant l'idéal de Rousseau ; qu'il fallait écouter et suivre les instincts sacrés de la nature, bien loin de les combattre comme viciés par une faute initiale et de faire consister la vertu à se priver des jouissances des sens ; qu'il fallait écraser le catholicisme, ou, comme ils l'appelaient dans leurs blasphèmes philosophiques, l'*Infâme ;* qu'il fallait arracher la croix de nos monuments et de nos poitrines et y substituer le *niveau*, symbole de l'égalité parfaite de tous les hommes.

Les sociétés secrètes l'attirèrent dans l'ombre et l'enlacèrent de leurs longs bras, comme fait le poulpe hideux des infortunés qui sombrent.

Les principes sont des arbres : ils portent des fruits. Parmi ces fruits, les uns vivifient, les autres empoisonnent. Les amers sont bienfaisants, les doucereux tuent. Luc préféra cueillir ceux-ci.

Lorsqu'au milieu du combat, on dépouille la cuirasse de la foi, lorsqu'on jette loin de ses épaules le bouclier de la vigilance, le cœur est bien vite entamé.

Les plaisirs appellent les plaisirs, la sensualité engendre l'égoïsme.

Les pièces d'or tombaient plus nombreuses dans la main de Luc, mais elles ne suffisaient plus à payer ses enivrements. Michel les attendait en vain. En vain aussi, Naïc attendait les bonnes et tendres lettres accoutumées.

Luc était mort à Dieu, à ses parents, à la vertu.

IV

Les délais de rigueur étaient écoulés. La dette de Michel n'était pas éteinte. Les créanciers s'étaient abattus comme une nuée d'oiseaux de proie sur la pauvre chaumière, sur les quelques arpents de terre demi-stérile qui l'entouraient, sur le troupeau à la maigre toison qui y trouvait la vie.

Après s'être querellés comme les vautours sur un cadavre, après avoir vendu à l'encan le dernier des meubles qui servaient à l'usage des deux vieillards, après les avoir chassés de leur pauvre demeure, ils s'étaient dispersés, l'œil sec, avec quelques deniers de plus dans leur escarcelle et une cruauté de plus inscrite là-haut au greffe de la justice parfaite.

Recueillis dans un asile de charité à Dinan, Michel et Naïc s'éteignaient lentement, dans le marasme de la douleur ajouté à celui de la vieillesse. En vain l'abbé Kloarek sur son lit de mort s'efforçait-il par ses charitables secours d'adoucir leurs privations ; il ne pouvait leur rendre ce qu'ils avaient perdu, et ils avaient tout perdu, jusqu'à leur enfant.

Pendant quelques mois, Michel se traîna chaque jour sur les

remparts, et là, appuyé contre le parapet de granit, il restait des heures entières, les yeux fixés sur une tache grise qui s'apercevait au loin, entre les branches des arbres, au fond de la Vallée des Eaux : c'était la chaumière où il avait connu le bonheur.

Pauvre chaumière ! la fumée ne s'élevait plus de son toit, le soir, à l'heure du repas, en joyeuses spirales. Sous la vaste cheminée, la flamme ne pétillait plus en lançant ses rouges éclairs. Nulle voix ne rompait plus le silence de la demeure abandonnée.

Elle n'avait trouvé ni locataire, ni maître. Par les carreaux brisés entraient à la brune des légions de chauves-souris qui traçaient librement dans l'air, sous le toit de chaume, leurs cercles sinistres. Tous les êtres hideux et lugubres que déchaîne la nuit se donnaient rendez-vous, à l'heure du crépuscule, au fond du ravin, dans ce je ne sais quoi qui était naguère la maison proprette de Michel et de Naïc.

Bientôt on ne vit plus Michel venir sur les remparts à son heure accoutumée.

Deux cercueils, à quelques jours d'intervalle, entrèrent sous le porche de Saint-Sauveur. Deux tombes se refermèrent au champ du repos. Deux croix de bois blanc y furent plantées par un menuisier du voisinage, qui avait connu et estimé Michel. Aucun nom n'y fut écrit. Les pauvres n'ont pas besoin que le monde qui les délaissa conserve leur mémoire. Il leur suffit que les anges aient écrit sur le livre de vie le nom qu'ils reçurent au baptême, l'histoire de leurs souffrances et le degré de leur patience. On peut disperser leurs cendres. Ils ressusciteront comme les riches.

Le nom de ces deux morts, nous le savons assez.

Plusieurs jours et plusieurs nuits après ces sépultures, un grand chien au poil roux vint, dit-on, hurler tristement sur les deux tertres. A la fin, il se coucha sur celui qui étouffait son maître, appuyant son long museau sur la terre froide, comme s'il eût cherché à la réchauffer de son haleine. Lorsque le fossoyeur voulut le chasser de l'enceinte bénite, il ne bougea pas. Lui aussi était tué par la douleur !

V

Un jour d'été de l'année 1793, on se battait aux environs de Dinan.

Après un combat meurtrier dans les rues de Dol, un parti de Vendéens avait passé la Rance à la tombée de la nuit, et, croyant échapper à la poursuite des Bleus, s'était jeté dans les fourrés qui bordent cette rivière.

Il avait établi son bivouac dans le ravin où coule la fontaine des Eaux.

Le chef, un jeune gentilhomme, chéri de ses héroïques paysans, avait choisi pour son quartier général la ferme abandonnée où était né le héros de cette histoire.

Harassés de fatigue, couverts de sang et de poussière, soldats et officiers s'étaient jetés pêle-mêle sur la terre nue, pour y goûter un repos qui depuis bien des nuits leur était défendu. Tous s'étaient endormis avec l'insouciance habituelle de ces troupes improvisées, sans songer à placer une sentinelle pour annoncer le danger.

La nuit était calme et pure. Les étoiles, qui avaient d'abord scintillé par milliers au firmament, s'éclipsaient une par une, à mesure que le disque d'argent de la lune, proche de son plein, émergeait des lignes vaporeuses de l'horizon et jetait sa placide lumière sur le paysage assoupi.

Nul bruit ne troublait la paix de la nature. A peine entendait-on au loin le coassement intermittent des légions aquatiques qui peuplent les fossés à roseaux et à nénuphars où le trop-plein de la Rance pénètre aux marées importantes.

Onze heures viennent de sonner à l'horloge de Saint-Sauveur. Au même moment, les hauteurs qui dominent la vallée se couronnent sans bruit d'uniformes rouges et de bonnets à poil ornés de la cocarde tricolore.

En silence, les grenadiers cernent leur proie. Ils la couvent de

leurs yeux sanguinolents, avides de sang et de vengeance. Elle est là, devant eux, sous le canon de leurs fusils.

Cette fois, du moins, les *gars* ne *s'égailleront* pas !... Cette fois, ils ne sauraient leur échapper !...

Les chouans dorment tranquilles.

Le chef du détachement républicain est, lui aussi, un homme jeune encore. Sa figure régulière est durcie par la vie des camps et noircie par la fumée de la poudre. Ses joues creuses, son front pâle, sont sillonnés de ces rides prématurées qu'impriment aux plus gracieux visages les passions violentes et incontenues.

Il s'est avancé sur le bord du ravin, et là, les bras croisés sur la poitrine, il considère d'un œil fixe et terne la chaumière déserte et les champs dévastés qui l'entourent.

Il tressaille, lorsqu'un espion vient l'avertir à voix basse que l'état-major de la petite troupe royaliste repose dans la maison qui est là, en bas, sous son regard.

Il donne un ordre.

Quatre canonniers roulent à bras une pièce de campagne. Ils l'avancent sur la crête du rocher.

L'officier braque lui-même l'instrument de mort sur les frêles murailles de la chaumière. Il arrache d'une main fébrile la mèche ardente à la main d'un servant.

Il l'approche de la lumière.

Au bruit de l'explosion, cent hommes bondissent au fond du précipice. Cent baïonnettes brillent. Cent coups de feu balaient à la ronde les hauteurs où s'embusque l'ennemi.

Dissimulé derrière les rochers et les buissons, celui-ci tire à feu plongeant, rend décharge pour décharge. Chacune de ses balles couche un homme.

Le boulet avait percé le toit de la ferme. Le chaume s'allumait. La flamme rouge commençait à monter en pétillant dans les airs.

Le chef royaliste et ses lieutenants s'étaient élancés hors de leur abri. Avec un admirable sang-froid, ils donnaient maintenant leurs ordres, comme s'ils eussent été à la parade.

L'officier des Bleus considérait l'effet de son projectile, lorsqu'une main s'abattit sur son épaule.

Il se retourna brusquement, et se rejeta en arrière, comme à l'aspect d'un reptile.

Son regard avait renconté la figure toujours souriante de maître Panæolus, qui fixait sur lui ses petits yeux ronds et malicieux.

— « Bravo, Luc ! lui dit le docteur à voix basse ; bien visé, bien touché, mon gars ! J'aime à voir l'enfant briser lui-même son berceau ! C'est signe qu'il se sent un homme !...

— « Malédiction ! répliqua d'une voix sourde le capitaine. Retirez-vous de moi ! Vous êtes mon mauvais génie !... Venez-vous contempler votre ouvrage ?...

— « Doucement, Luc, doucement ! Est-ce là ta reconnaissance pour le vieil ami à qui tu dois ces deux belles épaulettes d'or et ce chapeau galonné, en place de la souquenille et du bonnet de laine grossière du petit pâtre que tu sais ? N'est-ce rien de commander au nom de la patrie, pour la cause sacrée de la liberté, une vaillante épée à la main, à des hommes, à des héros, au lieu de mener paître trente moutons imbéciles dans les landes de ton sauvage pays ?

— « Mon épée !... La garde de cette épée me brûle la main comme un fer rouge ! Oh ! si je n'étais enchaîné par mon serment de soldat, par mon devoir... par ce que je crois être mon devoir... je la briserais comme un roseau et j'en lancerais les tronçons à la face de ceux qui ont empoisonné mon existence !... Non !... la place du fils de Michel n'est pas à la tête des Mayençais !... Elle est là... avec ces hommes qui vont mourir !... Retirez-vous !... Je vous l'ai dit ! Vous êtes mon mauvais génie !... J'étais simple, j'étais heureux !... Vous et les vôtres, avez fait de ma vie un enfer !... Vous m'avez ouvert des horizons que je ne puis atteindre ! Vous avez éveillé en mon cœur des appétits que nul ne peut assouvir !... Malheur à vous !... Malheur à moi !... Après l'enfer de la terre, il me faudra subir l'enfer des damnés !... Car — entendez-le bien — vous ne m'avez point encore prouvé qu'il n'y en ait pas un !... Mes

parents, je les ai tués ! Le toit sacré qui abrita mon enfance, la cause que je sers m'oblige à le détruire ! Les champs, arrosés des sueurs de mon père, je les arrose du sang de mes concitoyens ! Etes-vous contents, philosophes sans Dieu ?... Encore une fois, contemplez votre ouvrage ! »

Une balle qui siffla entre les deux interlocuteurs arrêta la réplique sur les lèvres du docteur. Il devint soudainement blême.

Etait-ce peur, était-ce colère ?...

Voyant ses grenadiers, après leur dernière cartouche, se précipiter dans le ravin comme une avalanche, la baïonnette en avant, le jeune chef voulut reprendre le premier rang et, le sabre d'une main, un pistolet de l'autre, il s'élança sur leurs traces.

En une seconde, il se trouva au plus fort de la mêlée. Elle fut sanglante, mais courte.

Un quart d'heure après, cent cadavres gisaient étendus autour de la ferme de Michel.

Seul, l'officier vendéen à la cocarde blanche, quoique blessé à mort, toujours debout, appuyé contre une muraille inachevée — la muraille de la bergerie dont Luc avait posé la première pierre — se défendait en héros contre tout le détachement vainqueur qu'il tenait à distance.

Luc se précipita vers lui, releva de son sabre les baïonnettes dirigées sur la poitrine du jeune brave, et engagea seul à seul avec lui un duel à mort.

Tout à coup il s'arrêta ; son bras faiblit ; l'arme faillit échapper à sa main : il venait de reconnaître son ancien maître, Alain de Trégaté !

— « Rendez-vous ! lui dit-il d'une voix altérée ; je vous sauverai la vie !

— « Jamais !... surtout à toi !... Ma vie n'est plus en ton pouvoir ! Elle s'échappe avec mon sang ! Je meurs fidèle à mon Dieu... pour la défense de ma foi !... Pourrais-tu en dire autant, Luc ? »

Les grenadiers se regardaient en murmurant. Leur chef comprit que la moindre hésitation de sa part allait le perdre. Détour-

nant les yeux, il plongea son épée jusqu'à la garde dans la poitrine demi nue et haletante de son bienfaiteur épuisé, qui ne se défendait plus qu'à peine.

Alain tomba. Sa main chercha à presser le scapulaire ensanglanté qui pendait sur son cœur. Ses traits délicats se contractèrent un instant, puis se détendirent soudain et se fixèrent dans l'immobilité de la mort.

Tandis que le patriote s'efforçait de remettre son arme rougie et fumante dans le fourreau dont sa main tremblante ne pouvait retrouver l'entrée, un léger nuage de fumée blanche s'échappa d'un bouquet de genêts épineux qui couronnait le bord du ravin. Le crépitement d'un coup de feu l'accompagna presque sans intervalle, et l'officier républicain tomba la face contre terre, côte à côte auprès de l'officier chouan.

Au même instant, la pièce de campagne braquée sur la ferme de Michel lança sa dernière volée. Le boulet ricocha et vint frapper le mur de la bergerie qui s'écroula d'une seule pièce, ensevelissant les cadavres des deux chefs sous ses décombres.

La scène de carnage disparut pour un instant dans un nuage de poussière et de fumée.

Ces choses-là se nomment la guerre civile.

L'horloge de Dinan sonnait minuit dans le lointain.

La lune souriait toujours au firmament.

Quelle main avait dirigé l'arme meurtrière vers la poitrine de Luc ? On ne le sut jamais d'une manière certaine. Toutefois un jeune gars, qui avait assisté au combat, blotti dans un buisson de coudrier, raconta qu'après ce dernier coup de feu, il avait vu de sa cachette, maître Panæolus déposer doucement sur le gazon un fusil encore fumant, le fusil d'un grenadier évanoui blessé au début de l'action ; qu'il l'avait vu se glisser furtivement le long de la haie où il était caché lui-même et laver dans l'eau bourbeuse du fossé ses mains noircies comme par le contact de la poudre, en murmurant entre ses dents : « Ce petit pâtre ingrat aurait fini par nous trahir ! »

Ce qui est plus certain, c'est que tous les gens de bien virent dans ce tragique événement l'une de ces punitions terribles qui atteignent souvent dès cette vie ceux qui oublient et méprisent les commandements de Dieu.

VI

De riantes villas s'élèvent aujourd'hui dans la Vallée des Eaux, autour des constructions de la source minérale fréquentée des étrangers malades ou touristes. On y arrive de Dinan par des avenues ombreuses et fraîches, dont la magnifique végétation rappelle les beautés grandioses de la Forêt-Noire.

Par les belles et pures soirées d'été, des groupes animés circulent dans le ravin transfiguré, devenu un boulevard aux grands arbres touffus et plein de vie. On s'y livre aux plaisirs innocents de la saison.

Les enfants, en se donnant la main, y dansent des rondes joyeuses. Les grands-parents, assis sous la large feuillée des platanes, qui semble distiller le rafraîchissement et la paix, regardent leurs ébats avec une douce complaisance.

A un jet de pierre de l'endroit d'où s'échappe en filet limpide la source minérale, près d'une haie de clôture, à demi recouvert par les longues pousses en arcades des églantiers et par la chevelure inextricable des ronces épineuses, on me montra, il y a quelques années, un amas de pierres, verdies par la mousse et diaprées d'or et d'argent par les rosettes éclatantes des lichens saxicoles.

— « Voilà, me dit mon cicerone, — une vieille fileuse à la coiffe aux longues ailes, dont les doigts osseux et tremblants laissaient échapper presque à chaque tour son long fuseau trop lourd pour leur décrépitude, — voilà ce qui reste de la ferme du vieux Michel et du mur de la bergerie dont son fils en le quittant posa la première pierre. »

En écartant ces décombres, nul doute que l'on ne découvrît les ossements desséchés de Luc, mêlés à ceux d'Alain de Trégaté ; mais on ne saurait les distinguer les uns des autres. La mort est la grande niveleuse. Elle efface toutes les distinctions. L'égalité règne sous la terre ; elle ne règne que là et au ciel.

Pâtres et seigneurs ont le même squelette pour les vers, et la même âme pour le jugement de Dieu.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

POÉSIE

A VICTOR DE LAPRADE

INQUIÉTUDE

Quand le facteur franchit mon seuil,
Mettant fin à ma longue attente,
Je parcours vite, d'un coup d'œil,
Les plis divers qu'il me présente.

D'espoir en moi brille un rayon :
— « Bon facteur, viens-tu me remettre
« Un papier, timbré de Lyon,
« Où passa la main du cher maître ?... »

Et toujours le rayon s'éteint,
L'espoir s'envole à tire d'ailes,
Mon cœur est de tristesse atteint :
Pas de lettre ! pas de nouvelles !

De ma souffrance ayez pitié :
Je suis comme un fer sur l'enclume !
Pour rassurer mon amitié,
Prenez à l'instant votre plume.

Votre plume — quel abandon ! —
N'a pas, depuis quatre dimanches,
Noirci pour moi, le croirait-on ?
La moindre de vos feuilles blanches !

Voyez ma crainte ! Je me dis :
— « A-t-il sondé le grand mystère ?... »
Oui, vous irez en paradis ;
Mais restez encor sur la terre ;

Restez, ami, car il nous faut,
Pour lutter contre ce qui rampe,
Votre cœur qui plane si haut,
Et votre voix qui nous retrempe !

L'ATTRAIT

« Je vous interdis d'être malade. »
V. DE L.

Je pense à vous, ami Laprade,
Dès qu'une souffrance me point :
— « S'il savait que je suis malade !... »
Car vous ne le permettez point.

Je dois vivre pour votre gloire,
Pour veiller sur votre tombeau,
Et de votre noble mémoire
Pour entretenir le flambeau.

Envers vous nul ne peut connaître,
Je ne peux moi-même exprimer
La tendresse qui me pénètre,
Et combien j'aime... à vous aimer !

Comme l'airain votre vers sonne,
Votre art est savamment conduit...
Ce n'est pas, en votre personne,
Le grand attrait qui m'a séduit.

C'est qu'épris des causes défaites,
L'Honneur toujours vous domina :
Pour la hauteur d'âme, vous êtes
Digne du cœur qui fit *Cinna*.

EMILE GRIMAUD.

POUR UN DRAPEAU *

A L'ÉCOLE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Veritas.

En plein soleil, toujours, portant notre bannière
Et d'un amour profond cherchant la vérité,
Nous trouvons en Dieu seul la force et la lumière...
Mais le monde nous doit, au moins, la liberté!

La science et les arts parent nos solitudes;
Nous en avons, jadis, allumé le flambeau.
Le bien, premier objet de nos saintes études,
Nous conduit, à coup sûr, dans le chemin du beau.

Nous enseignons ici, malgré tout, l'espérance;
Notre foi la commande, indomptable soutien!
On verra bien, un jour, si nous aimons la France,
Et ce qu'on fait pour elle en demeurant chrétien!

Nous avons même cœur, les écoliers, les maîtres...
Et de nos rangs serrés on ne peut plus sortir,
Quand on marche au combat avec de tels ancêtres,
L'apôtre Lacordaire et Captier le martyr!

Nous les imiterons, sans être de leur taille!
Voici les jours mauvais, Dieu le veut, il le faut.
Vous le savez, la terre est un champ de bataille:
Ici-bas le travail, la couronne est plus haut.

Aux devoirs, aux dangers notre âme est aguerrie;
Élevons ce drapeau sans reproche et sans peur;
Il sera, dans nos mains, pour Dieu, pour la patrie,
A la peine souvent... et toujours à l'honneur.

VICTOR DE LAPRADE.

Décembre 1879.

* Nous cueillons ces mâles strophes — hélas! trop pleines d'actualité! — dans le dernier volume de notre poète, annoncé par la *Revue* et qu'elle examinera le mois prochain.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

GUILLAUME DE TYR *et ses continuateurs*, texte français du XIIIe siècle, revu et annoté par Paulin Pâris, de l'Institut : deux vol. gr. in-8°. — Paris, Didot et Cie.

Cet ouvrage continue et clôt la série de l'*Histoire générale des Croisades par les contemporains*, précédemment inaugurée par la maison Didot. Nous avons déjà successivement présenté aux lecteurs de ce recueil la *Conquête de Constantinople*, par le vieux Villehardouin, notre Hérodote français, et l'*Histoire de saint Louis*, par le sire de Joinville, avec sa spirituelle et piquante naïveté. Guillaume de Tyr fut le digne émule de l'un et de l'autre de ces annalistes.

Ainsi que le fait observer M. Paulin Pâris, l'un des effets, et des moins remarqués, des Croisades, fut qu'elles provoquèrent la naissance de la véritable prose française, par les lettres privées échangées entre les Croisés et leurs parents et amis, mais surtout par les grandes relations consacrées à raconter les hauts faits des premiers, et par les romans fameux du cycle de la Table Ronde, où l'influence des voyages d'outre-mer est manifeste. Jusque-là notre langue romane n'avait guère produit que des traductions d'œuvres latines ; elle montrait qu'elle était mûre désormais pour créer, à son tour, des œuvres originales.

Toutefois la relation de, ou mieux, d'après Guillaume de Tyr, dont nous annonçons une édition nouvelle, n'est elle-même qu'une traduction, mais une traduction à la façon d'Amyot, équivalant à un original par la libre allure et le cachet personnel. Guillaume de Tyr,

dont la nationalité reste d'ailleurs incertaine, naquit en Syrie, de parents peut-être italiens, et écrivit son histoire des premières croisades en latin, sous le titre *Historia de rebus gestis in partibus transmarinis*. Composé sur le théâtre et à l'époque même des événements qu'il raconte, cet ouvrage, par la véracité, l'impartialité, le talent de narration, place son auteur au premier rang parmi les historiens du moyen âge.

Cependant, si intéressant et si remarquable qu'il fût, ce livre, par la langue dans laquelle il était écrit, ne s'adressait qu'aux gens d'église et d'école, aux *clercs*, et ne pouvait être compris des autres classes de la société d'alors, princes, chevaliers, dames et bourgeois, si avides pourtant des choses de l'Orient, de tous ces grands événements qu'un écho lointain rendait encore plus merveilleux.

Ce fut, on a du moins tout lieu de le présumer, un certain Bernard, trésorier, probablement laïc, de l'abbaye de Corbie, en Picardie, qui, le premier, entreprit de *translater* en langue vulgaire la relation de l'archevêque de Tyr, en la complétant au moyen de celle de l'écuyer Ernoul et de divers autres documents, inédits ou déjà publiés. Réunies, ces diverses relations embrassent une période de 136 années (de 1095 à 1231), et devinrent dès lors célèbres sous le titre, aussi bizarre que peu justifié, de *Roman d'Eracle* ou *d'Héraclius* [1].

Libre, naturelle, et cependant exacte et fidèle, la traduction de Bernard le trésorier semblerait être l'original lui-même, tant elle est vivante et colorée. Si bien qu'on en arriva à oublier l'auteur pour ne se souvenir que du traducteur et compilateur.

C'est de ce soi-disant roman ou plutôt de cette véridique histoire des établissements fondés en Orient par les Croisés, que M. Paulin Pâris a entrepris de nous donner, d'après les manuscrits

[1] Ce titre, dû à l'ignorance de copistes, provenait de ce que le nom de cet empereur grec figure dans la première phrase du récit : *Les anciennes estoires dient que Eracles, qui fut mout bons crestiens*, etc.

Le véritable titre de l'ouvrage était : *Des choses advenues en la terre d'outremer.*

rapprochés des éditions déjà publiées, un texte épuré, établi sur la comparaison des leçons les plus fidèles, et suivant les règles orthographiques les plus certaines ou les plus probables, règles si difficiles à déterminer pour une langue non encore fixée, dont la prononciation et, par suite, l'orthographe variaient d'une province à l'autre. Le nom seul du savant philologue, si profondément versé dans l'étude de notre vieil idiome, nous est un sûr garant que le but poursuivi a été atteint d'aussi près que possible, et que nous sommes enfin en possession d'une édition définitive. Cette histoire des Croisades par les contemporains, l'archevêque Guillaume, le valet Ernoul, les chevaliers Villehardouin et Joinville, nous offre de cette époque fameuse un tableau tout autrement piquant et vivant que les livres, même les plus autorisés, écrits de nos jours sur le même sujet. C'est dans leur langue même que des témoins oculaires racontent ces grands faits du XIIe et du XIIIe siècle. La physionomie de ces fondateurs de dynasties souveraines en Syrie, à Chypre, à Constantinople, nous apparaît prise sur le vif, dans tout son relief. On saisit mieux le caractère intime de cet immense mouvement qui précipita l'Occident sur l'Orient, de cette mémorable revanche des anciennes invasions. Les faits et gestes de chaque siècle ne seront jamais plus fidèlement décrits que par les contemporains de ces faits et dans la langue également contemporaine, ce fidèle miroir de l'état moral et intellectuel d'un peuple à telle époque de sa vie. La passion que les historiens pourront mettre dans leur narration deviendra elle-même un trait, et non le moins significatif, du tableau.

Les nombreux *errata* et variantes dont M. Pâris a accompagné son texte, témoignent du soin scrupuleux qu'il a jusqu'au dernier moment apporté à l'épurer.

La vieille langue du XIIIe siècle, dans laquelle est écrit le *Roman d'Eracle*, n'est pas d'une lecture bien courante, mais celle-ci devient bientôt relativement facile grâce au glossaire dont M. Pâris a enrichi sa version. Bien que le traducteur écrive dans le dialecte picard, différent de nos patois de l'Ouest par la prononciation et

certaines locutions locales, il est aisé de relever dans le récit nombre de vocables et de tournures encore usités dans le langage de nos paysans.

Le récit de Guillaume de Tyr et de son traducteur rectifie en plusieurs points celui de Michaud, lequel a parfois puisé aux sources arabes, naturellement partiales au détriment des chrétiens, accusés par elles de cupidité et d'indiscipline, et au profit des Sarrasins, auxquels sont attribués talents, succès, valeur, magnanimité. Il arriva ainsi plus d'une fois à l'historien des Croisés de passer, sans le vouloir assurément, du côté de leurs ennemis.

Au *Roman d'Eracle* proprement dit, M. Paulin Pâris a fort à propos ajouté, d'après des écrivains également contemporains, la description de Jérusalem, des Lieux Saints et de la Palestine en général, tels qu'ils étaient à la fin du XIIe siècle, avec les traditions et légendes s'y rapportant.

Ces quatre curieux appendices, originaux ceux-là et non traduits, complètent diguement ce bel ouvrage.

Illustrés, au commencement et à la fin de chaque chapitre, de lettres ornées et de culs-de-lampe, empruntés aux manuscrits du temps, les deux volumes sont, en outre, accompagnés du plan d'Antioche et de celui de Jérusalem pendant la domination des Croisés (1099-1187), d'une carte de l'itinéraire de Godefroy de Bouillon et d'une autre de la Terre-Sainte au XIIe siècle. Plans et cartes ont été dressés par M. A. Longnon, un jeune paléographe pour qui la topographie de notre moyen âge n'a plus de secrets.

On le voit, rien n'a été épargné par l'illustre maison Didot, la digne rivale des Alde et des Estienne, pour faire de cette édition de Guillaume de Tyr, ou plutôt de son traducteur et continuateur, la plus complète qui ait jusqu'ici été publiée. Un tel ouvrage a sa place marquée dans toute bibliothèque historique de quelque importance.

Le nouveau volume (1er semestre 1880) du TOUR DU MONDE que nous venons de recevoir, justifie encore une fois le titre de cette magnifique publication (sauf pourtant l'Afrique, qui aujourd'hui nous fait défaut).

Nous nous promenons d'abord de Java en Australie, guidés par M. Désiré Charnay, un infatigable touriste qu'il nous a été donné d'entendre à mainte reprise, et qui, depuis des années, parcourt les deux mondes avec son attirail de photographe, en faisant défiler devant son objectif pays et habitants, pour le plus grand plaisir, en même temps que pour l'instruction, de ses lecteurs et de ses auditeurs.

Revenant en Europe, nous parcourons la Néerlande avec M. de Coster, la Toscane avec M. H. Belle, et la vallée du Doubs, aux admirables sites, avec M. Ch. Jolliet. Puis, en compagnie du Dr Lortet, nous visitons la Syrie, le Liban, les Maronites et les Druses, ces frères ennemis. D'un bond, nous voilà au Laos, en Indo-Chine, avec notre courageux collègue le Dr Harmand, médecin de la Marine, ancien compagnon de périls et d'aventures du regretté Francis Garnier, qui nous conduit de Bassac à Hué, en nous décrivant, chemin faisant, ces contrées peu ou point connues et les tribus plus ou moins sauvages qui les habitent. Enfin, passant d'Asie en Amérique, nous explorons les isthmes de Darien et de Panama, à la recherche du passage à choisir pour le futur canal interocéanique. Notre guide, M. Armand Reclus, lieutenant de vaisseau, frère du savant géographe de ce nom, et son associé, M. le lieutenant Wyse Bonaparte, ont eu l'honneur et la joie bien légitime de voir le tracé proposé par eux adopté à une grande majorité par le Congrès international d'ingénieurs, de savants et de voyageurs de tous pays, la Chine et le Japon compris, réunis l'an dernier à Paris sur l'invitation de M. de Lesseps.

Nous ne nous rappelons pas sans quelque émotion cette solennelle séance générale du 29 mai 1879, où fut décidée, par 74 voix sur 98 votants, l'adoption de ce projet, de préférence aux six concurrents, même au tracé américain par le Nicaragua. A peu près

parallèle à la voie ferrée de Panama, le tracé français ne mesure en longueur que 73 kilomètres de l'Atlantique au Pacifique, et ne comporte ni tunnels, ni écluses, sauf une de marée. Le coût présumé du creusement du canal serait, d'après la commission technique du Congrès, d'environ douze cents millions, et la durée des travaux de dix années. Avec un optimisme, qu'explique et justifie le succès si longtemps contesté du canal de Suez, M. de Lesseps estime l'un à huit cents millions et l'autre à huit années seulement[1]. On sait avec quelle infatigable et juvénile ardeur l'illustre *perceur d'isthmes* poursuit à travers le monde le succès de sa nouvelle entreprise, plus colossale encore que la première, menée à bien en dépit d'obstacles de toute nature. Dans la précédente, il se heurta à la jalousie des Anglais ; dans celle-ci, c'est la jalousie non moins aveugle des Américains du Nord qu'il rencontre. Ceux-là ont aujourd'hui le quasi monopole du transit par le canal de Suez, que leurs diplomates et leurs ingénieurs déclaraient impossible. Ceux-ci seraient également les premiers à profiter de la voie nouvelle ouverte à leurs portes. Tant les peuples les plus pratiques, les plus avisés relativement à leurs intérêts, se laissent aisément aveugler par un amour-propre mesquin et contraire à ces mêmes intérêts.

— Le 7e fascicule du DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, qui vient de paraître, est non moins que les précédents riche en articles intéressants. Citons, parmi les principaux : *Censor*, avec l'historique de l'organisation et des attributions administratives, disciplinaires et financières de la magistrature des Censeurs, si importante chez les Romains ; *Census*, complément de l'article précédent ; *Centaure*, ces étranges hommes-chevaux, personnification probable des peuples pasteurs et chasseurs primitifs, et dont la mythologie comparée a retrouvé les analogues chez les *Grandharvas* des fables de l'Inde âryaque ; *Centuria*, division à la fois militaire et politique des Romains ; *Cérès*, la bonne déesse, per-

[1] Comme terme de comparaison, rappelons que le canal de Suez mesure 164 kilomètres et a coûté environ 500 millions.

sonnification divinisée de la Terre, l'une des plus antiques divinités pélasgiques, dont le culte se répandit surtout dans le monde gréco-romain ; *Chirurgia*, avec un curieux aperçu historique sur la pratique de la médecine opératoire dans l'antiquité, pratique fort répandue et déjà fort avancée, ainsi que l'attestent les nombreuses figures d'instruments chirurgicaux (y compris des tarières à trépanation et un *speculum*), dont nous serions portés à regarder l'invention comme toute moderne, et qui, pour la plupart, ont été retrouvés dans les ruines de Pompéi.

On peut regretter la lenteur avec laquelle se poursuit la publication de ce grand ouvrage; mais on se l'explique lorsqu'on songe à la somme et à la variété de connaissances qu'un pareil travail exige des écrivains qui y collaborent.

Un autre ouvrage non moins considérable, le NOUVEAU DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, de M. Vivien de Saint-Martin, vient d'ajouter trois fascicules aux onze précédemment publiés. Il y a un an, à pareille époque, nous appréciâmes ici, comme il le mérite, ce grand répertoire géographique qui, si l'âge avancé de son auteur permet à celui-ci de l'achever, sera le plus complet de ses pareils.

Dans ces trois livraisons nouvelles, nous aurions encore à relever de nombreux articles (*Dahomey, Dalmatie, Danemark, Dârfour, Écosse, Ecuador* (Etat de l'Equateur), *Égypte, Espagne, Esquimaux, États-Unis d'Amérique*, etc.), qui tous se distinguent par la même sûreté de renseignements topographiques, historiques, statistiques, commerciaux, ethnographiques, etc. Le mot *Europe* clôt le 14e fascicule et ouvrira le 15e, qui, nous l'espérons, ne se fera pas attendre. Ce grand travail sera bien près alors d'avoir atteint sa première moitié.

LA MER GLACÉE DU PÔLE. — Dans notre dernier compte rendu des nouveautés d'étrennes (no de décembre 1879), nous avons déjà parlé de la dernière expédition polaire anglaise et de la relation qu'en a faite son chef, le capitaine Nares. Complément du *Voyage à la Mer polaire*, et plus spécialement consacrée à l'un des deux

navires qui composaient l'expédition, à l'*Alert* et à son équipage, la relation nouvelle a pour auteur le capitaine A. Hastings Markham, celui-là même qui commandait cette héroïque escouade envoyée, en avril 1876, pour pousser, sur la glace, aussi loin que possible, une reconnaissance vers le Pôle nord. Pendant de longs jours, Markham et ses braves compagnons eurent à lutter contre les rigueurs d'un froid terrible, les tempêtes et les ouragans ; le scorbut, si redouté des voyageurs aux régions arctiques ; les amas de neige, dans lesquels on enfonçait jusqu'à la ceinture ; une mer sinistre ou plutôt un chaotique entassement de glaces, accumulées pendant des siècles peut-être, et hérissées de formidables *hummoks* et *floebergs*, véritables chaînes montagneuses, hautes parfois d'une centaine de pieds, et dans l'inextricable dédale desquelles il fallait se frayer un passage pour soi et pour les pesants traîneaux chargés des provisions, des bagages de campement et des instruments d'observations scientifiques.

Le 12 mai, force fut de suspendre toute marche en avant, sous peine de s'exposer à une mort certaine. On s'arrête ; par un soleil splendide, à midi, on prend hauteur : on constate que l'on s'est élevé jusqu'à 83° 20′ 26″, latitude la plus haute à laquelle l'homme ait jamais atteint, soit une distance de 740 kilomètres du pôle. On plante dans la glace le « vieux drapeau de la vieille Angleterre, » au chant patriotique du *God save the queen* ; puis, à grand regret, vaincu seulement par l'impossibilité d'aller plus loin, Markham ramène sa petite troupe vers l'*Alert*. Ce ne fut que trente jours plus tard que les vaillants pionniers regagnèrent leur point de départ, presque tous malades, exténués, quasi-mourants, laissant là-bas l'un des leurs couché dans un trou de glace. Jamais tombe n'avait encore été creusée si près du pôle.

Il faut lire, racontée par le héros lui-même, cette excursion polaire, mémorable entre toutes, pour se faire une idée des souffrances, des périls et des obstacles de toute nature qu'ont à affronter les voyageurs dans ces redoutables solitudes, et du prix auquel s'y achète chaque pas en avant.

Encore sous l'impression des difficultés inouïes contre lesquelles il a eu à lutter, Markham incline à regarder comme impossible la conquête du Pôle nord. Outre que la conclusion est quelque peu personnelle et intéressée, elle peut paraître trop absolue et trop décourageante. Il est possible, en effet, qu'on ne parvienne jamais à remonter jusqu'au pôle par la voie des détroits de Smith, de Kennedy et de Robeson, à travers les formidables amas de glaces de la *Mer Palæocrystique* de Nares et de Markham (*Palæocrystallique* eût été plus conforme à l'étymologie), mais il se peut aussi qu'un autre méridien offre, vers le point extrême de notre planète, un chemin moins ardu, qui permette d'atteindre le but.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, un navire américain, la *Jeannette*, équipé aux frais de M. Bennett, l'opulent propriétaire du *New-York-Hérald* (le même qui, par deux fois, envoya son célèbre *reporter* Stanley à travers l'Afrique centrale), — tente, à son tour, de s'élever jusqu'au pôle par cette voie du détroit de Behring préconisée par notre Gustave Lambert, et qui jusqu'à ce jour n'avait pas encore été sérieusement essayée. Au mois de juillet 1879, la *Jeannette* rencontrait, au débouché du détroit de Behring, la *Véga*, ce navire désormais illustre, à bord duquel le Suédois Nordenskjœld venait de résoudre le problème trois fois séculaire du Passage du Nord-Est, et qui, enfin délivré de son long emprisonnement dans les glaces sibériennes, allait entrer dans le Pacifique et recevoir cette longue série d'ovations que l'on sait, après avoir accompli le périple entier de l'Europe et de l'Asie.

Qu'est devenue la *Jeannette* depuis le jour où l'équipage de la *Véga* la vit s'enfoncer bravement vers des régions inexplorées ? On se le demande non sans quelque inquiétude, et une expédition se prépare en Amérique pour porter secours, en cas de besoin, au vaillant navire. Pouvons-nous espérer que, donnant un éclatant démenti aux conjectures pessimistes du commandant de l'*Alert*, il a été plus heureux que tous ses devanciers et a enfin touché le but toujours si vainement poursuivi? Nous ne pouvons tarder à le savoir.

Quand la France reprendra-t-elle enfin, dans cette pacifique et

glorieuse croisade polaire, sa place restée inoccupée depuis le désastre de la *Lilloise* et les fructueuses expéditions de la *Recherche*, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle ? Il est vrai que, pendant ce temps, nous avons fait trois ou quatre révolutions, ce qui nous a fort occupés et empêchés de songer à autre chose...

Ne quittons pas la librairie Hachette, cette puissante officine littéraire toujours en activité, sans mentionner encore, parmi ses plus récentes publications : les nouvelles éditions, illustrées, des deux *Voyages autour du monde*, de Mme Ida Pfeiffer, l'intrépide touriste quinquagénaire ; et des *Notes sur l'Angleterre*, de M. Taine, l'observateur sagace, impartial parfois jusqu'à la brutalité ; les *Promenades archéologiques*, de M. Gaston Boissier, l'un des hommes de ce temps les plus experts en antiquités latines, qui nous fait visiter tour à tour l'ancienne Rome païenne et chrétienne, Pompéi la ressuscitée et le port d'Ostie, autrefois si bruyant, si mort aujourd'hui.

A ces publications diverses vient de s'ajouter le 3e et dernier volume de la traduction, enfin achevée, de la *Géographie* de Strabon, par M. Amédée Tardieu. Déjà ce célèbre ouvrage avait été plusieurs fois traduit en notre langue ; mais la moins ancienne de ces versions, celle de Letronne, datait d'une soixantaine d'années ; depuis lors les études linguistiques et la critique des textes ont fait de notables progrès. Venu le dernier, M. Tardieu a su mettre à profit les travaux de ses devanciers, français et étrangers, ainsi qu'en témoignent de nombreuses notes philologiques. Aussi peut-on considérer cette nouvelle traduction comme la plus fidèle, la plus conforme au texte épuré par les scholiastes. Cet excellent travail a d'ailleurs reçu la consécration, pour ainsi parler, officielle de sa valeur dans la couronne que lui a décernée l'Académie française.

LUCIEN DUBOIS.

UNE EXCURSION

DANS

LA PRESQU'ILE DE RHUYS

NOTES DE VOYAGE (1879)

III *

Sucinio. — Les ruines. — Jean de Montfort. — Arthur de Richemont. — Le vin de Sarzeau. — N.-D. de Penvins.

Sarzeau, 23 août. — J'ai quitté Saint-Gildas par une de ces belles matinées, fraîches et limpides, où le ciel de Rhuys prend la transparence du ciel italien. La route n'a rien de bien attrayant : des champs dépouillés, des pâtures vagues, de grands terrains nus, sur lesquels tranchent, çà et là, les maisons des villages et les arbres des jardins, c'est un paysage assez monotone.

Mais sur le char à bancs rustique où je trône, régulièrement cahoté, le vent frais du matin m'apporte les parfums et le murmure presque imperceptible des deux mers. Devant moi, Sarzeau s'élève, au milieu de la verdure ; à côté, la masse sombre de Sucinio se distingue à peine du sol aplani qui longe le rivage ; et, plus loin, à l'extrémité d'un petit promontoire, un point blanc, qui semble plonger dans les flots, ressemble à une mouette posée sur la cime d'une vague.

Voici Sarzeau. Mais je continue ma route, jusqu'aux ruines du château ducal.

En traversant le village qui abrite ses toits de chaume à l'ombre du vieux castel, on passe sur une chaussée formée de pierres raboteuses, qui date peut-être du temps des ducs et conduit à la grande porte d'entrée.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'extérieur de cette masse de

* Voir la livraison d'août 1880, pp. 101-119.

granit, si imposante encore, avec ses épaisses murailles ornées de mâchicoulis et ses tours découronnées mais debout, entrons dans l'enceinte de la cour, en traversant les culées du pont-levis absent et l'espace réservé aux gardes du château.

Cette cour était entourée autrefois de vastes constructions : salles des archers et des soldats, chambres des princes et des hôtes. A gauche, les murs, en partie écroulés, comblent les larges fossés que remplissait autrefois l'eau de la mer.

Devant vous, à droite, ces croisées, ornées encore d'écussons rongés par le temps ou mutilés par la main des hommes, indiquent l'appartement ducal. Au-dessous, une porte étroite conduit à un escalier de pierre, le seul que le vandalisme d'un ancien propriétaire ait respecté.

Montons, après avoir jeté un coup d'œil sur une salle voûtée transformée après l'invention de l'artillerie, pour mettre le manoir au niveau du récent progrès. Une ouverture ronde, pratiquée dans le granit des étroites fenêtres, permettait d'y faire passer la gueule du canon, et un double retrait, creusé dans le mur de chaque côté de la pièce, abritait les artilleurs contre les projectiles ennemis.

C'était l'enfance de l'art. Aujourd'hui ces murailles dont l'épaisseur étonne ne résisteraient pas pendant un jour à nos engins de destruction.

L'escalier tournant est facile à gravir. Suivons maintenant sur la crête du mur, le sentier qui conduit à la chapelle, à travers un corridor étroit et sombre. Le sanctuaire se fait remarquer par une fenêtre monumentale dont les meneaux ouvragés existent toujours. Voici, au-dessous, la place de l'autel et, de chaque côté, deux réduits, dont l'un devait servir de sacristie et l'autre de tribune à la famille ducale.

Si l'on gravit quelques marches, on jouit d'un panorama grandiose:l'Océan où quelques navires fuient dans le lointain et les environs de Sarzeau qui ne rappellent en rien la monotonie des campagnes de Saint-Gildas.

Me voici de nouveau dans la cour et je regarde autour de moi. Vraiment ces ruines sont tout un monde. Quel fouillis apparent

d'étages, de pièces, de fenêtres, percées, dirait-on, au gré d'une capricieuse fantaisie. Autrefois, sans doute, quand la vie remplissait ce cadavre, ce qui nous paraît incohérent aujourd'hui formait un tout harmonieux.

Il fut bien inspiré, le duc Jean Ier, en bâtissant son castel, au bord de la mer, dans ce pays de Rhuys, alors abondamment pourvu de bois (1229). Cette princière demeure ne devait pas être une forteresse, mais un château de plaisance, où les Ducs viendraient se *soulacier* des ennuis du pouvoir. Son nom l'indique — *Soucy-n'y-ot* — et rappelle celui du fin meunier qui eut maille à partir avec le grand Frédéric. Hélas ! le souci s'attache aux princes comme aux meuniers. Le brave homme, si heureux jusque-là dans son moulin,

> Car, de quelque côté que vînt souffler le vent,
> Il y tournait son aile et s'endormait content,

trouva le souci inconnu, en trouvant le roi sur son chemin. Les ducs de Bretagne, qui voulaient se reposer à Sucinio, sentirent entre ces épaisses murailles que l'homme n'est jamais à l'abri de la douleur.

L'homme propose ; mais à ses rêves présomptueux répondent souvent les ironies de la Providence — qui dispose.

Voyez le fondateur du castel, Jean le Roux : prince batailleur et jaloux de ses droits, redoutant ce qu'on appelait dès lors les empiètements du clergé, il détruit un monastère pour bâtir sa demeure; mais, malgré ses écarts, une foi vive l'anime, car il fonde l'abbaye de Prières, à l'embouchure de la Vilaine. Avec les agitations de son âme, le souci est entré dans le château ducal ; il n'en sortira plus.

Les événements ont marché : voici la guerre de *Succession* qui divise et ensanglante la Bretagne. Charles de Blois, — un saint qui fut un héros, — s'empare du palais devenu une forteresse ; Montfort, son rival heureux, le reprend. Du Guesclin arrive à son tour (1373) ; la garnison, commandée par un Anglais, ne résiste pas au fameux chef de bandes, qui ordonne de la passer au fil de l'épée.

Après la victoire définitive, Montfort, devenu Jean IV, se fortifie dans Sucinio. Son intrépidité, ses vertus guerrières, sa loyauté

assez grande pour lui faire réparer noblement ses fautes, donnent à ce prince une physionomie expressive, qui ne manque pas de grandeur. Il fut ambitieux, mais il aima son pays ; il favorisa les Anglais, mais, à l'occasion, il osa les combattre ; il fut cruel pour Clisson, mais il pleura sa faute et reconnut son erreur.

Aussi l'imagination populaire, oubliant les faiblesses de l'homme, a-t-elle chanté la grandeur du héros :

« Le seigneur Jean est de retour ; il revient sauver son pays....
L'été revient, le soleil brille : le seigneur Jean est de retour !
Le seigneur Jean est un bon compagnon ; il a le pied vif comme l'œil.
Il a sucé le lait d'une Bretonne, un lait plus sain que du vin vieux....
Son épée, quand il la manie, porte de tels coups, qu'il fend en deux homme et cheval.
— Frappe toujours ! tiens bon, seigneur duc; frappe dessus ! courage ! lave-les dans leur sang ! lave-les !
Quand on hache comme tu haches, on n'a de suzerain que Dieu [1]. »

On peut voir dans ce passage l'expression hyperbolique d'une admiration vraie. Mais, si le duc n'avait pas la taille que lui donne le poète, c'était bien une Bretonne que la grande comtesse de Montfort, cette Jeanne *la Flamme,* qui, apprenant, à Rennes, la prise de Nantes et la captivité de son mari, prit son fils dans ses bras, et, le présentant à ses soldats : « Ha ! seigneurs, s'écria-t-elle, ne vous déconfortez mie ; Monseigneur que nous avons perdu n'estoit qu'un homme : véez-ci mon petit enfant qui sera, si à Dieu plaist, son *restorier.* »

On sait quel rôle joua la mère du *Conquérant.*

Il fut digne d'elle, et, bien que parvenu au trône, au détriment de Charles de Blois, qui me semble avoir eu le droit de son côté, il est juste de reconnaître qu'il travailla activement à la grandeur de la Bretagne. Redoutant la France, aimant peu l'Angleterre, le peuple breton voulait être indépendant. Montfort, qui avait *l'entêtement* de notre race, le comprit et poursuivit avec succès l'accomplissement de ce patriotique désir.

Je regrette qu'il ait accueilli, à Sucinio, Pierre de Craon, fuyant la colère du roi, après sa tentative de meurtre sur le connétable de

[1] *Barzaz-Breiz*, p. 230.

Clisson. C'est en marchant sur la Bretagne, avec une armée, pour demander raison de cette injure, que Charles VI fut atteint de démence dans la forêt du Mans.

Quelques années plus tard, le duc François Ier, qui aimait aussi le séjour de Rhuys, envoya, de Sucinio, une aiguière et une coupe d'or à chacun de ses frères, Pierre et Gilles de Bretagne, l'infortuné prince dont l'assassinat devait imprimer une tache ineffaçable à la mémoire du duc aveuglé.

Bien d'autres faits, moins saillants, se rattachent à l'histoire du château ducal. Je passe outre, pour arriver au grand homme qui en est la gloire.

Arthur III, si célèbre sous le nom de connétable de Richemont, naquit à Sucinio, le 25 août 1393. Fils de Jean le Conquérant, petit-fils de Jeanne la Flamme, il eut l'énergie de son père et l'héroïque intrépidité de son aïeule. Sévère, parfois même dur, quand il s'agissait de renverser des obstacles, il travailla noblement au relèvement de la France. Après Jeanne d'Arc, l'épée de Dieu, dont le rôle providentiel échappe aux appréciations ordinaires de l'histoire, il mérite d'être appelé son libérateur. Plus grand que les La Hire et les Xaintrailles, il lutta pied à pied contre les Anglais, arrachant lambeau par lambeau les possessions qu'ils avaient conquises, et ne se reposa qu'après avoir constitué l'unité française, en purgeant le sol de ses ennemis séculaires.

Inutile d'insister : son nom appartient à l'histoire générale et sa gloire à la grande patrie.

Son premier historien, après avoir raconté minutieusement sa vie, termine par un portrait que je me reprocherais de ne pas citer. Pour faire connaître le vainqueur de Formigny, cette citation suffira : « Je crois que, en son temps, n'y avoit meilleur catholique que lui, ne qui aimast plus Dieu et l'Eglise qu'il faisoit..... Et sçay bien qu'il estoit remply de toutes bonnes vertus.... Il était preud'homme, chaste et vaillant autant comme prince peut estre, et me semble que homme ne debvoit rien craindre en sa compaignée.... Sur toutes choses, aimoit gens vaillants et bien renommez, et aimoit

et souteneit le peuple plus que nul autre, et faisoit largement des biens aux pauvres mendiants et autres pauvres de Dieu [1]. »

N'est-ce pas complet ? Voilà vraiment le héros chrétien : humble devant Dieu, brave comme son épée, bon pour les gens de bien et compatissant pour les pauvres. La France peut remercier la Bretagne de lui avoir prêté ce Breton.

Devenu duc de Bretagne, à la mort de son neveu Pierre, il ne fit guère que passer sur le trône, et mourut, à Nantes, en 1458, après avoir mérité le surnom de *Justicier*.

Depuis la réunion à la France, le château de Sucinio ne rappelle aucun fait remarquable ; il passa en diverses mains, jusqu'à ce que, démantelé et tombant en ruines, il servit d'asile, en 1795, aux débris de l'armée de Quiberon, commandés par Tinténiac.

C'est la fin de son histoire.

Le temps s'écoule à remuer la poussière de ces souvenirs, et les réflexions prennent une teinte mélancolique, en face de cette demeure déchue dont le nom si peu justifié retentit à vos oreilles comme un écho moqueur.

Pendant mon excursion aérienne, quelques moutons égarés ont pénétré dans l'enceinte. Ils broutent un gazon desséché, près d'une excavation qui a dû être l'ouverture d'un puits.

Emouvant contraste ! Dans ces murs qui ont retenti du bruit des fêtes et des combats, plus rien que le silence et quelques animaux paissant sur des débris. Voilà ce qu'on appelle la gloire : des ruines silencieuses, quelques noms que l'histoire dispute à l'oubli, et des souvenirs plus vagues, mais plus profonds, enracinés dans la mémoire du peuple. C'est étonnant comme le peuple se souvient.

Regardez autour des ruines : voici l'orangerie, la bergerie, les étables, le jardin. Il n'y a plus que des champs et des vignes, mais les noms sont restés, et, sans tenir compte des ravages du temps, les paysans d'alentour vivent encore par le souvenir, au milieu des splendeurs d'autrefois.

Si vous pénétrez dans les champs, à une petite distance, vous

[1] *Chronique de Richemont*, par Guillaume Gruel. — *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, coll. Michaud et Poujoulat, T. III, p. 228.

trouverez une fontaine abondante et fraîche, qui est un vrai trésor quand les autres sources sont taries, c'est la fontaine de *la* duchesse, comme les ruines sont toujours *le* Château.

Quelle est cette duchesse, restée si populaire en dépit des changements et des révolutions? Anne de Bretagne peut-être? Je ne le crois pas, car elle n'a probablement jamais habité ce pays. C'est plutôt Isabelle d'Écosse, épouse du duc François Ier, qui, pendant son veuvage, habita presque constamment Sucinio.

Le parc ducal était immense, des murs, en partie conservés, en indiquent le contour, jusqu'au rendez-vous de chasse situé près de la nouvelle paroisse — le Tour du Parc — à laquelle il a donné son nom. Ces vastes terrains, comme d'ailleurs tous les environs de Sarzeau, contiennent beaucoup de vignes. Je ne veux rien dire du vin qu'elles produisent, car je n'aime pas la médisance. Me sera-t-il permis cependant de citer un mot d'un chroniqueur du XVIe siècle — un Français né malin — qui écrit : « Le chien d'un conseiller au Parlement, ayant mangé de ce raisin, aboya le cep de vigne comme pour protester contre telle aigreur qui jà commençait lui bouillir le ventre. » Il faut ajouter que le duc de Mercœur, étant gouverneur de Bretagne, invitait Henri IV à venir boire de *son bon vin* de Sucinio. Qui croire ?

Les vignerons de Rhuys ne s'inquiètent pas de ces affirmations contraires. Ils vendent leur vin, et même ils en boivent. Je souhaite qu'ils en aient abondamment et qu'il leur soit léger.

Près du château, au bord des marais qui le séparent de la mer, on voit encore un énorme mûrier, contemporain des ducs. L'arbre vénérable n'a guère plus que son écorce par où coule un reste de sève, suffisant pour couronner d'un rare feuillage ce vieux témoin du passé.

J'arrive au bord de la mer — elle m'attire toujours ; — ce n'est plus le rivage mouvementé de Saint-Gildas ; mais une côte plate couverte de sable et de petits cailloux, s'arrondissant à perte de vue, de manière à former une baie immense. En inclinant vers la droite, on aperçoit de loin, sur une sorte de promontoire, les derniers restes d'un couvent de Templiers, qui bientôt auront disparu

sous les flots. Ici l'Océan est envahisseur ; il y met des siècles, s'il le faut, mais il avance et il ronge, si bien que, à marée basse, on retrouve, sur certains points de la rive, des troncs d'arbres encore debout dans les champs submergés.

A gauche, j'aperçois cette masse blanche que je remarquais avant d'arriver à Sarzeau.

— Quelle est donc cette maison? demandai-je à une pauvre femme qui cherchait des coquillages, courbée sur le sable humide.

Heureusement elle parlait le français.

— C'est la chapelle de Penvins, me répondit-elle, tout étonnée de mon ignorance. Puis elle me raconta l'histoire de l'humble sanctuaire. Il y a bien longtemps, un laboureur du village trouva dans un buisson une statue de la sainte Vierge. Les habitants d'alentour vinrent prier devant la pieuse image, une chapelle se bâtit, à l'endroit même où elle avait été trouvée, et depuis, marins ou paysans s'y recommandent avec confiance à la protection de Notre-Dame. Au siècle dernier, les Anglais essayèrent, par trois fois, de débarquer près de la chapelle ; trois fois, ils furent repoussés par une femme majestueuse, qui les éloignait d'un geste souverain. Sans se soucier de l'anachronisme, ma brave pêcheuse ajoutait que, partis à contre-cœur, les ennemis descendirent près de Carnac, où saint Cornély les changea en ces grandes pierres qui font l'étonnement des voyageurs.

Ne rions pas de cette simplicité. Il y a là un témoignage de cette foi confiante qui ne doute pas, à l'heure des épreuves, de l'assistance des saints du Paradis.

En revenant à Sarzeau, toujours cahoté dans mon rustique véhicule, je remarquai, au village de Kerguet, un grand bâtiment, moitié ferme, moitié gentilhommière, qui appartenait autrefois à la famille de Montigny. Trois de ses membres furent gouverneurs de Sucinio ; un autre fut jugé digne d'entrer à l'Académie française [1].

A. DE KERMAINGUY.

(La fin à la prochaine livraison).

[1] V. *La Bretagne à l'Académie*, par R. Kerviler.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ANNALES LORIENTAISES. — LORIENT, ARSENAL ROYAL. — 2e partie (1698-1703), par M. F. Jégou, juge de paix. — Paris, Berger-Levrault, 1880. In-8o, 88 p.

M. Jégou continue avec la plus louable persévérance ses études sur l'histoire du développement successif de la cité lorientaise. Après la fondation, il nous donne, année par année, toutes les phases des transformations qui ont amené l'établissement de Colbert et de la Compagnie des Indes au point où nous le voyons actuellement. Nous en sommes aujourd'hui à la période de transformation en *arsenal royal*.

Dans une première partie, publiée l'année dernière, nous avions assisté à l'invasion du port de commerce par la marine royale, et à l'accroissement considérable de population qui fut la conséquence immédiate de cette brusque occupation militaire. Presque tout l'intérêt historique se concentre dans l'Enclos pendant cette première période, terminée en 1698, et se partage entre la marine royale, la Compagnie des Indes, les corsaires et la colonie lorientaise.

Durant la deuxième phase, qui se meut entre le 20 septembre 1697, date du traité de paix de Ryswyk, et le 22 novembre 1703, date du traité passé entre le roi et la Compagnie, et consacrant le principe de l'intrusion royale officielle, l'établissement de la Compagnie cesse d'être l'unique siège de l'action historique. On assiste

aux premières manifestations d'existence de la bourgade qui s'est groupée sans bruit aux deux issues de l'Enclos et que l'on avait nommée *les Forsbourgs de l'Orient*. On est témoin de l'intéressant exode de l'année 1700, lors duquel le trop-plein de la population de l'Enclos, ayant à sa tête les chefs de la marine royale, vint s'installer à l'extérieur de la grande muraille, sur la lande du Faouëdic; événement important, puisqu'il fut immédiatement suivi des premières tentatives de séparation de Lorient d'avec Plœmeur. Pour parvenir à conférer une sorte d'organisation municipale aux Lorientais, *tant du dedans que du dehors* de l'Enclos, on négocie l'érection d'une paroisse; ce qui devait avoir pour conséquence de les constituer en communauté et de leur procurer, sous le nom de conseil de fabrique, des administrateurs de leurs intérêts généraux. Enfin, on établit, en 1702, un syndic perpétuel de la paroisse de Plœmeur et de Lorient, pour donner un représentant officiel à la population lorientaise.

Toute cette évolution, au milieu des rendez-vous de corsaires et des nouvelles compagnies de commerce maritime, compagnie de l'île de Saint-Domingue, compagnie de la Chine, de l'Assiente, du Sénégal, de Guinée, de l'Océan Pacifique, etc., est fort intéressante à suivre dans le livre de M. Jégou, et nous félicitons le laborieux écrivain d'avoir trouvé dans l'histoire complète de la cité lorientaise une mine aussi inépuisable de faits peu connus, inédits et directement rattachés à la grande histoire bretonne.

LARVORRE DE KERPÉNIC.

BAZEILLES DIX ANS APRÈS, par Georges Bastard. — Un vol. in-18. Paris, Dentu.

Qui ne connaît l'émouvant tableau d'A. de Neuville, *Les dernières cartouches*, popularisé par la photographie et la gravure comme une œuvre nationale? Que de fois, devant les vitrines des marchands d'estampes, nous avons remarqué des groupes compactes,

se séparant à regret et se reformant aussitôt, absorbés dans la contemplation muette de cette scène militaire retracée par l'artiste avec tant de vérité et de vigueur ; scène terrible qui rouvre dans tous les cœurs français les blessures d'il y a dix ans et ramène les larmes dans tous les yeux :

Sunt lacrymæ rerum !...

C'est qu'en effet, ce qui se passa là, dans une pauvre maison de Bazeilles, le premier septembre 1870, nous offre, condensés pour ainsi dire, toutes les brutalités de l'attaque, et tous les héroïsmes de la défense.

Les dernières cartouches !... Oui ! ils ne se sont rendus, ces braves, décimés, sanglants, épuisés, que lorsque leur dernier grain de poudre a eu lancé au cœur de l'ennemi leur dernier morceau de plomb ! Et la France a fait comme eux !...

Cette lutte désespérée mais sublime dans l'auberge de Bazeilles, immortalisée par le pinceau de notre peintre de batailles, la plume d'un de nos compatriotes vient de nous en offrir à son tour le tableau imagé et saisissant. Le livre est le commentaire de la toile.

C'est bien en effet la défense héroïque de la maison des *Dernières cartouches* qui est le fait saillant de l'ouvrage que M. Georges Bastard vient de publier sous ce titre : *Bazeilles dix ans après.*

Autour de ce légendaire épisode de la guerre franco-allemande, il a su grouper les récits émouvants et anecdotiques des luttes qui l'ont précédé et lui ont donné naissance, comme aussi de celles qui l'ont suivi et dont le dénoûment a été la destruction de l'infortuné village, puis le massacre de ses habitants convaincus du crime de trop aimer leur pays.

Il y a des pèlerinages religieux, et ils sont bons. Pourquoi ne se ferait-il pas également des pèlerinages patriotiques ? Est-ce que l'union des citoyens d'une même patrie ne se resserrerait pas sur cette terre sacrée, encore fumante du sang de leurs frères qui ont donné leur vie pour la défense du sol natal ? La Religion et la Patrie

n'ont-elles pas des droits de même origine à notre amour? Et si tant de questions irritantes nous divisent, hélas! à l'heure sombre qu'il est, ne serait-il pas salutaire, ne serait-ce pas un gage d'apaisement, de nous trouver réunis dans la même pensée sur les champs dont les malheurs et les gloires sont le patrimoine de tous les enfants de la France?

Tel est le noble vœu de l'auteur, et c'est pour encourager le pèlerinage dont nous venons de parler qu'il a donné au public ces pages attachantes et émouvantes. Que dis-je? C'est le voyage même de Bazeilles qu'il nous fait faire avec lui. Il nous guide de Paris à Mézières, de Mézières à Sedan, recueillant sur son passage, avec les souvenirs historiques, les moindres anecdotes du grand drame de l'*Année terrible* qui démembra la France. Il nous fait visiter cette ville infortunée, marquée désormais au front, par l'histoire, d'une flétrissure qu'elle n'a point méritée. Nous assistons, dix ans après, à la mêlée homérique où se décida le sort de l'Empire. Nous accompagnons le souverain, vaincu, humilié, cheminant sous la lugubre escorte des hussards de la mort vers le château de Westphalie qui doit lui servir de prison.

Mais le principal intérêt de la narration se concentre, comme l'annonce le titre, sur le village de Bazeilles. L'auteur nous introduit dans la maison désormais célèbre des *Dernières cartouches*. Il nous fait mettre le doigt dans les plaies encore béantes de ses murailles; il nous montre une par une les reliques du champ de bataille, réunies avec intelligence et respect dans une salle consacrée à ces souvenirs de nos malheurs. Grâce à la vivacité de son récit, le drame du premier septembre se passe sous nos regards. Nous entendons le crépitement de la fusillade qui brise les fenêtres et crible les pierres des murs; les cris féroces des Bavarois, irrités d'une résistance imprévue; les gémissements des blessés, le râle des mourants, les imprécations de rage et de désespoir du troupier français dont la main, crispée par une héroïque colère, fouille en vain dans la giberne des tués, pour y trouver encore une dernière cartouche et rendre à l'ennemi mort pour mort!...

Tout cela, il faut le lire dans les pages frémissantes que nous avons sous les yeux. L'analyse le refroidirait en le décolorant.

Avant de laisser tomber le rideau sur ces tableaux déchirants, l'auteur nous conduit à travers les rues du nouveau Bazeilles, car Bazeilles comme le Phénix est sorti de ses cendres. Il nous invite à nous agenouiller au pied du monument funéraire dont le granit redira à la postérité les noms des habitants et des soldats qui tombèrent là, victimes de leur patriotisme. Il nous donne le martyrologe navrant des citoyens de Bazeilles torturés, jusqu'entre les bras de la mort, par la cruauté raffinée de ces barbares, à qui le nombre avait donné la victoire, et qui ne surent pas être magnanimes dans leur triomphe.

Oui, c'est une œuvre saine et patriotique que de rappeler la pensée d'un peuple trop souvent et trop justement peut-être accusé de légèreté, sur les malheurs qui ont déchiré son drapeau et son territoire, afin que, tout en pansant ses plaies profondes, il s'applique à en détruire les causes.

Il faut donc féliciter et remercier l'auteur.

Son livre, tout en nous imprimant une tristesse inévitable, nous garde cependant du découragement. Non ! le peuple qui a tiré de son sein les héros de Bazeilles, ne peut pas voir s'assombrir sans retour l'éclat de ses vertus civiques et de ses gloires militaires ! Si, quelque jour, il était tenté de s'endormir dans l'indifférence et dans l'oubli, ces braves, dont le nom est gravé sur l'obélisque de Bazeilles, sortiraient de leur tombeau et lui crieraient comme le spectre criait à Hamlet :

Remember ! Souviens-toi !

ABBÉ J. DOMINIQUE.

—

L'ABBÉ BIRÉ

Le clergé du diocèse vient de perdre un de ses *anciens*, en la personne de l'abbé Biré qui fut, pendant plus de trente ans, curé de Saint-Molf, et la *Revue de Bretagne et de Vendée* un de ses amis les plus fidèles.

L'abbé Biré fit ses études avec succès au petit séminaire de Nantes, du temps de MM. Sagory, Dandé, Audrain, etc. Il suivit ensuite, au Collège royal, les leçons de philosophie de l'abbé Lechat, et s'y trouva avec La Moricière qui, longtemps après, aimait encore à rappeler, sous la tente, le souvenir de son jeune camarade, lorsqu'il lui arrivait des conscrits du pays de Guérande.

Sa philosophie terminée, Léon Biré partit pour Paris où il fut reçu par un oncle riche et bien posé, qui lui rendit la vie facile et agréable. Lui-même semblait en jouir pleinement, lorsque ses amis, — et j'étais du nombre, — apprirent tout à coup qu'il était entré à Saint-Sulpice. Un mois s'était à peine écoulé depuis qu'un autre d'entre nous, qui n'avait guère songé jusque-là au sacerdoce, Henri Lacordaire, avait dit adieu à nos réunions des *Bonnes études* pour prendre le même chemin. Biré l'y rencontra et, avec lui, l'abbé Jaquemet qui devait être un jour son évêque, l'abbé Brossais Saint-Marc, depuis lors archevêque de Rennes et cardinal, et plusieurs autres notabilités qui l'ont, pour la plupart, précédé dans la tombe.

Le nouveau séminariste était doué d'une physionomie des plus heureuses, ce qui le fit souvent choisir pour être l'un des assistants des évêques qui venaient officier au séminaire. Revenu à Nantes, après avoir reçu l'onction sacerdotale, il fut envoyé comme vicaire à Guérande où il se fit promptement de chaudes amitiés ; mais, après la Révolution de Juillet, ces amitiés et son ardeur royaliste le compromirent près du nouveau gouvernement et il eut l'honneur

d'être jeté en prison. L'épreuve du moins ne fut pas longue, et, rendu bientôt à la liberté, il fut appelé comme vicaire à Saint-Clément de Nantes.

L'abbé Biré était actif, empressé, très répandu ; aucun milieu ne semblait donc mieux convenir à ses goûts que celui d'une grande ville, et cependant, ayant été nommé peu après curé de Saint-Molf, petite paroisse au fond du diocèse et au fond des champs, il s'y établit aussitôt, comme devant ne la quitter jamais. Le presbytère de Saint-Molf a un cachet à lui. Eloigné des habitations, distant même du bourg de près d'un kilomètre, et abrité par des arbres magnifiques, c'est un véritable ermitage. Simple maisonnette d'ailleurs, mais relique des vieux temps, ce qui a bien son prix. L'abbé Biré y disposa toute chose simplement mais avec goût. L'enclos se faisait remarquer par ses beaux ombrages ; il l'agrandit en immobilisant près de lui sa modeste fortune. En un mot, il sembla dire comme Horace : « Ce coin de terre me sourit plus que tout autre » ; *ille terrarum mihi, præter omnes, angulus ridet.*

La position à Saint-Molf n'était pas cependant des plus faciles. La paroisse était peu riche et son église menaçait ruine ; de là des tiraillements pénibles entre ceux qui voulaient reconstruire à neuf et ceux qui ne le voulaient pas. La discussion devint même si vive que Mgr de Hercé, pour y mettre fin, parla d'interdire le vieil édifice. Il fallut bien alors, de toute nécessité, se mettre à l'œuvre. Or on sait ce qu'est et ce que peut être la vie d'un curé chargé de trouver cent vingt ou cent cinquante mille francs pour son église. Il lui faut quêter, importuner tantôt le Conseil municipal, tantôt les autorités supérieures et toujours ses paroissiens. A côté de bonnes fortunes inespérées, il lui faut subir des refus, des oppositions moins attendues encore. C'est une vie de misères, et cette vie fut celle de l'abbé Biré pendant longtemps. Il triompha néanmoins de tous les obstacles et sa quête finit par être assez fructueuse pour lui permettre d'ériger une charmante église romane sur les dessins de son ancien camarade et excellent ami, Théodore Nau.

Cette grande œuvre accomplie, l'abbé Biré eût volontiers pris sa

retraite. « Quand on a été quinze ou vingt ans dans une paroisse, me disait-il, qu'on y a mis en action toutes ses facultés, qu'on y a éprouvé de grandes consolations, mais aussi des contradictions, mieux vaut céder la place à un autre qui, étranger aux difficultés que vous avez dû vaincre, achèvera mieux que vous le bien que vous avez commencé. » Mais l'âge de la retraite n'était pas encore venu pour le curé de Saint-Molf et, généreux par caractère, généreux par affection, il avait chargé et surchargé son patrimoine; il resta donc de longues années encore dans la paroisse où son ministère n'avait pas été stérile.

Son ermitage, d'ailleurs, tout isolé qu'il fût, était loin d'être solitaire. Ses paroissiens et sa famille n'étaient pas les seuls à le fréquenter. On y venait de loin; les étrangers eux-mêmes, qu'attiraient les bains de mer, à Mesquer, au Pouliguen, savaient le chemin de Saint-Molf. Parmi ces visiteurs, dont quelques-uns étaient illustres, comment oublier Son Excellence Mgr Chigi, nonce du Saint-Siège, et Louis Veuillot, qui a rendu célèbres le curé et le presbytère ?

L'âge cependant venait pour l'abbé Biré et, même avant l'âge, son cortège d'infirmités. Il n'avait pas encore soixante ans, lorsqu'il éprouva une attaque de paralysie pendant une retraite pastorale. Cette attaque n'eut pas de suites graves, mais c'était un avertissement. Sept ans après, une seconde le mit hors de combat et il dut quitter Saint-Molf. Pour ceux qui connaissaient l'abbé Biré et l'extrême vivacité de son caractère, il semblait qu'un pareil coup devait être pour lui le coup de la mort; mais il n'en fut rien. Le chrétien, le prêtre, accepta tout de la main de Dieu avec une sérénité parfaite. Nous l'avons vu, pendant plusieurs années, à Nantes, appuyé sur un bras ou sur une canne, se traîner à Saint-Pierre pour y dire sa messe et, l'après-midi, monter péniblement les escaliers pour aller voir son évêque ou quelques vieux amis. Cette douce jouissance de ses bons jours demeurait l'une des dernières jouissances de sa vieillesse. Plus tard, des convenances de famille lui firent habiter la campagne; mais sa famille elle-même s'amoindris-

sait; ses plus vieilles affections lui disaient adieu, et il ne lui resta plus, des consolations de ce monde, que des soins dévoués et des souvenirs. Ces souvenirs, du moins, lui étaient précieux. Ne pouvant plus écrire de la main droite, il s'était mis, à soixante-dix ans, à écrire de la main gauche, et parvenait ainsi à entretenir des relations qui lui étaient chères. Ni les vivants ni les morts n'étaient oubliés par lui. « Je prie constamment pour nos âmes du purgatoire, écrivait-il à l'un de ses anciens paroissiens; j'offre à Dieu, pour elles, toutes mes heures de souffrance [1]. » C'est dans ces sentiments de pieuse résignation qu'il attendit longtemps et patiemment le jour de Dieu.

Cinq ans et demi s'étaient écoulés depuis que l'abbé Biré avait quitté sa paroisse, et l'on sait combien l'oubli vient vite en ce monde. Aussi la manifestation qui a eu lieu le jour de son service funèbre, à Saint-Molf, n'en est-elle que plus touchante. « Toute la population, en y assistant comme une grande famille, écrivait-on à l'*Espérance du Peuple*, a voulu donner un dernier témoignage d'attachement et de religieux souvenir à celui qui, pendant trente-cinq ans, s'était dévoué pour elle... Ce n'est pas seulement l'ancien curé de notre paroisse que nous regrettons, c'est le bon vieil ami de toutes nos familles, celui qui savait si bien, avec l'ardeur de sa charité et la délicatesse de son cœur, se faire tout à tous et partager nos joies comme il prenait sa part de nos chagrins... Que tous nos amis se joignent à nous et lui donnent une place dans leurs prières. »

Tels sont aussi notre dernière pensée et notre dernier vœu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Espérance du Peuple*, des lundi 27 et mardi 28 septembre 1880.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — L'inauguration de la statue du cardinal Saint-Marc. — M. Le Men. — L'accident de M. Weckerlin et les chants populaires de Bretagne. — M. l'abbé Max. Nicol, rédacteur en chef de la *Semaine religieuse de Vannes*. — Deux subventions à de jeunes peintres.

La relation du Congrès de Quintin ayant pris, le mois dernier, tout l'espace dont nous disposons, nous avions dû forcément renvoyer à ce mois-ci quelques faits qui ont droit à une mention dans cette chronique.

C'est d'abord l'inauguration de la statue du cardinal Saint-Marc, dont le *Journal de Rennes* a rendu compte en ces termes : « Le dimanche 19 septembre, une touchante solennité réunissait à Bourg-des-Comptes une nombreuse assistance. Ce jour-là avait lieu l'inauguration de la statue élevée à la mémoire du cardinal Saint-Marc.

Dès le matin, les habitants des environs descendaient dans la petite ville. Un grand nombre d'ecclésiastiques de divers points du diocèse arrivaient après les offices paroissiaux. A dix heures, une grand'messe solennelle était célébrée par M. l'abbé Guérard, secrétaire de l'archevêché. A midi, le clergé de la paroisse, auquel s'étaient joints tous les ecclésiastiques présents, s'est rendu processionnellement au devant de Mgr l'Archevêque de Rennes et de Mgr l'Evêque de Vannes. M. le curé de Bourg-des-Comptes, sur le seuil de l'église, leur a souhaité la bienvenue.

A l'issue des vêpres pontificales, et devant un auditoire que ne pouvait contenir en entier l'église beaucoup trop petite, Mgr l'Archevêque de Rennes a fait une courte allocution et annoncé que le panégyrique du Cardinal allait être prononcé par M. l'abbé Le Villain, vicaire-général, qui fut aussi le vicaire-général et l'ami de Mgr Saint-Marc. M. l'abbé Le Villain a succédé à Sa Grandeur. En termes émus et avec une véritable éloquence, il a retracé la vie du vénérable prélat, s'attachant surtout à le montrer comme l'enfant de la Bretagne dont l'existence entière a été consacrée à son Dieu, à son pays et à son troupeau. Un salut en musique parfaitement exécuté a clos cette belle journée, dont le souvenir restera profondément gravé dans la mémoire des habitants de Bourg-des-Comptes.

Nous ne saurions terminer ces quelques lignes sans rendre un juste hommage au talent de l'artiste qui a exécuté la statue. M. Valentin a produit là une œuvre qui lui fait le plus grand honneur et qui lui attirera certainement les compliments les plus mérités de tous les véritables connaisseurs. La statue, en marbre blanc, représente le cardinal, debout, de grandeur naturelle et revêtu de la *cappa magna*, bénissant les fidèles. Les traits de la figure sont d'une ressemblance frappante et

reproduisent bien le visage de celui que nous aimions tant à voir parmi nous. Elle est élevée dans un des côtés de la ravissante église de Bourg-des-Comptes, près du tombeau de famille où reposent la mère de Son Eminence et M. Brossais Saint-Marc, frère du cardinal. »

— Le 2 septembre, un érudit dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler les travaux, M. Le Men, archiviste paléographe, est mort à Quimper, à l'âge de cinquante-six ans.

— Le 29 du même mois, M. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire de Paris, qui venait de passer une partie de ses vacances à recueillir les chansons populaires en Bretagne, faillit se tuer en tombant dans une carrière, aux bords du Blavet, non loin de Lorient. Trompé par des touffes de lande qui se penchaient sur le précipice, M. Weckerlin perdit pied et tomba d'une hauteur de plus de dix mètres, après avoir rebondi en chemin sur un fragment de rocher. Ses amis accoururent, et, revenu à lui, après quelques minutes d'étourdissement, il put rentrer à pied au château de M. de Perrien, dans la propriété duquel ce petit drame s'est passé. M. Weckerlin, par miracle, en a été quitte pour de nombreuses contusions des pieds à la tête et quelques blessures légères.

On se rappelle qu'il y a peu de temps, nous reproduisions les éloquentes paroles par lesquelles M. Bourgault-Ducoudray demandait que l'on se hâtât de recueillir nos chants populaires. Peut-être M. Weckerlin l'avait-il entendu. Nous lui serions reconnaissants, nous, Bretons, de rendre un tel service à notre art musical.

— Mgr l'Évêque de Vannes vient de nommer rédacteur en chef de la *Semaine religieuse* de son diocèse notre collaborateur, M. l'abbé Max. Nicol.

— La Loire-Inférieure et la Vendée ont récemment donné un très bon exemple : — dans sa séance du 4 octobre, le Conseil municipal de notre ville avait à délibérer sur la demande qui lui était faite d'une bourse à l'École des Beaux-Arts pour le jeune Cornillet, élève de cette École. Sur la présentation de lettres écrites par nos meilleurs peintres : Paul Baudry, Luminais, Toulmouche, Delaunay, Luc-Olivier Merson, qui donnent sur cet élève les renseignements les plus élogieux, le Conseil municipal a favorablement accueilli cette requête et voté 1200 francs.

Le Conseil général de la Vendée a, de son côté, inscrit à son budget une subvention de 1000 francs, en faveur de M. Combes, jeune peintre, dont il avait apprécié les progrès par les tableaux qu'il avait exposés à la Préfecture et que recommandait chaudement son maître, M. Carolus Duran.

Puissent MM. Combes et Cornillet honorer, un jour, la Vendée et la Bretagne, qui soutiennent ainsi leurs premiers pas.

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER, à l'ouverture du Congrès de l'Association bretonne (6 septembre 1880). In-8°, 10 p. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

ANNALES LORIENTAISES. — LORIENT, ARSENAL ROYAL, par F. Jégou, juge de paix. In-8°, 88 p. Paris, Berger-Levrault et Cie.
Extrait de la *Revue Maritime et Coloniale*.

CHATEAU (LE) DE TONQUÉDEC. In-18, 56 p. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

EXPOSÉ DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES PENDANT L'ANNÉE 1879. In-8°, 134 et 40 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

FLEURS (LES) NOIRES (vers), par Raoul de l'Angle-Beaumanoir. In-12, 112 p. Paris, lib. Lemerre..... 3 fr.

MŒURS ET COUTUMES DES FAMILLES BRETONNES AVANT 1789, démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart d'archives domestiques. — Introduction et Notes, par E. Frain. Rennes, lib. Plihon. In-12, 166 p. 6 fr.

NANTES ANCIEN ET LE PAYS NANTAIS, par Eugène de la Gournerie. In-8°, 17 p. Tiré à 20 ex. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

PRINCE (LE) CORIOLANI, par Paul Féval. In-18 jésus, 412 p. Paris, lib. Palmé.

QUESTIONS CONTROVERSÉES DE L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE. 1re série, 1 vol. in-18, 292 p. Paris, lib. de la Société bibliographique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35..... 2 fr.

RÉSÉDA, par Mlle Zénaïde Fleuriot. 7e édition. In-18 jésus, 286 p. Paris, lib. Bray et Retaux.

XI*

LE PRINCE LOUIS

IVe CARDINAL DE ROHAN

(1734-1803)

Il y a environ quarante ans, en pleine effervescence du mouvement romantique, nous eussions intitulé cette étude *Le prince Louis ou l'héritier perpétuel,* et ce titre seul eût assuré son succès. Nous verrons en effet ce personnage, destiné dès sa plus tendre jeunesse à l'Eglise et aux lettres, obtenir tous ses honneurs, toutes ses charges et toutes ses dignités par une série de successions directes ou indirectes presque indéfiniment prolongée. Cette circonstance, indépendante pourtant de ce que pouvait être son mérite personnel a sans doute été la cause de ces accusations de faiblesse d'esprit, de sotte vanité, de crédulité orgueilleuse qu'on lui ménagea si peu pendant et après la triste affaire du collier. Nous eussions pu encore adopter pour second sous-titre : *Ou les conséquences d'une calomnie*; car nous verrons aussi comment le prince Louis en fut victime, et comment l'affaire du collier n'aurait jamais eu lieu, sans une infamie tramée contre le prince, en son absence, onze ans auparavant. Ses biographes se sont constamment appesantis sur ce procès célèbre, sans parler à peine de la longue carrière qui l'avait précédé. Nous devrons au contraire approfondir cette période peu

* Voir la livraison de juin 1880, pp. 413-429.

ou très mal connue, pour remettre le cardinal à sa véritable place, et ne pas sacrifier à un moment d'inexcusable erreur tout un passé qui, s'il ne fut pas absolument recommandable, au moins ne méritait pas cet excès d'indignité.

I. — Famille du Prince Louis.

Les Rohan-Guémené formaient une branche issue directement du prince Hercule, duc de Montbazon, l'*Onosandre* de Bautru, dont nous avons parlé dans notre étude sur le premier cardinal de Rohan; et les Rohan-Soubise, issus d'un fils puîné de cet Hercule, n'étaient que leurs cadets. Le prince Louis, dont nous avons à nous occuper aujourd'hui, et qui causa, par une *crise* d'inconcevable légèreté, de si grands maux à l'Eglise et à la famille royale, appartenait à la troisième génération depuis Hercule. Il n'était donc dans cet ordre de parenté que le cousin fort éloigné des deux précédents cardinaux ; mais une circonstance particulière l'en rapprocha. Son père, Hercule-Mériadec, duc de Montbazon, prince de Guémené et comte de Montauban, épousa, le 3 août 1718, Louise-Gabrielle-Julie de Rohan-Soubise, quatrième fille d'Hercule-Mériadec, prince de Rohan-Soubise, que nous connaissons depuis longtemps : nièce propre par conséquent du premier cardinal-académicien Armand-Gaston de Rohan, et tante du second cardinal, l'abbé de Ventadour. Elle donna six enfants, quatre fils et deux filles, au prince de Guémené. Le prince Louis en fut le troisième, et c'est ainsi que petit-neveu par sa mère du premier cardinal et cousin germain du second, il fut appelé à succéder à tous leurs honneurs et à toutes leurs charges : à l'évêché de Strasbourg et à la grande aumônerie, comme à l'Académie française et au cardinalat.

Il y eut cependant une lacune dans cette succession. Lorsque le cardinal de Soubise mourut en 1756, le prince Louis n'avait encore que vingt-deux ans. Il était déjà chanoine de Strasbourg, mais on n'osa pas le faire nommer si tôt à l'évêché. Ce fut l'un de ses oncles, le prince Constantin, d'abord chevalier de Malte, qui succéda

sur ce siège épiscopal au cardinal de Soubise : il fut nommé lui-même cardinal en 1761, sans être honoré cependant des autres dignités de son cousin : elles étaient réservées au prince Louis, qu'on ne tarda pas à lui donner comme coadjuteur.

Mais n'anticipons pas sur les événements et faisons d'abord connaissance plus complète avec le père et la mère du prince Louis.

« Le prince de Montbazon-Guémené, âgé de quatorze ans et quelques mois, écrivait Buvat dans son *Journal de la Régence,* le 26 mars 1719, épousa une fille de M. le prince de Soubise beaucoup plus jeune »[1]. Inutile de demander si ce fut là un mariage exclusivement politique comme en contractent les princes des maisons souveraines.

Hercule-Mériadec était le quatrième fils de Charles III de Rohan, duc de Montbazon et prince de Guémené, et de Charlotte de Cochefilet de Vauvineux : mais l'aîné était mort jeune ; le second, François Armand, prince de Montbazon, gendre du duc de Bouillon, avait été emporté, en 1717, par la petite vérole, déjà colonel du régiment de Picardie et brigadier ; le troisième, l'abbé de Montbazon, était chanoine régulier de l'Ordre de Sainte-Croix, au Verger, en Anjou. Hercule-Mériadec devint ainsi l'aîné de trois autres frères, outre cinq sœurs[2], qui constituaient chez les Guémené une véritable tribu. Celui qui le suivait immédiatement, Charles, ayant épousé deux ans plus tard Catherine de Béthisy, fonda la branche de Rohan-Montauban, et les deux autres devinrent : le prince Armand, archevêque de Reims, en 1722 ; le prince Constantin, d'abord chevalier de Malte, évêque de Strasbourg, en 1756. C'est le prince Armand, connu dans sa jeunesse sous le nom d'abbé de Guémené, qui sacra Louis XV, et qui prétendit se faire nommer,

[1] Journal de Buvat, I, 368.

[2] Une seule des sœurs se maria, en 1717, au comte de Mortagne, chevalier d'honneur de Madame, et sur sommations respectueuses au prince et à la princesse de Guémené (Dangeau, XVII, 21). Les quatre autres furent religieuses, et trois d'entre elles abbesses à Panthemont, à Jouarre et à la Marquette.

grâce à cette cérémonie, commandeur de l'Ordre, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis de trente-cinq ans. Saint-Simon se livre à ce sujet à toute sa verve contre les prétentions de la famille de Rohan, qui voulait se faire attribuer l'âge de vingt-cinq ans, comme aux princes étrangers. Il ajoute, pour terminer sa dissertation, que l'archevêque de Reims se résolut plus tard à ne pas entrer dans l'Ordre après trente-cinq ans, afin de ne pas consacrer ainsi la défaite de sa maison. « Il prévint la chose de bonne heure, dit-il avec sa malice ordinaire ; ses nerfs furent attaqués aussitôt après le sacre, en sorte qu'il ne marchait qu'avec une difficulté qui s'est toujours augmentée, et qui lui en a enfin ôté l'usage. Il déclara donc qu'il ne prétendoit point à l'Ordre, que la faiblesse de ses jambes le mettoit hors d'état de recevoir : et il s'en est tiré de la sorte [1]. » Il faut supposer au lecteur une forte dose de naïve bonne volonté pour lui laisser croire que le prince Armand devint paralytique uniquement par vanité. Mais il est bon de relever ces exagérations de la chronique, car le prince Louis connut son oncle, et les traditions de famille servent, pour les amateurs de scandale, à expliquer bien des choses.

On ne peut ouvrir les Mémoires de Saint-Simon sans rencontrer, même au hasard et sans recherche, de ces sempiternelles questions de préséance, auxquelles les Rohan se trouvent toujours mêlés. Hercule-Mériadec, le père du prince Louis, n'y échappe point pour son mariage, et ceci touche directement notre sujet.

« Le fils aîné du prince de Guémené, écrit le noble duc à l'année 1718 [2], épousa la troisième fille du prince de Rohan (Soubise) avec de grandes substitutions. Le mariage se fit dans l'église de Jouars, dont une fille du prince de Rohan était abbesse, et où ils allèrent tous pour éviter des fiançailles publiques. Mme la duchesse de Berry s'étoit fort choquée d'en voir faire dans le cabinet du roi pour les maisons de Lorraine, Rohan et Bouillon, quand le marié

[1] Saint-Simon. *Mémoires*. Edition Hachette, in-12, XII, 381.

[2] Nous ferons remarquer que Buvat place en 1719 le mariage d'Hercule Mériadec. Dangeau le mentionne, comme Saint-Simon, au 3 août 1718.

et la mariée sont de même rang, ce que la faveur de l'un des deux a étendu quelquefois, comme aux fiançailles de Mme de Tallard [1], et de cette similitude avec celle des princes et des princesses du sang. Elle s'en étoit laissé entendre, et les prudents Rohan évitèrent de s'y commettre. Ces fiançailles, et même les mariages en présence du roi et de la reine, étoient communs à tous les grands seigneurs, même aux gens de faveur. La restriction peu à peu aux princes étrangers fut un des fruits de la Ligue, auxquels MM. de Bouillon, d'aujourd'hui, et de Rohan ont participé, quand l'intérêt du cardinal Mazarin pour les premiers, et la beauté de Mme de Soubise pour les seconds, les a faits princes [2]. »

Ce fut le cardinal de Rohan, oncle de la jeune fiancée, qui célébra le mariage [3]. Il ne lui porta point bonheur. On trouve fort peu de renseignements sur le prince Hercule dans les mémoires contemporains : nous savons seulement, par les généalogistes, qu'après avoir eu deux filles, en 1722 et 1724, il eut successivement quatre fils : Jules-Hercule, né en 1726, d'abord prince de Montbazon, puis prince de Rohan-Guémené, qui mourut dans l'émigration; le prince Armand-Constantin, né en 1730, chevalier de Malte, vaillant marin, dont nous aurons à rapporter les exploits ; le prince Louis, né en 1734, qui fut un académicien, et le prince Ferdinand, né en 1738, chevalier de Malte, puis archevêque de Bordeaux. Quant à ses actes politiques ou civils, ils nous sont complètement inconnus, jusqu'au moment où les Mémoires du duc de Luynes nous apprennent qu'en 1737 il était interdit. Déjà son grand-père, Charles II, duc de Montbazon, prince de Guémené et comte de Montauban, était mort fou, en 1699. Cela créait de tristes précédents d'atavisme pour sa postérité. Qui sait si les folies futures du prince Louis n'y avaient point pris leur germe !

C'est à propos du mariage de sa fille aînée, Charlotte-Louise,

[1] Gouvernante des enfants de France, fille d'Hercule-Mériadec, prince de Rohan-Soubise, puis duc de Rohan-Rohan, et nièce du premier cardinal.

[2] Saint-Simon, X, 46.

[3] Dangeau, XVII, 352.

appelée Mlle de Guémené, âgée de dix-sept ans, avec le marquis de Crèvecœur, fils du prince de Masseran et grand d'Espagne, que le duc de Luynes nous révèle cette triste situation. Le mariage devait se faire par procuration avec M. de Montauban, oncle de la mariée. L'avant-veille, 26 octobre, elle fut présentée au roi, à Fontainebleau, par Mme la princesse de Rohan et Mme de Guémené, sa mère, prit son tabouret chez le roi, d'après le privilège accordé à la maison de Rohan, puis fut présentée à la reine et aux princesses : le 27, elle fut admise au souper du roi; le 28, eurent lieu les fiançailles dans le cabinet de Louis XV, et dans la nuit du 29 au 30, le mariage religieux fut célébré à la paroisse par le célèbre archevêque de Sens, Languet de Gergy. Mme de Crèvecœur retourne demain à Paris, écrivait le duc de Luynes, et partira dans peu de jours avec le prince Constantin, qui la conduit sur la frontière d'Espagne, à Roncevaux, où son mari et son beau-père viennent au-devant d'elle. « Comme M. de Guémené, son père, *est interdit*, il n'est point question de lui dans ce mariage. M. le prince Constantin, frère de M. le prince de Guémené et de M. de Montauban, lui tient lieu de père [1]. »

Le prince Louis avait alors trois ans, et l'on comprend déjà comment la succession ecclésiastique du prince Constantin, son oncle, devait un jour s'ouvrir pour lui.

Cinq ans après, en 1742, année du sacre de son cousin, l'abbé de Ventadour [2], eut lieu le mariage de son frère aîné : « On dresse les articles du contrat de mariage du prince Jules avec Mlle de Bouillon, écrivait encore le duc de Luynes le 12 décembre, on lui donne 20,000 livres de rente : Mlle de Bouillon en a aujourd'hui 27,000 et 13,000 d'assurés. Ils logeront chez Mme de Guémené : elle l'a demandé comme une condition essentielle du mariage. Mme de Montauban me disoit hier qu'à la mort de M. de Guémené, son beau-père (le grand-père du nouveau marié), il ne s'étoit pas trouvé un sol de dettes que dans le courant du mois, et que, par

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, I, 378.

[2] Voir notre précédente étude.

les partages qui avoient été faits entre eux, il étoit constant que M. de Guémené, d'aujourd'hui, avoit 135,000 livres de rente en fonds de terre affermé, indépendamment des droits seigneuriaux et casuels, et que, depuis lesdits partages, il avoit été acquis 15 ou 16,000 livres de rente pour M. de Guémené, aussi en fonds de terre. » Ces détails sont fort importants pour la suite de notre étude, et pour montrer comment les cadets étaient bien souvent traités avec plus de luxe que leurs aînés ; ceux-ci avaient le titre honorifique, les autres avaient les bénéfices. « Le prince Jules, ajoute le duc de Luynes, a quinze ans et est à l'Académie [1] ; Mlle de Bouillon en a dix-sept ou dix-huit. M. le cardinal de Rohan arriva ici dimanche dernier avec M. l'abbé de Ventadour, que l'on nomme présentement le coadjuteur, et dont le titre d'évêque est Acre et Ptolémaïde [2]. » Le mariage eut lieu à Versailles, devant le roi, le 18 février 1743. Le prince Jules prit, pour la circonstance, le titre de duc de Montbazon, et le duc de Luynes répète une seconde fois : « M. de Guémené, père du marié, n'a pas paru, ni dans cette cérémonie, ni dans tout ce qui a regardé le mariage. Il est interdit, et personne ne le voit [3]. »

Il ne mourut qu'au mois de décembre 1757, dans ses terres, nous apprend le noble chroniqueur. Il était toujours interdit ; on continuait à ne point le voir, et il avait presque constamment mené « une vie fort particulière [4]. »

II. — Jeunesse du Prince Louis.
(1734-1760).

D'après ce qui précède, on suppose bien que nous ne séparerons pas désormais l'histoire du prince Louis de celle de son oncle, le prince Constantin, qui devait servir, en l'absence du père, de pro-

[1] C'est-à-dire à l'école d'armes.
[2] *Mémoires du duc de Luynes*, IV, 296.
[3] *Ibid.*, IV, 414.
[4] *Ibid.*, XVI, 275.

tecteur naturel à ses neveux. Quittant la croix de Malte pour le petit collet, afin de pas être exposé à des absences prolongées sur mer, cet oncle généreux se consacra tout entier à l'avenir de Louis et de Ferdinand. Élu chanoine de Strasbourg, où sa famille semblait avoir pris racine, il fut bientôt nommé par le pape grand prévôt du chapitre, et dès le mois de mars 1748, il obtint l'agrément du roi pour traiter avec l'évêque de Soissons de la charge de premier aumônier, qu'avaient jadis occupée le dernier duc de Coislin, puis le cardinal de Fleury et le cardinal d'Auvergne. C'était un acheminement certain à la succession éventuelle de son cousin, le cardinal de Soubise : très grosse charge, du reste, car il fallait débourser 330,000 livres pour indemniser le titulaire : son frère, l'archevêque de Reims, lui prêta 130,000 livres : « et pour les 200,000 livres restantes, rapporte le duc de Luynes, elles sont aisées à trouver, parce que le roi donne au prince Constantin le brevet de retenue qu'avoit M. de Soissons de cette somme [1]. » Louis XV ne borna point là ses faveurs : pour éviter des contestations dont le mémorial du noble duc est si riche en récits, et dont pouvait souffrir « le caractère de simplicité, de douceur et de politesse [2] » du nouveau dignitaire, il lui donna le droit personnel de porter le rochet et le camail noir dans les cérémonies, quoiqu'il ne fût pas évêque [3]; puis, au mois de septembre 1749, l'abbaye de la Chaise-Dieu s'étant trouvée vacante par la mort du cardinal de Rohan, et échangée par le cardinal de Soubise contre son abbaye de Saint-Epvre, au diocèse de Toul, qui valait 30,000 livres de rente, le prince Constantin fut gratifié de cette dernière [4]. Enfin, lorsque le roi l'eut nommé, le 2 février 1753, commandeur de ses ordres, le premier aumônier devint un important personnage et un protecteur très accrédité : aussi ne sommes-nous pas surpris de le voir donner un cadeau de noces de 20,000 écus à sa nièce de Montauban, à l'occasion de son

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, VIII, 469.
[2] *Ibid.*, X, 283.
[3] *Ibid.*, IX, 74.
[4] *Ibid.*, IX, 474.

mariage avec le comte de Brionne. Il était destiné à être le bienfaiteur de tous ses neveux et nièces.

Pour le prince Louis, qui fut d'abord connu sous le nom d'abbé de Rohan, tandis que ses oncles avaient porté ceux d'abbés de Montbazon et de Guémené, le premier soin du prince Constantin, dès qu'il eut assuré le sort de ses études, fut de le faire élire, ainsi que Ferdinand, chanoine de Strasbourg, dont le chapitre comptait encore un autre de leurs cousins : l'abbé de Montauban. Cette élection eut lieu, pour le prince Louis, en 1745 : le jeune chanoine n'avait encore qne onze ans. C'était prendre ses précautions de bonne heure.

Les mémoires du temps ne nous apportent pas beaucoup de détails sur les études du prince Louis, mais nous pouvons trouver, à très peu de distance et dans sa propre famille, un exemple de la manière dont les jeunes gens des premières familles de France étaient alors élevés. Voici ce qu'un grave recueil, l'*Année littéraire* de Fréron, l'un des principaux organes de la critique au XVIIIe siècle, imprimait dans ses colonnes, en 1758, sur le fils aîné de son frère Jules : c'est un document très précieux à recueillir :

« Le 11 de ce mois, M. le prince de Rohan-Guémené, âgé de treize ans, de la figure la plus spirituelle et la plus intéressante, fit au collège du Plessis, où il est en troisième, l'exercice pour la distribution particulière des prix. Il expliqua, avec autant de facilité que de grâce, *Salluste, Virgile, Quinte-Curce, Valère-Maxime,* l'épître de *Cicéron* à son frère *Quintus,* le songe de *Scipion* et, à l'occasion de ce dernier ouvrage, la sphère et ses différens cercles : le tout étoit agréablement mêlé de plusieurs morceaux de poësie françoise, choisis avec goût par le professeur, M. l'abbé *Malardeau,* et rendus avec âme par le disciple. Le récit de *Théramène,* entr'autres, tira des larmes de tous les yeux. L'assemblée nombreuse devant laquelle il parloit, étoit bien propre à l'exciter ; elle étoit surtout embellie par la présence de Mme la princesse de Condé, de Mme la princesse de Rohan, de Mme la comtesse de Marsan, de Mme la princesse de Salm, de Mme la princesse de Beauveau, de M. l'archevêque de Reims, etc., etc. La mythologie faisoit une partie essentielle de cet acte public. C'est là-dessus, particulièrement, que le jeune prince fut interrogé par M. Fossart, maître de quartier de rhétorique dans ce collège qui,

satisfait de ses réponses, lui adressa ces vers ingénieux, puisés dans le sujet même de ses questions :

Prince, les songes du Parnasse
Ne sont pas sans réalité ;
Pour vous, pour votre auguste race,
La fable devient vérité.
Au sang de *Jupiter* [1] le vôtre s'associe ;
Sous les traits de *Minerve* [2] il élève nos rois ;
Il égale de *Mars* [3] les plus brillants exploits ;
Tous les lauriers cueillis en servant la patrie
Couronnent, de vos jours, les illustres auteurs :
Vous n'avez pas atteint l'âge heureux de les suivre,
Dans vos jeunes travaux nous ne voyons revivre
Que l'esprit d'*Apollon* et le goût des neufs sœurs.
Vous êtes occupé de leurs leçons fertiles ;
Elles s'occuperont un jour de vous chanter,
Et nous vous verrons mériter
Des *Sallustes* et des *Virgiles* [4]. »

Cet article élogieux et fort typique aurait pu tout aussi bien s'appliquer au prince Louis, dont les études furent très brillantes, et qui possédait, comme ses cousins, un don tout particulier pour la parole. Nous trouvons dans les Mémoires du duc de Luynes un autre document sur les actes publics qu'il eut lui-même à soutenir : nous le lui attribuons du moins personnellement, bien que le chroniqueur parle du second fils de Mme de Guémené. La scène se rapporte, en effet, au mois de décembre 1752 ; le second fils de Mme de Guémené était le chevalier de Rohan, prince Armand Constantin, alors âgé de plus de vingt-deux ans, et qui, depuis dix ans déjà, suivait la carrière des armes pour la marine ; nous le retrouvons, moins de quatre ans plus tard, travaillant, comme lieutenant de vaisseau [5], au port de la Rochelle, à l'armement de l'*Apollon*,

[1] Allusion à la princesse de Condé.

[2] Mme de Marsan, gouvernante des enfants de France.

[3] Le maréchal de Soubise.

[4] *Année littéraire*, 1758, VI, (204-206).

[5] *Mémoires du duc de Luynes* pour l'année 1752. — La *Biographie bretonne* semble indiquer qu'il fut pourvu, par le privilège de sa naissance, du grade de capi-

vaisseau de 50 canons, qu'il allait commander en personne dans l'escadre de Conflans : il est donc absolument improbable qu'il ait eu à cette époque une thèse à soutenir en Sorbonne. Telle était, au contraire, la situation du prince Louis, alors âgé de plus de dix-huit ans, et par conséquent en cours d'études pour son baccalauréat théologique. Quoi qu'il en soit, voici ce document qui intéresse de toute façon le futur académicien :

« — Il y a huit ou dix jours, écrivait le duc de Luynes, le 27 décembre 1758, qu'il parut un mémoire imprimé de M. de Bauffremont; ce mémoire est fort bien écrit; peut-être pourroit-on lui reprocher d'être un peu diffus. Il est fait à l'occasion d'une thèse soutenue en Sorbonne par le second fils de Mme de Guémené. Les Rohan-Guémené prétendent des distinctions en Sorbonne, qui sont d'avoir un fauteuil, des gants, et d'être couvert. Feu M. le cardinal de Rohan, alors abbé, avait joui de ces distinctions, et ce fut même M. l'archevêque de Reims (Louvois) qui présida à une de ses thèses. M. le cardinal de Soubise a eu les mêmes honneurs; on prétend que M. l'archevêque de Reims d'aujourd'hui les a eus aussi; M. de Bauffremont n'en convient pas dans son mémoire. Ces honneurs sont un effet de la faveur de feu Mme de Soubise auprès de Louis XIV; mais, soit que M. de Bauffremont ne les regarde pas comme suffisamment authentiques pour être accordés par la Sorbonne, soit qu'il croie que cette distinction est accordée à la branche de Rohan-Soubise seulement, et qu'elle ne doit pas s'étendre aux Guémené (il ne le dit pourtant pas dans son mémoire), il prétend soutenir les intérêts de la noblesse en cette occasion. Il représente les justes plaintes des grandes et illustres maisons, lesquelles ont gardé un profond silence dans cette affaire. Enfin, il veut intéresser le Parlement dans l'exécution d'une grâce qu'il prétend n'être pas revêtue des formes nécessaires [1]. »

taine de vaisseau, sans avoir passé par les grades inférieurs. Les Mémoires du duc de Luynes nous attestent le contraire en l'appelant, à plusieurs reprises, lieutenant de vaisseau vers cette époque. Nous ne devons pas omettre ici le brillant combat qu'il soutint, le 29 avril 1758, à la tête du *Raisonnable*, contre six vaisseaux anglais. Il n'amena que lorsque 170 hommes de son équipage eurent été tués et 100 environ blessés; sa mâture et ses manœuvres étaient hachées, 18 de ses canons démontés : et il avait reçu 25 boulets dans la coque de son vaisseau. Après cet exploit, sa nomination de chef d'escadre, en 1764, ne suscita pas plus de jalousie que sa nomination de gouverneur général des Iles sous le Vent, en 1766. Mais ce n'est pas en se préparant à ces faits d'armes qu'on soutient des thèses en Sorbonne.

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XII, 223.

La chronique ne nous a pas apporté la solution de cette grave difficulté. Ce que nous savons d'une manière plus positive, mais sans pouvoir en connaître exactement les motifs, c'est que le prince Louis ne prit pas en Sorbonne, comme les deux premiers cardinaux, les degrés du doctorat. Lui-même en exprima ainsi ses regrets dans son discours de réception à l'Académie, en ajoutant cette phrase au brillant éloge qu'il avait tracé du cardinal de Richelieu :

« Que ne m'a-t-il été permis de profiter de ses utiles établissemens pour les progrès de la science de la Religion (*la Sorbonne*), comme j'espère profiter de ceux qu'il a faits pour le progrès des Lettres. Les circonstances des temps m'ont envié des droits de société, des titres flatteurs qui faisoient l'objet de mes désirs et de mon empressement. Vous ne désapprouverez pas, Messieurs, que je saisisse cette occasion éclatante, la première qui se soit présentée pour en témoigner mes regrets [1]. »

Le duc de Nivernais fit allusion, dans sa réponse, à cette même privation :

« D'ailleurs, Monsieur, lui dit-il, touchée du tort que vous avez souffert par de malheureuses circonstances, l'Académie se plaît à le réparer, en donnant à votre goût pour l'étude et aux fruits que vous en avez recueillis, l'éclat qu'une autre société, la plus respectable de toutes, n'a pas été à portée de leur donner : éclat héréditaire dans votre maison, accoutumée depuis si longtemps à faire retentir la Sorbonne des applaudissemens les plus flatteurs [2]. »

Ces circonstances des temps, si éloquemment déplorées, sont sans doute la période aiguë des batailles jansénistes, au sujet de la bulle *Unigenitus* et des refus de sacrements, qui amena, en 1754, une lutte ouverte entre la Sorbonne, le Parlement et le Grand conseil. On sait qu'un arrêt de la Cour voulut intervenir dans la position des thèses et interdire même les réunions de la faculté de théologie, sans ordre spécial des magistrats. Le moment où, d'après l'usage, le prince Louis devait parvenir au doctorat correspondant à très peu près avec cette période, puisqu'il atteignit sa vingtième

[1] *Recueil des Harangues de l'Académie*, XXXIX, 61.
[2] *Ibid*, XXXIX, 68.

année en 1754, il est probable que c'est aux ingérences regrettables du Parlement dans les matières théologiques, qu'on doit attribuer cette absence de couronnement de ses études classiques.

Cela ne l'empêcha pas d'avoir, à cette époque, l'honneur de tenir sur les fonts du baptême l'une des petites-filles du roi Louis XV : c'était, il est vrai, dans une conjoncture assez pressante :

« Madame, fille de Mgr le Dauphin, écrivait le duc de Luynes, le 2 septembre 1755, est morte ce matin à minuit et demi. Sa maladie a été courte : elle eut un peu de fièvre le samedi : hier, à dix heures, Mgr le Dauphin y étoit encore ; à onze heures trois quarts, pendant que la reine étoit chez Mme de Villars, Mme de Butler y monta de la part de Mme de Marsan qui, s'étant trouvée mal, étoit hors d'état d'y venir elle-même ; elle demanda à la reine ses ordres pour le baptême de Madame qui, en conséquence, fut tenue par M. l'*abbé de Rohan*, fils de Mme la princesse de Guémené, et par Mme de Marsan, et nommée Marie-Zéphirine [1]. »

Lorsque le cardinal de Soubise mourut, au mois de juin 1756, le prince Louis n'avait pas encore reçu les ordres. Le prince Constantin, premier aumônier depuis huit ans, nourrissait l'espoir de succéder au cardinal, à la grande aumônerie ; mais on considéra que le grand aumônier de la reine et le premier aumônier de Mme la Dauphine étaient deux cardinaux : il ne convenait guère, dans ces circonstances, que le grand aumônier de France ne fût pas un cardinal [2], et la charge fut donnée au cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges. Le prince Constantin, du reste, ne lui en garda pas rancune ; ayant été élu évêque de Strasbourg par le chapitre, au mois de septembre de cette année, il se fit sacrer par lui, en mars 1757, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice [3].

Mais l'opinion publique s'attendait à voir quelque jour une mutation s'opérer dans la grande aumônerie, pour qu'elle revînt dans la famille qui venait de l'occuper pendant plus d'un demi-siècle ; car l'avocat Barbier se faisait l'écho, très peu après, de bruits de cette nature en faveur de l'abbé de Rohan :

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, XIV, 252.
[2] *Journal de Barbier*, VI, 327.
[3] *Mémoires du duc de Luynes*, XV, 455.

« On disait dans Paris, écrit Barbier au mois de juin 1757, que le prince Louis, fils du prince de Guémené, qui n'est âgé que de vingt-deux ans, était nommé grand aumônier de France, parce qu'il a été ordonné prêtre et qu'il a dit sa première messe au commencement de ce mois. » — Mais, ajoute le prudent chroniqueur, il n'en est pas parlé dans la *Gazette de France*, du 11. Elle avait raison d'être muette, en effet, car le prince Louis attendit encore pendant vingt ans cet honneur.

Ce qu'il y avait de plus réel, c'est qu'au même moment, le 24 juin, le roi donnait au prince Constantin sa nomination au cardinalat et que, sans tarder, le nouveau prince de l'Église se fit attacher son neveu comme coadjuteur à l'évêché de Strasbourg. Le prince Louis fut sacré, en cette qualité, le 1759, sous le titre d'évêque de Canope, *in partibus* [2]. Il n'avait que vingt-cinq ans, et son avenir était désormais absolument assuré.

A partir de ce moment, sa longue carrière se divise tout naturellement en six périodes, qui formeront les principaux chapitres de notre étude : de 1760 à 1772, la carrière littéraire et académique : de 1772 à 1774, l'ambassade de Vienne, premier acte du drame du collier : de 1774 à 1785, l'évêché de Strasbourg, le cardinalat et la grande aumônerie, second acte du drame du collier : en 1785 et 1786, l'affaire du collier de la reine, troisième acte et dénouement; enfin, l'Assemblée constituante et la retraite. Chacune d'elles mérite une étude approfondie : en particulier, la première, sur laquelle nous devons insister, parce qu'elle est la plus mal connue.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre.*)

[1] *Journal de Barbier*, VI, 537.

[2] La *Biographie bretonne* dit qu'il fut d'abord évêque de Canope, *in partibus*, et ensuite coadjuteur de son oncle. Les deux titres furent simultanés.

QUINTIN

SOUVENIRS ET ANECDOTES[1]

(*Suite et fin.*)

Dans la même séance du club jacobin de Quintin (11 pluviôse an II), nous voyons apparaître un certain citoyen Le Buchoux, autrefois frère chez les R. P. Récollets, et qui depuis avait rempli avec talent (nous n'en doutons pas) les fonctions de chantre à l'église constitutionnelle. Nous laissons la parole au procès-verbal, nous reconnaissant humblement incapable d'égaler le *beau style* de ce temps :

« Le républicain Louis Le Buchoux a rendu un hommage éclatant à la raison, en déposant sur le bureau ses lettres de profession de Récollet, et en demandant que ce vain chiffon, qui depuis tant de temps n'avait servi qu'à tromper, devînt la proie des flammes, afin que la lumière qui en rejaillit pût servit à dessiller les yeux des malheureuses victimes de la superstition.... — La Société, en applaudissant à la sincérité de Louis Le Buchoux, a arrêté qu'il en serait fait mention au procès-verbal. »

Les noms des rues de la ville ayant été changés, comme on l'a vu plus haut, nous en transcrivons ici quelques-uns :

[1] Voir le n° d'octobre, p. 241-254.

Grand'Rue,	devenue	Rue de la Liberté.
Rue Notre-Dame,	»	» de la Raison.
» de l'Hôpital,	»	» de l'Humanité.
» de la Poissonnerie,	»	» de la République.
» de la Belle-Étoile,	»	» de Guillaume-Tell.
» à la Cendre,	»	» du Bonnet-Rouge.
» du Jeu-de-Paume,	»	» de Marat.
» Rochonen,	»	» de la Montagne.
» du Vau-de-Gouët,	»	» de la Révolution.
» Petite-Rue,	»	» de la Carmagnole.
» des Douves,	»	» de l'Égalité.
» des Forges,	»	» de la Patrie.
» Neuve,	»	» des Vertus.
» des Croix-Jarrot,	»	» de l'Opinion.
» de la Berliche,	»	» des Droits-de-l'Homme.
» des Degrés,	»	» de la Loi.
» des Portes-Boulain,	»	» des Sans-Culottes.

Nous bornons là cette nomenclature.

*
* *

Dans la séance du 5 germinal an II, fut présenté un projet de peinture à fresque destiné à décorer le fond de la salle que la Société faisait arranger pour y tenir ses séances. Cette salle était l'ancienne chapelle Notre-Dame de la Porte, qui maintenant sert d'église provisoire à Quintin. Voici le texte de ce projet :

« Un rideau ouvert au large, qui dessille les yeux de tout le « peuple (*sic*). Dans le centre du tableau s'élèvera une montagne « sur le sommet de laquelle est le génie de la France, qui s'élance « pour planer sur la République. Ce génie tiendra d'une main une « trompette pour sonner l'éveil ; de l'autre un drapeau tricolore « qu'il fera flotter dans les airs. L'œil de la surveillance, peint sur « le drapeau, fera voir aux ennemis de la République qu'ils ont à « craindre, sous quelque forme qu'ils se déguisent, et l'œil étant « ouvert désignera qu'on est infatigable.

« A droite de la montagne, un pilastre colossal, surmonté d'une « statue de femme, représentera la Liberté tenant d'une main un « faisceau d'armes, de l'autre une pique surmontée du bonnet de la

« Liberté. Sur le pilastre seront représentés les attributs de la force « et de la valeur... A gauche sera l'Egalité sur un pilastre pareil, « pour former le pendant; elle sera aussi représentée sous la forme « d'une femme tenant d'une main un triangle, emblème de l'éga- « lité, de l'autre le livre de la Constitution et des Droits de « l'homme. Pour faisceau, au pilastre, sera le flambeau de la rai- « son. Deux mains étroitement serrées, signe d'union, une branche « de chêne représentant la force et l'énergie, une branche d'olivier « en signe de la paix que nous faisons avec tous les peuples libres, « le tout suspendu à la colonne par un ruban, sur lequel sera « encore une devise analogue.

« Au bas du tableau sera représenté un marais, dans lequel le « noble est plongé avec ses armoiries renversées, tous les em- « blèmes de la tyrannie et de la royauté, ainsi que le fanatisme, « sous la forme du froc et de la guimpe. »

L'auteur de ce projet offrait son travail gratis; il demandait seulement des adjoints pour l'aider et une somme de soixante à quatre-vingt livres pour payer les couleurs, les frais d'échafaudage, etc.... Nous croyons que malheureusement, ou heureusement (comme on le voudra), ce magnifique projet de peinture murale ne fut pas exécuté; car, plus tard, nous voyons la Société demander que la peinture en forme de niche, placée derrière le bureau, soit effacée, pour être remplacée par un *attribut analogue à la liberté.* Ce beau projet était donc tombé dans l'eau, ou mieux, s'était englouti, lui aussi, dans le marécage figuré au bas de la fresque.

*
* *

La Convention ayant décrété, le 18 floréal an II, le culte de l'Être suprême et l'institution de fêtes publiques destinées à inaugurer cette religion nouvelle, Quintin s'empressa de se conformer à cet ordre. Nous donnons ici le programme officiel arrêté à l'occasion de cette fête :

« Il faut d'abord, dit ce programme, que la fête soit annoncée « de la manière la plus solennelle; à défaut d'artillerie, nous

« avons pensé que la grosse cloche de la commune devait être « mise en branle dès le point du jour, et qu'elle ne devait cesser « qu'après la cérémonie terminée. Vous ne craindrez pas de « troubler le sommeil léthargique de l'aristocratie ; ce sera un son « de terreur pour les fanatiques, pour les partisans de la royauté, « s'il en était encore dans la commune, et qu'ils pussent se croire « dispensés d'honorer l'Être suprême.

« Il faut qu'à six heures du matin, chaque maison soit décorée « d'une branche de chêne et d'une banderole tricolore ;

« Que la générale soit battue à six heures dans toutes les sec- « tions ; qu'aux huit heures, au plus tard, tous les citoyens armés « soient réunis sur la place de l'Égalité [1], vêtus le plus qu'il sera « possible en uniformes, un panache de chêne au chapeau ; que « le drapeau de la garde nationale soit au centre. A neuf heures « précises, qu'un roulement se fasse entendre ; qu'un piquet soit « détaché pour aller à la maison commune recevoir le magistrat du « peuple et les membres des autorités constituées, qui porteront à « la main des branches de chêne ; que le piquet les conduise au « centre de la troupe, sur la place de l'Égalité. Que l'ordre pour « la marche soit donné. Qu'elle soit ouverte par un adolescent le « front ceint d'un myrthe, vêtu de blanc, orné de festons de « branches de chêne, de fleurs et de rubans tricolores, portant en « bannière les Droits de l'homme et la Constitution. Qu'il soit « suivi d'un groupe d'enfants des deux sexes, vêtus et parés comme « lui, portant à la main des corbeilles remplies de fleurs, qu'ils « jetteront vers la voûte du ciel, le plus beau spectacle de la « nature, le plus magnifique présent de l'Être suprême. Que le cor- « tège s'avance dans cet ordre au lieu de la réunion ; qu'il soit « suivi de la masse des citoyens marchant sur deux colonnes, les « femmes d'un côté, les hommes de l'autre. Que le son des tam- « bours, coupé par le chant des strophes à l'Être suprême, accom- « pagne la marche.

« Rendus au lieu de la réunion, que tous les citoyens se rangent

[1] Place du Bourg-Jugné.

« avec ordre et respect autour de l'autel de la patrie. Qu'un roule-
« ment commande le silence. Que le maire ou un autre citoyen
« monte sur l'autel et y prononce un discours à l'Être suprême et
« sur l'immortalité de l'âme. Que la fin de la cérémonie soit
« annoncée par un dernier roulement. Qu'alors, les cris de Vive la
« République ! sortis de toutes les bouches, s'élèvent jusqu'aux
« cieux et se prolongent au milieu des embrassements et de la
« joie universelle des citoyens. »

Ce programme est adopté par acclamation.

Puis, « sur la proposition d'un membre la Société arrête qu'à
« l'issue de la cérémonie, au lieu de s'en retourner chacun chez
« soi prendre tristement un repas symétriquement apprêté, chacun
« au contraire ferait apporter et apporterait lui-même ce qu'il
« aurait de préparé, et que le déposant sur le gazon, à la vue de
« ceux qui l'environneront, il partagera avec quiconque voudra bien
« l'accepter, le mets que ses facultés lui auront permis d'apporter.

« Ces dispositions seront annoncées aux habitants des cam-
« pagnes par deux bannies qu'on invitera la municipalité à faire
« faire, et on les préviendra, en outre, de ne point craindre de se
« mêler parmi les convives, ayant un moyen de frayer eux-mêmes
« aux besoins de bien des personnes et de coopérer à rendre le
« repas plus gai, en y apportant des laitages, qui sont le produit
« de leurs soins domestiques.

« Sur une adresse fraternelle des membres de la commune du
« Fœil qui désirent se joindre à nous pour célébrer l'Être suprême
« et la nature, le bureau est chargé de témoigner à ces dignes
« frères les sentiments qu'ont éprouvés les membres de la Société,
« à la lecture de leur adresse, et la satisfaction qu'ils se proposent
« en les voyant se mêler parmi eux, décadi prochain. »

*
* *

Ce fut sous les rayons d'un beau soleil de juin, que se déroulèrent, au jour marqué, les longues files de cette procession d'un nouveau genre, à laquelle chacun devait assister, sous peine de

passer pour suspect; elle se dirigeait vers le lieu appelé *Grand-Jardin,* terrain vague et assez étendu, à l'entrée de la ville, sur lequel s'élève aujourd'hui la Promenade publique. Là se dressait l'autel de la Patrie, auquel on arrivait par un grand portique orné de verdure; sur le frontispice on lisait ces mots : *L'hommage d'un cœur vertueux et pur est seul agréable à l'Être suprême.*

Les enfants et les jeunes filles, uniformément vêtus de blanc et couronnés de feuillage de chêne, étaient placés sous la surveillance de citoyennes respectables, qui, pour ce grand jour, avaient fait revivre le nom de *matrones,* renouvelé de la république romaine.

L'autel de la Patrie, recouvert de gazon, était surmonté de la statue de la Liberté. La municipalité avait d'abord été embarrassée pour se procurer cette statue symbolique, qui n'existait pas dans le pays; mais une des *matrones* eut l'idée heureuse de prendre, pour cette circonstance, une des statues de saintes, qu'une violence sacrilège avait arrachées de leurs niches séculaires. Ce fut sur sainte Catherine que tomba le choix de l'intelligente républicaine, et ce fut par ses soins encore que des draperies de mousseline convenablement agencées donnèrent à la pauvre sainte l'aspect requis pour son nouveau rôle. Le bonnet phrygien, posé sur sa tête, dissimulait sa couronne. De nombreuses lumières brillaient parmi les verdures de chêne qui décoraient l'autel.

Le cortège prit place sur l'estrade; la foule se rangea autour, en silence. Des discours patriotiques furent prononcés; puis le président du club entonna de sa voix de stentor un hymne républicain de sa composition, dont les deux premiers vers seuls sont venus jusqu'à nous :

Mon âme était comme un cristal,
Sortant de la montagne....

Mais au même instant, la flamme des lumières, on ne sait comment, mit tout à coup le feu aux draperies légères qui travestissaient sainte Catherine, et en un moment, tout fut consumé !... Cela fut si prompt, que le bois de la statue ne fut pas entamé; mais l'émotion fut grande dans la foule, quand on reconnut la jeune

sainte, s'appuyant d'une main sur la roue, instrument de son supplice, de l'autre, tenant la palme du martyre ! Les cris et les rires éclatèrent de toutes parts : Sainte Catherine !.. Sainte Catherine !.. criaient cent bouches à la fois.

Le scandale était grand, avouons-le.... Mais aussi c'est surtout dans les grandes catastrophes qu'éclatent les grands dévouements; on en eut une nouvelle preuve.... Deux *matrones,* dont la postérité ingrate n'a pas conservé les noms, surent être à la hauteur de la situation. Dénouant sans hésiter la ceinture de leurs tabliers de mousseline à hautes bavettes, elles en improvisèrent une tunique pour l'incorrigible sainte, trop empressée de montrer à tous, sous son déguisement patriotique, sa toilette réactionnaire de vierge martyre !

***

Mais les événements marchèrent; une nation ne peut rester longtemps sous l'empire d'une surexcitation aussi violente. La fièvre disparut et le calme revint. L'homme de génie, suscité pour relever notre malheureuse patrie et guérir ses blessures, parut enfin. Le Dieu chassé de nos temples en reprit possession et la foule s'empressa de se réunir comme auparavant au pied des autels, à la voix de ses pasteurs revenus de l'exil. Au nombre de ces derniers, fut le digne prêtre dont nous avons déjà parlé, M. l'abbé Souvestre, curé doyen de Quintin, presque uniquement connu dans notre ville sous son titre de *M. le Doyen.*

On ne peut se faire une idée de l'amour et de la vénération de la ville entière pour ce saint prêtre. Les incrédules eux-mêmes ne pouvaient approcher de lui, sans éprouver une douce émotion ; tout à tous, malgré ses infirmités et ses souffrances, *M. le Doyen* remplit avec ferveur, jusqu'au dernier jour de sa vie, les devoirs de son ministère. Sa bienfaisance était inépuisable; sa bonté attirait à lui tous les cœurs. Enfin, lorsque l'heure de la récompense sonna pour lui, une douleur immense éclata dans toute la ville. Ses funérailles furent un véritable triomphe. Aujourd'hui encore, quoique

plus de cinquante années se soient écoulées depuis sa mort, le souvenir de ce bon pasteur est toujours vivant parmi nous.

Sur son tombeau, placé à l'ombre d'un if quatre ou cinq fois centenaire, on ne manque jamais d'apporter les petits enfants, pour qu'ils y essaient leurs premiers pas ; aussi l'inscription qui y est gravée est-elle à moitié effacée sous ces petits pas incertains d'enfants, que les mères tiennent à mettre, dès leur entrée dans la vie, sous la protection de *M. le Doyen.*

Le cours des événements nous amène à reparler de l'abbé Nau, qui fut le curé constitutionnel de Quintin, et dont le repentir égala les fautes. Aveuglé par l'ambition et la vanité, il avait, à la voix de ces mesquines passions, quitté le droit sentier. Ses yeux furent promptement dessillés, et lorsqu'ayant rétracté son serment schismatique, il fut rentré dans la communion de l'Église, il ne vécut que pour effacer par sa pénitence le scandale qu'il avait autrefois donné. Rempli d'humilité, se plaçant toujours au dernier rang, il recherchait les occupations les plus basses, les plus pénibles, ne croyant jamais avoir assez fait pour expier ses erreurs.

*
* *

Après les déchirements causés par la guerre civile, le repos dont on jouissait sembla plein de charme. L'éclatant triomphe de nos armées, sur tous les champs de bataille, le drapeau de la France flottant victorieux au-dessus des capitales étrangères, faisaient vibrer avec orgueil la fibre patriotique. Les joyeuses fêtes de famille se multipliaient ; car on avait soif de ces plaisirs dont on avait été sevré si longtemps. A cette époque, on le sait, chacun aimait à envelopper ses pensées de la forme poétique ; tout se tournait en vers et en chansons. Pas un banquet, où ne circulât autour de la table le couplet malin ou patriotique. Nous cédons au désir d'en citer ici un trait assez original :

On remarquait alors, dans la société de Quintin, un sire de Botidoux, vieux chevalier de Saint-Louis, imagination vive et esprit distingué. A tort ou à raison, il passait pour être doué d'un insa-

tiable appétit, et on citait de lui maints tours de force gastronomiques. Un jour, pendant un dîner auquel il assistait, après une discussion plaisante avec un de ses amis, il fut convenu que lui et cet ami allaient, séance tenante, remplir quatre bouts-rimés qu'on leur fournirait. Le sujet des deux quatrains devait être M. de Botidoux lui-même. Les quatre rimes choisies furent : *Andouille, citrouille, mouton* et *bouton*.

L'adversaire de M. de Botidoux se tira ainsi de la tâche qui lui était imposée :

« Servez à Botidoux pour dîner une *andouille*,
« Ajoutez-y le jus d'une énorme *citrouille*,
« Une côte de bœuf, un gigot de *mouton*,
« De son habit, à peine, aurez-vous un *bouton* !

M. de Botidoux, de son côté, écrivit :

« Par la poudre à canon fumé comme une *andouille*,
« Ayant parfois pour lit celui de la *citrouille*,
« Mangeant bien plus souvent du pain que du *mouton*,
« J'ai gagné cette croix qui orne mon *bouton* ! »

Il y a bien un hiatus au dernier vers, mais quand on improvise !...

Ce fut vers cette époque aussi, que mourut un vieillard renommé pour sa bienfaisance. Il habitait le château de la Noë-Sèche, situé près Quintin, et dont il portait le nom.

Il aimait ce château, dont le portail, avec le bâtiment qui le contient, est une curieuse construction du XVe siècle. Il voyait avec plaisir les magnifiques avenues qui l'entouraient alors, servir le dimanche de lieu de promenade aux habitants de la ville. La bienfaisance de M. de la Noë-Sèche était inépuisable ; et lors de l'ouverture de son tombeau, sa main droite, instrument de ses bonnes œuvres, a été trouvée assez intacte pour qu'on y vît la glorification de ses nombreuses aumônes. Elle est exposée, de nos jours encore, dans un reliquaire au cimetière de la commune du Fœil, et vénérée par la population.

*
* *

Nous croyons devoir citer ici les noms de quelques personnes

nées à Quintin, et qui, soit par leurs mérites personnels, soit par les fonctions publiques qu'elles ont remplies, méritent une mention spéciale.

Nous nommerons d'abord le Père Rigolleuc, saint missionnaire, né en 1595 ; il a laissé de bons traités de dévotion ; ses études avaient été brillantes ; il était savant latiniste.

Suivant la plupart des biographes (quoique le point ait été contesté), Quintin a aussi donné naissance au Père Toussaint de Saint-Luc, religieux carme (mort en 1694), auteur de plusieurs livres de piété et de divers ouvrages d'histoire, entre autres de *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne,* livre utile, estimé, qui a été réimprimé de nos jours.

L'abbé Digaultray, l'un des plus savants docteurs de Sorbonne du XVIIIe siècle, est aussi un enfant de Quintin, ainsi que Daillant de la Touche, collaborateur de Fréron et traducteur de Swendenborg, né en 1744.

Honoré Fleury, avocat, né en 1754, fut nommé, au mois de septembre 1792, représentant du peuple à la Convention ; se rallia d'abord au parti des Girondins, mais ne partagea pas leurs erreurs ; il ne vota pas la mort du roi, et se déclara pour l'appel au peuple et le sursis. Lorsque la Convention, sous la pression de la Montagne, vota le décret de proscription des Girondins, M. Fleury fut un des 72 représentants qui signèrent, chez le célèbre Lanjuinais, une protestation contre ce décret. Cet acte de courage lui valut d'être lui-même mis en arrestation avec les autres signataires. D'abord emprisonné à la Force, en compagnie de malfaiteurs, il fut, avec plusieurs de ses collègues, transféré successivement dans diverses prisons de Paris.

M. Fleury a laissé à sa famille des notices intéressantes et curieuses, où il relate ses opinions personnelles sur le grand drame qui se déroulait sous ses yeux et les souffrances qu'il eut à supporter pendant les quinze mois que dura son emprisonnement. Il peint surtout, d'une manière émouvante, ses angoisses pendant la nuit du 9 thermidor, où lui et ses amis attendaient les égorgeurs, qui

devaient commencer à minuit leur horrible besogne. La chute de Robespierre, arrivée cette nuit même, les sauva.

Revenu à Quintin, M. Fleury fut nommé juge de paix (1802). Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort (1827). En 1821, Louis XVIII lui avait donné la croix de la Légion d'honneur.

Un autre de nos compatriotes lui succéda à l'assemblée délibérative qui se réunit après la Convention. M. François Limon, avocat, prit place en effet au conseil des *Cinq-Cents*.

Quintin a aussi donné le jour à un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer, qui ont bravement versé leur sang pour leur patrie. Plusieurs ont pu revenir parmi nous, mais beaucoup aussi sont tombés, frappés à mort, sur les champs de bataille. Honneur à eux !

*
* *

Nous ne pouvons terminer cette nomenclature, sans faire mention d'un de nos compatriotes qui, s'il n'a pas, comme ceux dont nous venons de parler, versé son sang pour la défense du pays, a porté dignement au loin le nom de la France et supporté, avec une admirable constance, les plus douloureux tourments pour le nom de Jésus-Christ.

M. l'abbé Pierre-Marie Le Turdu, missionnaire apostolique, naquit à Quintin en 1823. Il montra, dès ses plus jeunes années, de grandes dispositions pour la piété et des aptitudes spéciales pour l'étude. Il suivit les cours du petit séminaire de Plouguernevel, puis se sentant appelé par un attrait irrésistible à la prédication de l'Evangile chez les infidèles, il entra à Versailles au séminaire des Missions étrangères. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-trois ans. Deux ans après, en 1848, il partit pour la Chine, où il commença l'exercice de son ministère. Envoyé un peu plus tard au Japon, il y fut presque aussitôt saisi, emprisonné, et pendant trente mois, il subit une étroite captivité. Mis en liberté, il revint en Chine, où l'attendaient de cruelles souffrances. Dénoncé aux auto-

rités de la province de Canton, il fut arrêté dans la petite maison qu'il habitait, traîné la corde au cou pendant plusieurs lieues, et en arrivant, traduit devant le mandarin. Sur son refus de renoncer à prêcher l'Evangile, le juge ordonna qu'il fût mis à la torture.

Nous avons lu maintes fois la description des supplices infligés aux premiers chrétiens par les persécuteurs de la foi et nous avons frémi devant ces tableaux sanglants. Il s'est néanmoins écoulé près de vingt siècles, depuis que ces tourments ont été subis par les Laurent, les Sébastien, les Blandine, et ces illustres martyrs ne nous sont jamais apparus que le front ceint de la couronne immortelle. Mais ici, l'émotion doit être plus vive, quand ces héros, intrépides devant la souffrance, ont été nos compatriotes, nos contemporains, lorsqu'ils ont vécu dans les mêmes lieux que nous et que nos yeux ont bien des fois rencontré les leurs.

M. l'abbé Le Turdu raconta depuis à Mgr Guillemain, son évêque, les émotions qu'il éprouva, lorsqu'il fut mis en demeure de choisir entre l'apostasie et d'indicibles douleurs. La réponse du courageux missionnaire ne pouvait être douteuse, et le juge le condamna à recevoir *trois cents coups* de rotin.

Le rotin est un végétal à tige grêle, offrant des entre-deux longs et espacés, armés d'épines ; c'est une espèce de roseau d'une consistance ligneuse, et en même temps flexible ; chaque coup, au bout de quelques instants, fait jaillir le sang.

Les premiers coups, raconta le saint martyr, furent horribles ; il eût voulu, selon ses expressions, *être à cent pieds sous terre....* Alors, élevant vers le ciel son cœur noyé de terreur et d'angoisse, il demanda secours à Celui qui est appelé la *Force des Martyrs* et qui, lui aussi, a voulu subir une flagellation sanglante.... Le secours ne se fit pas attendre ; comme au temps des premiers chrétiens, la douleur physique cessa, pour faire place à une sorte d'extase, où le martyr ne ressentait plus que la joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ !...

La même torture a été infligée à plusieurs reprises à M. Le Turdu, et toujours, quoique le rotin en frappant ravivât des plaies non

encore complètement cicatrisées, la grâce divine est venue, comme un baume, calmer les horribles souffrances du missionnaire.

Remis en liberté, M. le Turdu reprit parmi les chrétiens son ministère évangélique ; mais la persécution, quelque temps suspendue, recommença bientôt avec violence. Arrêté de nouveau, le confesseur de la foi est jeté dans une prison souterraine, remplie d'immondices. On l'y laissa plusieurs jours sans aliments. Il y resta debout, appuyé à la muraille, pour ne pas se coucher dans les ordures dont le sol était couvert ; mais au bout de deux jours, la faiblesse l'emporta, et il lui fallut tomber dans cette boue hideuse. Il y fût probablement mort de faim, si des chrétiens n'étaient pas parvenus à lui faire passer du riz.

Ce supplice fit bientôt place à un autre. Retiré de cette ignoble fosse, il se vit river au cou une lourde cangue. La cangue est une espèce de carcan portatif, consistant tantôt en une grande table percée de trois trous, l'un pour passer le cou, les deux autres pour passer les mains ; tantôt en un triangle de bois que l'on fixe au cou du patient, et auquel une de ses mains est attachée. M. l'abbé Le Turdu a traîné cette lourde croix pendant près d'une année.

Délivré enfin par M. de Lagrenée, représentant du gouvernement français, il put reprendre ses fonctions de missionnaire auprès des chrétiens, qui avaient pour lui autant de respect que d'amour. Mais sa santé, gravement ébranlée par les tortures, les privations et les fatigues qu'il avait endurées, ne put jamais se remettre. Miné par une fièvre lente, il perdit successivement ses forces, et enfin expira au mois de juilet 1861, à Canton, à l'âge de 38 ans. Il avait passé treize ans dans les missions de la Chine.

Son frère puîné, qui avait, à son exemple, dit adieu à sa patrie et à sa famille, et qui, comme lui, avait été envoyé aux missions de Chine, fut, au bout de quelques années, nommé vicaire apostolique de la Malaisie, puis un peu plus tard évêque à Singapour. Epuisé par les fatigues et l'influence malsaine du climat, Mgr Michel Le Turdu est revenu mourir à Paris en 1877 ; il avait cinquante ans. C'est le premier évêque auquel Quintin ait donné naissance.

*
* *

Notre tâche est terminée. Nous avons rapidement parcouru le sillon que nos devanciers ont marqué dans le passé, en laissant çà et là la trace de leurs larmes, de leurs souffrances, de leurs joies. Les générations se sont succédé, nous léguant pour héritage la foi, solidement implantée dans notre sol... La tempête peut agiter sans doute les branches d'un vieux chêne, en briser même quelques-unes, mais le tronc reste immobile et défie la violence du vent.

La prospérité de Quintin a graduellement diminué depuis bien des années. Le tissage de la toile, qui fut jadis pour ses habitants une source de richesse, peut maintenant à peine nourrir une jeune famille; et lors de la maladie ou du chômage, la misère vient s'asseoir à l'humble foyer. L'envie et la colère ne bouillonnent pas néanmoins dans ces cœurs éprouvés : on sait encore, dans nos chaumières, que les souffrances de la terre sont comptées pour le ciel! Le malheureux sait aussi que la charité ne manquera pas de tendre vers lui sa main bienfaisante.

Pour notre excellente population, les fêtes religieuses sont encore les plus beaux jours de l'année : soit que le Vendredi-Saint, elle accompagne le soir, à la lueur des flambeaux et aux sons d'une musique funèbre, l'image sanglante du divin Crucifié, soit que, parée de ses plus beaux habits, elle suive, le premier dimanche de mai, la ceinture vénérée de Notre-Dame de Délivrance, tandis que devises pieuses, oriflammes et guirlandes flottent dans nos places et nos rues.

ALEXANDRE FABRY.

NOUVELLE POÉSIE BRETONNE

ANNAÏK, par M. Quellien. Un vol. in-18. Paris, Sandoz, 1880.

Un illustre critique assure qu'il n'y a pas de jouissance plus douce que de comprendre et de décrire un talent jeune, honnête et pur, dans sa fraîcheur, dans ce qu'il a de franc et de primitif. Grâce à Dieu, cette jouissance, je l'ai éprouvée plus d'une fois. Je veux me la donner de nouveau, en saluant les débuts poétiques de M. Quellien. Ancien élève du petit séminaire de Tréguier, où Le Gonidec fit aussi ses études, M. Quellien emploie le dialecte trégorrois, qui est le sien, de préférence à l'idiome du Léon. Si nos *classiques* manifestent quelques regrets de ne pas retrouver chez lui leur atticisme et leurs euphonies, ils devront du moins le louer pour un choix de mots et une correction grammaticale irréprochables. Dans le cas où on l'accuserait d'avoir moins écrit pour le peuple que pour les lettrés, je répondrais que j'ai lu de ses vers à une pauvre vieille femme de son pays, échouée sur les côtes du Finistère, et qu'elle a pleuré de bonheur. Elle en répétait même plusieurs après moi qui, dans sa bouche, avaient cette harmonie particulière au dialecte de Tréguier ; la note et l'accent du pauvre *Kloarek,* comme elle l'appelait, lui rendaient son pays natal.

Le chantre d'*Annaïk* est, en effet, le type du Kloarek trégorrois ; je n'en connais pas qui ait chanté avec plus de tendresse et de force une histoire de cœur.

« J'étais, dit-il, à étudier au collège pour faire un prêtre ; j'aurais été un homme saint, et c'est une jeune fille qui m'en a empêché. »

Quelles délicieuses vacances il passait près d'elle dans sa ville natale ! Elle y habitait avec sa sœur Jeanne ; assis entre les jeunes filles, il leur faisait souvent la lecture. Une fois il leur lut l'histoire lamentable de je ne sais quel prince amoureux, assassiné à côté de son amoureuse. Jeanne fondit en larmes ; Jeanne avait le cœur tendre ; mais Annaïk était fière et farouche.

L'œil sec et sans mot dire, elle se leva pour montrer qu'elle avait compris, et monta dans sa chambre. Dès ce moment, le nouveau Daphnis sut à quoi s'en tenir sur les sentiments de son Alcimadure, qui pouvait, elle aussi, « égaler les plus belles, » mais « surpassait les plus insensibles. » Les caquets des voisines achevèrent le malheur de l'écolier, et adieu les touchantes lectures ! adieu les innocentes visites aux deux sœurs ! adieu même le pays natal !

Une fois loin d'Annaïk, le malheureux prend la plume et écrit à Jeanne :

« Me voilà loin et pour toujours ; tu ne me reverras plus, charmante petite Jeanne. Je t'aimais comme une sœur ; tu m'aimais peut-être aussi, toi ; petite Jeanne était bonne pour moi autrefois ; priera-t-elle pour moi, maintenant ?... Ne parle pas de moi à Annaïk ; hélas ! elle ne m'aimait guère ! Nous approchons de l'automne ; les feuilles flétries tombent des branches ; comme les feuilles, je vais me flétrir. C'est au soleil que s'ouvrent les fleurs, et mon soleil à moi s'est couché dans mon pays,

Pa bar ann heol, digor ar bleunio ;
Ha ma heolik zo kuzet em bro. »

C'est de Paris qu'il écrit cela. Dans sa mansarde, il songe à la maison paternelle, à ses champs de blé-noir et de trèfle, à son village, aux jeunes filles sortant de la messe, si belles et si pures dans leurs robes blanches. Ah ! celles de Paris ne leur ressemblent guère ! leurs yeux sont des tisons ; (que saint Yves, le patron de Tréguier, l'en préserve !) son sang s'échauffe, plus de repos ; un bruit d'enfer, des gens inquiets et affairés courant comme des renards ; des chansons obscènes ou grossières, au lieu des chansons du pays, voilà ce qu'il voit et ce qu'il entend.

Mieux vaudrait l'air des champs, voire des champs de bataille ;

et il envie le sort d'un jeune Breton de ses camarades, qui a fui la ville maudite pour aller se battre contre les Turcs en Roumanie, où il a perdu la vue, après avoir failli perdre la vie. — Comme le soldat, son ami, le pauvre Kloarek est malade ; mais, moins heureux que lui, il n'a point trois bonnes sœurs pour le soigner et le guérir ; le lit de fer de sa mansarde est plus dur que le matelas de l'ambulance ; son mal est incurable, et c'est à peine s'il peut le calmer en chantant quelqu'une des chansons dont l'écho des grèves de Perros ou d'ailleurs répétait jadis le refrain :

« Doucement, va doucement, mon bateau, avec la marée, vers la maison d'Annaïk, Annaïk.

« Assise, la jeune fille que j'aime est à se laver les pieds au bas de la grève, de la grève...

« Elle s'est envolée avec l'air d'un ange, sa robe faisant l'effet d'une aile, d'une aile.

« Il me serait doux de rester sur son rocher, plus doux encore si elle revenait près de moi, près de moi.

Gwestad, ke gwestad, ma lestrik,
Gand ar mor, oar du Annaïk,
Annaïk. »

Ainsi va son cœur où allait sa barque, et il y a trois ans qu'il se désole comme une âme en purgatoire.

Un jour, du haut de sa mansarde, il regardait passer la foule, plus affairée que jamais.

Qu'y a-t-il de nouveau dans la ville? Tout le monde est en habits de fête. C'est une foire immense près de laquelle la plus belle foire de Tréguier n'est rien : on y accourt de tous les pays du monde ; il y a toute sorte de costumes ; il cherche celui de son pays : « Est-ce que je ne verrai pas des Bretons ? » Si quelqu'un lui apportait des nouvelles d'Annaïk ? Elle l'intéresse bien plus, la cruelle, que toutes les merveilles de l'Exposition.

Des bruits, des visions de nature à l'impressionner autrement que ce qu'il peut entendre ou voir, le jour, hantent son imagination, la nuit. La roue du chariot de la Mort n'a-t-elle pas crié ?

N'a-t-il pas compris ce que lui annonçait cet affreux *Ankou*? Une dame en noir ne s'est-elle pas montrée à lui ? N'a-t-elle pas glissé dans l'ombre, derrière les vitres éclairées d'un manoir d'où des chants étranges arrivaient jusqu'à ses oreilles ? N'at-il pas compté les six coups de cloche qui marquent l'agonie des jeunes Bretonnes? (six pour les filles, neuf pour les garçons.) Présages trop justifiés ! Tandis qu'il est étendu sur son lit de douleur, loin de sa famille, plus triste et plus malade que jamais, voici la lettre qu'il reçoit de sa mère :

« Ton père et moi, nous sommes en bonne santé, Dieu merci, mon fils bien-aimé; rien de nouveau dans le pays, si ce n'est qu'Annaïk est morte.

Da dad ha ni omp enn iec'hed,
Bennoz Doue, mabik karet;
Netra a nevez barz ar vro,
Nemed Annaïk zo maro. »

Morte ! il ne la reverra plus ! Il sanglote :

« Si du moins j'avais pu m'agenouiller devant son cadavre ! Au lieu d'eau bénite j'aurais rempli le bénitier de mes larmes !

Ma vijenn daoulinet dirag he c'horf maro !
Lec'h dour m' bize karget ar pinsin gant daero. »

Puis il joint les mains; ses yeux mouillés se tournent vers le ciel :

« Seigneur, Dieu du ciel, c'est vous qui m'avez créé ; je suis dans ce monde un pauvre exilé ! »

Cependant il se résigne :

« Dieu soit béni ! »

Otro Doue ann env, c'houi hoc'h euz ma c'hrouet !
Ha! me zo er bed man eur paourik divroet !
Ra vezo Doue binniget ! »

Avec la résignation, Dieu lui donnera désormais l'indifférence pour tout ce qui passe :

« Je ne regarde pas s'il est grand, je ne regarde pas s'il est petit; que le pain cuit sur ma table soit petit ou grand, je n'y fais plus attention,

Me na rann van hag hen vo braz,
Na rann van hag hen vo biban;
Oar ann dol ouz ar bara poaz
Bihan pe vraz, me na rann van. »

Il ne demande qu'une seule chose, c'est de retrouver là-haut celle qu'il a aimée :

« Pourvu qu'elle soit à m'attendre, la volonté du bon Dieu soit faite !
Gant ma vo hi ouz ma gortoz;
Ioul ma Doue ra vezo gret ! »

S'il entend sonner la cloche de quelque église de Paris, elle lui rappelle celle du village où il chantait près d'Annaïk, où il allait l'attendre à la porte pour lui offrir l'eau bénite, espérant un sourire d'elle. Il entre, il marche lentement sur les dalles :

« Mes pas sur les tiens, comme une pauvre âme en peine, j'irai, mes pas sur les tiens. »

Puis il se met à genoux :

« Pour elle maintenant un *De profundis !* »

Et il sort le cœur fortifié; mais, en retombant dans la rue, il retombe dans ses idées noires.

Rentré chez lui, avec la nuit, une de ces nuits orageuses du mois de septembre, il a une vision horrible : celle dont la vie était sa vie n'est plus, il faut que sa mère, sa patrie, la suive au tombeau :

Un seul être lui manque et tout est dépeuplé !

C'est dans la baie où dort la ville d'Is qu'auront lieu les funérailles maternelles ; des glas, qu'on entend par intervalle d'un bout de la Bretagne à l'autre, y appellent les Bretons restés fidèles à leur vieille mère :

« Au milieu des éclairs et de la foudre, comme j'en étais à mon premier somme, un songe venu de Basse-Bretagne m'annonça que mon pays se mourait. »

Des quatre coins de l'Arvor, de Léon, de Tréguier, de Cornouailles et de Vannes, il voit arriver quatre bardes ; seuls, ces hommes de cœur ont répondu à l'appel ; les autres habitants du

pays ne l'ont pas compris ; ils n'entendent plus le breton. A minuit, à la clarté de la lune, devant la ville engloutie, sur le bord de la mer qui va servir de cercueil à la patrie, en présence de Dieu, les bardes saluent leur mère mourante. Un cinquième barde, un Gallois, vient se joindre à eux.

Tout à coup, du fond de la mer, se fait entendre le son d'une clochette. A ce signal, le barde léonais, faisant le signe de la croix, entonne le chant du départ éternel des Bretons ; il finit ainsi :

Ha piou veulo Doue aman,
Pa vo et Breiz-izel ac'han ?

« Qui louera Dieu ici-bas, quand la Bretagne ne sera plus ? »

Un second barde commence de la sorte :

Doue da genta, Breiz goude,
Gant fe, fizians ha karante !

« Dieu d'abord, la Bretagne après, avec foi, confiance et amour ! »

Et il poursuit sur le même ton, jusqu'à la fin, son élégie patriotique.

Cependant la clochette sous-marine tinte toujours ; la lune se voile ; la tempête se déchaîne ; le barde du pays de Tréguier se met à réciter le *Miserere*, puis il ajoute :

« Nous ne laisserons après nous ni regrets, ni deuil dans ce méchant monde qui décline, qui s'éloigne du paradis, et descend vers les ténèbres. Ah ! que Dieu nous prenne bientôt ! Nous sommes si meurtris et si las ! »

Peu à peu la clochette ne sonne plus que quelques glas ; bientôt elle cesse de sonner :

« *De profundis !* dit une voix à laquelle les autres répondent. »

Après que la même voix a prononcé l'adieu suprême du prêtre, donnant à l'âme envolée rendez-vous dans le Paradis, — *in Paradisum !* — elle murmure tout bas :

« Ne soufflez pas sur la montagne, dans votre *korn-boud :* notre mère est sur son lit de mort.

« Que ceux qui habiteront un jour la terre des Bretons la tiennent en honneur ; l'Arvor est une terre bénie ; qu'ils l'habitent en bons chrétiens ! ils vivront là sur nos tombeaux :

Gant enor m'ho dalc'hfont bepret;
Rag ann Arvor zo binniget;
M'heu dalc'hfont evel kristenien!
Enn hon beret vefont zoken.

« Quand tu parcourras cette plage, voyageur, va doucement : ici l'on dort... Va doucement et écoute; peut-être entendras-tu une complainte dans le bruit des flots ; ce sera la complainte des trépassés,

Klemm ann anaon vo honnez. »

Au moment où les prières finissent, un cygne blanc s'envole de la mer en chantant : c'est l'âme de l'Arvor qui passe.

A leur tour, les bardes fidèles se précipitent dans les flots.

Resté seul, le témoin de cette scène désolante est transporté sur la colline de la Roche, d'où il a contemplé si souvent autrefois son clocher natal.

Tandis qu'un étrange parfum monte du cimetière jusqu'à lui, il voit Annaïk, les bras étendus, debout sur une tombe : elle est parée pour son mariage, mais sa robe de noce est un linceul, et son époux est la Mort.

Ainsi finit la vision du poète et son livre.

En y louant beaucoup de choses plus agréables que ce tableau à effet, on se demande pourquoi il a voulu étonner ici au lieu de toucher. Après les pages mouillées de larmes où il demande à Dieu de retrouver Annaïk dans un monde meilleur, on s'attendait à une conclusion moins navrante. Rêve pour rêve, n'aurait-il pas pu mettre sur les lèvres de la jeune fille, plus sensible et mieux inspirée morte que vivante, quelque chose dans le genre de ce que répond à son amoureux éconduit, avec un sentiment si profondément délicat, la jeune veuve de *la Fête de l'Armoire :* « Je vous dédommagerai, mon ami, du temps que vous avez perdu dans l'espoir de l'anneau nuptial; je prierai Dieu jour et nuit pour que nous nous trouvions réunis dans le Paradis. »

Voilà qui eût été tout à fait dans le ton de cette touchante histoire de cœur : imitons les Grecs; évitons comme eux d'effaroucher les Grâces.

Une autre note qui détonne encore plus péniblement (je l'ai adoucie dans mon analyse), c'est l'accent découragé des *Vêpres*

des Morts; il fait tomber le poème des mains. De grâce, même en rêve, même au son des vers les plus beaux, n'assistons jamais à l'agonie de notre mère! Si l'amour-propre se console à l'idée d'avoir « répandu l'arome qui l'embaume », comme s'exprime un poète généralement mieux inspiré ; d'avoir été son *embaumeur*, comme le dit d'un mot M. Renan, dans une lettre à M. Quellien, l'amour filial ne se console pas.

A quel propos, d'ailleurs, ces images funèbres ? Est-ce que nous sommes en Egypte ? Est-ce que nous sommes dans le pays des momies ?

Restons chez nous, restons sérieux, restons surtout croyants.

En m'envoyant *Annaïk*, l'auteur a prétendu que sa muse ne saurait se passer de mon approbation, « comme une épousée, ajoute-t-il gracieusement, ne s'en va pas avec son mari, sans avoir demandé la bénédiction nuptiale. »

Je la lui donne de grand cœur ; je ne demande même pas mieux que de la conduire à l'autel. Elle y trouvera une bénédiction plus précieuse que celle de l'homme ; et quelle joie ! quelle lumière ! quelles consolations ! Toute chose y sera comme aux jours de son enfance ; jours heureux où son cœur palpitait sous la main de Dieu. Son oreille entendra des chants si pénétrants, si tendres, qu'on s'évanouit quand ils se prolongent, et qu'on arrête le chanteur, en lui disant : « Assez ! assez ! Si vous continuez je vais mourir ! » Les mères bretonnes étaient les seules à les bien savoir, ces airs-là, comme elles sont les seules à savoir la berceuse vraiment céleste que la sainte Vierge composa pour endormir l'enfant Jésus. Maintenant les voilà qui roulent sur tous les chemins de la terre, emportés par la foi de mille pèlerins bretons, jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, sur les ailes de la vapeur. Pardons sans précédents, processions sans pareilles, touchantes fêtes des affligés de corps, d'esprit ou de cœur, qui me les rendra ? J'y convie tous les chanteurs de mon pays ; puissé-je y trouver quelque jour, avec eux, et dans les mêmes sentiments, le jeune et sympathique auteur d'*Annaik !*

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

LE PELOTON DE FIL

CONTE NANTAIS

Un temps fut, il y a si longtemps, si longtemps, que la grand'grand' mère de mon grand-père n'était pas encore en *langeux,* il y avait au puits du Marchix une poissonnière si belle, si belle, que tout le monde ne la connaissait que sous le nom de la belle Sillon (Françoise).

Elle était fille de Noton Mordraie, qui avait été très belle aussi dans son temps, mais qui s'en allait tout doucement en dérive vers quarante-cinq ou cinquante ans, et qui était encore une belle grosse commère fraîche et dodue, toujours prête à rire et à plaisanter.

Quant à la belle Sillon, lorsqu'elle passait par les rues en criant : « A la vive ! à la vive ! » ou « Pimpeneaux de Loire, pimpeneaux[1] ! » tout le monde sortait aux portes pour la voir, tant elle était jolie, avec ses grands yeux noirs qui brillaient sous la dentelle de son serre-tête comme des cierges de Chandeleur. Elle se carrait dans sa robe de coton rouge et faisait tinter les coques d'or qu'elle portait aux oreilles, en souriant d'un air malin; mais elle était si fière, que personne n'osait lui dire plus haut que son nom, et que les garçons ne se hasardaient plus à lui parler, de peur d'être rembarrés d'importance ; car elle avait la langue si bien pendue, que toutes les voisines disaient : « Celui qui lui a coupé le *ligneux* n'a, sûr, point volé ses six sous. »

[1] Petites anguilles.

Si bien de façon qu'alors, la Sillon était connue de toute la ville pour sa beauté, mais aussi pour sa fierté (ce qui ne vaut jamais rien pour une fille), et que bien de ses camarades, moins jolies et moins fières qu'elle, avaient trouvé chaussure à leur pied et se promenaient le dimanche avec un bel homme sous le bras, et même un ou deux *quenots* pendus à leurs jupons, tandis que la Sillette criait encore ses pimpeneaux et se promenait seule avec sa mère, depuis que défunt Simon Mordraie était allé dans le trou à patates, comme on dit chez nous.

Enfin, il arrive dans le Marchix un beau gars qui faisait son tour pour la menuiserie, un appelé Tiennot Robin, que l'on nommait Cadet. Il ne manqua point, comme les autres garçons du quartier, de se coiffer des beaux yeux de Sillon ; mais il la trouvait si haute à la main qu'il n'osait se déclarer, et passait le temps à rôder autour de l'étalage de la Mordraie, sans rien dire.

La mère Noton, qui avait de l'esprit, eut bientôt remarqué la bonne mine du galant, dont la famille passait pour avoir de quoi ; et, un jour qu'il se tenait comme d'habitude devant elle, sans ouvrir la bouche : « Dis donc, mon fils, lui dit-elle en riant, tu as une belle figure et tu ne parles point ; tu es donc comme les images de Rezé ? Qu'y a-t-il pour ton service ? — Par ma foi, dit Tiennot en prenant son courage à deux mains, vous savez bien, la Mordraie, que j'aime mamzelle Sillon, et que je voudrais bien l'épouser ; mais je doute qu'elle me prenne, elle qui en a refusé tant d'autres. — Qui ne risque rien n'a rien, Cadet, dit la mère ; parle à Sillon, et, si elle dit oui, je te la donne. »

Cadet parla donc, et, soit qu'il plût à la belle, soit qu'elle fût fâché de n'avoir pas été plus tôt la mariée, elle l'accepta tout de suite ; ce qui fait que tout fut en branle-bas pour la noce.

Le gars fit venir ses papiers (car il était de Tours en Touraine), et donna ses cadeaux à la Sillon ; mais, quand il fallut choisir la robe de noces, aucune étoffe ne lui plaisait. On courut toute la rue de la Poissonnerie ; on fit déplier toutes les pièces de drap des étalages ; rien n'était au goût de la dédaigneuse. « Cette couleur

était trop claire ; celle-ci trop foncée ; Jeannette Templet en portait une semblable ; Marion avait la pareille, » et cætera.

Cadet s'étonnait bien de cet embarras, qui retardait le jour du mariage, mais Sillon lui dit aigrement qu'il ne connaissait rien aux toilettes, et il rengaîna son compliment. Enfin, arriva sur la place Bretagne un *colamporteur* qui déballa toutes sortes d'étoffes que Sillon voulut aller voir.

Parmi ces étoffes se trouva un coupon d'une couleur toute drôle, comme qui dirait comme manière de diable enrhumé, si extraordinaire, qu'on n'avait jamais vu la pareille. Dès que la Sillette l'aperçut, elle dit qu'elle la voulait, et ce fut en vain que sa mère et son futur la détournèrent de ce choix ; toutes leurs paroles furent inutiles : « Je la veux, et je l'aurai !... » On ne put en tirer autre chose. On mesura donc le coupon, qui se trouva juste du nombre d'aunes qu'il fallait pour la robe de noces, avec son grand godis et ses manches à tetines.

Une fois la robe achetée, on la porta chez Margotte Pondard, sa tailleuse, qui voulut se mettre tout de suite à la faire ; mais voilà bien une autre paire de manches ! Impossible de trouver du fil pareil à la satanée robe !

Margotte courut toute la ville, du Cordon rouge à Pirmil, sans trouver un seul brin de fil de la couleur voulue.

Elle s'en revenait bien triste, ne sachant comment dire à Sillon ce qui arrivait; car elle craignait sa colère, quand, en arrivant à sa porte, elle buta dans quelque chose ; elle se baissa et ramassa un peloton de fil qu'elle fourra dans sa poche sans le regarder.

Montée chez elle, elle voulait dire à sa sœur quel était son ennui, lorsque, tirant son mouchoir, elle fit rouler à terre le peloton.

— « Ah ! pour le coup, dit sa sœur, tu as bien assorti le fil pour la robe à la Mordraie : il est tout fin pareil. »

Margotte ramassa le peloton et s'approcha de la robe. C'était la même chose ; et elle s'écria : « Qui a fait lundi a fait mardi. C'est, ma foi, la même couleur ! »

Elle se mit donc à coudre, regrettant seulement que le peloton

fût trop juste ; mais il se trouva que, quoique paraissant tout petit, il ne finit qu'au dernier point de la robe.

La toilette, essayée, allait comme un charme ; la noce fut fixée au lendemain, et on se rendit en grande cérémonie à Saint-Similien, qui était la paroisse de la Sillon.

La mariée était fière comme un paon dans sa belle robe ; mais à peine avait-elle mis le pied sur la dernière marche de l'église, que le fil de la robe se mit à se découdre et à se rouler en peloton, qui dévalait, dévalait, sautant d'une marche sur l'autre, puis enfilant la rue Moquechien, qu'il dévala, dévala, toujours courant comme un fou, jusqu'à l'Erdre où il alla se jeter en faisant : Plouf ! pendant qu'on entendait le lutin rire aux éclats du bon tour qu'il avait joué à la belle Sillon, — qui resta fille.

JULIEN DE LA VILLE-BÉRANGER.

LA MISÉRICORDE

14 AOUT 1793

A Mme LA BARONNE DOUAIRIÈRE DE CHARETTE

La bataille est perdue... O vaste plaine grise,
Où monte vers l'azur le clocher de Luçon ;
Champs que de loin en loin coupe un maigre buisson!
Voilà trois fois qu'ici l'effort des blancs se brise.
Torrent d'été qui passe et n'a point de reflux,
Ils lâchent pied... leurs chefs ne les rallieront plus.

Le soleil va dardant ses plus cuisantes flèches.
A travers tous les corps qui jonchent le terrain,
Du chaume frais coupé broyant les tiges sèches,
Commence la déroute au tumulte sans frein,
Que hâtent les canons avec leur voix d'airain.

Pour franchir la rivière on s'écrase à la Claie.

Sur le chemin qui mène au pont, dans le fossé,
Gémit un paysan, des fuyards délaissé,
Et qui perd tout son sang par une double plaie.

Il dit : « Ayez pitié, chers amis du bon Dieu !
« Ne me condamnez point à périr en ce lieu !
« Ces coups, qui m'ont haché, seront mortels sans doute ;
« Mais je voudrais ne point finir sur cette route !... »

Quel est ce bruit?... Des Bleus?... Son moment est venu!...

Ce n'est qu'un cavalier... le gars l'a reconnu :
« Sauvez-moi! Sauvez-moi, mon général! »

Charette,
Emu par cet appel, se retourne, s'arrête,
Et répond aussitôt : « Pouvant le secourir,
« Il ne sera pas dit que j'ai laissé mourir
« Un de mes bons soldats! » Puis, sautant de la selle,
— Sa bête attend, docile, au milieu du chemin, —
Il court au malheureux dont tout le flanc ruisselle,
Se penche, le saisit, et de sa forte main
L'enlève ; doucement sur la croupe il le place,
Se rassied, et des plis de sa ceinture enlace
Le gars, faible, qu'il rive à son corps. — « En avant! »
Sans que le poids plus lourd le retarde et le lasse,
Le vaillant animal s'enfuit, rival du vent.

Lorsque son vol de cerf les a mis hors d'atteinte,
Qu'on ne distingue plus la flèche de Luçon,
Le sang avait coulé d'une telle façon,
Que la ceinture blanche avait changé de teinte ;
Des gouttes en avaient jailli jusqu'à l'arçon.

Charette voit fumer un toit de métairie ;
Une femme apparaît près du seuil... il s'y rend :
« Chrétienne, lui dit-il, acceptez, je vous prie,
« De recueillir chez vous ce brave si souffrant! »
La métayère approche et sa main charitable
Se tend pour recevoir le pâle cavalier ;
Mais il ne font qu'un bloc : ciment épouvantable,
L'un à l'autre le sang venait de les lier!

Dès qu'elle a séparé leurs habits, fibre à fibre,
Qu'en un lit le soldat s'étend à la maison,

Vers son cantonnement le chef, devenu libre,
S'élance, et disparaît bientôt à l'horizon.

—

Deux ans après, ce chef que Souvaroff admire,*
Sur une place, un soir, dressant son front blessé,
Offre aux fusils des Bleus son cœur pour point de mire...
L'âme a quitté le corps, de vingt balles percé.
Introduit dans la paix que nul conflit n'altère,
Charette a déroulé ce qu'il fit sur la terre.
Alors le doux Jésus, arrêtant son destin :
« Entre dans mon royaume, ô mon fils ! Je l'accorde
« A qui sut se montrer plein de miséricorde ;
« Entre : tu fus un jour le bon Samaritain ! »

Envoi

A celle dont le cœur fait bénir la Contrie,
— Ce berceau de soldats fameux dans l'univers, —
J'aime à vous dédier, ô mes trop faibles vers ;
Car ses fils ont versé leur sang pour la Patrie !

Émile Grimaud.

Nantes, 29 juin 1880.

* « Brave Charette, honneur des chevaliers français,... l'Europe étonnée te contemple, et moi je t'admire... » — Lettre du général russe Souvaroff. (1er octobre 1795.)

UNE EXCURSION

DANS

LA PRESQU'ILE DE RHUYS

NOTES DE VOYAGE (1879)*

Les Trinitaires. — Le Sage. — Les châteaux. — L'église. — Une villa. Les orphelinats de Kerhars et de Kerbot. — Au revoir.

23 août, soir. — Louis XIV disait à ses courtisans : « Voulez-vous un lieu de délices et de repos ? Allez habiter l'île de Rhuys. » Je commence à croire qu'il avait raison. Volontiers j'habiterais Sarzeau, cette ville minuscule qui a la fierté, sinon l'importance d'une capitale. Elle vit de la gloire du passé. Maîtrise des eaux et forêts, cour royale, droit de députer aux États, elle avait autrefois ce qui distinguait les plus vieilles cités bretonnes. Voyageur ami qui la traversez, n'allez pas lui donner le nom de *bourg;* vous seriez regardé comme un blasphémateur. L'avouerai-je? J'aime cette fierté, bien légitime, quand on peut, comme Rhuys, rappeler tant de glorieux souvenirs.

En 1341, le duc Jean III, dit *le Bon,* y fonda, pour quatre religieux de la Merci, le couvent de la Trinité, « à condition qu'ils feraient le service divin dans une chapelle qu'il leur fit construire. Par lettres données au château de Sucinio, au mois d'avril 1341, il assigna, pour la subsistance des moines et des pauvres malades, qu'ils devaient recevoir chez eux comme dans un hôpital, deux cents livres de rente, à prendre sur les domaines de la presqu'île de Rhuys[1]. »

* Voir la livraison d'octobre 1880, pp. 301-308.

[1] Ogée, *Dictionnaire historique de Bretagne,* Art. Sarzeau.

Cette fondation charitable subsista jusqu'à la Révolution qui, s'inquiétant peu des pauvres, dispersa les religieux et fit du monastère une propriété *nationale*. Il appartient aujourd'hui aux Pères des Sacrés-Cœurs, si connus sous le nom de Picpus. Pendant près de trente ans, ils y ont dirigé un collège avec le dévouement que portent au cœur ceux qui se livrent pour Dieu aux nobles labeurs de l'enseignement. La presqu'île de Rhuys, comprenant l'utilité de cette institution, l'a vu avec regret transformer en école apostolique. Et pourtant cette création est belle : prendre des jeunes gens d'élite, les adopter pour en faire les enfants d'une famille religieuse, professeurs ou missionnaires, c'est une œuvre plus nécessaire que jamais. La maison de Sarzeau sera une pépinière d'apôtres.

Je viens de la visiter. Accueilli avec la plus grande bienveillance par le vénérable supérieur, j'ai pu voir l'ancien couvent des Trinitaires, les nouveaux bâtiments qu'il a fallu construire, la chapelle, les vastes cours, où ne manque point l'ombre, la terrasse d'où la vue s'étend sur la mer, la vigne et le jardin admirablement entretenus.

Rien n'est beau pour moi comme ces asiles religieux, où le travail, activé par la prière et joint à l'austérité de la vie, opère sans bruit de véritables merveilles.

Maintenant, d'autres souvenirs nous appellent. Traversons la grande place, pour pénétrer dans la rue Saint-Vincent, — au XVIIe siècle, c'était la rue Bécherel, — et nous arriverons en face d'une maison de belle apparence, précédée d'une petite cour que ferme un large portail.

C'est là que naquit, le 8 décembre 1668, Alain-René Le Sage, le célèbre auteur de *Gil Blas*. Son père était notaire royal et greffier de la Cour de Rhuys.

Après avoir terminé de brillantes études au collège des Jésuites de Vannes, le futur écrivain entra dans les *fermes* de Bretagne, où il apprit sans doute à mépriser les Turcarets, qu'il devait flageller plus tard ; puis, dégoûté des finances, il partit pour Paris, où le

succès l'attendait. Après les tâtonnements du début, il publia les ouvrages qui consacrèrent sa réputation : *Le Diable boiteux* (1707), ingénieuse satire qui manque trop souvent de moralité ; *Crispin rival de son maître* et *Turcaret*, qui méritent les mêmes reproches ; enfin, l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, un chef-d'œuvre (1715, 1724 et 1735). Ce n'est pas que tout soit irréprochable dans cette piquante fiction. Le Sage sème les traits malins, comme les bergers de Virgile les fleurs — *manibus plenis*. — Et cela avec une facilité étonnante, un esprit d'observation qui trouve toujours le côté plaisant, et cette simplicité, dépourvue d'apprêt, qui fait d'autant mieux ressortir la malignité du critique. C'est plaisir de voir voler la flèche, quand la corde de l'arc paraît à peine tendue.

Certes, le talent ne manque pas, et j'applaudirais de tout cœur, si le moraliste était à la hauteur de l'écrivain. Mais est-il bien moral de ne prendre que les côtés mesquins ou dépravés de la nature humaine ?

Dans cette collection de types, d'ailleurs parfaitement réussis, où l'on ne voit guère que dupeurs ou dupés, quelques bonnes figures honnêtes et intelligentes ne seraient pas de trop. Car enfin la société ne se compose pas seulement d'imbéciles et de coquins.

De là, sans doute, — je donne mon impression, au risque d'être traité de Béotien, — cette monotonie qui, malgré tant d'aventures désopilantes, s'infiltre dans l'œuvre entière et finit par produire une certaine fatigue. « Malgré tout l'agrément, tout le naturel, toute l'exquise correction du style, tout l'atticisme et toute la gaieté du sel, on ne saurait louer sans réserve une œuvre où la vertu prend un air de ridicule, et la friponnerie un air de finesse et d'esprit[1]. »

Je ne rappelle que pour mention sa collaboration au Théâtre de la Foire, auquel il donna un grand nombre de pièces, où la grosse gaieté se mêle à de spirituelles saillies. Comme, en France, la chanson s'attaque à tout, on fit, à ce propos, le couplet suivant, qui se chantait sur un air en vogue :

[1] F. Godefroy, *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 228.

Le Sage et Fuzelier, dédaignant du haut style
La beauté,
Pour le polichinelle ont abandonné Gille :
La rareté !
Il ne leur manque plus qu'à crier par la ville
La curiosité.

Notre auteur conserva toute sa vie la ténacité bretonne, qui n'est souvent qu'une forme de la dignité. Voyez plutôt : les *traitants* lui offraient cent mille livres pour qu'il ne donnât pas *Turcaret* au théâtre ; il dédaigna cette fortune et la pièce fut jouée. Il disait lui-même : « J'ai refusé des postes où d'autres se seraient enrichis, mais où je n'aurais rien fait pour ma fortune ; j'étais trop honnête homme. »

Un autre jour qu'il devait lire la même pièce dans les salons d'une grande dame, il se fit attendre, retenu au Palais par un procès qu'il perdit. Quand il arriva, il dut subir de hautains reproches ; mais lui, avec le plus grand calme : « Eh ! bien, Madame, dit-il, si je vous ai fait perdre une heure, je vais vous la faire regagner. » Et, malgré toutes les instances, il sortit. Faut-il s'étonner, après cela, qu'il ne fût point de l'Académie, n'ayant pu se résoudre à solliciter les suffrages ?

Un de ses biographes assure que, fidèle aux enseignements de ses premiers maîtres, il pratiqua tous les préceptes de la religion [1]. J'aime à le croire. Il passa ses dernières années dans le calme, près d'un de ses fils, chanoine à Boulogne-sur-Mer, et mourut dans cette ville, le 17 novembre 1747.

L'acte de naissance de Claude Le Sage, père de l'écrivain, nous révèle une particularité assez intéressante : il prenait aussi le titre de seigneur de Kerbistoul, petit village de la paroisse de Saint-Gildas. Autrefois la presqu'île de Rhuys était couverte de gentilhommières, groupées autour de la forteresse ducale.

Aujourd'hui, plusieurs châteaux s'élèvent près de la petite ville. Je citerai, entre autres : Kerthomas, restauré dans le genre du

[1] *Biographie bretonne*, art. Le Sage.

moyen âge ; Couëtdihuel, au milieu des bois ; Keralier, dont le comte de Sérent avait fait, au siècle dernier, le centre d'une association politique et littéraire ; Truscat, où naquit, en 1620, Mlle Catherine de Francheville, la pieuse fondatrice des maisons de retraite ; Kergeorget, charmant manoir, au bord de la *Petite Mer*, et Kerlevénan, que je visiterai demain.

24 août. — C'est aujourd'hui dimanche. Les paysannes en habits de fête : coiffe blanche, tablier aux couleurs vives, petit châle à frange, robe sombre bordée de velours, passent sous ma fenêtre et circulent affairées. — On profite du dimanche pour les emplettes du ménage. — Plus graves et portant un costume plus sévère, les paysans forment devant l'église des groupes pittoresques, ou se promènent avec lenteur.

Ogée écrivait, il y a quelque cent ans : « Le peuple de Sarzeau est bon et doux, contre l'ordinaire des peuples situés sur la mer ; mais s'il n'a pas le défaut de ces derniers, il n'en a point aussi les qualités estimables et utiles : il manque d'industrie dans la situation la plus avantageuse pour le commerce, soit intérieur, soit extérieur ; il vit dans l'indigence et le repos [1]. » En est-il de même aujourd'hui ? Je l'ignore. Peut-être d'ailleurs le critique est-il un peu sévère. Mais certainement il y a chez ce peuple de la dignité et de la foi. Pour le voir, il suffit de contempler la foule que j'ai sous les yeux.

Je me dirige vers l'église, dont l'extérieur lourd et froid n'a rien d'attrayant. Sa tour carrée, sans flèche, son large toit, ses contreforts épais sont complètement privés d'élégance. Mais entrons : c'est un tout autre style. L'œil est charmé de l'harmonie de l'ensemble et du fini des détails : les voûtes aux arêtes légères, les colonnes aux chapiteaux délicatement sculptés qui divisent la nef ; la chaire originale et simple, la tribune spacieuse, supportée par quatre colonnes de marbre noir ; le maître-autel richement décoré, les vitraux, dont plusieurs, en particulier celui du fond et les médaillons des petites fenêtres, ont une grande valeur artistique ; le

[1] *Dictionn. hist. de Bretagne*, art. Sarzeau.

dôme élégant et hardi qui couronne le sanctuaire, tout indique qu'un homme de talent a dirigé cette restauration. C'est un prêtre de Tours, M. Brisacier, dont les œuvres sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge.

De nos jours, on bâtit beaucoup d'églises ; mais trop souvent l'art véritable reste étranger à ces constructions sans caractère et sans style. Sarzeau a évité cet écueil.

L'ancienne église n'avait de précieux qu'un beau retable : on l'a religieusement conservé. L'artiste a su faire vivre dans la pierre les pauvres âmes qui souffrent au milieu des flammes du purgatoire, et il a rendu leur souffrance confiante avec une grande vigueur d'expression. Au-dessus, la sainte Vierge, les regardant avec amour, intercède pour elles, et des Anges viennent leur porter la palme de la victoire. C'est un travail d'un faire savant et d'une inspiration élevée qui montre un sentiment profond des choses de l'art et des choses de la foi. L'humble sculpteur a signé son œuvre d'une manière charmante : *Memento, Domine, famulorum tuorum et F. Gravay qui fecit. 1701.*

24 août, soir. — Les vêpres terminées, la foule s'est écoulée dans toutes les directions, et, cheminant au milieu des laboureurs, j'ai pris la route de Vannes, pour me rendre à Kerlevénan.

A gauche, le Morbihan m'apparaît encore et je ne me lasse pas de le regarder. L'Ile-aux-Moines, l'île d'Arz, et bien d'autres, — il y en a, dit-on, autant que de jours dans l'année, — tranchent avec leurs maisons blanches et leurs rives plus sombres sur les flots qui semblent sommeiller. Au delà, le rivage charmant d'Arradon, la chapelle de Penboch, la cathédrale de Vannes se détachent, éclairés par le soleil ; et je me demande si, même du haut du Vésuve, j'ai rien vu de plus gracieux.

« Nous arrivons à Kerlevénan, me dit un de mes compagnons de route. Voici la grille du parc. »

J'ai compris, en y entrant, l'admiration de nos pères pour ce pays de Rhuys, qu'ils appelaient l'*Isle Fortunée*, la *Terre promise*, le *Paradis terrestre*.

En suivant une avenue bordée de grands arbres, on arrive en face du château, élégante et vaste construction qui rappelle les villas princières de l'Italie. Entouré de bois touffus, de bosquets verdoyants et de belles pelouses, que divisent un canal poissonneux et des allées sablées, il domine le Morbihan, toujours beau à voir, avec ses îles nombreuses et ses rivages vaporeux. Devant moi, un cèdre du Liban et d'autres arbres aux branches vigoureuses détachent leur feuillage sombre sur l'azur du ciel et le bleu de l'eau. On dirait un paysage des environs de Naples. J'avais bien raison de dire que la baie célèbre dominée par le Vésuve ne fait pas oublier les charmes du golfe breton.

Pour rendre l'illusion plus complète, d'énormes buissons de camélias fleurissent, au pied du château, mêlés à d'autres fleurs qui, pour croître en pleine terre, ont besoin de la douce température du midi ; c'est que le climat de Rhuys est vraiment exceptionnel. Faut-il l'attribuer au Gulf-Stream ou à sa situation entre deux mers ? A l'un et à l'autre, peut-être. Aujourd'hui, le ciel sans nuages fait ressortir les beautés de ce gracieux ensemble.

Décidément nous sommes en Italie.

Entrons : nous ne nous trouverons point dépaysés. C'est un vrai musée que ce château. Depuis le salon de réception jusqu'aux combles, dans le grand escalier d'honneur, dans les corridors, partout des toiles dues à des peintres illustres, ou des copies de chefs-d'œuvre. L'école italienne y domine : c'est juste. Mais les autres y sont dignement représentées. On ne s'attendrait pas à trouver, en province, au fond de la Bretagne, un pareil trésor artistique. Que voulez-vous ? rien ne devait manquer à cette heureuse presqu'île : souvenirs historiques, grands hommes, riches paysages, œuvres d'art, on y rencontre tout ce qui peut charmer.

Que les touristes, épris du beau, s'arrêtent donc à Kerlevénan ; ils y trouveront, je le sais, bon accueil et douces jouissances.

Impossible de décrire longuement ces tableaux si divers : paysages, portraits, saintes-familles ou scènes d'histoire. Je note, en passant, parmi les œuvres originales, un *Saint Yves*, de Rubens; des *Saintes-Familles*, de Giovanni Bellini, de Lorenzo Lotto, de

Bonifazio, de Sasso-Ferrato; une toile exquise de Bartholomeo Schidone; une *Sainte*, de Guerchin; la *Méditation*, de Feti; une *Vierge* sur marbre noir, d'Alexandre Véronèse; *Jésus chassant les marchands du temple*, de Luca Giordano; *Une famille de Doges*, grande toile de Tintoret; une *Etude*, de Murillo; *Saint Pierre et saint Paul*, de Ribeira; un *Portrait d'une reine d'Espagne*, de Vélasquez; des paysages de Francis Milet, de Hackert, d'Albane, de Sébastien Bourdon; plusieurs œuvres de Victor Schnetz. Parmi les copies: la *Transfiguration*, de Raphaël; la *Nuit*, la *Vierge à l'écuelle* et le *Saint Jérôme*, de Corrège; plusieurs Poussin; un plafond curieux de Pierre de Cortone; puis des gravures remarquables: la *Dispute du S. Sacrement*, l'*Ecole d'Athènes*, le *Parnasse*, de Raphaël; la *Descente de Croix*, de Daniel de Volterre; le *Jugement dernier*, de Michel-Ange; la *Cène*, de Léonard de Vinci.

J'en passe, et des meilleurs. Cependant je ne voudrais pas oublier deux belles gravures d'après Horace Vernet: une *Chasse* et la *Messe en Kabylie*, offertes par le célèbre peintre, avec un gracieux autographe où il demande une place à Kerlevénan.

Voilà certes un intéressant sujet d'études. Le propriétaire de cette belle galerie, M. le marquis de Gouvello, ne se laisse pourtant pas distraire par ses préoccupations artistiques d'œuvres plus élevées encore. Emu de la triste situation des enfants orphelins ou abandonnés, il voulut contribuer à améliorer leur sort: de ce charitable désir une grande œuvre est née.

A l'entrée du domaine que je viens de visiter, s'élèvent, séparées par quelques centaines de mètres, deux maisons auxquelles doivent sourire les anges du ciel. Dans l'une des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul élèvent des orphelins, jusqu'à l'âge de 12 ans; dans l'autre, des Frères de Saint-François-Régis préparent à la vie agricole des adolescents sortis de l'asile, qu'ils garderont jusqu'à leur majorité.

Œuvre excellente, qui a pour elle l'avenir, car elle est à la fois religieuse et sociale. Peut-on, d'ailleurs, séparer ces deux mots?

Nous commençons par l'asile de Kerhars. A tout seigneur, tout

honneur ! Les plus petits ont droit à notre première visite. A peine sommes-nous dans la cour où les orphelins prennent leurs ébats, qu'ils se précipitent de notre côté, avec une spontanéité charmante, les petits en tête, les grands, plus timides, les derniers. Tout cela gazouille et regarde, montrant leurs bonnes figures épanouies et mettant leur âme dans un sourire.

Le Benjamin de la bande, un bambin joufflu de quatre ans, vient en trottinant jusqu'à nous, et, s'inclinant avec une gravité qui amuse, nous souhaite le plus gracieux des bonjours. Puis on chante. C'est plaisir d'entendre ces voix fraîches et sonores, auxquelles sans doute l'air pur de la campagne conserve leur timbre clair et vibrant. Ils ont une justesse étonnante, ces musiciens improvisés. Chants patriotiques ou religieux, chansonnettes et romances, tout y passe, tout est rendu avec un brio charmant.

Pour organiser l'orphelinat, on a utilisé, autant que possible, une vieille construction faisant partie des dépendances du château : dortoirs, cuisine, classe, appartements des sœurs, humble chapelle — car le bon Dieu ne dédaigne pas d'habiter parmi les orphelins, — tout y est simple et brillant de ce seul luxe qu'on appelle la propreté.

On dit que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Ici, nous trouvons presque le proverbe en défaut. Chaque jour, les plus petits épellent, lisent, et s'exercent à devenir des calligraphes habiles ; les plus grands étudient la grammaire, l'arithmétique, l'histoire ; et, aux heures de récréation, ce sont des jeux, des cris, une ardeur où se dépense sans s'épuiser cette exubérance de vie qui, chez les enfants, a toujours besoin de s'épancher.

En été, les plus grands se transforment, pour quelques heures, en jardiniers. L'arrosoir, la bêche ou le sarcloir à la main, ils ont conscience de leur rôle et n'oublient pas qu'ils sont élevés dans un asile rural.

Bons petits enfants, j'étais ému en les voyant ! Quand on compare ce qu'ils seraient devenus avec ce qu'ils seront, grâce à la charité, on bénit la Providence, qui veille sur les plus abandonnés, et l'on se sent plein d'admiration pour les religieuses qui leur con-

sacrent, avec le temps que d'autres, plus pratiques, appellent de l'argent, — *time is money* — les forces vives de leur esprit et l'affection toute maternelle de leur cœur. Elles savent que le temps prépare l'éternité.

A l'orphelinat agricole de Kerbot, même spectacle et même intérêt. Les orphelins, plus grands, sont déjà de vrais agriculteurs. Quand nous arrivons, ils s'amusent dans la cour que forment les vastes bâtiments d'exploitation. Aussitôt les jeux cessent, et les voilà, le chapeau à la main, dans une attitude respectueuse mais non embarrassée, qui viennent au-devant des visiteurs.

Le travail des champs les développe d'une manière merveilleuse. Mais, bien qu'il absorbe une grande partie du jour, la culture de l'esprit n'est pas oubliée. Langue française, mathématiques, arpentage, histoire, ils apprennent un peu de tout; la théorie se joint ainsi à la pratique, pour leur donner des connaissances dont ils comprendront surtout plus tard l'utilité.

La nouvelle maison, bâtie sur l'emplacement d'une vieille gentilhommière, a presque l'aspect d'un manoir et la tourelle placée au milieu produit le meilleur effet. De chaque côté, s'étendent de vastes étables, des greniers, la porcherie, des caves. Plus tard, une chapelle, remplacée maintenant par un modeste oratoire, viendra compléter cet ensemble déjà si satisfaisant. Il n'y a pas un an que la maison a été fondée.

Si je ne craignais qu'on me rappelle le proverbe : *Ne sutor ultra crepidam*, je louerais les champs déjà transformés, l'immense prairie qui s'étend devant la maison, le jardin nouvellement créé ; mais je ne sais qu'admirer, sans pouvoir parler avec compétence de ces résultats d'un travail intelligent.

Au collège, nous disions : *Qualis pater, talis filius*, tel père, tel fils. Nous pouvons dire aussi : Tels maîtres, tels élèves. Les Frères de Saint-François Régis, institués naguère au Puy, par le vénéré P. de Bussy, dont tout le Velay a connu l'ardeur apostolique, ne ressemblent pas aux mercenaires qui s'acquittent tant bien que mal de la tâche qui leur est confiée; ce qu'ils aiment dans ces orphelins, c'est surtout leur âme, et l'exemple d'une vie toute de

dévouement et de sacrifice est bien propre à agir sur ces natures impressionnables, pour les façonner au bien.

Le Frère directeur est chargé de l'enseignement scolaire; les autres Frères, partageant les enfants en différentes escouades, travaillent avec eux dans les champs. Le silence est de règle. Mais d'heure en heure, dix minutes de repos égaient ce que ce labeur a d'austère, et les récréations qui suivent et précèdent les repas, permettent à nos jeunes laboureurs de s'ébattre, comme de vrais enfants — qu'ils sont. Virgile, en les voyant, ne pousserait plus son exclamation mélancolique :

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas !

Ceux-là connaissent leur bonheur, et en jouissent.

La création de ces deux maisons réalise une idée aussi juste que féconde. A une époque où l'agriculture dépérit, faute de bras, car le désir de jouissances faciles pousse loin des campagnes ceux qui devraient y rester, c'est une œuvre éminemment sociale que de combler ces vides, en élevant pour la vie agricole des enfants que la ville aurait peut-être perdus.

Si, dans chaque région, se créait un asile, autour duquel rayonneraient des orphelinats proprement dits, où seraient instruits, sous la direction de maîtres habiles, les orphelins élevés jusque-là par les soins des sœurs, le difficile problème de l'assistance publique serait facilement résolu.

On a beau attaquer l'influence catholique, elle seule peut vivifier les œuvres, car dans ceux qui souffrent, les abandonnés, les orphelins, pauvres petits êtres égarés au milieu d'une civilisation souvent impuissante, elle voit l'image de l'Homme-Dieu.

Le soir venait. L'esprit, ou plutôt le cœur, plein encore de ce que j'avais vu, je repris lentement le chemin de Sarzeau.

Et maintenant je termine ces notes, près de ma fenêtre ouverte. Tous les bruits se sont tus; du ciel étoilé une lumière douteuse tombe sur la masse noire de l'église et les grands arbres qui l'avoisinent. La place est vide et silencieuse. J'aimerais à voir surgir,

là, dans l'ombre, la statue du grand connétable dont je parlais hier. Ni Vannes, ni aucune autre ville ne peuvent s'emparer de Richemont. Sa gloire appartient à la France sans doute ; mais elle rejaillit avant tout sur le coin de terre qui fut son berceau. Il appartient à Rhuys de le glorifier en le représentant, sur cette place, la couronne ducale au front, l'épée à la main, doux et fier à la fois, comme un héros chrétien qui sait inspirer l'amour à ses frères et la terreur aux ennemis.

Vannes, 25 août. — Sept heures sonnaient à la tour de l'église, quand j'ai pris place dans la voiture qui fait le trajet de Sarzeau à Vannes. La route est longue, et je recueille mes impressions. En vain nous traversons des villages : Saint-Colombier — un saint, Breton sans doute, oublié au martyrologe ; — Saint-Armel, près de la minoterie de Ludré, assise sur une lagune, au bord du Morbihan ; Noyalo, dans une situation charmante. En vain la *Petite mer*, éclairée par le soleil du matin, se déploie, avec ses îles, comme pour me charmer. Je suis triste.

Voici la ville des Ducs et de saint Vincent Ferrier. La vieille cité se rajeunit, sans perdre néanmoins ce caractère d'antiquité que lui conservent ses rues étroites, ses maisons de bois et sa cathédrale. Je n'ai pas à la décrire : ici je ne fais qu'une halte, avant le départ.

Dans quelques heures, je serai loin de la Bretagne. Mais je pars plus fort : c'est si bon de vivre, quelques jours, dans le passé, au milieu d'une riche nature où, parmi les senteurs de la mer et des champs, l'on cueille, à chaque pas, la fleur des souvenirs.

Aussi n'est-ce pas un adieu définitif que j'adresse à la presqu'île bretonne. J'aime mieux, en la quittant, redire, avec le poète du *Petit Savoyard :*

> Heureux qui sur ces bords peut longtemps s'arrêter !
> Heureux qui les revoit, s'il a pu les quitter !

A. DE KERMAINGUY.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

JACQUES CARTIER ET SES COMPAGNONS

(1555)

Jacques Cartier et les braves Malouins ses compagnons donnèrent à la France un vaste empire, la belle et immense région du Canada. Si la France, par sa mauvaise politique, a depuis lors perdu cet empire, elle n'en doit pas, pour cela, moins de reconnaissance à ceux qui lui avaient fait ce don magnifique.

Leur histoire est cependant bien peu connue. Tous les documents qui les concernent en sont d'autant plus précieux et plus dignes d'être publiés.

Les trois que nous donnons ci-dessous sont des arrêts du Parlement de Bretagne, tirés des Minutes de la Grand-Chambre, conservées au greffe de la Cour d'appel de Rennes.

Les deux premiers concernent Jacques Boulain, qui était encore à ce moment (1555) « au voiaige des *Terres neufves,* » Macé Jalobert et Guillaume Séquart, inscrits en 1535 sur la liste des compagnons de Jacques Cartier, tirée des registres municipaux de Saint-Malo et publiée en 1862 dans le *Collectionneur breton,* t. Ier, p. 178 à 181.

Le troisième arrêt regarde Jacques Cartier lui-même. La *Biographie Bretonne,* d'après une lettre de M. Cunat, avait constaté son existence jusqu'en 1552. Notre arrêt prouve qu'il vivait encore trois ans après, à la fin du mois de septembre 1555. Si nous avons le regret de voir la vieillesse de ce grand homme en butte aux attaques de la chicane, nous ne pouvons nous empêcher de savoir

gré au Parlement de Bretagne et au chapitre de Saint-Malo, qui lui firent l'un et l'autre gagner son procès.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

I

JACQUES BOULAIN [1]

(31 août 1555). — Sur la requeste presentée à la Court le 21e jour de ce moys par Me Robert Chouaymel, chanoine de Sainct Malo, procureur constitué, avec pouvoir de substituer, par *Jacques Boulain,* appellant des gens tenans le siége presidial à Rennes, par laquelle, et pour les causes y contenues, *mesmes pour l'absence dudit Boulain estant de presant au voiaige des Terres Neufves,* il requeroict commandement estre faict à maistre Jehan Le Duc, — procureur en ladite Court et *constitué procureur par iceluy Boulain par procuration passée en la court de Sainct Malo le 10e jour d'auril derenier passé* par Le Borel et Le Roy, notaires de la court de S. Malo, — de se presenter par vertu de lad. procuration en la cause d'appel allencontre de Tanguy Paris, ou nom qu'il procède, intimé en icelle cause d'appel, nonobstant la rigueur de l'ordonnance, et que ad ce faire il y fust receu à la charge de faire ratifier tant lad. procuracion que tout ce qui auroict esté faict au moyen d'icelle part davant notaires royaulx quinze jours après le retour dud. *Boulain,* soubz telles peines et seuretez qu'il plairoit à lad. Court ordonner, ou bien que lad. cause surseist jusques après le retour dud. *Boulain ;*

Veues lesd. requeste et procuracion du dixiesme jour d'auril, après que Me Jehan Huan, procureur en lad. Court et procureur dud. Paris, pour ce mandé en lad. Court, auroist esté ouy, et tout considéré;

Il sera dict que lad. Court a receu et receoit led. Le Duc à soy presenter en lad. cause d'appel pour led. *Boulain* allencontre dud. Paris, oud. nom, en vertu de lad. procuracion, en se obligeant faire ratifier par led. *Boulain,* quinze jours après son retour, par davant notaires royaulx tout ce que par luy aura esté faict en lad. cause d'appel en vertu de lad. procuration.

(*Signé*) JULIAN DE BOURGNEUFF. — N. QUELAIN.

Prononcé le derroin jour d'aougst l'an 1555.

(*Orig. papier.*)

[1] Archives du Parlement de Bretagne. Minutes de la Grand-Chambre, année 1555, 2e semestre, n° XXII.

II

MACÉ JALOBERT, GUILLAUME SÉQUART [1]

(18 septembre 1555). — Veu par la Court l'arrest donné en la court du parlement de Bordeaulx le cinquiesme jour d'apvril mil cinq cens cinquante quatre avant Pasques, entre *Macé Jaloubart* [2], mestre après Dieu du navire appellé *la Marguerite Bonaventure* de Sainct Malo, d'une part, et François Crosnier d'aultre ; aussi entre *Guillaume Sécart* [3], bourgeoys dud. navire, demandeur à l'entherinement de certainne requeste, d'une part, et led. Crosnier, Jehan Hamon, ou nom et comme facteur et entremecteur de Thomas Maingard [4], marchand dud. St Malo, deffendeur, d'aultre, — par lequel, parties ouyes, auroint esté appoinctés à corriger leurs pledoiez et produire, pour leur estre faict droict et au conseil, et cependant permet aud. *Jaloubart,* mestre dud. navire, iceluy mener et conduire où bon luy sembleroit, baillant cauption des despance, dommaiges et interestz esquelz il auroit esté comdempné, et led. Crosnier à payer le frect dud. navire ; certaines lectres royaulx du septme de juing derroin, obtenues par led. *Sécart,* adressées à mestre Jullien Godelin, conseiller en lad. Court et commis par icelle pour procéder à l'exécution dud. arrest en ce qu'il requiert exécucion ; certain deffault ou congé obtenu en lad. Court le sezeme jour de ce présent moys et an par led. Guillaume *Sécart,* demandeur en desertion d'appel, l'onzeme jour de juillet derroin, contre lesd. Maingart et Crosnier, appellants et adjournez en lad. desertion ,... ouy le rapport de certain conseiller en icelle Court, et tout considéré :

La Court a ordonné et ordonne que led. *Sécart* fera, si bon luy semble, adjourner en icelle Court, à certain et compectant jour, lesd. Crosnier et Maingart, pour, eulx ouyz, estre ordonné sur les requestes et demandes dud. *Sécart* et proceder comme de raison. Et à ceste fin sont commis les huissiers de lad. Court, sergens royaulx, et chascun desd. huissiers premier requis.

(*Signé*) JULIAN DE BOURGNEUFF. — J. CALON.

Prononcé le XVIIIe jour de septembre l'an mil Vc LV.

(*Orig. papier.*)

[1] Archives du Parlement de Bretagne. Minutes de la Grand-Chambre, année 1555, 2e semestre, n° XLV.

[2] *Sic,* c'est Macé Jalobert, capitaine et pilote du *Courlieu* ou *Petite Hermine* en 1535 ; voir *Collectionneur breton,* I, 64 et 179.

[3] « Guillaume Séquart, cherpentier » sur la liste de 1535, *Ibid.,* p. 180.

[4] On trouve jusqu'à trois Maingard (Perrot, Michel et Jacques) sur la liste des compagnons de Jacques Cartier en 1535, *Ibid.,* p. 179, 180, 181.

III

JACQUES CARTIER [1]

(28 septembre 1555). — Comme de certainne sentence, donnée par les chanoinnes et gens du chappitre de l'églisse quathédralle de Sainct Mallo, le xxme jour de septembre mil cinq cens cinquante quatre, entre Grand Jehan Eberard, appellant, demandeur en matière de provision contre *Jacques Quartier,* deffendeur et intimé; par laquelle lesdiz chanoinnes et chappitre auroinct dict que celluy *Quartier* n'estoict tenu procéder davant eux, le xxviime jour de juillet mil cinq cens cinquante quatre, avecques led. Eberard au prétendu appel *a minima* d'iceluy, interjecté de sentence du senneschal de S^ct^ Mallo, le xiiime jour dud. moys de juillet, et que mal et sans cause led. Eberard avoict empesché l'appel dud. *Quartier* estre receu à icelluy poursuyvir; et faisant droict aud. appel, dict que ce avoict esté par led. seneschal de S^ct^ Mallo mal et nullement jugé, proceddé et sententié; et en refformant le jugement, que il n'y avoict lieu de provision, et condenné led. demandeur ès deppens et minses desd. incidens et cause d'appel et incidant provisoyre, telz que de raison. Et eust esté, de la part du demandeur, appellé en nostre Court de Parlement; en laquelle, partyes ouyes et le proceix par escript conclud et receu pour juger si bien ou mal auroict esté appellé, joinct les griefz hors le proceix et production nouvelle dud. appellant que pourront bailler dedans le temps de l'ordonnance; ausquelz griefz led. intimé pouroict respondre et contre la production nouvelle bailler contredictz aux despens dud. appellant. Et veu icelluy proceix, avecques la forclusion de bailler griefs et produyre de nouvel par led. appellant; et tout dilligemment examiné :

Nostredicte Court, par son jugement et arrest, dict qu'il a esté mal et sans grief appellé; ordonne que ce dont est appellé sortira en son plain et entier effaict; condanne l'appellant en l'amande et ès despens de la cause d'appel, la taxation desd. despens par devers elle reservée.

(*Signé*) JULIAN DE BOURGNEUFF. — JULIAN DE GODELIN.

Prononcé le xxviiie jour de septembre, l'an mil cinq cens cinquante cinq.

(*Orig. papier.*)

[1] Archives du Parlement de Bretagne. Minutes de la Grand-Chambre, année 1555, 2e semestre, n° lxvii.

LES QUESTIONS CONTROVERSEES

DE

L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE

Le livre qui porte ce titre est le premier-né d'une heureuse inspiration. Combattre les préjugés scientifiques et historiques, si répandus et si puissants qu'ils semblent mener le monde; les combattre sur le terrain même de nos adversaires : la science dans son état d'avancement actuel et la critique dans la sévérité minutieuse dont on veut la voir armée aujourd'hui; les combattre avec la sereine et calme impartialité que donne l'amour de la vérité, procédant de l'amour de Dieu ; les combattre enfin avec la seule ambition d'éclairer des esprits prévenus, mais de bonne foi, en faisant briller à leurs yeux la lumière, n'est-ce pas là une œuvre digne de tenter de nobles cœurs et de belles intelligences ? Cette œuvre a été maintes fois entreprise; elle vient de l'être encore, ainsi que nous l'apprend la préface de M. René Kerviler, le savant ingénieur dont les travaux se multiplient comme par enchantement, sans épuiser la fécondité de son talent. De sérieuses chances de succès permettent d'espérer beaucoup de ce nouvel effort en faveur de la vérité et de la justice. En effet, la notoriété et la compétence irrécusable des collaborateurs à cette série de publications savantes, le cadre complet qu'elle embrasse, la modicité de son prix, paraissent devoir en faire une véritable *Encyclopédie des questions controversées*, depuis les origines du monde jusqu'à l'heure présente ; *Encyclopédie* qui sera un puissant auxiliaire de l'œuvre des Bibliothèques chrétiennes

populaires, et ne sera nullement déplacée sur la table des érudits.

Chaque volume, par une ingénieuse et méthodique disposition, sera divisé en cinq chapitres qui se partageront le cycle entier des temps, et dans chacun desquels seront traitées une ou plusieurs questions, se rattachant à l'époque indiquée par leur rubrique. L'esprit se sentira reposé par ce mélange des époques et des matières scientifiques et historiques; mélange qui prêtera une élasticité presque indéfinie au programme de l'œuvre.

Du reste, la devise de celle-ci nous suffit pour que nous la saluions avec bonheur, ainsi qu'on salue sur l'Océan un vaisseau inconnu, à la seule vue du pavillon ami qu'il arbore.

Pro Deo et veritate ! Pour Dieu et pour la vérité ! Ce sont bien là les deux plus nobles objets de l'intelligence et de l'amour des hommes. Heureux qui sert fidèlement et loyalement sous ce mot d'ordre !

Combien est-il, parmi les adversaires du catholicisme, d'âmes droites et pures, que les préjugés de l'éducation première ont circonvenues, chez lesquelles ces préjugés ont été fortifiés par leurs relations sociales de la vie quotidienne, mais qui seraient demain avec nous, et au premier rang, si ces nuages étaient dissipés. Ces esprits-là, nous les croyons innombrables. Ils sont de l'âme de l'Église, ils seront membres de son corps, le jour où la vérité qu'ils cherchent instinctivement brillera à leurs yeux. Ramener une âme à la vérité, c'est un triomphe plus pur que la conquête d'un empire ! Puissent ces victoires pacifiques et bienfaisantes être la récompense fréquente des nouveaux champions du *vrai* qui entrent en lice.

L'exposition de la *Cosmogonie biblique* par M. l'abbé Vigouroux, le savant orientaliste et exégète, ouvre cette première série d'études. Jusqu'à ce jour, la science est forcée de le reconnaître, elle n'a rien trouvé qui infirme, dans ses grandes lignes, le récit mosaïque de la création du monde. On a pu répondre victorieusement à toutes ses objections. C'est plutôt merveille pour les savants *positivistes*, qu'un humble Hébreu, dans les solitudes de l'Asie, ait raconté la création

à un peuple de pasteurs nomades, telle que les académiciens du XIXe siècle la retracent, du haut de leurs chaires, à des auditoires d'élite. Cela est cependant, seulement il ne faut pas s'attendre que celui-là ait parlé le même langage que ceux-ci. Il ne l'aurait pu à aucun titre. Ce qui est constant, c'est que ce sont bien les mêmes faits, sous des termes différents, en rapport avec la capacité intellectuelle des auditeurs et avec le but que se propose le narrateur.

Nous devons reconnaître seulement, que la chronologie suivie jusqu'à ce jour dans l'étude de l'histoire sacrée, paraît avoir créé un malentendu sérieux par suite de l'interprétation douteuse du texte héhraïque. La date dite de la *création du monde* serait simplement la date de la *création d'Adam*. Quant au *commencement de la matière*, il faut le dire hautement, le mutisme complet de la Bible nous autorise à accepter telle ou telle opinion scientifique, qui nous paraît admissible. On a confondu deux époques qui peuvent avoir été séparées par des millions d'années. La clef de cette erreur est le mot *yom*. On l'a traduit par *jour* alors que le génie de la langue hébraïque et le contexte indiquaient qu'il fallait lui donner le sens de *période*. Pareillement, les deux mots *éreb* et *boqer* ont été remplacés par ceux de *soir* et de *matin*, alors qu'il fallait les interpréter comme dans la prophétie de Daniel, VIII, 26, 14, métaphoriquement, et les traduire par *commencement* et *fin*.

Les Cosmogonies d'autres peuples orientaux viennent appuyer la légitimité de cette interprétation. D'après la tradition hindoue, Brahma resta enfermé *360 jours* dans l'œuf cosmique, mais chacun de ces jours était de 12 millions d'années.

M. Vigouroux, après avoir établi magistralement sa thèse, termine par un appel sans réserve à la science dont le progrès sera accompagné d'un autre progrès : celui de l'interprétation de la Genèse.

Nous aimerions à nous arrêter au *Bathybius*, cet être mystérieux, dont on a voulu faire le pivot de la théorie du transformisme, mais qui, comme l'a dit si spirituellement son docte parrain, le professeur Huxley, *n'a pas tenu du tout ses promesses de jeunesse* [1].

[1] Puisque nous faisons ici de la critique sérieuse, l'impartialité nous fait un

Nous voudrions étudier à loisir la question *des Plaies d'Égypte*, sous le Pharaon Menephtah ; savoir quelle est la part du vrai dans la *légende* si poétique *de Blondel*, le ménestrel du roi Richard ; étudier les divers documents historiques concernant le *sac de Béziers* pour apprendre si, réellement, le légat d'Innocent III qui accompagnait la croisade, donna l'ordre cruel de tuer tous les défenseurs de cette citadelle de l'hérésie, sans distinguer les catholiques des Albigeois ; mais les pages de la *Revue* ne sont pas aussi élastiques que le cadre des *Questions controversées*, et, comme le Virgile de Dante, visitant les régions célestes, nous ne pouvons que regarder et passer : *Guarda e passa.*

Comment résister cependant à la tentation de jeter un moins rapide coup d'œil sur les pages qui portent ce titre piquant d'intérêt actuel : *Les Monita secreta* des Jésuites. Que de bruit ne s'est-il pas fait autour de ce méchant petit pamphlet? Comme une nouvelle boîte de Pandore, il a laissé échapper des maux sans nombre. La mauvaise foi en a usé et abusé jusqu'au dégoût. Villemain en a perdu la tête ; c'était trop d'honneur lui faire.

L'auteur de ce libelle diffamatoire est resté dans l'ombre. Celui qui fait mal, hait la lumière. C'est à Cracovie, en 1612, que les *Monita secreta* apparurent sans nom d'auteur , d'abord manuscrits, puis multipliés par les presses, dès que l'activité des copistes ne suffit plus aux demandes des amateurs de scandales.

L'opinion publique les attribua à un jésuite, récemment chassé de l'Ordre, qui ne les désavoua pas. Ce faux frère avait nom : Jérôme Zaorowski ; il régissait alors la cure de Godziec. La paternité de ces calomnies paraît devoir lui être conservée.

L'évêque de Cracovie, Tilicki, ordonna aussitôt une enquête au

devoir d'observer que la science paraît unanime en ce moment à accepter l'existence, sinon du *Bathybius* de Hœckel, du moins du *Protobathybius* de Bessel, masse protoplasmique analogue, qui offre une circulation parfaitement nette. Cette gelée vivante tapisse le fond des mers polaires, mais sa découverte ne prête en réalité aucun argument au transformisme, attendu que si l'on a observé des êtres protoplasmiques en train de *se reproduire*, on n'en a jamais observé en train de *se produire*, ni de se modifier spécifiquement, et, contrairement à la thèse de la génération spontanée, cette substance vivante, comme toutes les autres connues, doit son origine à une substance semblable à elle-même.

sujet de l'ouvrage diffamatoire d'un ordre *si digne de respect*. Le nonce du Pape ajouta, dans cette recherche, son autorité à celle de l'Ordinaire. De tous côtés, les prélats polonais flétrirent et condamnèrent l'opuscule criminel, toujours anonyme. Les laïques éclairés le repoussent avec indignation. Les Jésuites attaqués traîtreusement, établissent victorieusement leur innocence. Peine inutile! Le serpent sans cesse mutilé, sans cesse aussi rejoint ses tronçons, et souffle son venin. Écrasé hier, aujourd'hui il relève la tête. Cela dure depuis deux siècles et demi. Naguère un député français a ramassé le vieux reptile dans la boue, l'a réchauffé sur son sein, et l'a porté amoureusement entre ses mains à la tribune. Il s'en est fait une arme empoisonnée, comme on l'eût fait au plus beau jour du règne de la Pompadour! Hélas! le venin n'a point été distillé en vain. A l'heure qu'il est, les Jésuites, traqués, dispersés, mangent le pain de la charité. L'ange bien-aimé de la liberté religieuse, voilant de ses ailes sa face attristée, se prépare à regret à quitter la terre de France pour aller s'asseoir sur d'autres rivages, et porter à d'autres peuples la paix et la concorde! Les jours de la violence passeront, mais il est une parole qui ne passera pas, c'est celle du Maître qui a dit : « *Vous êtes bienheureux lorsque les hommes vous maudissent, et disent de vous, en mentant, toute sorte de mal, par haine pour moi!* »

Laissons de côté la question, remarquablement traitée cependant, de l'*Instruction primaire en France avant et pendant la Révolution*. L'opinion de nos lecteurs est formée sur ce point: ils savent tout ce que la vieille France avait fait pour l'instruction du peuple, et tout ce que la Révolution a détruit sans pouvoir rien élever. Aujourd'hui elle semble prise d'une fièvre ardente pour la diffusion des lumières, mais cette fièvre offre quelques symptômes de délire. Et puis, ne vous y trompez pas, si elle cherche la centralisation césarienne et païenne de l'instruction publique, c'est pour former une génération à son image et ressemblance, dussent sombrer dans cette œuvre toutes les conquêtes libérales de l'enseignement. Si cette génération doit vivre et grandir, heureux ceux que Dieu aura retirés de ce monde et qui ne seront pas obligés de la coudoyer.

Quant au clergé français, on aura beau verser sur lui la calomnie, il restera ce qu'il était alors que, dans l'étroit territoire qui forma depuis la Haute-Marne, les ecclésiastiques de cette contrée donnaient à eux seuls aux écoles primaires, 45 maisons et 11,551 livres de revenus. Il répètera toujours ce que l'abbé Bourdoise écrivait à son saint ami, M. Olier : « Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école. »

Nous voici transportés au pied de la Bastille. C'est le 14 juillet 1789. La populace assiège de ses cris, plus que de ses armes impuissantes, la vieille *citadelle du despotisme*. Ses flots tumultueux battent les solides remparts comme les flots d'un océan de boue. La garnison se compose de 32 Suisses et de 82 invalides armés dérisoirement. Pour le peuple, il se compte par milliers de têtes, et cependant il ne peut rien que hurler. Survient un renfort de soldats des *gardes françaises*, traînant quelques canons. Les assiégés se rendent, après l'échange de plusieurs coups de feu. On leur promet la vie sauve. Le peuple entre, et les égorge, avec ces raffinements de cruauté, dont les foules affolées par la rage ont seules le secret. On ouvre les cachots. Il en sort quatre faussaires qui subissaient leur peine légale, un jeune libertin emprisonné sur les instances de sa famille, et deux aliénés que l'on transféra immédiatement à Bicêtre : en tout sept détenus.

Triomphe, peuple de Paris, la *citadelle du despotisme* est tombée entre tes mains, mais pleure !... Cette victoire t'a coûté quarante soldats, dont plusieurs n'ont été que les victimes de leur propre maladresse ou de celle de leurs frères d'insurrection ! Triomphe ! mais tu ne nous empêcheras pas de nous demander si la journée du 14 juillet doit être inscrite dans les fastes de la liberté, et s'il est bien digne d'hommes sérieux et de bons citoyens d'en renouveler bruyamment la mémoire après un siècle d'oubli, qui eût dû produire l'apaisement et la sagesse. Eh ! quoi ! la cause populaire, dans le noble pays de France, ne saurait-elle trouver dans ses annales quelque gloire plus vraie et plus pure ?

Les Bourbons sont-ils bien revenus *dans les fourgons de l'étranger*, suivant l'expression consacrée par une certaine presse dont le respect n'est pas la maîtresse vertu? Telle est la question dont l'examen termine le petit volume que nous allons avoir achevé de feuilleter. Serait-il donc possible que l'histoire d'hier nous fût moins connue et fût moins sagement jugée de nous que celle d'Athènes ou de Rome antique? On le croirait à la persistance de ces mensonges et aux ravages qu'ils ont faits dans le peuple.

Non ! les Bourbons ne sont pas plus rentrés, en 1814 et en 1815, *dans les fourgons* de l'étranger que la République en 1870. Il y a dans la vie des peuples des heures critiques où, épuisés, sanglants, mus par l'instinct spontané de la conservation, ils se jettent à l'abri d'un principe, parfois d'une épée, qu'ils regardent comme leur salut.

C'est ce qui arriva à ces trois époques.

Pour les alliés, en 1814, le rétablissement du trône des Bourbons était la résurrection de la France et de sa puissance traditionnelle. Ils ne pouvaient le désirer, encore moins y travailler. Alexandre de Russie voulait le roi de Rome avec la Régence. On combattit cette idée ; il proposa Bernadotte. Le conseil n'accepta pas. Le Czar répliqua alors que les alliés *ne pouvaient* rappeler au trône les Bourbons.

Le Sénat le fera, répondit sèchement Talleyrand. Alexandre ne se rendit qu'à la force des choses, et le régicide Carnot qui commandait à Anvers, ne crut pas exagérer en disant à l'armée : « Soldats ! aucun doute raisonnable ne peut s'élever sur le vœu de la nation française, en faveur de la dynastie des Bourbons. »

Une année à peine s'était écoulée depuis le départ de Napoléon pour l'exil, lorsque le captif de l'île d'Elbe, brisant ses fers, reparut soudain sur le sol de France. L'aigle vint, de clocher en clocher, se reposer de nouveau sur les tours de Notre-Dame. C'était la guerre personnifiée qui remontait sur un trône par deux fois usurpé. Les rois de l'Europe s'alarment, leurs bataillons s'ébranlent. Anglais et Prussiens, redoutable avant-garde, heurtent vers le nord les cohortes de l'Empire ressuscité. La fortune sourit à Bonaparte à la première rencontre ; à la seconde, elle l'aban-

donne, et pour toujours. Waterloo, c'est la fin sinistre et ensanglantée de l'épopée napoléonienne. C'est la déchéance irrémédiable du César.

Cependant la situation est plus complexe, plus embarrassante qu'en 1814. Les souverains coalisés et victorieux déclarent hautement qu'ils laissent la France libre de se choisir un gouvernement; M. Thiers a imaginé de dire que ce langage n'était qu'une feinte. Il eût fallu le prouver, et les faits condamnent la présomption gratuite de l'historien. La France hésite. Les négociations n'aboutissent pas et menacent de s'éterniser. Trois partis sont proposés : Napoléon II, le duc d'Orléans, Louis XVIII. Fouché qui domine la situation, caresse et trompe tout le monde. L'étranger qui attend, l'arme au pied, un dénouement, s'irrite. Il veut une solution immédiate, sinon il arrachera la Lorraine à la France. Louis XVIII s'avance habilement. Il n'est peut-être pas l'homme désiré ; il est sûrement l'homme nécessaire. Il remonte les degrés du trône à la vue des souverains muets, indifférents, presque hostiles, et sauve pour la seconde fois son pays.

Il est vrai que Fouché, le vampire de la Monarchie restaurée, écrivit audacieusement aux Chambres que les souverains alliés s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur son trône. Mais il est vrai aussi que Wellington indigné répondit aussitôt avec sa loyauté de soldat : « Cette lettre a été pour moi une preuve de plus qu'à toutes les époques de la Révolution française, tous ceux qui y ont joué un rôle ont menti sans scrupule, pourvu que leur mensonge leur fût utile, ne fût-ce qu'un moment. »

Fermons maintenant, avec confiance dans son succès, l'intéressant recueil d'études que nous avons défloré peut-être en en rendant grossièrement compte à nos lecteurs. Ceux-ci le rouvriront, nous en sommes sûr, et passeront dans sa lecture attentive d'utiles et agréables heures.

Le propager, sera faire œuvre d'apostolat. Il ne saurait faillir à son but, il ne saurait manquer de gagner quelques âmes droites à la cause sacrée de la vérité.

ABBÉ J. DOMINIQUE.

DEUX POÈTES

VICTOR HUGO ET VICTOR DE LAPRADE[1]

I

Le *bon éditeur* Alphonse Lemerre continue, dans sa bibliothèque elzévirienne, la publication des *Œuvres poétiques* de Victor de Laprade. Le cinquième volume, qui vient de paraître, renferme : *les Voix du Silence, Varia* et *le Livre des Adieux*.

Les Voix du Silence ont paru, pour la première fois, en 1865, et à cette époque, faut-il le dire ? elles n'obtinrent pas tout le succès dont elles étaient dignes. Nous étions à l'aurore de ce mouvement intellectuel dont nous voyons aujourd'hui le complet épanouissement. Le matérialisme qui allait donner naissance, dans l'ordre politique, à la République, et, dans l'ordre littéraire, à l'école naturaliste, était déjà assez puissant pour que le mot de d'Alembert, après la lecture d'une tragédie de Racine : *Qu'est-ce que cela prouve ?* fût devenu le mot de tout le monde. On demandait à la poésie d'avoir un caractère d'utilité, et l'on avait applaudi aux admirables satires de Victor de Laprade, — *les Muses d'Etat, Ce gueux de Tacite, Pro aris et focis, les Arbres du Luxembourg,* — un peu parce que les vers étaient beaux, beaucoup parce qu'ils étaient une arme contre l'Empire. Mais *les Voix du Silence,* à quoi cela pouvait-il bien servir ? Que nous voulait le poète avec des

[1] *L'Ane,* par Victor Hugo. Calmann Lévy, éditeur. — *Œuvres poétiques de Victor de Laprade,* tome v. — Alphonse Lemerre, éditeur, Paris, 1880.

pièces intitulées : *la Première neige, Petite fleur sur ma fenêtre, le Nid de la Muse, la Tour d'ivoire?* La foule ne s'assembla point autour de cette Tour d'ivoire ; peu à peu cependant, à mesure que s'écoulaient les années, beaucoup y entraient, poussés par le désir d'échapper aux vilenies du temps présent ; beaucoup, à mesure que le succès allait de plus en plus à la vulgarité tapageuse, trouvaient un charme infini à écouter, loin du bruit, ces Voix du Silence qui, dans le livre du poète, parlaient un si doux et si fier langage. Et c'est ainsi que cette œuvre a fait peu à peu son chemin et a pris rang parmi les plus belles de notre siècle ; et il se pourrait bien qu'aujourd'hui, ne fût-ce que par le contraste avec toutes les laideurs d'alentour, elle obtînt quelque chose de ce succès populaire qui lui fit défaut à son apparition. Nous y renvoyons donc le lecteur avec confiance, sûr qu'il appréciera comme nous ces pièces viriles et fortes, *Un Entretien avec Corneille, Amende honorable, Psaume de Combat, le Dernier Druide,* ces pièces courtes et exquises *Petite fleur sur ma fenêtre, Adieu jardin, la Première neige, la Chanson des Sylphes.* Je citerai cette dernière pièce, dont le premier de nos critiques, M. Armand de Pontmartin, a dit excellemment : « Mettez-vous à votre piano ; ouvrez la partition d'*Obéron ;* souvenez-vous de Chopin effeuillant sur le clavier les notes de cette musique, comme des pétales de roses humides des larmes du matin. Puis, reprenez le livre, et dites-moi si notre poète ne rivalise pas avec ces souvenirs » :

A l'heure où le ciel se colore
Des premières roses du jour,
Où le cœur s'éveille et s'ignore,
Tâchez d'éterniser l'aurore !
Restez au matin de l'amour !

A l'heure où le flot sur la grève,
S'enfle et meurt sous un rayon d'or;
Où la fleur s'ouvre et se soulève,
Où l'esprit n'est plus dans le rêve
Sans être dans la vie encor ;

Où l'avenir a des mirages,
Où l'horizon riche et lointain
Se prête aux plus folles images;
Où l'œil bâtit dans les nuages,
Où l'âme arrange le destin;

Restez dans l'aube, à l'heure fraîche
Où la fleur garde son velours.
Laissez son duvet à la pêche :
Fi du glouton qui se dépêche
De la flétrir sous ses doigts lourds !

N'abrégez pas la saison verte
Où nul frelon n'a dérobé
Le miel de la rose entr'ouverte;
Où dans la vigne encor déserte
Nul fruit des rameaux n'est tombé ;

Où, pur de tout désir profane,
L'amour est sauvé des douleurs,
Et peut, d'une aile diaphane,
Toucher au lis sans qu'il se fane,
S'y poser sans courber ses fleurs;

Où, dans son indécise enfance,
On ne sait de quel nom charmant,
Pudeur, amitié, confiance,
Sous cette robe d'innocence,
Baptiser ce doux sentiment;

Où l'on se cherche sans mystère,
Où l'on se rencontre sans peur;
Où, chaque soir, dans sa prière,
L'un peut dire à Dieu : C'est mon frère,
Quand l'autre lui dit : C'est ma sœur.

A l'heure où le ciel se colore
Des premières roses du jour,
Où le cœur hésite et s'ignore,
Tâchez d'éterniser l'aurore,
Restez au matin de l'amour.

II

Sous ce titre : *Varia,* la seconde partie du nouveau volume des Œuvres poétiques de Laprade contient trente pièces, dont quelques-unes sont inédites, dont les autres ont été retirées par l'auteur des recueils où elles avaient d'abord pris place. C'est ainsi que *le Baptême de la Cloche, Fausta, Bénédiction nuptiale sur la montagne, Utopie,* avaient paru d'abord dans les *Odes et Poèmes* et dans les *Symphonies.* Nous retrouvons là certaines pièces, composées spécialement pour la *Revue de Bretagne et de Vendée,* et nous ne croyons pas que cela puisse nous empêcher de les trouver parfaites. C'est au mois de janvier 1867 que le noble poète nous envoyait, de son pays de Forez, ces stances *A la Bretagne,* qui resteront l'une de ses meilleures inspirations. Il y a de cela bientôt quinze ans; mais aujourd'hui, comme il y a quinze ans, Victor de Laprade peut nous adresser ces vers, par lesquels il terminait sa pièce :

Toi, tu seras toujours le soldat obstiné,
La terre du vieux droit rebelle aux nouveaux maîtres.
Comme en ton dur granit un chêne enraciné,
Tu retiens dans tes flancs la foi de tes ancêtres.

De nul vainqueur jamais tu n'as suivi le char,
La dernière soumise et libre la première !
Ton sol a rejeté les traces de César;
Le Christ seul t'imposa son joug fait de lumière.

Tout ce qui touche à toi s'empreint d'éternité.
Les pierres des dolmens fondront comme du sable,
Avant qu'on ne t'ébranle en ton âme indomptable;
Rien n'en extirpera Dieu ni la liberté.

Quand tout s'abaisserait sous la force usurpée,
Vous seuls sur ce granit, Bretons au cœur féal,
Vous resteriez debout, gardant à l'idéal
Une lyre toujours et toujours une épée.

Les pièces qui ont été inspirées par les événements contemporains, *Henri d'Adhémar, Pour un drapeau, l'Évêque d'Orléans, l'Invalidation de Jeanne d'Arc, la Petite Patrie* (publiée ici même en 1877), ainsi que celles dont le sujet est emprunté à l'antiquité : *le Faune, l'Enfant de Sparte, le Supplice de Mézence,* sont tout à fait dignes de leurs aînées.

III

La dernière partie du volume porte pour titre : *Livre des Adieux*, et renferme neuf pièces : *Adieu aux Alpes, A la Terre maternelle, Deo Optimo maximo, Aux Souvenirs, A la Patrie, Aux Montagnes du Forez, A l'Ange gardien, Aux Amitiés, Adieu à la Muse.* Ces neuf pièces sont inédites ; toutes sont de composition récente, et témoignent, par l'élévation de la pensée et la perfection de la forme, que le talent de Victor de Laprade, bien loin de déchoir, a encore grandi.

J'ai en ce moment sur ma table, à côté du volume de Laprade, le dernier volume de Victor Hugo : *l'Ane*, et je ne puis me défendre ici d'un rapprochement qui est en même temps une leçon. Victor Hugo a déserté les idées de sa jeunesse ; il s'est enfoncé dans les voies de l'irréligion et de la démagogie, et chacune de ses œuvres nouvelles marque une nouvelle étape vers le faux et vers l'absurde. Il est resté maître de son instrument ; il continue à tailler le vers comme Michel-Ange taillait le marbre. Mais si la forme est encore celle d'un grand artiste, cette forme ne sert plus qu'à revêtir des idées véritablement insensées, à ce point que si *l'Ane* était l'œuvre d'un débutant, elle suffirait à assurer à son auteur l'immortalité... du ridicule. Les dernières œuvres de Victor de Laprade, au contraire, sont égales, sinon supérieures, à leurs aînées ; la pensée, toujours aussi sereine et aussi haute, est plus nette peut-être et plus ferme. On sent que l'âme s'élève, et avec l'âme le talent. Comment méconnaître que ce double résultat est dû à ce que, de ces deux grands poètes, l'un, le plus grand, a méconnu et trahi la

vérité, sacrifiant aux exigences d'une popularité misérable sa dignité et jusqu'à son bon sens; l'autre a poursuivi, non la popularité et ses décevantes faveurs, mais le vrai et le bien, et par là il s'est de plus en plus approché du beau ?

Et puisque j'ai là sous la main leurs derniers livres, je mettrai en regard des vers de *l'Ane* ceux du *Livre des Adieux.*

Commençons par Victor Hugo : *Ab Jove principium.*

Photius m'expliquait son fatras somnifère,
Catanes ses trois dés, Sacrobosco sa sphère....
Esoptius n'est pas moindre que Nimphidore...
Et Melchior Adam et Barlycourt Hugo,
Vieux coqs de l'argument debout sur leur ergo,...
Phalès, Hervédius, Levera, Granallachs...
Ancelin et Cluvier, Polybe et Plancarpin,
L'affreux père Goar juché sur Théophane...

Et ainsi de suite jusqu'à ce que le Dictionnaire des noms propres y ait passé tout entier. Après avoir subi cette averse d'érudition incongrue, et s'être vu obligé de répéter plus de cent fois :

Si j'en connais pas un, je veux être pendu,

le lecteur de M. Hugo est soumis à la question :

Connais-tu l'hydre orage et le monstre tempête ?
La mamelle de l'ombre est là, peux-tu la traire ?
Peux-tu guérir l'abcès du volcan poitrinaire ?
... Quoi de ton cerveau, quoi de tes intestins ?
... As-tu sondé la mort, trou de l'évier ?

Ces questions sont entremêlées de descriptions dans le goût de celles-ci :

Et le poulpe, agitant sa touffe contractile,
Tâche d'étreindre au vol l'affreux ptérodactile...
Luc prenait une oreille, Euler empoignait l'autre :
Hu ! braillait le chiffreur. Dia ! beuglait l'apôtre...

O Révolution ! Anarchie ! il vous semble
Que l'alphabet lui-même entre vos pattes tremble,
Que l'F et que le B vont se prendre de bec,
Que l'O tourne sa roue aux cornes de l'Y grec,
Horreur ! et qu'on va voir le point, bille fatale,
Tomber enfin sur l'I, ce bilboquet tantale !

Que si le lecteur ahuri saute vingt feuillets pour arriver plus vite à la fin, il tombe sur des vers en tête desquels l'auteur a écrit bravement *Sécurité* et qui renferment, suivant lui, la réponse à toutes les questions, la clef de tous les mystères :

Laisse passer l'éclipse et tu verras l'étoile !
Le tas des cécités, morne, informe, fatal,
A l'éblouissement pour faîte et pour total ;
Le Verbe a pour racine obscure les algèbres.

Voilà qui est clair, ou je ne m'y connais pas, et il faut avouer que cette idée pouvait suffire à défrayer un volume :

Et la grenouille Idée enfle le Livre bœuf.

O La Fontaine ! — C'est à toi qu'il faut revenir, lorsqu'on a lu les deux ou trois mille vers de M. Victor Hugo ; c'est toi qui nous apprends comment un homme d'esprit sait faire parler les bêtes. Il ne faut rien moins que la lecture de deux ou trois de tes fables pour dissiper l'ennui profond, terrible, causé par l'Ane, — l'*Ane* de M. Hugo :

Chacun, en lisant l'*Ane*, éprouve un ennui Bœuf !

Et pourtant si grande est la discipline dans la presse démocratique, que ce livre impossible a été salué par un concert d'éloges enthousiastes. La presse rouge a fait à cet Ane rouge le plus chaleureux accueil : *Asinus asinum fricat.* A cela d'ailleurs nous avons peu de chose à reprendre. Ce qui est plus grave, c'est de voir les journaux conservateurs ne pas oser protester contre un pareil

scandale, et joindre leur voix, ainsi que l'a fait, par exemple, le *Moniteur universel*, à celles du *Rappel* et de l'*Intransigeant*. Et pendant qu'on célèbre le génie *toujours jeune* de M. Hugo, et que l'on se garde bien de dire qu'il a emprunté l'idée et les principaux développements de son poème à un écrivain italien, à F. D. Guerrazzi, on trouve à peine de la place pour signaler le *Livre des Adieux* de Victor de Laprade. Pour nous, nous ne rétractons rien des éloges accordés autrefois au poète des *Odes et Ballades*, des *Feuilles d'Automne* et des *Contemplations*; mais nous estimons qu'aujourd'hui il a depuis longtemps dépassé le point où se trouvait l'archevêque de Grenade après son apoplexie : ses homélies sont de plus en plus détestables. Qu'elles continuent à faire de l'argent, nous n'y voyons point de mal; que M. Hugo devienne, comme ses rimes, de plus en plus millionnaire; qu'il vende ses méchants vers d'aujourd'hui cent fois plus cher que ses beaux vers d'autrefois, et que sous ses heureuses mains, comme sous celles du roi Midas, tout, même le cuivre, se convertisse en or; mais que du moins l'on ne nous refuse pas la satisfaction de faire redire aux roseaux :

Le poète Midas a des oreilles d'*Ane !*

Je m'aperçois que j'avais promis à mes lecteurs de leur citer des vers du *Livre des Adieux*. L'espace va me manquer, et pourtant que de citations j'aurais voulu faire ! Jamais Victor de Laprade n'a été mieux inspiré ; jamais le citoyen n'a fait entendre un langage plus viril, le chrétien des paroles plus touchantes, le poète des accents plus harmonieux. Des neuf pièces, ou plutôt des neuf petits poèmes, qui composent ce livre, il n'en est pas un qui ne soit un morceau achevé. Ne sachant auquel donner la préférence, nous ne ferons pas de choix, nous reproduirons simplement la dernière page du volume, la fin de l'*Adieu à la Muse :*

Jusqu'ici, pas à pas, tu voulus bien me suivre;
Mais, pars, laisse-moi seul, je n'ai plus qu'à souffrir,

Porte à d'autres tes soins, j'ai fait mon dernier livre,
Va-t-en !.... Tu reviendras pour m'aider à mourir !

Tous ceux par qui je fus honnête homme et poète,
Et le père et la mère et les braves aïeux,
Evoqués avec toi, seront à cette fête,
Lorsque ta douce main me fermera les yeux.

Et je les rouvrirai dans la lumière ardente
Dont le doute à jamais fuit les rayons vainqueurs,
Dans ces concerts ouïs par Virgile et par Dante,
Où, sans nuls désaccords, chanteront tous les cœurs.

Là, tu ne seras plus une autre que moi-même,
Ton esprit et le mien se fondront sans retour ;
Et je m'enivrerai, dans notre hymen suprême,
D'éternelle raison et d'éternel amour.

Et maintenant, nous dirons au poète : Non, vous n'avez pas fait votre dernier livre. Non, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas vous taire ; n'est-il donc plus de saintes causes à chanter, de nobles victimes à consoler, de proscripteurs à maudire, de tartufes de liberté à démasquer, de barbouilleurs de lois à marquer au front d'un vers immortel ?

EDMOND BIRÉ.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

BOTHOA ET SES TRÈVES, LAMIVAIN, KÉRIEN, CANIHUEL ET SAINTE-TRÉPHINE, notes par M. l'abbé Audo, recteur du Vieux-Bourg-Quintin. (*Extrait de l'Annuaire des Côtes-du-Nord.*)

M. l'abbé Audo est un des plus rudes chercheurs qui se puissent voir. Il a eu, au Congrès de Quintin, un légitime succès, et son Mémoire sur les monuments mégalithiques est appelé, croyons-nous, à mettre tout à fait en relief l'érudition sûre et la sagacité du recteur du Vieux-Bourg. Aujourd'hui il nous envoie une modeste brochure de 105 pp. in-18 qui ne sera pas mise dans le commerce : c'est une étude très consciencieuse, très savante, très bien écrite, sur la paroisse de *Bothoa,* maintenant bien déchue de son ancienne gloire. Bothoa est l'une des plus anciennes et des plus importantes cures de l'évêché de Cornouaille ; son recteur était ordinairement vicaire général. Aujourd'hui elle a eu grand'peine à reconquérir son indépendance. L'ancien village de Saint-Nicolas-du-Pellem a tout accaparé, même le chef-lieu spirituel.

M. l'abbé Audo n'a pas trouvé, dans ce sujet restreint, l'occasion d'écrire de grandes pages d'histoire ; ce qu'il a accumulé de détails est impossible à rendre. Nous lui sommes particulièrement reconnaissant d'avoir donné sur saint *Doha* et saint *Kérien,* disciples l'un de saint Tugduald et l'autre de saint Ké, des indications précieuses pour tous ceux qui étudient, dans notre vaste hagiographie bretonne, le chapitre toujours incomplet des saints inconnus, méconnus ou mal connus. M. Audo avait aussi une compétence spéciale

pour étudier les sépultures de sainte Tréphine et de saint Trémeur.

A Auray, en 1878, M. de Kerdrel souhaitait que chaque paroisse eût son abbé Euzénot; Dieu veuille que chaque canton ait son abbé Audo ! La méthode qu'ils suivent est la même; même, le résultat. Si partout on trouvait de semblables travailleurs, pas un coin de la terre bretonne ne demeurerait inconnu. Ce serait tout profit pour la science et tout profit aussi pour le patriotisme.

ROBERT OHEIX.

TREIZIÈME ANNIVERSAIRE DE MENTANA. — SIÈGE DE DOUZE HEURES CHEZ LES CAPUCINS DE NANTES — 3 novembre 1880. — In-8°; deux éditions, l'une à 75 cent., et l'autre (illustrée de 8 gravures), à 2 fr. 50.

Sous peu de jours, M. Libaros, libraire-éditeur à Nantes, mettra en vente la brochure dont nous venons d'écrire le titre, et dont l'à-propos n'a nul besoin d'être démontré. Le prologue, que l'on veut bien nous communiquer, va faire voir tout l'intérêt que ces pages offriront à des Bretons et à des catholiques.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer que notre prochaine livraison contiendra une étude de l'un des *expulsés,* le Père Flavien de Blois, déjà connu et apprécié de nos lecteurs, et qui sera la monographie des *Capucins de l'Ermitage de Nantes* (1529-1880).

« Depuis huit jours les feuilles de notre département, et même les journaux des départements voisins et ceux de Paris, entretiennent leurs lecteurs de ce qui s'est passé à Nantes, le 3 de ce mois, pour l'expulsion des Capucins de notre ville. Parmi les auteurs de ces articles, les uns, malintentionnés et malveillants, semblent avoir pris à tâche de travestir et dénaturer les faits; les autres, bienveillants et bien intentionnés, racontent sincèrement ce qu'ils ont vu, ou cru voir, ce qu'ils ont entendu, ou cru entendre. De là un certain nombre de récits différents, parfois erronés, souvent inexacts et toujours incomplets.

« Aussi nous demande-t-on, de toutes parts, un récit exact et complet des faits de cette journée tout à la fois si belle et si triste, pour notre cité.

« Le désir de satisfaire à cette légitime impatience nous a décidé à entreprendre cette tâche. Acteur nous-même dans ce drame, nous avons compulsé avec soin tous les récits différents, recueilli les témoignages écrits des hommes les plus honorables, reçu les dépositions des témoins, et nous sommes en mesure aujourd'hui de raconter les événements avec la plus scrupuleuse exactitude. Nous serons sobre de réflexions, car c'est un travail calme, et comme une sorte de procès-verbal, que nous voulons faire. Si notre cœur se soulève de dégoût, au souvenir de ces faits odieux au point de vue de la religion, comme au point de vue de la liberté individuelle et du droit de la propriété, nous saurons faire taire notre juste indignation. Nous laisserons à la conscience des chrétiens et des conservateurs de tous les partis le soin d'apprécier, comme ils le méritent, des faits qui nous reportent aux plus mauvais jours de la Terreur, et qui nous amènent à nous demander si nous ne sommes pas revenus à ces temps barbares où *la force primait le droit.*

« Mais avant d'entrer dans notre récit, nous croyons devoir donner quelques détails très courts sur le rétablissement des Capucins dans notre ville de Nantes, à la fin de l'année 1874, et sur leur existence dans cette ville, jusqu'au 29 mars dernier. Ce sera l'objet d'un premier paragraphe.

« Dans un second, nous dirons ce qui s'est passé au couvent des Capucins, en prévision de l'exécution des décrets, depuis le 29 mars jusqu'au 3 novembre.

« Dans un troisième, nous raconterons cette fameuse journée du 3 novembre.

« Enfin, dans un quatrième et dernier paragraphe, nous rapporterons ce que nous avons vu au couvent, les jours qui ont suivi ce que nous ne pouvons appeler autrement que : LE SIÈGE DU COUVENT DES CAPUCINS DE NANTES.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

AIRS DES CANTIQUES BRETONS DU DIOCÈSE DE QUIMPER. In-16, 571. Rennes, imp. Vatar.

COUR (LA) DU DUC DE BRETAGNE. Derniers jours et obsèques du duc Jean II, d'après des documents inédits, par Arthur de la Borderie, membre du Comité des travaux historiques. In-8°, raisin, 75 p. Rennes, imp. Vatar.

DIABLE (LE) BOITEUX, par Le Sage. Nouv. éd. complète, précédée d'une notice sur Le Sage, par Sainte-Beuve. In-18 jésus, XXXVIII-396 p. avec vign. Paris, Garnier frères.

HACHES (LES) A TÊTE DE LA BRETAGNE ET DU BOCAGE. Examen d'un nouveau type de haches en pierre polie, dites haches à bouton, par M. Pitre de Lisle, secrétaire du Comité de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. In-8°, 48 p., avec planches, titre rouge et noir. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

NOTE SUR L'ENVENIMATION OPHIDIENNE, étudiée dans les différents groupes de serpents, par le docteur A. Viaud-Grand-Marais, professeur de pathologie interne à l'École de médecine de Nantes. In-8°, 28 p. Imp. V° Mellinet.

Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest*, 1er trim. 1880.

PAPILLONS (LES), mélodie. Paroles de Théophile Gautier; musique de L.-A. Bourgault-Ducoudray. Paris, Théodore Michaelis, 45, rue de Maubeuge ..... 4 fr.

QUESTION (LA) DU RACHAT DES CHEMINS DE FER PAR L'ÉTAT. Extrait du registre des délibérations de la Chambre de Commerce de Nantes. In-8°, 4 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

QUESTIONS CONTROVERSÉES DE L'HISTOIRE ET DE LA SCIENCE. 1re série. — In-18, 289 p. Paris, librairie de la Société bibliographique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35.

TREIZIÈME ANNIVERSAIRE DE MENTANA. — SIÈGE DE DOUZE HEURES CHEZ LES CAPUCINS DE NANTES (3 novembre 1880). In-8°. Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud; en vente à la librairie Libaros. — Édition illustrée de 8 gravures, f. 2.50; édition sans gravures, 0,75 c.

LES CAPUCINS DE L'ERMITAGE DE NANTES

1529-1880

ORIGINES DU COUVENT DE L'ERMITAGE

1529-1622

Au commencement du seizième siècle, le coteau de Miséry, situé à l'ouest de Nantes, et qui faisait alors partie de la paroisse Saint-Martin de Chantenay, était à peu près complètement désert et inhabité. Depuis la Fosse jusqu'au delà des perrières, depuis la Loire jusqu'au chemin actuel de Nantes à Chantenay, ce n'était qu'une vaste garenne, dépendant de la seigneurie de la Hautière. Seulement, à la pointe du coteau, au-dessus d'une *caverne*, ou *cave voûtée*, très ancienne, s'élevait une petite maison, qui servait de logement au meunier de la propriété [1]. Le moulin était à la distance d'environ cent mètres de là, sur le plateau. Un peu au-dessous de la maison, et vers le milieu du penchant du coteau, se trouvait une excellente fontaine, qui servait de lieu de rendez-vous aux bergers du sieur de la Hautière et aux passants. Du seuil de la petite maison, l'œil embrassait un panorama splendide ; rien ne bornait la vue. Dès lors, on comprend facilement que ce recueillement, cette solitude devait attirer l'attention de quelqu'une de ces âmes

[1] Suivant Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, tome 2, page 191, « les seigneurs de la Hautière avaient fait creuser cette *voûte* ou *cave*, pour y serrer les vins qu'ils cueillaient sur ce coteau, alors planté en vignes. La maison servait à loger un homme qui veillait à la sûreté de la cave. » Il nous est impossible d'admettre cette assertion, pour le commencement du seizième siècle, car les nombreuses pièces que nous avons recueillies ne font aucune mention de vignes plantées sur le coteau de Miséry. Elles affirment positivement que la petite maison servait de logement, non pas à un *vigneron*, mais au *meunier* de la propriété.

comme il y en avait tant à cette époque, dont l'unique désir était de servir Dieu, dans le silence et la prière, loin du bruit et du tumulte de la ville. Dans ce site enchanteur, tout n'était-il pas propre à élever le cœur de l'homme vers Dieu, par la contemplation des créatures ?

En l'année 1529, un *ermite de l'Ordre de Saint-François*, frère Gilles Bellyan [1], demanda à Pierre Lespervier, sieur de la Hautière, la permission de demeurer et habiter dans cette petite maison, jusqu'à la fin de ses jours. Celui-ci accueillit favorablement cette demande, ainsi que l'atteste la pièce suivante, datée du 2 novembre 1529 :

« Pierre Lespervier, Escuyer, Sieur de la Haütière, scavoir faisons : à tous qu'il appartiendra, que, à la supplication qui nous en a esté faicte, de la part de frère Gilles Bellyan, que luy eussions octroyé et permis demeurer et habiter pendant sa vie dans nostre petite maison et chambre en apentis, qui est sur la vieille cave voustée de la pointe du Miséry, en laquelle logeait ci-devant nostre musnier dudict lieu de la Hautière, pour ledict Bellyan y vivre et résider hermite en sainctes méditations, prières et oraisons, à l'imitation de Monsieur Sainct François, suivant les bonnes inspirations, résolutions et vollonté que ledict Bellyan nous a dict en avoir....

Considerant de nostre part combien de telles œuvres de piété et dévotion sont agréables à Nostre Seigneur Jésus-Christ, utiles et de bon exemple à un chacun, et pour estre aussy davantage participant aux prières dudict Bellyan, nous luy avons permis et permettons d'habiter et se retirer, sa vie durant, en nostre dicte maison et chambre en apentis, couverte de pierre d'ardoyse, estant sur la cave voustée de la pointe desdicts cousteaux dudict Miséry, dependant de nostre dicte Seigneurie de la Hautière, en la paroisse de S. Martin de Chantenay, près Nantes, pour y estre ledict Bellyan, à l'advenir, hermite de l'ordre de l'habit de Monsieur Sainct François, tant qu'il plaira à la Providence de Nostre Dieu, sans qu'il en puisse estre délogé par moy ny mes successeurs, parce que après le décès dudict Bellyan, aucun autre ne pourra entrer ny demeurer en la dicte maison et hermitage, que par notre exprès consentement et permission, ou de nos successeurs, Seigneurs dudict lieu de la Hautière.

« En tesmoings de quoy nous avons mis nostre cachet à ces présentes

[1] On trouve aussi *Bellean* et *Bellian*.

signées de nostre main au dict lieu de la Haultière, le matin de la feste des deffuncts, second jour de novembre, l'an mil cinq cent vingt et neuf.

« Signé PIERRE LESPERVIER, et cachet sur queue de cire verte.

« Par copie collationnée à l'original, aparu et rendu par nous, notaires royaux héréditaires à Nantes, soubzsignez le 15me jour de septembre 1607, avant midy.

« Ainsi signé CLAVIER et PINEAU, notaires royaux [1]. »

Gilles Bellyan est donc le premier disciple de S. François, qui habita le coteau de Miséry. Il y vécut en ermite; ce qui fit donner à cette partie du coteau le nom d'Ermitage, que le couvent des Capucins porta plus tard, et qui s'est conservé jusqu'à ce jour.

Quelle fut la vie du frère Gilles Bellyan? Combien d'années vécut-il dans cet ermitage? A quelle date mourut-il? Ce sont là autant de questions auxquelles il ne nous est pas possible de répondre d'une manière certaine. Il est évident pour nous, d'après l'examen des documents que nous avons sous les yeux, que le pieux ermite fut toute sa vie l'objet de la vénération et du respect des habitants de la ville et de ceux des paroisses voisines. Sans doute il s'était disposé un petit oratoire dans son ermitage, mais il n'avait pas construit une chapelle proprement dite. Ce soin était réservé à l'un de ses successeurs. Enfin, tout nous porte à croire que frère Gilles Bellyan mourut dans un âge fort avancé.

En effet, après la mort de Gilles Bellyan, l'Ermitage fut habité par un autre ermite du même ordre de S. François, nommé frère Guillaume Illoujan [2], auquel vint bientôt s'adjoindre Guy Chapelet, en religion frère Bruno, également de l'ordre de S. François. Or, en l'année 1609, nous voyons que ces deux ermites n'étaient à l'ermitage que depuis *plusieurs* années. Donc, à moins de supposer que l'ermitage resta longtemps abandonné, il faut admettre que frère Gilles Bellyan y vécut plus de soixante années. Les documents

[1] Cette pièce, comme toutes celles que nous mentionnerons sans en indiquer la provenance, est extraite du dossier des Capucins de l'Ermitage, aux Archives départementales.

[2] On l'appelle aussi *Illouzan*.

que nous avons recueillis s'accordent tous pour nous dire que, de 1529 à 1622, trois ermites seulement habitèrent le coteau de Miséry.

En l'année 1606, la terre de la Hautière passa entre les mains de Michel Ragaud, contrôleur général pour le Roi, en la prévôté de Nantes, qui l'acquit judiciairement. Le nouveau seigneur de la Hautière trouva à l'ermitage le frère Guillaume Illoujan et le frère Bruno. Il leur confirma la permission d'habiter, qui leur avait été accordée par les précédents seigneurs, et les autorisa même à fermer l'entrée de leur ermitage, jusque-là resté ouvert à tout venant.

Déjà l'ermitage s'était agrandi, les ermites avaient construit plusieurs cellules auprès de la petite maison du meunier. Avec les aumônes de la ville et des paroisses voisines, frère Bruno avait fait bâtir, un peu au-dessus de la vieille cave, une chapelle, pour le service du public qui venait y assister à la messe et au service divin. Mais les bergers et les passants s'arrêtaient souvent près de la chapelle et de la fontaine; le bruit qu'ils faisaient troublait les ermites et scandalisait les fidèles. Sur la demande du frère Guillaume et de frère Bruno, Michel Ragaud autorisa ces deux bons religieux à renfermer d'un mur de clôture la cave, les cellules, la chapelle et un certain espace de terrain qui leur servait de jardin. Il n'y mettait que deux conditions : la première, qu'il se réservait le droit de patronage; la seconde, que les ermites laisseraient aux gens du dehors l'usage de l'eau de la fontaine.

Voici cette pièce, datée du 28 septembre 1609 :

« A tous présantz et advenir scavoir faisons que, en la cour royalle de Nantes, devant les notaires héréditaires en icelle soubzsignés, a esté présent et personnellement establiz Maistre Michel Ragaud, Sieur de la Hautière, controlleur général pour le Roy, en la provosté dudict Nantes et y demeurant, paroisse de Sainte-Croix, lequel a dit et déclaré que comme les précédants Seigneurs dudict lieu noble de la Vieille-Hautière ont pieusement toléré et souffert de longtemps, à plusieurs bons religieux hermites de l'ordre de Monsieur Sainct François, se retirer en ses maisons et chapelles dudict lieu, couverte de pierres d'ardoyses, au-dessus d'une

ancienne cave voustée, à la pointe des cousteaux du Miséry, dépendant de la dicte terre de la Hautière, près le dict Nantes, tenue noblement et prochennement du Roy, nostre Sire, par ledict Ragaud, acquise judiciairement en ladicte cour de Nantes, puis les trois ans derniers, et que lorsqu'il fut mis en possession d'icelle, par Monsieur le Sénéchal dudict Nantes, trouvèrent audict hermitage frère Guillaume Illoujan et Bruno Chapelet, religieux hermites dudict ordre de Sainct François qui auraient dict estre demeurans et retirez, puis plusieurs années en iceluy, par tolérance desdicts et précédants Seigneurs de la Hautière. Lesquels frères hermites auraient, puis peu de jours remonstré, audict Ragaud, que ses bergers et pasteurs et plusieurs survenans et passans s'arrestaient souvent près ladicte chapelle, entre icelle chapelle et la fontaine qui est vers loryant, y faisaient de grandz brui et yrrévérences et scandal, qui donnait trouble pendant le sacrifice de la messe et service divin, et leur apportait plusieurs autres incommoditez et inconvénients;

« Suplians et réquérans, pour y esviter qu'il pleuse aux Sieurs de la Hautière leur donner et concéder le petit couvent et quanton de terre en triangle, qui est entre les dictes chapelle et fontaine, et permettre le faire enclosre avecq ladicte fontaine, ainsy qu'on a faict naguère de son consentement l'entrée dudict hermitage, affin que jour et nuit ils puissent, avecq plus de repos et sillence, vacquer plus librement à leurs prières et service de la divine Majesté. Ce que le Sieur de la Hautière ayant trouvé raisonnable, et porté de mesme piété et ferveur que ses devantiers Seigneurs dudict lieu, fondateurs et patrons dudict hermitage. Désirant non seullement continuer ceste charitable hospitalité à l'endroit de personnes sy recommandables, qui sont veuz et cogneuz zélés à l'honneur de Nostre Seigneur Jésus-Christ et de la très glorieuse Vierge Marie, mais aussy pour ayder à son pouvoir à l'entretien et continuation de ceste louable dévotion et austère profession, et d'aultant plus participer aux bonnes et sainctes prières desdicts hermites, il leur aurait permis et permet, en tant que besoin serait, leur demeure et résidence en la dicte chapelle de l'hermitage du Miséry, et iceux vaquer en leurs prières, oraisons, services divins et méditations, à l'imitation de Monsieur Sainct François, tant qu'il plaira à la divine Providence, soubz le bon plaisir de Monseigneur l'Evesque de Nantes. Et sy leur a donné et concédé, octroye et concède l'usage et usufruict des jardins, fontaine, emplacement et quanton de terre, en forme triangulaire, qui est entre ladicte chapelle et fontaine, proche et adjacent ladicte cave voustée, sur ladicte pointe des cousteaux du Miséry, dépendant de sa dicte maison;

« Voullant, veult et consent ledict Sieur de la Hautière que lesdictz quanton de terre, jusques à ladicte fontaine, et près ladiete cave, puisse

estre enclos et circuit de murailles quand bon semblera esdicts hermites, donnant et laissant toutefois le libre usage de l'eau de ladicte fontayne, par le dehors vers loryant, aux passants, voisins, pèlerins, ou autres, qui en pourront avoir besoin sans que iceux hermites peussent estre deslogés par luy ny ses successeurs, vivans en ceste saincte profession, sauf le droit de patronnage et concession, appartenant au Sieur de la Hautière, qu'il a expressément réservé et réserve, pour luy et ses successeurs, Seigneurs dudict lieu, lorsqu'aucun autre hermite désirera entrer et résider audict hermitage...

« Lesquelles déclarations, permissions et concessions et choses susdictes ont esté stipullées par ledict frère Bruno, l'un des dicts hermites, et nous Notaires soubz écrits, pour eux et autres hermites qui par cy après y seront reçus. Et à tout ce que dessus ledict Ragaud y a esté de son consentement jugé, etc.

« Donné tesmoings le scel royal de la cour de Nantes, apposé aux présentes.

« Faict et consenty audict Nantes, en la maison de Maistre Jean Bodin, l'un desdicts Notaires soubz ecritz, le 28e jour de septembre 1609, avant midy.

« Ainsi signé : frère BRUNO, hermite de l'hermitage S. François les Nantes, RAGAUD, BODIN, notaire royal, ROUAIRY, notaire royal. »

Que nos lecteurs nous pardonnent cette longue citation. Nous l'avons crue nécessaire, parce qu'elle résume parfaitement tout ce que nous avons dit jusqu'ici de cette première fondation de l'ermitage. D'un autre côté, cette pièce nous indique clairement l'espace de terrain qui fut renfermé dans cette première clôture.

Les murs furent construits à chaux et sable ; les ermites furent à peu près garantis contre les bruits du dehors, pendant leurs méditations et leurs prières, aussi bien le jour que la nuit, et les fidèles ne furent plus troublés, pendant qu'ils assistaient à la messe ou à l'office divin.

La chapelle était bâtie, mais elle n'était pas encore consacrée. Frère Bruno ne se donna pas de repos qu'il n'eût obtenu cette faveur. Nous n'avons pas retrouvé d'une manière explicite la date de cette cérémonie ; mais nous avons le procès-verbal de la translation des reliques authentiques qui furent, à cette occasion, extraites du tré-

sor de l'église de Saint-Pierre de Nantes, et portées à l'Ermitage, pour l'autel de la chapelle. Comme ce procès-verbal est du 16 septembre 1614, nous pouvons en conclure que la consécration de la chapelle eut lieu un ou deux jours après, le 17 ou le 18 septembre 1614.

Voici du reste ce procès-verbal, d'autant plus intéressant à connaître, qu'il nous donne la liste des reliques qui avaient été déposées dans la chapelle de l'Ermitage :

« Ce jour, saizième de septembre mil six cent quatorze, nous Messire Estienne Jean Bouée, chanoine, Messire Vincent Charon, maire et chapellain et Messire Jean Gaultier, garde des reliques de l'église de S. Pierre de Nantes, députtez par le Chappitre, par ordonnance du quinze du dict moys, avons ouvert le sainct Reliquaire et tiré d'y celuy les relicques qui suivent, pour estre portées à l'Hermitage de S. François de Miséry les Nantes, pour l'autel d'y celuy.

« Scavoir : Un ossement de S. Félix, Evesque de Nantes, confesseur, De la jambe de S. Donatien, martyr de Nantes, De l'os de l'espine du dos de S. Hervé, ermite et confesseur, De la coste du mesme Sainct et d'un ossement de saincte Félicité, martyre.

« En foy de quoy avons signé la présente attestation les susdicts jour, mois et an, au chœur de l'Eglise de Nantes.

« Signé : E. Bouée, Charon et Gaultier. »

La chapelle était consacrée. Le bon frère Bruno put en jouir pendant près de huit années encore. Le frère Guillaume Illoujan mourut le premier ; mais nous n'avons pu retrouver la date de sa mort. Quant au frère Bruno, se trouvant dangereusement malade, il se rendit au couvent des Capucins, alors établis au Marchix. Ce fut là qu'il décéda le 12 juin 1622, et il y fut enterré le même jour. Le lendemain 13 juin 1622, Michel Ragaud donna l'Ermitage aux Capucins, comme nous le dirons dans le chapitre suivant.

Mais pour terminer cet aperçu sur les *Origines du Couvent de l'Ermitage*, il est une question que nous devons nous poser : Qu'étaient-ce que ces ermites de l'ordre de Saint-François ? Étaient-ils prêtres ? A quelle branche de l'ordre appartenaient-ils ?

Aucun document ne nous permet de dire si le premier ermite,

Gilles Bellyan, était *prêtre* ou simple *frère lai*. Pour ce qui est des deux autres, comme ils disaient la messe et faisaient l'office divin dans la chapelle, nous devons en conclure que, s'ils n'étaient pas prêtres tous les deux, au moins frère Bruno, qui fit construire la chapelle, était prêtre.

Tous les trois appartenaient au *Premier Ordre* de Saint-François. Nous ne pensons pas que Gilles Bellyan se soit attaché à aucune des réformes qui s'établirent dans l'Ordre franciscain, dans la première moitié du seizième siècle. Gilles Bellyan était déjà religieux en 1529, et les Capucins ne vinrent à Nantes qu'en l'année 1593. Les Récollets s'y fixèrent quelques années plus tard. Quant à Guillaume Illoujan, il nous paraît très probable qu'il s'attacha à la réforme des Capucins, comme le frère Bruno, son compagnon de l'Ermitage, qui mourut et fut enterré chez les Capucins du Marchix.

Fr. FLAVIEN, *capucin*.

(*A suivre*.)

XI*

LE PRINCE LOUIS

IVe CARDINAL DE ROHAN

(1734-1803)

III. — L'Académie française.

(11 Juin 1761).

Lorsque le cardinal de Soubise mourut en 1756, le prince Louis était trop jeune pour recueillir sa succession académique aussi bien que sa succession épiscopale. On avait jadis élu le jeune Armand de Coislin à l'âge de dix-sept ans : mais c'était le petit-fils du protecteur en titre, et depuis cette époque, pareille élection ne s'était jamais renouvelée. Aucun académicien n'avait été élu au-dessous de vingt-quatre ans, et l'abbé de Rohan n'en avait qu'à peine vingt-deux. On résolut donc d'attendre quelques années, car la plupart des académiciens désiraient conserver parmi eux le souvenir vivant des deux cardinaux et le grand nom de la famille bretonne ; et le prince Constantin n'avait pas témoigné le désir d'entrer dans le cénacle. Peu de temps après, en 1761, six vacances se présentèrent simultanément presque à point nommé pour faciliter l'élection. Avec un pareil nombre de sièges à distribuer, il n'y avait pas à craindre de faire de jaloux. Les candidatures purement littéraires furent satisfaites par les élections de Watelet, de La Condamine, de Batteux, et de ce malheureux abbé Trublet, chanoine de Saint-Malo, dont nous aurons bientôt à raconter l'histoire et qui frappait en vain depuis vingt ans à la porte de l'Académie. Un autre Breton, Mgr de

* Voir la livraison de novembre 1880, pp. 321-334.

Coëtlosquet, évêque de Limoges, fut élu, d'après une habitude constante, comme précepteur des enfants de France, et le dernier siège fut réservé sans la moindre opposition au prince Louis pour représenter la longue tradition des grands seigneurs amis des Belles-Lettres.

La réception du Prince eut lieu le 11 juin 1761. Il avait vingt-sept ans. Son fauteuil était celui de l'abbé Séguy, auteur des oraisons funèbres du maréchal de Villars, du cardinal de Bissy et de la reine de Sardaigne, et d'un panégyrique de saint Louis qui avait eu jadis un grand retentissement. Le duc de Nivernais, directeur de l'Académie, devait lui répondre. Ce fut une séance mémorable. Les recueils du temps en ont gardé le souvenir. Le jeune coadjuteur ne se borna pas à un simple compliment comme la plupart des grands seigneurs qui entraient à l'Académie. Il prononça un véritable discours dans lequel l'Éloge de son prédécesseur et celui de Richelieu tenaient une place considérable. Depuis plus d'un siècle que la roue de la louange tourne pour l'Académie française, écrivait le lendemain l'un des rédacteurs de l'*Année littéraire*, elle doit être rassasiée ou du moins fatiguée d'encens. Mais parmi les hommages que les nouveaux membres sont obligés de rendre à ses lumières, il en est de plus flatteurs les uns que les autres : elle sait en faire la différence. D'après ce juste discernement que lui donne l'intérêt de sa gloire, à quel degré n'a-t-elle pas dû être sensible aux compliments qu'elle a reçus de M. le Prince de Rohan ! « Vous n'êtes pas seulement les arbitres du génie : vous l'êtes encore de la renommée ; et le temple des Muses est aussi le temple de Mémoire. C'est ici que l'Histoire, que l'Éloquence, que la Poésie, immortalisent les noms dignes de passer à la postérité !... »

Le début de ce discours est d'une noble simplicité :

« Messieurs, dit le récipiendaire, je deviens aujourd'hui votre confrère, pour vous inviter à devenir mes maîtres. Je viens puiser, aux sources de l'esprit et du bon goût, les connoissances dont j'ai besoin. Que je serois heureux si la haute idée que je me suis faite de cette illustre Compagnie, étoit la seule disposition nécessaire pour espérer des succès !

« Vous n'admettez parmi vous, Messieurs, que des hommes déjà célèbres et dignes d'être associés à vos travaux comme à votre gloire : et c'est, sans doute, le souvenir de deux noms écrits dans vos fastes (noms que je ne rappellerois point ici, s'ils ne vous appartenoient à vous-mêmes autant qu'à leur propre famille) qui a déterminé votre choix en ma faveur. Les Lettres qui forment des liaisons si douces entre ceux qui les cultivent, produisent quelquefois des engagemens dont les effets ressemblent à ceux du sang. Tels étoient ceux que M. le cardinal de Rohan et M. le cardinal de Soubise avoient contractés avec vous. Des nœuds d'amitié et de confraternité qui vous lioient réciproquement, il a résulté cette espèce de parenté littéraire dont je recueille l'héritage en ce jour, et qui me vaut le titre d'adoption dont vous m'honorez.

« Ce titre m'impose des devoirs : mais les Lettres sont si belles, elles sont d'un si grand usage dans tous les États, d'une si grande ressource dans toutes les situations, dans tous les momens de la vie, qu'on ne sauroit s'engager à elles par trop de serments. Celui que je leur prête aujourd'hui entre vos mains, Messieurs, sera toujours sacré pour moi : et ce sentiment sera, s'il vous plaît, mon titre personnel auprès de vous, en attendant que j'en aie acquis de plus légitimes et de plus dignes de l'Académie.

« Je succède à un orateur qui dut sa réputation à vos suffrages et vos suffrages à ses talens. M. l'abbé Séguy étoit encore inconnu quand il parut dans cette solennité où les orateurs sacrés font devant vous l'essai de leur éloquence. Vous distinguâtes la sienne : vous l'encourageâtes par des éloges qui lui valurent des grâces marquées du roi et votre jugement qui règle les applaudissemens du public, décida sa célébrité..... »

Mais l'éloge de l'abbé Séguy nous entraînerait beaucoup trop loin de notre sujet. Bornons-nous à signaler le style tout académique de ce morceau. On remarqua beaucoup la péroraison habile à l'aide de laquelle le prince passa de son prédécesseur au fondateur de la Compagnie, et si l'on exprima quelques regrets sur la pénombre qu'il projeta sur le chancelier Séguier, on applaudit sans réserve à sa péroraison toute patriotique en faveur de la paix :

« Si des nations jalouses de notre gloire et de notre bonheur ont forcé le plus puissant et le plus pacifique des rois à venger ses droits par la force des armes, qui ne sait combien les guerres les plus justes coûtent toujours à son humanité ? Et pouvoit-il donner à l'univers une

preuve plus éclatante de son amour pour la paix, que sa générosité à sacrifier les conquêtes de la dernière guerre au bonheur et à la tranquillité de l'Europe ? Espérons que ces vœux seront bientôt accomplis. Les nations épuisées de sang et de trésors paroissent consentir à terminer leurs dissensions. Nos rivaux, encouragés d'abord par leurs succès, reconnoîtront que les armes françoises ont sur eux ce degré de supériorité qui nous est toujours resté après les vicissitudes des guerres les plus inégales.

« Cette même ville où s'étoit formée la ligue redoutable qui agita la fin du dernier siècle, Augsbourg est choisie pour une confédération plus heureuse et qui doit rendre le calme à cette partie de l'univers. Tandis que la paix se prépare, nos rivaux veulent faire encore un dernier essai de leur force. Puisse dans ces moments décisifs qui doivent déterminer le sort de la guerre, puisse la victoire nous dédommager de son inconstance, par des triomphes dignes de la valeur de nos guerriers et de la justice de nos armes ! Puisse le plus équitable et le plus modéré des rois dompter enfin l'opiniâtreté de ses ennemis, et être pour la troisième fois l'arbitre et le pacificateur de l'Europe [1] ! »

Un murmure flatteur d'approbation accueillit ces vœux patriotiques exprimés dans un noble langage. Pour le coadjuteur de Strasbourg, sa conquête était faite et la victoire assurée : l'Académie reconnaissait avec un vif sentiment de plaisir qu'elle ne s'était pas trompée en frappant à cette porte princière :

« Monsieur, répondit en son nom le duc de Nivernais, ce n'est pas un mérite rare d'aimer les Lettres lorsque la raison affermissant son empire en proportion de l'affoiblissement des passions, inspire à l'homme fatigué de ses erreurs le goût des plaisirs purs et tranquilles : mais c'est une vertu peu commune que l'amour des Lettres dans cet âge aimable et dangereux, où l'âme ne possédant qu'une jouissance tumultueuse d'elle-même, se livre souvent sans examen et se laisse entraîner sans résistance ; surtout quand les avantages réunis de la nature et de la fortune s'offrent à applanir toutes les voies de l'égarement, à faire disparoître tous les obstacles qu'on a quelquefois le bonheur d'y rencontrer. Dans de telles circonstances, une jeunesse attachée au vrai, avide du beau, amie de l'étude, sensible au mérite des talents et du travail, est un titre aussi sûr du succès que de l'estime ; et c'est ainsi, Monsieur, que votre jeunesse même redoublant à nos yeux le prix du désir que vous

[1] *Recueil des Harangues de l'Académie,* XXXIX-51-65.

nous avez montré d'obtenir une place dans l'Académie, nous a pressés de le couronner....

« Nos suffrages n'étaient pas moins un bien patrimonial pour vous, Monsieur, et votre nom sembloit manquer à notre liste. Mais en l'y inscrivant, nous n'exigerons pas de vous une assiduité constante à nos assemblées. Nous savons quels grands emplois, quelles importantes fonctions rempliront votre vie; nous aimons à prévoir avec quelle dignité, quelle régularité vous saurez les remplir; et lisant avec joie dans un avenir si bien préparé, nous vous voyons également cher et utile à l'Eglise et à l'Etat, acquérir par vos vertus la confiance des chefs de l'un et de l'autre, la justifier chaque jour par de nouveaux services, et rendre par une suite non interrompue de travaux éclatans, votre gloire inséparable des triomphes de la religion.... Nous ne revendiquerons que vos loisirs et nous applaudirons à votre juste attachement pour un vaste diocèse où, marchant sur les traces de vos prédécesseurs, vous serez la lumière de tous les esprits, la ressource de tous les malheureux, le conciliateur et le père de tous les citoyens : Heureuse province où par vos soins, par vos leçons et par vos exemples, vous rendrez d'usage commun la parfaite observance de toutes les vertus sociales qui accompagnent toujours la connoissance éclairée et la pratique régulière des devoirs religieux [1]. »

Heureux prince, dirons-nous à notre tour, s'il avait toujours mis en pratique d'aussi sages conseils !

IV. — Le prince Louis et les gens de lettres (1761-1772).

Reçu à l'Académie, le coadjuteur de Strasbourg prit fort au sérieux son nouveau titre : il fréquenta les sociétés littéraires et se réserva grande part dans les élections qui suivirent la sienne. Le salon qui l'attirait le plus était celui de Mme Geoffrin, cette rivale de Mme Du Deffant et de Mme Doublet, dont Marmontel, qui logeait chez elle à cette époque, nous a laissé un portrait si piquant et si détaillé. Elle avait fondé deux dîners hebdomadaires : le lundi pour les artistes, le mercredi pour les gens de lettres. A celui-ci, on rencontrait régulièrement d'Alembert, Mairan, Marivaux, Chas-

[1] *Recueil des harangues de l'Acad.*, XXXIX (66-74).

tellux, Marmontel, Thomas, Bernard, Morellet, Saint-Lambert, Helvétius, Raynal, et les étrangers de marque, princes, ministres ou ambassadeurs qui séjournaient à Paris. L'abbé Galiani, le comte de Creutz et le marquis Caraccioli y saluaient à jour donné le roi de Suède, Gustave III, le futur roi de Pologne Stanislas Poniatowski [1] et le prince de Kaunitz, ambassadeur de l'empereur. La seule femme admise à ces dîners, qu'honorait souvent le prince Louis de sa présence, était Mlle de Lespinasse, la célèbre amie de d'Alembert, « étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, a dit un de ses admirateurs à qui nous laissons la responsabilité de ce portrait, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho [2]. »

Le prince Louis ne se contentait pas des grandes réunions de Mme Geoffrin : il faisait aussi partie du cercle beaucoup plus restreint, plus intime de ses petits soupers. Marmontel y était admis et nous en a laissé une charmante description que nous détacherons de son grand tableau de cette maison hospitalière :

« La bonne chère, dit-il, en était succincte : c'était communément un poulet, des épinards, une omelette. La compagnie en était peu nombreuse : c'étaient tout au plus cinq ou six de ses amis particuliers, ou un quadrille d'hommes et de femmes du plus grand monde, assortis à leur gré et réciproquement bien aises d'être ensemble. Mais quel que fût ce petit cercle de convives, Bernard et moi nous en étions. Un seul avait exclu Bernard et n'avait agréé que moi. Le groupe en était composé de trois femmes et d'un seul homme. Les trois femmes, assez semblables aux trois

[1] Madame Geoffrin entretint jusqu'à la fin de sa vie une longue correspondance avec Stanislas qui fut élu roi en 1764. Même après son élévation au trône, Mme Geoffrin continuait à l'appeler *mon cher fils*, et le roi répondait à sa *chère maman*. Mme Geoffrin fit exprès le voyage de Paris à Varsovie pour aller passer deux mois à sa cour en 1766. Ce voyage fit l'objet des conversations de toute l'Europe, et Mme Geoffrin, en revenant par Vienne, y reçut d'éclatants témoignages d'affection de la part de l'impératrice (Voy. la *Corresp. inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777), publiée par M. Ch. de Moüy. Paris, Plon. 1875. In-8°).

[2] *Mém. de Marmontel*. I. 305.

déesses du mont Ida, étaient la belle comtesse de Brionne[1], la belle marquise de Duras et la jolie comtesse d'Egmont. Leur Pâris était le prince Louis de Rohan ; mais je soupçonne que dans ce temps-là il donnait la pomme à Minerve ; car, à mon gré, la Vénus du souper était la séduisante et piquante d'Egmont. Fille du maréchal de Richelieu, elle avait la vivacité, l'esprit, les grâces de son père ; elle en avait aussi, disait-on, l'humeur volage et libertine : mais c'était là ce que ni Mme Geoffrin ni moi ne faisions semblant de savoir. La jeune marquise de Duras, avec autant de modestie que Mme d'Egmont avait de gentillesse, donnait assez l'idée de Junon, par sa noble sévérité et par un caractère de beauté qui n'avait rien d'élégant ni de svelte. Pour la comtesse de Brionne, si elle n'était pas Vénus même, ce n'était pas que, dans la régularité parfaite de sa taille et de tous ses traits, elle ne réunit tout ce qu'on peut imaginer pour définir ou peindre la beauté idéale. De tous les charmes, en un mot, un seul lui manquait sans lequel il n'y a point de Vénus au monde, et qui était le prestige de Mme d'Egmont : c'était l'air de la volupté. Pour le prince de Rohan, il était jeune, leste, étourdi, bon enfant, haut par boutades en concurrence avec des dignités rivales de la sienne, mais gaiement familier avec des gens de lettres libres et simples comme moi[2]. »

C'est devant ces trois Grâces et leur Pâris que Marmontel lisait ses *Contes moraux* avant de les livrer au public. « On se donnait rendez-vous pour m'entendre, ajoute-t-il, et lorsque le petit souper manquait par quelque événement, c'était à dîner chez Madame de Brionne que l'on se rassemblait. J'avoue que jamais succès ne m'a plus sensiblemement flatté que celui qu'avaient mes lectures dans ce petit cercle, où l'esprit, le goût, la beauté, toutes les grâces, étaient mes juges ou plutôt mes applaudisseurs. »

On ne s'étonnera donc pas si le prince Louis mit au service de Marmontel toute son influence, lorsque celui-ci se présenta, en 1763, à l'Académie, après la mort de Marivaux. Les cabales étaient

[1] La comtesse de Brionne était la cousine-germaine du prince Louis, Louise-Julie-Constance de Rohan Montauban, née comme lui en 1734, et fille de Charles Rohan Guémené, prince de Montauban, lequel était frère d'Hercule-Mériadec, père du prince Louis. Elle avait épousé, en 1748, le comte de Brionne, et nous avons parlé du cadeau de noces que lui avait fait le prince Constantin.

[2] *Mém. de Marmontel*. I. 315. — Mme Geoffrin parle aussi de ces soupers et de Mme d'Egmont dans ses lettres au roi de Pologne.

puissantes contre le protégé de Mme Geoffrin et de Mme de Pompadour, qui avait contre lui l'inimitié du duc de Praslin. Duclos réussit à les vaincre :

« Voilà donc enfin Marmontel de l'Académie, écrivait d'Alembert à Voltaire, le 8 décembre 1763. J'en suis d'autant plus charmé que la querelle qu'on lui faisoit au sujet de M. d'Aumont n'étoit qu'un prétexte pour ceux qui désiroient l'exclure [1]. La véritable raison étoit sa liaison avec des gens qu'on a pris fort en haine, je ne sais pourquoi [2], à quatre lieues d'ici [3]; en un mot, avec les philosophes qui font également peur aux dévots et à ceux qui ne le sont pas. L'affaire Marmontel étoit comme celle des Jésuites ; il y avoit une raison apparente qu'on mettoit en avant et une raison vraie que l'on cachoit. Heureusement pour la philosophie, tous les gens faits pour la craindre n'ont pas pensé de même. M. *le prince Louis de Rohan,* tout coadjuteur qu'il est de l'évêché de Strasbourg, a bien voulu, en cette occasion, être le coadjuteur de la philosophie, et lui a rendu, sans manquer à son état, tous les services imaginables : c'est par lui que vous avez aujourd'hui, dans l'Académie Françoise, un partisan et un admirateur de plus. M. le prince Louis mérite, en vérité, la reconnoissance de tous les gens de lettres, par la manière dont il sait les défendre et les servir dans l'occasion; et quand vous l'auriez préféré à moi, comme vous avez fait tant d'autres, pour lui envoyer l'ouvrage de votre ami sur *la Tolérance* [4], bien loin de vous en faire des reproches, je vous en ferois des remerciements [5]. »

Etrange transformation que celle du prince abbé en *coadjuteur de la philosophie !* Son châtiment est dans cette réponse de Voltaire à d'Alembert :

« Je suis enchanté que M. Marmontel soit notre confrère, c'est une bien bonne recrue; j'espère qu'il fera du bien à la bonne cause. Dieu bénisse M. le prince Louis de Rohan ! J'envoie une *Tolérance* à M. le prince de Soubise, le ministre d'Etat, qui la communiquera à M. le coadjuteur... Conservez-moi votre amitié ; défendez la bonne cause *pugnis,*

[1] Il faut lire dans les *Mémoires de Marmontel* le récit détaillé de toutes ces intrigues qui nous entrainerait trop loin de notre sujet.

[2] Vous le saviez bien, hypocrite philosophe.

[3] A Versailles.

[4] Cet ami n'était autre, on l'a déjà deviné, que Voltaire lui-même, très habile à varier ses pseudonymes.

[5] *Corresp. de Voltaire,* VII, 171.

unguibus et *rostro;* animez les frères, continuez à larder de bons mots les sots et les fripons. *Ecr... l'inf...* [1] »

On sait ce que signifient, sous la plume de Voltaire, la bonne cause, et les initiales de ces mots : *Ecrasons l'infâme.* Et pour engager plus fortement encore l'imprudent prince Louis dans le parti philosophique, d'Alembert revenait à la charge, le 13 janvier 1764, en écrivant au maître :

« Tandis que j'écris des lettres à ce plat Monseigneur (*Jean-Georges Le Franc de Pompignan, l'énergique évêque du Puy*), il en est un qui mérite ce titre mieux que lui et à qui vous devriez écrire une lettre ostensible, pour le remercier, au nom de nous tous, de la manière honnête dont il se conduit avec les gens de lettres; c'est M. le prince Louis de Rohan, qui seroit certainement très flatté de recevoir de vous cette marque d'estime, et d'autant plus flatté qu'il n'a aucune liaison avec vous. Si vous pouviez même joindre à votre lettre quelques vers (vous en faites bien pour MM. Simon et Georges Le Franc), le tout n'en iroit que mieux. Vous devez bien être sûr qu'il a pour vous tous les sentiments que vous pouvez désirer, et qu'il n'est pas du nombre des fanatiques qui ont mis dans leurs intérêts les commis de la poste... [2] »

Voltaire s'exécuta, car d'Alembert lui mandait de nouveau, le 22 février : « A propos de lettres, vous en avez écrit une charmante au prince Louis, qui en est ravi : il la montre à tout le monde, et en vérité il mérite ce que vous lui dites par la manière dont il se conduit avec les gens de lettres [3]. »

Il la montra si bien, qu'elle dut s'user complètement à ce commerce, car elle ne nous est pas parvenue. Elle manque aux publications de la correspondance de Voltaire et nous ne pouvons juger jusqu'à quel point l'encenseur de la Pompadour et de Frédéric avait encensé le coadjuteur de Strasbourg.

[1] *Corresp. de Voltaire*, 174.

[2] *Ibid.*, VIII, 229.

[3] *Correspondance de Voltaire*, VII, 197. — Le prince Louis avait écrit lui-même à Voltaire quelques jours auparavant, car nous trouvons dans un catalogue d'autographes ce fragment, daté du 8 février 1764, d'une lettre de lui relative aux *Commentaires* de Corneille : « Mon désir serait d'être un citoyen de cet État libre dont vous connaissez les forces et dont vous faites la gloire. Voilà toute mon ambition, elle fait mon mérite... »

Marmontel ne fut pas le seul académicien du parti philosophique qui eut à se louer des démarches du prince Louis. D'Alembert lui-même devint peu après son obligé. Le ministre Saint-Florentin ayant refusé d'accorder une pension que demandait pour lui l'Académie des sciences, se plaignait en ces termes au patriarche de Ferney, le 30 juin 1765 :

« Ce qui vous étonnera davantage c'est que le ministre qui en agit si indignement à mon égard a dit à M. le prince Louis qu'il n'avoit rien à me reprocher ni pour mes écrits, ni pour ma conduite. Le prince Louis vouloit aller au roi, qui sûrement ignore cette indignité; mais il n'en a rien fait dans la crainte de me nuire auprès du ministre en voulant me servir. Ma seule consolation est de voir que l'Académie, le public, tous les gens de lettres, à l'exception de ceux qui sont l'opprobre de la littérature, ne sont pas moins indignés que vous du traitement que j'éprouve... [1] »

A partir de ce moment, il n'est plus question du prince Louis dans la correspondance de Voltaire. Serait-ce parce que, tout en témoignant sa sympathie à certaines personnalités du clan philosophique, il savait conserver vis-à-vis de lui son indépendance ? Cela ne serait pas improbable, car on sait que la moindre critique ne

[1] *Corresp. de Voltaire*, VIII. 20.

Voltaire répondit assez justement au chef des encyclopédistes pour lui expliquer sa disgrâce : — « La plupart des lettres sont ouvertes à la poste : les vôtres l'ont été depuis longtemps. Il y a quelques mois que vous m'écrivites : « Que dites-vous des ministres, vos protecteurs ou plutôt vos protégés ?... » et l'article n'était pas à leur louange. Un ministre m'écrivit quinze jours après : « Je ne suis pas honteux d'être votre protégé, mais, etc.; » ce ministre paraissait très irrité. On prétend encore qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : « La France ressemble à une vipère : tout en est bon hors la tête. » On ajoute que vous avez écrit dans ce goût au roi de Prusse. Vous sentez, mon cher philosophe, combien il a été inutile que je vous aie rendu justice et que j'aie écrit à ceux qui se plaignaient ainsi de vous que vous êtes l'homme qui a fait le plus d'honneur à la France..... Je suis persuadé que le ministre, qui n'a rien répondu sur votre pension, ne garde ce silence que parce qu'un autre ministre lui en a parlé. On est fâché contre vous, contre la *Vision*. Je sentis cruellement le coup que cette *Vision* porterait aux philosophes : je vous le mandai, vous ne me crûtes pas : mais j'étais très instruit,... etc., etc. » En deux mots, d'Alembert désirait être pensionné par le gouvernement qu'il vilipendait. Il était cependant de ceux qui appelaient les Jésuites des tartufes.

pouvait être soufferte dans les salons de Ferney, où l'infaillibilité du patriarche régnait en maîtresse absolue. Or, en recevant Thomas à l'Académie française, le 22 janvier 1767, le coadjuteur de Strasbourg ne lui avait pas épargné de justes critiques. On dut regretter d'autant plus que la maladie eût empêché, ce jour-là, le comte de Clermont, prince du sang, d'exercer les fonctions de directeur. L'éloquence ampoulée, inégale et prétentieuse du récipiendaire n'en avait pas imposé aux oreilles délicates du noble substitut : « Vous vous êtes attaché, lui avait-il dit, à faire envisager les lettres sous leur rapport avec le bien public. Il est beau, sans doute, d'étendre les lumières de son siècle et d'en perfectionner les mœurs ; mais ce rôle intéressant et sublime n'est confié qu'à ces hommes rares pour qui l'Être suprême a réservé les dons du génie. Les lettres ont un mérite moins éclatant, mais plus universel, celui de faire le bonheur de ceux qui les cultivent. » Puis après avoir loué Thomas sans emphase et même sans flatterie, le prince Louis parlait ainsi de son prédécesseur, en donnant fort adroitement une leçon au nouveau venu dans le temple :

« L'académicien estimable que nous regrettons, cultiva les lettres avec succès : il en recueillit la gloire et fut heureux par elles. Il les fit aimer à la cour : il inspira le goût de l'étude à d'illustres princesses qui scavent unir à l'éclat du rang et des vertus le mérite de la culture de l'esprit. M. Hardion porta dans sa conduite la simplicité noble qui fait le caractère de ses écrits. Cette simplicité si louable est peut-être la seule ressource des grands écrivains depuis que les raffinements de l'art semblent épuisés. Rien de plus rare, mais aussi rien de plus beau que l'accord du naturel et du sublime, de la noblesse et de l'aménité. »

Enfin, abordant les œuvres du récipiendaire lui-même, le prince Louis ne ménageait pas les conseils et louait avec réserve :

« Vos premiers ouvrages, lui disait-il, annonçaient en vous le germe de ce talent si précieux que la nature donne, il est vrai, mais qui *se perfectionne par la réflexion et par l'étude* ; je parle de ce goût sage et épuré qui empêche le génie de s'égarer dans son essor et qui le contient dans les bornes *du naturel et du vrai*. L'Académie a vu avec satisfac-

tion ce goût s'accroître en vous par degrés : et dans ce poème si désiré[1], où marchant sur les traces d'Homère et de Virgile, vous avez de grandes passions à mettre aux prises avec de grands obstacles, les ressorts d'une politique sublime à développer et à faire mouvoir, les mœurs d'une nation nouvelle à peindre, toutes les finesses de l'art à cacher sous les traits du génie créateur, le public attend que tout y sera subordonné aux règles du goût, et que la sévère critique y applaudira comme un chef-d'œuvre de *vos talents perfectionnés*. Ainsi, lorsqu'une plante vigoureuse a jeté avec abondance ses premières productions, sa sève se calme et l'arbre, conservant toujours la même vigueur, ne se couvre de fleurs que pour donner autant de fruits. »

Toute la critique fut unanime pour déclarer cette réponse du prince Louis judicieuse, noble, écrite avec autant de grâce que de facilité, telle en un mot qu'on devait l'attendre d'un directeur de ce rang, de ce nom et de ce mérite. Quintilien lui-même répondant à M. Thomas, ne lui eût pas fait sentir ses défauts, assurait l'*Année littéraire*, avec plus de ménagement et de douceur, ne lui eût pas donné des conseils plus sages et plus lumineux. Puisse-t-il en profiter ! ajoutait-elle. Comment avec de l'esprit et des connaissances peut-on être si loin, si loin de la nature et de la vérité[2] !

Cette fois les coryphées du parti philosophique ne chantèrent pas victoire, mais ils jugèrent prudent de se taire, et ceux qui avaient publié de si mordantes satires contre le discours de réception prononcé l'année précédente par Le Franc de Pompignan, n'osèrent pas s'attaquer à si forte partie.

Nous devons constater, du reste, que le coadjuteur de Strasbourg ne pratiquait point l'exclusivisme en matière de littérature et de philosophie. Sa porte était libéralement ouverte aux deux camps, et pendant qu'il tendait la main à d'Alembert, auteur du fameux opuscule sur la *Destruction des Jésuites*, il recevait dans son

[1] Il s'agit de la *Pétréide* ou le czar *Pierre Le Grand*, poème épique entrepris par Thomas. Dans cette même séance académique, il en lut un chant qui n'eut qu'un succès d'estime. Nous doutons fort qu'aucun de nos lecteurs connaisse même le nom de ce poème.

[2] *Année littéraire*, 1767, II, 30. — Le prince de Rohan-Guémené, disent les *Mémoires secrets de Bachaumont*, a répondu au récipiendaire avec moins d'emphase et de prétention, mais avec plus de noblesse et d'un style plus académique. (*Mém. sec.*, III, 148.)

hôtel les Jésuites, chassés, comme aujourd'hui, de leurs couvents. Le célèbre P. de Neuville [1] trouvait asile dans son hôtel, et le Père Georgel, qui avait professé avec succès pendant dix-huit ans les mathématiques et les humanités dans les collèges de Pont-à-Mousson, de Dijon et de Strasbourg, devenait son secrétaire intime. Le coadjuteur s'attacha tout particulièrement ce ci-devant soi-disant Jésuite, comme on disait alors, et lui donna toute sa confiance. L'abbé Georgel y répondit par un grand dévouement dont il donna des preuves non équivoques à son protecteur dans plusieurs circonstances critiques que nous aurons à rapporter [2]. Le prince l'en récompensa en l'élevant d'abord à la dignité de grand-vicaire de l'évêché de Strasbourg et en le comblant ensuite de bienfaits de toute espèce.

Nous n'ajouterons pas que la sollicitude du prince Louis s'étendait aussi bien aux comédiens [3] qu'aux gens de lettres de tous les

[1] « 17 août 1762. — On continue à dire que le ci-devant Père Berthier va à Rome, où son général l'appelle pour présider à un journal. Les fameux, ses confrères, sont tous hébergés chez des grands : le Père de Neuville est chez M. le prince Louis ; le Père Griffet, chez Mme la présidente de Nicolaï, etc. » (*Mém. sec. de Bachaumont*, I, 127.)

[2] La première circonstance notable où l'abbé Georgel eut occasion de faire preuve de zèle envers son protecteur, fut la dispute pour la préséance qui s'éleva en 1771 entre les ducs et pairs et les trois maisons de Lorraine, de Rohan et de Bouillon. Les prérogatives et les distinctions dont ces trois maisons jouissaient à la Cour, blessaient la fierté des ducs et pairs qui prétendaient ne devoir être précédés que par la famille royale et les princes du sang, et qui présentèrent un mémoire à Louis XV pour revendiquer les anciens droits de la pairie. Ce mémoire, rédigé par l'académicien Gibert, secrétaire de la pairie, attaquait spécialement la maison de Rohan et contestait son origine en tant que remontant à la maison souveraine de Bretagne. Louis XV, fort embarrassé, fit part de ses hésitations au maréchal de Soubise et l'engagea à conseiller sa famille de répondre au mémoire et de prouver la certitude de son origine souveraine. L'abbé Georgel fut chargé de ce travail, et son livre, présenté au roi, assura à la maison de Rohan les prérogatives dont elle était en possession. (Notice sur l'abbé Georgel, en tête de ses *Mémoires*.) Nous n'avons pas à discuter ici la valeur ni les conclusions de ce livre. (Voir sur cette affaire les *Mémoires secrets de Bachaumont*, VI, 61, 67-70, etc.)

[3] En voici un exemple. On lit dans les *Mémoires secrets de Bachaumont :*

« 7 janvier 1767. — Le sieur Molé commence à se flatter de pouvoir reparoître dans peu sur la scène. Mlle Clairon, toujours zélée pour l'honneur du théâtre et des histrions, a imaginé de proposer des souscriptions en faveur de cet acteur convalescent ; elle a la manie de vouloir reparaître : elle s'offre de jouer une ou deux fois

partis, car cela suffit très amplement pour justifier la popularité incontestable dont il jouit paisiblement pendant toute cette période de sa vie. Nous trouvons un curieux document littéraire qui la constate pour ainsi dire officiellement sur le Parnasse. Son frère, le prince Ferdinand, ayant été nommé évêque de Bordeaux au commencement de l'année 1770, un courtisan adressa au nouveau prélat une ode pompeuse où il disait en mauvaise prose rimée :

Sur ton Trône, Église fameuse,
Tu vois monter un rejeton
De cette race glorieuse
Qui porta le sceptre Breton :
Son moindre éclat est sa naissance;
Il n'usera de sa puissance
Que pour l'honneur des saintes loix;
La bonté qui toujours l'inspire
Fera, sous son aimable empire,
Du devoir écouter la voix.

Mais deux strophes nous intéressent particulièrement : ce sont celles dans lesquelles le poète faisant allusion au prince Louis qui devait sacrer lui-même son frère dans l'église de la Sorbonne, félicite les mânes des cardinaux de la maison de Rohan des vertus des deux jeunes prélats. On a tellement abusé de la satire au sujet du prince Louis à la suite du scandaleux procès du collier, qu'il est indispensable de noter au passage ces éloges enthousiastes;

Mais du Temple la porte s'ouvre;
Un Dieu paroit sur les autels;
Le voile auguste qui le couvre
Le cache aux regards des mortels.
Par son choix, un illustre frère,
Interrompant le saint mystère,

sur un théâtre particulier, quand on aura rassemblé une quantité d'amateurs suffisante. Les billets seront d'un louis. Ce projet fait la plus grande sensation à la Cour et à la ville, et c'est un empressement à qui souscrira. — 13 janvier. — Les souscriptions proposées par Mlle Clairon prennent la plus grande faveur : on ne se contente pas de donner un louis : il est ignoble de ne prendre qu'un billet. Quatre prélats se sont mis au nombre de ces amateurs, M. le prince Louis, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Blois et l'évêque de Brieux. » (*Mém. sec.*, III, 143-144).

Consacre son frère en ce jour ;
Du ciel présent à ce spectacle,
Prince chéri, j'entends l'oracle ;
Il éternise votre amour.

Vous, les colonnes de l'Eglise
Dans les temps les plus orageux,
Ames de *Rohan*, de *Soubise*,
Contemplez-les du haut des cieux ;
Ils sont vos vivantes images ;
Ils ont mérité les suffrages
Jadis à vos noms prodigués ;
Ce sont vos traces qu'ils vont suivre,
Et par eux on verra revivre
Les traits qui vous ont distingués.

Cette ode, remarque l'*Année littéraire*, a du moins un mérite que n'ont pas les trois quarts des poésies de ce genre, qui ne sont qu'un tissu gigantesque de louanges mensongères, en secret désavouées par tous les lecteurs. Ici les éloges sont simples, vrais, justes, et conformes à la voix publique[1].

Nous terminerons cette période paisible de la carrière du prince Louis, par un épisode qui marque exactement le point de départ de ses agitations futures : la réception à Strasbourg de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, qui venait en France épouser le Dauphin, pour monter quatre ans après sur le trône et périr en 1793 de l'épouvantable supplice que l'on sait.

La description des fêtes brillantes qui eurent lieu à cette occasion, fut imprimée à Srasbourg en une plaquette in-4° de 16 pages, aujourd'hui assez rare. Elles font honneur à l'esprit et au goût du baron d'Autigny, prêteur royal, et des magistrats de la ville. Le cardinal-évêque de Strasbourg s'y distingua entre tous. La magnificence, remarque un compte rendu de cette publication, est l'apanage de la maison de Rohan. Rien n'est comparable à celle que fit éclater S. E. le prince Constantin, soit dans son palais épiscopal, où Madame la Dauphine descendit le 7 mai 1770 et demeura pen-

[1] *Année littéraire*, 1770, II, 70-74.

dant son séjour, soit à Saverne, où elle arriva le 8 au soir [1]. Les comtes qui composaient le grand chapitre de Strasbourg, s'étaient rendus au palais épiscopal, dit la relation, pour faire leur cour à Marie-Antoinette, ayant à leur tête le cardinal de Rohan; cette princesse embrassa le cardinal, le prince Ferdinand, archevêque de Bordeaux, grand prévôt du chapitre, le prince de Lorraine, grand doyen, et le prince Louis, coadjuteur du cardinal. Nous ne rapporterons pas ici toutes les harangues qui furent prononcées à cette occasion, mais nous retiendrons la suivante, que le prince Louis adressa à Madame la Dauphine sur le seuil de la cathédrale :

« Madame, les deux nations réunies dans ce temple, s'empressent de rendre d'immortelles actions de grâces au Dieu des Empires, qui, par des nœuds augustes et si vivement désirés, va mettre le sceau à leur félicité commune et cimenter une alliance dont le but a été de protéger la religion et de faire régner la paix.

« Vous voyez l'Alsace faire éclater sa joie. La France vous attend pour couronner ses vœux, et, dans les mouvemens d'allégresse qui vont se

[1] Nous trouvons dans les *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* de curieux détails sur le séjour de Marie-Antoinette à Strasbourg et au palais épiscopal : « L'entrée de la princesse, dit-elle, fut magnifique. On habilla trois compagnies de jeunes enfants de douze à quinze ans en Cent-Suisses, et on les rangea sur le passage de S. A. R. pendant que dix-huit bergers et autant de bergères du même âge lui offraient des corbeilles de fleurs. Rien n'était plus galant que cet accoutrement-là..... Les petits Cent-Suisses eurent la permission de monter la garde dans la cour de l'évêché pendant le séjour qu'y fit madame la Dauphine. Cela s'était pratiqué ainsi lors du voyage du roi Louis XV avant sa maladie, à Metz; le programme des fêtes était le même, sauf les devises de circonstance. Des personnes qui y avaient assisté me racontèrent l'effet produit par le feu d'artifice : j'éprouvai des émotions semblables. Rien n'était beau comme ces figures mythologiques, ces chevaux, ces chars, ces dieux marins, ces armes, ces écussons enflammés au milieu de la rivière d'Ill les réfléchissant mille fois. Cela ressemblait à la fin du monde : on ne savait plus où l'on en était. Pendant ce temps on distribuait des vivres au peuple. J'ai vu de mes yeux un bœuf rôtir tout entier, les fontaines de vin couler et le pain se fouler aux pieds sans que les plus pauvres se donnassent la peine de le ramasser. Le soir, la ville entière fut illuminée; la cathédrale, depuis la croix jusqu'aux fondements, n'était qu'une flamme : chaque ornement ressortait scintillant comme une constellation d'étoiles. Les différents corps de métiers obtinrent la permission de montrer leur adresse dans des jeux relatifs à leur profession : Madame la Dauphine distribua les prix et les accompagna de ces charmantes paroles dont sur le trône elle n'a point oublié le secret, etc.... » (*Mém. Oberkirch*, édition Charpentier, 1869, I. 31).

manifester de toutes parts, reconnaissez, Madame, le même sentiment qui a fait verser des larmes à Vienne et qui laisse dans le cœur de ceux dont vous vous séparez les plus vifs et les plus tendres regrets. Ainsi l'archiduchesse Antoinette est déjà connue, même où elle n'a pas encore été vue. On ne doit souvent cet avantage qu'à sa naissance : pour vous, Madame, vous le devez à vos vertus, vous le devez à vos grâces, et surtout à la réputation de ces qualités naturelles et bienfaisantes que les soins d'une mère à jamais mémorable ont sçu perfectionner. Vous allez être parmi nous la vivante image de cette Impératrice chérie, depuis longtemps l'admiration de l'Europe, comme elle le sera de la Postérité. C'est l'âme de Marie-Thérèse qui va s'unir à l'âme des Bourbons : d'une si belle union doivent naître les jours les plus sereins, et nos neveux, sous l'heureux empire d'Antoinette et de Louis-Auguste, verront se perpétuer le bonheur dont nous jouissons sous le règne de Louis-le-bien-aimé [1]. »

Les relations du prince Louis avec la jeune Dauphine commençaient, on le voit, sous les meilleurs auspices, et cette harangue semblait promettre au coadjuteur de Strasbourg de longs jours de faveur. Elle fut malheureusement la première et la dernière que le prince Louis, malgré les charges éminentes qu'il occupa plus tard à la cour, adressa jamais à Marie-Antoinette. Nous entrons dans la période critique de son existence : les fautes et les imprudences seront désormais nombreuses ; mais il importait de couronner la période heureuse par ce discours, car les pamphlets de 1789 ont prétendu que l'inimitié de Marie-Antoinette contre le prince Louis avait pris naissance à Vienne, pendant son ambassade, à la suite de ses relations directes avec lui. Les dates sont impitoyables.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre*).

[1] *Année littéraire*. 1770. II (274-276).

MOLIÈRE ET SES NOUVEAUX ÉDITEURS[1]

I

Au mois de février 1879, nous signalions aux lecteurs de la *Revue* la belle édition de Molière, publiée par MM. Mame dans leur collection des *Chefs-d'œuvre de la langue française au XVIIe siècle*. Nous voudrions les entretenir aujourd'hui d'une autre édition du même écrivain, publiée par MM. Hachette.

Il nous est arrivé, à l'occasion du Boileau de MM. Mame, de faire observer qu'il n'était accompagné d'aucune note, et d'ajouter que c'était là à nos yeux une sérieuse recommandation. Nous disions à ce propos : « Il est de mode maintenant de multiplier les notes; reléguées autrefois au bas des pages, elles ont si bien remonté que c'est à grand'peine si le vrai texte peut obtenir quelques lignes dans le haut de la page et comme par grâce. Les vers de Corneille ou de Racine, la prose de Mme de Sévigné ou de La Bruyère, n'est plus que l'accessoire : ce sont les notes de l'éditeur qui sont le principal. On leur a d'abord laissé prendre un pied dans le livre : elles en ont bientôt pris quatre. Encore un peu, et nos commentateurs diront aux pauvres grands écrivains chez lesquels ils se sont installés :

La maison est à moi; c'est à vous d'en sortir !

Je sais donc un gré infini à M. Mame de nous donner le texte de nos classiques tel qu'ils nous l'ont laissé eux-mêmes, et de faire grâce au lecteur d'un voisin, fort savant sans doute, mais encore plus incommode, qui, à chaque vers, que dis-je ? à chaque hémis-

[1] *Les Grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier. — Molière, tomes I à V. Paris, librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79.

tiche, le tire par la manche et le force, avant d'aller plus loin, d'ouïr un long discours et une copieuse dissertation. »

M. de Bausset, écrivant successivement l'*Histoire de Bossuet* et l'*Histoire de Fénelon*, a donné tour à tour raison à l'un et à l'autre, dans le récit de la querelle qui divisa ces deux grands hommes. Je pourrais m'autoriser de cet illustre exemple pour m'excuser, après avoir autrefois fait l'éloge d'une édition sans notes, de venir aujourd'hui recommander une édition où les notes abondent. Mais j'estime qu'il n'y a là aucune contradiction. Il est certain, en effet, que lorsqu'on veut lire d'un trait une tragédie de Racine ou une comédie de Molière, il ne faut pas avoir sous les yeux un texte encombré de variantes, de notes et notices, et de toutes sortes d'*impedimenta*. Mais lorsqu'à d'autres heures vous êtes en disposition de vous attarder sur une page, sur une scène de l'un de ces grands écrivains et de la déguster en quelque sorte à petits coups, c'est une vraie fête pour l'esprit d'avoir là, sous la main, tout ce qui se rattache aux vers que l'on a sous les yeux, tous les souvenirs biographiques, historiques ou littéraires qui s'y rapportent. Pour ma part, je n'hésite pas à penser que, dans toute bibliothèque, il doit y avoir deux exemplaires de chacun de nos classiques du XVIIe siècle, l'un ne donnant que le texte, l'autre annoté.

Ce qui prouve bien d'ailleurs qu'une édition annotée de Molière répond à un véritable besoin, c'est la multiplicité des éditions de ce genre, et le succès qu'elles ont obtenu. Sans parler de l'édition de Bret, au XVIIIe siècle, nous avons eu de notre temps celles de Petitot (1812), d'Auger (1819-1825), d'Auguis (1823), de Taschereau (1823-1824), d'Aimé-Martin (1824-1826), de M. Louis Moland (1863-64), enfin la dernière et la plus considérable de toutes, celle qui fait partie de la collection des *Grands écrivains de France*, publiée par MM. Hachette.

Voilà huit ans que le premier volume de cette édition a paru, et elle n'en est encore aujourd'hui qu'au cinquième. M. Eugène Despois, qui l'avait entreprise, sous les auspices et la direction de

M. Ad. Regnier, est mort pendant l'impression du quatrième volume, et il a été remplacé par un érudit qui a fait ses preuves, M. Paul Mesnard. Deux autres personnes ont concouru à ce travail, M. Desfeuilles et M. Ad. Régnier fils, mort lui-même avant M. Eugène Despois. On ne s'étonne pas que quatre et cinq personnes, des plus savantes, aient eu besoin de se réunir pour mener à bien une pareille œuvre, lorsqu'on parcourt un de ces volumes. Jamais la recherche intelligente et consciencieuse, jamais la précision et la minutie du détail, jamais l'abondance ou plutôt la prodigalité des documents n'ont été poussées aussi loin. Ce n'est pas exagérer que de dire que les notes de chacun des volumes, imprimées en texte extrêmement fin, renferment la valeur d'au moins quatre in-octavo ordinaires; ce qui représente, pour les cinq volumes parus, la matière de *vingt* volumes de notes, et nous ne sommes rendus qu'au *Misanthrope*.

Indépendamment des notes qui acompagnent chaque scène, chaque pièce est accompagnée d'une *Notice* particulière qui a parfois l'importance d'un véritable ouvrage. Celle du *Misanthrope*, par exemple, n'a pas moins de cent pages de petit texte, et des détails sans nombre qu'elle contient, il n'en est pas un qui ne soit puisé aux sources et qui ne repose sur un document contemporain.

Pour nous, nous ne saurions dire trop haut l'estime profonde que nous inspirent des travaux aussi complets, des recherches si patientes mises en œuvre avec une si parfaite habileté. Ou plutôt, nous ne voyons qu'une manière de témoigner aux honorables éditeurs notre sympathie et notre reconnaissance, c'est de leur signaler, non une inexatitude, comme il en échappe aux plus attentifs, nous n'avons pu en trouver une seule, mais simplement une omission.

II

La notice, placée en tête de chaque comédie, remonte aux origines de la pièce et la suit jusqu'à nos jours. Rien n'est oublié, pas une seule représentation, pas un seul des acteurs qui ont successi-

vement tenu les rôles. Il n'est pas de détail, si petit qu'il soit, qui ne paraisse aux éditeurs digne d'être enregistré, pour peu qu'il ait avec leur sujet un rapport, même éloigné. Comment donc se fait-il que, dans leur *Notice* sur le *Misanthrope*, ils n'aient rien dit du *Misanthrope*, tel que l'avait fait la Révolution? Un exemplaire du chef-d'œuvre de Molière, corrigé par la censure de 1793, à l'usage des *comédiens de la nation*, se trouvait dans la bibliothèque de M. Armand Bertin, et il figure, dans le catalogue de cette précieuse bibliothèque, sous le n° 886. Les changements apportés par les censeurs révolutionnaires sont caractéristiques et valent d'être conservés. Nous en indiquerons quelques-uns.

Dès la première scène de l'acte Ier, les corrections commencent. Philinte disait :

> Et parfois, n'en déplaise à votre austère *honneur*...

Honneur! Cela sentait son royaliste d'une lieue ; *Honneur* est biffé et remplacé par *humeur*.

A la scène II, Oronte dit à Alceste :

> Je crois qu'un ami chaud, et de ma *qualité*...

Qualité est un mot aristocrate, et on le remplace par le mot : *rareté* :

> Je crois qu'un ami chaud, et de ma *rareté*.

C'est encore ce pauvre Oronte qui disait un peu plus loin, en vers fort galamment tournés :

> S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture,
> On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure ;
> Il m'écoute, et dans tout il en use, ma foi,
> Le plus honnêtement du monde avecque moi !

La cour ! le roi ! ! Les quatre vers sont impitoyablement supprimés et remplacés par ces douze syllabes :

> *Oui, disposez de moi de toutes les manières.*

A Oronte, qui veut le faire juge de la question de savoir s'il est bon qu'il publie son sonnet, Alceste répond :

Monsieur, je suis mal propre à décider la chose.

Mal propre ! Ici le censeur sans-culotte se sent personnellement atteint, et il ne souffrira pas qu'on le joue de la sorte. Il se creuse la cervelle et il finit par mettre à la place : *Je suis peu propre...*

Nous arrivons, dans cette même scène, la plus parfaite peut-être qui soit au théâtre, nous arrivons à la vieille et immortelle chanson :

Si le roi m'avait donné...

Voici ce qu'elle est devenue entre les mains du censeur *patriote:*

Si l'on voulait me donner
Paris la grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais, *d'amour ravi :*
J'aime mieux ma mie,
O gay !
J'aime mieux ma mie.

Au second acte, le *citoyen* censeur sabre impitoyablement les mots *rubans, perruque, canon, poudre, reingrave,* tous mots suspects d'aristocratie. Le marquis Clitandre, un ci-devant, disait, à la scène IV :

Parbleu ! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé,
Madame, a bien paru ridicule achevé.

Le *Louvre* et le *levé* disparaissent pour faire place à ceci :

Parbleu ! je viens de voir Cléonte ; *il est trouvé,*
Madame, en tous les points, ridicule achevé.

Un peu plus loin, dans Molière, Célimène trace de Géralde ce délicieux croquis :

O l'ennuyeux conteur !
Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur;
Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que duc, prince ou princesse ;
La qualité l'entête ; et tous ses entretiens
Ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens ;
Il tutoye en parlant ceux du plus haut étage,
Et le nom de Monsieur est chez lui hors d'usage.

Oser parler de *grand seigneur*, de *qualité*, de *duc*, de *prince*, de *princesse*, de *Monsieur*, c'était aussi par trop d'audace, et notre censeur en punit incontinent Célimène en la condamnant à dire les vers suivants :

O l'ennuyeux conteur !
Jamais on ne le voit *sortir de sa splendeur*,
Jamais on ne l'entend *citer que sa richesse*,
Ses fermes, ses chevaux, et sa chasse et ses chiens ;
Ses terres, ses maisons, font tout *son entretien ;*
Le nom de citoyen est chez lui hors d'usage,
Et d'être tutoyé lui paraît un outrage.

A la fin du second acte, lorsque l'exempt vient faire sommation à Alceste, celui-ci répond :

Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne...

Le censeur lui fait dire :

Hors qu'un décret, Monsieur, décret exprès me vienne...

Nous voici au troisième acte, et c'est au tour du ci-devant Acaste d'être traité, par le censeur, comme l'avait été tout à l'heure l'infortuné Clitandre. Molière l'avait fait *noble ;* le censeur supprime sa *noblesse*. Molière avait reconnu *le rang que lui donnait sa race ;* le censeur supprime le *rang*. Il était

Fort aimé du beau sexe, et bien auprès du maître.

Du maître? Qu'est-ce à dire? Apprenez qu'il n'y a plus de maître, et mettons bien vite :

Adoré, recherché du beau sexe, son maître!

Mais l'espace va nous faire défaut. Passons donc au dernier acte et à la scène dernière. Acaste lit la lettre de Célimène, revue et corrigée par le censeur. — Au lieu de : *Notre grand flandrin de vicomte,* il lit : Notre grand flandrin de *rêveur.* — Au lieu de : *Ce sont de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée,* il lit : Ce sont de ces mérites qui n'ont que l'*air de la prétention.* — Au lieu de : *Pour l'homme aux rubans verts,* il lit : Pour l'homme aux *humeurs noires!* Et en effet *rubans verts* ne pouvait passer au théâtre, à une époque où, en vertu du décret du 17 septembre 1792, rendu, non par la Convention, mais par l'Assemblée législative, non par les Montagnards, mais par les Girondins, on envoyait à l'échafaud le marchand qui avait vendu ou la femme qui avait attaché à son bonnet une cocarde blanche ou verte!

Enfin, le malheureux Acaste termine la lecture de sa lettre, et, ahuri sans doute par les sottises que vient de lui faire dire le censeur, il perd la tête, et au lieu de lancer à Célimène, en partant, les deux vers de Molière :

Et je vous ferai voir que les petits marquis
Ont, pour se consoler, des cœurs du plus haut prix,

il lui adresse bêtement ces deux vers ridicules :

Et je vous ferai voir que *les petits messieurs*
S'adressent quelquefois à de sensibles cœurs.

Ce pauvre Molière avait bien fait de venir au temps du *tyran* Louis XIV; car s'il eut vécu en l'an de grâce et de liberté 1793, il lui eût été interdit d'aborder le théâtre, et s'il n'avait pu étouffer entièrement les éclats de sa verve, il aurait certainement payé de sa tête les imprudences de son génie. On ne peut relire le *Misantrophe,* ainsi arrangé par les censeurs de la Révolution, sans se

rappeler le mot si juste de M. Bertin l'aîné, parlant un jour à M. de Sacy des hommes et des choses de la première République : « On sait combien c'était horrible ; on ne sait pas assez combien c'était bête. »

Quoi qu'il en soit de l'omission que nous venons de signaler, l'édition de Molière, publiée par MM. Eugène Despois et Paul Mesnard, est un travail excellent, qui épuise le sujet et qui laisse vraiment bien peu de chose à dire aux *Molièristes* de l'avenir. Quant aux *Molièristes* du présent, ils n'ont qu'une chose à faire : acheter les cinq volumes déjà parus, les placer sur le rayon préféré de leur bibliothèque, et de temps en temps, le plus souvent possible, en prendre un, l'ouvrir au hasard et en savourer lentement quelques pages. Où qu'ils tombent, ils sont sûrs de trouver des choses neuves et curieuses, agréablement et simplement dites,

Sans tous ces faux brillants où chacun se récrie.

EDMOND BIRÉ.

CHARLES DE CARESTIEMBLE

Un remords est comme une lourde pierre jetée dans l'eau paisible d'un lac: l'âme en est troublée pour longtemps!

Feuilles mortes.

I

Entre Rennes et Fougères, sur un coteau assez élevé, est bâtie une petite ville aux souvenirs historiques, et qui en conserve avec soin les curieux vestiges. Saint-Aubin du Cormier, en effet, a été le théâtre de la défaite du duc d'Orléans, depuis Louis XII, alors que révolté contre l'autorité de son souverain Charles VIII, il s'en allait guerroyer afin d'enlever à la dame de Beaujeu la tutelle du jeune roi. On sait ce qu'il advint de cette équipée chevaleresque : Louis de la Trémouille, à la tête des troupes de Charles VIII, vainquit le duc d'Orléans à Saint-Aubin; en 1488, le fit prisonnier et l'enferma dans une maison qu'on montre encore aujourd'hui. La légende locale veut même (croyez-la si vous voulez) qu'on l'ait gardé dans la cave sous triple serrure, pour y attendre les ordres de la régente. Celle-ci, digne fille de Louis XI, sans pitié pour le prince humilié, le fit transporter au château de Bourges, et serrer dans une étroite cellule où il resta trois ans. Charles VIII, d'un caractère doux et humain, l'en fit sortir lorsqu'il prit en main les rênes de l'État. Le duc d'Orléans se montra depuis, par sa fidélité, digne de la clémence de son royal cousin.

Saint-Aubin du Cormier conserve encore les ruines du château de la duchesse Anne. La moitié de l'antique donjon, frangé en deux

dans le sens de la hauteur, se dresse encore droite et solide sur sa base. Elle est en partie couverte de lierre. Des arbres ont pris racine dans les antiques cheminées, demeurées debout avec ce qui reste de la vieille tour. On voit encore la place du pont-levis qui s'abaissait ou se levait, selon la volonté des maîtres du château. Plus bas se trouvent les fossés : vastes douves, sur lesquelles s'ouvraient les longs souterrains qui régnaient toujours sous les places fortes du moyen âge, mais qui sont actuellement presque comblés.

A une centaine de mètres du donjon s'élèvent d'autres ruines, remarquables par leurs formes bizarres et leurs fenêtres ogivales toutes garnies de lierre. Ces constructions ont dû autrefois rejoindre la grande tour, et quelques pans de murs les y relient encore.

On ne peut s'empêcher de regarder avec mélancolie ces masses de pierres, souvenir d'un temps qui n'est plus. La vie circulait autrefois avec le mouvement et le bruit derrière ces épaisses murailles ; le cliquetis des armes, le cri des sentinelles, le pas lourd des soldats, lance ou pique en main, étaient des symboles de force, de puissance, de souveraineté.

Aux fanfares guerrières succédaient aussi parfois de plus gais accords. On voyait défiler sur le pont-levis de brillantes cavalcades ; les jeunes châtelaines passaient, poétiques et gracieuses sur leurs haquenées, escortées par de valeureux seigneurs. Les paysans, attirés par ce spectacle, pouvaient suivre des yeux cette troupe joyeuse qui descendait dans la plaine ; ils la voyaient côtoyer quelques moments la petite rivière qui serpente entre les saules de la vallée, puis disparaître derrière la colline.

Mais cet âge chevaleresque n'est plus ; il n'en reste d'autres traces que ces ruines informes.

Lorsque le touriste s'assied rêveur au pied de la vieille tour, il jouit d'une vue splendide. Au loin, des rochers, des bois, des vallées ; puis le château de Saint-Mard et ses vieilles tourelles ; Fougères, dont l'église Saint-Léonard se dessine à l'horizon avec la promenade qui l'entoure. A gauche, sur la route du Mont Saint-Michel, s'étend une lande immense appelée la Rencontre, une

ferme dite *Mort-au-Val* [1]. Là, fut livré plus d'un sanglant combat ; ce qui a fait dire à un poète breton : *Saint-Aubin, tes rougeâtres bruyères semblent dégoutter encore du sang de nos guerriers !...*

Le 24 avril 1868, jour où commence cette histoire, un beau sosoleil de printemps inondait de ses rayons la petite ville de Saint-Aubin du Cormier. Pas un nuage ne tachait de son ombre l'azur du ciel. Des groupes de petits oiseaux babillards jetaient à la brise leurs joyeuses chansons, et semblaient vouloir se dédommager en ce beau jour des souffrances de l'hiver. Quelques pousses d'un vert tendre s'épanouissaient sur les branches des arbres, ramenant la vie et la sève dans ces rameaux desséchés que l'hiver avait frappés d'une mort apparente. Tout était donc espérance et joie ; la terre et le ciel s'unissaient pour célébrer de concert le réveil de la nature.

Presque à l'entrée de la ville, et adossée à un bouquet d'arbres que les habitants désignent sous le nom pompeux de *bois*, s'élevait une jolie maison. Sa façade, de larges pierres de taille, ne manquait pas d'élégance. Le contour des fenêtres surmontées d'une fine sculpture de granit, la hauteur et la forme de la toiture, le cachet original des hautes cheminées de pierres ornementées, disaient son âge déjà respectable et son origine aristocratique.

Un parterre, fermé par une grille en fer, la séparait de la rue. Quelques branches de lierre entrelaçaient leurs guirlandes aux barreaux de la grille, et les laissaient retomber ensuite, pour obéir sans résistance aux caprices du vent. On aurait pu penser, de loin, que l'art avait ainsi disposé ces effets de verdure, mais en approchant on était vite désabusé. Lorsque l'on avait franchi la grille, on constatait partout le désordre, l'incurie, l'abandon. Le parterre démodé laissait voir ses carrés symétriques entourés de bordures de buis, dont les pousses non taillées avaient démesurément grandi et donnaient aux ronds et aux losanges, dont elles marquaient les contours, l'aspect de petits bassins creusés dans la terre et vides de

[1] Certains actes, il est vrai, écrivent *Moroval* et même *Moronval*. Mais nous avons le droit de choisir entre ces diverses orthographes.

leurs eaux. Quelques plantes vivaces, poussant leurs branches rabougries et dégénérées à travers le buis, étaient à leur tour repoussées et étouffées par la sève plus vigoureuse des rosiers sauvages.

Ce désordre, ce pêle-mêle, où la loi du plus fort éclatait dans toute sa brutalité, attristait le regard et la pensée.

Derrière la maison s'étendait un vaste jardin où la même négligence régnait partout. Des fraisiers plantés en bordure le long des allées, n'étant plus taillés par la main soigneuse du jardinier, avaient, joyeux comme des écoliers en vacances, fait acte de bon voisinage en visitant leurs frères qui leur faisaient vis-à-vis. Ceux-ci s'étaient empressés de leur rendre leur visite, et il en était résulté tant d'allées et de venues, que le passage disparaissait sous une profusion de branches et de feuilles parasites.

Une pièce d'eau, négligée comme le reste et à moitié desséchée, laissait voir une onde verdâtre, croupissante, dans laquelle s'ébattaient de hideux insectes. Au milieu de toute cette désolation, un bel arbre se dressait, faisant contraste : c'était un magnifique saule pleureur, debout sur le plan incliné qui menait à la pièce d'eau. Il laissait pendre jusqu'à terre ses branches d'un vert léger que la brise agitait doucement, et quoiqu'il fût par lui-même un emblème de deuil, ainsi placé il était devenu un témoin et un souvenir de temps plus heureux.

Une porte grillée donnait accès du jardin dans le petit bois dont nous avons parlé, et qui en dépendait ; mais on eût vainement cherché à faire jouer le verrou qui fermait cette porte : la rouille l'avait depuis longtemps soudé.

L'intérieur de la maison n'était pas plus soigné que l'extérieur. Lorsqu'on avait franchi le seuil, le regard était attristé par l'aspect délabré des appartements. Les vieilles tentures de tapisseries laissaient voir, en mainte place, les ravages de bien des générations de rongeurs. Tel personnage se voyait ainsi privé des draperies flottantes de sa robe, tel autre n'offrait plus qu'un trou béant à la place de ses traits majestueux.

Les hautes fenêtres étaient sans rideaux; quelques meubles surannés, quelques fauteuils boiteux formaient tout l'ameublement.

Cependant ces sombres tentures, ces meubles aux dorures effacées, ces grandes cheminées dont les plaques de fond étaient blasonnées, indiquaient clairement qu'une famille noble et riche avait jadis habité cette demeure, aujourd'hui si délaissée. Quelques portraits de famille figuraient, sombres et mornes, dans leurs cadres fanés; leurs regards mélancoliques semblaient contempler avec amertume la ruine de leur maison.

Au jour dont nous parlons, la vieille habitation avait pour un moment dépouillé sa tristesse habituelle. La porte d'entrée tenait ouverts ses larges battants, une foule animée entrait, sortait, causait, riait. Les dames faisaient bruire sur les vieux parquets la longue traîne de leurs robes, en se communiquant leurs remarques et leurs projets. Quelques-unes regardaient avec des yeux d'envie de vieilles faïences de Rouen, des assiettes plus ou moins dépareillées de vieux chine, ou encore des plats splendides de Nevers ou de Delft.

Mais ce n'était pas seulement la *belle société* de la petite ville qui s'était donné rendez-vous dans la vieille demeure ; des hommes et des femmes du peuple y coudoyaient les jeunes élégantes, et les sympathies des uns et des autres ne les attiraient pas vers les mêmes objets : tandis que la femme du monde restait émerveillée devant la tapisserie décolorée qui recouvrait un fauteuil vermoulu, la modeste ménagère palpait un matelas ou examinait en connaisseuse la finesse des draps déposés en piles sur les tables.

Il était facile de deviner le mobile qui mettait ainsi en mouvement cette foule disparate; mais si l'on avait pu en douter, une grande affiche placée près de la porte d'entrée eût fait cesser toute incertitude, on y lisait en gros caractères : *Vente après décès.*

Un personnage d'aspect vulgaire, bouffi de son importance qu'il s'exagérait, allait et venait au milieu de la foule. Un tambour, soutenu par un large baudrier de cuir blanc, dans lequel étaient fixées deux baguettes, était pendu en sautoir à sa maigre per-

sonne. Un chapeau râpé, posé en arrière, laissait à découvert un visage couperosé, où l'assurance le disputait à la sottise. Ce personnage, si content de lui, cumulait à Saint-Aubin les fonctions de tambour de ville et de crieur public.

Un mouvement plus accentué se fit bientôt parmi les assistants; il était produit par l'arrivée du notaire, Me Nébor, accompagné de son clerc, lequel portait sous le bras une serviette de cuir noir contenant les papiers nécessaires. Me Nébor entra dans le grand salon, prit place avec son jeune acolyte devant une table préparée d'avance, et annonça qu'on allait immédiatement procéder à la vente. En ce moment un roulement de tambour se fit entendre au dehors; c'était le crieur public qui avertissait que la vente aux enchères des objets mobiliers « provenant de la succession de Mlle de Carestiemble, » allait commencer.

Une vente!... Est-il rien de plus profondément triste? Suites ordinaires des plus émouvantes catastrophes de la vie humaine, la mort ou la ruine, les ventes étalent brutalement aux yeux d'une foule curieuse des objets rendus sacrés par le souvenir, qui vont s'éparpiller au hasard....

Mlle de Carestiemble venait de mourir, et avec elle avaient disparu les souvenirs de plus de quatre-vingts ans. Elle était morte seule et pauvre. Elle ne possédait en propre que sa maison, dont elle n'avait jamais voulu se défaire malgré sa pauvreté, et vivait d'une rente viagère que lui faisaient des parents éloignés. Mlle de Carestiemble avait vu luire des jours heureux dans sa jeunesse; mais les prodigalités de son père avaient bientôt dissipé les restes d'une fortune déjà atteinte et largement ébréchée par la persécution révolutionnaire. Les années s'étaient écoulées, la jeunesse de la pauvre fille avait fui, ses cheveux avaient blanchi, et enfin la vieillesse était arrivée avec son cortège de misères et de tristesses.

Je ne sais pourquoi le monde incline toujours à penser que toute vie de vieille fille a eu son drame intime, que ce cœur qui semble desséché a envié en secret une affection bénie au pied de l'autel. Nous ne pouvons savoir si Mlle de Carestiemble avait évoqué parfois dans ses

rêves de jeune fille de tendres images; du moins son front était resté pur, son regard limpide comme celui de l'enfance.

Un matin, deux mois avant le jour de la vente, elle s'était levée comme de coutume et avait pris place auprès de sa fenêtre, dans son grand fauteuil. Ses doigts amaigris avaient commencé à faire mouvoir lentement les longues aiguilles de son tricot, tandis qu'un pâle soleil d'hiver caressait, à travers les vitres, sa tête inclinée.

Dans la pièce voisine, la fidèle Anne-Marie faisait tourner son rouet, dont le bruit régulier servait d'accompagnement à la complainte monotone qu'elle chantait, tandis que le lin sous ses doigts se transformait en fil délié. Tout était calme comme d'habitude dans la maison de Mlle de Carestiemble, tout annonçait une journée semblable à celle de la veille. Mais la mort planait au-dessus de ce toit paisible; elle avait reçu la mission de terminer en ce jour la longue carrière de la vieille demoiselle. Le soleil brillait encore à ses yeux affaiblis, mais elle l'avait vu se lever pour la dernière fois. Un étourdissement, quelques spasmes, une courte agonie, et son âme innocente était remontée au ciel. On pouvait dire d'elle ce que l'on a dit de tant d'autres femmes, à la vie monotone et solitaire: Seule pour vivre, seule pour mourir!

II

Cependant la vente était commencée, et déjà bien des objets avaient été adjugés; mais on n'était pas encore venu aux antiquités, qui seules attiraient les dames; la plupart d'entre elles portaient peu d'attention à ce qui se passait dans le salon, et causaient à l'écart.

— Comment se fait-il, disait une d'entre elles, déjà vieille, et dont les longues boucles blanches encadraient un visage qui ne manquait pas de distinction, comment se fait-il que Mme de Carestiemble et son fils laissent ainsi disperser des souvenirs de famille qui devraient leur être précieux?

— Je m'en étonne tout autant que vous, madame, répondit une

jeune femme; mais enfin, tant mieux pour nous, puisque nous allons en profiter.

— C'est vrai, repartit une autre; seulement je pense que l'indifférence des héritiers, en cette circonstance, vient peut-être de ce qu'ils ignorent les objets rares et précieux que possédait leur vieille tante, malgré sa pauvreté.

— C'est cela sans aucun doute, mesdames, reprit un homme âgé d'assez belle mine, décoré, dont l'extérieur annonçait un officier retraité : Me Nébor ne fait aucun cas de ces objets fanés, fêlés ou dépareillés dont vous êtes amateurs, et franchement, je ne puis trop l'en blâmer; je vous avoue même que je partage complètement sa manière de voir. Pour moi, le plus simple déjeuner de porcelaine dorée est mille fois préférable à ces petites tasses aux dessins bizarres, aux formes disparates, que vous décorez du nom pompeux de vieux chine !

Un cri d'indignation s'échappa de dix bouches à la fois; les noms de vandale, de barbare, tombèrent dru comme grêle sur la tête du malheureux capitaine, qui, du reste, supporta sans broncher la tempête provoquée par ses paroles.

— Me Nébor est inexcusable dans cette circonstance, dit un autre; quand on a charge des intérêts d'autrui, on ne s'en rapporte pas à ses goûts ni à son appréciation personnelle; Mme de Carestiemble pourra regretter plus tard la dispersion de ces souvenirs de famille.

— Mais aussi, pourquoi Mme de Carestiemble n'est-elle pas venue elle-même visiter le mobilier laissé par sa tante ? Angers, qu'elle habite, n'est pas bien loin de Saint-Aubin avec les chemins de fer, et cela valait bien la peine d'un voyage.

— On voit que vous ne connaissez pas Mme de Carestiemble, reprit la vieille dame aux boucles blanches, qui se nommait Mme Trévane; c'est la femme la plus étourdie, la plus futile qui se puisse imaginer ! Se déranger pour ce qu'elle appelle des bibelots ? C'est au-dessous de son importance et de sa dignité ! Ah ! si c'était pour le choix d'un chapeau ou pour la confection d'une

robe, très bien ! dix voyages plutôt qu'un ! Mais pour tout le reste, fi donc !

— Elle n'est cependant plus toute jeune, interrompit le capitaine Valier, avec un petit hochement de tête malin ; je me souviens lui avoir fait la cour dans un bal qui fut donné à Saint-Aubin, lorsque je sortais de Saint-Cyr. Il y a de cela trente-sept ans bien sonnés ; en admettant qu'elle eut alors dix-huit ans, cela lui donne aujourd'hui quelque chose comme cinquante-cinq ans !.. Or à cet âge, la coquetterie me semble un peu hors de saison, et...

— La coquetterie est déplacée à tout âge, dit sévèrement la vieille dame, surtout à celui de Mme de Carestiemble. Or à la voir, avec sa tête surchargée de tresses et de boucles, qui, grâce à de puissants cosmétiques, ont conservé le noir et le lustre de ses vingt ans ; avec de belles dents blanches qui ne dépareraient pas l'enseigne d'un dentiste, on ne peut s'empêcher de penser qu'une femme ornée de tout ce faux attirail de jeunesse, ne peut porter avec dignité le fardeau des années !

— Cependant, répliqua en riant le capitaine Valier, quand on voit Mme de Carestiemble escortée par un grand gaillard de cinq pieds six pouces qui l'appelle *maman*, on ne peut guère conserver d'illusions sur son âge.

— Assurément, répondit le receveur des contributions de Saint-Aubin, qui venait de se joindre au groupe dont nous écoutons la charitable conversation. Il est militaire, je crois, ce jeune Carestiemble ?

— Il est lieutenant, dit le capitaine Valier. Il est arrivé depuis un an de la campagne du Mexique, et l'on m'a assuré qu'il compte donner sa démission. Cette résolution me semble incompréhensible : un officier de vingt-six ans, décoré, ayant devant lui un bel avenir, renoncer à sa carrière pour rester *planter ses choux*, tout comme un *vieux de la vieille* tel que moi, cela ne se comprend pas !

— Cela se comprend parfaitement, reprit Mme Trévane avec sa charité accoutumée : il n'a pas plus de tête que sa mère, voilà tout !

— On serait tenté de le penser.

— Et l'on se tromperait, reprit d'une voix douce, mais ferme, une dame qui jusqu'à ce moment était restée étrangère à la conversation.

Tout le monde se retourna, et le capitaine s'écria gaiement :

— Voici Mme de Bégard qui vient rompre une lance en faveur de M. de Carestiemble et de sa mère. C'est courageux à vous, madame: seule contre dix!

— Je ne veux rompre de lance contre personne, répondit Mme de Bégard, mais rétablir la vérité, qui me semble grandement altérée.

Et comme tout le monde se taisait, Mme de Bégard continua :

— Ce n'est pas Mme de Carestiemble qui a conseillé à son fils de donner sa démission. Cette nécessité pénible est imposée au jeune et vaillant lieutenant par l'état de sa santé. Il est revenu gravement malade du Mexique; il souffre encore à la jambe d'une blessure faite par une balle. Les médecins lui ont conseillé unanimement de renoncer à la carrière militaire. Et, pour le dire en passant, si Mme de Carestiemble n'est pas ici aujourd'hui, c'est qu'elle en est empêchée par les souffrances de son fils.

Mme de Bégard s'arrêta. Chacun se regardait avec un peu d'embarras. Mme Trévane secoua ses boucles blanches et reprit avec une nuance d'ironie:

— Vous défendez très bien votre amie, mais peut-être vous seriez embarrassée pour pallier aux yeux des gens sensés la coquetterie surannée de Mme de Carestiemble....

— Pas le moins du monde, répondit Mme de Bégard avec un grand calme. Mme de Carestiemble a un passé irréprochable: restée veuve très jeune, elle a gardé pieusement le souvenir de l'époux que la mort lui avait enlevé, et s'est consacrée tout entière à l'éducation de son fils. N'est-ce pas déjà un mérite réel que cette fidélité d'outre-tombe ?

Mme Trévane rougit, ce trait l'atteignait en pleine poitrine : moins fidèle que Mme de Carestiemble, elle avait reçu deux fois la

bénédiction nuptiale. Elle balbutia quelques mots, tandis que le malin capitaine cachait un sourire dans sa moustache.

Un léger incident vint heureusement faire diversion à cette petite scène et sauver les acteurs de leur embarras.

— Comme c'est triste ! Oh ! la pauvre demoiselle !

Ces exclamations étaient poussées par diverses personnes, pressées autour de la table où l'on exposait les objets destinés aux enchères.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le capitaine Valier en s'avançant.

— Voyez, monsieur ! répondit une femme en désignant le tricot inachevé de Mlle de Carestiemble.

On sait que la mort avait surpris la vieille demoiselle au moment où elle était penchée sur son ouvrage. Cette mort imprévue, foudroyante, avait interrompu sans transition le paisible travail des doigts: les aiguilles étaient engagées dans un point commencé, et si bref que fût le temps indispensable pour le terminer, il n'avait pas été donné à Mlle de Carestiemble. On pouvait donc dire qu'entre le commencement et la fin de ce point, il y avait eu une éternité !...

L'émotion causée par cet incident fut bientôt dissipée. L'attention générale se reporta sur des objets plus intéressants ; car à la prière de plusieurs dames, Me Nébor venait de se décider à commencer la vente des antiquités.

Chacun se rapprocha: certains visages — ceux des véritables amateurs — étaient visiblement anxieux; d'autres, en plus grand nombre, exprimaient la curiosité.

— Nous allons procéder d'abord, dit le notaire d'une voix haute, à la vente des tentures de cette salle; nous commençons par ce panneau.

Et il désigna une tapisserie de grande dimension qui tenait presque tout le fond du salon. Elle représentait le chevalier Bayard armé de toutes pièces, dont le cheval, admirablement dessiné, se cabrait sous la main vigoureuse du cavalier. Un personnage mythologique descendait du ciel, et venait poser une couronne sur la tête

du héros. Ce panneau était la seule des tentures du salon qui n'eût pas trop souffert des ravages du temps.

— A deux cents francs le cavalier, son cheval et son armure ! proclama le crieur public, en accompagnant chaque phrase de ces plaisanteries de mauvais goût que ces sortes de personnages se permettent dans les petites villes de province... Deux cents francs ? Une véritable bagatelle. S'il y a ici quelque amateur de chevaux, il doit savoir qu'un si bel animal vaut à lui seul quatre ou cinq fois davantage ! Songez-y, messieurs, deux cents francs seulement ! Et vous avez en plus le cavalier et l'armure ! Allons, deux cents francs ! à deux cents francs le cheval !

— Deux cent vingt-cinq ! dit un brocanteur qui s'était placé au premier rang.

En ce moment, si l'attention générale n'eût pas été captivée par la scène qui se passait, on eût certainement remarqué une dame dont le visage exprimait une vive contrariété. Ses yeux inquiets allaient incessamment du panneau de tapisserie, dont la destinée se jouait en ce moment, à la fenêtre qui, toute grande ouverte, laissait voir en perspective la plus belle rue de Saint-Aubin. Bientôt elle se retourna vers deux jeunes filles assises derrière elle et leur dit à voix basse :

— Mme de Carestiemble arrivera trop tard; le beau chevalier Bayard sera vendu !

— Si vous l'achetiez pour le retirer de la vente, reprit une des jeunes filles.

— Je crois que je ferais bien, répondit Mme de Bégard; je n'ai cependant pas reçu d'instructions. Mme de Carestiemble, vous le savez, m'écrit seulement, en réponse à ma lettre, qu'elle regretterait de voir éparpiller des souvenirs de famille auxquels son fils attache beaucoup de prix, et qu'elle ne manquera pas de se trouver ici aujourd'hui, afin de retirer de la vente toutes les antiquités. Puis elle me remercie de mon obligeant avis, et c'est tout. Malgré cela, oui, j'aurais tort de laisser aller à des étrangers ce magnifique panneau de tapisserie de Flandre, qui a grande valeur.

L'opinion de Mme de Bégard sur la beauté de cette tenture était hautement justifiée par le train dont marchaient les enchères, tombant dru à chaque instant sur la tête du héros, qui attendait impassible que son sort se décidât.

— Six cents francs! disait le crieur.

Il y eut un instant d'arrêt.

— Sept cents francs! dit une voix de femme derrière la foule.

Tout le monde se retourna avec étonnement.

— Je ne me trompe pas! murmura le capitaine à voix basse en s'adressant à Mme Trévane; c'est bien Mme de Bégard qui met une enchère.

— C'est à ne pas croire ses oreilles, répondit Mme Trévane sur le même ton; ce ne peut être sérieux.

— Vraiment si, dit le capitaine, écoutez.

— Neuf cents francs! disait en ce moment la voix émue de Mme de Bégard.

— Elle perd assurément la tête, reprit Mme Trévane.

— Douze cents francs! reprit Mme de Bégard, en réponse aux enchères successives de ses concurrents.

Après ce dernier chiffre, le plus grand silence régna dans la salle. Le crieur public eut beau répéter sur tous les tons: « A 1200 francs!... A 1200 francs! le magnifique panneau de tapisserie flamande! » les brocanteurs hochèrent la tête et se turent. Le notaire laissa alors tomber son petit marteau sur la table: Mme de Bégard était devenue acquéreur du Chevalier sans peur et sans reproche.

Le deuxième panneau, un peu plus petit, représentant la mort de Bayard, fut mis ensuite aux enchères; comme les rats l'avaient choisi de préférence pour théâtre de leurs exploits, il avait relativement peu de valeur, à cause des réparations dont il avait besoin. Il fut adjugé, après une courte lutte, à Mme de Bégard pour deux cents francs, au nouvel ébahissement de la foule.

— Qu'est-ce que Mme de Bégard peut vouloir faire de ces tapisseries? murmurait Mme Trévane. Son salon est grand comme une bonbonnière, et, du parquet au plafond, il n'a pas la hauteur de ces tentures.

— Vous avez raison, madame, répondit le percepteur, qui s'était joint à la conversation, Mme de Bégard ne peut songer à employer pour elle-même ces respectables vieilleries; mais elle les achète peut-être pour les revendre ?

— Votre idée me paraît très juste, monsieur, repartit Mme Trévane avec un méchant sourire; ce ne peut être que cela ; elle s'enrôle dans la corporation des brocanteurs!

Le capitaine Valier se mit à rire, et le percepteur se frotta les mains, enchanté de son excellente plaisanterie.

Mme A. Fabry.

(A suivre).

SAINT MARTIN

SAINT MARTIN, par M. A. Lecoy de la Marche, archiviste-paléographe, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris. — Tours, Alfred Mame et fils, 1881, in-4° de XVI-736 pages, avec 6 chromolithographies, 29 autres grandes planches hors texte, 114 dessins dans le texte, nombre considérable de lettres ornées. Prix: broché, 25 fr.; reliure à fers spéciaux: 35 fr.

Depuis qu'assez récemment — en 1875 (?) — par une heureuse inspiratiou de religion et de patriotisme, nos grandes maisons de librairie ont inauguré l'habitude de publier, au retour de chaque nouvelle année, un volume monumental destiné à mettre en relief les gloires principales de l'Église et de la France, il n'est personne qui ne se soit dit que saint Martin deviendrait de bonne heure l'objet d'une publication de ce genre, ou plutôt, si quelque chose avait droit de nous étonner ici, c'est qu'on ait tant attendu, et que le tour de l'APÔTRE DES GAULES, du saint le plus populaire du royaume, ne soit venu qu'en quinzième ou vingtième lieu. Qui sait d'ailleurs si quelque généreux éditeur n'y avait pas déjà songé depuis plusieurs années? Mais ce n'est pas le tout pour un éditeur de former un projet de cette nature, il faut encore trouver des artistes en état de répondre à ce dessein et surtout un auteur, qui ait à la fois science compétente, talent d'écrire, loisir suffisant pour un travail aussi sérieux, et d'aussi longue haleine. Quoi qu'il en soit à cet égard, le public n'aura rien perdu pour attendre. LE SAINT MARTIN, que lui offrent cette année MM. Mame et Lecoy de la Marche, va le dédommager de son attente. Cette œuvre véritablement monumentale nous paraît appelée à contribuer dans une large mesure à

faire mieux connaître et mieux aimer le PUISSANT PATRON de la France. Il appartenait d'ailleurs à M. Mame, plus qu'à tout autre éditeur, de doter notre littérature d'un pareil ouvrage. Car noblesse oblige; l'éditeur tourangeau, qui s'est fait une réputation européenne par le nombre, la beauté et l'éclat de ses publications, ne pouvait moins faire pour le grand personnage, auquel la Touraine doit sa meilleure part de gloire; il nous devait une œuvre de tout point achevée pour l'illustration, comme pour l'impression et la rédaction. Quant à M. Lecoy de la Marche, il a fait ses preuves également. Son double titre d'archiviste-paléographe et de professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, sa publication des œuvres du roi René, et plusieurs autres du même genre nous sont de sûrs garants qu'il possède à la fois érudition d'excellent aloi, science étendue, noblesse et clarté de style, ardent amour de la vérité, ardeur infatigable au travail. C'est assez dire que l'auteur et l'éditeur étaient également bien préparés pour une publication du genre de celle que nous avons à étudier. Entrons maintenant dans l'analyse de l'ouvrage lui-même.

Quelques pages de préface sont d'abord consacrées à montrer brièvement que les saints sont les vrais bienfaiteurs et les gloires les plus éclatantes de l'humanité [1]. Ce sujet aurait pu être traité avec plus d'ampleur. M. Lecoy nous fait ensuite connaître quelle marche il suivra dans le cours de son livre : il adresse ses remerciements aux personnes qui l'ont aidé de leurs conseils ou de leur concours actif, mais ce point ne nous regarde pas.

L'ouvrage se divise naturellement en deux parties bien distinctes et bien tranchées: 1° *la vie terrestre ou la biographie de saint Martin ;* 2° *son culte ou sa vie posthume.*

L'auteur consacre le premier chapitre de la première partie à montrer quelle a été la MISSION PROVIDENTIELLE DE SAINT MARTIN [2]. Il y établit, avec autant de sagacité que de science et d'érudition, que le salut de la société romaine, perdue de corruption et de servi-

[1] *Saint Martin,* p. VII-X.
[2] *Ibid.,* p. 3-50.

lisme au IVe siècle, ne pouvait venir ni du *celtisme*, ni du *paganisme* romain, ni du *germanisme*, mais uniquement de la religion chrétienne. Or la mission de saint Martin a été précisément de marcher à la tête de la *seconde série des Évangélisateurs du monde*, de ceux qui devaient faire descendre la *sève du christianisme* des cimes de la société aux classes inférieures, aux populations des campagnes. La thèse est fort bien conduite et très concluante, mais elle nous semble à peu près indépendante de la biographie proprement dite de saint Martin, et il eût été préférable selon nous de la placer en tête de l'ouvrage comme introduction. La remarque critique est en soi fort légère et n'attaque en rien la substance même des choses. Si nous nous la permettons, c'est parce que notre auteur a droit qu'on lui indique ses moindres défauts, car il peut les transformer en qualités.

Après ce chapitre préliminaire, M. Lecoy aborde la biographie de son héros. Il trouve moyen, sans s'écarter beaucoup de l'ordre chronologique, de grouper tous les faits marquants autour des quatre caractères, qui ont successivement ou simultanément brillé dans saint Martin, celui de soldat, celui de moine, celui d'évêque, celui d'apôtre. De là quatre nouveaux chapitres d'inégale longueur, mais tous sérieusement étudiés et pleins d'intérêt. Les questions relatives à la famille de saint Martin, au lieu de sa naissance, aux principales circonstances de sa jeunesse, sont élucidées avec clarté et sûreté de critique dans le chapitre second [1], comme l'importance du rôle monastique, qu'il a rempli, se trouve savamment et judicieusement mise en relief dans le troisième, et dans un § du quatrième (*saint Martin, évêque-moine*) [2] Martin nous apparaît de même comme le modèle des Évêques dans le quatrième chapitre par les fondations de paroisses et de monastères, qu'il réalise, par son zèle pour procurer le salut des âmes, par la fermeté de son attitude en présence des empereurs et des grands, etc. [3]. Cependant le chapitre capital de cette première partie, celui qui a demandé le plus de

[1] *Saint Martin*, p. 51-110.
[2] *Ibid.*, p. 113-168, 185-203.
[3] *Ibid.*, p. 169-274.

recherches, et qui n'en excitera pas moins peut-être plus d'une réclame, nous paraît être le cinquième: SAINT MARTIN, APÔTRE. A vrai dire, ce chapitre eût pu être dédoublé sans grand inconvénient, le *portrait* et la *mort* de saint Martin pouvant facilement devenir l'objet d'un sixième chapitre; mais en définitive, et c'était l'important, on y établit avec une grande sûreté de critique, à l'aide des documents écrits, des traditions et des monuments, que les courses apostoliques de saint Martin ont dépassé de beaucoup les limites de la Touraine, qu'elles se sont étendues à une grande partie du territoire de la Gaule, et quelquefois au delà [1].

Pour ce qui concerne en particulier la Vendée et la Bretagne, il paraît constant, par un ensemble imposant de traditions locales, que saint Martin a dû évangéliser en personne le Bas-Poitou et le pays de Retz [2].

La seconde partie du beau livre de M. Lecoy de la Marche ne comprend que trois chapitres; mais chacun d'eux se subdivise heureusement en plusieurs paragraphes nettement distingués, ce qui ne contribue pas peu à mettre de l'ordre et de la clarté dans l'ensemble du récit. Le premier, intitulé : LE CORPS DE SAINT MARTIN, nous présente un aperçu historique des plus attachants sur le pèlerinage, le tombeau, la chappe et les reliques de saint Martin [3].

Le second a trait aux églises dédiées au grand thaumaturge des Gaules. Nous y faisons, à la suite de l'auteur, le tour du *Monde martinien*, nous visitons sous sa conduite les innombrables sanctuaires qui ont été consacrés à honorer notre grand Apôtre, non seulement en Touraine et en France, mais aussi dans les Pays-Bas, les Iles-Britanniques, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, pour ne rien dire encore du Nouveau-Monde [4]. Comment imaginer voyage plus intéressant, visites plus douces, plus agréables ?

Les monuments écrits relatifs à saint Martin forment l'objet du dernier chapitre de l'ouvrage de M. Lecoy. Nous y voyons en rac-

[1] *Saint Martin*, p. 273-377.
[2] *Ibid.*, p. 319-322.
[3] *Ibid.*, p. 379-497.
[4] *Ibid.*, p. 499-594.

courci comment la LITURGIE s'est plu, depuis quinze siècles, à célébrer la gloire de Martin, à multiplier les fêtes et les offices en son honneur, comment l'*histoire*, l'*éloquence* et la *poésie* se sont également ingéniées à mettre son nom en lumière, à rehausser l'éclat de ses vertus et de ses miracles [1]. Ce sujet, si neuf à certains égards, aurait pu cependant faire à lui seul la matière d'un ouvrage, tant il prêtait à de grands développements. C'est assez dire que notre auteur ne l'a pas épuisé, mais nous nous plaisons à constater qu'il l'a très consciencieusement étudié, et rendu presque facile la tâche de ceux qui voudront le traiter après lui.

L'ouvrage se termine par un quadruple appendice. Le premier a pour objet la chronologie de saint Martin [2]. Ce sujet, des plus difficiles, a suscité depuis trois siècles bien des controverses. Il fallait l'érudition et la science paléographique d'un élève émérite de l'École des Chartes pour le traiter avec compétence après Henschenius, Papebrock, Pagi, etc. Sans prétendre que M. Lecoy ait donné ici le dernier mot, sans affirmer que plusieurs de ses assertions ne soient pas sujettes à caution, nous croyons cependant que son étude critique a fait avancer la question, nous pensons comme lui que saint Martin a dû naître en 316, recevoir le baptême vers 339, être élevé sur le siège épiscopal de Tours en 371, terminer sa noble carrière le 8 novembre 397.

Le second appendice renferme la liste des églises paroissiales de France dédiées à saint Martin. Cette liste a été fournie par l'archevêché de Tours. Le diocèse de Rennes y figure pour 54 paroisses, celui de Nantes pour 23, celui de Luçon pour 12, celui de Vannes pour 4, ceux de Quimper et de Saint-Brieuc chacun pour 2 seulement [3].

Vient ensuite le texte de neuf documents (en partie inédits), du IXe au XVe siècle, relatifs à l'histoire du culte et des reliques de saint Martin [4].

[1] *Saint Martin*, p. 595-657.
[2] *Ibid.*, p. 661-670.
[3] *Ibid.*, p. 671-686.
[4] *Ibid.*, p. 687-702.

Le dernier appendice appartient en propre à l'artiste, d'un goût et d'une science rares, qui a dirigé sous le voile de l'anonyme l'illustration du présent volume. Il a pour objet de nous donner la clef de cette illustration, de nous dire « quelle empreinte profonde « a laissé dans l'art Martin, le conquérant des âmes [1]. »

C'est donc aussi pour nous l'occasion de dire que cette illustration est à elle seule un modèle d'érudition artistique et de bon goût en général.

Elle se compose de six chromolithographies, vingt-neuf autres grandes planches hors texte, quarante-neuf têtes de chapitres destinés à faire connaître les principaux sanctuaires dont Martin est patron, soixante-cinq autres dessins offrant une iconographie populaire du grand thaumaturge, enfin un nombre considérable de lettres ornées, empruntées à l'ornementation des catacombes, et par conséquent nous apprenant ce qu'étaient l'art et le symbolisme chrétiens du vivant de notre grand Évêque. Elles nous ont toutes paru merveilleusement réussies. Que de richesses et de beautés artistiques accumulées ! Quant à la disposition des planches, elle laisse quelque peu à désirer : elle correspond trop rarement au texte, et il eût été facile, croyons-nous, d'obvier à cet inconvénient, au moins dans une certaine mesure.

Plus d'un artiste regrettera aussi, si nous ne nous trompons, que l'ornementation ne soit pas quelque peu plus variée, et qu'on n'y ait pas fait figurer des événements de la première importance. Ainsi, par exemple, la scène du manteau d'Amiens reparaît peut-être quarante fois, tandis que celle de la résurrection du catéchumène de Ligugé n'est représentée par aucune gravure.

Quelques-unes des compositions dites originales, parce qu'elles appartiennent à des artistes encore vivants (MM. Merson, Lafon, etc.), nous ont paru aussi manquer parfois de distinction et d'idéalisme ; mais il n'y a là que des défauts sans gravité, qui n'enlèvent rien au mérite considérable d'une œuvre aussi parfaite dans son ensemble. Nos félicitations les plus sincères à l'artiste, qui a présidé à l'ornementation du volume dont il s'agit.

[1] *Saint Martin*, p. 704.

En ce qui touche M. Lecoy de la Marche, nous pourrions aussi signaler quelques citations incomplètes (p. 298, etc.) ; quelques expressions d'assez mauvais goût, comme : *accaparer l'attention* (p. 251), *apostolat éminemment démocratique* (p. 279), la *Gallia Christiana* pour le Gallia Christiana, etc. ; quelques erreurs même, comme les passages où *Bibracte,* cité gauloise, est donnée comme le nom d'une divinité celtique (p. 302) ; où l'on accuse Origène d'être *tombé dans l'hérésie* (p. 342), tandis qu'il a seulement émis des opinions erronées, etc. Mais à quoi bon appuyer sur ces légères taches, sinon pour qu'elles disparaissent bientôt ? Félicitons plutôt l'auteur du SAINT MARTIN de ne s'être pas contenté de parler dans son livre au nom de la science, de n'avoir fait aucun mystère de ses convictions et de ses sentiments religieux. C'eût été très fâcheux en pareil sujet, mais plusieurs de ses confrères de l'École des Chartes en sont venus là aujourd'hui : par une aberration des plus déplorables, ils se sont imaginés qu'on pouvait écrire sur les Saints, sur la Sainte Vierge, sur Jésus-Christ même, avec le ton de l'indifférence, en restant purement dans le domaine de l'érudition.

Nous féliciterons également M. Lecoy d'avoir condamné, chemin faisant et sans réticence aucune, tout en se montrant justement modéré vis-à-vis des personnes, plusieurs autres aberrations de la prétendue science moderne, ainsi celle des *Celtistes* ou *Germanistes* (p. 3 et suiv.), de ceux qui prétendent que la régénération du vieux monde pouvait être le résultat des mœurs et des institutions druidiques ou germaniques ; celle des *contempteurs du monachisme* (p. 177 et suiv.) ; celle des détracteurs de l'inquisition (p. 270), etc., etc.

En résumé et comme conclusion, nous croyons pouvoir affirmer que l'ouvrage, dont nous venons de présenter une analyse critique si développée, fera le plus grand honneur à l'écrivain, qui en a recueilli avec tant d'intelligence les éléments de divers genre, et a su les mettre en œuvre avec tant d'habileté ; à l'artiste qui en a dirigé l'illustration ; à M. Mame, qui n'a rien négligé pour donner au livre un éclat, une ornementation digne de l'incomparable saint Martin.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Les Chroniques de Jehan Froissart, édition abrégée par Mme de Witt, un vol. gr. in-8°, illustré; — **Raphael**, *sa vie, son œuvre et son temps*, par M. Muntz, un vol. gr. in-8°, illustré; — **Histoire des Romains**, par M. Duruy, tome 3e; — **Nouvelle géographie universelle**, par M. Elisée Reclus, tome 6e; — **Le tour du monde**, et **le journal de la jeunesse**; — **Le monde physique**, par M. A. Guillemin, tome 1er; etc.: — Hachette.

Les Chroniques de Jehan Froissart. — Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, ceci n'est point une réédition intégrale (une quinzaine de volumes y suffirait à peine), mais un abrégé de ce célèbre ouvrage, réduit à sa quintessence et débarrassé des nombreux hors-d'œuvre à travers lesquels le prolixe historien, se transformant volontiers en conteur, aimait à faire l'école buissonnière. Tout en élaguant les parties les moins intéressantes et certains épisodes plus ou moins scabreux, de l'œuvre touffue du vieux chroniqueur, et tout en rajeunissant sa langue pour la rendre plus accessible aux lecteurs de notre temps, Mme de Witt s'est attachée à lui conserver sa grâce naïve et son coloris.

On sait quelle place importante occupe dans notre littérature historique le livre de Froissart; malgré son manque de critique, de méthode et même parfois de sens moral, il n'en offre pas moins la plus fidèle peinture des trois derniers quarts du XIVe siècle. Le public de nos jours, trop affairé et trop distrait pour lire les quinze volumes de l'édition Buchon, accueillera avec faveur l'abrégé de Mme de Witt. La riche illustration qui l'accompagne et qui est en entier copiée sur les documents et œuvres d'art du temps, présente à elle seule, un véritable intérêt historique. Les têtes de

chapitres, lettres ornées et miniatures, empruntées aux anciens manuscrits des *Chroniques* et reproduites ici en lithochromie, sont un charme pour les yeux.

— *Raphaël!* harmonieux et doux nom, qui sonne à l'oreille comme une mélodie et ravit l'imagination dans les idéales et divines sphères ! nom prédestiné du plus idéal, en effet, du plus divin des peintres, véritable archange dans le ciel de l'Art, comme son radieux homonyme dans le ciel des Cieux !

Tout semble avoir été dit sur ce précoce et heureux génie, si admirablement pondéré, qui, conciliant en lui deux écoles rivales, sut allier si savamment la pureté de la ligne à l'éclat du coloris, et qui, parti de l'archaïsme du Pérugin, s'éleva progressivement et sans effort, tout en variant, ses procédés, jusqu'à la cime de l'art.

Cependant, après Vasari, Quatremère de Quincy, Passavant et tant d'autres, M. Muntz, bibliothécaire de notre école des Beaux-Arts, a entrepris, à son tour, de nous retracer cette glorieuse vie, si courte par le nombre des années, si longue par celui des œuvres, en même temps que l'ensemble de cette période artistique des Jules II et des Léon X, l'une des plus brillantes de l'histoire, qui vit toute une pléiade de génies de premier ordre s'épanouir à l'ombre de la chaire papale. — Le nouvel historien du « divin Sanzio » le suit dans sa triomphante carrière artistique depuis l'âge de 17 ans, où l'enfant prodige peignait déjà deux toiles remarquables pour une église de Città-di-Castello, jusqu'à l'âge de 37, alors que ce beau génie à son apogée était inopinément surpris par la mort, au moment où il allait mettre la dernière main à cette *Transfiguration* restée tout à la fois le chef-d'œuvre du peintre et celui de la peinture !

Si jamais livre appela l'illustration ce fut bien celui-ci. Et où en chercher les éléments sinon dans l'œuvre même du grand artiste? Ainsi a-t-on fait : 32 planches tirées à part, 13 portraits et 80 reproductions de tableaux ou *fac-similé* de dessins, insérés dans le texte, nous rendent, aussi parfaitement que possible, autant de productions de ce pinceau et de ce crayon incomparables.

— Nouvelle Géographie universelle. — Nous n'avons plus à faire l'éloge de cette vaste encyclopédie géographique, du rare talent d'écrivain de son auteur et de sa non moins rare érudition que sa connaissance des principaux idiomes européens lui permet de puiser directement aux sources. Dans les cinq précédents volumes étaient successivement décrites les différentes parties de l'Europe. Le sixième inaugure la géographie de l'Asie par la description de l'immense empire que la Russie s'est taillé dans cette partie du globe et qui la fait limitrophe de la Chine et de l'Inde : la Sibérie, plus étendue à elle seule que notre Europe tout entière ; la Caucasie, d'où notre race tire son type physiognomonique ; le Turkestan et le plateau central du Pâmir, le légendaire *Toit du monde*. Cet ensemble si vaste et si varié de pays et de peuples, M. Élisée Reclus nous le décrit avec son habituelle compétence de géographe et d'ethnologue. Six grandes cartes en couleur, 200 petites et 85 planches d'après nature, enrichissent ce texte déjà si riche en curieux détails de toute sorte.

— Histoire des Romains. — Les deux précédents volumes de ce grand ouvrage nous avaient conduits des origines de Rome au premier triumvirat. Ce 3e tome nous retrace d'abord la carrière si tourmentée et si tragiquement interrompue de César, ce Bonaparte romain, dont le nôtre devait, dix-huit siècles plus tard, rappeler si bien la dévorante et peu scrupuleuse ambition, l'activité prodigieuse, le génie à la fois guerrier, politique et oratoire. Puis vient Octave, bientôt transformé en Auguste, comme depuis notre Bonaparte en Napoléon, et qui, par la ruse et la cruauté plus encore que par les armes, en arrive à triompher de tous ses rivaux et à se faire décerner le suprême pouvoir. Nous voyons, sous la plume experte de M. Duruy, se dérouler cette capitale et décisive période de l'histoire romaine, qui vit la République des Scipion et des Caton, énervée par les guerres civiles et le conflit d'ambitions rivales, corrompue par l'anarchie démagogique, mûre désormais pour la servitude, courber docilement le front sous le joug du despotisme

impérial : histoire fertile en allusions, riche en enseignements qui, de nos jours encore, seraient bons à méditer...

Comme les volumes antérieurs, celui-ci est enrichi de cartes, de planches en couleur et de centaines de figures d'après l'antique, qui font de cet ouvrage un véritable album archéologique, et en rehaussent singulièrement l'intérêt.

Le monde physique. — Sous ce titre, M. Am. Guillemin entend l'ensemble des phénomènes qui se manifestent dans l'univers, spécialement dans notre petit monde terrestre, sous les formes variées de chaleur, de lumière, de pesanteur, de son, de magnétisme et d'électricité. L'auteur ne consacrera pas moins de trois volumes à la description de ces grands faits naturels, à l'exposé élémentaire de leurs lois et de leurs applications pratiques, de ces merveilleuses inventions du génie humain, nées d'hier pour la plupart et sans lesquelles, ce semble, la civilisation ne pourrait plus exister. Dans le premier volume que nous annonçons, M. Guillemin nous parle de la pesanteur et du son : la pesanteur ou gravitation, cette force universelle et mystérieuse dans sa cause initiale, qui règle la marche harmonieuse des mondes, à laquelle le grain de sable et la goutte d'eau obéissent comme les soleils; le son, cet autre phénomène si étonnamment varié dans ses effets, qui, entre autres fonctions, préside aux relations des hommes et même des animaux, et sans lequel les uns et les autres ne seraient que des troupeaux de sourds-muets, réduits au seul langage mimique. A propos du son, M. Guillemin n'a eu garde d'oublier cette trinité d'étonnantes découvertes, dues à deux émules en génie inventif, Edison et Graham Bell, et que la vieille Europe stupéfaite vient de recevoir de la jeune Amérique, sa fille, décidément émancipée, même dans le domaine scientifique : le *Phonographe,* le *Téléphone* et le *Photophone,* le dernier né et le plus merveilleux, permettant de transformer les vibrations lumineuses en vibrations sonores, et de donner pour véhicule à la parole humaine un rayon de soleil ou de foyer électrique ! Preuve nouvelle de l'unité fondamentale des

forces de la nature, lesquelles, dans la série de leurs réciproques métamorphoses, ne feraient que varier à l'infini leurs modalités.

Le *Tour du Monde* (2e semestre 1880) nous promène de l'Inde du nord, avec M. de Bérard, à l'île de Sumatra, avec M. de Veth ; de l'Algérie, avec M. Héron de Villefosse, dans le Soudan, le Ouâday et le Kordofân, avec le Dr Nachtigal ; de Cayenne aux Andes et des Andes au Para, avec le Dr Crévaux, médecin de notre Marine, l'un des plus intrépides touristes de ce temps, qui naguère, accompagné du fidèle noir Apatou, son sauveur en plus d'une occurrence critique, nous racontait ses périlleuses aventures, et qui, à peine de retour, vient de reprendre, une troisième fois, le cours de ses explorations dans l'immense bassin de l'Amazone.

Quant à l'illustration de ce magnifique recueil, ce serait nous répéter que d'en faire ressortir la richesse, tant en quantité qu'en qualité.

Le *Journal de la Jeunesse* nous apporte également son habituel contingent de lectures attrayantes et variées : contes et nouvelles, voyages et biographies, causeries sur les arts, les sciences, l'industrie, etc.; le tout signé des noms les plus aimés des jeunes lecteurs, et illustré de centaines de figures dessinées et gravées par nos artistes en renom.

Comme les précédentes années, de ce riche magasin pédagogique ont pu être extraites plusieurs nouvelles de plus longue haleine, qui, publiées à part, ont conservé leur intérêt propre et, ajoutées aux précédentes, sont en voie de composer une bibliothèque spéciale.

Citons, entre autres, *Feu de paille* et les *Infortunes de Chouchou*, par Mme Colomb, la féconde et gracieuse romancière vendéenne, dont nous n'avons plus à louer le talent ; *Pendragon*, par M. A. Awollant ; *Le Pays du Soleil*, un roman géographique à la manière de Jules Verne, dû à la collaboration de MM. R. Cortambert et Ch. Deslys ; l'*Ami François*, par ce dernier seul ; *Grand-père*, par M. J. Girardin ; les *Deux Mousses*, par M. Rousselet, l'auteur de l'*Inde des Rajahs* ; etc.

M. Delon nous déroule ses *Cent tableaux de géographie pittoresque*, décrivant dans chacun d'eux, avec l'accompagnement obligé de vignettes, un phénomène ou un accident de notre globe. M. Levoisin montre aux petits et aux grands enfants sa *Lanterne magique*, joli album de plus de cent planches, enluminées à la manière anglaise.

La *Bibliothèque des Merveilles* vient d'ajouter à sa collection si variée quatre nouveautés : *Les Grands froids*, sujet de saison ; les *Merveilles polaires*, les *Télégraphes*, électrique, téléphonique, etc.; les *Villes retrouvées*, Ninive, Babylone, Thèbes, etc.

La nouvelle *Bibliothèque des écoles et des familles* (car dans cette riche nomenclature, chaque catégorie de lecteurs a la sienne), enregistre à la fois sur son catalogue : *Nos vraies conquêtes* et *Curiosités scientifiques*, de M. A. Lévy ; *Phénomènes atmosphériques*, de M. Jamin ; *Le Monde animal*, de Mme S. Meunier ; les *Alpes*, par M. Talbert ; *A travers l'Australie ;* la *Malaisie*, par M. Wallace ; *Causeries sur la Science*, de M. G. Tissandier ; *Le Haut Nil* et *L'Afrique équatoriale*, de Baker ; etc.

Mentionnons enfin une réédition illustrée de *Quatorze ans aux îles Sandwich*, par M. de Varigny, notre ancien consul à Honolulu, et du *Monde américain*, de M. Simonin, ainsi que la nouvelle *Année géographique* (1878), tout récemment publiée par nos savants collègues Maunoir et Duveyrier, et ce dernier ouvrage ne serait pas le moins utile des livres d'étrennes, sous sa modeste et sérieuse apparence.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, nouvelle édition, par M. Chantelauze, un vol. gr. in-8°, illustré ; — NOUVEAUX CONTES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. Paul Lacroix ; WALTER SCOTT, illustré ; — etc. : — Didot et Cie.

Comme si, en dignes rivales qu'elles sont, les deux grandes librairies Didot et Hachette s'étaient fait le mot, en même temps que celle-ci publiait les *Chroniques* de Froissart, celle-là rééditait les non moins célèbres *Mémoires* de son quasi contemporain

Commynes. Toutefois, ces deux rééditions simultanées diffèrent en un point important : tandis que, comme nous l'avons vu, la maison Hachette nous donne une *Chronique* de Froissart réduite et, en quelque façon, traduite pour la plus grande commodité du commun des lecteurs, la maison Didot s'attache, au contraire, à nous restituer Commynes dans la primitive originalité de sa physionomie.

Un érudit bien connu pour ses heureuses trouvailles et qui, en exhumant des documents inédits, a éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire de ce brouillon de génie, le cardinal de Retz, et surtout celle de la doublement infortunée reine Marie Stuart, dont la mémoire se trouve enfin vengée de calomnies intéressées, trop complaisamment accueillies par l'histoire et qui, ourdies avec une infernale perfidie par les scribes aux gages de l'astucieuse et cruelle Elisabeth, complétaient l'assassinat matériel par l'assassinat moral ; — M. Chantelauze, disons-nous, a eu, cette fois encore, la bonne fortune de mettre la main sur un manuscrit de la partie principale des *Mémoires* de Commynes (la chronique de Louis XI), le plus ancien connu, et contenant nombre de ces variantes et archaïsmes, si appréciés du bibliophile. Appartenant autrefois à Diane de Poitiers, aujourd'hui à la maison de Montmorency-Luxembourg, ce précieux manuscrit a permis de rétablir dans sa primitive pureté le texte de celui que l'on a appelé le Tacite du XVe siècle, titre, d'ailleurs, assez peu justifié à certains égards.

Un glossaire, accompagné d'une étude sur la syntaxe de Commynes et de notices sur les principaux personnages et lieux, achève de mettre hors de pair cette savante réédition, ou mieux restitution, d'un ouvrage défiguré par les copistes et qui, indépendamment de son importance historique, offre au point de point de vue philologique un intérêt capital, en ce qu'il marque la transition de notre vieil idiome du moyen âge à la langue du XVIe siècle.

Quatre chromos et nombre de figures, scènes et portraits (entre autres celui de notre Anne de Bretagne), la plupart copiés sur des

documents originaux de l'époque, ajoutent leur instructif attrait à la valeur historique et linguistique de l'ouvrage.

IVANHOÉ. — Qui n'a lu ce chef-d'œuvre de Walter Scott, étonnante résurrection (notre Augustin Thierry allait bientôt s'en inspirer) du XIe siècle anglais, période de la lutte impuissante du vieil élément saxon expirant contre le jeune et victorieux élément normand? Ce volume inaugure dignement une réédition des romans du célèbre écrivain écossais, d'après une traduction nouvelle, due à M. Louisy. L'appoint d'une riche illustration à laquelle collaborent plusieurs de nos plus habiles artistes, ne contribuera pas peu à remettre en honneur cette série d'attachants ouvrages, où la fiction et l'histoire se marient dans une si juste mesure, qui longtemps charmèrent l'Europe et que la présente génération paraît avoir trop oubliés. Nous ne pouvons que souhaiter que ces livres, d'une lecture récréative, instructive et honnête, redeviennent chez nous populaires et remplacent auprès du public l'immonde pâture que lui servent journellement nos romanciers à la mode, et qui accuse chez les auteurs et leurs trop nombreux lecteurs une égale dépravation du sens littéraire en même temps que du sens moral : symptôme trop éloquent, ajouté à tant d'autres, hélas ! d'une quasi désespérante décadence !...

Quentin Durward suivra de près *Ivanhoé,* nous donnant le véridique roman (ici ces deux termes quasi contradictoires peuvent s'allier) de cette même France de Louis XI, dont les *Mémoires* de Commynes nous offrent l'histoire.

S'ils n'ont pas la notoriété des romans historiques de Walter Scott, les *Contes sur l'histoire de France,* de M. Paul Lacroix, les rappellent du moins par l'habile mélange du fictif et du réel, celui-là servant à rendre celui-ci plus attrayant pour les jeunes imaginations, naturellement si éprises du fabuleux. A un premier volume de *Contes* déjà publié, le savant bibliophile vient d'en ajouter un deuxième, auquel les petits, voire les grands enfants, ne peuvent manquer de faire un accueil aussi empressé.

Mes Aventures en Amérique et chez les Peaux-Rouges sont une

façon de kaléidoscope, où le Dr Armand et son traducteur, M. Adrien Paul, font successivement défiler devant nos yeux les scènes de la vie américaine, tant sauvage que civilisée ou soi-disant telle. Les pieds sur les chenets, nous faisons à l'aide de ces quatre petits volumes le plus agréable des voyages, jusqu'aux limites de l'extrême Far-West, chez les tribus les plus curieuses par leurs mœurs (toutefois la vivacité de certaines peintures ne permettrait pas de mettre cet ouvrage entre toutes les mains).

Aux lecteurs plus sérieux, la librairie Didot offre encore le 20e volume de la célèbre *Histoire universelle* de César Cantù : *Les Trente dernières années* (1848-1878); années d'un intérêt si poignant pour nous Français, si pleines de dissensions, de révolutions, de catastrophes ; si vides de réel progrès. Cette édition française est précédée d'un essai biographique et littéraire sur l'illustre historien italien, et suivie de la vie de l'infortuné Maximilien, l'éphémère empereur du Mexique, le fusillé de Queretaro.

Aux mêmes lecteurs s'adresse le *Supplément* que M. A. Pougin vient de donner à la célèbre *Biographie universelle des musiciens*, de Fétis, et dans lequel l'auteur, fort compétent en la matière, expose la vie et les œuvres de nos artistes contemporains, dont l'ouvrage du savant musicographe belge, datant déjà d'un certain nombre d'années, n'avait pu parler ou qu'il avait omis.

Le *Dictionnaire général de l'Archéologie et des Antiquités chez les divers peuples*, par M. E. Bosc, mérite également d'être classé dans la catégorie des étrennes utiles. Sous un volume restreint, ce manuel alphabétique contient, dans son texte et les 450 bois dont il est orné, le substantiel résumé de la science archéologique, cette si précieuse auxiliaire de l'histoire, qui nous initie aux secrets des antiquités grecques, romaines, étrusques, phéniciennes, hindoues, persépolitaines, gauloises, péruviennes, mexicaines, *médiévales*, etc.

Ajoutons enfin, bien qu'il ne s'agisse plus ici d'un livre proprement d'étrennes, que la collection des *Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution*, publiée sous la direction de M. de Lescure, vient de s'accroître d'une réédition des *Mémoires* du

marquis de Ferrières, gentilhomme poitevin, quasi vendéen. Membre de la *Constituante*, l'auteur était des mieux placés pour voir et raconter les actes de cette assemblée fameuse, dont il est permis de dire tant de bien et tant de mal, qui, riche de nobles caractères et de beaux talents, mais égarée par de généreuses et dangereuses illusions, entreprit de reconstituer la France d'après un type idéal, sans avoir égard à un passé de quatorze siècles, et la précipita inconsciemment dans un sanglant abîme. — Philosophe chrétien, le marquis de Ferrières nous retrace, avec la sincérité d'un témoin de bonne foi, le premier acte de ce grand drame révolutionnaire, qui continue de se jouer sous nos yeux et dont la France anxieuse et surmenée attend toujours le dénouement, après un siècle bientôt de périodiques secousses...

LES FÊTES CHRÉTIENNES, par M. l'abbé Drioux, un vol. gr. in-8°, illustré; — LES PETITES ÉCOLIÈRES *dans les cinq parties du monde*, par Elie Berthet, un vol. in-8°, illustré : — Furne, Jouvet et Cie.

Il y a quelque quarante années, le vicomte Walsh, l'auteur des *Lettres vendéennes*, publiait le *Tableau poétique des Fêtes chrétiennes*, imité, quant à la forme, de la manière brillante et parfois quelque peu brillantée, du *Génie du Christianisme*. Conçu d'après un plan plus compréhensif, et dans une forme visant moins à l'effet, bien que toujours élevée, l'ouvrage de M. l'abbé Drioux, sans négliger la pénétrante et magnifique poésie d'un tel sujet, envisage, en outre, celui-ci aux points de vue divers de la théologie, de l'histoire sacrée, de la liturgie et du symbolisme. Ainsi exposées et expliquées, nos solennités catholiques apparaissent dans toute leur beauté et leur haute signification. Chacune des principales fêtes [1] de l'année, tant obligatoires que de simple dévotion, a son histo-

[1] Dans un passage de son *Introduction*, M. l'abbé Drioux établit entre les mots *fête* et *foyer* un rapprochement étymologique qui ne nous paraît pas fondé, *fête*, venant, comme l'on sait, du latin *festum*, et *foyer* de *focus*. Il en va autrement de *fête* et de *festin*, dont l'identité d'origine est évidente.

rique développé, qui constitue comme un abrégé de l'histoire même de l'Église. Que d'intéressants détails ignorés ou oubliés, même des fidèles pieux et instruits ! A ce seul titre, ce livre mériterait d'avoir sa place dans la bibliothèque de toute famille chrétienne.

L'illustration, empruntée aux maîtres des divers siècles et écoles, et composée de 75 grandes compositions, dont quatre en lithochromie, sans parler des têtes et fins de chapitres, lettres ornées, etc., achève de faire de cet ouvrage l'un des plus remarquables de fond et de forme, qu'aura vus éclore le présent mois, si riche pourtant en belles publications.

Sous le titre : *Les petites écolières dans les cinq parties du monde,* un romancier populaire, M. Elie Berthet, nous donne la contre-partie de ses *Petits écoliers,* précédemment publiés. Empruntant ses jeunes héroïnes aux milieux les plus divers, depuis la Grèce et le Montenegro jusqu'au Japon et à l'Océanie, il nous fait raconter par elles leurs juvéniles et déjà parfois dramatiques aventures, la façon dont elles sont élevées et instruites, suivant leurs nationalités respectives. C'est une suite d'aimables lectures, agrémentées encore de nombreux et jolis dessins.

LA MAISON A VAPEUR et LES VOYAGEURS AU XIXe SIÈCLE, par Jules Verne, 2 vol. gr. in-8o, illustrés. — Hetzel.

Cette fois c'est dans l'Inde que nous conduit l'infatigable conteur. Il ne pouvait décemment nous faire voyager à l'aide des moyens ordinaires et banals de locomotion. Aussi nous installe-t-il dans de confortables et élégants *bungolow* indiens, et la locomotive qui nous entraîne n'est autre qu'un éléphant ! non point, il est vrai, en chair et en os, mais en acier et recélant dans ses flancs tout un appareil à vapeur perfectionné. Cette étonnante machine-pachyderme court sur les routes, ferrées ou non, vogue sur les eaux, et, si elle ne prend pas son vol dans les airs, c'est de sa part pure discrétion. Que de lecteurs, enfourchant le nouvel hippogriffe, vont se laisser emporter par lui à travers le pays des féeries et des légendes, à la

poursuite de l'insaisissable Nana-Saïb, le bourreau de Cawnpore, en compagnie du Français Mauclerc et du colonel anglais Munro !

Les procédés de notre romancier sont bien un peu toujours les mêmes ; mais puisqu'ils lui rapportent chaque année un nouvel et gros appoint de renom et d'écus sonnants, il est bien excusable de n'en pas changer.

Après le roman, l'histoire. Le livre des *Voyageurs au XIXe siècle*, 3e et dernière partie de la *Découverte de la terre*, nous entretient des circumnavigateurs français et étrangers, des explorateurs contemporains dans les diverses parties du monde, et l'on sait s'ils furent intrépides et nombreux.

La liste que nous en donne Jules Verne est longue, et cependant elle est loin d'être complète. Elle se clôt brusquement à l'année 1840, c'est-à-dire au moment où allaient commencer les mémorables expéditions qui devaient nous révéler les mystères de l'Australie et de l'Afrique intérieures, ainsi que des régions boréales. Il y a là matière plus que suffisante pour un quatrième volume, et l'auteur ne peut se dispenser de nous le donner quelque jour.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, nouvelle édition, tome 1er, par V.-A. Malte-Brun : — Rouff.

Cette réédition est proprement un ouvrage nouveau. Outre que, sur nombre de points, le texte a été rajeuni et mis au courant des inévitables modifications que le temps introduit dans les sujets de cette sorte, le cadre a été notablement élargi, tout en conservant la clarté du plan primitif. Topographie, climatologie, faune et flore, histoire, commerce et industrie ; notions plus ou moins développées sur les principales localités, villes, bourgs et châteaux ; liste synoptique, par arrondissements et cantons, de toutes les communes, avec la population de chacune d'elles et sa distance kilométrique du chef-lieu ; statistique territoriale, civile, religieuse et morale, judiciaire et financière [1] (innovation des plus heureuses) ;

[1] Du tableau statistique spécial à notre département de la Loire-Inférieure, il ressort que, comparé aux autres, il occupe le 20e rang pour la superficie (6,875 kil.

enfin, bibliographie des ouvrages, monographies et articles, dont chaque notice est comme le résumé : — telle est la distribution des matières par département. Cette somme de renseignements de toute nature dit assez la valeur de cet ouvrage, de beaucoup le plus complet de ses pareils, et que sa portée vraiment patriotique appelle à figurer dans les plus modestes bibliothèques publiques, et privées.

Ce premier tome, qu'ouvre notre Loire-Inférieure après le Pas-de-Calais, comprend vingt-trois départements, classés d'ailleurs sans ordre alphabétique ni régional.

N'oublions pas les nombreuses *vues* de villes ou de monuments, dues à l'habile crayon de Clerget, et les belles cartes en couleur, gravées par le célèbre cartographe Erhard, dont la science regrette la mort récente.

SAINT NICOLAS, *journal hebdomadaire illustré*, première année : — Delagrave.

Ce qu'est pour l'adolescence le *Journal de la Jeunesse, Saint Nicolas* l'est pour l'enfance. Imité du *S. Nicholas* américain qui a, paraît-il, conquis en quelques années des légions de lecteurs à Philadelphie, New-York et autres lieux, et prenant comme lui pour patron celui même de l'enfance, le recueil français ne peut manquer d'obtenir chez nous un égal succès, si nous en jugeons par le spécimen que nous avons sous les yeux. Imaginez un bon vieux grand-papa, plein de gaieté et de bonhomie, qui rit et cause avec ses petits-enfants, leur contant une foule d'histoires variées, tour à tour amusantes, morales et instructives, posant charades et devinettes à leur naissante sagacité, et surtout éblouissant leurs grands

carrés), le 10e pour la population (612,000 habitants), le 14e pour l'instruction élémentaire (90-78 0/0), le 30e pour le nombre des crimes contre les personnes, le 54e pour celui des attentats contre la propriété, le 40e pour les infanticides, le 74e pour les suicides, le 13e pour le chiffre des procès, le 34e au point de vue du paupérisme, le 36e pour la quotité des contributions directes (30,000,000 de revenus publics), etc.

yeux avides d'une profusion de jolies images : — voilà *Saint Nicolas*. Grands frères et grandes sœurs, voire papas et mamans, auront eux-mêmes plaisir, et peut-être profit, à feuilleter ces pages enfantines. Pour comble d'attention, c'est le jeudi, jour traditionnel du congé hebdomadaire, dont les jouissances se trouvent ainsi doublées, que *Saint Nicolas* envoie chaque livraison nouvelle à son petit monde d'abonnés.

Ce charmant recueil est venu fort à propos combler une regrettable lacune dans la série des périodiques. Qu'il y prenne garde toutefois : voici un rival, *Le Jeune Age illustré*, dont la librairie Palmé vient de lancer le prospectus, et qui promet à *Saint Nicolas* un digne concurrent.

Dans un précédent numéro de cette Revue, nous avons parlé de divers ouvrages en cours de publication à la librairie Ebhart : L'*Espagne*, le *Globe Terrestre* et *Au Pôle-Nord*. Aujourd'hui que ces trois livres sont achevés et que nous pouvons apprécier chacun d'eux dans son ensemble, nous n'avons rien à retirer des éloges que nous leur avions décernés par provision. Les espérances que nous faisaient concevoir les premiers fascicules se sont pleinement réalisées, et les ouvrages en question vont décidément prendre rang, le premier parmi les plus beaux de cette année, et les deux autres parmi les plus instructifs.

Nos éditeurs, on le voit, affrontent bravement l'inclémence des temps présents et la redoutable concurrence du journal, qui, absorbant et affolant les esprits, tend de plus en plus à supplanter le livre, et qui, moderne outre d'Eole, souffle chaque matin et chaque soir, des quatre points cardinaux à la fois, les vents et les tempêtes.

Puisse du moins, cette année encore, être tacitement conclue entre les partis la *trêve de l'enfance*, et veuille le public, secouant le cauchemar qui l'obsède, répondre au courageux appel de nos libraires et reconnaître leurs persévérants efforts pour le distraire et l'instruire !

LUCIEN DUBOIS.

VITRÉ DEPUIS LE XVe SIÈCLE

(D'après les publications de M. l'abbé Paris-Jallobert et de M. Edouard Frain.)

On ne saurait trop encourager les recherches d'histoire locale, qui ressuscitent dans leur détail, leur variété, leur originalité, la vie et les mœurs des générations passées.

Voilà pourquoi nous tenons à attirer l'attention sur quelques travaux récents relatifs à l'histoire de Vitré. Vitré n'est qu'une petite ville : mais dans son histoire, étudiée de près, on voit et l'on saisit sur le vif, sinon toute l'histoire de France, au moins toute celle de Bretagne : de même que dans l'existence d'un homme on retrouve, en y regardant de près, toute celle de son temps.

M. Edouard Frain, dans trois jolis petits volumes, aussi agréables de fond que de forme [1] (*Les familles de Vitré, — Une terre et ses possesseurs de 1200 à 1600, — Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant 1789*), a surtout voulu nous faire connaître les mœurs privées et publiques, les vertus religieuses, patriotiques, domestiques, de la bourgeoisie bretonne aux XVe et XVIe siècles. M. l'abbé Paris-Jallobert, dans son recueil volumineux (dont nous indiquerons le plan tout à l'heure) s'est davantage attaché au XVIIe et au XVIIIe siècle. De ces ouvrages, qui se complètent entre eux, on peut retirer un tableau fidèle, animé, original, de la vie d'une ville bretonne et de diverses classes d'habitants depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution.

I

A Vitré, comme dans le reste de la Bretagne, c'est au XVe siècle que la bourgeoisie s'élève, s'organise, s'enrichit, prend dans l'état

[1] Se trouvent à Rennes, chez Plihon, libraire, 14, rue de la Visitation.

une place importante, un rôle prépondérant dans la cité. C'est de 1460 à 1470 que nous voyons apparaître le *procureur des bourgeois,* — le maire breton de ce temps — dont l'existence implique celle d'une véritable organisation municipale, attestée d'ailleurs par grand nombre d'actes de cette époque.

Presque en même temps, la bourgeoisie commerçante de Vitré, celle dont le grand négoce en Flandre et en Espagne fera pendant trois siècles la richesse et la force de la cité, cette classe se constitue en une vraie famille par l'établissement de la confrérie religieuse et civile de *l'Annonciation* ou des *Marchands d'outre-mer* (10 mars 1473), dont le précieux registre, continué pendant trois siècles, existe encore aux archives de Notre-Dame de Vitré : monument imposant par sa masse, ses ais de bois in-folio renforcés de gros clous de cuivre ciselé, et plus respectable encore par tous les documents qu'il contient. C'est là vraiment le *Livre d'or* de la vieille bourgeoisie de Vitré, qui eut au XVe siècle une grande activité, un grand rôle; qui construisit à cette époque, dans sa ville, les églises de Notre-Dame, de Saint-Martin, des Augustins; qui renouvela, arma, garda les murailles de la cité, qui resta jusqu'à la dernière heure dévouée à la cause de la Bretagne.

C'était une race à la fois vaillante et ardemment travailleuse. Pendant que les jeunes sillonnaient les mers, portant en Espagne, en Flandre, les toiles de Vitré alors célèbres, les aînés, les pères, restés au logis, montaient la garde contre Louis XI sur leurs remparts; rangeaient, dans les vastes salles de leurs maisons — éclairées d'en haut par un toit de verre, — les ballots de draps fins, de fourrures, de denrées de toute sorte que leurs facteurs leur envoyaient de l'étranger, et les répandaient ensuite par la Bretagne. Le dimanche, pour se reposer, se rafraîchir, se refaire, ils quittaient la vieille ville aux rues étroites, tortueuses, aux pignons pressés et enfumés, et ils s'en allaient avec délices aspirer l'air vivifiant.

M. Ed. Frain a peint, avec une grande vérité et un grand charme, leurs rustiques manoirs des XVe et XVIe siècles :

« Une salle au rez-de-chaussée, au-dessus chambre haute garnie

de cheminée. Pour la desservir, un escalier tournant dans une demi-tour établie au devant du logis. C'est la plus modeste distribution. — Une grande salle avec cellier attenant ; sur cette salle et ce cellier, plusieurs chambres auxquelles monte l'escalier de la tourelle, tel était le plan adopté par les Degennes pour leur maison de la Gaulairie.

« D'autres préféraient les dispositions suivantes : Une salle, « cheminée en icelle, une cuisine séparée de la salle par une cloi- « son, cave sous le tout. Une chambre haute tuilée, vitrée, avec « cheminée ; autre plus petite sur la cuisine, garnie de cheminée « et carrelée de bois. Derrière le logis et hors la quadrature d'ice- « lui, une tour en laquelle est un escalier de bois pour le service « des chambres et greniers, petit pigeonnier par le haut, laquelle « tour contient en son diamètre onze pieds et demi. » Sur ce dernier plan on avait construit la maison principale du Boispéan en la paroisse d'Izé.

« Généralement, ces habitations joignaient la demeure du métayer et s'ouvraient sur son aire. Parfois devant le logis s'étendait une vaste cour close de murailles, avec un grand portail, et dans cette cour « une maison bastie en coulombier, four et fournil, escurie, « estables, fagotier, la grange et la demeurance du mestayer. »

« Passons à l'intérieur. Voici l'appartement principal, la salle où se réunissent maîtres, enfants et serviteurs, où se prennent les repas, où Dieu est invoqué au nom de tous par le père de famille, qu'il soit catholique ou protestant. Là se règlent les comptes avec fermiers et ouvriers, là sont fêtés les voisins et amis. Le jour y arrive à travers une fenêtre défendue par des barres de fer entrelacées avec art et armées de pointes aigües. Dans l'un des pignons, une cheminée, dont les jambages, les courges et le manteau sont en pierre, prend une large place. L'âtre a des chenêts de fer surmontés de pommettes de cuivre. Au milieu de l'appartement nous trouvons la table antique, en bois de chêne ou de noyer. On voit adossés aux murs les escabelles, le buffet à deux corps, qui renferme la vaisselle d'étain, les hanaps et les aiguières d'argent ; le

coffre du XVe siècle avec ses panneaux délicatement fouillés, sa serrure en fer dont tous les détails ressortent sur une pièce de velours ou de maroquin rouge.

« La chambre haute était meublée de ces grands lits tendus de courtines en drap ou en serge, suivant la saison. Chez les catholiques apparaissaient, appendues aux murs, les images du Rédempteur et de la Vierge Marie. Sur une table de moyenne grandeur, soutenue par six ou huit pieds tournés en spirales, une petite armoire conservait les bons auteurs, les registres de gestion, le mémorial de famille. Si la demeure était habitée toute l'année, les parois disparaissaient sous des tapisseries de Flandre ou de Bergame. Au plafond, les poutres et soliveaux restaient apparents [1]. »

II

M. Paris-Jallobert a publié, sous le titre de *Journal historique de Vitré* [2], un volume in-4° de 636 pages à deux colonnes, avec six plans et trois planches de sceaux. C'est un recueil de plus de sept cents actes, extraits, documents de toute sorte, pour la plupart inédits, sur l'histoire de Vitré, de 1500 à 1800. Pour cette époque, du moins depuis 1600, on peut considérer ce recueil comme complet, ou peu s'en faut.

L'auteur a cru devoir faire précéder ce recueil d'une quinzaine de pièces antérieures à 1500 (du XIIe au XVe siècle). Ces pièces sont intéressantes, mais ainsi isolées elles perdent beaucoup de leur valeur, elles forment un hors-d'œuvre qu'on ne s'explique guère ; enfin, au point de vue de l'exactitude, le texte de quelques-unes d'entre elles laisse à désirer. Au lieu de cette publication hâtive et écourtée, l'auteur eût mieux fait de réserver ces actes pour un autre volume comprenant l'ensemble des documents inédits relatifs à l'histoire de Vitré antérieurement à 1500 : c'est un recueil qui complétera son œuvre et qu'il lui appartient de publier.

[1] *Une terre et ses possesseurs de* 1200 à 1600, p. 85-87.

[2] A Vitré, chez Jules Guays, imprimeur-libraire, rue Notre-Dame, 29.

La part de la critique ainsi faite (et elle n'est pas grosse), nous ne trouvons plus qu'à louer dans le livre de M. l'abbé Paris, c'est-à-dire qu'à nos yeux, si l'on fait abstraction du hors-d'œuvre, l'œuvre tout entière est excellente. Le choix des pièces est bien fait et le texte est éclairé par plus d'onze cents notes de l'éditeur, qui y a répandu, entre autres, tous les trésors d'une science très approfondie de l'histoire des familles.

Pour donner quelque idée de ce vaste recueil, rappelons brièvemenr les traits principaux de l'histoire de Vitré aux trois derniers siècles.

Dans les trente premières années du XVIe siècle, Vitré, séjour habituel de Gui XVI de Laval (baron de Vitré), gouverneur de Bretagne (1515-1531) et l'un des plus grands seigneurs de son temps, Vitré tira de ce séjour une importance spéciale et fut comme une seconde capitale de la Bretagne. L'existence de Gui XVI dans son château de Vitré était magnifique, splendide, princière, presque royale. On l'appelait de son vivant *le grand Guion*. Divers auteurs, imprimés ou inédits (Noël du Fail entre autres), ont parlé avec admiration de sa personne, de son train et de son séjour à Vitré. Le recueil de M. l'abbé Paris a un document curieux qui s'y rapporte : c'est l'entrée à Vitré, en 1517, d'Anne de Montmorency, seconde femme du grand Guion, récit tiré du curieux journal d'un contemporain, Jean Degennes, l'un des principaux bourgeois de Vitré.

Un document d'un genre tout différent, mais du plus haut intérêt, c'est la *Police des pauvres* de 1571, règlement très détaillé, très ingénieux, très prévoyant, de l'assistance publique dans la ville de Vitré, vénérable et curieux monument du solide bon sens et de l'inépuisable charité de nos bons aïeux : œuvre qui fait le plus grand honneur à la communauté de ville qui le rédigea, c'est-à-dire à la bourgeoisie de Vitré.

Dès cette époque, un grand trouble, une division profonde avait pénétré dans cette brave et laborieuse bourgeoisie, si unie jusque-là. L'hérésie calviniste avait été importée dans la ville, non par

aucun des bourgeois mais par le seigneur, (par Guionne, dame de Laval et de Vitré, en 1558), et il en était résulté ce fait : l'immense majorité de la population et même de la bourgeoisie restée catholique, mais tout ce qui, par les places, la clientèle et l'intérêt, tenait au seigneur et au château, tout cela protestant, et cette minorité hérétique, soutenue par la puissance seigneuriale, levant la tête avec arrogance et se plaisant à braver les catholiques. M. Paris-Jallobert publie, par exemple, une curieuse correspondance entre deux bourgeois de Vitré, René Le Coq, catholique, et René Chevallerie, sr de l'Espine, huguenot, « capitaine de la secte qu'ils « appellent Religion. » Chacun d'eux essaie de convertir l'autre avec force citations des deux Testaments, mais le protestant emploie envers son adversaire un argument que Le Coq nous fait connaître ainsi :

« La lettre que j'avois escrite fut baillée à Madame de Laval, et, « par l'instigation dudit L'Espine et de ses frères, ma porte, de nuit, « par elle et ses complices fut rompue, et moy blessé. Dieu veuille « réduire le tout à unité de son église ! » (P. 19).

Un peu plus loin (p. 35) se trouve une note très intéressante sur la surprise de Vitré par les protestants en 1754; mais cette note laisse incomplet le récit de cet épisode fort curieux. Beaucoup de notes curieuses aussi, relatives au siège de Vitré par Mercœur en 1589, aux circonstances et aux suites de cet événement. (P. 42-47).

Cependant, pour le XVIe siècle, même après la riche moisson recueillie par M. Paris, il y a encore, croyons-nous, pas mal à glaner.

Il en est autrement pour la période qui va de la Ligue jusqu'à la Révolution. Tout le XVIIe siècle vitréen est dans le livre de M. Paris, et Dieu sait si ce siècle fut riche en faits intéressants, surtout en belles créations charitables et religieuses. Bornons-nous à en donner, des principales d'entre elles, une sèche nomenclature.

C'est d'abord l'établissement à Vitré de trois maisons religieuses d'hommes : les Récollets en 1611, les Dominicains en 1621, et en 1658 la savante Congrégation de Saint-Maur qui vient relever les

ruines et peupler la solitude du prieuré de Notre-Dame de Vitré.

Puis trois couvents de femmes : les Bénédictines, fondées en 1624, les Ursulines en 1677, et les Augustines qui viennent en 1655 prendre la direction de l'hôpital Saint-Nicolas.

Parmi les fondations pieuses, notons, en 1634, celle de la Confrérie du port du Saint-Sacrement, — en 1683, celle de la Congrégation des hommes, qui existe encore aujourd'hui et qui pourra, dans trois ans, célébrer le deux-centième anniversaire de sa création.

En voici d'autres, toutes faites par des bourgeois vitréens, et dont le but charitable est touchant. C'est, en 1655, la *Marmite des pauvres ;* même année, le *Catéchisme des pauvres ;* et surtout, en 1678, l'Hôpital général pour les pauvres vieillards. Les dames de Saint-Thomas de Villeneuve, appelées à tenir cette maison en 1683, ne firent qu'y passer, n'ayant pu s'entendre alors avec les administrateurs ; elles y revinrent quarante ans plus tard (en 1729), et cette fois pour y rester.

Auprès du XVIIe siècle, le XVIIIe est pauvre en matière d'œuvres pies. Il a cependant, pour le relever, l'établissement à jamais béni des Sœurs de la Charité, fondées à Vitré à la veille de la Révolution (1786), par la très riche et non moins charitable Mlle du Velaër, installées dans une admirable vieille maison du XVIe siècle, qu'elles viennent de faire restaurer avec beaucoup de goût, et d'où elles épanchent depuis un siècle sur nos pauvres, comme une onde inépuisable, leurs conseils et leurs bienfaits.

En dehors des fondations pieuses et charitables, il faut noter à Vitré la série des sessions des Etats de Bretagne, qui s'y tinrent au nombre de huit, de 1655 à 1705. Madame de Sévigné a esquissé de ces sessions d'inimitables peintures, qui montrent bien quelle importance avaient, dans l'existence d'une petite ville, ces assises des représentants de la province. Ce qu'elle en dit fait désirer d'autres détails. M. Paris en fournit quelques-uns de nouveaux, auxquels il est permis de croire qu'on ajoutera encore.

Il fournit aussi de curieux renseignements sur les agitations

municipales qui remuèrent, aux XVIIe et XVIIIe siècles, la ville de Vitré, et dont la plus importante se prolongea plus de deux ans, de 1638 à 1640, avec des péripéties variées. Mais nous n'entrerons point dans cette histoire, cela nous mènerait trop loin.

Nous en avons dit assez pour montrer le vif intérêt, l'importance considérable du livre de M. l'abbé Paris.

Nous terminerons par un mot relatif aux plans qui ornent le volume. Tous sont très bien exécutés et très utiles ; trois sont particulièrement curieux, d'abord les deux qui retracent l'état du château avant 1738 d'après les plans originaux donnés au musée de Vitré par M. le duc de la Trémoille ; puis le plan de Vitré en 1710, reproduisant, en réduction, l'original dressé à cette date par un ingénieur de la province. Les trois autres plans sont ceux de l'église Notre-Dame, de la ville de Vitré (état actuel), et du territoire des trois paroisses (état ancien et état actuel).

L'auteur, on le voit, n'a rien voulu épargner pour donner à sa publication tout l'intérêt dont elle était susceptible. Tous les amis de l'histoire de Bretagne lui en sauront gré et se feront un devoir de placer son livre dans leur bibliothèque. Tous aussi souhaiteront que chacune de nos villes bretonnes ait la même chance que Vitré et trouve un abbé Paris pour mettre au jour, avec autant de science, de conscience et de labeur, les titres de son histoire.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE R. P. D'ALZON

Encore un grand défenseur de l'Eglise que Dieu rappelle à lui, au moment où il semblait nous devoir être le plus utile ! Le P. d'Alzon restera une des figures marquantes de ce temps. Son action ne s'est pas bornée, en effet, aux limites d'un diocèse ; elle s'est étendue au loin en France et s'est fait sentir jusqu'en Orient. A Nimes, où il fut successivement vicaire général de quatre évêques, il multiplia les œuvres ; qu'il nous suffise d'en citer deux dont l'influence a été plus générale. C'est d'abord ce collège de l'Assomption qui est, depuis trente ans et plus, dans le Midi, un ardent foyer d'enseignement chrétien ; c'est ensuite ce fervent institut des Augustins de l'Assomption auquel nous devons l'œuvre de Notre-Dame du Salut, l'œuvre des pèlerinages et les missions de Bulgarie.

La première fois que nous rencontrions Emmanuel d'Alzon, c'était en 1828, époque déjà néfaste où le libéralisme s'essayait à la persécution sur un ordre célèbre, mais où des hommes de foi et de cœur, Bailly de Surcy, entre autres, et les abbés de Scorbiac et de Salinis s'efforçaient de grouper la jeunesse catholique et de la préparer au combat.

On sait quel a été ce combat et quelles en ont été les suites longtemps heureuses. Emmanuel d'Alzon fut des premiers, quoique bien jeune, à s'enrôler dans cette jeune milice. Il eût été difficile d'être mieux doué. Position sociale, fortune, intelligence, chaleur d'âme, volonté, extérieur prévenant et d'une rare distinction, il réunissait tout ce qui assure le succès dans le monde ; mais ayant beaucoup reçu de Dieu, il voulut tout donner à Dieu.

Lié dès lors d'amitié intime avec du Lac qui devait s'associer à Bailly pour fonder le journal l'*Univers*, lié avec Bonnetty qui allait

fonder les *Annales de philosophie chrétienne,* il entretint bientôt des relations suivies avec Montalembert et même avec La Mennais. La chute de ce dernier fut une des grandes épreuves de sa jeunesse. Emmanuel était alors à Rome où nous le visitions souvent dans sa cellule de Saint-André *delle fratte,* d'où il allait suivre les cours du Collège Romain. Les lettres qu'il recevait de nos amis étaient tristes; celles de La Mennais étaient navrantes; on y entrevoyait déjà, sous une certaine réserve d'expression, la lutte imminente de l'ange déchu contre les puissances du ciel. En présence d'un tel désastre, le jeune séminariste s'attacha plus étroitement encore, s'il était possible, à la barque de Pierre. La suprématie du Pontife romain, son infaillibilité devinrent la grande pensée de sa vie; et l'un de ses plus beaux jours fut certainement celui où, appelé au Concile du Vatican, il entendit promulguer solennellement ce dogme, aussi ancien d'ailleurs que l'Evangile [1].

Ses études théologiques terminées, l'abbé d'Alzon revint en France. Par sa famille, il appartenait au diocèse de Montpellier, dans le ressort duquel se trouvait le château de Lavagnac où s'était écoulée son enfance et s'était murie, après 1830, dans la retraite, l'étude et la prière, sa vocation sacerdotale; mais né au Vigan, dans le diocèse de Nimes, il fut réclamé par l'évêque de Nimes qui sentit tout le prix d'une telle recrue pour son diocèse.

— « Quel bien n'êtes-vous pas appelé à faire, lui disais-je un jour, avec votre zèle et votre fortune? — Pas tant que vous croyez, me répondit-il; Mgr de la Contamine, évêque de Montpellier, n'avait rien; tout le monde le savait et tout le monde lui donnait; aussi a-t-il pu faire beaucoup; mais moi, on sait ma famille riche et personne ne me donnera, de sorte qu'en définitive, je serai moins riche que lui. »

Jusqu'à quel point ces prévisions se sont-elles réalisées? Nous ne saurions le dire. Il est facile, dans tous les cas, de se convaincre

[1] « Je le vois d'ici, durant le Concile, *se donnant, se dévouant, se dépensant* de mille façons, pour obtenir la définition tant désirée. » Lettre de Mgr Sauvé, recteur de l'*École catholique* d'Angers.

par le nombre et l'importance des œuvres de l'abbé d'Alzon, que le zèle attire toujours le zèle, que le dévouement fait toujours naître la charité. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à peine nommé vicaire général, et il le fut dès les premières années de son sacerdoce, il n'épargna ni lui ni sa bourse. Non seulement il administre, mais il fonde à Nimes un Refuge, un couvent de Carmélites, une maison de sourds-muets; à Nimes et à Paris des maisons d'éducation; il fonde avec cette imprudence humaine qui n'est autre, souvent, que la prudence de Dieu. Citerait-on une seule grande œuvre qui n'ait commencé, au point de vue humain, par une imprudence?

Les difficultés surgirent, il est vrai, et ralentirent parfois sa marche, mais sans pouvoir l'arrêter; le germe était en terre, l'arbre devait porter ses fruits.

Nous n'avons point d'ailleurs l'intention de raconter cette vie si active et si pleine dont Mgr de Nimes vient, dans une admirable lettre pastorale, de dessiner les principaux traits. Ce qui la distingue, c'est une flamme continue que la vieillesse elle-même ne put amortir. Ceux de nos compatriotes qui ont rencontré le P. d'Alzon dans les pèlerinages — et il était facile de l'y rencontrer, — savent quel feu couvait sous ses cheveux blancs, quelle ardeur, quel enthousiasme animait sa parole; il ne touchait pas seulement les auditeurs, il les enlevait.

Ajoutons que rien ne s'est fait de grand à notre époque, pour Dieu et pour l'Église, qu'il n'y ait mis la main. A peine la liberté de l'enseignement nous était-elle donnée en 1850, qu'il était nommé membre du conseil général de l'instruction publique; plus tard il édifie, sur de vieux fondements, deux congrégations nouvelles : celles des Augustins et des Augustines de l'Assomption; il est à la fois éducateur, missionnaire, apôtre, écrivain, à ses heures, et toujours d'une main ferme; deux excellents recueils lui doivent la vie, *le Pèlerin* et *la Croix* [1]; il prend part aux travaux du concile

[1] Parfois aussi, le P. d'Alzon a écrit dans l'*Univers* où son amitié pour du Lac s'était bientôt étendue à Louis Veuillot et à ses collaborateurs. Parmi les articles qu'il y a publiés, plus ou moins récemment, je citerai une savante appréciation du dernier ouvrage de notre éminent compatriote breton, l'abbé Chesnel.

du Vatican ; son collège de Nimes est, sous tous les rapports, une pépinière de *soldats de Dieu* ; on en trouve les élèves partout avec ce caractère : dans les rangs des zouaves pontificaux, dans les missions, dans l'armée, dans le clergé, à la tribune.

Le P. d'Alzon fut enfin un des grands promoteurs des pèlerinages et ce sont ses religieux qui en ont été les grands organisateurs. Aussi, Mgr l'Évêque de Nimes a-t-il compris que le deuil de son diocèse était le deuil de tous les catholiques, et a-t-il fait part à l'épiscopat de ses regrets et de sa douleur. Les réponses qu'il a reçues forment, pour l'humble religieux qui ne voulait pas d'éloge sur sa tombe, la plus magnifique des oraisons funèbres [1].

Pie IX l'appelait son *cher d'Alzon;* il eût désiré, nous apprend Mgr de Nimes, le fixer à Rome et le faire entrer au Sacré-Collège.

De personne, plus que du P. d'Alzon, on ne peut dire ce qu'il disait lui-même de Mgr de Chaffoy, évêque de Nimes : — « L'heureux effet de son action pénètre partout, rien ne peut s'y soustraire; *nec est qui se abscondat a calore ejus* [2]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

L'AUTEL DE SAINTES ET LES TRIADES GAULOISES, avec 5 planches et 16 bois dans le texte, par M. A. Bertrand. — Paris, Didier, 1880, in-8o.

Nous avons rendu compte, il y a quelque temps, de l'important ouvrage publié par M. Alexandre Bertrand, l'habile directeur du Musée de Saint-Germain, sous le titre d'*Archéologie celtique et gauloise.* M. Bertrand est certainement l'un des érudits bretons qui font le plus d'honneur à notre province, et nous ne doutons pas qu'il n'entre un de ces jours à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour tenir compagnie à son frère, le savant secrétaire per-

[1] Citons, entre autres, une lettre de Mgr Macchi, au nom du Saint-Père, et des lettres du cardinal de Bonnechose, du cardinal Guibert, de MMgrs de la Bouillerie, de Cabrière, de Briey, etc., etc., lettres qui peuvent se résumer dans ces mots de Mgr Vitte : « Oui, c'était un vaillant soldat, un fort parmi les forts d'Israël. »

[2] Oraison funèbre de Mgr de Chaffoy, p. 23.

pétuel de l'Académie des Sciences, sous la coupole de l'Institut. Le mémoire qu'il vient de publier sur les triades gauloises est bien capable de lui en ouvrir les portes. Nous en devons à double titre le compte rendu à nos lecteurs : outre qu'il émane de l'un de nos compatriotes, il intéresse au plus haut point l'histoire religieuse des populations gauloises qui ont occupé notre sol immédiatement avant les Romains ou de leur temps.

C'est un bien curieux monument que l'autel qu'on a récemment découvert à Saintes. Acheté par M. Benjamin Fillon, il a été gracieusement offert par l'acquéreur au Musée des Antiquités nationales, et pourrait être rapproché de l'étrange menhir à pans sculptés découvert, il y a trois ans, par M. du Chastellier dans le Finistère. Il est à double face et sculpté dans un bloc de pierre coquillière blanche. Ce qu'il a de plus caractéristique sur chaque face, c'est un dieu assis, les jambes croisées, dans l'attitude bouddhique, vêtu du sagum, et ayant pour attribut un torques et une bourse. Ce dieu est sur chaque face de l'autel en relation avec deux autres divinités formant avec lui triade. D'un côté ce sont deux déesses et de l'autre une déesse avec un personnage masculin armé de la massue.

M. Bertrand a rapproché de ce monument, par des dessins, des photogravures et des descriptions détaillées dont l'érudition vient en aide aux incertitudes des profanes, tous les autres spécimens de divinités du même genre, découvertes à diverses époques sur divers points de la Gaule, l'autel de Reims, la statuette d'Autun, les statues de Vélaux, les nombreux tricéphales de stèles et d'autels ; puis il étudie comparativement tous les attributs de la divinité de Saintes, l'attitude accroupie, les cornes, le torques, la triade ou la tricéphalie, l'outre ou la bourse, le dragon à queue de poisson et à tête de bélier. Il en résulte, d'une manière évidente, que les idoles en question ne peuvent être une importation en Gaule, ou une imitation directe, des divinités adorées sous l'empire en Grèce ou à Rome.

L'attitude accroupie en particulier est une attitude hiératique spéciale à l'Orient. Les cornes sont aussi un souvenir asiatique,

signe de la puissance ou de la royauté. Le torques, signe ou récompense de la valeur chez les Gaulois, ne se retrouve point dans la mythologie grecque et romaine, tandis qu'on le rencontre dans les représentations persanes. C'est surtout la triade qui fournit à M. Bertrand l'occasion de présenter une discussion d'un intérêt capital sur son origine orientale ou pélasgique. La place nous manque pour détailler ici ces mythes féconds en surprises et les autres attributs qui les complètent, et nous devons nous borner à signaler à M. Bertrand, à propos des triades, les trois petites têtes qu'on remarque souvent sur les monnaies gauloises, dans la chevelure du Dieu Belenus. Ce qui résulte de tout ceci, c'est que nos autels Gaulois, tout en empruntant l'idée mère de leurs représentations aux régions orientales, ont cependant un caractère franchement distinct, ni grec, ni latin, ni persan, ni syrien, mais *celtique*.

Par quelle voie ces légendes religieuses, ces représentations mystiques ont elles pénétré en Gaule en dehors de la Grèce et de l'Italie ? Trois hypothèses sont possibles : — soit des îles Britanniques, foyer du druidisme, selon César, où les Druides Bretons avaient très anciennement conservé le dépôt des traditions orientales ; — soit des rapports constants qui eurent lieu par la voie du Danube, du VIIe au IVe siècle avant notre ère, entre la Celtique et l'Asie, rapports qui nous ont donné le bronze et le fer ; — soit enfin par les migrations successives et presque continues d'Asie en Europe, des peuplades dérivées du même tronçon de la race Indo-Européenne.

Nous regrettons que le savant archéologue ait eu la modestie de se borner à indiquer ces trois solutions et n'ait pas pris parti entre elles. C'est le seul reproche que nous ayons à lui adresser. Je laisse au temps, dit-il, le soin de résoudre le problème dont je me suis efforcé de déterminer les principales données. Peu de chercheurs ont aujourd'hui tant de sagesse. Nous voudrions ne pas lui dire que notre opinion penche vers la troisième hypothèse, et nous attendrons avec impatience le fruit de ses nouvelles recherches.

RENÉ KERVILER.

LE ROMAN DE PAQUETTE, par M. Loïc Petit. — Un vol. in-18, 252 p. Paris, Collection Lecoffre, à 2 fr., rue Bonaparte 90.

Ceux de nos lecteurs dont l'abonnement à la *Revue* date d'un peu loin, n'ont certainement pas oublié les trois ou quatre nouvelles que nous a données M. Loïc Petit, dont la collaboration ne peut malheurensement pas être aussi active que nous le désirerions; car sa plume est fine, humoristique, artistique; c'est, comme le disait Alfred de Musset, parlant de Théophile Gautier, c'est « un gentil brin de plume; » et nous ne sommes point surpris de voir que M. Lecoffre ait accueilli dans sa Collection, à côté du *Pôle et l'Équateur*, de Lucien Dubois, et des *Récits vendéens*, d'Émile Grimaud, ce *Roman de Pâquette*, qui contient, en outre: *Par ma fenêtre, le Moulin de Kerriguel, les Cornemuseux* et *les Impressions d'un cheveu ;* tous récits délicats ou touchants, que l'on aimera à placer, dans sa bibliothèque, entre Nodier et Topffer.

SIÉGE DE DOUZE HEURES CHEZ LES CAPUCINS DE NANTES (8 NOVEMBRE 1880). — In-8°, 132 p. Nantes, Libaros. éditeur, place du Change. Prix : 1 fr. Par la poste, franco : 1 fr. 25. — Édition illustrée de 8 planches, 5 fr., et 5 fr. 50 par la poste; — papier teinté : 10 fr.

A tout catholique nous dirons : Prenez et lisez ce récit, exact et complet, des faits d'une journée tout à la fois si belle et si triste pour la cité qui en fut témoin.

Le plan en est simple : d'abord, quelques courts détails sur le rétablissement des Capucins à Nantes à la fin de 1874; — puis la relation de ce qui s'est passé au Couvent, en prévision de l'exécution des décrets, depuis le 29 mars jusqu'au 3 novembre; — la fameuse journée du 3 novembre; — enfin, ce que l'on a vu au couvent après le siège de douze heures, un épilogue fort éloquent, et des pièces justificatives.

C'est le premier récit de cette nature qui ait paru en France. Son succès, très rapide et très grand à Nantes, ne s'y cantonnera certainement point. Qui ne voudra se procurer la satisfaction de connaître des pages autrement saisissantes que les plus dramatiques fictions; des pages qui affligent, mais aussi qui réconfortent grandement l'âme chrétienne, et que personne ne quitte — nous pouvons l'affirmer — sans leur rendre ce témoignage, qui dit tout : « Je ne les ai pas lues, je les ai *dévorées*. »

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Un Nantais qui fait parler de lui. — *Michel Strogoff* au Châtelet. — Les pierres de Carnac. — Le sacre de Mgr Bélouino. — Inauguration de la nouvelle église de Saint-Similien de Nantes. — Une protestation du Droit contre la Force.

Un Nantais qui fait parler de lui, c'est M. Jules Verne. Il vient, en collaboration avec M. d'Ennery, de tirer d'un de ses livres bien connus une pièce que joue le Châtelet, et dont le critique dramatique d'un grand journal de Paris, M. Albert Delpit, a rendu compte en ces termes, des plus honorables pour notre compatriote :

« Je crois que *Michel Strogoff* aura un aussi grand succès que le *Tour du Monde*. Comme pièce, c'est intéressant au possible : l'action, nouée comme dans le roman, marche et se déroule, sans une longueur, sans qu'on soit arrêté cinq minutes par une de ces superfluités qui alourdissent un sujet. Tout le monde connaît l'idée première, car j'imagine que tout le monde a lu le roman. Il y a longtemps que M. Jules Verne possède un public considérable.

« Une insurrection a éclaté à l'extrémité de l'empire russe. Les fils télégraphiques sont coupés. Un courrier seul pourra franchir les espaces, et porter au grand-duc, enfermé dans Irkoust, les ordres de son frère le czar. Mais où trouver ce courrier ? Où choisir un homme réunissant en lui seul tant de qualités diverses, si difficiles à rencontrer dans plusieurs ? Il faut, en effet, que cet homme soit brave, intelligent et fidèle ; assez fort pour supporter la fatigue, assez endurci pour souffrir de la faim et du froid. Il faut qu'il parle non seulement la langue générale de la Sibérie, mais encore tous les dialectes sibériens, de telle sorte que, s'il est arrêté dans sa mission, on ne puisse soupçonner son œuvre.

« Le grand-maître de la police indique au czar un officier de son régiment des courriers, le capitaine Michel Strogoff. L'empereur lui confie les dépêches, lui donne les ordres de vive voix, et voici le héros du drame parti à travers l'étendue morne et glacée des steppes.

« Non, je ne vous raconterai pas les mille péripéties de cette pièce émouvante et attachante au plus haut degré. Chacun de vous a été ou ira voir l'œuvre nouvelle de MM. Adolphe d'Ennery et Jules Verne. Mieux vaut vous laisser le plaisir de la surprise. Je vous annonce un éblouissement des yeux après un enchantement de l'esprit. Je ne crois pas qu'il soit possible de pousser plus loin l'art de la mise en scène. Tout concourt au succès final : les décors, les costumes deviennent des lumières chargées d'éclairer le tableau.

« Il y a un autre mérite dans cette pièce : c'est qu'elle n'a cherché de succès que dans la diffusion des sentiments élevés. Voici longtemps que je soutiens, dans ce journal, la toute-puissance du théâtre. J'ai expliqué bien des fois combien était grande l'influence d'un art qui, s'adressant à l'homme, parle à la fois à sa bête et à son âme; qui frappe ses yeux et qui séduit son intelligence. Il faut avoir une véritable reconnaissance aux hommes qui, tels que MM. d'Ennery et Jules Verne, se servent de cet art pour enseigner une morale supérieure. Oh ! cela ne veut pas dire que le drame du Châtelet soutienne des thèses. Il n'y en a pas l'ombre. Mais quelques mots, que les auteurs ont glissés à droite et à gauche, suffisent pour qu'on n'ait aucun doute sur leurs intentions. C'est donc un immense succès, et absolument mérité. Tout Paris, toute la province voudront voir *Michel Strogoff*, et je ne serais pas étonné que le Châtelet en eût pour une année pleine, ainsi qu'autrefois la Porte-Saint-Martin avec le *Tour du Monde*, de légendaire mémoire. »

— Dans la séance du 3 décembre, M. de Kerdrel est monté à la tribune du Sénat pour soutenir un amendement de M. Henri Martin, demandant un crédit de 30,000 francs, destiné à assurer la conservation des monuments mégalithiques, en si grand nombre dans le Morbihan. Cet amendement a été adopté et les pierres de Carnac, déjà bien réduites, vont enfin échapper à la destruction totale dont elles sont menacées. Voici les paroles prononcées par notre ami, l'éloquent sénateur du Morbihan :

« Messieurs, en l'absence de notre honorable collègue, M. Henri Martin, je viens, en deux mots, appuyer son amendement. Je suis Morbihannais, et de tous nos départements, c'est le Morbihan qui compte le plus de monuments mégalithiques. M. le rapporteur, tout en se montrant très bienveillant pour la pensée qui a inspiré M. Henri Martin, se borne à demander le renvoi à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Je lui ferai observer que ces renvois ont été bien nombreux; qu'ils ont un caractère bien platonique, qu'ils ont été suivis de bien peu d'effet, que tous les jours encore, à l'heure même où j'ai l'honneur de parler au Sénat, on se sert des monuments mégalithiques pour macadamiser nos routes. (C'est vrai ! Très bien ! sur plusieurs bancs.)

« Au siècle dernier, un antiquaire du nom de la Sauvagère — ceux d'entre vous qui s'occupent d'archéologie doivent connaître ce nom — fit un voyage en Bretagne et eut la patience de compter les pierres de Carnac ; elles étaient alors au nombre de 4,000. — Savez-vous combien il en reste aujourd'hui ? — 1,200. Maintenant, je sais que cette grande destruction, cette hécatombe des pierres de Carnac a eu lieu surtout avant la Révolution; mais je dois dire que, sous tous les Gouvernements qui se sont succédé depuis, sous la Restauration, sous le Gouvernement de Juillet, sous l'Empire, sous la République, la destruction a continué à avoir lieu, sinon en bloc, comme précédemment, du moins d'une manière successive et avec un vandalisme déplorable. (Approbation sur divers bancs.)

« Le crédit qui vous est demandé est très modeste; les monuments

dont il s'agit sont l'objet d'études très intéressantes ; autrefois, ils ont donné lieu à des systèmes très hasardeux. Aujourd'hui, la science préhistorique et les études celtiques sont entrées dans une voie sérieuse et vraiment scientifique. On procède par tâtonnements, non par affirmations, mais pour ainsi dire par points d'interrogation, sagement, en un mot. On a fait déjà, grâce à cette méthode d'observation, de très grands progrès, les lecteurs de la *Revue Celtique* peuvent l'attester. Aidez, messieurs, à ces progrès, donnez-leur une obole en protégeant des monuments qui ont leur place et leur valeur dans l'ensemble des études celtiques. » (Très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

— La vieille cité de Lamballe, capitale de l'ancien duché de Penthièvre, célébrait récemment une belle fête religieuse, la consécration comme évêque d'un de ses enfants, M. Léon-Jules Bélouino, curé de Moncontour, appelé par le pape Léon XIII et le gouvernement d'Haïti à l'évêché *in partibus* de Hiéropolis, à titre d'évêque auxiliaire de Mgr Guilloux, archevêque de Port-au-Prince. Le prélat consécrateur était Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, assisté de NN. SS. Bécel, évêque de Vannes, et Carmené, évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France.

— Le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle et remarquable église de Saint-Similien de Nantes, dont la première pierre fut bénite, le 5 octobre 1873, par Mgr Fournier. L'ancien curé de la paroisse, Mgr Laborde, évêque de Blois, et Mgr l'évêque de Nantes, présidaient cette fête, au milieu d'un nombreux cortège de prêtres et d'un grand concours de fidèles. Mgr Laborde procéda aux cérémonies liturgiques de la bénédiction ; puis Mgr Le Coq monta en chaire, et prononça une fort belle allocution, dont nous ne pouvons, faute d'espace, citer que ce passage : « Alors que des milliers de voix redisent, dans un lugubre et criminel concert, que le Christianisme est mort, que l'humanité, se suffisant à elle-même, n'a plus besoin de Dieu ; à cette heure pleine de trouble et d'angoisses, il s'est rencontré ici-même des hommes d'un cœur vaillant et d'une foi intrépide, qui ont protesté, mieux que par des paroles, contre ces odieux et sinistres blasphèmes. Malgré mille obstacles, ils ont élevé ce monument superbe, au frontispice duquel chaque génération pourra lire : Les clameurs du monde passent, les erreurs et les préjugés passent, les révolutions passent, les empires passent... mais Dieu ne passe pas, et la Religion est immortelle ! »

« Mgr l'évêque de Blois eut ensuite, dit la *Semaine religieuse*, le bonheur de monter au saint autel et d'offrir, pour la première fois, l'adorable sacrifice dans l'église qu'il avait bâtie au Seigneur. »

— Le dimanche 19 décembre, la Société académique de Nantes tenait sa séance annuelle, sous la présidence de M. le docteur Malherbe père, non point aux Beaux-Arts, comme d'habitude, mais dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Pourquoi ? Ce serait trop long à expliquer. Nous n'y

assistions pas et n'en pourrions parler ; mais nous avons reçu le rapport du secrétaire général, M. Louis Linyer, rapport qui se termine par une page énergique et tout actuelle, que nous aimons à reproduire. Après avoir examiné plusieurs pièces de vers que notre ami M. Joseph Rousse avait lues dans l'année à la Société académique, et cité, entre autres, une *Lettre à ma mère,* M. Linyer conclut ainsi :

« Ce sont là de beaux vers, et nous devons remercier M. Rousse de nous avoir fourni l'occasion de les entendre. Nous en avions besoin ; il faut, en effet, des temps troublés pour qu'on apprécie, à sa juste valeur, l'influence bienfaisante de la poésie. Même au milieu des discordes civiles, sa puissance est si grande, qu'elle devient un refuge et un soulagement pour le poète aussi bien que pour ceux qui l'écoutent.

« Quand, en ses vers immortels, Virgile pleurait la perte de son modeste domaine, ce n'était pas lui seul qu'il consolait par ses chants, mais encore les Romains de son époque, expulsés, comme lui, de leurs demeures, par la main brutale des centurions d'Auguste ; et ce qui, bien des siècles après, fit le succès du *Génie du Christianisme,* ce fut moin peut-être le prestige incomparable de cette prose merveilleuse, qu' la nécessité, pour les contemporains, d'y chercher la fraîcheur et le repos, au milieu du bruit des armes, et du deuil des libertés disparues.

« Il semble, en effet, que lorsque le poète prend son vol, il emporte avec lui dans l'espace tous ceux qui respirent le parfum de ses vers ; leur esprit s'élève avec le sien ; ensemble, ils planent au-dessus des misères humaines ; et, tout là-haut, dans les régions de l'Idéal, bercés des plus doux songes et caressés par les plus riantes illusions, ils se prennent à rêver d'une époque où la force ne primera plus le droit, où la liberté ne sera plus un mot, et où tous les éléments honnêtes du pays, mis au service de la vérité et de la justice, s'uniront, afin, comme le disent les beaux vers que je cite en terminant,

« Afin qu'après l'épreuve amère et la souffrance,
Dans la féconde paix, dans l'art, dans la clarté,
Libre et pure, abritant des fils pleins d'espérance,
Parmi les nations qu'éblouit sa beauté,
Comme un cédre immortel croisse toujours la France ! [1] »

M. Herbette, préfet de la Loire-Inférieure, assistait à la séance et a entendu M. Louis Linyer lire cette noble protestation du Droit contre la Force.

LOUIS DE KERJEAN.

[1] Ces vers sont tirés d'une pièce de M. Robinot-Bertrand, précédemment reproduite.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ILLE-ET-VILAINE. T. 14. — In-8°, XXV-362 p. avec 7 pl. et carte. Rennes, imp. Catel.

CAS (LE) DE M. DE BAUDRY D'ASSON, par A. B. — In-8°, 16 p. Paris, Dentu.

EXPULSION DES CARMES ET DES RÉCOLLETS A RENNES, en octobre 1880. — In-12, 107 p. Rennes, imp. Catel..... 12 fr. le cent.

FRANCHISE, par Mme Colomb. — Gr. in-8°, 339 p. avec vign. et grav. Paris, Hachette..... 5 fr.

GOELANDS (LES). Chant maritime pour mezzo-soprano ou basse chantante, composé sur la poésie d'Auguste Brizeux, par L.-A. Bourgault-Ducoudray. Edité par la *Bretagne Artistique*. Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud.

HISTOIRE (L') DE CONAN MÉRIADEC, qui fait le premier règne de l'histoire générale des souvenirs de la Bretagne gauloise, dite Armorique, avec la première partie des recherches générales de cette province ; par le P. T. de S.-Luc. — In-18, 295 p. Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

HISTOIRE DE LA RÉUNION DE LA BRETAGNE A LA FRANCE, par M. Ant. Dupuy, professeur d'histoire au lycée de Brest. 2 vol. in-8°, XV-447 et 500 p. Paris, Hachette.

INFORTUNES (LES) DE CHOUCHOU, par Mme Colomb. — In-16, 259 p. et 48 vign. Paris, Hachette..... 2 fr. 25

LÉGENDES DE LA MER, par G. de la Landelle. — In-18, VII-288 p. Paris, Haton.

MERVEILLES (LES) DU MONT SAINT-MICHEL, par Paul Féval. — In-8°, XLIV-356 p. et grav. Paris, Palmé..... 8 fr.

NOTE RELATIVE A LA DÉMOLITION DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE GUIGNEN, par Th. Pinczon du Sel, suivie d'une notice sur l'église de Guignen, par M. l'abbé Brune. — In-8°, 11 p et 4 pl. Rennes, imp. Catel.

PÈRE (LE) LOUIS MARQUET, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. Choix de ses divers écrits et de sa correspondance, précédé d'une notice biographique, par le R. P. Alet, S. J. — In-18, VIII-404 p. Nantes, chez les principaux libraires. — Avec portrait, 3 fr.; sans portrait, 2 fr. 50.

ROMAN (LE) DE PAQUETTE, par M. Loïc Petit. — In-18, 252 p. — Collection Lecoffre. Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90..... 2 fr.

ROSE PRINTEMPS, par G. de La Landelle. — In-18, 257 p. Paris, Téqui.

SANS BEAUTÉ, par Zénaïde Fleuriot, 11e éd. — In-18, 287 p. Paris, Dillet..... 2 fr.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME QUARANTE-HUITIÈME

ANNÉE 1880. — DEUXIÈME SEMESTRE

JUILLET.

Une excursion dans la presqu'île de Rhuys, par M. *A. de Kermainguy* 5
Saint Caradec appartient-il à la Bretagne? par M. *Robert Oheix* .. 21
L'inventaire sommaire des archives de la Loire-Inférieure, par M *Léon Maître* 29
Poésie. — Mademoiselle de Jourdain, par M. *Émile Grimaud* 38
Les Mansardes, nouvelle (suite), par M. *Eugène Orieux* 40
Nos artistes au salon de 1880, par M. *L. D* 55
Documents sur l'histoire de Bretagne. — Lettres inédites de M. de Bouillé, lieutenant-général du roi en Bretagne (1568-1574), communiquées par M. *Arthur de la Borderie* 66
Notices et comptes rendus. — *Fleurs du passé*, poésies, de Mme Louise d'Isole, par M. *Joseph Rousse*. — *Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon, de 1790 à 1801*, de M. l'abbé Téphany, par M. *L. de Kerpenic*. — *La Bretagne artistique, pittoresque et littéraire*. — *Le Congrès de Quintin*, programme de la section d'archéologie 70
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 77
Bibliographie bretonne et vendéenne 80

AOUT.

Études sur la Terreur à Nantes. — Le sans-culotte J.-J. Goullin, par M. *Alfred Lallié* 81
Histoire véritable de Fall-i-tro, conte breton, par M. *E. du Laurens de la Barre* 93
Une excursion dans la presqu'île de Rhuys (suite), par M. *A. de Kermainguy* 101
Poésie. — Hermine, par M. *Joseph Rousse* 120
Les Mansardes, nouvelle (fin), par M. *Eugène Orieux* 125
Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. — L'île de Bréhat sous la Ligue, de 1591 à 1595, par M. *Arthur de la Borderie*. 139
Notices et comptes rendus.— *Les Contes de Charles Pinot-Duclos, de l'Académie française*, par M. *René Kerviler*.— *Heures de tristesse et d'espérance; Dieu et son amour pour ses créatures*, de M. l'abbé de Bellune, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Le Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro* 146

Chronique. — Le Congrès breton en 1880, par M. *Louis de Kerjean*..... 155
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 160

SEPTEMBRE.

Mémoire sur la canalisation de la province, présenté aux États de Bretagne tenus à Rennes en 1746, par M. le *comte François-Joseph de Kersauson*..... 161
Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. — L'île de Bréhat sous la Ligue, de 1591 à 1595 (fin), par M. *Arthur de la Borderie*..... 175
Luc, simple histoire, par M. l'*abbé J. Dominique*..... 184
Le journal de Mgr Daniel, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 197
Poésie. — Dans la grotte du korrigan, par M. *J. Marbeuf*. — Le Premier amour, par M. *L.-M. Petit*..... 204
Variétés bibliographiques, par M. *Lucien Dubois*..... 209
Souvenirs des guerres de Vendée. — Un mois de campagne, par M. l'*abbé Augereau*..... 218
Notices et comptes rendus. — *Le sans-culotte J.-J. Goullin, membre du Comité révolutionnaire de Nantes*, 1793-1794, de M. Alfred Lallié, par M. *Emile Grimaud*. — *Notice sur les ports du Croisic, du Pouliguen et de la Turballe*, de M. Bonamy, par M. *René Kerviler*. — *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Episcopat*; — *Tombeau de Mgr Dupanloup*, par M. *L. de Kerpenic*. — *Œuvres poétiques de Victor de Laprade*. Tome IV..... 223
Chronique. — Le Congrès de Quintin, par M. *Louis de Kerjean*... 233
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 240

OCTOBRE.

Les Villes de Bretagne. — Quintin, souvenirs et anecdotes, par M. *Alexandre Fabry*..... 241
Une Nuit étoilée, par M. *Alfred de Courcy*..... 255
Galerie des Poètes bretons. — L'abbé du Laurens de la Barre, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 265
Luc, simple histoire (fin), par M. l'*abbé J. Dominique*..... 271
Poésie. — A Victor de Laprade, par M. *Emile Grimaud*. — Pour un Drapeau, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 288
Variétés bibliographiques, par M. *Lucien Dubois*..... 291
Une excursion dans la presqu'île de Rhuys (suite), par M. *A. de Kermainguy*..... 301
Notices et comptes rendus. — *Lorient arsenal royal*, de M. F. Jégou, par M. *L. de Kerpenic*. — *Bazeilles dix ans après*, de M. Georges Bastard, par M. l'*abbé J. Dominique*. — M. l'abbé Biré, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 309
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 318
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 320

NOVEMBRE

La Bretagne à l'Académie française. — XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803), par M. *René Kerviler*..... 321
Les Villes de Bretagne. — Quintin, souvenirs et anecdotes (fin), par M. *Alexandre Fabry*..... 335
Nouvelle poésie bretonne. — Annaïk, de M. Quellien, par M. le *Vte H. de la Villemarqué*, de l'Institut..... 349
Le Peloton de fil, conte nantais, par M. *Julien de la Ville-Béranger*. 357
Petits poèmes vendéens. — La Miséricorde, par M. *Emile Grimaud*. 361
Une excursion dans la presqu'île de Rhuys (fin), par M. *A. de Kermainguy*..... 364
Documents inédits sur Jacques Cartier et ses compagnons (1555), par M. *Arthur de la Borderie*..... 376
Les Questions controversées de l'histoire et de la science, par M. l'*abbé J. Dominique*..... 380
Critique littéraire. — Deux poètes : Victor Hugo et Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*..... 373
Notices et comptes rendus. — *Bothoa et ses trèves*, de M. l'abbé Audo, par M. *Robert Oheix*. — *Treizième anniversaire de Mentana : Siège de douze heures chez les Capucins de Nantes*. 382
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 400

DÉCEMBRE

Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880), par le *R. P. Flavien de Blois*..... 403
La Bretagne à l'Académie française. — XI. Le Prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803) (suite), par M. *René Kerviler*..... 409
Critique littéraire. — Molière et ses nouveaux éditeurs, par M. *Edmond Biré*..... 426
Charles de Carestiemble, nouvelle, par Mme *A. Fabry*..... 434
Saint Martin, par le *R. P. dom François Plaine*..... 448
Les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*..... 455
Vitré depuis le XVe siècle, par M. *Arthur de la Borderie*..... 469
Notices et comptes rendus. — Le R. P. d'Alzon, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *L'autel de Saintes et les triades Gauloises*, de M. A. Bertrand, par M. *L. de Kerpénic*. — *Le Roman de Paquette*, par M. *Loïc Petit*. — *Un siège de douze heures chez les Capucins de Nantes* (3 *novembre* 1880)..... 477
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 484
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 496

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Saint Caradec appartient-il à la Bretagne? par M. *Robert Oheix*, 21-28. — *Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon, de 1790 à 1801*, de M. l'abbé Téphany, par M. *L. de Kerpenic*, 73-75. — *Le Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 151-154. — Le Journal de Mgr Daniel, par M. *Eugène de la Gournerie*, 197-203. — *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Épiscopat*; — *Tombeau de Mgr Dupanloup*, par M. *L. de Kerpenic*, 231. — *Siège de douze heures chez les Capucins de Nantes*, 398-399. — Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880), par le R. P. *Flavien de Blois*, 401-408. — Saint Martin, par *dom Fr. Plaine*, 448-454.

HISTOIRE.

Etudes et documents historiques. — L'inventaire sommaire des archives de la Loire-Inférieure, par M. *Léon Maître*, 29-37. — Lettres inédites de M. de Bouillé, lieutenant général du roi en Bretagne (1568-1574), communiquées par M. *Arthur de la Borderie*, 66-69. — Le sans-culotte J.-J. Goullin, par M. *Alfred Lallié*, 81-92. — L'île de Bréhat sous la Ligue, de 1591 à 1595, 139-145, 175-183. — Mémoire sur la canalisation de la province, présenté aux États de Bretagne tenus à Rennes en 1746, par M. le *comte François de Kersauson*, 161-174. — Documents inédits sur Jacques Cartier et ses compagnons (1555), par M. *Arthur de la Borderie*, 376-379. — Vitré depuis le XVe siècle, par M. *Arthur de la Borderie*, 469-476.

Biographie. — M. Jégou d'Herbeline, 78-79. — M. Alfred Giraud, 79. — M. l'abbé Biré, par M. *Eugène de la Gournerie*, 314-317. — M. Le Men, 319. — Le R. P. d'Alzon, par M. *Eugène de la Gournerie*, 477-480.

Critique historique. — *Le sans-culotte J.-J. Goullin, membre du comité révolutionnaire de Nantes* (1793-1794), de M. Alfred Lallié, par M. *Emile Grimaud*, 223-224. — *Notice sur les ports du Croisic, du Pouliguen et de la Turballe*, de M. Bonamy, par M. *René Kerviler*, 225-227. — *Les questions controversées de l'histoire et de la science*, par M. *l'abbé J. Dominique*, 380-387. — *Bothoa et ses trêves*, de M. l'abbé Audo, par M. *Robert Oheix*, 397-398. — *Lorient arsenal royal*, de M. F. Jégou, par M. *L. de Kerpenic*, 309-310. — *Bazeilles dix ans après*, de M. Georges Bastard, par M. *l'abbé J. Dominique*, 310-313. — *L'autel de Saintes et les triades gauloises*, de M. A. Bertrand, par M. *L. de Kerpenic*, 480-482.

Faits contemporains. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*, de juillet, 77-79; — d'août (le Congrès breton en 1880), 155-159; — de

septembre (le Congrès de Quintin), 233-239 ; — d'octobre, 318-319 ; — de décembre, 484-487.

LITTÉRATURE

RÉCITS ET NOUVELLES. — Une excursion dans la presqu'île de Rhuys, par *M. A. de Kermainguy*, 5-20, 101-119, 301-308, 364-375. — Les Mansardes (suite et fin), par M. *Eugène Orieux*, 40-54, 125-138. — Histoire véritable de Fall-i-tro, conte breton, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 93-100. — Luc, par M. l'*abbé J. Dominique*, 184-196, 271-287. — Souvenirs des guerres de Vendée : un mois de campagne, par M. l'*abbé Augereau*, 218-222. — Les Villes de Bretagne : Quintin, souvenirs et anecdotes, par M. *Alexandre Fabry*, 241-254, 335-348. — Une nuit étoilée, par M. *Alfred de Courcy*, 255-264. — Le peloton de fil, conte nantais, par M. *Julien de la Ville-Béranger*, 357-360. — Charles de Carestiemble, par Mme *A. Fabry*, 434-417.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — L'abbé du Laurens de la Barre, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 265-270. — Variétés bibliographiques, par M. *Lucien Dubois*, 209-217, 291-300. — La Bretagne à l'Académie française : XI. Le prince Louis, IVe cardinal de Rohan (1734-1803), par M. *René Kerviler*, 321-334, 409-425. — Nouvelle poésie bretonne : *Annaïk*, de M. Quellien, par M. *le vicomte H. de la Villemarqué*, 349-356. — Deux poètes : Victor Hugo et Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*, 373-381. - Molière et ses nouveaux éditeurs, par M. *Edmond Biré*, 426-433.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Fleurs du passé*, poésies, de Mme Louise d'Isole, par M. *Joseph Rousse*, 71-73. — *La Bretagne artistique, pittoresque et littéraire*, 75. — *Les Contes de Charles Pinot-Duclos, de l'Académie française*, par M. *René Kerviler*, 146-147. — *Heures de tristesse et d'espérance ; Dieu et son amour pour ses créatures*, de M. l'abbé de Bellune, par M. *Eugène de la Gournerie*, 147-151. — *Œuvres poétiques de Victor de Laprade*, tome IV, 232 — Les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*, 455-468. — *Le Roman de Paquette*, 483. — *Un siège de douze heures chez les Capucins de Nantes*, 482.

POÉSIE.

Mademoiselle de Jourdain, par M. *Emile Grimaud*, 38-39. — Hermine, par M. *Joseph Rousse*, 120-124. — Dans la grotte du korrigan, par *M. J. Marbeuf*, 204-206. — Le premier amour, par M. *L.-M. Petit*, 207-208. — A Victor de Laprade, par M. *Emile Grimaud*, 288-289. — Pour un drapeau, par M. *Victor de Laprade*, 290. — La Miséricorde, petit poème vendéen, par M. *Emile Grimaud*, 361-363.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Nos artistes au Salon de 1880, par M. *L. D.*, 55-65. — Le *Congrès de Quintin*, programme de la section d'archéologie, 75-76.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 80, 160, 240, 320, 400, 496.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

AUGEREAU (Abbé). — Souvenirs des guerres de Vendée : un mois de campagne, 218-222.

BIRÉ (Edmond). — Deux poètes : Victor Hugo et Victor de Laprade, 373-381. — Molière et ses nouveaux éditeurs, 426-433.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Lettres inédites de M. de Bouillé, lieutenant-général du roi en Bretagne (1568-1574), 66-69. — L'île de Bréhat sous la Ligue, de 1591 à 1595, 139-145, 175-183. — Documents inédits sur Jacques Cartier et ses compagnons (1555), 376-379. — Vitré depuis le XVe siècle, 469-476.

DE COURCY (Alfred). — Une nuit étoilée, 255-264.

DOMINIQUE (Abbé Jules). — Luc, simple histoire, 184-196, 271-287. — *Bazeilles dix ans après*, par M. Georges Bastard, 310-313. — Les questions controversées de l'histoire et de la science, 380-387.

DUBOIS (Lucien). — Nos artistes au Salon de 1880, 55-65. — Variétés bibliographiques, 209-217, 291-300. — Les livres d'étrennes, 455-468.

FABRY (Mme A.). — Quintin, souvenirs et anecdotes, 241-254, 335-348. — Charles de Carestiemble, 434-417.

FLAVIEN DE BLOIS (R. P.) — Les Capucins de l'Ermitage de Nantes (1529-1880), 401-408.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *Heures de tristesse et d'espérance ; Dieu et son amour pour ses créatures*, par M. l'abbé de Bellune, 147-151. — Le Journal de Mgr Daniel, 197-203. — M. l'abbé Biré, 314-317. — Le R. P. d'Alzon, 477-480.

GRIMAUD (Émile). — Mademoiselle de Jourdain, poésie, 38-39. — *Le sans-culotte J.-J. Goullin, membre du Comité révolutionnaire de Nantes* (1793-1794), par M. Alfred Lallié, 223-224. — A Victor de Laprade, poésie, 288-289. — La Miséricorde, petit poème vendéen, 361-363.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Vte). — Nouvelle poésie bretonne : *Annaïk*, par M. Quellien, 349-356.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique de juillet, 77-79 ; — d'août, 155-159 ; — de septembre, 233-239 ; — d'octobre, 318-319, de décembre, 484-487.

DE KERMAINGUY (A.). — Une excursion dans la presqu'île de Rhuys, 5-20, 181-119, 301-308, 364-375.

De Kerpenic (L.). — *Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, de 1790 à 1801, par M. l'abbé Téphany, 73-75. — *Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Episcopat; Tombeau de Mgr Dupanloup*, 231. — *Lorient arsenal royal*, par M. F. Jégou, 309-310.

De Kersauson (Cte François-Joseph). — Mémoire sur la canalisation de la province, présenté aux Etats de Bretagne tenus à Rennes en 1746, 161-174.

Kerviler (René). — *Les contes de Charles Duclos-Pinot, de l'Académie française*, 146-147. — *Notice sur les ports du Croisic, du Pouliguen et de la Turballe*, par M. Bonamy, 225-227. — La Bretagne à l'Académie française: XI. Le prince Louis, IVe cardinal de Rohan, (1734-1803), 321-334, 409-425.

Lallié (Alfred). — Le sans-culotte J.-J. Goullin, 81-92.

De Laprade (Victor). — Pour un drapeau, poésie, 290.

Du Laurens de la Barre (Ernest). — Histoire véritable de Fall-i-tro, conte breton, 93-100. — L'abbé du Laurens de la Barre, 265-270.

Maitre (Léon). — L'inventaire sommaire des archives de la Loire-Inférieure, 29-37.

Marbeuf (Abbé Jean). — Dans la grotte du kerrigan, poésie, 204-206.

De la Nicollière-Teijeiro (Stéphane). — *Le Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 151-154.

Oheix (Robert). — Saint Caradec appartient-il à la Bretagne? 21-28. — *Bothoa et ses trêves*, par M. l'abbé Audo, 397-398.

Orieux (Eugène). — Les Mansardes, nouvelle (suite et fin), 40-54, 125-138.

Petit (Louis-Marie). — Le premier amour, poésie, 207-208.

Plaine (Dom François). — Saint Martin, 448-454.

Rousse (Joseph). — *Fleurs du passé*, poésies par Mme Louise d'Isole, 71-73. — Hermine, poésie, 120-124.

De la Ville-Béranger (Julien). — Le peloton de fil, conte nantais, 357-360.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME

Annaïk, poème breton, par M. Quellien, 349-356.

Autel (l') de Saintes et les triades gauloises, par M. A. Bertrand, 480-482.

Bazeilles dix ans après, par M. Georges Bastard, 310-313.

Bethoa et ses trêves, par M. l'abbé Audo, 397-398.

Contes (les) de Charles Duclos-Pinot, de l'Académie française, 146-147.

Dieu et son amour pour ses créatures, par M. l'abbé de Bellune, 147-151.

Familles (les) de Vitré ; — Une terre et ses possesseurs de 1200 à 1600 ; — Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant 1789, par M. Edouard Frain, 469-472.

Fleurs du passé, poésies, par Mme Louise d'Isole, 71-73.

Heures de tristesse et d'espérance, par M. l'abbé de Bellune, 147-151.

Histoire de la persécution religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon, de 1790 à 1801, par M. l'abbé Téphany, 73-75.

Inventaire sommaire des archives de la Loire-Inférieure, 29-37.

Journal de Mgr Daniel, 197-203.

Journal historique de Vitré, par M. l'abbé Paris-Jallobert, 472-476.

Livres (les) d'étrennes pour 1881, 455-468.

Lorient arsenal royal, 309-310.

Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Épiscopat, 231.

Notice sur les ports du Croisic, du Pouliguen et de la Turballe, par M. Bonamy, 225-227.

Œuvres poétiques de Victor de Laprade, tome IV, 232, 373-381.

Pouillé (le) historique de l'archevêché de Rennes, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 151-154.

Questions (les) controversées de l'histoire et de la science, 380-387.

Saint Martin, par M. Lecoy de la Marche, 448-454.

Sans-culotte (le) J.-J. Goullin, membre du Comité révolutionnaire de Nantes (1793-1794), par M. Alfred Lallié, 223-224.

Siège (un) de douze heures chez les Capucins de Nantes (3 novembre 1880), 398-400, 482.

Tombeau de Mgr Dupanloup, 231.

FIN DU TOME QUARANTE-HUITIÈME

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

32101 064991597

This Book is Due

[redacted]

[redacted] 5 2003

Forres[redacted]

[redacted]

Sp[redacted]

V.4